L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XIV. PHILADELPHIE, 24 FEVRIER, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT, ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

BIOGRAPHIE.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

ANDRÉ MICHAUX,

PAR MR. DELEUZE.

[Continuation.]

L'automne suivant, Michaux forma le projet de visiter la Floride espagnole; ayant obtenu des passeports de Don Lespedez qui en était gouverneur, il se rendit à Saint-Augustin, où il arriva en Février 1788, avec son fils et un nègre qui lui était fort attaché. Le gouverneur à qui il s'était annoncé comme un botaniste qui voyageait pour s'instruire, ne lui permit, qu'après un long examen, de pénétrer dans les terres; mais peu de jours après ayant appris que sur l'adresse des lettres envoyées de Charleston, Michaux était qualifié botaniste du roi, il le traita avec beaucoup d'égards, et lui offrit une escorte pour l'accompagner. On juge bien que cette offre ne changea rien au plan de notre voyageur. Il resta à Saint-Augustin jusqu'au 12 Mars pour voir les environs, et prendre des informations sur l'intérieur du pays qui est aujourd'hui absolument inhabité, et ayant loué un guide minorquin, il se rendit à l'embouchure de la Tomakow: il y acheta un des canots dont on se sert dans le pays pour naviguer sur les rivières. Ces canots faits d'un seul tronc de cyprés chauve *(cupressus disticha)* creusé dans sa longeur, sont longs de 22 pieds, mais leur largeur est à peine de 3 pieds, et leur profondeur de deux et demi; on ne peut s'y placer à côté, mais seulement l'un devant l'autre. Michaux, son fils, son nègre et leurs guide étaient tous quatre assis dans cette longue nacelle, et il restait au milieu beaucoup d'espace pour loger les plantes. On ramait tour-à-tour, et on remonta ainsi la rivière en s'enfonçant dans les lagunes. Michaux fixait ses yeux sur les bords: voyait-il un site intéressant, il attachait le canot, descendait à terre, et herborisait à d'assez grandes distances.

Il était sous un climat tout différent de ceux qu'il avait parcourus les années précédentes; ici les orangers croissaient presque sans aucun soin, et la canne à sucre avait même été cultivée quelques années auparavant. Mais le voyage ne fut pas moins pénible; souvent dans les lagunes il n'y a pas assez d'eau pour que le canot puissent être à flot: il faut alors le rouler sur des troncs d'arbres, et transporter le bagage dont on l'avait chargé. Il ne vivait

que de poisson et des oranges qu'il trouvait dans les bois : ces oranges ne sont pas douces, mais il n'en fut jamais incommodé. Il entra ensuite dans la rivière Saint-Jean, et parvint, après cinq jours, dans le lac Saint-Georges, où se jette une autre petite rivière qu'il remonta encore, non sans rouler souvent le canot. Cette rivière très profonde et très poissonneuse présente un phénomène singulier ; ses eaux sont d'un goût détestable, d'une couleur de soufre, et cependant d'une telle limpidité, qu'on voit dans le fonds les plus petites branches des arbres qui y ont été renversés. Elle prend naissance dans un étang où l'on aperçoit plusieurs jets-d'eau de 15 à 18 pouces. Il trouva sur ses bords un anis étoilé à fleur jaune, aussi parfumé que celui de la Chine, et qui peut servir aux mêmes usages. Ce voyage dura cinq semaines ; il dit dans ses notes qu'il l'avait trouvé très agréable et très commode, parce que n'ayant point de chevaux, il ne craignait pas que ses collections fussent égarées. Ce trait prouve qu'il ne comptait pour rien la fatigue. En prenant congé du gouverneur, il lui remit une caisse de graines pour le jardin de Madrid : il voulut aller à Savannah par les lagunes, malgré le danger d'être attaqué par les sauvages Créeks qui étaient alors en guerre avec les Anglo-Américains ; de Savannah il se rendit par mer à Charleston. Les anis étoilés se trouvèrent en bon état, et cette nouvelle espèce, préférable à celle qu'on trouve près de Pensacola, fut bientôt répandue dans les environs. Michaux croit que cultivé en grand dans la Caroline méridionale, il ne reviendra pas en France à plus de 18 s. la livre.

Rentré dans son jardin il l'enrichit de nouvelles plantations, et fit en France des envois considérables. Il s'était assuré des correspondances dans tous les lieux où il avait passé : il envoyait aux habitans des graines et des légumes d'Europe en échange des plantes du pays, qu'il avait eu soin d'indiquer pour qu'on les arrachât dans la saison convenable. Il voyageait ordinairement depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'Octobre : et pendant son absence, deux jardiniers et un nègre qu'il avait instruits, cultivaient son jardin, et recueillaient soigneusement les graines. En hiver, il faisait des courses moins éloignées pour aller chercher quelques jeunes arbres dans les endroits où il les avait remarqués pendant la belle saison.

Quoique la température des îles Bahama et des îles Lucayes diffère trop de celle d'Europe, pour qu'on puisse en naturaliser les productions chez nous, le désir de donner une flore complète de l'Amérique septentrionale, depuis le tropique jusqu'à la baie d'Hudson, engagea Michaux à les visiter. Il arriva à New-Providence, le 26 Février 1789, et fut très bien reçu du gouverneur de la colonie à qui il donna des graines pour M. Banks. Il recueillit dans ces îles 860 pieds d'arbres ou arbustes, et il engagea le gouverneur à y introduire la culture de la vigne et celle du dattier qui, vu la nature du sol, devaient y réussir. Il lui promit de lui faire passer de jeunes plants de dattier, et l'on juge bien qu'il tint parole. Il en envoya aussi à Saint-Augustin, où se trouvait depuis long-tems un dattier femelle de 40 pieds, mais qui étant seul ne pouvait donner de fruit.

De retour à Charleston le premier Mai 1789, Michaux y apprit les événemens qui agitaient la France ; il éprouva beaucoup de difficultés à toucher des fonds pour ses dépenses, et craignant d'être bientôt rappelé, il se hâta d'aller visiter les plus hau-

tes montagnes de la Caroline. Il partit le 30 Mai, et se rendit à Morganton, village situé à cent lieues de la côte ; il y prit un guide, et s'enfonça dans les forêts. Il était à plusieurs journées de distance de toute habitation, lorsque ce guide ayant voulu se jeter sur un ours qu'il avait abattu, en fut blessé et faillit périr. Michaux observe à ce sujet que dans ces solitudes il est essentiel d'avoir deux guides ; mille accidens peuvent en faire périr un, et il serait impossible à un Européen de retrouver son chemin. On ne peut suivre le lit des torrens interrompus par des cascades, bordés de précipices, de rochers minés par les eaux, et qui s'écroulant sous les pas, peuvent vous entrainer dans leur chute : s'élève-t-on sur une montagne, on n'aperçoit, aussi loin que la vue peut s'étendre, que les cimes de montagnes semblables, et dans les intervalles de vastes terrains couverts de *rhododendrum* de *kalmia*, *d'azalea* au-dessus desquels quelques grands arbres s'élèvent de distance en distance. Ces bois sont souvent impénétrables ; les sauvages seuls savent y découvrir des sentiers, et un Européen ne peut concevoir comment ils se dirigent dans ces immenses déserts.

Ce voyage que Michaux fit avec son fils dura moins qu'il ne l'avait projetté, parce que les sauvages s'étant brouillés avec les habitans de la Virginie, un Européen courait risque d'être massacré : il retourna donc à New-York, delà à Philadelphie, et de-là à Charleston, où il arriva cinq mois et demi après son départ.

La guerre ayant été déclarée entre la France et l'Angleterre, ses correspondances avec l'Europe furent interrompues pendant deux ans. Il employa ce temps à augmenter ses pépinières, à naturaliser dans son jardin plusieurs arbres d'Asie dont il s'etait procuré des graines par les capitaines de vaisseaux américains qui font le voyage de la Chine, enfin à répandre parmi les habitans la culture des plantes utiles ; ayant trouvé dans ses voyages beaucoup de ginsenk, (*panax quinquefolium.* L.) il leur enseigna comment et à quelle époque il fallait récolter cette plante precieuse, pour qu'elle eût les qualités qui la font rechercher à la Chine. Enfin il communiqua ses observations à la société d'agriculture de Charleston, et cette société l'admit au nombre de ses membres.

Cependant ses moyens s'épuisaient, et il craignait d'être forcé à quitter l'Amérique : il etait depuis long-temps occupé d'un projet infiniment utile pour les sciences : c'était de déterminer quel est le lieu natal de tous les arbres de l'Amérique septentrionale, à quelle latitude ils commencent de croître, à quelle latitude ils deviennent rares, chétifs, et disparaissent entièrement, enfin à quelle hauteur ils se trouvent sur les montagnes, et dans quel sol ils prospèrent le mieux. Il regardait comme la patrie d'un arbre, la contrée où il est le plus multiplié, et où il acquiert le plus de hauteur et de grosseur ; ainsi il jugeat que le tulipier est originaire du Kentucky, parce qu'il y forme de vastes forêts, et y a communément 7 à 8 pieds de diamètre, et 120 pieds d'élévation, dans les terrains frais et argilleux qui cependant ne sont pas inondés. En remontant et en descendant, et dans des terrains de nature différente, ces arbres deviennent plus rares et plus petits.

C'était dans la vue de tracer ainsi la topographie botanique de l'Amérique septentrionale, que Michaux avait visité les Florides ; mais en partant du tropique, il fallait aller jusqu'à la baie d'Hudson. Il fit usage de ses dernières ressources pour exécuter ce projet : il s'adres-

sa à des négocians qui avaient une entière confiance en lui, et reçut d'eux tout l'argent dont il avait besoin, en leur remettant des lettres-de-change sur ceux qui étaient à Paris dépositaires de ses biens patrimoniaux. Ce voyage était le plus long, le plus pénible qu'il eût encore entrepis, mais il devait être le plus utile. Après avoir tout disposé à Charleston pour que ses plantations fussent soignées pendant son absence, il en partit le 18 Avril 1792 : il passa par New-York, où il donna également des ordres pour la culture de son jardin, et se rendit par terre à Québec, où il arriva le 10 Juin.

A Québec il prit des informations sur les environs de la baie d'Hudson ; il se munit de provisions et d'objets d'échange, et remontant le fleuve Saint-Laurent, il se rendit à Tadoussac, misérable village situé à l'embouchure de la rivière Sagueney, à 50 lieues de Québec ; c'est un entrepôt où les sauvages viennent faire le commerce des pelleteries ; là il acheta deux canots d'écorce.

Les sauvages font ces canots avec l'écorce du bouleau, nommé par Ayton *Betula papyrifera :* pour cela ils choisissent au printemps les bouleaux les plus gros et les plus unis ; ils font sur le tronc deux incisions circulaires à quatre ou cinq pieds de distance, et une incision longitudinale de chaque côté. L'écorce se détache assez facilement lorsque l'arbre est en sève. On fait les courbes avec des lattes fort minces du cèdre blanc (*cupressus thuyoïdes ;*) on réunit les plaques d'écorce en les cousant, au moyen d'une aleine, avec les racines fibreuses de la sapinette blanche (*abies alba*) qu'on a fait bouillir pour la dépouiller, et on recouvre les jointures avec de la résine tirée du beaumier de Gilead (*abies balsamea.*) Ces canots pèsent environ 50 livres ; ils portent quatre hommes et leur bagage et durent fort long-temps. Lorsque les sauvages vont faire des chasses lointaines, leurs femmes les accompagnent, et ce sont elles qui portent le canot dans les intervalles d'un torrent à l'autre.

Michaux prit avec lui trois sauvages et un métis, et il s'embarqua sur la Chicoutoumé, pour la remonter jusqu'au lac Saint-Jean.

Cette rivière est très-rapide, tantôt large, tantôt resserrée ; d'énormes rochers embarrassent son cours : le pays étant extrêmement montueux, elle se précipite souvent par cascades. Alors on est obligé de porter le canot et de remonter à pied, en faisant un détour quelquefois de plusieurs centaines de toises.

Après six jours de navigation Michaux entra dans le lac Saint-Jean ; il herborisa sur ses bords, et ramassa beaucoup de plantes : là se trouve, pour le commerce des fourrures, le dernier poste situé dans les contrées boréales. Il remonta ensuite la rivière dite de Mistassin ; quoiqu'elle ne sorte pas du lac de ce nom, il y vit une cascade dont tout ce qu'il avait ouï-dire n'avait pu lui donner l'idée. La rivière divisée en plusieurs branches, occupe une largeur de 200 toises ; elle se précipite d'une montagne d'environ 250 toises de hauteur, coupée en amphithéatre ; sur les degrés de cet amphithéatre croissent des arbres qu'on aperçoit au travers de la nappe d'eau, courbée en voûte au-dessus de leur cime. En tombant avec un fracas épouvantable, elle se brise, et les vapeurs s'élevant comme un nuage, baignent au loin les environs : les flots repoussés dans leur chute par les bords opposés, forment des ondulations qui, entre deux courans bouillonans et couverts d'écume, laissent des espaces où l'eau est tranquille ; les sauvages font glisser le canot dans ces sinuosités. Michaux ne

pouvait concevoir leur adresse : pour nous, c'est son audace qui est inconcevable ; on frémit en le voyant pénétrer entre les deux bras de la cascade pour cueillir quelques plantes sur les rocs inondés, et s'arrêter à contempler cette scène imposante. En remontant la rivière, il trouva une cabane où il fut bien reçu et regalé avec de la viande de castor bouillie et des confitures de vaccinium. C'est dans ces pays reculés que les castors vivent en société : leurs habitations, d'une architecture ingénieuse et solide, rendent la navigation difficile ; il faut souvent décharger le canot pour le soulever au-dessus des digues qu'ils ont construites. Comme les naturels du pays leur font la guerre, on n'en trouve plus que dans les contrées les plus au nord et les plus désertes.

Après avoir traversé beaucoup de montagnes dont les intervalles sont remplis d'eaux stagnantes, Michaux entra le 3 août dans une petite rivière qui conduisait au lac Mistassin. Il faisait alors un froid excessif ; il tombait de la neige, cependant il continua sa route, et arriva le 4 Septembre dans le lac Mistassin : après en avoir reconnu les bords, il descendit une rivière qui communique à la baie d'Hudson ; il la suivit pendant deux jours, et il n'était plus qu'à une petite distance de cette baie, lorsque les sauvages croyant dangereux de s'avancer plus au nord dans cette saison, voulurent absolument revenir ; ils assurèrent que si les neiges continuaient, le retour deviendrait impossible.

Michaux avait reconnu la position des lieux, et déterminé quels étaient les points les plus élevés, et quelle était la communication entre les divers lacs et la baie d'Hudson. Il avait exactement marqué à quelle latitude finissent de croître les arbres du nord : il ne trouvait plus dans ces solitudes qu'une végétation chétive ; c'étaient des sapins noirs qui fructifiaient à quatre pieds de terre, des pins rabougris, des bouleaux et des sorbiers nains, un genevrier rampant, le groseiller noir, la linnæa borealis, le ledum et quelques espèces de vaccinium, mais plus aucun des beaux arbres qui croissent aux environs de Québec.

Le retour fut très-pénible : les torrens étaient gonflés ; les sauvages les descendaient avec une vélocité inconcevable, en faisant passer le canot entre les rochers ; mais les terrains marécageux au travers desquels il fallait porter le canot, étaient un obstacle qu'on ne pouvait surmonter qu'à force de courage. Dans ces marais tout couverts de *sphagnum palustre*, où croissent des ledum, des vaccinium, on enfonce jusqu'au genou, et l'on est continuellement mouillé. En revenant, il rencontra deux compagnies de sauvages, et ce fut pour lui un grand plaisir d'aller à la chasse avec eux.

Enfin Michaux arriva à Tadoussac le 1er Octobre ; là il prit congé de ses campagnons de voyage, qui lui avaient rendu tous les services qu'il pouvait attendre d'eux, avec beaucoup de zèle et la plus scrupuleuse fidélité.

Nous lui avons souvent entendu dire que lorsque les sauvages du Canada ne sont point en guerre avec les colons américains, on est sûr de trouver chez eux un accueil favorable. On les évite cependant, parce qu'on est exposé à être dépouillé de ses provisions. Quand on les rencontre, s'ils ont tué du gibier, s'ils sont à faire leur repas, on peut sans rien dire s'asseoir et partager avec eux ce qu'ils ont ; mais si eux-mêmes ont faim, ils prennent ce que vous avez, jusqu'à ce que leur faim soit appaisée, vous laissant ce qu'ils ne mangent pas. Comme ils passent sou-

vent plusieurs jours sans nourriture, leurs repas sont pluslongs et bien plus considérable que ceux des Européens. Au reste, les sauvages du Canada et ceux duhaut Mississipi ont un attachement particulier pour les Français, et les reconnaissent au premier coup-d'œil.

De Tadoussac, Michaux retourna à Philadelphie, où il arriva le 8 Décembre: il était parti de Charleston depuis huit mois; et il avait employé trois mois et dix-huit jours à aller de Québec jusqu'au-dessus du lac Mistassin, sous le 52e. degré de latitude, à 160 lieues de toute habitation.

Peu de temps après son retour, il présenta à la société philosophique de Philadelphie un plan de voyage dont le but était de reconnaître les vastes contrées situées à l'ouest du Mississipi, et de déterminer exactement la position des montagnes qui traversent le nouveau Mexique. Il fit sentir les avantages que les Etats-Unis pourraient retirer de ce voyage, et son plan fut très bien accueilli par M. Jefferson. Il allait être exécuté; une souscription de 5000 piastres (26,000 liv.) était déja remplie, et tous les arrangemens étaient pris, lorsqu'arriva à Philadelphie le citoyen Genest, ministre de la République française, qui reclama les services de Michaux, et le chargea d'une négociation auprès d'un général américain, habitant du Kentucky. Il y fut envoyé avec le titre d'agent civil et politique. Comme on avait la guerre avec l'Espagne, on voulait s'emparer de la Louisianne, et on envoyait Michaux au général qui devait commander les troupes pour concerter avec lui les moyens d'exécution; on le chargeait aussi d'aller sur les bords du Mississipi pour traiter avec les sauvages, et les engager dans les intérêts de la France.

Cette commission politique ne convenait point aux goûts paisibles de Michaux, mais il ne pouvait refuser à sa patrie les services qu'elle exigeait de lui: il partit le 15 Juillet 1793; il passa les monts Alléganis, et il descendit l'Ohio jusqu'à Louisville. Trois mois après des affaires relatives à sa mission l'obligèrent à retourner à Philadelphie. Pour s'y rendre par la voie la plus courte, il fallait entrer en Virginie, d'où l'on est séparé par de vastes bois habités uniquement par quelques sauvages qui attaquent les voyageurs. Il traversa ces déserts avec une caravane de douze personnes: après cinq jours d'une marche forcée, la troupe se sépara à Holston, et Michaux accompagné de ses guides, se rendit à Philadelphie en vingt-quatre jours, malgré la rigueur de la saison et la difficulté des chemins; il y arriva le 12 Décembre 1795, après avoir fait 800 lieues.

Il trouva que Genest avait été remplacé par Fauchet, et qu'il n'était plus question de l'invasion de la Louisiane: il se décida alors à retourner à Charleston; pour être rendu dans son jardin au commencement du printemps, et ne pas manquer la saison des semis, il partit le 9 Février 1794, et fit la route par terre en trente-six jours, recueillant toujours ce qu'il trouvait de remarquable.

Le 14 Juillet suivant, il partit de nouveau pour visiter l'intérieur de la Caroline septentrionale et les plus hautes montagnes des Alléganis; revenu le 2 Octobre, il s'occupa à recueillir les plantes d'automne, à cultiver son jardin, et à mettre en ordre les collections qu'il devait envoyer en France.

Le séjour qu'il avait fait au Kentucky avait été trop court pour qu'il eût pu en recueillir les richesses; il regrettait aussi de n'avoir pu

suivre les bords du Mississipi, et aller dans le pays des Illinois.—Une distance de 400 lieues n'était rien pour lui : en engageant encore sa fortune, il sut trouver des ressources, et ce voyage, qui dura près d'un an, lui procura un grand nombre de plantes précieuses. Nous ne nous arrêterons point à décrire les obstacles qu'il eut à surmonter ; les aventures qu'il eut chez les sauvages, nous en avons assez dit pour faire connaître son intrépidité et son zèle pour la science ; nous remarquerons seulement que connaissant bien la géographie du pays, il allait de temps en temps dans les établissemens européens situés sur les bords des fleuves, et y laissait des caisses qui devaient être envoyées chez lui ; et dont le port serait payé à un prix considérable si on les recevait à l'époque convenue.

(La conclusion dans notre prochain.)

MANIFESTE ESPAGNOL.

[Comme presque tous les papiers-nouvelles ont publié le manifeste de la Junta de Séville à l'occasion de la paix entre la France et l'Autriche, nous pensons que nos lecteurs seront bien aise d'en trouver une traduction fidelle dans ce numéro.

SÉVILLE, 29 NOVEMBRE, 1809.

Il a plu à Sa Majesté de publier le Manifeste suivant à l'occasion de la Paix conclue entre l'Autriche et la France.

ESPAGNOLS—Nos ennemis assurent d'une manière positive qu'ils ont fait la paix avec l'Allemagne ; et les circonstances qui accompagnent cette nouvelle lui donnent une si grande apparence de vérité qu'il n'y a pas du tout lieu d'en douter. Déjà ils nous menacent d'envoyer de puissans renforts contre nous, qui, comme ils se l'imaginent sont en marche pour consommer notre ruine ; déjà pleins d'orgueil en conséquence de l'aspect favorable que les affaires du Nord viennent de leur présenter, ils sont assez hardis de s'imaginer que la basse et vile crainte s'est réfugiée dans nos seins ; et avec de prétendues vues d'humanité ils nous exhortent à l'obéissance et nous promettent de nous sauver, pourvu toutefois que nous nous en remettions à la clémence du conquérant, et que nous courbions nos cous sous son joug.

Inouie insolence ! incomparable effronterie qui sera révoquée en doute en dépit de l'évidence de l'histoire ! Ces barbares osent nous imputer les maux que ce pays endure par leur perfide et perverse aggression, et nous rendent responsables de ceux qui à l'avenir pourront lui subvenir, si nous prolongeons notre résistance. Mais depuis quand des innocentes victimes ont elles éte accusées de la férocité dont un barbare sacrificateur les a immolées ?—Ces infâmes déclamateurs ont bientôt oublié le tems auquel leurs armées sont entrées en Espagne, de quelle manière elles y sont entrées, quels postes elles ont occupés, quel fut le signal du combat qu'elles ont donné. Ils ont également oublié tout ce tissu d'atrocités sans exemple et sans cause, qu'ils ont exercé contre nous. Ils pensent que parceque leurs cœurs dépravés ne sont susceptibles que de bassesse quand ils sont les plus faibles, et d'atrocité lorsqu ils sont les plus forts, les esprits des Espagnols abandonneraient leur haute et juste espérance parceque le soutien d'un certain endroit leur manque. Qui leur a dit que notre énergie soit si peu prononcée ? la fortune interpose-t-elle des obstacles ? nous redoublerons nos efforts.—Devons nous encore rencontrer plus de fatigues et de dangers ? nous acquerrons plus de gloire.

Non, esclaves de Bonaparte, ne perdez pas de tems à débiter de vains sophismes, qui, à présent ne trompent plus personne. Dites franchement : il nous plait d'être les plus méchants des hommes, parceque nous nous croyons les plus puissans. Ce langage quoique celui des barbares, est du moins plausible et intelligible ; mais n'entreprenez pas de nous persuader que l'oubli de nos drois est sagesse, et la lâcheté, prudence. Quoique votre perversité nous ait placé entre l'ignominie et la mort, à quoi une nation magnanime peut-elle se résoudre, si ce n'est à se défendre jusqu'au dernier soupir, plutôt que de céder à une soumission si flétrissante ? Pillez, tuez et détruisez ; vous n'avez pas fait autre chose depuis 20 mois ; et quelle fin avez-vous obtenue ? vous seuls le savez. On le sait aussi dans les provinces où vous vous trouvez, où en proportion des calamités que vous leur infligez, l'insurmontable aversion avec laquelle ils vous regardent, et la hai-

ne vengeresse et éternelle qu'ils jurent à tous momens de vous vouer à jamais, se sont accrues et caractérisées.

Plier! fléchir! ces sophistes savent-ils bien ce qu'ils conseillent au peuple de toute la terre le plus tenace à leur honneur! Ce serait une disgrace sans pareille dans les annales de notre histoire, si, après des efforts si admirables, et des succès si incroyables, nous tombions aux pieds de l'esclave couronné que Bonaparte nous envoie pour roi; et pourquoi tomberions-nous à ses pieds? Afin que, au milieu de ses impies orgies, des vils scélérats qui le flattent, et des déhontées prostituées qui l'accompagnent, il désigne avec son doigt les temples qui doivent être réduits en cendres, les héritages qui doivent être divisés parmi ses odieux satellites, les vierges et les matrones qui doivent être entraînées jusqu'à son sérail, les jeunes gens qui doivent être envoyé comme tribu au Minotaure français? non, il n'est pas né pour nous gouverner, cet être impuissant et méprisable, qui souffre qu'on l'appelle Philosophe, et permet que de telles inouies atrocités soient commises en son nom, et devant ses yeux; qui prétend sans rougir, aux dépens du sang des gens qui le méprisent gouverner une nation qui, unanimement le déteste.

Ne pensez pas Espagnols que la Junta emploie ce langage pour exciter votre valeur par des expressions artificieuses. Qu'est-il besoin de mots quand les choses parlent d'elles-mêmes avec une si puissante énergie? Vos maisons sont démolies, vos temples détruits, vos champs abandonnés, et vos familles sont errantes, dispersées sur les plaines, ou précipitées dans le tombeau. Aurons-nous fait tant de sacrifices, la flamme de la guerre aura-t-elle dévoré la moitié de l'Espagne pour que nous abandonnions honteusement l'autre moitié pour une paix que l'ennemi cherche à se procurer, et qui nous sera encore plus fatale? Car d'un tel imposteur, nous ne pouvons pas nous flatter de l'espoir d'un plus grand améliorement dans les choses que celui que les Français eux-mêmes déclarent. Le Tartare qui les commande a décrété que l'Espagne n'aura ni industrie, ni commerce, ni colonies, ni l'existence d'aucun corps politique. Des paturages vastes et solitaires où les moutons sont élevés, et qui fournissent les manufactures françaises de leurs précieuses toisons, un nombre considérable d'hommes prêts à être conduits au massacre; la misère, la ruine et la dégradation dans toutes les parties de la peninsule; telle est la destinée qu'il prépare au pays le plus favorisé du ciel. S'il était possible que notre indifférence fut si grande, qu'elle nous permit d'abandonner des intérêts si chers, pourrions-nous consentir à la totale destruction de la sainte religion dans laquelle nous sommes nés, et que dans tous nos actes civils et politiques nous avons juré de maintenir? Abandonnerons-nous *les intérêts du ciel* et la foi de nos peres à la sacrilège dérision de ces frénétiques brigands; et la nation espagnole renommée dans tout le monde par sa *piété rafinée* désemparera-t-elle le sanctuaire qui, pendant sept siècles entiers, et aux dépens de mille et mille batailles nos ancêtres défendirent contre la férocité impie des terribles Sarrasins? Si ceci arrivait, les victimes qui ont déjà péri dans cette mémorable contestation éleveraient leurs têtes et nous diraient: ingrats et perfides misérables! notre sacrifice a-t-il été fait en vain? notre sang a-t-il été répandu inutilement?

Non, braves patriotes: soyez en paix, et que cette amère appréhension ne trouble pas la tranquilité de vos tombeaux. Par vos glorieux exemples vous nous avez enseigné notre principal devoir, et nous sommes convaincus que la paix que nous devons ardemment désirer, n'est pas hors de notre portée, mais qu'elle est au devant de nous. C'est par la guerre et par des combats; et à force de bravoure et d'intrépidité que doivent être obtenues cette tranquilité et ce repos dont ces malheureux nous ont privé. Craignons-nous de mourir? d'autres sont morts avant nous, et ont ainsi tenu le grand serment que nous tous avons pris. Qui nous en a dispensé? Qui a détruit cette alliance de gloire et de dangers dans laquelle nous nous sommes engagés? notre pays est désolé, nous mêmes nous sommes insultés, et traités comme un troupeau d'animaux que l'on achète, que l'on vend, et que l'on tue à plaisir. Notre Roi... Espagnols, voulez vous que vos cœurs soient animés de cette énergie qui mène à la victoire? Rappelez à votre esprit la vile et perfide manière dont cet abominable usurpateur vous l'arracha. Il prétendait être son allié, son protecteur, son ami; et en lui donnant le baiser de paix, ses embrassades ne sont que le replis du serpent qui enchaînent l'innocente victime et l'entraînent en captivité. Une telle perfidie inconnue de la civilisation moderne et à peine mise en usage parmi les barbares n'était réservée que pour être employée contre notre monarque.

nière qu'une bonne d'enfans peut se régaler *de la fille sauvage de l'Irlande*, [the Wild Irish Boy] ou des *contes merveilleux* de Lewis [Tales of Wonder] moyennant un gourdin. Il est à croire, que l'estimable société des actionnaires se sentira bientôt assez riche de son propre fonds, pour pouvoir se passer d'une source de revenu aussi chétive.

Une autre société d'actionnaires a conçu le projet très louable d'établir une académie des beaux-arts. Le local qui en renferme les premiers élémens mérite bien mieux le nom d'un temple consacré au Dieu des Arts, que celui d'une chapelle. Il consiste d'une rotonde, à laquelle on a ajouté récemment sur les deux côtés deux minces pavillons réunis par une cour. Le tout a une apparence assez bizarre, qui ne ressemble à rien, et dont il serait bien difficile de trouver une trace dans Vitruve ou Palladio. Mais après tout, il se peut, que Vitruve et Palladio ayent tort, et que l'architecte de Philadelphie ait raison.

Au-dessus de l'entrée on voit l'aigle Américain. De la manière dont il est représenté, l'épithête ordinaire d'*audacieux* ne peut lui convenir. Il y a quelque chose dans son attitude comme s'il était prêt â fléchir devant un aigle plus vigoureux ; ceci est d'un mauvais augure politique.

La collection de tableaux, qui appartient à cette institution n'est pas encore considérable. Il y en a fort peu des grands maîtres, encore ne sont-ce pas de leurs meilleures productions. On y trouve quelques Wonvermanus—et dans quelle collection n'en trouve-t-on pas ?—quelques copies médiocres de Teniers, un Rubens, &c. &c. ; mais toutes ces pièces ne semblent être destinées qu'à former une sorte d'accompagnement pour trois grands tableaux de West, à qui la ville de Philadelphie se glorifie d'avoir donné naissance. Ils représentent des scènes de Shakespeare, et le peintre fidèle à son original y semble avoir un peu forcé la nature. Le coloris n'est ni harmonieux ni suave, et le dessein parait être incorrect dans plusieurs parties. Mais j'y ai admiré l'expression des têtes, et l'ordonnanance de l'ensemble.

Cette académie naissante possède un assez grand nombre de plâtres des chefs-d'œuvres de la sculpture ancienne. J'ai salué ces vénérables monumens de l'antiquité, comme on salue un ancien ami, qu'on retrouve après une longue séparation. J'ai joui par le simple souvenir des heures, j'oserais dire des journées, où solitaire et rêveur j'ai erré autour de ces étonnantes productions d'un génie créateur, dont nous avons perdu le type.—Malheureusement les plâtres de l'académie sont entassés de manière, qu'ils sont à peu près nuls pour l'étude de l'artiste comme pour la contemplation tranquille de l'amateur. Mais cette disposition défavorable n'est que provisoire.

Les curieux qui visitent l'académie payent un droit d'entrée d'un gourdin. J'ignore si cette contribution est nécessaire au maintien de l'établissement, mais je sais qu'elle doit être préjudiciable à l'intérêt public. Le but d'une institution semblable dans ce pays ne peut guère être de former des artistes. Ceux qui auront la noble ambition de se vouer aux arts seront encore pour longtems forcés de devenir nos tributaires en visitant nos collections d'Europe. Mais il importe à une nation, qui commence à se familiariser avec les jouissances raisonnables, et peut-être même avec la corruption du luxe, que le sentiment du beau se répande et se communique dans tou-

tes les classes de la société. Depuis que notre capitale française s'est enrichie des trésors les plus précieux que le monde civilisé ait jamais possédés en ce genre, on a remarqué que le costume des femmes est devenu plus naturel, plus simple et plus élégant, que les meubles de nos appartemens ont pris des formes plus agréables ; enfin, que tous les objets manufacturés qui ont le moindre rapport avec l'art du dessein flattent bien d'avantage la vûe sans perdre de leur utilité particulière. C'est que nos ouvriers fréquentent librement et gratuitement nos musées, et les impressions du goût qu'ils y reçoivent se reproduisent dans l'ouvrage de leurs mains. Pourquoi ne chercherait-on pas à obtenir les mêmes résultats en Amérique, *autant que les circonstances peuvent le permettre* ? Mais pour cela il faudrait que les arts jouissent d'une protection plus grande, plus étendue, plus libérale. Par malheur, il y a bien ici des négocians très riches, mais les Medicis sont encore à naître.

Puisque nous en sommes aux gourdins, je ne dois pas oublier un autre établissement, où le droit d'entrée se paye au même prix. Il renferme une collection d'objets d'histoire naturelle. Au-dessus de l'entrée principale je lis ces paroles: "*Ecole de Sagesse ! ! !*" Il ne faut pas chicaner sur les mots, mais je n'ai pû m'empêcher de me rappeler à cette occasion l'inscription du superbe établissement que nous possédons dans le même genre à Paris. Elle porte : *Musée d'Histoire Naturelle.* Cela est clair, simple, modeste. Mais passons la porte. Entrons. Toute la collection est disposée dans cinq salles. Elle doit être considérée comme riche, si l'on fait attention au lieu où elle se trouve et aux difficultés contre lesquelles un simple particulier a dû lutter pour la recueillir. La partie la plus précieuse pour le véritable naturaliste consiste dans les échantillons nombreux de productions américaines qu'elle renferme. Elle possède d'ailleurs un objet unique, que les plus célèbres cabinets de l'Europe pourraient lui envier. Je veux parler d'un squelette à peu près complet du *Mammoth* ou *Mastodonte*, comme notre savant et aimable compatriote Cuvier le nomme avec bien plus de raison. Qui pourrait contempler les restes de ce monstre sanguinaire sans être frappé d'étonnement, d'admiration surtout pour celui qui appella du néant ce colosse du monde animal, et qui l'y replongea ! Combien de questions importantes en histoire naturelle et en philosophie se rattachent à ces monumens merveilleux d'un tems, dont les traditions les plus reculées ne nous ont laissé aucune trace !—Serait-il présomptueux d'espérer, que l'étude approfondie de ces ossemens antidiluviens dévoilera peut-être à nos arrière-neveux l'histoire secrette des révolutions de notre globe, et la durée de son existence. !

Mais revenons au Muséum. Cette collection d'histoire naturelle est défigurée par la surcharge d'une quantité d'objets qui n'y ont absolument que faire. C'est ainsi que dans la même salle où se trouvent les oiseaux, reptiles, &c. on voit une collection de portraits d'hommes illustres que j'aurais été bien aise de rencontrer partout ailleurs, plutôt que là ; au milieu de la même pièce est un orgue, dont les sons égrillards, réveilleraient le philosophe le plus profond de ses méditations, et—le croiras-tu—pour ne laisser rien à désirer dans ce pot-pourri universel, on y a placé jusqu'à des poupées en cire. Au moyen de cet amalgame singulier, ce lieu a plutôt l'apparence d'une exhibition de par et pour le

peuple que celui d'un endroit consacré aux études graves du naturaliste et du philosophe.

Il faut toutefois convenir, que tous ces joujoux remplissent parfaitement bien leur but. Il y avait au Muséum en même tems avec moi une société de petites bourgeoises qui ne pouvaient assez s'extasier de l'orgue et des tableaux, et surtout des poupées en cire.—Elles avaient payé chacune son gourdin.

Tu ne seras pas fàché que de la hauteur des sciences et des arts je te ramène enfin dans la sphère plus humble de la vie commune. Le caractère des nations comme celui des individus se peint souvent dans les petites choses plus encore que dans les grandes. Cette observation doit me servir d'excuse, lorsque je vais te parler du marché de Philadelphie. Le souvenir du marché des Innocens à Paris m'a fait toujours éviter soigneusement tout ce qui avait l'air d'un lieu semblable, au risque même de me détourner considérablement de mon chemin droit. Je ne me rappelle encore que trop bien les désagrémens et les difficultés que j'ai encourus pour traverser cette place fatale, et qu'un sybarite serait tenté de ranger parmi les travaux d'Hercule. Ce n'était rien que d'être éclaboussé jusqu'aux oreilles, et d'être obligé de me frayer un passage à travers les choux, la salade, les pommes, les poissons et la volaille. A tout instant j'étais coudoyé rudement par les passans, mes oreilles étaient assaillies par le tintamarre de mille voix confondues qui se disputaient, se grondaient et s'injuriaient pêlemêle, et je devais m'estimer bienheureux, si ma personne échappait à la colère de ces dragons femelles, dont Vadé nous a peint le langage énergique avec des couleurs si fraîches et si fidèles. On m'a promis qu'au marché de Philadelphie je n'éprouverais rien de semblable, et cette promesse m'a donné le courage de m'y hazarder. Je ne m'en suis pas repenti. Toutes les denrées y sont étalées sous une longue rangée de halles couvertes. Le plus grand ordre et la plus grande propreté y règnent. Grace à cette circonstance la provision sanglante du boucher y perd la moitié de ses horreurs, et la vente de plusieurs autres articles y devient presque un objet d'agrément. Van Huysum et Van Spandoenk n'ont pas donné dans leurs charmans tableaux un arrangement plus savant à leurs pots aux fleurs et à leurs corbeilles aux fruits, qu'on ne les trouve souvent ici dans la nature. D'ailleurs point de fracas, point de tumulte, point de dispute. Tout s'y passe le plus tranquillement du monde. Si tu ajoutes à cela qu'au lieu de nos grosses et lourdes poissardes, on y rencontre mainte figure de vendeuse campagnarde, qui ne siérait pas mal à une beauté citadine, et un nombre d'acheteuses plus jolies encore, tu auras du marché de Philadelphie le tableau le plus parfait, que mon faible pinceau soit capable de te donner.

Je fais des excursions fréquentes dans les environs. La saison est charmante et favorise parfaitement mon goût insatiable pour l'exercice et pour la campagne. Hier encore je fûs à Germantown, gros village situé à une petite distance de Philadelphie. Il a été fondé par des Allemands, comme le nom l'indique assez, et leurs descendans forment encore aujourd'hui la partie la plus considérable de sa population. Leurs manières ne paraissent pas absolument répondre à l'idéal de l'urbanité Attique. J'en ai vu un grand nombre devant leurs maisons, dans des attitudes, qui étaient loin d'être

pittoresques. Mon plumet et mon uniforme excitèrent en eux un intérêt de curiosité, qu'ils manifestèrent d'une façon plus franche que polie. Ce ne sont pas là les manières que j'ai rencontrées dans les classes supérieures de la société en Allemagne, lorsque j'y ai fait la guerre. Mais aussi à quelle classe appartiennent ceux qui ont quitté les chaumières de la Souabe et de la Franconie pour fertiliser les forêts de l'Amérique ?—Tout cela ne'mpêche pas que l'on ne convienne assez généralement à accorder à ces rudes enfans de la Germanie les vertus de la loyauté, de la franchise et de la sincérité. Ces qualités semblent être tellement inhérentes au caractère allemand, qu'on les retrouve avec peu d'exception chez les individus de cette nation sous tous les climats, dans tous les degrés de la civilisation, et parmi toutes les modifications, que des circonstances particulières peuvent d'ailleurs avoir imprimées à leur manières ou à leur esprit.

Les Allemands paraissent avoir porté à Germantown leurs habitudes industrieuses. Il y existe plusieurs manufactures parmi lesquelles celles de bas de laine semblent le plus prospérer. Ces bas ont un très grand débit, et ceux dont l'épiderme est épaisse et les papilles nerveuses peu developpées, les portent avec plaisir.

Je ne dois pas négliger de te dire, que Germantown est le séjour favori de la Déesse de la Santé. C'est pour cette raison, que les habitans de Philadelphie y viennent en foule passer la belle saison. La sombre architecture des maisons allemandes y est agréablement coupée par de jolies *Villas*, où les familles aisées se retirent pour jouir des plaisirs de la campagne et se mettre à l'abri des fièvres pestilentielles, qui de tems en tems désolent la cité. C'est la peur de la fièvre jaune qui fait la fortune des habitans de Germantown ; aussi l'aubergiste chez lequel je suis descendu, s'est-il plaint très amèrement de ce que cette année il n'y avait point de fièvre jaune à Philadelphie.

En me promenant le long du village, je fus frappé des sons d'un chant accompagnés d'une harpe, qui partaient d'un rez-de-chaussée. C'était la voix d'une jeune personne. Elle maniait son instrument d'une main de maître. Mais ce que j'admirais le plus, c'était les sons mélodieux de sa voix enchanteresse quoique peu étendue. Toute son ame semblait être sur ses lèvres. Je m'arrêtai stupéfait, ravi. Je crois les entendre encore ces sons si doux; tant que je vivrai ils ne cesseront de retentir dans mon oreille, dans ma mémoire et dans mon cœur !

Tu vas rire de moi, tu vas m'appeller un songe-creux, un enthousiaste. Mais non. Je connais le cœur de mon Eugène ; non, tu ne riras pas de moi.

On m'a assuré que la maison où j'avais entendu la jeune Virtuose, était le séjour d'été d'une pension de jeunes demoiselles, qui sous tous les rapports pouvait soutenir un parallèle honorable avec les meilleures et les plus brillantes institutions du même genre en Europe. Un respectable ecclésiastique,* me dit-on, y donne les instructions principales, dans lesquelles ses aimables pupilles puisent des sentimens de piété sans bigoterie, des connaissances solides et utiles sans pédantisme, et un goût épuré sans affectation. Combien les graces naturelles des jeunes américaines ne doivent-elles pas être re-

* Nous avons lieu de soupçonner que l'auteur de la correspondance a voulu parler du Rev. Dr. Staughton, premier Pasteur de l'Eglise Baptiste, et Membre de la Société Philosophique de Philadelphie.——*N. du R.*

haussées par des acquisitions aussi précieuses !

Avant de quitter Germantown je me suis reposé pendant quelques instans dans un bosquet voisin. Un torrent y a creusé une ravine profonde, dans laquelle il continue son cours en serpentant paisiblement à travers une petite prairie. Sous une touffe de vieux arbres jaillit une source cristaline, dont les eaux vont bientôt se confondre avec le ruisseau. Ce lieu semble être le rendez-vous favori de la jeunesse d'alentour. Une quantité de lettres initiales gravées sur l'écorce des arbres y servent de monumens aux tendres sentimens que ce bocage a vû naitre, ou que du moins il a nourris. Hélas ! ce sont peut-être les *seuls* monumens qui en restent. Peut-être ces sentimens ont-ils été effacés des cœurs longtems avant que la sève ne couvre la cicatrice que le burin a laissée.—Combien de sermens violés ! combien de cœurs brisés !

Il n'en sera pas de même de notre ancienne amitié. Elle a commencé au milieu des jeux innocens de notre enfance, elle se perpétuera jusqu'aux neiges de notre viellesse. Depuis les premiers jours de notre intimité les années se sont écoulées, les révolutions des empires se sont succédées, et ton ami a bû à longs traits de la coupe amère du malheur, mais les années s'écouleront, les révolutions des empires se succéderont ; et la Providence me fera goûter selon sa volonté la coupe du malheur ou celle de la joie, sans que je cesse d'être inviolablement ton

ALBERT.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES, &c.

—

FRANCE.

M. MALTE-BRUN, Danois de naissance, mais qui depuis environ dix ans a fixé sa résidence à Paris, fait paraître depuis la fin de 1807 un ouvrage périodique qui doit intéresser également l'historien, le géographe et le statisticien. Il a pour titre : *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire.* Ce journal précieux renferme un choix très bien fait des meilleurs voyages de nos jours, soit originaux, soit traduits de toutes les langues de l'Europe, dans lesquelles M. Malte-Brun est très versé. Il y a ajouté des relations inédites de voyages faits par des Français ou des étrangers. Une division particulière de l'ouvrage renferme un bulletin de toutes les découvertes nouvelles, ainsi que des recherches et des entreprises qui peuvent tendre à accélérer les progrès des sciences, particulièrement de la géographie. Chaque numéro est en outre orné d'une ou de plusieurs gravures.

Nous n'avons pas encore eu occasion d'examiner ce journal par nous-mêmes ; mais s'il nous est permis de former un jugement d'après la table des matières insérée dans d'autres ouvrages périodiques français, ainsi que d'après le mérite bien connu de l'éditeur, nous ne pouvons qu'entretenir une haute opinion de l'exécution de cet ouvrage, dont il avait paru 28 numéros à la fin de 1809.

—

MM. Fourcroy et Vanquelin avaient remarqué, il y a quelques années, qu'il exsudait un sucre concrêt, ou une sorte de manne du calice des fleurs de l'églantier nain du Pont. [Rhododendrum Ponticum] Mr. Bosc a récemment renouvellé cette observation, et il a présenté à l'Institut National quelques grains de cette substance, qui avait été recueilli de l'enveloppe du fruit, et dont plusieurs avaient environ huit dixièmes d'une ligne en diamètre. Leur

saveur et apparence extérieure n diffèrent pas essentiellement du sucre candie le plus pur.—Cette manne, selon Mr. Bosc est dissoute pendant la nuit par l'humidité de l'atmosphère; et fondue pendant le jour par les rayons du soleil, et elle n'exsude pas des plantes d'une végétation vigoureuse. C'est pourquoi on la voit si rarement. Il est probable que des plantes croissant dans des pots et abritées contre la rosée ainsi que contre le soleil, la fourniront le plus facilement. Les grains ci-dessus mentionnés avaient été recueillis d'une plante, dans laquelle toutes ces circonstances se trouvaient réunies.

Nous oserons douter si cette découverte pourra jamais conduire à des résultats utiles. Outre la difficulté de recueillir de cette manne une quantité suffisante pour servir à des usages économiques quelconques, il est connu, que cette plante possède des qualités délétères. On peut voir dans le savant mémoire du Professeur Barton sur le miel empoisonné de l'Amérique, que plusieurs plantes de la même famille communiquent des qualités délétères même au miel, qui en est préparé par les abeilles.

POESIE.

LE SILENCE.

VAUDEVILLE.

Vous, qui ne vantez, que les jeux,
Les ris, les amours et les grâces,
Laissez un moment tous ces dieux,
Qu'un sot rimeur met sur vos traces.
Du Dieu, que je chante aujourd'hui,
Belles, connaissez la puissance;
A votre aspect il s'est enfui;
Rendez-le moi; c'est le *Silence*.

L'amour sans ce Dieu protecteur
Eut déjà déserté Cythère;
Il encourage un tendre cœur
Par l'attrait puissant du mystère;
Célie au regard ingénu
Lui doit toute son innocence,
Elle peut vanter sa vertu
Tant qu'elle est sûre du *Silence*.

Un fat portant sur chaque objet
Son inconstance vagabonde,
Fait à tout le monde un secret
De ce qu'il dit à tout le monde;
L'amour discret, l'amour constant
Connait la muette éloquence,
Il sait parler en se taisant,
Il sait entendre le *Silence*.

De l'importun qui suit mes pas
L'heureux silence me dégage;
Le goût l'oppose au vain éclat
Dont on accueille un sot ouvrage.
Du songe-creux, du fanfaron,
De la fière et lâche insolence
Si le courage et la raison
Se vengent, c'est par le *Silence*.

Mieux qu'un docteur qui fait grand bruit
Il confond la fausse science,
Le langage du bel esprit
Ne vaut pas celui du silence.
Paul veut vous faire rire, il rit,
Se caresse avec complaisance,
Mais au moment qu'il s'applaudit,
Il est puni par le *Silence*.

Grâce à son pouvoir divin
Le froid Bardus a du génie,
Le plat Damis un esprit fin,
Et Cloris de la modestie.
Cléon n'ose pas hautement
Flétrir la timide innocence,
Mais il se tait plus méchamment,
Il fait médire son *Silence*.

La Sottise un jour vit ce Dieu,
L'aima, lui déclara sa flamme,
Et Is toucha par un aveu
Qu'il n'attendait pas d'une femme,
Le Silence alors lui promit
De la chérir avec constance;
La Sottise n'eût de l'esprit,
Que lorsqu'elle aima le *Silence*.

De Phillis les amans coquets
De sa beauté vantent l'empire;
Plus vite encore que ses attraits
Passent tous les vers qu'elle inspire.

Beaux madrigaux, jolis sonnets,
Fins Impromptus rimés d'avance,
Enigmes, charades, bouquets,
Tout s'engouffre au sein du *Silence.*

Je me tais, ce n'est pas le lieu
D'étaler ma vaine abondance ;
La raison approuve fort peu
Un bavard prêchant le silence.
Vous, qui goûtez mes faibles vers,
Portez bien haut votre sentence,
Et vous, censeurs toujours amers,
Gardez une fois le *Silence.*

CORRESPONDANCE.

Le désir d'encourager des talens naissans nous a engagé plusieurs fois à accorder une place dans notre feuille à des articles communiqués, qu'un goût pointilleux aurait peut-être justement rejetté. Nous craignons même d'avoir porté depuis quelque tems notre indulgence trop loin à cet égard, et nous nous voyons forcé à prévenir ceux qui voudront bien nous honorer de leurs contributions que l'intérêt de nos lecteurs exige absolument que dorénavant nous suivions une marche plus sévère.

Il nous est parvenu une Ode sur le jour de naissance de l'immortel WASHINGTON. Nous ne pouvons qu'applaudir aux sentimens qui ont dicté cette effusion poëtique, et que nous partageons bien sincèrement avec l'auteur. Si nous n'avons pas jugé à propos d'insérer cette pièce en entier dans notre feuille, c'est qu'elle ne nous a pas semblé présenter cette élévation *soutenue* des idées et du style, sans laquelle il n'y a point d'Ode. Voici les deux couplets qui nous ont fait le plus de plaisir :

Enfant chéri de la Victoire
Dans ses projets audacieux,
Cromwell au Temple de Mémoire
Croit inscrire un nom glorieux.
Mais trompé dans sa perfidie,
C'est en vain qu'à sa dynastie
Il immola la liberté.
Loin d'être un sublime héritage,
Ce nom n'a plus d'autre partage
Qu'une infâme célébrité.

Puissent les noms de tous les traîtres
Subir de pareils châtimens,
Leurs fils rougir de leurs ancêtres,
Et voir tomber leurs monumens !
Qu'un souvenir honteux flétrisse
Leur audace exterminatrice,
Leur vœux et leurs desseins pervers ;
Tandis qu'une éternelle estime
Sera le prix trop légitime
Des Bienfaiteurs de l'Univers ?

Notre aimable correspondante P . . . . nous a transmise une note sur les hommes qu'elle trouve vraiment dangereux au repos des *Belles.* Cet article mériterait sans doute une place distinguée dans un journal *conduit par une femme*, mais en notre qualité d'hommes, nous sommes un peu intéressés dans les conspirations de notre sèxe contre le sien ; elle nous pardonnera donc, si nous ne prêtons pas volontiers notre secours à la divulgation de nos moyens pour réussir

Nous tenons de la même plume la remarque très curieuse, que le mois d'Avril est particulièrement funeste à la vie des femmes, surtout à celle des femmes distinguées par leur beauté ou leurs talens. Cette observation est appuyée par une liste effrayante des femmes éminentes, que ce vilain mois a moissonnées.—D'où vient, nous sommes-nous demandés, que de si belles mains tiennent les régistres de la mort ? Madame P . . . . oublie-t-elle d'ailleurs que nous sommes en Février et que ce serait donner la fièvre à toutes les jolies femmes que de publier une pareille liste à l'approche de ce mois fatal ?—A Dieu ne plaise, que nous ne concourions à produire un si grand mal !

Les graces naturelles du style de Madame P . . . . et les touches fines de sa plume lui assureront des succès littéraires, toutes les fois qu'elle voudra traiter des sujets neufs et piquans.

Nous remercions le traducteur des pensées de Shenstone de la communication qu'il nous en a faite. Ces pensées ne sont pas très neuves, mais les vérités utiles sont toujours bonnes à répéter, surtout lorsqu'elles se présentent sous une forme concise ; et c'est par ce motif que nous les insérerons dans notre prochain numéro.

Résumé Politique.

Les nouvelles politiques n'occupent pas beaucoup de place dans ce numéro ; nous en donnerons d'avantage dans notre prochain.

Les nouvelles de Cadix du 6 Décembre font mention que le Duc de Parque ayant été informé de la dispersion de l'armée de LaMancha, s'était déterminé à faire retraite pour éviter un pareil résultat, mais qu'à son arrivée à Alaba de Tormes il avait trouvé l'ennemi en face d'où un combat désespéré s'en étant ensuivi, sa cavalerie plia au commencement ; cependant il parvint à la rallier et à repousser l'ennemi avec grand carnage. Lorsque la cavalerie était en déroute les divisions de Mandezabel et de Cazzera se trouvèrent enveloppées par l'ennemi qui leur commanda de mettre bas les armes ; mais leur intrépide chef comptant sur la valeur de la meilleure infanterie de l'Europe, forma un bataillon carré, et perçant à travers la cavalerie française fut rejoindre le grand corps de l'armée. Si la cavalerie espagnole avait fait son devoir, la victoire aurait été complette. Le Duc de Parque avec son armée sétait mis en possession de Bajar et de Porto de Pico, afin d'être en garde contre quelque attaque subite de l'ennemi.

Les troupes anglaises vers le 4 Décembre passaient journellement à Badajos pour se rendre au nord du Tage. L'opinion de plusieurs officiers était que leurs quartiers généraux ne resteraient pas longtems a cette place.

Le bruit courait à Cadix le 25 Déc. qu'une bataille avait eu lieu entre les Français et les Espagnols dans laquelle une aile des derniers avait été entièrement détruite. Cependant, on n'avait point d'avis que les Français avançassent ; et quoiqu'on fut dans la crainte qu'ils auraient définitivement du succès, on croyait qu'ils n'arriveraient pas devant Cadix avant le mois de Mai. On avait mis une partie de l'argenterie des habitans de cette ville en réquisition pour le soutien de la guerre, et on fesait la collection avec rigueur. Les vaisseaux de guerre étaient dans le port comme auparavant.

Les Anglais ont bombardé Cuxhaven le 6 Déc. mais le dommage qu'ils y ont occasionné n'est pas considérable. Seulement six ou sept maisons ont été endommagées.

Il parait que le 22 du présent mois de Février sera un jour de réjouissance dans les Etats-Unis. Partout on se prépare pour célébrer la naissance de l'immortel Washington.

La loi introduite au Congrès par M. Macon qui a passée à cette branche de la législature, n'a pas été discutée au Sénat ; et il parait qu'on n'est pas encore certain si elle recevra son approbation.

Le prix de L'Hémisphère est de dix gourdes par an, payables d'avance.

Imprimé et publié par J. J. Negrin.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XV. PHILADELPHIE, 10 MARS, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

BIOGRAPHIE.

NOTICE HISTORIQUE SUR ANDRÉ MICHAUX,

PAR MR. DELEUZE.

[Conclusion.]

De retour à Charleston le 11 avril 1796, il trouva son jardin dans l'état le plus florissant: ses pépinières étaient magnifiques, elles étaient composées non-seulement d'arbres du pays, mais d'un grand nombre d'arbres d'Europe et d'Asie qu'il avait entrepris de naturaliser en Amérique, et dont plusieurs le sont déjà, tels que l'arbre à suif (*croton sebiferum.* L.), l'olivier odorant (*olea fragans.* L.), l'arbre de soie (*mimosa julibrizin*), le *sterculia platanifolia*, L. un greadnier de Perse, etc. Son habitation lui devenait plus chère tous les jours, mais il avait épuisé ses dernières ressources, il ne lui restait d'autre moyen pour vivre que de se mettre à la solde d'un Gouvernement étranger, ou de vendre des arbres qu'il avait destinés pour sa patrie; ne pouvant s'y résoudre, il se détermina à revenir en France. Il partit de Charleston le 27 Thermidor an 4 (13 août 1796); la traversée ne fut pas malheureuse, mais le 18 Vendémiaire, comme on était à la vue des côtes de Hollande, il s'éleva une affreuse tempête: les voiles furent déchirées, les mâts brisés, et le navire échoua et s'entrouvrit sur les rochers; matelots et passagers tout était épuisé par les fatigues, et la plupart auraient péri, si les habitans d'Egmond, petit village voisin, ne leur eussent donné du secours. Michaux était attaché à une vergue, et il avait perdu connaissance, lorsqu'on l'emporta au village; il ne la reprit que quelques heures après, se trouvant auprès du feu avec d'autres habits et entouré d'environ cinquante personnes. Sa première pensée en revenant à lui, fut de demander des nouvelles de ses collections. Il apprit que les males qui contenaient ses effets se trouvant sur le pont, elles avaient été emportées par les vagues, mais on lui dit que les caisses placées à fonds de cale avaient été retirées, et il fut consolé. Malgré le mauvais état de sa santé, il fut obligé de rester un mois et demi à Egmond, et d'y travailler jour et nuit: ses plantes ayant été mouillées par l'eau de la mer, il fallut les tremper toutes dans l'eau douce, et les sécher l'une après l'autre dans de nouveau papier.

Le 5 Frimaire, 25 Novembre, il se rendit à Amsterdam où il était at-

tendu, et on l'autorisa à faire voyager ses caisses sans qu'elles fussent visitées aux douanes. Il partit le 10, et arriva à Paris le 3 nivôse ; le 4 il vint voir les professeurs du Muséum.

Il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par les savans, par les membres du Gouvernement, par l'institut national dont il était membre associé ; il avait la douceur de se réunir à sa famille et à des amis dont il était éloigné depuis dix ans, mais un chagrin cruel empoisonnait ces jouissances ; de plus de 60,000 pieds d'arbres qu'il avait envoyées en France, il n'en restait qu'un petit nombre, les belles pépinières de Rambouillet ayant été ravagées pendant les orages de la révolution : cependant voyant le calme rétabli, et se sentant la force de recommencer ses travaux, il se consola par l'espoir de réparer ses pertes. Il s'occupa d'abord à mettre en ordre les graines de ses derniers voyages, et il les partagea entre le Muséum, M. Cels et M. Le Monnier : il pria l'institut de faire un rapport sur ses collections, et MM. de Lacépède, Dolomieu, Jussieu et Cels en furent chargés ; les deux premiers relativement à la zoologie et à la minéralogie, les deux autres relativement à la botanique et à l'agriculture. Il présenta au ministre des mémoires sur l'état où il avait laissé ses pépinières d'Amérique, et sollicita les moyens de se rendre encore plus utile qu'il ne l'avait été. Ce ne fut qu'après avoir terminé ces objets, qu'il s'occupa de ses affaires pécuniaires. Depuis sept ans ses appointemens ne lui avaient point été payés, et la guerre nécessitait alors de grandes dépenses, qu'on ne lui accorda que de légères indemnités, et qu'on se crut dispensé de tenir les engagemens pris par l'ancien Gouvernement.

Pour la première fois Michaux sentait des inquiétudes sur sa situation : il se reprochait d'avoir consumé la fortune de son fils ; en travaillant pour sa patrie, il n'avait pas songé à s'enrichir, mais il s'était flatté de recouvrer son patrimoine qu'il avait sacrifié pour ses voyages. Déchu de ses espérances, ayant en vain sollicité une commission pour retourner en Amérique, et regardant comme un devoir de ne plus tenter à ses frais aucune entreprise, il était dévoré par le chagrin ; mais comme il avait une ame forte, il ne se laissa pas abattre. Il se livra au travail, et s'occupa à rédiger les observations qu'il avait faites, à mettre en ordre son histoire des chênes, et à disposer les matériaux d'une flore de l'Amérique septentrionale, et il vécut à Paris avec la même simplicité que s'il eût été encore parmi les sauvages.

Cependant M. Le Monnier ayant été attaqué de la maladie qui l'a enlevé aux sciences et à ses amis, Michaux quitta tout pour aller passer auprès de lui les momens où il croyait pouvoir lui être utile ; et apres la mort de ce protecteur respectable, il alla s'établir dans sa maison pour prendre soin de son jardin, et rendre à sa veuve les services dont il se croyait capable ; il oubliait tout pour ces devoirs chéris de la reconnaissance et de l'amitié.

Le manuscrit de l'histoire des chênes était imprimé, mais les gravures n'étaient pas terminées, lorsqu'on proposa à Michaux d'accompagner le capitaine Baudin dans l'expédition de la Nouvelle-Hollande : Michaux aurait préféré de retourner en Amérique, mais dans l'impossibilité d'y aller à ses frais, il consentit à être de l'embarquement, y mettant cette condition que si, arrivé à l'Ile-de-France, il croyait pouvoir

employer son temps d'une manière plus utile, il n'irait pas plus loin. Il partit en effet le 27 Vendemiaire an 9, et il arriva à l'Ile-de-France le 25 ventose.

Pendant la traversée, tous ses compagnons de voyage s'attachèrent à lui : son âge et son caractère lui avaient fait prendre un ascendant extraordinaire sur les autres naturalistes ; il enflammait leur zèle, chacun voulait l'imiter. Les vaisseaux ayant relâché à Ténérif, il alla herboriser sur les montagnes ; il ne rentrait que bien avant dans la nuit et toujours chargé de graines et de plants enracinés. A l'Ile-de-France, le luxe de la végétation le transporta : les plantes lui paraissaient avoir un port plus magnifique que celles de Perse et de l'Amérique septentrionale. Il passait souvent plusieurs jours dans les bois seul avec un nègre, n'ayant d'autre nourriture qu'un morceau de pain ; dormant sous les arbres, et ne revenant que lorsqu'il avait fait une abondante récolte.— Dans ces herborisations il portait toujours des graines des arbres qu'il croyait pouvoir se naturaliser dans le pays ; et M. Deschamps qui arrive de l'Ile-de-France, nous a assuré qu'en herbosisant sur les montagnes, il y avait trouvé un grand nombre de chênes de quelques pouces de hauteur qui venaient très-bien, et qui avaient été semés par Michaux.

Un jour, pendant son absence, on enfonça la porte de son appartement, on lui prit cent piastres et un rubis précieux qu'il avait apporté de Perse : craignant de perdre du temps en démarches infructueuses, il ne fit aucunes recherches, il ne se plaignit même pas. Il accepta franchement les services de l'amitié qui lui furent offerts par le docteur Stadman, savant naturaliste, et par M. Martin de Montecamp, dont il avait été le compagnon de voyage dans les déserts de l'Arabie. Celui-ci l'engagea à s'établir dans son habitation, où il lui donna un carré de terre et un noir pour le servir ; bientôt ce carré fut planté des productions les plus intéressantes de l'Ile ; il était nécessaire de les réunir et de les élever ainsi dans un dépôt pour les envoyer ensuite au Muséum.

Déjà six mois s'étaient écoulés depuis le débarquement, et le capitaine Baudin se préparait à faire voile pour la Nouvelle-Hollande, mais Michaux qui avait pris des informations sur Madagascar, brûlait du désir d'aller seul visiter cette île. Il jugeait que le nombre des botanistes étant assez considérable sur les vaisseaux, il se rendrait plus utile en exploitant une contrée moins éloignée de la France, et dont les productions ne nous sont pas mieux connues. Comme en annonçant son projet il craignait d'entraîner quelques personnes de l'équipage, il garda le secret jusqu'à l'avant-veille du départ ; quoiqu'en prenant si peu de temps, il courût risque de perdre une partie de ses effets. Il se sépara donc du capitaine Boudin, en promettant de lui remettre à son retour, une riche collection. Il écrivit à Paris au ministre de l'intérieur pour lui faire part de ses motifs, et il adressa à un membre de l'institut des instructions trés-détaillées sur les cultures de la colonie et sur les moyens de la rendre plus florissante. Il écrivit en même-temps à son frère et à son fils pour leur demander les choses nécessaires à l'exécution de son projet.

M. Bory-Saint-Vincent, avec qui il s'était lié d'amitié pendant le voyage, et qui était aussi resté à l'Ile-de-France, partant pour l'Ile de Bourbon dont il voulait étudier l'histoire naturelle, Michaux le pria de

lui envoyer toutes les graines qu'il pourrait recueillir, et beaucoup de plants enracinés. M. Bory n'y manqua point, et en repassant pour revenir en France, il trouva ces plants dans le meilleur état. Michaux était sur le point d'aller à Madagascar ; il exposa à M. Bory les détails de son plan : il avait appris que l'île est habitée par trois races d'hommes ; sur la côte occidentale ce sont des nègres ; au nord et à l'est ce sont des Arabes qui y sont venus depuis environ trois cents ans ; dans l'intérieur est un peuple assez civilisé, soumis à un gouvernment régulier, ayant des arts, désirant acquérir des connaissances, et hospitalier quoique se méfiant des étrangers. C'était chez ce peuple qu'il voulait aller s'établir ; il se flattait d'y être bien reçu, d'y introduire la culture des légumes et des fruits d'Europe, d'élever auprès de son habitation de jeunes plants, et de les faire passer à l'Ile-de-France, où ils seraient soignés, en attendant une occasion favorable pour Paris. Il partit donc pour Madagascar à la fin de prairial, après s'être assuré des moyens de correspondance. Il aborda sur la côte orientale et la parcourut l'espace de vingt lieues. Avant d'aller dans le centre de l'île, il voulait avoir établi sur la côte un jardin où un homme intelligent pût recevoir et cultiver les jeunes plants qu'il lui enverrait. Ayant trouvé près de Tamatade un terrain favorable à ses vues, il se mit à le défricher. Les Madegasses qu'il employait travaillant trop lentement à son gré, il se mettait lui-même à l'ouvrage avant le jour, et ne quittait qu'après le coucher du soleil. Le sol une fois préparé, il le planta de tout ce qu'il put recueillir dans ses herborisations. Ses amis, connaissant le danger du climat, avaient voulu le détourner de son projet, ils lui avaient sur tout recommandé d'éviter la fatigue, et de ne point séjourner dans les plaines voisines de la mer : mais il prétendait s'être fait un tempérament qui résistait à tout, et il ne voulut jamais s'assujettir à aucune précaution. Sa santé ne fut point altérée pendant quatre mois, mais au commencement de frimaire an XI, comme il se disposait à partir pour le centre de l'île, il fut attaqué de la fièvre du pays qui l'emporta au second accès. Quelques jours plus tard, il se fût trouvé dans les montages où l'air est salubre. Il était dans la force de l'âge : pendant dix ans encore, il pouvait être le bienfaiteur des peuples chez lesquels il serait allé chercher des végétaux propres à enrichir sa patrie. Il avait laissé des amis dans tous les pays où il avait vécu ; sa perte y fera verser des larmes, et son nom y sera conservé d'autant plus long-temps, que par-tout il est attaché à des services rendus, dont les témoignages existent et se renouvellent. Depuis la Floride jusqu'au Canada, il a introduit des plantes nouvelles, et l'on ne voyagera ni en Perse, ni en Afrique, ni dans le vaste continent de l'Amerique septentrionale, sans trouver quelque famille qui dise : "Voilà des arbres que nous devons à André Michaux."

En France le jardin du Muséum, ceux de M. Cels, de M. Le Monnier et de plusieurs curieux offrent un grand nombre de plantes qu'on doit à ses recherches : mais ce qui est infiniment plus utile, c'est qu'il a répandu parmi nos cultivateurs une foule d'arbres dont il a envoyé une grande quantité de graines. Ces arbres étaient connus, mais on en trouvait seulement quelques individus fort jeunes chez des amateurs : ils sont aujourd'hui très-multipliés, et seront bientôt une grande richesse pour le sol de la France, où ils réussissent en pleine terre : de ce

nombre sont le noyer pacanier (*juglans pacan.* Ayt.) dont le bois est très-beau pour faire des meubles, et dont la noix donne une huile excellente ; le cyprès chauve (*cupressus disticha.* L.) qui vient si bien dans les terrains inondés où d'autres arbres ne peuvent croître, et qui est employé à divers usages ; une nouvelle espèce de tupelo (*nyssa caroliniana.* Lamarck.) très-propre à faire des moyeux de roue ; le quercitron (*quercus tinctoria.* Bart.) si recherché pour la tannerie et la teinture ; le chêne verd de Caroline (*quercus virens.* Ayt.) qui prend un accroissement rapide dans les plages sablonneuses exposées aux vents orageux de l'océan, où presque aucun arbre ne peut exister, et dont le bois est excellent pour la construction des navires ; le cirier de Pensylvanie, qui pourrait féconder les landes marécageuses des environs de Bourdeaux ; des frênes, des érables, des tulipiers, etc. qui dans certains terrains sont bien préférables aux arbres indigènes, et pour leur beauté et pour les usages auxquels ils peuvent être employés. Enfin plusieurs plantes qui sont des objets de commerce, telles que l'anis étoilé et le jalap : il a trouvé ce dernier en Caroline, il l'a élevé dans son jardin, et son fils l'ayant apporté au Muséum, on s'est assuré qu'il est le même que celui de la Véra-Crux, et qu'il résistera aux hivers dans nos départemens du midi.

Une constitution robuste, une santé qui n'avait point été altérée, l'habitude de se suffire à lui-même, donnaient à Michaux une grande confiance en ses forces ; à cinquante-deux ans, il ne prévoyait pas même, que son tempérament dût s'affaiblir. Toujours occupé de son voyage en Amérique, il en avait arrêté le plan dans tous les détails, et l'exécution de ce plan exigeait dix ans de fatigues. C'était après avoir connu toutes les contrées situées à l'ouest des Apalaches, depuis le Mexique jusqu'au pays des Esquimaux, après avoir établi des relations entre les Etats-Unis et les peuplades dispersées dans ces régions immenses, entre l'Amérique et l'Europe, qu'il se proposait de revenir en France. Il paraît difficile de trouver un voyageur qui ne soit point effrayé d'une telle entreprise. D'ailleurs Michaux était accoutumé à vivre avec les sauvages ; il savait plusieurs langues, il était connu dans les cantons les plus reculés de l'Amérique septentrionale. Son fils ayant été envoyé par le Gouvernement pour faire revenir de Charleston les arbres qui restaient dans ses pépinières, et pour disposer ensuite du terrain, profita de quelques mois qui lui restaient pour aller visiter le Kentucky et le Tenessee dont son père lui avait souvent parlé avec enthousiasme. Il s'enfonça à 300 lieues dans les terres au-delà des Alléganis, en descendant l'Ohio. Les habitations sont fort écartées les unes des autres. Dès qu'il se nommait, on lui faisait un accueil amical, et on allait chercher des gens qui avaient connu son père, et qui ayant reçu de lui soit des graines, soit des instructions sur la culture, bénissaient sa mémoire et faisaient des vœux pour son retour.

Michaux était d'un caractère franc quoique d'une humeur taciturne ; il faisait peu de démonstrations d'amitié, mais si on lui demandait un service, rien ne lui semblait difficile. Ayant rencontré en Amérique plusieurs Français infortunés, il leur ouvrit sa bourse, et leur procura des ressources : on en voit la preuve dans la note de ses dépenses, où le nom de ceux qu'il avait obligés est en blanc. Son extrême simplicité et le goût de l'indépendance qu'il avait pris dans sa vie errante et soli-

taire, lui donnaient un extérieur singulier, mais cette singularité ne tenait nullement au désir de se faire remarquer. *Ses manières n'étaient celles d'aucun pays particulier, parce qu'elles convenaient également à tous.* Il n'était ni un Français, ni un Anglais, ni un Canadien, mais par-tout on le trouvait plus rapproché des naturels que ne l'aurait été tout autre étranger. Il prenait peu de part à la conversation, parce qu'il ne disait et n'écoutait que des choses utiles. Passait-il dans une ville, il visitait les marchés et s'informait d'où venaient toutes les denrées ; dans les campagnes, il interrogeait les habitans sur les plus petits détails relatifs à la culture ; à une activité qui ne lui permettait pas de perdre un moment, il réunissait une patience qui ne se lassait jamais.

Ses qualités morales étaient si bien connues, que lorsqu'on l'envoya en Amérique, après avoir fixé son traitement, on lui donna une lettre de crédit illimitée, avec laquelle il pouvait toucher, dans les villes où il passerait, tout l'argent nécessaire pour les acquisitions qu'il jugerait convenables, et pour les frais de ses voyages : son reçu était une lettre-de-change que le Gouvernement promettait d'acquitter. Michaux ne fit jamais usage de cette lettre que pour l'objet particulier auquel elle était destinée, et ne se fit jamais payer de ses appointemens ; aussi n'a-t-il laissé à son fils que la plus petite partie de la fortune avec laquelle il était né. Mais il reste à ce jeune homme un nom considéré, les connaissances par ses travaux et ses voyages avec son père, et des titres à la faveur du Gouvernement.

Michaux n'a pas laissé beaucoup d'ouvrages, parce que voyageant continuellement il n'a pas eu le temps de rédiger ses observations ; il a jugé plus utile d'introduire en Europe des plantes nouvelles, que de les décrire. Nous avons cependant de lui, 1. une histoire des chênes de l'Amérique septentrionale, écrite en Français, et précédée d'une introduction qui contient des remarques curieuses sur les chênes en général. Elle présente la description et la figure de vingt espèces et de plusieurs variétés, rangées dans un ordre méthodique, d'après la forme des feuilles et la fructification annuelle et bisannuelle. Rien de ce qui est relatif à la culture n'y est oublié, et on indique avec soin les parties de la France où il serait avantageux de naturaliser chaque espèce.

2. Un mémoire sur les dattiers, avec des observations sur les moyens de faire fleurir l'agriculture dans les colonies occidentales, en y introduisant plusieurs arbres de l'ancien continent. *(Voyez journ. de phys. floréal an 9.)*

Une flore de l'Amérique septentrionale, publiée depuis son départ, d'après ses notes et ses herbiers. Cette flore écrite en latin, et enrichie de 52 gravures, présente le caractère de plus de 1700 plantes sur lesquelles il y a environ 40 genres nouveaux. Ce qui rend cet ouvrage précieux, c'est l'indication exacte des localités. En nous disant à quelle latitude, à quelle élévation, et dans quel sol se trouvent les plantes, il nous apprend non-seulement où l'on peut les retrouver, mais encore sous quel climat elles peuvent être cultivées avec succès.

L'administration du Muséum sentant le prix des services qu'André Michaux a rendus aux sciences naturelles, et en particulier à cet établissement, a arrêté que son buste serait placé sur la façade de la serre tempérée, avec ceux de Commerson, de Dombey et des autres voyageurs qui ont enrichi ses collections.

GEOGRAPHIE.

—

VOYAGE.

—

Description de Sydney-Town, capitale des colonies anglaises dans la Nouvelle-Galles du Sud, [New South Wales] *par M. Péron, un des naturalistes qui accompagnèrent l'expédition faite par ordre de Bonaparte dans l'Hémisphère Méridional, de* 1800 à 1804.*

Ce fût le 27 Juin au soir, dit M. Péron, que notre vaisseau arriva en vûe de Port Jackson, et peu de jours après les deux autres arrivèrent heureusement dans le port, après s'être trouvé dans le plus grand danger pendant quelques momens, par l'obstination du capitaine Baudin, commandant en chef de l'expédition.

Notre arrivée à Port Jackson n'excita pas parmi les colons autant de surprise, qu'on aurait pû s'y attendre ; mais quant à nous, nous fûmes extrêmement étonnés de l'état florissant dans lequel nous trouvâmes cet établissement singulier et éloigné. La beauté du port attira d'abord toute notre attention. Port Jackson, dit le capitaine Philip, [dont la description n'est pas du tout exagérée] s'ouvre par une entrée qui n'a pas plus de deux milles en travers, jusqu'à ce que vous voyiez devant vous un port spacieux avec une profondeur d'eau suffisante pour les plus grands vaisseaux, et assez d'espace pour contenir en parfaite sécurité tout le nombre de navires qu'il serait possible de réunir à la fois. Un millier même de vaisseaux de ligne pourraient y manœuvrer aisément. La baye prend une direction occidentale, s'étend à la distance de treize milles dans l'intérieur, et n'a pas moins de cent petites anses formées par des langues de terre fort étroites, qui offrent un abri excellent contre les vents, de quels quartiers qu'ils puissent souffler.

Vers le milieu de ce port magnifique et sur ses bords méridionaux, dans une des anses principales, s'élève Sydney-Town, la capitale du comté de Cumberland, et de toutes les colonies anglaises dans cette partie du monde. Elle est située à la base de deux collines contigues l'une à l'autre, et jouissant de l'avantage d'une petite rivière, qui la traverse entièrement, cette ville naissante présente un aspect agréable et pittoresque tout à la fois. A la droite et à l'extrêmité septentrionale de Sydney-Cove, vous voyez la batterie principale, qui est construite sur un rocher d'un accès difficile. Six pièces de canon protégées par un retranchement de gazon, croisent leur feu avec celui d'une autre batterie, dont je ferai mention tout à l'heure, et défendent ainsi l'approche du fort et de la ville de la manière la plus efficace. Plus loin paraissent les grands bâtimens qui forment l'hopital, et qui sont capables de contenir deux ou trois cents malades. Parmi ces bâtimens, il y en a un, particulièrement digne d'attention, puisque toutes ses parties ont été préparées en Europe et transportées sur les lieux par l'escadre du Commodore Philip, de manière que peu de jours après son arrivée il y avait un hôpital prêt à recevoir ceux de l'équipage, qui étaient malades. Du même côté de la ville, sur la côte de la mer, on remarque un très beau magazin, jusqu'auquel les plus

* Nos lecteurs se rappelleront que cette expédition fût envoyée par Bonaparte, peu de tems après qu'il eût pris la dignité consulaire. Elle était formée des vaisseaux nommés le Géographe, le Naturaliste et le Casuar. Ils touchèrent d'abord à l'Isle de France, et visitèrent ensuite plusieurs isles dans la mer des Indes ; mais le grand objet des savans qui l'accompagnèrent, parait avoir été de s'assurer de l'etat actuel et des avantages naturels de la colonie anglaise de Botany-Bay, dont ils ont donné une description detaillée et fort intéressante.

grands vaisseaux peuvent arriver pour décharger leur cargaison. Dans la même direction se trouvent plusieurs bassins appartenant à des particuliers, où l'on construit des bricks et des cutters de diverses dimensions pour le service du commerce intérieur ou extérieur de la colonie. Ces navires, qui portent de cinquante à trois cents tonneaux sont entièrement bâtis avec le bois du pays ; les mâts même proviennent des forêts de la colonie.

La découverte du détroit, qui sépare la Nouvelle Hollande du pays de Van Diemen fût faite dans une simple chaloupe servant à la pêche de la baleine, et commandée par un M. Bass, chirurgien du vaisseau La *Reliance*. On peut dire que ce petit bâtiment a été consacré à cette grande découverte et navigation hazardeuse, car on le conserve dans le port avec une sorte de vénération religieuse. On a fait de la quille quelques tabatières, que leurs possesseurs montrent avec une jalouse fierté, et le gouverneur lui-même crût qu'il ne pouvait faire à notre chef un présent plus agréable, qu'une pièce du bois de cette chaloupe enchassée dans une grande boëte à cure-dents en argent, autour de laquelle on avait gravé les details les plus remarquables relatifs à la découverte du détroit de Bass.

C'est à l'endroit appellé *Hospital-Creek* que les navires des particuliers déchargent leur cargaison. Au-delà de l'hôpital, sur la même ligne se trouve la prison, qui a plusieurs donjeons capables de contenir de cent cinquante jusqu'à deux cents prisonniers ; elle est entourée d'un mur haut et épais, et une garde nombreuse y fait le service jour et nuit. A une petite distance de la prison est le magazin pour la réception du vin, des liqueurs spiritueuses, des provisions salées, &c. Sur le devant est la place d'armes, où la garnison fait parade tous les matins accompagnée d'une bande de musique nombreuse et bien composée, qui appartient au régiment de la Nouvelle Galles du Sud. Toute la partie occidentale de cette place est occupée par la maison du Lieutenant Gouverneur Général, derrière laquelle est un grand jardin digne de l'attention du philosophe et du naturaliste à raison du grand nombre de végétaux utiles qui y sont cultivés ; et que son respectable possesseur actuel, M. Patterson, voyageur distingué et membre de la Société royale de Londres, s'est procurés de toutes les parties du monde. Entre la maison et le magazin, mentionnés tout à l'heure, se trouve l'école publique. C'est là qu'on instruit dans les principes de la religion, de la morale et de la vertu, les jeunes femmes qui sont l'espérance de la colonie naissante, mais dont les parens ou sont trop dégénérés ou trop pauvres pour leur donner une éducation convenable. Dans cette école publique cependant, qui se trouve sous la direction de matrones respectables, elles sont instruites depuis leurs plus tendres années dans tous les devoirs d'une bonne mère de famille. Tel est un des grands avantages de l'excellent système colonial établi dans ces régions éloignées.

Derrière la maison du Lieutenant Gouverneur Général, on a déposé les légumes secs et le bled appartenant à l'état. C'est une espèce de grenier public destiné à approvisionner les troupes et le peuple, qui reçoit sa subsistance du gouvernement. Les casernes occupent un carré considérable sur le devant, et ont plusieurs pièces de campagne ; les édifices servant au logement des officiers se trouvent sur les côtés ou aux extrêmités du corps du logis principal, et le magazin à poudre est

au milieu. Près de là les principaux officiers civils et militaires s'assemblent dans une petite maison particulière. C'est une espèce de café maintenu par souscription où il y a divers amusements, particulièrement des billards, auxquels tout le monde peut jouer gratuitement. Derrière la place d'armes, se trouve une grande tour quarrée, qui sert d'observatoire aux officiers anglais, qui étudient l'astronomie ; à côté de cette tour on a posé les fondemens d'une église, dont l'édifice ci-dessus mentionné doit former le clocher ; mais comme la construction d'un bâtiment semblable exige beaucoup de tems, de travail et de dépense, les gouverneurs ont jusqu'ici négligé de mettre ce plan en exécution, préférant sans doute, de former d'abord les établissemens indispensablement nécessaires à la conservation de la colonie. En attendant le service divin a lieu dans un des appartemens du grand magasin à bled. Deux jolis moulins à vent terminent de ce côté la file des principaux édifices publics. Il y avait sur la petite rivière qui traverse la ville, un pont en bois, qui avec une belle chaussée remplit pour ainsi dire tout le fonds de la vallée. Nous y passâmes, afin de jetter un coup d'œil rapide sur la partie orientale de Sydney-Town. Avant notre départ ce pont en bois fût détruit, pour faire place à un autre, qui devait être construit en pierre ; en même tems le gouvernement fit construire près de cet endroit un moulin à eau et des écluses très fortes pour contenir l'eau du ruisseau ou pour arrêter celle des marais, qui coule à une distance considérable dans la vallée, et qu'on pourrait employer avec avantage pour faire tourner le moulin.

A l'extrêmité orientale de l'anse se trouve une seconde batterie, dont le feu se croise avec celui du poste principal. La batterie, dont je parle à présent, fut démantelée au moment de notre arrivée à Port-Jackson ; mais elle a été remise en ordre depuis notre départ. Sur la côte, aux approches de la ville, est une petite saline, où les américains qui en 1795 obtinrent la permission de s'établir à cet effet à Port-Jackson, faisaient la plus grande partie du sel qu'on use dans la colonie. Plus loin, et vers le fonds du port, est la partie appellée *Government-Creek*, puisqu'elle est réservée aux agents et vaisseaux de l'état. Entre ce *creek* et la saline, est l'endroit où l'on écoue et carène les vaisseaux. Les quais formés par la nature sont si perpendiculaires et si commodes, que sans aucun travail ou dépense de la part des anglais, les plus grands bâtimens peuvent y aborder avec parfaite sécurité. Près de *Government-Creek* sont trois magasins publics, l'un desquels contient tous les articles nécessaires aux divers besoins de la vie domestique, tels que de la poterie, des meubles, de la batterie de cuisine, des instrumens d'agriculture, &c. Le nombre de ces articles qui y sont amassés, est vraiment étonnant, et la manière dont ils sont distribués, est sage et salutaire. Dans ce pays éloigné les marchandises de l'Europe sont si chères, qu'il aurait été presque impossible au peuple de se procurer celles qui sont indispensables pour les besoins ordinaires de la vie. C'est pourquoi le gouvernement anglais a anticipé ces besoins, en remplissant de grands magasins de tous les articles qui peuvent être requis, et qui tous sont délivrés aux colons à des prix fixes extrêmement modiques, et quelquefois même au-dessous des prix de l'Europe. Mais pour prévenir les spéculations de l'avarice ou la délapidation, personne n'est admise dans ces dépôts sans un ordre écrit

du gouverneur, dans lequel les articles dont le porteur a besoin, sont spécifiés. Dans une autre maison on conserve des uniformes et autres vêtemens pour les troupes et les déportés, ainsi qu'une grande quantité de voiles et de cordages pour les vaisseaux du gouvernement. Le dernier des trois édifices, dont je viens de parler, est une espèce de manufacture publique dans laquelle travaillent les femmes déportées. Derrière ces magasins est la maison du gouverneur, bâtie dans le style italien, et entourée d'une colonnade aussi simple qu'élégante, et qui a devant elle un beau jardin, qui s'étend jusqu'á la côte. On peut déjà voir dans ce jardin le pin de *Norfolk-Island*, le superbe *Columbia*, croissant à côté du bambou de l'Asie ; plus loin on remarque l'orange du Portugal et la figue des Canaries, mûrissant à l'ombre du pommier de France ; le cerisier, le pêcher, le poirier et l'abricotier sont entremêlés avec les Banksia, Metrosideros, Correa, Melaleuca, Casuarina, Eucalyptus et un grand nombre d'autres arbres indigènes. Au-delà du jardin du gouvernement et sur le revers d'une colline voisine se trouvent le moulin à vent, la boulangerie et les fours de l'état, où l'on fait le biscuit pour les vaisseaux. Ils peuvent fournir de quinze á dix huit cens livres par jour. Non loin d'une petite anse voisine, à un endroit que les indigènes appellent Wallamoula, se trouve la charmante habitation du commissaire général M. Palmer ; un ruisseau d'eau limpide passe devant elle et se jette dans l'anse qui forme en ce lieu un bassin parfaitement sûr et commode. C'est là que M. Palmer a fait construire plusieurs petits navires, qu'il employe à la pêche de la baleine et des phoques, ou éléphants de mer, soit à la Nouvelle-Zélande ou dans le détroit de Bass. Les briqueteries voisines fournissent une quantité considérable de briques et de tuiles pour les édifices publics et privés de la colonie.

A une petite distance au Sud de Sydney-Town, et à la gauche de la grande route, qui conduit à Paramatta, on remarque les restes du premier gibet qui fût élevé sur le continent de la Nouvelle Hollande. L'accroissement continuel des habitations ayant porté la population tout autour, on lui en a substitué un autre, qui a été élevé plus loin dans la même direction et près du village de Brickfield. Ce village qui consiste d'une quarantaine de maisons, renferme plusieurs fabriques de tuiles, de poterie, de fayence, &c. Son site est agréable, et le sol moins stérile que celui de Sydney est plus adapté aux divers genres de culture qui ont été introduits dans ces régions éloignées.

La grande route mentionnée cidessus, traverse le milieu de Brickfield, tandisqu'un ruisseau coule dans une direction opposée ; entre ce village et Sydney-Town se trouve le cimetière public, qui est déjà devenu un objet d'intérêt et de curiosité au moyen de plusieurs monumens frappans qui y ont été élevés, et dont l'exécution est beaucoup meilleure qu'on n'aurait dû s'y attendre raisonnablement eu égard à l'état des arts dans une colonie si jeune.

Une multitude d'objets également intéressants, appellèrent notre attention de tous côtés. Dans le port nous vîmes rassemblé un nombre de vaisseaux qui étaient arrivés de différens ports du monde, et dont la plûpart étaient destinés à faire des voyages nouveaux et difficiles. Quelques-uns d'entre eux étaient venus des bords de la Tamise ou du Shannon, pour faire la pêche de la baleine sur les côtes glacées de la Nou-

velle Zélande ; d'autres destinés pour la Chine, après avoir déposé la cargaison qu'ils avaient reçue du gouvernement anglais pour cette colonie, se préparaient à faire voile pour l'embouchure de la rivière jaune, tandis que quelques autres chargés de charbon de terre, étaient sur le point de porter ce combustible précieux dans l'Inde et au Cap de Bonne Espérance. De moindres navires étaient en chemin pour le détroit de Bass, pour y recevoir les peaux receuillies par un petit nombre d'individus, qui s'étaient établis sur les isles de ce détroit pour prendre les animaux marins qui les fréquentent. D'autres navires d'une construction plus forte que ceux dont nous venons de parler, munis d'un équipage plus nombreux et plus hardi, et pourvus de toutes sorte d'armes étaient prêts à faire voile pour la côte occidentale de l'Amérique. Chargés de diverses espèces de marchandises, ils devaient à force d'armes, faire sur les côtes du Pérou un commerce de contrebande, qui ne pouvait manquer d'être très avantageux aux avanturiers qui y étaient engagés. Ici on préparait une expédition pour faire le commerce des pelleteries avec les peuplades de la côte N. O. de l'Amérique. Là toutes les mains étaient engagées à expédier une flotte de vaisseaux de provisions pour les isles des Navigateurs, des Amis, et de Société, afin de procurer à la colonie des provisions salées. Dans le même tems, l'intrépide capitaine Flinders, ayant effectué sa jonction avec son vaisseau compagnon la Lady Nelson se préparait à continuer son grand voyage autour de la Nouvelle Hollande ; voyage qui fût terminé bientôt après par les plus grands désastres. Enfin, le port de Port-Jackson, était devenu familier à cette époque aux navigateurs américains, et leur pavillon y flottait sans cesse pendant notre résidence.

Toutes ces grandes opérations maritimes donnaient à cette place un caractère d'importance et d'activité bien au-delà de ce que nous nous attendions de voir sur des côtes à peine connues même de nom, aux Européens, et l'intérêt que nous prenions à cette scène était égal à notre admiration.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES, &c.

ALLEMAGNE.

M. *Adelung* à qui la littérature allemande est infiniment redevable, et qui plus que tout autre savant a contribué à perfectionner la langue allemande, à réduire la grammaire à des principes fixes, et à lui donner une précision philosophique, a terminé depuis peu sa carrière active et utile. Le dernier ouvrage auquel ce savant travaillait, porte le titre de *Mithridates*. Cet ouvrage d'une érudition vraiment étonnante, devait renfermer une esquisse philosophique et analytique de toutes les langues, anciennes et modernes, divisées en classes et en familles. Malheureusement la mort a enlevé l'auteur, pendant que le premier volume était sous presse, et ce volume ne renferme que les langues orientales. Ceux qui ont lu cette excellente production ne sauraient assez admirer non seulement l'érudition profonde qu'il renferme, mais encore la sagacité et le discernement avec lesquels l'auteur a disposé ses matériaux. Il y donne son opinion relativement à l'origine de l'espèce humaine et au berceau de la civilisasion, qu'il place dans la haute Asie, en suivant l'analogie et l'étimologie des langues orientales. Le second volume contiendra toutes les langues de l'Europe, divisées en six familles principales. Tout ce qui est rela-

tif à celle qu'il nomme Celtico-Gallo-Cimbrique, formant six feuilles, était imprimé avant la mort de l'auteur. Heureusement il a eu le tems de choisir un collaborateur très habile dans la personne du Professeur *Vater* de Halle, à qui les héritiers d'Adelung ont fidèlement trasmis ses manuscrits. Parmi les matériaux destinés pour le second volume, on a trouvé toutes les particularités concernant la langue Galique qui avaient été fournis à Adelung par *F. Macdonald;* d'autres relatives aux langues slavonnes, lui avaient été communiquées par le savant *Dobrewsky*, et d'autres enfin sur la langue Hongroise par le Professeur *Kumi.* Après tout, il y a assez de matériaux pour les langues d'Europe, à l'exception peut-être du grec primitif, sur lequel les recherches d'Adelung n'ont pas jetté beaucoup plus de lumières que celles de ses prédécesseurs. Les troisième et quatrième volumes traiteront des langues de l'Amérique et de celles des isles de la mer du Sud. C'est dans cette partie, comme on peut le concevoir aisément, que les manuscrits d'Adelung sont le plus défectueux ; mais le public apprendra avec d'autant plus de plaisir, que pour remplir cette lacune, M. *de Humboldt* a généreusement transmis à son ami, le Professeur Vater, tous ses manuscrits relatifs aux langues de l'Amérique.

—

M. *de Goethe*, dont le génie universel embrasse le vaste empire de la nature et de l'art, s'occupe actuellement d'un ouvrage sur l'Optique, et publiera, à ce qu'on espère, sous peu, les résultats de ses recherches ingénieuses.

—

M. *Riem* est sur le point de publier un nouveau système de Pasigraphie ou écriture universelle. Les seuls signes, dont il fait usage sont des figures Arabes, et deux lignes, l'une perpendiculaire et l'autre horizontale.

—

M. WIELAND, qu'on peut appeller le Voltaire de l'Allemagne, continue ses travaux littéraires à un age très avancé. Il a fait imprimer récemment à Zuric une traduction des lettres de Ciceron, accompagnée d'un commentaire. Cet ouvrage est précédé d'une préface, dans laquelle le traducteur développe le mérite et l'intérêt des lettres de l'orateur Romain et les principes qui l'ont guidé dans sa traduction.

—

M. HOFMANSEGG fera paraître incessamment un ouvrage superbe sur les plantes du Portugal et du Brésil. Il surpassera en beauté et en magnificence tout ce qui a été fait jusqu'ici en ce genre. L'auteur a consacré à la publication de cet ouvrage la somme de 40,000 écus de France ; chaque exemplaire coûtera cent guinées, et néanmoins on dit que les fraix sont déjà couverts par les souscriptions. L'Empereur de Russie a souscrit pour seize exemplaires.

MELANGES.

Suite des Pensées insérées dans le dernier numéro.

1.

Il n'y a pas beaucoup de marchandises plus singulières que les livres. Imprimés par des gens qui ne les entendent pas, vendus par des gens qui ne les entendent pas ; reliés, critiqués et lûs par des gens qui ne les entendent pas, ils sont même souvent écrits par des gens qui ne les entendent pas.

2.

Rien n'est plus difficile à conduire

qu'un sot qui a des prétentions. Flattez sa folie, et il se cabre ; traitez-le comme il le mérite, et il rue.

3.

Il faut quelquefois beaucoup de courage pour oser suivre toute sa raison et tout son cœur, sans se laisser importuner par les criailleries des sots et des méchants.

4.

On ne conçoit pas assez tout ce que l'homme peut, lorsqu'il veut bien, et qu'il veut toujours. Cette force de la volonté tient souvent lieu de génie, et sans elle le génie lui-même est impuissant.

5.

L'enthousiasme qui ne repose que sur des illusions, n'a qu'un moment ; celui que nous éprouvons pour ce qu'il y a de vraiment beau, grand, noble et généreux, est éternel, et chaque jour lui donne de nouvelles forces.

6.

Il est souvent bien difficile d'accorder ensemble les devoirs que le monde nous impose, et ceux qui nous sont dictés par notre cœur. Dans ce conflit la prudence seule peut faire les parts, et concilier jusqu'à un certain point deux arbitres si opposés.

7.

Il y aurait parmi les hommes bien moins de mal-entendus, et par conséquent moins de misère, s'ils savaient se communiquer mutuellement leurs pensées avec franchise et loyauté. C'est la fausse honte, la fausse retenue, le faux soupçon, et les faux rapports qui occasionnent une grande partie des maux sous lesquels l'espèce humaine gémit.

8.

Il y a des cas, où il faut être également au-dessus des offenses des ennemis qu'on méprise, et de celles des amis qu'on estime.

9.

J'aime mieux que la fortune ait des torts envers moi, que d'avoir les torts que donne souvent la fortune.

10.

Du mépris de la plûpart des riches parvenus de nos jours, j'ai *presque* passé au mépris des richesses.

11.

S'il arrive quelquefois que l'on enterre un homme tout vivant, il en reste en revanche sur la terre cent qui sont déjà morts.

12.

Un enfant peut me conduire, et une forêt de bayonettes ne saurait m'ébranler.

POESIE.

LES DEUX SŒURS.

Dieu d'amour, quel double prodige
Offrent ces deux charmantes sœurs !
Je crois voir entre mille fleurs,
Deux roses sur la même tige.

Que l'ensemble les rend aimables !
Rien ne saurait les désunir.
C'est ainsi que pour s'embellir,
Les graces sont inséparables.

Mais quel embarras est le nôtre.
Faut-il les aimer à la fois ?
Aussitôt qu'il s'agit du choix,
On suit l'une en regardant l'autre.

Ah ! s'il faut que le cœur s'engage
A l'objet qui charme le mieux,
Belles, ce n'est qu'entre vous deux,
Qu'il est permis d'être volage.

St. Amand.

MADRIGAL.

Le Dieu du Pinde un jour sur le Permesse
Vit Euterpe nourrir le plus sombre chagrin.
"Qu'est-ce ma sœur, quelle peine t'oppresse?"
Lui dit Phébus ému, "viens m'ouvrir ton sein."
"Hélas ! l'Amour," lui répond-elle en larmes,
"De ma lyre tantôt a commis le larcin,
"Sur une enfant pour entasser des charmes
"Aux mains de * * * il en donna le soin."

NOUVELLES ETRANGERES

Extrait de la Gazette de Valence.

L'AMERIQUE.

J'ai toujours cru m'acquitter d'un de mes plus agréables devoirs quand j'ai pu offrir aux yeux du public les ruses et les machinations au moyen desquelles l'infâme usurpateur y déployé ses iniques plans. Les Amériques étant comprises dans son vaste projet, le public ne peut plus douter que ce nouveau Tamerlan reconnaissant l'insuffisance de ses ressources, il dût compter sur l'habileté de ses agents, et sur les manœuvres de quelques hommes perfides qui, sacrifiant l'honneur et la confiance dont ils s'étaient distingués, auraient manié et conduit l'esprit public d'une manière convenable à ses vues étendues. Les documens suivans que nous venons de recevoir de Montevideo, feront savoir jusqu'à quel point Bonaparte comptait sur la tranquile soumission de la très fidèle province de Buenos Ayres, et jusqu'à quel point de stupidité se trouve montée l'ambition du tyran, lorsqu'elle est cajolée par l'infamie de ses satellites. Comme Bonaparte s'est toujours fié à ses trames à l'égard de ceux qui commandent, et très rarement à l'égard de ceux qui sont commandés, c'est de là que proviennent ces erreurs de calculs, et cette grossière méprise qui lui ont appris à ses dépens ce que sont les Espagnols d'Europe et ceux d'Amérique. Une commune opinion et un même sentiment d'honneur et de dignité dans les deux mondes ont su apprécier à leur juste valeur l'insulte la plus vile dont un peuple ait jamais été outragé ; et se persuader que cette précieuse portion du genre humain, humble et satisfaite, baiseraitl a main ensanglantée d'un malfaiteur abattu, est le plus haut point du délire de l'orgueuil, et c'est ne pas du tout connaître la nature de l'homme, ni la constitution morale.

Copie de l'instruction que l'infâme Corse fit remettre à son émissaire M. de Sassenai; pour qu'elle lui servit de règle et de conduite dans son importante mission au Rio de La Plata. L'instruction et la lettre originales du Ministre des Relations Extérieures, Champagny, qui l'accompagnent, furent trouvées sur lui le 19 *Août*, 1808, *jour auquel le Gouverneur de Montevideo, Don Francisco Ellio le fit incarcérer dans la Citadelle.*

LETTRE DU MINISTRE.

Bayonne, 9 Mai, 1808.

Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous envoyer les instructions que l'Empereur m'a chargé de vous transmettre. Il est inutile d'observer que votre commission est un secret ; il ne me reste qu'à vous exprimer mes désirs pour votre heureux voyage, et de vous assurer de ma parfaite considération."

(Signé) CHAMPAGNY.

Instructions pour M. de Sassenai.

M. de Sassenai* est déjà instruit de la mission dont sa majesté a bien voulu l'honorer. Elle a pour objet de remettre des dépêches à la colonie de La Plata, adressées à son gouvernement. M. de Sassenai s'embarquera dans le bergantin de sa majesté *Le Consolateur*, commandé par M. Borie, lieutenant de vaisseau. Le bergantin le portera sur la côte de Rio de La Plata. Moyennant les informations que l'on y obtiendra, et la connaissance que M. de Sassenai a du pays, il jugera dans

* M. de Sassenai est un émigré qui avait résidé à Buenos Ayres en qualité de marchand

quel parage il convient qu'il débarque, pour qu'il puisse se rendre sûrement par terre à Montevideo ou à Buenos Ayres. Ayant débarqué il s'accordera avec le capitaine sur la route qu'il devra tenir pour joindre M. de Sassenai qui ne se déterminera pas de continuer son voyage dans le bergantin sans être sûr qu'il n'y a rien à craindre des croiseurs Anglais ; il parait donc préférable que le bergantin attende à Montevideo l'arrivée de M. Sassenai.

M. de Sassenai remettra au Général Liniers les dépêches dont il est chargé ; il lui dira ce qu'il a appris de l'état actuel de l'Espagne, de la France, et de l'Europe ; il n'aura qu'à lui répéter le langage actuel des Espagnols, qui se félicitent à présent d'un changement si tranquilement amené et opéré, et qui promet à leur patrie le remède de beaucoup d'abus, et de bien des maux dont ils se plaignaient depuis longtems ; ils voient renaître actuellement l'espérance de leur ancienne gloire et prospérité. Il parlera de cette assemblée convoquée à Bayonne à l'effet de commencer une si utile régénération, et de l'espérance qu'elle fait naître dans toute l'Espagne, dont le peuple demande avec anxiété pour leur roi, Joseph Napoléon, Roi de Naples et de Sicile, souverain qui leur a été promis.

M. de Sassenai fera connaître à l'Amérique la gloire de la France qui remplit toute l'Europe, et l'influence d'un puissant Génie, qui s'étendant sur cette partie du monde, parait qu'il est parvenu à lui servir de loi. Il recueillera toutes les informations qu'il lui sera possible d'obtenir relativement à la situation de l'Amérique Esgagnole, et espécialement de la vice-royauté de Buenos Ayres. Il fera une attention particulière à la sensation que produira dans le gouvernement la nouvelle de l'heureux changement effectué en Espagne : et, s'il le peut, il recueillera des renseignemens semblables sur le Pérou et sur le Chili.

Mais l'importance des nouvelles qu'il soit dans le cas d'apporter en Europe, et d'autres circonstances peuvent le mettre dans la nécessité d'accélérer son retour ; c'est pourquoi on laisse à sa prudence le moment de son départ. Il se chargera des lettres de réponse du Général Liniers, et les apportera en France à bord du *Consolateur*.

Remis à M. de Sassenai par ordre de Sa Majesté l'Empereur.

Bayonne, 29 Mai, 1808.

(Signé) CHAMPAGNY.

REMARQUE.

Afin que l'on sache jusqu'à quel point le Corse a été séduit par ses confidens et ses explorateurs, nous observerons ici que lorsqu'il passa à Bordeaux, peu avant de consommer à Bayonne son nouvel et scandaleux attentat, il assura les marchands et les fabricans de cette ville qu'il allait leur ouvrir des ports dans l'Amérique Méridionale, où leurs marchandises et leurs manufactures trouveraient un débouché facile et avantageux. S'il leur eut dit je vais vous sacrifier et vous détruire en obstruant tous les anciens canaux de votre prospérité, et en livrant vos dernières colonies, et le reste de votre marine entre les mains de vos ennemis, pour la seule satisfaction de commettre une trahison, et d'ansanglanter le sol pacifique d'une nation innocente et alliée, il aurait été franc pour la première fois.

Extrait des papiers-nouvelles les plus récents arrivés d'Europe.

ESPAGNE.

—

MADRRID, 24 NOV.

Le Roi, qui sortit de cettee ville le 12 avec le Duc de Dalmatie est de retour. Il a apporté dans sa voiture une partie des drapeaux pris à l'ennemi. Ce qui devrait exciter l'attention de tous les bons Espagnols, c'est que sur tant d'avantages remportés, il ne peut en résulter qu'une influence heureuse dans la destinée de la nation, n'y ayant coulé que très peu de sang. Les soldats

Français se conduisent généreusement envers leurs prisonniers. Il semblait qu'ils étaient portés de bonne volonté à plaire au frère de l'Empereur en traitant humainement ses sujets égarés.

Le roi demanda aux prisonniers quand il aurait la satifaction de voir les Espagnols, les amis de ses amis et les ennemis des Anglais, ce qui fesait sa principale solicitude de maintenir la souveraineté des mers. Tous expriment des marques de regrets pour leurs fautes, et un désir de revenir de l'état d'égarement où ils avaient été plongés, à ces sentimens de loyauté qui caractérise tant la nation espagnole. Le nombre de prisonniers pris à Ocana s'augmentent tous les jours. A fur et mesure qu'ils arrivent ils sont passés en revue par le Général Belliard. Quatre mille sont partis aujourd'hui ; les autres suivront incessamment. Ils sont escortés par la division allemande appartenante au quatrième corps, qui a rivalisés en courage les troupes françaises. Nous espérons que le reste de l'armée ennemie se soumettra, afin d'échapper aux cruautés de la faible et atroce Junte de Séville. Il est impossible de se faire une idée, sur le rapport des prisonniers, de l'anarchie et du désordre auquel Séville est abandonné. On leurs avaient persuadés que les Français avaient résolus de détruire la monarchie espagnole, de rendre esclaves les habitans, d'arracher les jeunes gens de leurs foyers, et de les envoyer dans des pays étrangers et éloignés. Ils avaient ordre de ne donner aucun quartier aux Français, parce qu'ils venaient pour les tuer tous. Les mêmes prisonniers ont vu les soldats Français partager leur pain avec eux et les traiter en frères. Ils devraient s'appercevoir à présent combien ces misérables sont méprisables pour les avoir trompés si longtems, et qui, vendus à l'Angleterre ont soin de trouver des moyens pour exporter les trésors du Pérou et du Méxique. C'est à Séville, qu'à l'abri des dangers de la guerre, les poltrons agassent la multitude à se battre, et attendent leur destruction, comme le signal de leur fuite pour Londres, où ils comptent jouir du fruit de leurs extorsions et de partager les rapines sanglantes de leurs malheureux pays.

ANGLETERRE.

LONDRES, 12 JANVIER.

L'Autocrat Napoléon se rendit à Paris au nouvel an pour recevoir les félicitations des membres de sa famille. La famille de l'Impératrice Josephine cependant est exceptée de ce nombre ; il parait qu'ils sont séparés tout de bon, et que des bornes de la plus grande distinction ont déja commencé entre la famille Bonaparte et celle de Beauharnois

On s'apperçoit déja du triomphe remporté sur la famille de ce dernier. La Reine d'Hollande est une Beauharnois, elle va participer dans la solitude de sa mère. Elle aussi est divorcée des affections de Bonaparte aussi bien que sa mère.

Un grand nombre de vétérans et conscripts passent sans discontinuer par Bayonne pour l'Espagne.

CORRESPONDANCE.

Nous accusons la réception de la note de notre aimable correspondante P. en reponse à nos remarques dans le 13e. numéro. Nous tenons de même la production de notre abonné B. et une troisième signée G. Nous les insérerons toutes dans notre prochain numéro.

Le prix de L'Hémisphère est de dix gourdes par an, payables d'avance.

Imprimé et publié par J. J. Negrin.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XVI. PHILADELPHIE, 24 MARS, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

[La communication suivante nous a été transmise par un de nos abonnés.]

COUP D'ŒIL SUR L'AMÉRIQUE.

Tous les papiers publics sont pleins de réflexions sur l'Amérique, je vais me permettre quelques observations qui auraient dû paraître, avec une foule d'autres, il y a environ cinq ans, et qui seraient dans la circonstance présente d'une grande utilité. Le manteau du fédéralisme dont s'affublaient alors la majeure partie des Américains,* duquel ils ignoraient la véritable signification, aussi bien que ceux qui ne l'employaient pas, et que les premiers regardaient, ou s'efforçaient de faire regarder comme une doctrine politique, quoiqu'il ne signifie que le lien qui unit plusieurs états, leur mode d'existence entre eux, le vrai lien qui doit réunir les divers états co-souverains de l'Amérique, comme celui qui unissait les républiques Grecques, les cantons Suisses, la ligue des Grisons, les Provinces Unies d'Hollande, et maintenant la Confédération du Rhin, laquelle s'étendra probablement plus loin qu'on ne pense, pour la paix et le bonheur des peuples. Ceux qui se couvraient de cette ecorce, pour masquer leurs déloyaux desseins, ont mis tout en usage pour empêcher la publication d'une série de réflexions qui auraient répandu des lumières et montré le danger auquel on s'exposait en suivant une route qui conduisait à une destruction certaine et rapide, si de sages mesures, qui ont été tournées en faibles palliatifs, devenus même nuls par la suite, n'eussent été mises en usage, pour arrêter le mal, qu'il aurait fallu couper jusqu'au vif, pour en obtenir une guérison complette.

Je ne bornerai pas mes regards à l'instant présent, ni à celui dont je viens de parler plus haut : je vais m'occuper des premiers tems de l'indépendance d'Amérique, de cette époque à jamais mémorable que l'on ne considère pas assez, et que les prétendus fédéralistes voudraient tâcher de soustraire aux considérations de ceux qui semblent s'en occuper. Le projet des premiers est de miner le fondement de la révolution, la base de l'indépendance, le principe de la constitution américaine,* et conséquemment de tourner en ridicule la souveraineté du peuple amé-

* Le premier paragraphe de la communication d'*Amicus* parait être la production d'un ennemi des Fédéralistes sans donner des raisons plausibles de son inimitié. Ses argumens sentent plutôt le sophisme que la conclusion.

* Les assertions du second paragraphe sont fondees sur l'erreur, et approchent plutôt de l'acrimonie qu'à un développement de faits.

ricain. Peu de mots suffisent pour les convaincre d'imposture, s'ils ne sont pas de bonne foi, ou pour leur prouver leur méprise, si c'est seulement une erreur. Tout état a un souverain légitime ou usurpateur. Le roi d'Angleterre se qualifiait de souverain de l'Amérique, les Américains lui ont enlevé cette souveraineté ; ils l'ont conquise. Ce n'est surement pas pour une classe privilégiée, exclusive ; ce n'est pas non plus pour ceux, ou pour aucun de ceux auxquels ils ont délégué une portion de pouvoir qu'ils peuvent, à volonté, étendre, restreindre ou reprendre, par leur toute-puissance. Le fondement de l'indépendance des Américains est clairement énoncé dans le préambule de leur constitution, ils y sont très explicitement reconnus souverains de droit ; mais le sont-ils dans le fait ? L'exercice de leur droit est-il, ou n'est-il jamais entravé ? Je leur laisse le soin d'examiner cette question importante, puisque c'est la vraie base de leur organisation politique. Cet examen me conduirait trop loin pour le présent.

Nulle nation ne s'est trouvée, et peut-être, nulle ne se trouvera jamais placée dans un concours de circonstances aussi favorables que l'a été l'Amérique au traité de paix de 1783. Reconnue souveraine par toutes les puissances, même par celle qu'elle avait expulsée de son territoire : maitresse d'une étendue immense de pays fertile, bien arrosée par de grands fleuves et par une multitude de rivières de moindre volume, avec une vaste étendue de côtes sur la mer ; sans voisins capables de troubler ses opérations par les armes, mais seulement par des intrigues, par des complots, faciles à prévenir ou à déjouer avec un peu de fermeté ; ayant en son pouvoir tous les moyens pour attirer des habitants dans ses profondes solitudes qui en ont besoin. A-t-elle pris dès le principe, la route que sa situation géographique et l'étendue de son sol lui prescrivaient ? Des vues partielles et incohérentes avec ses vrais intérêts ; des considérations particulières opposées au grand plan qu'elle aurait dû se former, ne l'ont-elles pas écartée du seul système de grandeur solide qui lui était indiqué ? Des sentiments de revanche pour les restrictions, les prohibitions commerciales de leurs anciens maîtres n'ont-ils pas séduit et aveuglé les Américains ?* N'ont-ils pas cherché à narguer l'Angleterre en se lançant avec enthousiasme dans la séduisante et souvent dangereuse carrière de toutes les opérations mercantiles ? Et n'y ont-ils pas été conduits, sous main, par cette même Angleterre qu'ils prétendent rivaliser, dont les sujets partageaient avec eux les profits, conservant elle-même toujours un vif regret pour la perte d'un territoire si productif, si étendu, et si avantageusement situé, qui aurait fini par mettre dans la balance un poids bien favorable à ses vues ambitieuses ; conservant toujours l'espoir, que le tems amenerait, ou qu'elle même ferait naître des circonstances qu'elle saurait faire tourner à son avantage, et à la destruction graduelle d'une puissance qu'elle hait et dont elle est jalouse.

Si, dégagés de toute récrimination, de toute espèce de passion, et concentrant leurs vues sur l'objet unique de leur avantage actuel et de leur grandeur future, les Américains avaient tourné leurs regards sur leur territoire, qui ne demandait et ne demande que des bras sagement

* *Amicus* démontre dans son 3e. et 4e. paragraphe qu'il a l'esprit anti-commercial, et raisonne à cet égard de même que le renard de la fable, qui ne pouvant pas avoir les raisins d'une treille parce qu'ils se trouvaient trop hauts, disait qu'ils n'étaient pas mûrs.

disséminés dessus, et non entassés dans de grandes villes, pour devenir successivement la plus heureuse et la plus riche contrée de l'univers; sans dépendance, sans liaison forcée avec aucun pouvoir étranger, concentrés chez eux sans aucuns besoins réels des autres, dirigeant tous leurs soins vers l'agriculture: si, laissant aux peuples dont le sol n'est ni assez étendu, ni assez productif pour leur fournir les besoins de la vie, comme la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, le soin de recourir aux ressources étrangères du commerce, et de mettre en œuvre les matières premières des autres pays: s'ils n'avaient pas borné leur culture exclusivement à des grains pour la vie, mais avaient cultivé tous les objets qui servent de matière première aux manufactures que la diversité des climats permet de naturaliser avec succès chez eux, et les portant au degré convenable pour être ouvrés par les peuples auxquels le bas prix du travail assurera toujours une préférence dans les marchés, jusqu'à ce que la population de l'Amérique lui ait permis d'y prétendre une concurrence par la diminution de sa main d'œuvre: si se bornant à leur commerce côtier, et traitant avec les étrangers comme les Asiatiques avec les Européens, mais sans leur accorder aucune propriété territoriale de conséquence, ni aucune factorie; ils auraient je crois fait des pas de géans dans la véritable carrière où ils auraient pu espérer d'atteindre le bonheur.*

D'un pas égal avec ce projet devaient marcher les soins pour accroître rapidement une population qui augmente très lentement, et qui demanderait à être poussée avec vigueur et encouragement, parceque sans elle le continent du nord de l'Amérique ne ressemble qu'à un vaste désert semé de quelques faibles peuplades d'espace en espace.† Ceci se fait mieux remarquer aux Européens qu'aux Américains qui y sont accoutumés.

Je crois hors de raison de guérir les Américains de la futile crainte qui leur a fait manquer une recrue immense de personnes de tout état; ils ont été déçus au point de croire que des groupes d'étrangers, de mœurs, de religions et de langages différens, même ennemis les uns des autres, protégés par des lois sages, voulussent et même pussent se réunir pour détruire un gouvernement et un état protecteurs, et une souveraineté qu'ils seraient avec le tems reçus à composer.

Pour remplir un objet aussi essentiel que la population, et qui seule constitue la force d'un état, la masse immense de terres vacantes appartenant aux états divers, offrait un moyen facile et sans bornes, si au lieu de les vendre en grandes masses à des compagnies, ou sous des noms supposés de les accumuler sur les mêmes individus, elles eussent été vendues par petites parties, avec même des restrictions empêchant les accaparemens, elles auraient été tenues à un prix modique, à la portée des moins fortunés, au lieu que par le parti contraire on les a nécessairement mises à l'enchère, elles ont été un objet de monopole; bien plus, cette opération a donné naissance à une classe d'agioteurs con-

* Quelle erreur Amicus commet dans son 5e. paragraphe! .... Où est la nation qui ait fait des progrès aussi rapides que la nation Américaine, tant en population qu'en richesses? Il faut avoir bien la démangeaison d'écrire pour se permettre d'avancer ce que l'évidence dément.

† Dans les autres paragraphes Amicus semble vouloir donner des leçons aux *Américains*, et s'étend beaucoup sur la manière dont ils devraient disposer de leurs terres incultes. Les *Américains* administrent leurs affaires très sagement, et l'accroissement de leur pays en est une preuve irréfragable; mais il semble qu'une certaine fatalité inspire à ceux qui ne savent pas ménager leurs propres affaires le désir irrésistible de donner des conseils aux *Nations*.

nus sous le nom de *Land Jobbers*, qui ont pillé beaucoup de personnes ici et en Europe, et ont été la cause de mille propos insultans contre ceux que l'on croyait les premiers, les vrais auteurs d'un pareil brigandage.

Cette quantité immense de terre pouvait devenir une mine inépuisable de richesses, si elle eut été exploitée convenablement. Elle aurait fourni des fonds pour une opération de finances qui aurait évité à l'Amérique le désagrément de copier les anciens gouvernemens d'Europe qui, sans moyens pour rédimer un papier monaie, créé dans les crises de l'état et devenu caduc par le discrédit, n'a pas laissé d'autre moyen que d'annuller entièrement ce signe de la confiance publique. Les terres en pareil cas, données en compensation, auraient décidé les propriétaires à y appeller des cultivateurs, et cette opération elle même serait devenue un des agens de la population de l'Amérique.

Je pourrais même dire plus, les terres auraient pu par un sage emploi, fournir constamment aux frais de l'administration, même aux dépenses intérieures, aux édifices publics, &c. sans recourir à des moyens supplémentaires, que je ne me permets pas de qualifier, et même sans taxes, admettant même l'absolue cessation des droits des douanes. Tout extraordinaire que peut paraître cela, si maintenant l'étendue du projet ne peut se réaliser, il y a surement assez d'étoffe pour l'exécuter en partie, les ressources sont plus considérables qu'on ne pense : tout dépend de l'emploi.

AMICUS.

[Nous espérons gratifier la curiosité de nos lecteurs en insérant dans notre Journal, le célèbre décret de Napoléon au sujet des Français résidans dans les pays étrangers. Le voici tel qu'il a paru dans le Moniteur.]

Au Palais des Tuileries, le 6 Avril, 1809.

Napoléon, &c. &c.

Notre Conseil-d'Etat entendu,

Nous avons décrêté et décrêtons ce qui suit:

TITRE PREMIER.

Des Français qui auront porté les Armes contre la France.

ART 1. Tous les Français qui, ayant porté les armes contre nous depuis le 1er. Septembre 1804, ou qui les portant, à l'avenir, auront encouru la peine de mort conformément à l'Article 3 de la Section 1ère. du Titre 1er. de la seconde partie du Code pénal, du 6 Octobre 1791, seront justiciables des cours spéciales.

Pourront néamoins, ceux qui seront pris les armes à la main, être traduits à des commissions militaires, si le commandant de nos troupes le juge convenable.

2. Seront considérés comme ayant porté les armes contre nous, tous ceux qui auront servi dans les armées d'une nation qui était en guerre contre la France ; ceux qui seront pris sur les frontières, ou en pays ennemi, porteurs de congés de commandans militaires ennemis ; ceux qui se trouvant au service militaire d'une puissance étrangère, ne l'ont pas quitté, ou ne le quitteront pas pour rentrer en France, aux premières hostilités survenues entre la France et la puissance qu'ils ont servie, ou qu'ils servent; ceux enfin qui, ayant pris du service militaire à l'étranger, rappelés en France par un décret publié dans les formes prescrites pour la publication des lois, ne rentreront pas, conformément au dit décret, dans le cas toutefois où, depuis la publication, la guerre aurait éclaté entre les deux puissances.

3. Les dispositions des deux articles précédens sont applicables

même à ceux qui auraient obtenu des lettres de naturalisation d'un gouvernement étranger.

4. Nos procureurs généraux des cours spéciales des départemens, dans lesquels sont domiciliés les Français désignés aux articles précédens, seront tenus, sur la dénonciation qui leur en sera faite, et même d'office, de dresser contre eux une plainte, et de requérir qu'il soit informé des faits qui y seront portés. Il sera procédé à l'instruction et au jugement, suivant les dispositions des lois criminelles et celles du présent décret.

5. Notre procureur-général de la cour spéciale de Paris sera pareillement tenu de rendre plainte sur la dénonciation à lui faite, ou même d'office, contre les Français qui, n'ayant pas de domicile en France depuis dix ans, seraient dans un des cas prévus par les trois premiers articles du présent décret.

Titre II.

Du Devoir des Français qui sont chez une Nation Etrangère, lorsque la Guerre éclate entre la France et cette Nation.

§ I.

Des Français au Service Militaire chez l'Etranger.

6. Les Français qui sont au service militaire d'une puissance étrangère avec ou sans autorisation, et qui n'auraient pas porté les armes contre nous depuis le 1er. Septembre 1804, sont tenus de le quitter du moment où les hostilités commencent entre cette puissance et la France, de rentrer en France, et d'y justifier de leur retour dans le délai de trois mois, à compter du jour des premières hostilités.

7. Ils sont tenus de se présenter devant nos procureurs impériaux des tribunaux de première instance du lieu de leur domicile, dans le délai fixé par l'article précédent, et d'y requérir acte de leur présence, lequel acte sera transcrit au greffe.

8. Ceux des dits Français qui n'auraient plus de domicile en France, seront tenus de se présenter devant notre procureur impérial du tribunal de première instance de Paris, pour y requérir acte de leur présence dans le délai qui sera prescrit, lequel acte sera transcrit au greffe.

9. Ceux qui auraient un domicile en France, pourront aussi se présenter, s'ils le préfèrent, à notre procureur impérial du tribunal de première instance de Paris, qui leur donnera acte de leur présence, et instruira de suite de cette présentation notre procureur impérial du tribunal de première instance du lieu du domicile de celui qui aura comparu. L'acte de présence sera transcrit au greffe.

10. S'ils ne se sont pas présentés dans le susdit délai, le procureur impérial donnera son requisitoire à l'effet de faire ordonner la saisie de tous les biens-meubles et immeubles qu'ils possèdent, ainsi que de ceux qui pourraient leur advenir dans la suite. Le jugement qui interviendra, leur ordonnera pareillement de comparaître dans le mois devant le procureur-général de la cour spéciale.

11. Nos procureurs impériaux transmettront de suite à notre procureur-général de la cour spéciale, de leur ressort, les noms, qualités et demeures de ceux qui, domiciliés dans leur arrondissement, ne se seront pas présentés pour requérir acte de leur présence ; ils joindront copie du jugement qui aura ordonné le séquestre avec les procès-verbaux qui en constateront l'apposition.

12. Le mois expiré sans que l'individu se soit présenté devant nos procureurs-généraux, ceux-ci re-

querront acte de la plainte qu'ils rendront contre ceux qui seront dénoncés comme n'ayant pas obéi à l'article 6 du présent décret, et au jugement rendu en exécution de l'article 9 ci-dessus ; ils requerront qu'il soit informé contre eux, comme prévenus du crime d'avoir porté les armes contre la France.

13. Notre cour donnera acte de sa plainte au procureur-général, et commettra un de ses membres pour procéder à l'audition des témoins et à l'instruction entière du procès.

14. Le juge d'instruction réunira toutes les pièces qui pourront servir à conviction, telles que lettres, contrôles des régimens, état militaires des puissances ennemies et autres de cette nature qui lui seront remis, soit par nos ministres, soit par tous autres ; il entendra en déposition les déserteurs étrangers, les soldats Français et tous autres qui pourraient lui être indiqués par notre procureur-général, ou qu'il croirait devoir entendre d'office.

15. Lorsque l'instruction sera complette, elle sera communiquée à notre procureur-général, qui dressera, s'il y a lieu, l'acte d'accusation ; dans le cas où il sera déclaré qu'il y a lieu à accusation, notre cour décernera une ordonnance de prise-de-corps contre l'accusé.

16. L'acte d'accusation et l'ordonnance de prise-de-corps seront notifiés à l'accusé à son dernier domicile connu ; il en sera fait une annonce dans le journal *le Moniteur*, et dans ceux de l'arrondissement et du département s'il y en a.

17. Si l'accusé ne se présente pas dans les dix jours de la notification mentionnée en l'article précédent, le président de notre cour rendra une ordonnance portant que si, dans un nouveau délai de dix jours, l'accusé ne se constitue pas, il est déclaré rebelle à l'Empereur, et qu'il sera procédé contre lui par contumace.

18. Cette ordonnance sera publiée dans les formes prescrites ; et après l'expiration du nouveau délai de dix jours, il sera procédé au jugement de la contumace ; le tout conformément aux dispositions des lois sur l'instruction criminelle.

19. S'il résulte de l'instruction et de l'examen que l'accusé n'est pas rentré en France dans le délai prescrit, et qu'il était au service militaire de l'ennemi à l'époque où les hostilités ont éclaté, nos cours appliqueront les dispositions de l'Article 3, Section 1ère, Titre 1er. de la seconde partie du Code pénal, du 6 Octobre 1791, et prononceront la confiscation des biens du condamné.

§ II.

Des Français qui occupent des Emplois et exercent des Fonctions politiques, administratives et judiciaires chez l'Etranger.

20. Les dispositions de l'Article 6 ci-dessus sont applicables aux Français qui ont des fonctions politiques, administratives ou judiciaires chez l'étranger ; ils sont tenus de rentrer en France dans les délais et de justifier de leur rentrée dans les formes prescrites par les Articles 7, 8 et 9.

21. Faute d'avoir satisfait aux dispositions de ces articles, ils seront poursuivis conformément à ce qui est prescrit par les Articles 10 et suivans, jusques et compris l'Article 18.

22. S'il résulte de l'instruction et de l'examen, que les accusés occupaient des emplois ou exerçaient des fonctions politiques, administratives ou judiciaires à l'époque des premières hostilités, et s'ils n'ont pas justifié de leur retour en France, nos cours les déclareront morts civilement et prononceront contre eux la confiscation de leurs biens.

TITRE III.

Des Français rappelés d'un Pays Etranger avec lequel la France n'est pas en Guerre.

§ I.

Des Français au Service Militaire de l'Etranger.

23. Tous les Français au service militaire de l'étranger sont tenus de rentrer en France l'orsqu'ils sont rappelés par un décret publié dans les formes prescrites pour la promulgation des lois.

24. Ils sont tenus dans les délais fixés par le décret de rappel, de justifier de leur retour, ainsi qu'il est dit ci-dessus Articles 7, 8 et 9.

25. Faute par eux d'avoir justifié de leur retour, ils seront poursuivis, ainsi qu'il est dit aux Articles 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

26. S'il résulte de l'instruction que l'accusé était au service militaire de la puissance étrangère désignée dans le décret de rappel et qu'il n'y a pas obéi, il sera, dans le cas où la guerre aurait éclaté entre la France et cette puissance, puni conformément à l'Article III, Section 1ère, Titre 1er. deuxième partie du Code pénal du 6 Octobre 1791, et ses biens seront confisqués.

Si la guerre n'a pas éclaté entre les deux puissances, l'accusé sera déclaré mort civilement et ses biens seront confisqués.

§ II.

Des Français qui exercent des Fonctions politiques, administratives ou judiciaires à l'Etranger.

27. Les dispositions de l'Article 6 du présent décret sont applicables aux Français qui exercent des fonctions politiques, administratives ou judiciaires chez l'étranger ; ils sont tenus de rentrer en France et de justifier de leur retour, conformément aux dispositions des Articles 7, 8 et 9 du présent décret, sous peine d'être poursuivis et mis en accusation, ainsi qu'il est expliqué aux Articles 10 et suivans.

28. S'il résulte de l'instruction que les accusés n'ont pas obéi au décret de rappel, et qu'ils exercent des emplois ou fonctions politiques, administratives ou judiciaires dans le pays duquel ils sont rappelés, nos cours les déclareront morts civilement en France, et prononceront la confiscation de tous leurs biens, meubles et immeubles.

§ III.

Des Français qui n'ont ni Service Militaire, ni Fonctions politiques, administratives ou judiciaires chez l'Étranger.

29. Les dispositions des deux Articles précédens, ne seront applicables aux Français qui n'ont pas de service militaire chez l'étranger, ou qui n'y exercent aucune fonction politique, administrative ou judiciaire, qu'autant qu'ils auront été nominativement rappelés par un décret publié dans la forme prescrite pour la promulgation des lois.

Dans ce cas, ils sont tenus de se présenter dans les délais et dans la forme ci-dessus prescrits, sous les peines exprimées en l'Article 26.

30. Les Français mentionnés en l'Article précédent et en l'Article 28 ci-dessus, seront admis à se représenter et à purger leur contumace dans les cinq ans, lesquels ne commenceront à courir que du jour de la publication de la paix ; ils seront admis à proposer leurs excuses ; si elles sont jugées valables, ils seront réintégrés dans leurs droits civils et leurs biens leur seront restitués.

TITRE IV.

Dispositions transitoires relatives aux Pays réunis à la France.

81. Les dispositions de l'Article 1er. ne sont applicables aux habitants

des pays réunis à la France depuis le 1er. Septembre 1804, que du jour de leur réunion.

32. Nos ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

(Signé) NAPOLEON.

Par, &c. &c.

Le Ministre Secrétaire d'Etat.

(Signé) H. B. MARET.

A L'EDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE.

L'observation de M. NEGRIN dans son 13e. numéro est très juste, mais P . . . . n'avait pas oublié l'approche du mois d'Avril, et c'était précisément pour cela, qu'elle désirait publier cet article. Elle connait trop bien la philosophie de son sèxe; elle est persuadée qu'aucune femme ne se croit *célébre*; et il y en a fort peu qui ayent assez d'amour propre, pour s'appliquer cette remarque. Celles qui ont le plus d'esprit, le plus de talens et de beauté se croient cependant encore imparfaites; et avec ces idées elles n'auront ni fièvres, ni aucuns des maux qui viennent à la suite de la peur. . . . . D'ailleurs l'idée de la mort ne doit pas effrayer ; au contraire. nous devons y être préparés, et l'attendre comme une amie qui vient nous délivrer de nos peines !

Je vous prie d'insérer les pièces détachées qui suivent dans un de vos numéros prochains.

P . . . . . .

Nous jugeons trop du bonheur sur les apparences ; nous le supposons où il est le moins ; nous le cherchons où il ne sçaurait être. La gaieté n'est qu'un signe très équivoque. *Un homme gai, n'est souvent, qu'un infortuné* qui cherche à donner le change aux autres, et à s'étourdir lui-même. Ces gens si riants, si ouverts, si sereins dans un cercle sont presque tous tristes et grondeurs chez eux, leur famille et leurs domestiques portent la peine de l'amusement qu'ils donnent à leurs sociétés.

Le vrai contentement n'est ni gai ni folâtre ; jaloux d'un sentiment si doux, en le goûtant on y pense, on le savoure, on craint de l'évaporer. Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère ; il resserre, pour ainsi dire, le bonheur autour de son cœur. Les jeux bruyans, la turbulente joie voilent les dégoûts et l'ennui. Mais la mélancolie est amie de la volupté ; l'attendrissement et les larmes accompagnent les plus douces jouissances, et l'excessive joie elle-même arrache plutôt des pleurs que des ris.

On peut comparer *l'Amour* à l'ombre du matin qui diminue visiblement. *L'Amitié* au contraire ressemble à celle du soir, qui s'accroit jusqu'à ce que le soleil de notre existence s'éteigne.

. . . . . . L'habitude de la sensibilité laisse en nous une disposition à tous les mouvemens tendres. *Il faut beaucoup de tems pour la déraciner.* D'ailleurs, quand on a même cessé d'aimer, on éprouve pour ceux qui nous ont été chers un intérêt qui nous rend sensibles à tout ce qui peut leur arriver d'heureux ou de malheureux. L'infortune produit quelquefois un changement subit en faveur de l'amour ; elle rallume pour un moment tous les feux dans le cœur où ils paraissaient éteints.

LISTE DES FEMMES CÉLÈBRES MORTES DANS LE MOIS D'AVRIL.*

Le mois d'Avril a vu mourir les plus célèbres favorites des Rois de France. Diane de Poitiers, Gabriel d'Estrées, Madame de Maintenon, Madame de Pompadour ; mais cette

* Notre sollicitude pour ne point troubler le repos et la tranquilité du Beau Sexe, nous

remarque tient à une observation plus générale—c'est que la plupart des femmes sont mortes en Avril.

Laure, morte le	6 Avril.
Diane de Poitiers,	26
Gabriel d'Estrées,	9
La Duchesse de Longueville	15
Mlle. de Montpensier,	5
Mde de Sévigné,	14
Mde. de Maintenon,	15
Mde. de Caylus,	13
Judith, Reine de France,	19
Mde. de Pompadour,	15
Jeanne de Navarre,	2
Elizabeth, reine d'Angleterre	3
Christine, Reine de Suède,	19

On serait tenté de croire que de tous les mois de l'année, celui d'Avril est le plus dangereux pour toutes les femmes en général.

M. Negrin,

Nous jugeons les femmes d'après nous-mêmes : l'homme bon, sensible, généreux, les considére comme des êtres purs, chastes, bienfaisans, dignes de son respect et de sa protection : l'homme vil, dur, insensible, ne voit en elles que des êtres faibles, enclins naturellement aux plaisirs des sens, et créés seulement pour satisfaire ses passions effrénées: le premier les aime, les respecte et les protége, voit en elles des compagnes aimables et fidelles, et acquiert dans leurs société, cette douceur dans le caractère, ces manières polies qui constituent l'homme bien né : le second ne cherche qu'à les avilir et les profaner ; et s'il fréquente leur société, c'est uniquement pour étudier l'art dangereux de les séduire. C'est parmi la classe médiocre, et surtout parmi les tailleuses et les coiffeuses que le libertin dirige ses attaques. Il calcule la dépense de leur entretien, et les gages qu'elles gagnent, trouve ces derniers insuffisans et toujours prêt à juger défavorablement, pour pallier sa conduite criminelle, il conclut qu'elles employent des moyens illicites pour subvenir à leurs dépenses, et pour lui, c'est un axiome, que parmi ces filles, il n'en est point de vertueuses. Eliza, la céleste Eliza, cet être si pur, si chaste, si innocent a été l'objet de ses désirs profanes : née de parens que la fortune n'a point favorisés, il a cru qu'elle serait une proie aisée à ses piéges insidieux, et en conséquence il a tramé sa ruine. Etres vils et méprisables ; vous, corrupteurs de l'innocence, venez, suivez mes traces : entrez avec moi dans l'azyle sacré des vertus, du respect filial et de l'amour fraternel. Voyez au milieu de ses parens, et de ce groupe aimable de freres et de sœurs, l'heureuse Eliza : la joie brille dans ses yeux ; la paix, le bonheur et la douce satisfaction reposent sur sa figure : elle est à garnir un chapeau, pendant que sa sœur coud une robe, et que l'un de ses jeunes freres fait la lecture d'un livre instructif : son pere et sa mere bénissent leur heureux sort, tous jouissent d'un contentement pur, et sur-tout Eliza qui dans le printems de ses jours, dans tout l'éclat de sa beauté, sacrifie les plaisirs de son âge aux tendres soins filiaux et fraternels ; après les fatigues de la journée trouve du délassement dans un nouveau travail, et si jeune, goute le bonheur indicible de faire des heureux. A la vue d'un spectacle si touchant, persisterez-vous toujours dans vos intentions criminelles ? Sacrifierez-vous à quelques instans passagers de plaisirs désordonnés, le bonheur et la tranquilité d'une famille entière.

avaient fait hésiter d'insérer la *Liste de Femmes Célébres mortes dans le mois d'Avril ;* mais les assurances que notre charmante Correspondante a bien voulu nous donner du contraire, ayant dissipé nos craintes, nous ne pouvons nous refuser de la présenter à nos lecteurs.

Eliza, victime de vos séductions, ou retenue encore par un sentiment d'honneur, s'arrêtera dans le sentier du vice, ou guidée par la honte et le désespoir, se livrera entièrement à une vie dépravée. Dans le premier cas, en proie à ses remords, elle s'abandonnera à une langueur profonde, et ne coulera plus que des jours tristes et mélancoliques : dans le second, elle sera perdue pour toujours pour ses parens, et en hâtant sa perte déplorable, hâtera la ruine d'une famille dont elle était le soutien. Cette peinture n'est point exagérée : elle est l'histoire fidelle d'un très grand nombre de familles, et tous les raisonnemens captieux que peuvent alléguer pour leur défense, ces libertins destructeurs de toute morale, ne diminueront point à mes yeux toute l'énormité de leur crime. Une fille quelques médiocres que soient ses gages gagne toujours assez pour subvenir à son entretien : il en coute très peu, dans tous les pays, pour s'habiller décemment ; et un habillement propre, simple, élégant, plaira plus qu'un accoutrement de soie, de gazes, de dentelles et de joyaux. Les Graces ne sont ni fardées, ni affublées d'un tas d'attirail. L'habillement le plus simple montre bien mieux les belles formes du corps. J'en demande aux amateurs de la belle nature, si la jeunesse Quakresse au teint de lis, avec une papeline de satin blanc sur la tête, une robe de mousseline blanche, et un châle uni de soie, ne plait pas autant que la Française affublée d'un long châle, de mouchoirs de dentelle, d'un voile qui lui descend jusqu'à la ceinture, &c. J'aime les graces voilées, mais voilées légèrement, et avec goût. Femmes voulez-vous plaire ? Imitez la nature, imitez Eliza. Soyez comme elle, simples, ingénues et sans affectation. Vous plairez toujours, lorsque vous chercherez moins à plaire : vous réformerez par-là les mœurs des hommes, en leur transmettant vos goûts ; et vous reprendrez sur eux le doux empire que vous possédiez jadis.

VOTRE ABONNÉ,

B . . . . . .

Fragment d'une Lettre écrite à M. M . . . . .

Je n'écris point pour la trompeuse gloire,
Mes vers enfans de mes loisirs
Ne verront point le temple de mémoire :
Inspirés par les jeux, l'amour et les plaisirs,
Ils n'ont comme eux qu'une courte durée.
Que m'importe la renommée ?
Nous donne-t-elle le bonheur ?
Des parens adorés, une amante chérie,
Quelques amis qu'à sçu choisir mon cœur,
Avec ces biens, un champ, une prairie
Et le trésor de la santé,
Voilà tous mes désirs : vaines grandeurs, richesses,
Titres pompeux, enfans de la cupidité
Amuser avec vos promesses
L'ambitieux au cœur plein de soucis :
A votre éclat pareil au météore
O que j'aime bien mieux l'amour de mes amis,
Les faveurs de Céres, de Pomone et de Flore !
Alors qu'assis sous l'ombrage des bois
Le verre en main, pleins d'une douce ivresse,
Nous chantons la gaieté, le vin et la tendresse,
Nous nous croyons plus heureux que des rois.
Chanter, aimer et boire, adoucir cette vie,
Voilà notre philosophie.

B . . . . .

[COMMUNICATION.]

M. Negrin,

Les auteurs modernes ont souvent été accusés de piller les anciens ; et les anciens se pillaient entr'eux. Ce monde ci ne subsiste que par un échange continuel de ses corpuscules ; ce sont elles qui différemment modifiées composent tous

ces différens corps que la nature nous présente ;—il en est de même de la littérature qui ne vit que d'emprunts ; il n'est donc de véritable plagiaire que celui qui copie mal un bon original ; mais l'écrivain qui s'empare d'une idée et qui la rend nouvelle par le charme du style dont il a soin de l'envelopper, a créé, c'est lui qui a rendu diamant la pierre brute qu'on avait mise entre ses mains.

Si nous comparons le 1er. livre des Georgiques avec l'épitre à Messala, nous sommes forcés d'avouer que dans un passage Virgile a copié Tibulle, ou que Tibulle a copié Virgile. Voici les deux morceaux dont il est question :

Quinque tenent cœlum zonæ : quarum una corusco
Semper sole rubens, et torrida semper ab igni :
Quam circum extremæ dextrâ levâque trahuntur,
Cærulea glaciæ concreta atque imbribus atris.
Has inter mediamque, dux mortalibus agris
Munere concessæ Divûm et via secta per ambas,
Obliquus quà se signorum verteret ordo.

Cinq zônes de l'olympe embrassent le contour :
L'une de feux brulans en l'aride séjour,
Deux autres s'écartant à d'égales distances,
Siége des noirs frimats borne ce globe immense.
Mais entre ces glaçons et ces feux éternels,
Deux autres ont reçu les malheureux mortels
Et terminent l'espace ou la ligne écliptique
S'étend obliquement jusqu'au double tropique.

Nam circumfuso constitit in aëre tellus,
Et quinque in partes toto disponitur orbe ;
Atque due gelido vastantur frigore semper,
Hic et densâ tellus absconditur umbra,
Et nulla incepto perlabitur unda liquore ;
Sed durata riget densam in glaciemque, nivemque,
Quippe ubi non unquam Titan superegerit ortus ;
At media esse Phœbi semper sujecta calori,
Seu proprior terris æstivum fertur in orbem,
Seu celer hibernas properat decurrere uces.
Non ergo presso tellus consurgit aratro :
Nec frugem segetes præbent, nec pabula terra
Non illic colit arva Deus Bacchusve, Ceresve ;
Ulla nec exustas habitant animalia partes.

Fertiles hanc inter posita est, interque rigentes,
Nostraque, et huic adversa solo pars altera nostro,
Quas utrinque tenens similis vicinia cœli
Temperat, alter et alterius vires necat aër.
Hinc placidus nobis per tempora vertitur annus,
Hic et colla jugo didicit summitere taurus,
Et lenta excelsos vitis conscendere ramos ;
Tondeturque seges maturos annua partus ;
Et ferro tellus, pontus confinditur ære.
Quin etiam structis exurgunt oppida muris . . .

Cinq zônes font le tour de ce vaste univers,
Qui nage suspendu dans l'océan des airs :
Deux de frimats mortels sont l'inculte patrie ;
Là dans le sein des nuits la terre ensevelie
Voit l'onde se durcir et les hivers cruels
Transformer ses courans en glaçons éternels,
Lieux affreux, lieux glacés, inconnus à zéphire.
L'une au centre du monde est le torride empire
Que le char du soleil embrase dans son cours ;
Et soit que les étés ramenent les longs jours,
Ou soit que les hivers précipitent les heures,
Phébus ne quitte point ces brulantes demeures ;
Les fertiles moissons ne sauraient y mûrir,
Ni les champs se parer, ni les arbres fleurir ;
Et fuyant ces déserts aucun être n'babite,
La terre que Bacchus et Céres ont maudite.
Mais entre ces frimats, ces feux brulants du jour,
Les Dieux pour les humains bénirent un séjour :
Sur un fertile sol, l'Ether répand son onde,
De ses plus doux rayons le soleil le féconde,
Lentement sur son char il conduit les saisons ;
Le bœuf soumis au joug vient creuser des sillons,
Je vois sur les rameaux le pampre qui s'élance,
L'épi déjà doré nous promet l'abondance,
Le fer creuse la terre et fend le sein des eaux,
De nombreuses cités élevent leur créneaux . . .

Nous voyons ici la même idée travaillée de deux manières. Virgile ne s'est attaché qu'au tableau géographique ; Tibulle toujours sentimental a décrit les horreurs des glaces polaires, les feux de l'écliptique et les climats plus doux des zônes tempérées ; dans l'un c'est la force

et la précision, dans l'autre c'est une élégance précieuse ; tous les deux ont travaillé sur un même canvas, tous les deux ont un égal mérite ; possesseurs de ces deux trésors oserons-nous blamer l'un d'avoir copié l'autre !

Pour l'intelligence de ceux qui n'entendent pas le latin j'ai ajouté la superbe traduction que Delisle a faite du premier morceau, le même motif m'a engagé à traduire le second : un semblable rapprochement pourrait peut-être blesser l'amour-propre de celui qui aspirerait à quelques lauriers poetiques ; le mien n'en est point effarouché, parceque je n'ai aucune ambition de ce genre. Je regrette seulement de n'avoir donné qu'une faible idée de l'original. G——.

POESIE.

LES ANCIENS ET LES MODERNES.

Air : *Des Revenans ;* ou *Chansons, chansons.*

Bardus des modernes se raille ;
Paul contre les anciens ferraille ;
Chacun les siens :
Laissons ces doctes balivernes,
Et faisons la part des modernes
Et des anciens.

J'estime fort Virgile, Horace ;
J'aime aussi le clinquant du Tasse,
Et j'en conviens ;
Nous n'avons pas encor d'Homere ;
Mais je cherche en vain un Voltaire
Chez les anciens.

Des sots la nombreuse famille
Plus que jamais, dit-on, fourmille :
Je vous soutiens
Qu'en tout temps elle fut immense,
Et qu'elle avait plus de puissance
Chez les anciens.

Tandis qu'aux leçons du portique
Accourait la foule civique
Des Athéniens,
Dans une prison contiguë
Socrate buvait la cigue
Chez les anciens.

Chez nous, l'amant trompe sa belle,
Et souvent l'épouse infidelle
Rompt ses liens :
J'aime mieux ces tours réciproques
Que les amitiés équivoques
De nos anciens.

Parmi nous les docteurs disputent :
Parmi nous les pédants discutent :
De graves riens :
Parmi nous si le bien est rare,
Le ciel n'en fut pas moins avare
Pour les anciens.

Quand je vois cent mêts délectables
Couvrir et parfumer nos tables,
Je me souviens
Que les demi-dieux de la terre
Faisaient assez mauvaise chere
Chez les anciens.

Quoiqu'en un salon riche et vaste
Lucullus dinât avec faste,
Moi je maintiens
Que l'art où l'on excelle en France,
La cuisine, était dans l'enfance
Chez les anciens.

Pour notre salut, mes confreres,
Conservons la foi de nos peres,
En bons chrétiens ;
Mais à table, au lit, au théâtre,
Qu'il soit permis d'être idolâtre,
Des dieux anciens.

J'aime à voir la jeune déesse
Versant le nectar et l'ivresse
Aux Olympiens ;
Mais je ne puis, quoiqu'on m'allegue,
Pardonner son petit collegue
Aux dieux anciens.

Thebes, Carthage, Rome, Athenes,
Ont produit de grands capitaines
Quoique païens :
Près de ces héros qu'on renomme
Tel drôle aujourd'hui vaut en somme
Tous les anciens.

Des prôneurs outrés de l'antique
Un mot renferme la tactique
Et les moyens :
On sait que de tout temps l'envie
Préfere aux grands hommes en vie
Les morts anciens.

PAR M. DE JOUY.

Résumé Politique.

....

Tout récemment nous recevons de la Cité de Washington l'avis que la loi du *Non-Intercourse* qui existe à présent expirera à la levée du Congrès. La législature nationale ne révoquera pas cette loi, mais terminant ses séances au commencement d'Avril, plutôt qu'elle ne l'avait d'abord contemplé, cet expédient hâtera la mort naturelle de cet acte injurieux, *Macon's Bill*, qui a fait autant de bruit que la montagne de la Fable qui accoucha d'une *souris*.

Le Congrès s'est occupé dans ses dernières séances à l'amélioration des routes et des canaux des Etats-Unis. Un très grand nombre de Bills ont été lu et référé à leurs divers comités respectifs. Nous nous proposons de donner un extrait de tous les Actes qui ont passé depuis l'ouverture du présent Congrès, le 11ème. des Etats-Unis depuis l'indépendance des Etats Co-Fédéraux.

Esquisse des Débats du Congrès.

—

Dans le grand nombre de débats qui ont eu lieu, la Batture de la Nouvelle Orléans a occasionné l'ordre du jour dans les principales séances du Congrès. On n'a pas encore pu déterminer qui a droit à ces allusions en face du faux-bourg de Sainte-Marie dans la Nouvelle-Orléans connu sous le nom de Batture. M. Poydras a contesté et protesté vivement contre les prétentions de M. Livingston—*vide* son long discours du 14 Mars à ce sujet. Il n'a, dit-il, pas l'ombre de prétention à ce titre.

Un Bill pourvoit à ce que les claimans ou leurs représentans légalement autorisés établissent une Action ou des Actions dans le *District Court* des Etats-Unis pour le District de la Nouvelle Orléans, contre l'Avocat-Général des Etats-Unis du dit District qui sera le défendeur dans cet action, représentant les Etats-Unis, afin d'en défendre leur droits respectifs.

Un autre Bill substitue l'intérêt ou titre à la Batture comme étant la propriété des Etats Unis par le traité de cession entre la France et les Etats-Unis conclu à Paris le 30 Avril 1803. Cet expédient serait d'en transférer le titre à la corporation de la Nouvelle Orléans et de l'en revêtir pour soutenir la défense des actions établies dans une cour de ce territoire jusqu'à une conclusion, pour qu'elle puisse être à même, dans un tems limité, d'exclure pour jamais, tout individu à prétendre à aucun titre à la Batture. En ce cas : Que la Batture deviendrait un réceptacle ou une place publique pour prendre terre tant pour les citoyens des Etats Unis que pour les habitans de la Nouvelle Orléans, et jouirait des mêmes avantages que sous le dernier gouvernement Espagnol.

Sur la question de décider le jour pour se séparer et ajourner les séances du Congrès au second d'Avril prochain. M. Smilie et plusieurs autres membres contestèrent à ne prendre aucune décision à ce sujet que lorsqu'on aurait reçu des avis d'Europe et particulièrement d'Angleterre relativement à nos relations avec ce pays.

M. Livermore, Membre du Congrès offrit la résolution suivante :

Il est résolu, Que le Président des Etats-Unis soit requis de manifester à cette chambre telle instruction qu'il peut communiquer, ne requérant pas le secret, de la nomination d'un ambassadeur, ministre, ou autre fonctionnaire public par le gouvernement Espagnol ou par la *Suprême Junta Centrale* exerçant le gouverne-

ment en faveur du Peuple Espagnol depuis la détention de leur roi en France, ou de l'arrivée de quelque personnage qui se serait présenté au Président pour être reçu et accrédidé comme ministre public sous une autorité semblable, et des mesures prises ou proposées de la part de l'Espagne depuis l'achat de la Louisiane par les Etats-Unis pour le réglement de différens et pour indemniser les demandes contre ce gouvernement pour le dépouillement commis sur mer, et aussi pour régler les limites entre les territoires des Etats-Unis et les territoires Espagnols, et pour toutes instructions officielles qui ont pu être reçue de Charles IV. Roi d'Espagne, comme ayant abdiqué le gouvernement en faveur de Ferdinand VII, et de son acceptation. Et en général pour tous les avis qui peut mettre le Congrès en état de former une idée correcte de la position relative du peuple des Etats-Unis avec le peuple et le gouvernement Espagnol.

Rien de positif n'a encore été pris par le Congrès; on a remis cette question à un tems plus heureux.

NOUVELLES ETRANGERES

Tout le monde sait que Talleyrand Périgord fut disgracié par Napoléon et démis de ses titres pour lui avoir résisté dans son plan contre l'Espagne. C'était aussi dans une grande attaque d'épilepsie lorsqu'il fit main basse sur la personne sacrée de Ferdinand VII, et s'empara de sa couronne contre l'avis de ses meilleurs amis ! ! !

Il parait qu'aujourd'hui Napoléon revenu de sa trop grande fureur et connaissant ses torts envers son ami l'a rétabli dans ses bonnes graces plus que jamais. Il a eu dernièrement plusieurs conférences avec lui, sur des affaires très importantes.—*Globe.*

Mort à Paris le 5 Décembre dernier, Pierre Dufournel, ancien docteur en médecine, et Patriarche des Francs-Maçons, dans la cent vingtiéme année de son age.

Le Colonel Burr, ci-devant Vice-Président des Etats-Unis, arriva à Hanovre le 16 de Décembre dernier.

La frégate Américaine John Adams, était à Dover le 10 Janvier et fit voile pour Amsterdam le 17 du même mois des Dunes, et de là dirigera sa course vers la Russie. On prétend qu'elle porte des dépêches pour J. Q. Adams, Ministre des Etats-Unis à la cour de St. Pétersbourg.

Le ministre des Etats-Unis a reçu une note de la part du ministre des relations étrangères qui lui annonce que lorsque l'Angleterre aura levé le blocus des ports de la France et des ports qui en dépendent, Napoléon fera la même chose relativement à l'Angleterre. Lorsque l'Angleterre aura révoqué ses ordres en conseil du 11 Novembre 1807, la conséquence nécessaire de cet acte sera aussi la révocation du décret de Milan, alors les vaisseaux Américains seront reçus et protégés dans les ports de France.

C'est ce qui vient de s'effectuer par une convention signée le 6 de Janvier à Paris, et leurs différens sont arrangés à satisfaction.——*Globe.*

On parlait beaucoup d'une paix prochaine entre la France et l'Angleterre, mais les conditions préliminaires de l'Empereur Français étant un refus de traiter de concert avec nos alliés, particulièrement Ferdinand VII, la Reine de Portugal et le Roi des deux Siciles, tout espoir pour la paix s'est évanoui. Napoléon a écrit une lettre au Roi Geor-

ge‹3, requérant de lui une réponse signée de sa main.—*Ibid.*

Les Anglais ont pris l'Isle de Bourbon aux Français dans les Indes Orientales, avec sept vaisseaux l'un desquels est de 1000 tonnaux.

La Guadaloupe a également succombé au même sort dans les Indes Occidentales.

St. Martin et St. Eustache étaient les deux seules isles qui restaient à la France, mais comme elles ne pouvaient faire aucune résistance, nous les avons regardées comme perdues, et c'est ce qui leur est arrrivé tout récemment d'être prises sans tirer un coup de canon.

Les Rois *Fanloccini* commencent à prendre congé de Paris et à se séparer. Le Roi et la Reine de Westphalie (la famille de Jérome) sont partis. Le Roi et la Reine de Bavière et le Roi de Wirtemberg sont aussi de ce nombre.

Depuis un mois on s'attendait à voir arriver en Espagne le Roi des Rois, l'Autocrate. Mais son nouveau projet de mariage va retarder peut-être son départ pour quelque tems.

Le divorce de Napoléon a produit une sensation extrême en Allemagne. Partout on forme des conjectures nouvelles, qui sera l'heureuse mortelle qui va devenir sa compagne. Les uns veulent que ce soit la Reine d'Hollande qui pour effectuer son projet va être divorcée d'avec Louis. D'autres que c'est la Princesse de Saxe ou la Grande Duchesse de Russie. Et ils vont plus loin jusqu'à le rendre amoureux de la fille d'un sénateur.

Une lettre datée du 18 Janvier de Londres, annonce que c'est l'opinion générale aux Tuilleries, que la Grande Duchesse Anne de toutes les Russies est la nouvelle épouse destinée à Bonaparte—Cette lettre ajoute, " que cette victime, soit qui elle voudra," ce qu'il y a de certain, c'est que les bijoutiers à Paris sont à préparer les diamans qui doiventorner sa personne.

Londres, 10 *Janvier.*

Le Général Monnet, ancien commandant de Flessingue a été déclaré par un conseil d'enquête, coupable de lâcheté et de trahison. Il a aussi été trouvé coupable de quelques charges de dissipation. Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire ici des remarques sur l'injustice du gouvernement Français. Le Général Monnet est jugé et condamné, absent et sans être entendu, et s'il retournait jamais en France, sa vie serait probablement l'amende qu'il aurait à payer pour satisfaire la vengeance de son impitoyable maitre.

La ville de Paris a donné une grande fête à l'Empereur le 5 Décembre, qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville. Outre leurs majestés impériales de France il s'y trouvait neuf têtes couronnées de la création de Napoléon.

Napoléon naquit le 15 Août 1769.

L'Empereur de Russie a deux sœurs. Catherine Paulowa, née le 21 Mai 1788 et Anne Paulowa née le 18 Janvier 1795. Une union aussi illustre avec l'une ou l'autre de ces deux sœurs est contemplée et il y va de la politique de Napoléon pour cimenter de plus en plus l'alliance qui existe entre les deux plus grands empires du monde.

Le Prince de Stahremberg doit partir incessamment de ce pays, ayant reçu des instructions à cet effet.

—

RUSSIE & TURQUIE.

Bucharest, 25 *Nov.*

Les Russes ont pris Ismaël. Ils se sont portés en avant sur la rive

droite du Danube et ont formé le blocus de Silistrie. La flotte Russe a déjà commencé à bombarder cette ville. Les troupes Asiatiques au service du Grand Vizir désertent par pelotons. Elles sont habituées à ne rester au camp que depuis le mois de Juin, à la fin d'Août. Dans la position actuelle le Grand Vizir n'a d'autre alternative que de risquer une bataille, ou de se retrancher à Adrianople. C'est avec la plus grande difficulté qu'il peut se procurer, par la voye du Danube, des vivres pour son armée, qui est à Rutschuels.

Par des lettres de St. Pétersbourg nous avons reçu la confirmation qu'une victoire complette avait été remportée par les Russes en Moldavie, sur le Grand Vizir, ayant pris 16 canons, 16 étendarts, &c.

Extrait d'une lettre de Lisbonne, datée le 20 Janvier, 1810.

Les Espagnols semblent être déterminés de chasser les Français de l'Espagne, ils se débattent violemment pour la dernière étincelle de leur liberté.

Par les dernières nouvelles que nous recevons d'Espagne il parait que les Français manquent de provisions, et qu'en conséquence leur position dans ce pays est extrêmement précaire.

Les blessés de la bataille de Talavera appartenans aux Anglais sont dans cette ville. On fait monter leur perte à 22,000 hommes, de la dernière expédition.

Vous habitans du Nouveau-Monde, vous pouvez vous estimer heureux de ne point être spectateurs des horreurs d'une guerre qui plonge l'Espagne dans les calamités les plus exécrables et les plus inouies, par l'ambition d'un usurpateur ! et qu'il nous fait participer!

La *Lovely Matilda*, partie le 8 de Janvier de la Rochelle, est arrivée en 60 jours le 7 Mars 1810 à Philadelphie.

Liste des Passagers.

Messieurs Icard et Jacques Icard de New-York ; M. Delorme, Charleston ; M. Maupillier, Guadeloupe ; M. Saincrie, Mlle. Soullier, M. Dufourq ; M. Mauvoisin, Martiniqne ; M. Hiler St. Hiler, idem ; M. Bertaud ; M. Porée, Consul à la Nouvelle Orléans ; Mlle. Laniel ; M. Auriol, Philadelphie ; M. Gaillard, New-York ; M. Skiddy, idem ; Mlle. Boyreau, idem ; M. Baulos, M Servan ; M. Barot, Guadeloupe ; M. Macagnos, Norfolk ; M. Boyreau, New-York ; Joseph Forneret, Nouvelle-Orléans ; M. Borie et son Epouse, Philadelphie ; M. Delpla, M. Penot et fils ; M. Oudin, New-York ; M. Dufour, M. J. L. Sauvaire et fils, M. et Mde. Guillard et fils ; M. Dangaud, Guadeloupe ; M. Doulin.*

CORRESPONDANCE.

Il nous est parvenu une communication de notre Correspondant de Washington qui nous parait très importante. C'est un *Coup d'Œil sur les Possessions Espagnoles en Amérique.* Nous regrettons d'être forcé de la renvoyer au prochain numéro, le présent étant déjà sous presse.

☞ Nous prévenons les deux vilains personnages qui se sont permis d'attaquer l'Editeur de ce Journal, Dimanche passé huit jours, que désormais nous serons armés et sur nos gardes pour punir les infracteurs.

Il est étonnant que l'Editeur d'un Journal Français plutôt que tout autre serait forcé de publier des invectives contre des personnes respectables de cette ville. Pour nous être refusé à les publier, c'est en butte de quoi, que l'on nous en veut. Vouloir forcer quelqu'un ainsi, c'est vouloir *la bourse ou la vie !* Il semblerait que nous avons à faire à des coupe-gorges, à des coupe-jarrets, ou on n'en viendrait pas à des extrêmités semblables, jusqu'à écrire des horreurs contre un homme tranquile, qui poursuit paisiblement ses occupations.

* *Le* Général Rigaud, *ancien général des gens de Couleurs à St. Domingue, a passé sous ce nom dans la traversée. Il doit, dit-on, partir pour se rendre au Port-au-Prince, et se réunir à Pétion.*

Le prix de L'Hémisphère est de dix gourdes par an, payables d'avance.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XVII. PHILADELPHIE, 7 AVRIL, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

[La pièce suivante extrait de *L'Ambigu*, Journal Périodique Français, imprimé à Londres, par M. Peltier, nous ayant paru renfermer des détails très intéressans sur les causes qui ont amené les relations commerciales entre la France et les Etats-Unis dans la position critique où elles sont actuellement, nous la présentons à nos lecteurs sans une seule remarque de notre part, jugeant bien qu'ils sauront apprécier jusqu'à quel point l'on doit croire dans la véracité de l'auteur.]

Exposé de la conduite de la France envers l'Amérique, prouvée par plusieurs càs décidés au Conseil des Prises à Paris, par Lewis Goldsmith, *avec cette épigraphe :*

Semperque recentes
Convectare juvat prœdas et vivere rapto.

Un vol. in-8vo. de 130 pages, chez Richardson.

Dans un avertissement qui précede cet ouvrage, l'auteur informe le public qu'une résidence de huit années dans la capitale de l'empire de Napoléon, une connaissance intime avec quelques uns des personnages les plus marquans de ce pays, et les différentes situations dans lesquelles il s'est trouvé, (ce qui signifie à peu près les fonctions qu'il a remplies) lui ont fourni des occasions que peu de personnes ont eues, de recueillir en dernier lieu des matériaux sur l'état de la société à Paris et sur la politique suivie par le gouvernement Français et par ses agens. Il ajoute qu'il a pris la résolution de communiquer au public toutes ses notes à mesure qu'il aura le tems de les préparer pour l'impression. Et pour commencer, il choisit la conduite de la France vis-à-vis les Etats-Unis de l'Amérique, sujet sur lequel, d'après ce qu'il a lu et entendu depuis son retour de France, il lui parait que l'on a de bien fausses notions dans ce pays-ci.

Certes, il est peu d'écrivains qui puissent offrir des notes aussi intéressantes sur ce qui se passe aujourd'hui en France, que ce Goldsmith, longtems rédacteur du journal *l'Argus*, traducteur de l'ouvrage de M. d'Hauterive qui fit tant de bruit, *sur l'Etat de la France à la fin du Dixhuitième Siecle*, ayant vécu dans l'intimité avec ce diplomate, et ayant été employé successivement dans les bureaux de Fouché, de Talleyrand, de la Marine, &c. Si M. Goldsmith est véritablement jaloux de réparer les torts qu'il a envers son pays, et si ce n'est pas un nouveau Méhée de la Touche, il a maintenant une belle occasion de se rendre utile : accueillons donc ses premieres révélations, sans rien préjuger sur sa personne et sur sa conversion.

Personne n'ignore qu'il existe en

Angleterre un parti puissant qui a pour système de croire à l'infaillibilité du gouvernement Américain avec autant d'opiniâtreté que M. Milner croit à l'infaillibilité du Pape qui l'a fait évêque de Castabala pour avoir soutenu et admiré le concordat que le St. Pere condamne aujourd'hui de toute son ame.

Aux yeux de ce parti, M. Jefferson, M. Madison sont des especes de demi-dieux politiques, devant lesquels les Solon, les Lycurgue, les sept sages de la Grece doivent incliner leur tête humiliée. Ces admirables personnages ne peuvent commettre aucune faute ; ils tiennent une balance exacte entre l'Angleterre et la France ; la Grande Bretagne est la seule puissance qui s'obstine à avoir des torts envers eux ! !

Encouragé, animé par ces fidelles chargé d'affaires d'Amérique à Londres, voyez comme M. Jefferson traite son grand ami de Paris ! il est en adoration devant lui ; il reçoit ses vaisseaux dans les mêmes baies d'où il repousse les frégates Anglaises ; il souffre toute sorte d'avanies de sa part sans examen, sans récrimination ; et tandis qu'il laisse soustraire impunément aux vaisseaux d'Angleterre leurs meilleurs matelos, tandis qu'il refuse à nos équipages le pain et l'eau, il trouve le moyen d'envoyer des squelettes du Mammoth d'Amérique à son bon ami le grand Mammoth en vie des Thuilleries !

Cette partialité outrée en faveur de la démocratie Américaine, soutenue par sa commere la tyrannie Française se manifesta surtout à l'époque de nos fameux Ordres en Conseil de Janvier 1807. Les auteurs de quelques pamphlets qui firent beaucoup de bruit dans le tems, et les rédacteurs de certains paragraphes dans un journal plus digne d'être imprimé à Washington qu'auprès de Somerset-House, soutenaient fort et ferme que ces ordres avaient été sciemment et méchamment rendus sur un faux principe ; que les représailles des décrets de Berlin et de Milan sur lesquelles ils étaient fondés, étaient injustes et portaient à faux, puisqu'il était connu que ces décrets Français n'avaient jamais été que comminatoires et qu'ils étaient uniquement destinés à sonder les dispositions de l'Angleterre ; qu'on ne pouvait pas citer un seul cas où ils eussent été mis à exécution contre un bâtiment Américain qui eut touché à un port d'Angleterre, ou qui eut été visité par un bâtiment de guerre britannique ; et même qu'une lettre de M. Décrès, ministre de la marine en France, avait déclaré officiellement le 24 Décembre 1806, au Général Armstrong, Ministre Américain à Paris, que le décret de Berlin du 21 Novembre 1806, ne s'appliquerait point aux arrangemens existant avec les Américains, et n'apporterait aucune modification aux regles observées entre la France et l'Amérique, &c. &c.

Que l'on cite un seul cas, disait-on avec emphase, où l'intégrité politique du plus grand homme de l'ancien monde ait porté atteinte à l'intégrité commerciale du premier peuple du nouveau continent, et dans lequel l'impartialité Française n'ait pas respecté la neutralité, l'innocence et la bonne foi Américaine ?

A peine citait-on ici un ou deux cas, et cela avec quelque hésitation encore, car on n'avait que des informations assez incomplettes sur ce qui se passait dans le Divan de Paris. Les victimes elles mêmes cachaient leurs plaies, comme ces voleurs qui cachent avec soin leurs blessures de peur d'être reconnus, lorsque voici venir un interprête juré du Conseil des Prises à Paris, un garçon même de la boutique, qui

nous révele, qui nous détaille par le menu, non pas un, ni deux, ni trois cas où les Américains ont passé par les verges Impériales, mais bien 26 cas consécutifs dans lesquels ces décrets Français ont été mis à exécution contre les pauvres *Yankees*, et sur lesquels nous ne voyons pas que leurs *Exécuteurs** ayent dit le moindre mot.

Ce fut un événement assez remarquable, que le Président Jefferson et le Premier Consul Bonaparte commencerent leur carrière à peu près à la même époque. Les deux prédécesseurs de M. Jefferson, Washington et Adams, avaient essayé de tenir la balance égale entre le parti aristocratique ou Anglais et le parti démocratique ou Français qu'on remarque en Amérique. Jefferson crut faire beaucoup mieux, il se mit lui-même dans la balance, et tout fut démocratisé sous son administration, même après que Napoléon eut jetté le masque et se fut déclaré Empereur et Roi héréditaire.

"Dans l'année 1806," dit M. Goldsmith, "le ministre Américain, M. Monroe arriva à Londres pour y conclure un traité de commerce, conjointement avec M. Pinkney, ministre des Etats-Unis à la cour de St. James. Dès que Bonaparte en fut averti, il eut un accès de rage, et il déclara que *si le gouvernement Américain osait conclure un traité avec la Grande-Bretagne, il regarderait aussitôt l'Amérique comme ennemie, et lui déclarerait la guerre.* Cette menace empêcha la ratification du traité qui avait déjà été signé à Londres."

Telle était à cette époque, l'impartialité et l'indépendance du gouvernement Américain! Bonaparte voulut prouver qu'il y allait de bon jeu. Il rendit alors son fameux décret de Berlin du 21 Novembre 1806, par lequel il mettait les Isles Britanniques en état de blocus, et entr'autres dispositions dignes de Robespierre, déclarait que tout individu sujet de la Grande-Bretagne serait fait prisonnier de guerre *partout où on le trouverait.*

Un article de ce décret ordonnait que toutes les lettres adressées à des Anglais, ou écrites en Anglais, seraient arrêtées!

"En conséquence de cet article du décret, il fut donné ordre à tous les commis de la poste de saisir les lettres adressées à des personnes qui porteraient des noms Auglais. Deux négocians Américains, résidant alors à Paris, allerent chez l'administrateur général dss postes, M. le Comte la Valette, conseiller d'état. Ils lui firent des remontrances sur la rigeur que l'on exerçait par ce décret envers les Américains, et ils lui représenterent que les noms Anglais et les noms Américains étant absolument semblables, il serait impossible de les distinguer. Ils lui demanderent en conséquence ce qu'ils devaient faire pour leur correspondance, lorsqu'il leur était défendu d'écrire en Anglais. Le conseiller d'état répliqua: "correspondez dans votre laugue!" Cet administrateur ignorait que les Américains ne parlent qu'Anglais. Cela n'étonnera pas, quand on saura que M. le Comte la Valette était anciennement garçon limonadier, puis soldat, puis général, &c.

Le ministre Américain à Paris, le Général Armstrong, n'eut pas plutôt connaissance du décret de Berlin, qu'il vit clairement qu'il était dirigé contre l'indépendance du commerce des Etats-Unis, puisqu'à cette époque il n'y avait presque pas d'autre pays qui fut neutre. Il s'adressa au Ministre de la Marine de France pour lui demander si ce décret concernait les vaisseaux Américains; qu'il avait d'autant plus de raison de s'en informer qu'il y avait alors en

* Pour l'intelligence de cette expression, il faut que l'on sache que les beaux genies Américains ne se contentent pas de perfectionner les lois civiles et politiques de l'Angleterre; ils étendent leur influence jusques sur les lois du langage; et pour exprimer avec concision et énergie les membres de leur pouvoir exécutif, le Président et ses ministres, les écrivains Américains les appellent maintenant avec une grande simplicité, *leurs exécuteurs.* Ainsi tout, sous le manteau de la neutralité, s'est enrichi chez ce peuple, jusqu'à la langue.

Angleterre plusieurs navires des Etats-Unis prêts à partir pour l'Amérique.

A cette question le ministre de la marine répondit qu'il allait dépêcher un courier à son maître afin de connaitre ses intentions à cet égard ; peu après, il écrivit au Général Armstrong sa lettre du 24 Décembre, par laquelle il l'informait que l'Empereur avait décidé que le décret de Berlin n'était point en contravention aux traités existans entre la France et l'Amérique. Cette lettre fut envoyée à M. Munroe qui la communiqua aux négocians Américains à Londres.

Le premier cas qui se présenta pour mettre à l'essai le décret de Berlin et l'efficacité de la modification annoncée par Décrès, fut le cas, du navire Américain l'*Horison*, frété par le gouvernement Espagnol pour aller porter une cargaison à Lima et en rapporter les retours en Espagne. Sur la foi de l'assurance donnée par Décrès, ce navire partit de Londres avec une riche cargaison ; mais une tempête le jetta sur la côte de France, où il fut saisi provisoirement par la Douane. Le cas renvoyé à la Cour des Prises pour avoir sa décision, les propriétaires employerent un très honnête avocat au conseil, M. de la Grange, accoutumé à plaider et à perdre toutes ces sortes de causes. Il eut beau montrer la charte-partie entre le capitaine et le gouvernement Espagnol, ami et allié de la France, et de plus en état d'hostilité avec la Grande-Bretagne, le navire était richement chargé, il fut condamné. Lorsqu'on cita au Conseil des Prises la lettre du ministre, la réponse prouva la servilité de ses membres, et combien peu les ministres étrangers doivent ajouter foi aux déclarations officielles d'un Ministre Français ; on dit que le ministre de la marine avait outrepassé ses pouvoirs, lorsqu'il avait pris sur lui d'écrire une telle lettre ; qu'une lettre ministérielle ne pouvait, en aucun cas, invalider un décret impérial.

Le supercargue du bâtiment, M. Mac Clure, frere de l'armateur et propriétaire du navire et cargaison, fut arrêté et mis en prison, dans la capitale du pays le plus éclairé de l'univers, parce qu'il fut soupçonné de pouvoir bien être Anglais ! le plus grand crime dont un homme puisse être accusé en France, surtout s'il est démocrate.*

M. Mac Clure obtint, non sans peine, d'être mis en surveillance, jusqu'à ce qu'il eut prouvé, non pas qu'il était naturalisé citoyen Américain, mais qu'il était bien et dûment né en Amérique.

Le 10 Janvier 1807, parurent les Ordres en Conseil, qui étaient certes bien loin d'être conçus et libellés sur le modelle du décret de Berlin. Ils défendaient seulement aux vaisseaux neutres de naviguer d'un port de France à l'autre. Ils n'ordonnaient point aux commandans des vaisseaux de guerre de saisir les Américains qui allaient en France, mais seulement de les avertir de ne pas suivre leur destination et de discontinuer leur voyage. Ces bâtimens, ainsi prévenus, avaient encore mille marchés ouverts pour aller vendre leur cargaison et en acheter une en retour sans crainte d'être molestés.

Le gouvernement Américain n'ayant montré aucune disposition à résister au décret de Berlin, le gouvernement Anglais jugea à propos de rendre les Ordres en Conseil du 17 Novembre 1807.

Ces ordres mirent en état de blocus tous les ports dont le pavillon britannique était exclus, et toutes les colonies ennemies ; déclarerent

* M. Lewis Goldsmith montre ici le bout de l'oreille !

illégal tout commerce en articles du produit et manufactures des dits pays et colonies, et ordonnerent que tout bâtiment qui serait pris en contravention serait condamné.

Dès que ces ordres furent rendus, ces mêmes Américains ou leurs amis, qui n'avaient pas soufflé lors du décret de Berlin, de peur que la colere de leur auguste prototype ne les dévorat *comme le feu dévore les cannes desséchées*, se mirent à crier, hurler, aboyer, à Londres comme des animaux qu'on écorche. Les pamphlets, les chroniques du matin, les *forum* firent un feu de bilbaude sur les ministres. Les Américains se trouvaient comme l'âne de la fable, entre deux bottes de foin, ne sachant laquelle mordre. Ils donnerent la préférence à l'Angleterre pour faire entendre leurs plaintes, et cependant nos Ordres étaient la modération pure en comparaison du décret féroce de Berlin.

Peu après l'émission de ces Ordres, parut le fameux décret de Milan du 17 Décembre 1807, portant, que tout navire, de quelque nation qu'il fut, qui se serait laissé visiter par un navire Anglais, serait *dénationalisé*, saisi, condamné et confisqué.

Ainsi, dit M. Goldsmith, un navire neutre se trouve dénationalisé, parce que, de peur d'être coulé bas par un vaisseau de 100 canons, il s'est soumis à une visite à laquelle il ne pouvait s'opposer ; il est puni, non pour son fait, mais pour celui d'un autre ! il ne pourra entrer dans un port Français, ni même dans celui d'un allié de la France ! Ainsi Napoléon faisait à Milan des lois pour Pétersbourg !

Comme on dit à Londres que ce décret de Milan était une représaille pour les Ordres en Conseil de Novembre, M. Goldsmith cite une lettre de M. Colin, conseiller-d'état et directeur-général des Douanes en France, datée de Paris du 17 Mars 1808, adressée aux autorités de droit dans les ports de France, de Hollande et d'Italie, portant ce qui suit :

Le séquestre des navires neutres doit être mis à exécution, conformément aux ordres de S. M. I. qui expriment formellement que tous vaisseaux neutres doivent être séquestrés, lorsqu'ils auront été visités par l'ennemi, soit *antérieurement*, soit postérieurement au décret du 17 Décembre 1807, et l'affaire renvoyée au Conseil des Prises."

Si Bonaparte avait à cœur d'assurer son titre de Protecteur de la liberté des mers contre l'*île usurpatrice*, comme il lui avait plu d'appeller la Grande-Bretagne, il aurait bien dû imiter la conduite du prétendu tyran des mers, en accordant aux neutres un certain espace de tems pour être informé de l'existence de ses ordres de pirate : mais il préféra adopter pour regle de sa conduite sur l'océan, celle que Jonathan Wild, qu'il semble avoir pris pour son modele, avait établi pour ses déprédations sur la Terre-Ferme.

Sur ce mot *usurpatrice*, l'auteur donne une note curieuse, que voici :

"Il y a environ trois ans, que Bonaparte, dans un discours à son servile Sénat, appella la Grande-Bretagne l'*île usurpatrice.* Ce mot était alors une expression neuve dans la langue Française, quoique ce soit le mot féminin du mot usurpateur. Le mot fut adopté, un libraire distingué de Paris, nommé Moutardier, publia, quelque tems après, une nouvelle édition du Dictionnaire Français, sous le titre de *Dictionnaire de l'Académie Française*, avec un appendix contenant les nouveaux mots introduits dans la langue depuis la Révolution, et les noms des personnes qui les ont introduits. Vis-à-vis des mots Usurpateur, Masculin— Usurpatrice, féminin, était placé le nom de l'*Empereur Napoléon.* Sur le champ, le libraire fut arrêté, et l'on saisit tous les exemplaires du livre que l'on put trouver."

Bonaparte rendit un nouveau dé-

cret daté du Palais des Thuilleries, le 11 Janvier 1808, par lequel il présentait des appas aux matelots pour dénoncer leurs capitaines. Par l'article 1er. on promettait à tout homme de l'équipage ou passager qui déclarerait au chef de la Douane que tel navire venait d'Angleterre ou avait touché à un port occupé par les troupes Anglaises, ou bien aurait été visité par quelque bâtiment Anglais, qu'il recevrait le tiers du produit net de la vente du navire et de la cargaison, si l'information se trouvait juste.

En conséquence, le capitaine Raphael Linzee fut condamné sur la dénonciation de son équipage portant qu'il avait un frere dans la marine Britannique. L'équipage fut récompensé de sa perfidie d'une maniere très convenable ; il fut pressé pour servir dans la marine Française à Porto Ferrajo, et ne reçut jamais une piece de 24 sous pour sa dénonciation.

Le capitaine Linzee fut traité de la maniere la plus barbare. Il fut jetté dans la prison commune à Porto Ferrajo. Il ne lui fut pas permis d'écrire ni de communiquer avec aucune créature vivante, jusqu'à ce que navire et cargaison ne fussent condamnés. Alors il fit des démarches pour pouvoir se rendre à Paris et interjetter appel au Conseil d'Etat. Le général Armstrong lui envoya un passeport, contresigné par Fouché, ministre de la Police. Mais le commissaire de la marine à Porto Ferrajo refusa de le laisser partir sous prétexte que son passeport aurait dû être contresigné par le ministre de la marine. Il fut renvoyé à Paris à cet effet, et à la fin le pauvre capitaine Linzee fut relâché. Quand il fut arrivé à Paris, il fut mis en surveillance, toujours suivi d'une garde ; on l'empêcha d'écrire, et sa réclamation fut sans effet.

Le décret de Milan condamnait à la confiscation tout navire neutre qui se serait laissé *visiter* par un croiseur Anglais. L'interprete juré du Conseil des Prises, chargé une fois de traduire les papiers trouvés à bord d'un Américain qui avait été saisi, trouva sur le livre de log du capitaine que son bâtiment avait été *hêlé* par un vaisseau de guerre qui lui avait permis de continuer son voyage. Le Conseil des Prises voulut lui enjoindre de mettre sur la traduction le mot *visité*, au lieu de celui *hêlé ;* mais comme il connaissait fort bien la signification du mot Anglais *hailed* et qu'il était juré, il ne voulut pas trahir son serment ni agir contre sa conscience ; il refusa de faire le changement qu'on lui demandait. Il perdit sa place de traducteur pour le Conseil des Prises.

Ce Conseil est composé de douze membres et d'un président. Le président actuel est un brigand, nommé Berlier, qui du tems de la Convention Nationale, reçut le sobriquet de *Berlier ôtage*, parceque c'était lui qui avait proposé la loi des ôtages. Par cette loi, le citoyen Berlier proposait de détenir comme ôtages tous les parens d'émigrés, et de les rendre responsables de la conduite de ceux-ci. Aujourd'hui cette loi rejettée par la Convention est mise en vigueur contre les parens des conscrits. Si un fils, neveu, ou cousin, est appellé pour la conscription, et ne se présente pas, tous ses parens, mâles et femelles sont tenus de fournir en sa place un substitut, ou bien sont exposés à subir procédure devant le tribunal correctionnel pour avoir favorisé l'évasion d'un conscrit. La peine est de deux ans d'emprisonnement, et une amende de 1000 jusqu'à 5000 francs, selon les moyens de l'accusé. Cette mesure a pour objet d'engager le peuple à dénoncer au gouvernement

tous ceux qui voudraient soustraire quelqu'un à la conscription. Ainsi on rend les parens délateurs de leurs propres parens.

Il y a encore dans ce Conseil un procureur impérial, lequel est M. Collet Descotils, homme intelligent et très honnête, et de plus un substitut.

Le dernier substitut du Procureur Impérial, auquel il n'a pas encore été donné de successeur était un certain Florent-Guyot, ex-constitutionnel, qui est maintenant en prison à l'hôtel de la Force, ayant été accusé d'une conspiration pour assassiner Bonaparte, de concert avec Jacquemont ex-tribun et ancien chef de division au ministere de l'intérieur, et les généraux Mallet et Cillet. Les sénateurs Garat et Tracy étaient aussi impliqués dans la conspiration, ainsi que le général Lemoine. On regarda dans Paris le complot prétendu comme une histoire faite à plaisir par le Préfet de Police Dubois, pour perdre les amis de Fouché, ministre de la Police-Générale ; ce qui reussit à un certain point. Ces malheureux furent mis en prison au mois de Mai 1808, et ils y sont encore.

Les causes ne se plaident jamais en public au Conseil des Prises ; tout s'y passe à *huis-clos*. L'avocat donne aux juges un mémoire imprimé. Le procureur-général impérial est de droit le défenseur des capteurs ; c'est lui qui fournit ses conclusions, lesquelles sont presque dans tous les cas converties en un décret impérial, les juges chuchotant ensemble un instant pour la forme, et décidant selon l'avis du procureur-général. Ce n'est pas assez pour Bonaparte : comme il veut savoir tout ce qui se passe au Conseil des Prises, il y entretient un espion dans la personne d'un de ses juges, lequel surveille tous ses collégues. Ce galant homme est M. le Camus de Néville ! ! Lorsque les conclusions de M. le Procureur-général ne sont pas concluantes, ce qui arrive quelquefois, quoique rarement, c'est M. le Camus de Néville qui dirige alors les délibérations de ces juges sans tache.

Il y a environ deux ans qu'un décret de Bonaparte exclut tous les bâtimens neutres de l'Elbe et du Véser, et ordonna aux autorités constituées à l'embouchure de ces fleuves d'informer de ce décret les navires neutres et de ne pas les laisser entrer. On les laissa néanmoins arriver sans rien dire ; mais dès qu'ils furent mouillés à Hambourg et à Bremen, ils furent séquestrés, et ensuite condamnés par le Conseil des Prises à Paris. Un M. Dukerque, négociant à Hambourg, fut envoyé à Paris comme député du Commerce, pour faire des réclamations ; on ne l'écouta seulement pas.

Les Américains n'ont pas cessé d'être pillés par les Français depuis le commencement de la Révolution. Ce sont des avanturiers Américains qui, par l'appat de gros bénéfices, fournirent la France de subsistances lors de la Convention. Ils furent étrangement déçus. Très peu furent payés en totalité, plusieurs ne reçurent jamais rien.

Lorsqu'en 1802, Bonaparte se fit donner la Louisiane par l'Espagne et la vendit 60 millions tournois aux Américains, il fut convenu qu'il y aurait sur ce payment 4 millions de piastres que le gouvernement Français employerait à l'acquittement des réclamations des citoyens des Etats-Unis contre ce gouvernement.

Le navire le New-Jersey, appartenant à la maison Nicklin et Griffiths de Philadelphie, retournait de Canton à Philadelphie avec une riche cargaison ; il fut pris par les Français et conduit à St. Jean de

Porto-Rico. Le général Hédouville, qui était alors commissaire national à St. Domingue, ordonna que le séquestre fut apposé sur ce bâtiment, soupçonnant que sa cargaison était propriété Anglaise. L'affaire fut référé au Conseil des Prises. Le propriétaire Américain craignant que la cargaison ne se gâtat, déposa entre les mains du général Hédouville 400 mille piastres pour obtenir la *main-levée*, et pour que le navire put se rendre au lieu de sa destination. Le Conseil des Prises à Paris déclara que la capture avait été *illégale;* mais comme le général avait dépensé pour son gouvernement l'argent qui avait été déposé, il donna pour le montant, des lettres de change sur le Directoire, lequel n'ayant pas le sou, ne put pas les payer. L'affaire en resta là jusqu'au moment où le prix d'achat de la Louisiane offrit les moyens de payer en entier ces armateurs ; mais il n'en fut rien. Cette affaire occasionna en Amérique beaucoup de discussions sur la mollesse que mit le général Armstrong à appuyer les réclamations de MM. Griffiths et Nicklin, mais cela est étranger au sujet.

Lorsque Bonaparte fit partir son expédition de St. Domingue, sous le commandement de son beau-frere Leclerc, les Américains s'empresserent de fournir aux Français tous les moyens de réduire et d'asservir de nouveau les Noirs. Leclerc, Rochambeau et Ferrand donnerent à profusion en payement leurs traites ou mandats sur le département de la marine à Paris. Pas une de ces traites ne fut payée, excepté dans un cas particulier qui concernait une maison Anglaise de la Jamaïque, Messrs. Lindo & Co. Encore est-il bon de savoir ce qui se passa en cette derniere occasion.

La maison de Lindo de Londres envoya à Paris un agent ou commis nommé Allsop, pendant le court intervalle de paix qu'il y eut entre les deux pays, afin de négocier les traites de Leclerc sur la marine, en payement des fournitures faites par la maison de la Jamaïque pour l'armée Française. Ces lettres de change avaient été duement acceptées : M. Allsop en avait déjà fait escompter quelques unes, et s'occupait de la négociation des autres. Ce fut un crime snffisant pour le priver de sa liberté. On lui dit à la police qu'il négociait des effets *qu'il savait bien ne pas devoir être payés.* Il fut mis en prison pendant quelque tems : mais par un caprice fort inattendu de la fortune, un beau matin il se trouva relâché et reçut le payement de ses effets.

En parlant de St. Domingue, M. Goldsmith prend occasion de rapporter un trait du général Rochambeau, auquel il conseille, en passant, de rester toute sa vie prisonnier en Angleterre, plutôt que de retourner jamais en France, où il se trouverait beaucoup plus mal que là où il est actuellement.

Lorsque le général Rochambeau commandait en chef à St. Domingue, il eut une dispute très vive avec le général Clausel, et quelques autres officiers. Il les fit tous arrêter au nombre de seize. Il se trouvait alors à St. Domingue un navire Américain, qui était consigné à M. Antoine Laussat, négociant au Port-au-Prince, et qui appartenait à MM. Smith et Ridgeway, négocians à New-York. Ce bâtiment était alors en charge pour l'Amérique. Le général Rochambeau envoya chercher le capitaine et lui ordonna de se tenir prêt à partir dans vingt-quatre heures, de recevoir à son bord le général Clausel et sa suite, et de les conduire en France, en Amérique, *ou en enfer.* Le capitaine remontra que son navire n'était qu'à moitié

chargé, que sa mâture et son gréement n'étaient pas en état, et que le bâtiment faisait de l'eau. Le général répondit que cela lui était fort indifférent ; qu'il eut à se tenir prêt ainsi qu'il lui était ordonné, sans quoi il le ferait fusiller. Le capitaine alla trouver le capitaine de port, le suppliant de faire examiner son bâtiment, et de faire son rapport au général, qu'il lui était impossible de mettre en mer, sans faire courir le risque de la vie aux personnes embarquées à bord. Le capitaine de port confirma dans son rapport à Rochambeau le dire du capitaine du navire. Il n'en fallut pas moins partir. Après avoir tenu la mer pendant trois jours, le navire et la cargaison furent perdus sur les côtes de la Floride. L'équipage fut heureusement sauvé. Jusqu'à ce moment, M. Ridgeway qui est le consul Américain à Anvers, n'a pas reçu un dénier d'indemnité. La perte fut évaluée à 6000 livres sterling ! !

Ici se présente naturellement la question : " Quelle part le gouververnement Américain a-t-il pris dans cette affaire ?" La réponse est facile ; il ne parait pas qu'il en ait jamais pris aucune. Il n'a jamais jugé à propos de s'interposer auprès de son grand et puissant allié, de l'homme qui préside aux destinées de la France. L'expérience aurait pu être taxée d'ingratitude.

M. Goldsmith pose en fait que M. de la Grange, cet avocat aussi habile que désintéressé de tous les Américains à Paris, ne reçoit aucune espèce d'appui ni d'assistance de la part de la légation Américaine en France, quoique dans sa capacité, il soit souvent obligé d'y avoir recours. Or, comme le général Armstrong est reconnu pour un homme ferme et intelligent, et qu'il jouit personnellement d'une excellente réputation, il est clair qu'il dirige sa conduite d'après les désirs et probablement d'après les instructions secrettes de son gouvernement.

Tandis que les Américains exhalent des plaintes si vives contre la prétendue violation du droit des gens par le gouvernement Anglais, parce qu'il recherche les matelots Britanniques à bord de leurs bâtimens, voyons comment ils sont traités en France.

Tous les équipages des navires saisis de la maniere que l'on a dit ci-dessus, furent faits prisonniers de guerre, et envoyés aux différens dépots. Des centaines d'Américains pris à bord de navires marchands Anglais, y sont maintenant prisonniers. Ils ont été réclamés en vain par le ministre Américain. Il y a environ douze mois, il y en eut un petit nombre qui furent relâchés, mais l'ordre fut contremandé, et ils furent ramenés en prison. Il faut avouer qu'après des faits semblables envers des sujets Américains pris, non à bord des bâtimens de guerre Anglais, mais à bord des navires marchands, les partisans de l'Amérique ont bonne grâce à crier contre la détention à bord de la Chesapeake, de matelots Anglais, notoirement connus pour déserteurs des vaisseaux Britanniques !

Lorsque Bonaparte était à Bayonne, au mois de Mai dernier, organisant le vol et le meuetre en Espagne, il arriva à L'Orient un navire Américain, sous pavillon parlementaire, avec des dépêches de son gouvernement pour le général Armstrong, un sac de lettres de commerce, et un messager, M. Nourse. Ce navire avait ordre de se rendre sur le champ en Angleterre, et comme tout autre neutre, il en avait clairement le droit.

On commença par mettre le bâtiment en embargo. Le courier eut

la permission de se rendre à Paris, mais préalablement ses dépêches furent envoyées à Bayonne pour que l'Empereur en prit lecture. Ce ne fut que 15 jours après qu'on les envoya au général Armstrong. Tels sont les égards que le magnanime Napoléon a pour le droit des nations neutres et alliées, et pour le ministre accrédité d'une nation indépendante!

Ici M. Goldsmith révele dans une note un fait extraordinairement curieux pour l'histoire du tems. On verra à quels odieux artifices Napoléon doit la plus grande partie de ses étonnans succès.

Il y a dans le bureau du ministre des affaires étrangeres en France, des collections de copies figurées de l'écriture et des cachets des divers souverains, ministres et de presque tous les personnages marquans en Europe et en Amérique. Bonaparte ne se fait pas le moindre scrupule d'ouvrir les dépêches adressées au ministres accrédités auprès de lui C'est par ce moyen qu'il s'est rendu maître de la forteresse de Magdebourg. Une lettre forgée, écrite au nom du Roi de Prusse et d'une écriture imitant celle de ce prince et sa signature, fut envoyée au général Kleist, le gouverneur de la place, lui enjoignant d'évacuer en toute hâte Magdebourg et de venir le joindre sur l'Oder. Cette lettre était cachetée d'un sceau qui imitait parfaitement celui du Roi de Prusse. Le gouverneur Kleist fut facilement induit en erreur.......

(La fin dans le numéro prochain.)

A L'EDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE.

M. Negrin,

Je vois avec plaisir que vous avez inséré dans votre Journal le morceau que je vous envoyais dernièrement: ceci m'encourage à vous en fournir d'autres de tems en tems.

P . . . . . .

FRAGMENT.

. . . . Ne craignez jamais les hommes qui sont réellement amoureux; il n'y a rien de si triste que ces messieurs-là. Tous ces hommes à sentiment, qui ont de grands yeux blancs et fixes, qui poussent de gros soupirs, et qui sont toujours prêts à se tuer pour ramasser un éventail, ne sont nullement à craindre; leur ridicule commence par faire rire, et finit par excéder.

Mais défiez-vous de ceux qui ont assez de sang-froid pour épier nos faiblesses, qui ont assez peu de sentiment pour faire usage de leur esprit, qui sont plus galans que tendres, qui ne font jamais de déclarations de peur d'effaroucher, et qui vont chez les femmes pour être aimés sans les payer d'un tendre retour:—Voilà ceux qui possédent le grand art de séduire; lorsque l'on est sans expérience, on ne les regarde que comme des connaissances aimables, on rit avec eux sans scrupule, on s'accoutume à les voir, on a peine à s'en passer: ils s'en apperçoivent, ils suivent toutes les gradations de la sensibilité, ils arrangent leur marche en conséquence; et la tête d'une femme est prise avant que sa main soit baisée . . . .

P . . . . . .

[COMMUNICATION.]

WASHINGTON, 10 MARS, 1810.

M. Negrin,

Je vous adresse une pièce intéressante que vous aurez la complaisance d'insérer dans votre utile Journal pour l'instruction de vos lecteurs, si vous la jugez digne d'y occuper une place.

PACIFICUS.

Coup d'Oeil et Observations Politiques sur la Mission du Chevalier DE ONIS *près les Etats-Unis d'Amérique, et les immenses possessions Espagnoles d'Outre-Mer.*

Bien souvent on parle beaucoup en politique pour ne pas dire grand chose; quelquefois on

parle peu pour dire beaucoup ; et finalement, en se donnant des peines incroyables, il arrive souvent qu'on ne termine rien. Nous pouvons raisonner sans conséquence ; et sans nous donner beaucoup de peine, dire des choses qui soyent à propos.

Nous observerons d'abord que nous avons entendu raisonner jusqu'à satiété nos grands politiques, tant sur nos affaires particulières, que sur ce qui a du rapport aux affaires d'Espagne et ses possessions en Amérique, et des conséquences probables qui découleront de l'état enchevêtré actuel des choses. Parmi une foule d'observations inutiles qui ont été faites, il s'en trouvaient qui étaient sans conséquence, d'autres très bien raisonnées, et la plus grande partie tout à fait déplacées ; mais entre les opinions politiques diverses qui ont été manifestées, une seule m'a paru mériter les réflections du lecteur : la voici telle que j'ai pu la recueillir.

A l'arrivée du Chevalier Don Louis de Onis aux Etats-Unis d'Amérique, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de la Junte Suprême d'Espagne, exerçant l'autorité du gouvernement au nom de l'infortuné Ferdinand VII' actuellement détenu captif en France par le moyen des artifices que Napoléon a pratiqués contre lui : la classe raisonnante du peuple Américain la considéra d'un bon augure pour terminer tous les différens qui existaient depuis long tems entre les deux nations ; mais quel fut son étonnement et ses regrêts, quand elle apprit que le Président l'avait refusé, sans décliner d'autre raison légitime, que celle où l'incertitude de la collision actuellement existante en Espagne laissait les affaires, pour en venir à un gouvernement régulier. Peut-on raisonnablement considérer cette excuse valable, ou bien ne la considérer que comme une défaite honnête ? Nous tâcherons de le démontrer ci-après, en nous occupant à analyser des faits.

Nous nous permettrons d'adresser, avant d'aller plus loin, quelques questions aux gens instruits sur le droit des nations, ainsi qu'aux publicistes éclairés: une nation quelconque n'a-t-elle pas un droit légal de repousser toute agression injuste d'un ennemi déloyal qui a l'intention bien prononcée de la subjuguer ? N'est-il pas plus naturel qu'elle se gouverne par elle même, (quelques défectueuses que leurs institutions paraissent aux étrangers) d'une manière analogue à son caractère, à ses usages, à ses mœurs et à ses intérêts, que d'être forcée avec la pointe des bayonnettes de recevoir le gouvernement qu'on veut lui faire accepter ? N'est-il pas plus conforme aux principes de justice, qu'elle soit gouvernée par un gouvernement de son choix, que par celui qui aurait été usurpé ? Quelle que soit leur réponse à cet egard, que nous ne voulons pas anticiper, nous hazarderons, en attendant qu'elle paraisse, une opinion fondée sur des réflexions bien approfondies par des gens instruits ; et si elle n'opère rien en faveur des opprimés, elle aura du moins le mérite de n'être pas ignorée.

Nous ne voyons pas qu'elle différence peuvent faire les gens impartiaux entre l'ambassade que notre premier Congrès envoya en France et en Espagne pendant que nous étions engagés à combattre pour notre indépendance, pour notre liberté, et pour secouer le joug Anglais, et celle du Chevalier de Onis près les Etats-Unis. Il nous semble qu'elles ont la même similarité ; et même la différence, s'il y en a quelqu'une un peu essentielle, se trouve être en faveur de la nation Espagnole.

Les Etats-Unis étaient engagés dans des contestations qui avaient pour objet de secouer le joug des Anglais leur souverain légitime ; mais les Espagnols pourquoi combattent-ils ? Hélas ! pour repousser des agressions non provoquées d'un ami perfide, d'un usurpateur avide, qui a fait usage de la ruse, et qui emploi encore tout ce que l'astuce a de plus odieux pour les plonger dans un esclavage des plus avilissans. Nos ministres furent accrédités auprès de ces cours en dépit de la circonstance, et quoique nos affaires fussent encore enveloppées dans un embrion d'incertitude, ils y traiterent des affaires relatives à leur mission, de même que si nous avions été revêtus d'une existence politique. Donc, nos ministres ayant été reçu sans la moindre difficulté auprès de deux cours dans un tems où nous étions considérés un peuple rebelle à l'autorité de notre souverain légitime ; par quelle fatalité celui de la nation Espagnole, nation puissante, qui existe en corps politique depuis bien des siècles, et qui combat pour conserver un gouvernement de son choix et son indépendance, a-t-il été refusé par l'exécutif d'une nation qui est encore dans son berceau ? Craignait-il de déplaire au puissant monarque qui s'occupe sans relâche à usurper l'Espagne, et à asservir tout l'univers ; ou bien craignait-il de s'attirer un châtiment rigoureux en l'accréditant ? Est-ce, enfin, parce que nous n'avons pas en apparence une force imposante

composée de mercenaires pour appuyer nos prétentions et nos droits, telle que celle que ces deux états possédaient alors, qui a contribué a le faire rejetter ? Mais, outre la bravoure de notre brave milice, qui est une force substantiellement suffisante pour repousser toute agression étrangère, un large fossé nous sépare des atteintes de ces ambitieux aveuglés, qui sacrifient sans le moindre remord, des nations entières pour arriver à leur but. D'ailleurs, outre les raisons plausibles qui viennent d'être déduites, nous donnerions une bien faible idée de notre énergie, de nos ressources et de notre justice, si nous n'avions pas d'autres motifs!

Qu'étions-nous quand nos ministres furent envoyés et accrédités en France et en Espagne? Un peuple faible et isolé, n'ayant encore aucune existance politique, et qui plus est révoltés contre un souverain qui avait un droit aussi légal de nous gouverner que nous en avions un imprescriptible d'administrer nos propres affaires ; et si la force avait prévalu contre nous, (quoiqu'elle soit la loi de l'injustice) nous gémirions encore sous le joug. Qu'est maintenant l'Espagne, ou qu'était-elle quand il plut à notre exécutif de rejetter son ministre de paix ? une nation puissante, riche en ressources et en population, constituée en corps politique depuis un tems immémorial : et pardessus tout, qui lutte contre l'injustice, et pour repousser les agressions d'un usurpateur qui n'a pas plus de droit à sa couronne que moi j'en ai sur la propriété de mon plus proche voisin. Outre son immense population de la Métropole, cette nation a des établissemens vastes et populeux sur les confins des Etats-Unis, dont les gouvernemens peuvent prendre ombrage de la conduite ambiguë que l'exécutif a tenue à l'égard du ministre de leur souverain, et nous conduire dans un labyrinthe de difficulté, d'où il nous sera difficile de nous tirer. N'aurait-il pas été plus loyal, et plus conforme à la saine politique d'agir à l'égard de ce peuple généreux, qui combat pour maintenir intacte son indépendance et son existence politique, de la même manière que son gouvernement le fit alors au notre, dans un tems où nous étions engagés dans des contestations auxquelles il n'avait d'autre intérêt que celui de donner du secours aux opprimés? Quelles raisons politiques qu'ait eu notre exécutif de refuser à accréditer un ministre qui représente une nation puissante, dont le compact social n'est pas encore dissout, et qui était revêtu des pouvoirs les plus amples par son souverain à faire aux Etats-Unis les concessions les plus avantageuses, nous les considérerons toujours fondés sur des calculs erroués ; car un gouvernement bien avisé doit avoir à cœur les intérêts de sa nation, plutôt que toute autre considération : et il nous semble qu'en accréditant un ministre qui était revêtu d'instructions propres à faire des réparations aux Etats-Unis qu'ils avaient un droit incontestable d'attendre, c'était ne pas les négliger.

De tous les défauts inhérens à l'espèce humaine, celui de l'ingratitude nous parait le plus odieux. N'est-ce pas nous montrer ingrats. que de refuser péremptoirement à rendre le réciproque à une nation magnanime dont l'amitié pourrait nous être en tems et lieu de la plus grande utilité. Qu'avons nous à espérer de celui qui travaille en secret à s'emparer de tout l'univers? Rien, sinon d'en être tôt ou tard aussi subjuguées. S'il parvient à se rendre maître du Méxique, (qu'à Dieu ne plaise pour notre bonheur et notre sécurité) soit par quelqu'unes de ses ruses accoutumées ou à force ouverte, nous sommes exclus à jamais de toute communication directe et indirecte avec cet important pays ; et nos possessions de la Louisianne que nous n'occupons que d'une manière précaire, (quoiqu'elle nous ait couté l'importante somme de quinze millions de piastres) à cause de la différence du langage, de mœurs et d'habitudes de ses habitans avec le notre, et du germe insurrectionnel qui existe dans le cœur d'un peuple qui a tant de similarité avec le caractere vif, pétulant et enjoué du Français, tomberont sans la moindre difficulté entre ses mains. Si le malheur voulait que les choses arrivassent comme il vient de l'être observé, l'indépendance et l'existence des Etats-Unis, ayant un voisin aussi turbulent et aussi ambitieux à leur côté, ne serait-elles pas en danger? Oui son indépendance serait compromise ; et quand il n'en serait plus tems, nous nous écririons, d'un accent douloureux, quelle erreur notre gouvernement commit en ne pas accréditant le Chevalier de Onis !

Nous venons de faire quelques observations lumineuses sur les conséquences probables qui peuvent découler du refus que notre gouvernement a fait d'accréditer le ministre d'une nation puissante, qui a des droits imprescriptibles à maintenir, examinons impartialement les bénéfices qui auraient pu résulter pour les Etats-Unis, en se liant de bonne foi avec l'Espagne

d'une amitié réciproque, tant du côté de la métropole que de celui de ses possessions immenses d'outre-mer.

Si le peuple des Etats-Unis se trouva flatté de la réception amicale que le gouvernement Espagnol fit à son ministre dans le tems qu'il était occupé à se débarasser du joug de son souverain légitime, qu'il trouvait trop pesant, pourquoi ne voudrait-on pas que les Espagnols des deux hémisphères qui combattent pour une cause aussi juste que l'était la notre, et plus légitime sans contredit, par la raison sans réplique qu'ils étaient indépendans quand la ruse fut employée pour les plonger sous un joug asservissant ; et nous, nous étions sujets lorsque nous voulumes en sortir, ne l'eussent-ils pas été aussi, si nous avions eu la générosité de tenir une pareille conduite à leur égard ? Sans doute ils auraient été très satisfaits ; mais nous craignons bien qu'ayant tenu une conduite toute opposée, leur indignation ne se fasse ressentir contre nous d'une manière éclatante, et que les Etats-Unis n'ayent perdu à jamais l'occasion favorable de terminer amicalement des difficultés qui existaient depuis longtems avec cette puissante nation. Si l'on objectait par hazard à cette assertion que l'Espagne sera tôt ou tard subjuguée, on serait en droit de répliquer avec succès, que ses possessions d'outre-mer, d'après des probabilités indubitables ne le seront jamais ; et que liés d'amitié et d'intérêt avec les gouvernemens indépendans qui s'établiront probablement des débris de celui d'Europe dans le *Nouveau Monde*, nous pourrions défier tous les ambitieux de l'univers. Mais il a plu à notre gouvernement, dans sa profonde sagesse, de mettre un obstacle insurmontable à une perspective si belle, et laisser échapper une occasion des plus favorables pour accélérer ce grand objet,, qui ne se présentera peut-être jamais. Croit-il, par-là, s'être attiré l'amitié de ce gouvernement colossal qui s'aggrandit des débris de ceux qu'il détruit ; qui nous vexe d'une manière à décourager, et qui a mis à notre commerce innocent des entraves insurmontables pour le seul plaisir de nous réduire à la mendicité ? Non. La triste expérience des autres peuples, nous a convaincu qu'il ne respecte pas plus ceux qu'il qualifie ses amis que ceux qui sont ses ennemis. Le malheureux Roi d'Espagne en est un exemple (entre des milliers) trop récent et trop frappant pour l'avoir oublié ; et certainement les Etats-Unis ne seraient pas plus épargnés d'avoir rejetté le Chevalier de Onis que s'ils l'avaient accrédité.

D'après ce qui vient d'être observé, il semblerait qu'il répugne à notre exécutif de voir qu'une nation, avec laquelle nos relations commerciales et nos rapports directs peuvent devenir des plus conséquens, fasse quelques efforts pour tâcher de maintenir une indépendance que toute nation civilisée doit chérir. Pourquoi montrer plus de préférence pour un gouvernement qui peut nous faire que du mal, qu'à une nation dont nos relations peuvent nous être qu'avantageuses ? Qu'avons nous a espérer de Napoléon s'il vient à bout de tout assujettir ? Rien de plus qu'un mépris bien mérité, des vexations qu'il serait hors de nos forces de faire redresser,et par dessus tout d'en être aussi à la fin subjugués. Qu'avions nous à gagner avec l'Espagne et ses riches possessions de l'Amérique, si la politique tortueuse et ambiguë de notre exécutif, n'avait pas trouvé à propos de refuser les offres avantageuses qui lui furent loyalement présentés par le Chevalier de Onis? Avant que les contestations actuellement pendantes en Europe soyent terminées, nous aurions pu nous dédommager des pertes que la politique machiavelique des gouvernemens Anglais et Français nous ont occasionnées par leurs ordres et décrets injustes, en faisant un commerce non interrompu à la métropole Espagnole et à ses riches possessions de l'Amérique. Le commerce des colonies insulaires Espagnoles ; celui du Méxique, de la Terre Ferme, du Pérou, du Chili, du Paraguay et du Brésil, nous serait sans contredit plus avantageux et plus lucratif que celui éventuel que nous faisons avec la France et toutes ses possessions, par la raison bien simple que l'Espagne et ses colonies ont besoin des productions de notre pays ; nous, de celles de leur sol pour notre consommation ; et la France n'a presque besoin de rien. On nous observera peut-être que nous fournissons en tems de guerre du café, du sucre, du coton, &c. à la France, et que ce commerce vaut bien la peine que nous y fassions attention. Vaines et frivoles observations ! Outre qu'un pareil commerce est très précaire, où nous procurons nous ces précieuses productions ? Et si nous sommes exclus de commercer avec les colonies Espagnoles, où pourrons nous nous les procurer ? N'est-il pas du dernier ridicule de nous être inconsidérément privés d'une ressource aussi lucrative,

et nous être attiré l'inimitié d'un peuple voisin du notre, qui peut devenir très dangereux à notre tranquillité.

Le Méxique confine la Louisianne ; les deux Florides confinent aussi la Louisianne et la Georgie : si notre conduite à l'égard du Chevalier de Onis est considérée sous un point de vue hostile ainsi qu'il y a tout lieu de le craindre, par les gouvernemens Espagnols des deux mondes, n'est-il pas à craindre que cela nous entraine dans un abyme de difficultés ? S'il résulte des malheurs de ces difficultés, notre gouvernement n'aura-t-il pas à se les reprocher ? Oui sans doute il aura à se les reprocher ; mais nos lamentations et nos regrets cachés ne nous dédommageront pas plus des pertes que nous aurons encourrues par l'irrésolution de notre exécutif, que des désastres qui en résulteront.

Outre l'avantage inappréciable qui aurait découlé, (pour le commerce) de la réception du Chevalier de Onis, nous nous sommes exclus du privilége de jouir des grandes concessions qu'il était autorisé à nous accorder. La Louisianne s'en serait bien trouvée, et notre trésor épuisé par des spéculations théoriques, aurait été amplement rempli.

Quand le Chevalier de Onis présenta ses lettres de créance à notre exécutif, il était autorisé à offrir l'importante somme de *huit millions de Piastres*, pour nous tenir lieu d'indemnité des spoliations que les croiseurs Espagnols, sous l'influence du gouvernement Français, avaient commises sur notre commerce neutre ; et huit millions de piastres versés dans notre trésor affamé, n'auraient pas été à dédaigner. Il était en outre autorisé de régler les limites de la Louisianne qui étaient et sont encore en litige, dont les contestations nous avaient ci-devant presqu'enveloppés dans une guerre ouverte avec l'Espagne ; et il n'y a pas le moindre doute que nous eussions obtenus, d'après ces dispositions pacifiques, la libre navigation de la rivière Mobile jusqu'à Pensacola à travers le territoire de la Floride, pour déboucher les productions de nos provinces de l'ouest, si nous n'avions pas agi contre le bien de nos intérêts. *Huit Millions de Piastres !* et tant de belles concessions, devaient-elles être refusées ? Nous laissons aux gens réfléchis qui raisonnent, le soin d'en décider.

Notre gouvernement influencé sans doute par la puérile crainte de déplaire à un monarque qui ne respecte rien lorsqu'il est guidé par l'intérêt, ou bien par des motifs peu dignes d'un gouvernement indépendant, rejetta avec connaissance de cause, refusa une si belle occasion pour terminer nos différens avec l'Espagne, et négligea de se lier d'une amitié sincère avec une nation qui pourra être dans la suite un boulevard à notre indépendance comme nous pourrons un jour en être un à son égard. Etait-il frappé de la crainte qu'un jour l'intrus destiné a asservir l'Espagne, par le destructeur et le créateur des rois, lui demandat compte de la condescendance qu'il aurait manifestée pour une nation qui a droit d'être persuadée que les peuples qui savent apprécier la liberté à sa juste valeur, s'intéressent à son malheureux sort, et qu'il lui fit regorger les *Huit Millions de Piastres* qu'il aurait reçu ? Mais si les intérêts de son pays avaient guidé ses réflexions plutôt que toute autre considération, il se serait apperçu sans beaucoup d'efforts, qu'étant liés d'amitié et d'intérêt avec le gouvernement qui s'établira probablement en Amérique si l'Espagne succombe, nous aurions pu défier ses menaces impuissantes, ainsi que les injustices de tous les gouvernemens ambitieux et turbulens de l'Europe.

Ainsi, de quel côté que la question soit considérée, on s'appercevra toujours que notre gouvernement, outre qu'il n'a pas bien entendu l'importance de nos intérêts en se refusant de reconnaître comme ministre de la nation Espagnole le Chevalier de Onis (qu'il serait encore à tems d'accréditer, s'il n'est pas retenu par une fausse honte) parait avoir une propension déterminée à donner la préférence aux gouvernemens usurpés sur ceux dont la légitimité est incontestables : qu'il est attiré par une force invisible, puissante et irrésistible qui l'entraine malgré lui, vers les gouvernemens qui sont portés plutôt à arrêter les progrès de notre prospérité qu'à nous être propices ; et qu'une autre force répulsive inconnue l'éloigne de tous ceux qui pourraient au besoin nous être d'un grand secours. Quelle est donc cette fatalité qui le fait agir depuis quelque tems d'une manière aussi opposée au bien général ; est-ce erreur ou bien c'est volontairement ? Serait-il tourmenté de l'ambition secrette, tout en se montrant populaire, de substituer un despotisme absolu, aidé par le créateur des rois et destructeur des républiques, aux sublimes et inappréciables institutions que notre père politique commun, l'immortel Washington, avait sagement établies ? Non. Nous sommes portés à

croire que ses intentions sont pures, mais qu'elles ne sont pas assez réfléchies ; et qu'à défaut de conseillers bien intentionnés il commet des erreurs. S'il arrivait qu'il eut des intentions perverses (ce que nous sommes éloignés de croire) et qu'il travaillat clandestinement à détruire notre précieuse liberté, (seul pays sur la terre où elle soit révérée) malheur au téméraire qui osera le premier porter ses mains sacriléges sur l'arche sacrée de notre liberté !!! PACIFICUS.

Résumé Politique.

L'expédition de l'Isle de Walcheren est terminée. Pour en mieux exécuter l'évacuation on y a envoyé de nouvelles troupes pour la défendre pendant l'embarquement des munitions et approvisionnemens de l'armée et des propriétés particulières. On a fait sauter toutes les redoutes et fortifications qui défendaient l'approche de Flessingue. On peut appeller cette expédition une *faillite* de calcul dans les spéculations Anglaises. Mais il n'en est pas de même des autres expéditions, exécutées avec même beaucoup de rapidité et de précision telle que l'Isle de la Guadeloupe et des autres possessions Françaises dans les Indes Occidentales. Ces expéditions ont si bien réussi qu'il ne reste pas un pié de terre à la France. Dans les Indes Orientales, l'Isle de Bourbon est déjà prise, et l'Isle de France doit immanquablement succomber. C'est la politique Anglaise de s'emparer de toutes les possessions Françaises et de ses alliés dans les deux Indes, et de ne leur pas laisser un pouce de terrain. Ils en ont déjà assez en Europe où la France la tient dans les griffes multipliées de ses aigles et de ses aiglons.

Les Isles Ioniennes ont subi le même sort que les Indes, et il en sera de même partout où il y aura une espace d'eau ou un abyme entre deux terres. Dieu, dit à Adam, pour tes pêchés, tu es banni de ce lieu *(le Paradis Terrestre)*.—George III, ayant la suprématie des mers et des abymes, précipitera dans ces derniers tous ceux qui assez intrépides contreviendront à son commandement, partout où ils seront trouvés en flagrant délit. Napoléon I, en prétend autant par terre où il a le pouvoir en main :—" *Tu seras banni du continent où j'habite*," en parlant de l'Anglais et de ses alliés ; ainsi voilà ce que c'est, on s'arroge des titres qui sont copiés du tems du Barbarisme et qui approchent plutôt des tribus Indiennes de l'Amérique que des peuples civilisés.

Par les dernières arrivées d'Espagne, nous avons reçu la nouvelle que l'armée Française était devant Cadix, et qu'elle s'était emparée du Port Ste. Marie d'où la ville qui est à peu près vis-à-vis, obtenait toute son eau, et que les Français s'y fortifiaient rapidement malgré que les Anglais faisaient de vives canonnades pour les en empêcher. Un Parlementaire a été envoyé à Cadix pour en demander la reddition au nom de son souverain et ami légitime le Roi Joseph ; la réponse fut que le peuple loyal de Cadix ne reconnaissait d'autre Roi que Ferdinand.

La Junte se trouvait à l'entrée de la Baie de Cadix sur la petite Isle d'Illea. Les vaisseaux Français et Espagnols au nombre de dix-sept étaient tous prêts à mettre à la voile. L'Amiral Anglais Purvis, avec 12 vaisseaux était à Cadix et paraissait diriger les moyens de défense que l'on employait. Toutes les affaires languissaient, et la foule du peuple venue de toutes parts était immense, et l'eau faisait la disette principale de Cadix. On attendait des renforts de Lisbonne et de Gibraltar.

Le Gén. Romana écrit à la Junte le 6 Fév. qu'il a réuni 70,000 hommes.

L'armée Anglaise était à Coimbra et une colonne de l'armée Française à Badajos ayant la rivière du Tage entre eux. En cas d'événemens facheux les transports Anglais et quantité d'autres bâtimens étaient tous prêts pour transporter les troupes, les Américains et tous ceux des habitans qui voudront échapper à la tyrannie de Bonaparte.

Par l'arrivée d'un bâtiment à Salem de Liverpool, il a été reçu des avis de Londres jusqu'au 25 Janvier dernier, qui font mention de l'ouverture du Parlement Britannique et du message de sa Majesté aux deux chambres dans lequel elle déplore amèrement la rupture de la négociation avec l'Amérique, et promet nonobstant cela, qu'il est prêt à renouveller les négociations pour la paix avec l'Amérique.

L'anniversaire de la coronation de S. M. I. l'Empereur de toutes les Russies, Alexandre I, eut lieu Lundi, 26 Mars 1810.

M. Daschcoff, Chargé d'Affaires de ce Potentat près les Etats-Unis, donna un bal splendide et magnifique où se sont trouvés les personnes distinguées des deux sexes les plus respectables de Philadelphie. La façade de son Hôtel était illuminée d'un parterre de lumières considérables supportée sur le trottoir, ce qui donna lieu à un concours immense de monde. Au second étage à l'une des fenêtres figurait un superbe transparent en honneur et en commémoration du jour, qui consistait en une couronne impériale de Russie avec cette devise *Alexandre I*, surmontée d'un Rouleau, ayant ces mots *Couronné le* 24 *Mars* 1801. Au dessous paraissait un navire Américain avec Archangel, &c. Le tout était emblêmatique des relations amicales et commerciales existantes entre les Etats-Unis et la Russie.

La foule des spectateurs augmentait de plus en plus, et la fermentation devenait extrêmement dangereuse. Les uns trouvèrent que ce transparent était très à propos ; d'autres que c'était une insulte intentée au pavillon Américain, en ce que la couronne surmontait le navire Américain, et d'autres répondirent, voudriez-vous la voir par dessous le navire ! Quelle perspective pour un transparent si on y mettait l'aigle de cette façon ! Enfin le tumulte devint général, et un jeune officier au service des Etats-Unis ayant prit fait et cause pour le peuple comme ennemi juré des couronnes tira deux coups de pistolets à travers le transparent au moment qu'on le faisait éteindre et que la compagnie passait au banquet ; les balles ayant passé près de M. Daschkoff.

L'officier fut arrêté le lendemain matin et conduit devant l'échevin Keppele il déclara avec intrépidité, qu'il avait conçu être un de ses premiers devoirs comme officier Américain d'abattre et d'amener toute couronne.

L'échevin ne lui a pas moins fait fournir un cautionnement de 4500 Piastres pour paraitre à la prochaine Cour Suprême des Etats-Unis, &c.

CORRESPONDANCE.

Pacificus nous parit être un Américain qui a fait des progrès dans la langue Française ; malgré ses fautes de langue qui sont un peu fréquentes, nous louons ses intentions ; et nous espérons que nos lecteurs voudront bien faire leurs remarques avec indulgence.

☞ Nous avons reçu mais trop tard pour ce numéro une autre communication de notre correspondante P . . . . . que nous insérerons dans notre prochain. Egalement une communication sur le gouvernement d'Hayti.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XVIII. PHILADELPHIE, 21 AVRIL, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

Exposé de la conduite de la France envers l'Amérique, prouvée par plusieurs cas décidés au Conseil des Prises à Paris, par Lewis Goldsmith.

[CONCLUSION.]

La justice oblige de convenir que le grand régénérateur des gouvernemens et des nations, le champion de la liberté des mers, et du code qui doit régir toutes les nations, agit avec une espece d'impartialité. Il ne traite pas ses propres esclaves et les sujets de ses freres, mieux que les citoyens des états neutres.

Lorsque la guerre éclatta entre la Prusse et la France, il y eut plus de 200 bâtimens, en apparence Prussien, qui furent mis en embargo, préalablement à leur condamnation. Il fut prouvé devant le Conseil des Prises que c'étaient des navires Hollandais, masqués sous le pavillon Prussien. Ils furent néanmoins condamnés tous sans exception.

Un négociant Français qui avait été établi à la Havanne, vint en France avec son bâtiment : il avait été visité à la mer par les Anglais, la propriété étant supposée Américaine. A son arrivée à Bordeaux, navire et cargaison furent condamnés ; et le négociant ayant dit dans un mémoire très énergique qu'il publia sur son affaire, que les Anglais avaient eu pour lui plus de pitié que ses propres compatriotes, il fut envoyé au Temple et y resta six mois.

Un décret permettait l'introduction en France du coton de Macédoine. La maison de Buff et Co. de Paris, importa en conséquence une quantité considérable de cet article. Dans l'intérieur de la Grece, il n'y a point de consuls Français ; et par cette raison, il ne pouvait pas y avoir de certificats d'origine : mais des *experts* sur la frontière de Hongrie, et les autorités Autrichiennes certifierent que ce coton venait de Grece. Il fut saisi à Strasbourg, et en derniere analyse condamné à Paris.

Il serait essentiel que ces décrets fussent rendus aussi publics que possible, car ce sont autant de piéges tendus au commerce.

Au mois de Mai dernier, lorsque le subtil tigre était occupé à Bayonne à préparer les moyens d'attirer dans ses griffes la malheureuse famille royale d'Espagne si mal conseillée et si mal dirigée, il rendit un décret par lequel il permettait la vente, pour la consommation intérieure de la France, des denrées coloniales qui seraient prises par les corsaires ou autres bâtimens de guerre. Jusques-là, les marchandises de prix n'avaient pu se vendre que pour exportation, ce qui faisait qu'on ne les

vendait qu'à vil prix. Il affecta donc, pour encourager la course, de permettre qu'elles fussent vendues pour la consommation intérieure. On va voir quelle en fut la conséquence.

Ce décret engagea nombre de négocians de Hollande et d'ailleurs à ordonner des denrées coloniales en Angleterre ; mais, en même tems, leur intention était d'envoyer sur les côtes un corsaire pour les prendre ; ayant eu à entendre que le gouvernement Français fermerait les yeux.

Alors Bonaparte fit écrire par le ministre de la marine et par M. Colin, un de ses conseillers d'état et son directeur-général des Douanes, des lettres circulaires privées aux différentes autorités dans les ports de France et de Hollande, ordonnant de confisquer toute propriété qui serait amenée par des corsaires Français, à moins qu'il ne put être prouvé que les navires marchands avaient fait une résistance convenable, et qu'ils avaient été pris *en bonne forme ! ! !* Il est aisé de se figurer la résistance que pouvait faire un bâtiment marchand contre un corsaire armé exprès pour l'attaquer à son entrée dans le port, en raison de cet insidieux décret.

Heureusement pour les négocians, on sut bientôt que les circulaires en question avaient été écrites, et ils contremanderent leurs ordres.

Tous les deux mois, lorsque Napoléon avait besoin d'extorquer de l'argent à son frere Louis, ou par son entremise il permettait l'entrée en France des denrées coloniales : mais dès qu'on savait qu'il y avait une quantité suffisante de marchandises arrivées à Anvers, il paraissait un contre-décret qui ordonnait leur confiscation. C'est ce qui arriva à nombre de négocians d'Anvers, au mois d'Octobre 1808.

Au mois de Mai dernier, on annonça la vente à Flessingue de différentes cargaisons de denrées coloniales, en raison du décret qui avait permis la vente de ces articles pour la consommation intérieure ; elles se vendirent en conséquence à de très hauts prix. Après la vente, les acheteurs écrivirent à M. Colin pour avoir les permis nécessaires ; mais ils apprirent, à leur grand étonnement, par la réponse de M. Colin, que Sa Majesté Impériale avait changé d'avis depuis que le décret avait été rendu, et qu'il ne serait accordé aucun permis. Dans cette situation, les acheteurs résolurent d'essayer d'introduire leurs marchandises en contrebande, le long de la côte. Ils les envoyerent en conséquence à Gravelines, où elles furent saisies. Les cargaisons furent condamnées, et les propriétaires arrêtés et envoyés à Boulogne pour y être jugés comme espions. C'étaient presque tous des habitans respectables de Dunkerque. M. Coffin, consul Américain dans ce port, étant intimement lié avec M. de Villiers, commissaire-général à Boulogne, s'entendit généreusement avec lui, et ce ne fut pas sans la plus grande peine qu'ils parvinrent à leur sauver la vie.

M. Goldsmith, après avoir cité tous les cas qui précedent, pour prouver la rapacité, l'insolence, la fourberie de cet usurpateur déhonté, qui se prétend le restaurateur de la liberté des mers ; et après avoir démontré évidemment que le gouvernement Américain n'a jamais opposé à ce systême de pillage qu'une soumission aveugle qui équivaut à des hostilités ouvertes contre la Grande-Bretagne, acheve de répandre la conviction sur ce même systême en donnant en détail 26 procédures de navires Américains condamnés en vertu des décrets de Bo-

parte, dont nos Ordres en Conseil n'ont été qu'une représaille très modérée. Ces procédures sont copiés des mémoires originaux et du journal du Conseil des Prise, à Paris, que l'auteur a apportés de France avec lui.

Il ajoute ici les anecdotes suivantes :

Une personne de toute confiance, lui dit un jour qu'il venait d'avoir une conversation avec un membre distingué du Conseil des Prises, relativement à la capture d'un bâtiment Américain. Cette personne avait cité au magistrat, à l'appui de ses argumens, un passage de Vattel ; à quoi celui-ci répondit en plaisantant : " Nous ne connaissons pas le " droit public, nous vous laissons ce- " la à vous autres. Il faut s'en te- " nir aux décrets de l'Empereur. " Il est bien bon, votre Milord " Auckland de s'en occuper à cette " heure." Cette réponse faisait allusion au passage d'un discours de Sa Seigneurie, relaté dans les feuilles du jour, dans lequel on le représentait comme se plaignant de la conduite du gouvernement Britannique, et la regardant comme contraire au droit des gens. Le membre du Conseil des Prises dont il est question, sait parfaitement bien que le Lord Auckland est un politique consommé, un homme d'état aussi habile qu'instruit, et un homme du meilleur ton ; mais des Français en place ou non, ne peuvent pas se figurer que dans aucun pays du monde, un homme de rang ou de bonne compagnie puisse excuser la conduite de Bonaparte, ni comment on peut condamner une seule des mesures que les ennemis du tyran adoptent contre lui. Les Français le connaissent mieux que les autres ; ils savent tout ce dont il est capable.

" Nous ne pouvons pas," dit le même magistrat, " aller aussi loin " que Sir William Scott, qui disait " que s'il siégeait à Stockholm, il " donnerait son opinion comme à " Londres. Nous ne sommes pas " tout-à-fait aussi indépendans."

M. Goldsmith n'hésite pas à dire que ce célèbre et habile juge de la Cour d'Amirauté à Londres, ne peut pas être respecté en Angleterre, pour ses connaissances et son intégrité, plus qu'il ne l'est en France.

Mais ce qui, pardessus tout, excite l'étonnement en France, c'est la crédulité des assureurs Anglais du café de Lloyd's.

L'ouvrage intitulé *la Guerre déguisée* excita beaucoup d'avidité parmi ceux qui purent se le procurer. On en fit une traduction à l'usage des Conseillers d'état ; on en fit aussi une de la réponse de M. Madison, le Président actuel des Etats-Unis : mais tout le monde ajouta foi au premier ouvrage, car, il n'était pas un négociant en France qui ignorât que tout le commerce qu'on y faisait avait lieu par l'entremise des neutres, qui neutralisaient les propriétés pour une commission de 10 pour cent.

Au total c'est une pauvre recommandation en France que d'écrire en faveur des mesures qui ont été adoptées par les divers gouvernemens qui se sont succédés depuis la révolution.

M. Goldsmith présente ici ses pieces justificatives à l'appui de ses diverses assertions. Nous nous contenterons d'en faire un léger extrait ; il faut lire dans l'original l'historique de chaque fait cité, pour se faire une idée juste de l'esprit de vexation et de rapine qui anime le gouvernement Français, et du mépris qu'il a pour ces pauvres Yankees.

La premiere de ces pièces est la Lettre du Ministre de la Marine Décrès au Général Armstrong, mi-

nistre des Etats-Unis,* datée de Paris le 24 Décembre 1806, au sujet du décret de Berlin du 21 Novembre précédent ; par laquelle le ministre Français déclare que ce décret impérial ne modifie en rien les stipulations arrêtées entre la France et les Etats-Unis, relativement au commerce, par la Convention du 30 Septembre 1808 ; qu'il est inutile de demander quelle interprétation, restriction ou extension on peut lui donner ; que les captures contraires aux réglemens existans concernant les croiseurs, ne seront pas adjugées aux capteurs ; qu'un bâtiment Américain ne pourra pas être pris à la mer, par la raison qu'il se rend dans un port d'Angleterre ou qu'il en revient, &c. &c.

Viennent ensuite les noms et les procédures des bâtimens saisis et confisqués.

1. Le navire la *Victory*, capitaine *Caleb Hopkins*, parti de New-York pour Cherbourg, le 25 de Juillet 1807, fut détenu le 30 Août suivant, par le corsaire Anglais le *Cochrane*, et conduit à Plymouth ; il fut relâché sur le champ par l'amiral du port, et il mouilla à Cherbourg le 1er. Septembre. On lui permit de débarquer sa cargaison, après quoi tout fut saisi, marchandise, navire, agrès et apparaux. Le capitaine voulait aller reclamer à Paris. Il sollicita vainement pendant huit mois un passeport. Ce ne fut qu'au bout de ce tems qu'il apprit que le bâtiment et la cargaison avaient été confisqués au profit de l'état, en vertu du décret de Novembre.

2. Le navire la *Paulina*, capitaine *Clarke*, allait sur son lest de Guernsey à Malaga pour y prendre une cargaison de vins et de fruits pour le compte de M. George Bimbel, négociant de Riga. Il fut détenu dans le détroit de Gibraltar par un corsaire Espagnol, et conduit à Algésiras, où il fut condamné en vertu du décret de Berlin qui venait d'être promulgué en Espagne. Racheté pour 6500 piastres par la maison Maury de Malaga, il fut pris le 7 Janvier 1808, allant à Riga, par le *Rodeur* de Morlaix, et condamné au Conseil des Prises le 23 Juillet 1808, en vertu des décrets de Berlin, et de Milan, parcequ'il avait été hêlé en passant devant Lisbonne, par le vaisseau Anglais le *Tonnant*, le 25 Décembre, et qu'il avait parlé au brig de guerre Anglais le *Redwing*, le 17, date du décret de Milan, époque à laquelle il ne pouvait pas avoir connaissance des dispositions de cette loi.

3. Le navire Américain le *Hopewell*, capitaine *Jeremiah Shephard*. Ce bâtiment était parti de Salem pour Bourdeaux le 3 Décembre 1807. Il fut rencontré à la mer le 24 du même mois par la corvette Anglaise le *Speedwell*, qui l'obligea de changer de route et d'aller en Angleterre ; qu'il relâcha par force à Dartmouth, d'où il alla à Londres, où douze marchands Américains lui donnerent une cargaison pour New-York. Outre le grief qu'on objecta au capitaine d'avoir été détourné forcément de sa destination, on l'accusa d'aller à Cadix avant d'aller à New-York, et cela parce qu'on avait trouvé à son bord un

* Ici M. Goldsmith met en ordre que lorsque le général Armstrong reçut cette lettre de Decrès, il passa chez lui, pour lui demander quelques explications ultérieures. Il sortit de cette entrevue convaincu qu'aucun ministre Français n'oserait interpréter les décrets de Bonaparte sans y être autorisé ; en conséquence il envoya la copie de la lettre du ministre à la légation Américaine à Londres. Mais il faut observer que le décret de Berlin n'avait pour objet que de faire peur aux Américains. Bonaparte en l'envoyant de Berlin à son ministre, y avait joint ses instructions particulières ; aussi la lettre du ministre n'était-elle destinée qu'à inspirer aux Américains une fausse sécurité. M. Goldsmith ajoute même qu'il a entendu dire à un membre du Conseil des Prises, que cette lettre de Décrès n'était *que pour mystifier les Américains*.

envoi de 325 quarterons de poudre à giboyer, qu'on métamorphosa en une cargaison de munitions de guerre à l'usage des rebelles Espagnols séduis par l'or de l'Angleterre. Enfin, il avait à son bord quelques habillemens appartenant à M. Purviance, agent accrédité des Etats-Unis à Londres. Le navire et la cargaison, ainsi que les habits de M. Purviance, furent confisqués en raison de la détention du 24 Décembre à la mer, sept jours après l'émission du décret de Milan.

4. Le navire la *Catherine*, capitaine *Thomas Beckford*, de Salem dans le nouvel Hampshire, allant de Boston à Livourne, avec une cargaison de denrées coloniales valant 48 mille piastres, fut pris le 2 Janvier 1808, et conduit dans l'île de Majorque par le corsaire la Joséphine ; il fut condamné parcequ'il avait été abordé le 28 Décembre par le brig de guerre Anglais le *Grasshopper* qui lui avait ordonné par écrit de n'aller dans aucun port en guerre avec la Grande-Bretagne ou soumis à l'influence de la France. Ce navire était parti de Boston 24 jours avant le décret de Milan, et conséquemment le capitaine ne pouvait en avoir connaissance.

5. Le navire Américain la *Sally*, capitaine *Jacob Hastings*, parti de Boston pour Cagliari le 27 Décembre 1807, pris, sans avoir été visité antérieurement par le corsaire à rames Français l'*Aigle*, et conduit à à Malaga, fut condamné à Paris, ainsi que sa cargaison consistant en coton, cuirs et sucres. Les capteurs n'ayant aucune raison valable à donner, alléguerent que la destination de ce navire pour Cagliari n'était que pour masquer la véritable qui était pour Malte ou la Sicile. Ce fut dans cette procédure qu'on mit en avant, pour la premiere fois, la lettre circulaire de M. Colin, le directeur-général des Douanes de Paris, où il est dit, " Que le séquestre des navires neutres doit être maintenu d'après les ordres de S. M. portant formellement que l'on doit retenir sous le séquestre tous navires neutres qui ont été visités par l'ennemi, *soit antérieurement*, soit postérieurement au décret du 17 Décembre de Milan, et par conséquent renvoyés au Conseil des Prises."

6. Le navire la *Grace*, capitaine *Linzee*, allant de Boston à Livourne, avec une riche cargaison, pris le 27 Janvier 1808, et conduit à Porto-Ferrajo, par le corsaire le *Cosmopolite*, condamné, quoique n'ayant pas été visité.

7. Le *Mercury*, capitaine *Bradford*, allant de Boston à Alicante, avec une cargaison de poisson salé, pris le 31 Janvier, à l'entrée du port d'Alicante, par le corsaire la *Josephine*, et condamné parcequ'il avait été visité devant Gibraltar, par les bateaux du vaisseau de guerre Anglais l'*Illustrious*, qui lui avaient laissé suivre sa destination, vû qu'il ne pouvait avoir encore connaissance des Ordres en Conseil d'Angleterre.

8. Le navire *Peace and Plenty*, capitaine *Foster*, allant de Beverley, dans la province de Massachusetts à Marseille, condamné pour avoir été visité à la mer, trois jours après le décret de Milan.

9. Le navire la *Calliope*, capitaine *W. Taylor*. Ce bâtiment était parti de New-York pour Bourdeaux le 29 Novembre 1807, avec une riche cargaison, consistant en sucre, café, coton, bois de campêche, poisson sec, et fourrures ; il était véritablement la propriété de cinq Français établis à New-York, et il était consigné à la maison Lourde et Louis Ferrier à Bourdeaux. Le capitaine Taylor était muni d'un certificat

d'origine, portant que toute la cargaison était du produit colonial provenant de la Guadeloupe, de la Havanne, ou des Etats-Unis. Le vaisseau portait en outre un agent particulier du préfet de la Guadeloupe, chargé de dépêches pour le gouvernement Français, et de plus des dépêches du gouvernement Américain pour son ministre en France, et d'autres du ministre de France aux Etats-Unis pour le gouvernement Français. A trente lieues de l'ile d'Oléron, la *Calliope* est visitée par la frégate Anglaise l'*Emerald*, capitaine *Maitland*. Le capitaine *Taylor* cache avec soin ses papiers au lieutenant de la frégate qui se contente d'écrire sur le livre de log de la *Calliope* de ne pas entrer dans aucun port Français, étant tous en état de blocus. Sur cela, le capitaine *Taylor* change de route, et réussit à entrer au Port-Louis. Le navire et la cargaison sont confisqués et condamnés, malgré les réclamations des Français propriétaires qui étaient à bord.

Nous croyons que les détails dans lesquels nous sommes entrés sur ces neuf bâtimens, nous dispensent de citer les 17 autres, pour lesquels nous sommes forcés de renvoyer à l'ouvrage original : mais nous donnons en entier la conclusion de cet appendix.

Je ne doute pas que la lecture des cas et des procédures qu'on vient de voir, canvaincra tout lecteur de bonne foi que je n'avais rien annoncé au commencement de cet ouvrage, qui ne soit appuyé sur des faits. Le contraste entre la conduite de la Grande-Bretagne et celle de la France envers les Américains, paraîtra sous un point de vue frappant. Non seulement on verra que les Ordres en Conseil ont été arrachés par les décrets du dominateur Français, comme mesure de défense personnelle contre ses décrets ; mais même que, dans les circonstances existantes ces Ordres étaient peut-être même trop modérés. Et certes, si l'on compare la maniere dont ils ont été exécutés, avec la conduite des croiseurs Français et les décisions subséquentes du Conseil des Prises, on ne pourra s'empêcher d'admirer la modération et l'indulgence qu'on y a mis en ce pays-ci. J'aurais pu ajouter encore une fois autant de cas : mais j'ai craint d'abuser de la patience des lecteurs.

Si, après les cas déjà cités, on veut de nouvelles preuves de l'existence d'un système de dépradation de la part du gouvernement Français contre le commerce d'Amérique, et de la soumission servile du gouvernement Américain aux vexations illimitées de la France, qu'on lise et que l'on considere avec attention le fait suivant :

Il y a environ 18 mois qu'il fut mis un embargo général sur tous les bâtimens Américains dans les ports de France et d'Italie. Il est vrai qu'il y a six mois, on proposa de lever l'embargo, mais ce fut aux conditions les plus extraordinaires qu'il soit jamais entré dans l'idée d'un gouvernement de suggérer.

Il fut proposé au général Armstrong de signer un engagement par lequel il garantirait que les vaisseaux dont l'embargo serait levé retourneraient directement en Amérique, qu'ils ne toucheraient à aucun port Britannique, et surtout qu'ils n'iraient dans aucune colonie Anglaise. Que ceux qui excusent tout ce que fait Bonaparte, que ceux qui déclament contre les Ordres en Conseil, citent, s'ils le peuvent, un autre exemple qu'une proposition semblable ait jamais été faite à l'ambassadeur accrédité d'une puissance indépendante !

On s'attendait peut-être que le

général Armstrong allait signer cet engagement, afin d'obtenir la libération de ses compatriotes. Mais il était trop prudent pour tomber dans le piége. Il vit probablement que même si tous ces bâtimens arrivaient en Amérique, et qu'on en administrât la preuve, ce qui aurait prouvé négativement qu'ils n'avaient touché à aucun port et à aucune colonie Britannique, le gouvernement Français n'en aurait pas moins eu l'art de trouver quelque prétexte pour exiger le payement de son obligation. Le général refusa de souscrire à un semblable engagement, et pas un des bâtimens Américains ne fut relevé de l'embargo, à l'exception du navire la *Fair American*, à qui il fut permis de partir de Dunkerque au mois de Mai dernier, avec un messager et des dépêches.

Cet embargo ressemblait de fort près à une déclaration de guerre du gouvernement Français contre l'Amérique. Quelles représentations le gouvernement Américain a-t-il jamais faites contre? que dis-je? il a fait bien davantage, il n'y a pas même pris garde.

Ici M. Goldsmith dit en note qu'il est persuadé que la plupart des gouvernemens qui ont leurs ministres à Paris, ne reçoivent d'eux aucune information quelconque sur le véritable caractere du tyran. Les membres du *Corps Diplomatique* dans cette ville mêlent les amusemens de toute espece dont cette capitale abonde, et les manières agréables des Parisiens, aveç la diplomatie des Thuilleries. Les plaisirs qu'ils reçoivent d'un côté leur font oublier les horreurs qu'ils éprouvent de l'autre. Il est à peine croyable que dans une des villes les plus délicieuses de l'univers, dans une ville aussi civilisée et qui renferme autant de talens, un tyran étranger agite le monde, organise impunément la misere du genre-humain, et cherche à replonger la France dans les siecles de barbarie.

Nous pouvons confirmer la vérité de ce qu'avance ici M. Goldsmith sur la cause des illusions dont les ministres étrangers à Paris bercent leurs cours respectives. Nous avons tenu entre nos mains des matériaux historiques originaux sur les causes de la perte de la Prusse. Madame de Lucchésini, enthousiaste des délices *de tout genre* qu'elle goûtait à Paris, a, pendant plusieurs années, empêché son faible époux de mander la vérité sur les outrages qu'il recevait et les projets qu'il savait bien que l'on tramait contre la Prusse. La Signora tremblait que son *caro sposo* fut rappelé. Magdebourg a été pris, pour ainsi dire, dans la loge à l'opéra de la petite dame Lucchésini. Etonnez-vous après cela que tant de trônes s'écoulent!

Mais ce n'est pas là le seul cas où les Américains et les autres gouvernemens, faussement appellés neutres, aient passé sous silence les horreurs commises contre eux par le tyran du Continent et par ses agens. L'amiral Français Willaumez brula, il y a trois ans, tous les navires des nations neutres qu'il rencontra à la mer: il eut pourtant l'humanité de ne pas bruler les équipages, mais il les prit à bord de son vaisseau pour les empêcher de donner des avis aux Anglais. Et pourtant on n'a jamais entendu dire qu'il ait été fait des représentations contre ces actes de violence, quoique les deux continens d'Europe et d'Amérique retentissent de plaintes contre la prépondérance de l'Angleterre qu'on appelle le tyran des mers. Elle est à la vérité *la maîtresse* des mers, et Dieu veuille qu'elle conserve longtems cette prérogative: mais autant elle est puissante, autant elle est juste. Que ceux qui connaisse ce qui se

passe dans ses tribunaux, comparent les décisions de ses cours d'Amirauté avec celle du Conseil des Prises à Paris, et qu'alors ils disent quel est le tyran des mers ?

Pendant l'impression de l'ouvrage de M. Goldsmith, il parut dans les papiers de Londres du 16 Octobre, une lettre diplomatique du ministre des affaires étrangeres adressée au ministre des Etats-Unis à Paris. Cette lettre commence par assurer les Américains que la France admet le principe que le pavillon couvre la marchandise. Après avoir pillé les Américains, non pas *in flagrante bello*, mais tandisque la paix subsistait entre les deux pays, pour valeur de quatre millions sterling ; aujourd'hui que, graces aux décrets de Berlin et de Milan, il n'est pas vraisemblable qu'un semblable butin se présente pour la seconde fois, on dit aux Américains que les pavillons neutres rendent la marchandise neutre. Ceci convient aux projets du grand usurpateur. Mais je suis assuré que les Américains n'y trouveront pas plus de sûreté que dans la lettre du ministre de la marine, où Décrès, leur assurait si formellement que le décret de Berlin ne porterait aucune atteinte aux traités existans avec l'Amérique.

Cette lettre du ministre des affaires étrangeres, quoique signée par *le Comte* Champagny, parait évidemment à M. Goldsmith être de la composition de M. le conseiller d'état Hauterive. " Dans l'an 1800, dit M. Goldsmith, je traduisis en Anglais son livre intitulé : *l'Etat de la France à la fin de l'An VIII*, dans lequel on trouve les mêmes principes que, dans cette lettre M. de Champagny reproduit aujourd'hui publiquement. J'ai beaucoup connu M. d'Hauterive, et je puis certifier que, quoiqu'il ait publié de semblables opinions, il est bien loin de les approuver. Il est trop éclairé, connait trop bien les écrits de Grotius, Puffendorff et Vattel pour croire que le pavillon couvre la marchandise.

La lettre en question porte, entr'autres, que : " Dans toutes ses conquêtes, la France a toujours regardé comme sacrée la propriété privée, déposée dans les magasins des pays conquis ; que les propriétaires en ont toujours eu la libre disposition ; et que dans le moment même des convois considérables de marchandises, et notamment de coton, passaient par terre au travers des armées Françaises, en Autriche, et se rendaient tranquillement aux points de destination sur lesquels le commerce les dirigeait."

Jamais il ne fut fait publiquement d'assertion plus impudente, que celle qui est contenue dans ce paragraphe: Les faits qui se sont passés depuis deux ou trois ans lui donnent complétement le démenti. Lorsque les Français entrerent à Leipzig, après la bataille de Jéna, des marchandises achetées en Angleterre, payés par les marchands de Leipzig, et conséquemment leur propriété, furent considérées comme propriétés Anglaises, parce qu'elles étaient, disait-on, venues originairement d'Angleterre, mais bien plus encore parce que c'était un objet qui valait le pillage.

A Hambourg, à Breme, à Rostock, et à Weymar, toutes villes neutres, les satellites de Napoléon, non-seulement saisirent comme Britanniques des propriétés appartenant aux habitans de ces villes, et payées depuis longtems ; mais même ils leur firent payer une amende pour avoir fait le commerce des marchandises Anglaises. Après qu'on se fut soumis à cette imposition, il vint un autre gouverneur qui fit payer

de nouveau la même contribution aux malheureux habitans des villes Anséantiques. Cette même amende leur fut imposée une troisieme fois par les satrapes du despote Français.

Il est impossible de ne pas parler ici d'une lettre très bien écrite et extrêmement énergique d'un M. Charles Villiers, auteur d'un ouvrage sur les Effets de la Réforme de Luther, et correspondant de l'Institut. Cette lettre à Madame Fanny de Beauharnois, tante du premier mari de Josephine, fut imprimée lors du sac de Lubec, mais ne fut distribuée qu'aux amis de l'auteur. "Après la bataille de Jéna," dit M. de Villiers, le général Prussien Blucher se retira de cette scene de carnage et se porta sur Lubec, où il fut poursuivi par trois corps d'armée commandés par les généraux Soult, Bernadotte et Murat. Lubec, quoique fortifiée, n'était pas préparée à résister à l'entrée des Prussiens. Ces derniers s'en mirent en possession par un coup de main. Alors ils mirent la ville en état de défense. Les Français s'en rendirent maîtres à leur tour; mais, au mépris de la capitulation qui promettait la vie aux Prussiens, tous les individus de cette nation qu'on trouva, furent massacrés. Si les choses en étaient restées là, M. Villiers n'aurait pas exposé sa vie en publiant la lettre en question: mais, chose horrible à dire, les citoyens paisibles et inoffensifs de Lubec, pour n'avoir pas opposé aux Prussiens une défense qu'il leur était impossible de faire, furent livrés pendant trois jours au pillage, et soumis à toutes les especes de cruautés qui souillent l'histoire des tems modernes. Pas une femme de l'âge le plus tendre n'échappa au viol. On ne respecta ni les hôpitaux ni même les maisons des foux. Dans 30 ans d'ici il n'y aura pas une seule famille à Lubec qui n'aura pas des raisons de se rappeler les trois jours que l'armée Française y a passés. Il fait un grand éloge de Bernadotte; mais il dit que Soult et Murat donnaient toute sorte d'encouragemens à leurs féroces satellites.

Je suis entré dans ces détails parce que je sais qu'il y a dans ce pays-ci des personnes qui s'obstinent à ne rien croire de tout ce qu'on peut dire contre la philantropie du demi-dieu Napoléon.

La propriété particuliere sacrée! Bon Dieu, qu'y a-t-il de sacré pour l'homme qui a assujetti le massacre à des regles, et a fait une science du pillage? Y a-t-il des traités et des alliances qu'il respecte? Aucun des monarques qui ont été forcés de contracter des alliances avec lui, a-t-il jamais été en sûreté? Est-il un cœur honnête qui ne soit pas encore transporté d'indignation en réfléchissant à la conduite qu'il a tenue envers la malheureuse famille royale d'Espagne? Non content de la dépouiller de sa couronne, il a poussé la vilainie jusqu'à lui voler sa propriété privée.

Le cas suivant mérite une attention particulière. Il servira à faire voir à quel point Bonaparte respecte les propriétés privées.

Lorsqu'il était à Burgos, il publia dans un de ses bulletins* qu'il y avait trouvé plusieurs milliers de sacs de laines qui, disait-il, y avaient été achetées pour compte des Anglais. Il est vrai qu'il trouva de la laine à Burgos, mais la totalité de cette laine appartenait à des négocians Français, et entr'autres à M. Oberkampf, célebre manufacturier de draps en France: mais cela

* Pour faire voir quel degré de confiance on ajoute en France aux bulletins de Bonaparte, il suffit de dire qu'à Paris les femmes de la Halle, quand elles doutent de la vérité d'une personne, lui disent: *Vous mentez comme un bulletin!*

n'empêcha pas qu'elle ne fut confisquée parcequ'il fut allégué qu'elle avait été trouvée sur territoire ennemi !

Et qu'importe à Bonaparte le territoire ? tout territoire est ennemi pour lui, lorqu'il s'y trouve une personne qui désapprouve sa conduite ou qui lui est désagréable ? C'est ainsi qu'il viola le territoire de Bade pour faire arrêter le Duc d'Enghien; qu'il viola celui d'Ulm pour y faire arrêter et exécuter le libraire Palm, parce que dans sa qualité d'Allemand il n'avait pas craint de publier les opinions d'un patriote Allemand sur la conduite du tyran dans ce malheureux pays. Il lui fit offrir sa grâce, s'il voulait donner le nom de l'auteur. Le libraire refusa. Cet acte de fermeté et de patriotisme l'aurait sauvé, si ses persécuteurs avaient eu la moindre élévation dans l'âme ; mais celui qui se complait dans le sang et dans les cruautés, voulut encore ajouter ce meurtre au long catalogue de ses crimes.

Je ne puis conclure sans exprimer l'espoir où je suis, que, d'après la connaissance intime que l'on a maintenant partout du systême machiavélique de Bonaparte, il ne se trouvera jamais de ministre Anglais qui ose de recommander de faire la paix avec l'homme qui est à la tête de la populace Française. Oui, je répete le mot *populace*, parce qu'il n'y a en France aucun homme honnête qui regarde Bonaparte comme son Souverain. Son nom n'est jamais prononcé qu'avec horreur et dégout dans toutes les familles respectables de Paris. Si un étranger en France, s'avisait de dire du bien de lui, la police le ferait arrêter et le soupçonnerait d'être un espion étranger, tant on est persuadé qu'aucun homme honnête et dans son bon sens ne peut dire du bien d'un tel démon.

Que le peuple Anglais soit donc prêt à continuer sa glorieuse lutte *pro aris et focis*, jusqu'au jour de l'extermination de ce monstre, qui ne peut pas être éloignée ! Le peuple Romain endura, pendant un tems, les cruautés d'un Néron et d'un Domitien ; à la fin pourtant ces tyrans succomberent. Le peuple Anglais est taxé, il est vrai ; mais il faut qu'il considere que ce n'est qu'une taxe viagere qu'il doit payer à la Providence sur la vie de Bonaparte ! ! Appelons donc nos taxes de guerre : *Annuités sur la téte de Napoléon.*

[COMMUNICATION.]

Il parait que le Sénat des Etats-Unis n'a pas jugé à propos de concourir à la nomination du Président en faveur du Col. George M'Dougall comme collecteur du Port et District de Miamis, étant les effets de l'infâme calomnie et des faux exposés de ce garnement Stanley Griswold, en dernier lieu secrétaire du Territoire de Michigan, dont la conduite détestable qu'il a tenue dans ce bureau, força le Président de le démettre. Ce misérable ayant été nommé par l'Exécutif de l'Etat de l'Ohio, pour remplir la place vacante, pendant quelque tems, causée par la résignation de M. Teffin le Sénateur, saisit cette occasion pour diffamer le caractere du Col. M'Dougall ; mais il vient d'être démis, la Législature de l'Ohio ayant élu M. Campbell pour succéder à M. Teffin.

REFLEXIONS.

L'Amour est une passion qui exclut toutes les autres ; et que même, fut-elle aussi dangereuse qu'on le dit, elle ne le serait jamais autant que celle qu'elle éloigne.

—

S'il y a si peu d'*enfans* dociles et sages, c'est, qu'il est bien peu de *parens* vertueux et raisonnables. Il

faut des mœurs honnêtes, des exemples respectables, une autorité juste et tempérée par la douceur, pour former des enfans attachés et respectueux : peres et meres, qui voulez former des enfans qui soient un jour pour vous des amis sinceres qui deviennent les consolateurs et les soutiens de votre vieillesse, montrez leur des vertus, exercez de bonne heure la sensibilité de leurs ames, approchez-les de votre cœur : faites leur sentir avec tendresse l'intérêt qu'ils ont de se conformer à vos désirs.—Souvenez-vous, que ce n'est qu'à l'aide de l'équité et de la bonté que vous rendrez supportables le joug de l'autorité : ce n'est qu'en cultivant la raison de vos enfans, que vous leur ferez oublier que vous êtes leurs maitres et que vous pourrez leur rendre votre joug aimable.

—

La *jeunesse* est dépourvue de prévoyance, mais elle est simple ; ingénue, de bonne foi ; sincère dans ses attachemens : elle ne soupçonne point qu'il existe des perfides, de faux amis, des méchans sur la terre : ce n'est qu'à force d'être trompée et dupée qu'elle commence à se défier de ses semblables. L'expérience est le meilleur *maitre ! ! !*

—

Un cœur seul ne peut suffire ;
Il faut qu'un autre encore vienne le ranimer :
On se lasse à la fin de penser et d'écrire ;
Se lasse-t-on jamais de sentir et d'aimer ?

P......

A L'ÉDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE.

Observations sur l'Isle d'HAYTI.

De tous les Territoires Etrangers Français, il n'y en avait pas de plus riche et de plus étendu dans les Antilles au commencement de la révolution Française que celui de Saint Domingue. Depuis cette époque la rébellion a anéanti à différentes reprises ce beau pays. Il a d'abord cessé d'être gouverné par les blancs sous le gouvernement de Toussaint Louverture jusqu'au moment où le Général Le Clerc le fit adroitement arrêter pour l'envoyer en France où il est mort.

Dessalines, d'exterminatrice mémoire, incessamment après l'évacuation de Rochambeau, fit main basse sur toute la population blanche, dont partie périt par le tranchant du sabre et les fusillades, autre partie par les massacres les plus exécrables et inouis, et le reste fut échappé par des mains miséricordieuses ou périt de misere.*

On sait que les relations des Etats Unis avec la France ont été inquiétées souvent, non seulement pour avoir voulu poursuivre son commerce neutre avec les Etats Britanniques, mais encore plus par rapport à la position et à la proximité de St. Domingue.

La France en République Une et Indivisible sous son Chef Dictateur comme Premier Consul, saisit l'occasion d'un court intervalle de repos et de suspension de la guerre pour tâcher de recouvrer cette Isle, mais sa tentative de remettre à l'esclavage les Noirs d'Hayti fut ruinée par l'expédition navale du Général Leclerc ou par le renouvellement de la guerre en Europe. Les désastres des troupes Françaises essuyées à St. Domingue en conséquence de la conduite tenue tant par les généraux que par les soldats, ont prouvé l'esprit fallacieux de ces êtres qui ne cherchaient que le pillage et la destruc-

* Je citerai ici en passant les belles actions effectuées par M. Duncan M'Intosh, négociant Américain, surnommé *le Sauveur des Colons des Cayes*—c'est lui qui sauva des milliers de Français. C'est lui qui acheta au prix de sa fortune et de sa vie dans un cas extrême et pressant 2400 Français de son quartier et qui brava la mort pour les sauver et qu'il fit embarquer pour les Etats-Unis.

tion et les moyens infaillibles de s'enrichir. Belle perspective pour ramener un peuple qu'ils disaient égaré.

Ils ont eux-mêmes ruiné cette belle colonie et l'ordonnateur de ces belles actions de meurtres et d'assassinats, c'est Bonaparte.

Dessalines força les Français sous Rochambeau de l'abandonner en 1803. Depuis cette époque les Noirs en sont en possession et en ont la jouissance la plus complète. Dessalines se créa Empereur pour marcher en parallèle avec le grand Empereur Napoléon qui s'était créé de ce titre—voulant l'imiter en tout et partout. Ses cruautés enfin lui coutèrent la vie ; il se forma un complot et on l'assassina à son tour. La douceur et l'humanité formait au contraire le caractere de son épouse.* L'Empire d'Hayti finit avec ce barbare exécrable qui s'était couvert d'une gloire de crimes. Après lui survint *Henri Christophe*, également Noir, mais infiniment plus humain que son prédécesseur, qui a pris les rênes du gouvernement d'Hayti, et qui par sa sage administration et ses bons conseillers gouverne avec plus de discrétion que ses prédécesseurs. Il soutient la dignité de l'indépendance déclarée des Noirs, leurs droits et priviléges. Il fait continuer la culture du Sucre, du Café, &c. qu'il échange pour des articles qu'il a besoin des manufactures des autres pays. Ce commerce ne peut être que d'une très grande impor-

* L'impératrice, Madame Dessalines, fut d'autant plus estimée qu'elle est belle femme. Elle est aimable et a un bon cœur ; du moins elle l'a démontré par son intercession, en implorant et en se jettant à genoux aux pieds de son époux inflexible—elle ne voulait d'ordinaire jamais le quitter que sa requête ne fut accordée, ou qu'elle ne fut parvenue à sauver des massacres beaucoup de blancs. Pour preuve qu'on l'estimait, je citerai ici les vers qu'on lui fit en témoignage de ses bonnes qualités dans un diner qui lui fut donné par les négocians au Théâtre du Cap le 5 Janvier 1804, parce qu'elle devait en partir le lendemain pour rejoindre son Epoux (Dessalines) aux Gonaives—auquel Festin les Américains furent tous invités à participer.

Sous chaque couvert on avait mis un papier imprimé ayant l'inscription suivante :

Lorsque la bien aimée en ces lieux reviendra,
L'allégresse entre nous aussitot paraitra.

AUTRE.

Citoyens, soyez transportés de joie, livrez-vous
à l'allégresse ;
La vertu veut bien se réjouir parmi nous, et
prendre part à nos plaisirs.

Vers adressés à Madame Dessalines.

Dans ces instans marqués par la reconnaissance,
Qui pour votre mérite anime tous les cœurs,
J'écoute et recueille en silence,
Ce que sur vous chaque citoyen pense,
Et vois avec plaisir, que parmi tant de fleurs,
Qu'à vous offrir chacun s'empresse et s'étudie,
Il n'en est pas qui n'ait été rueillie
Par un mouvement de sensibilité,
De gratitude et de sincerité.

Aux vertus dont en vous éclate l'assemblage,
De notre part c'est un bien faible hommage ;
Déjà le Tout-Puissant vous en récompensa,
Au premier rang il vous plaça,
Pour être parmi nous sa plus vivante image.
Faire le bien est votre seul plaisir ;
Et pour votre ame ingénue et sensible,
Cette maniere de jouir
Est un attrait irrésistible.
Lorsqu'à des dons si précieux,
L'on trouve encore la beauté réunie,
Cet ensemble, à la fois, doux et majestueux.
Attire tous les cœurs et fait taire l'envie.

Pour moi qu'un doux penchant dès longtems a
porté
A reconnaitre et chérir le mérite
Sous tels dehors qu'il me fut présenté ;
Dans le transport qui m'occupe et m'agite,
Je suis complétement heureux ;
Puisque chacun ici partageant mon ivresse,
Se livre avec franchise au désir qui le presse
De vous faire agréer ses soins respectueux,
Et de former pour vous les plus sincères vœux.

Madame Dessalines n'est pas la seule personne qui ait montré de l'humanité à l'égard des Blancs.—Entre plusieurs Noirs et Négresses de ce nombre, la maison de Madame B. était le refuge des malheureux du tems qu'elle habitait le Cap.

tance à une nation neutre comme les Etats-Unis.

Le chef de la France ne veut point entendre parler de reconnaitre l'indépendance du peuple d'Hayti qu'il appelle ses sujets révoltés.

Il a fait tous ses efforts pour empêcher que ce pays jouit de la paix tranquillement; il a excité le feu de la rébellion en mettant dans ses intérêts et dans son parti *Pétion*, Général Mulâtre, pour défaire *Christophe*, Général des Noirs et tous ceux de son parti.

Il a suppléé à son plan d'attaque, une intrigue nouvelle; il a envoyé un autre général mulâtre récemment arrivé dans cette ville de France, pour se joindre à *Pétion*, et qui vient de partir d'ici pour se rendre à sa destination au Port-au-Prince, bien incognito.*

La France, je veux dire son chef, considere les Noirs d'Hayti, des esclaves révoltés contre l'autorité légitime, et en ce cas il prétend défendre aux nations neutres de trafiquer avec eux sous aucun rapport, et de n'avoir aucune communication que ce soit avec eux.

Napoléon a été si fort enragé de la belle perspective que les Américains avaient pour faire un commerce régulier avec eux, qu'il a sommé l'exécutif des Etats-Unis à discontinuer incessamment toute communication avec ses esclaves rébelles, ou il leur déclarerait la guerre. L'exécutif des Etats-Unis dans sa sagesse profonde a conclu de là que le commerce d'Hayti n'en valait pas la peine, et a acquiescé aux vœux suprêmes du Régénérateur de la République Française Une et Indivisible.

Ainsi malheur au téméraire qui osera outre passer ses commandemens ! ! !

L'acte du Congrès prohibant à ce sujet toute communication commerciale entre des personnes résidentes aux Etats-Unis et des personnes dans telle partie de l'Isle de Saint Domingue non reconnue de la France, confisquerait navires et cargaisons. Cette loi n'était en force que pour un An, et le Président des Etats-Unis était autorisé de lever plutot les restreintes du commerce d'Hayti s'il le jugeait à propos. Cette loi parconséquent ne devrait pas être en force aujourd'hui.

La rigueur que cette prohibition exigeait toute sévère qu'elle paraissait être, d'après la constitution des Etats-Unis, n'a pas empêché, et qui plus est, n'empêchera jamais les subterfuges des commerçans pour entreprendre des voyages les plus périlleux, fussent-ils dirigés en *Enfer.*

Le produit d'Hayti n'en est pas moins importé dans les ports de l'Amérique, et la plus grande partie duquel est exporté en Europe. Si les Américains faisait décidément l'abandon de ce commerce et de tant d'autres—et Grand Dieu, toutes les autres nations n'en feraient que rire.

Puisque Napoléon prétend donner à l'univers entier la liberté des mers, que tous ceux qui veulent et qui savent travailler visitent les contrées qui leur font le plus de plaisir et qui leur conviennent, tant par rapport au commerce, que pour obtenir la culture des Arts et des Sciences, ou pour y participer, sous tous autres rapport, dans ce qu'elles peuvent produire. Ainsi, *Dixit fecit.*

Z.

* Bien incognito sans doute; (le Général *Rigaud*) car on l'a fait partir des ports de New-York, de Baltimore, de Philadelphie, de Norfolk et du Potomac.—D'autres encore plus profonds dans les secrets de la politique du jour le disent caché à Philadelphie; enfin d'autres qu'il est à la Cité de Washington, sollicitant l'aide du gouvernement des Etats-Unis par l'ordre de son maitre.

Esquisse des derniers événemens d'un combat naval qui a eu lieu le 28 du mois dernier, entre les bâtimens de CHRISTOPHE *du Cap, sous les ordres du Contre-Amiral* BASTIEN, *et de* PETION *du* Port aux crimes, (*ci-devant* Port-au-Prince.)

Ce rapport adressé à S. A. S. Monseigneur le Président d'Hayti, par son contre-amiral, porte qu'en vertu de ses ordres, il a appareillé du Cap pour aller reprendre sa croisière du Môle, qu'arrivé en vue de Jean-Rabel, d'après l'avis que lui en avait donné le Brigadier des Armées Placide, Lebrun qui y commande ainsi que le Gén. Magny les corsaires de Pétion avaient paru devant le Môle ; il fit de suite signal à toute la flotte de forcer de voile et de se préparer à les combattre, mais qu'il n'avait pu les engager s'étant réfugiés au Môle ; l'ardeur des officiers et marins de la flotte qui s'étaient flattés de se mesurer avec les révoltés (de Pétion) fut trompé. Il fit le blocus de cette ville rébelle pour forcer les corsaires d'en venir à un engagement en voulant sortir, ce qu'ils désiraient avec beaucoup d'impatience. Ils éprouverent des coups de tems fort violens les 21, 22, 23 et 24 que le *Lord Mulgrave* eut son gouvernail emporté et les autres bâtimens furent extrêmement endommagés, principalement dans leurs mâtures. Tel est l'état des mers dans les parages du Môle, surtout aux approches de l'équinoxe, qui fait que les plus habiles croisieres sont obligées le plus souvent de quitter leur Station.

La flotte étant hors d'état de tenir la mer et très maltraitée il se rendit dans le port le plus voisin, aux Gonaïves, et où le *Lord Mulgrave* fut entrainé sur la pointe ouest du Gonave, il répara le plus promptement ses avaries pour reprendre incessamment sa croisière. L'*Haytienne*, le *Général Romain* et le *Général Jason* manquaient ; très inquiet sur leur sort jusqu'au 28. La vigie nous annonça un combat vers la Plate-Forme à six heures du matin—c'étaient ces mêmes bâtimens qui avaient été rencontrés par la flotte de Pétion, s'échappant en toute diligence, n'appercevant plus l'escadre devant le Mole. Ainsi enveloppés ils se battirent avec la plus grande bravoure pendant cinq heures consécutives. Le *Général Romain* démaâté et brisé tomba entre le mains de la flotte de Pétion. Le Capitaine Michel qui le commandait, a été tué. Le *Général Jason* ne put résister seul se dégagea par la supériorité de sa marche et rejoignit l'escadre. Le contre-amiral avait avec lui le *Lord Mulgrave;* le *Foudroyant*, la *Surprise*, le *Général Magny*, et la *Mouche* l'avant-garde qui les dirigea contre les corsaires de Pétion, les atteignit. Il fit un feu si vif de stribord et bas-born, de toute son artillerie et mousqueterie qu'en un moment il les éloigna, quoique le *Lord Mulgrave* fut accosté par deux corvettes et une goelette à trois mâts de la flotte de Pétion. Le combat devint alors général. Le *Général Jason* rejoignit l'escadre et prit part à l'action qui devint des plus vigoureuses et des plus acharnées. La corvette la *Républicaine* qui avait cherché à l'aborder fut mise hors de combat à 4 heures P. M. et se retira à trois lieues de là en tirant des coups de canon de minute en minute pour demander des secours, et à 5 heures toute la flotte de Pétion prit la fuite, et abandonna le champ de bataille en mettant toutes leurs voiles et leurs avirons dehors pour mieux se sauver dans leur repaire au Port-aux-Crimes.

L'escadre fit sa jonction avec l'*Haytienne* qui n'a pu donner aucun secours, étant le plus fort vaisseau de l'escadre, et fut mouiller de nouveau dans la rade du Cap. Les pertes consistent de l'aviso le *Général Romain.*—Un matelot tué et deux blessés à bord du *Lord Mulgrave.*—Un capitaine d'infanterie tué à bord du *Foudroyant.*—Un aspirant, deux matelots tués et deux blessés à bord du *Général Jason.*

"Croirait-on que ces mêmes révoltés (en parlant de Pétion) dit le *Rapport*, habitués à fuir devant des forces inférieures, ont l'impudence d'avancer et de faire publier dans les gazettes des Etats-Unis par leurs agens, que leurs corsaires bloquent. en ce moment, le port de la capitale d'Hayti, eux qui n'ont jamais osé dépasser la pointe du Môle.—Que le nommé Delva a obtenu des avantages devant St. Mare, dont ils n'ont jamais osé s'approcher depuis que Pétion battu et défait fut obligé de se sauver sous des habits de femmes."

Ce Rapport est signé par le chef de l'Etat Major Général.

P. ROMAIN.

Vu et approuvé par S. A. S. Monseigneur le Président, l'An Sept de l'Indépendance.

HENRI CHRISTOPHE.

MESSAGE DU ROI D'ANGLETERRE.

[Le peu d'espace que la nécessité nous oblige de réserver pour les nouvelles étrangères, ne nous permettant pas d'insérer en son entier le Message de Sa Majesté Britannique au Parlement d'Angleterre, prononcé le 23 Janvier dernier, nous nous contenterons d'en faire l'analyse suivante :]

Le premier paragraphe démontre le profond regret que sa majesté ressent des pertes qu'à été obligé de faire l'Empereur d'Autriche malgré tous ses efforts contre l'ambition et la violence de la France, en signant une paix très désavantageuse.

Le second et le troisième paragraphes donnent une idée de l'armement naval et l'attaque contre les établissemens de l'Escaut qui ont été entrepris pour faire une diversion en faveur de l'Empereur d'Autriche sur le Danube, ses autres alliés, et en Espagne et en détruisant ses arsenaux, &c. qui s'accroissaient beaucoup, pour assurer l'Empire Anglais.

Dans les 4, 5 et 6èmes paragraphes sa majesté fait voir la nécessité où s'est trouvée la Suède de conclure avec la Russie en faisant des sacrifices considérables, et sans sa participation.

L'expulsion des Français du Portugal par ses forces sous le Lieut. Gén. le Lord Wellington, et la victoire glorieuse remportée par lui à Talavera qui a arrêté les progrès des armées Françaises dans la Peninsule pendant la dernière campagne.

La convocation générale et extraordinaire des Cortez de la nation par le gouvernement Espagnol au nom et par l'autorité du Roi Ferdinand VII—Sa Majesté Britannique espérant par là de donner toute la vigueur à ses conseils et à ses armes. Sa Majesté se reposant sur l'appui du Parlement pour frustrer toute attente de la part de la France contre l'indépendance de l'Espagne et du Portugal et contre le bonheur de ces nations loyales et résolues. Dans les paragraphes concluans sa majesté fait mention de l'interruption subite de la correspondance de son ministre avec le gouvernement des Etats-Unis. Elle regrette sincèrement cet événement, et ajoute que le ministre Américain résident à cette cour a donné les assurances les plus fortes que les Etats-Unis désirent entretenir des relations intimes entre les deux pays.

Sa Majesté a ordonné les estimés pour l'année courante, requérant toute l'attention du Parlement, tant pour la protection de ses alliés et la sureté de ses domaines.

Sa Majesté regrette infiniment l'oppression de ses sujets, que la continuation de la guerre, rend inévitable.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

De Québec le 22 Mars, nous apprenons par les journaux et des lettres reçues dans les Etats-Unis que M. Craig, Capitaine-Général et Commandant en Chef de toutes les possessions Anglaises dans l'Amérique du Nord, a fait arrêter M. Charles Le Françoîs, Editeur du *Canadien*, et le Docteur *Blanchet*, M. *Bedard* et M. *Taschereau*, accusés de Haute Trahison. Les trois derniers de ces Messieurs sont des personnes de la première distinction et de la plus grande influence dans le Canada.

On a aussi arrêté à Montréal pour la même cause Messieurs Pierre Laforce et François Corbeil. Toutes les personnes accusées de haute-trahison sont des natifs de l'endroit et d'origine Française.

Le Prince des Forgeurs dé billets de Banque, le fameux Stephen Burroughs a été mis en prison aux Trois-Rivières, dans la Province du Bas Canada. L'on ignore le résultat de l'élection qui devait avoir lieu le 26 Mars, pour former une nouvelle Chambre d'Assemblée.

—

Il est arrivé à Boston 45 moutons (*Merino Sheep*) de Lisbonne.

On a découvert à Hollowell, dans le District de Maine, une source d'eau impregnée de souffre.

Nous tenons du *National Intelligencer* que le Dr. Hand, officier au service des Etats-Unis, a été démis du service pour l'outrage fait à M. Daschkoff, Consul Général de l'Empereur de toutes les Russies, résidant à Philadelphie.

Lundi dernier 15 Avril, sur le bill d'accusation du grand juré la cause commença contre lui. L'Avocat Général, M. Dallas, conduisit la poursuite. Messieurs Tilghman et Lewis la défense. Messieurs Washington et Peters présidaient comme juges. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que d'après l'examen d'une foule de témoins, le juge Washington prononça un discours Mardi dernier aux personnes qui composaient le juré en faveur du défendeur, et le juré rapporta peu de tems après un Verdict de *Non Coupable.*

Tous les matelots Américains qui étaient détenus à bord des vaisseaux de guerre Anglais ont été déchargés par ordre de S. M. B. d'après le traité qui doit être ratifié incessamment par les deux gouvernemens Américains et Anglais.

On vient d'élargir 600 matelots à la station d'Antigue et le capitaine Rutter de la Goelette *Mary*, arrivée à Norfolk le 12 du courant, en a ramené Six.

NOUVELLES ETRANGERES

La future Impératrice des Français, se demandait-on depuis deux mois qui sera-t-elle ? On a formé bien des conjectures, mais aujourd'hui tout est décidé. Ce ne sera pas Anne Paulowa de toutes les Russies, mais bien Marie Louise, Archiduchesse d'Autriche qui va devenir la future Epouse de S. M. I. & R. l'Empereur des Français—et déjà son célèbre médecin ordinaire, M. Halle, a reçu l'ordre du Grand Maréchal du Palais, de se tenir prêt à partir de Paris, le 1er Mars dans un des carosses de Napoléon, pour se rendre à Brannau, et faire partie de la procession qui doit l'accompagner à Paris—elle devait partir de Vienne le 14 Mars. L'Archiduchesse Marie Louise, agée de 20 ans, est une beauté—c'est la fille ainée de l'Empereur d'Autriche, petite nièce de l'infortunée Marie Antoinette qui reçut la main nuptiale de Louis XVI, il y a 36 ans—elle est la fille du petit fils de la célèbre Marie Therese d'Autriche. Napoléon lui alloue par la ratification du traité de mariage tout ce qui peut se trouver de mieux et de plus splendide en cortége de l'un et l'autre sexe. De ce nombre sont M. De Beausset préfet du Palais, M. De Seyssel, maitre de cérémonie ; et quatre chamberlans, Messieurs de Bearn, de Larolle, d'Abusson et d'Angosse. Le Sénateur Beauharnais, Chevalier d'Honneur ; Le Prince Aldobrandini Borghese, Grand Ecuyer ; L'Evêque de Metz, &c. La Reine de Naples, la Duchesse de Bassano, et les comtesses de Montmorency, de Bouillé et de Lauriston se sont rendues à la frontière d'Autriche pour recevoir l'Impératrice future des Français.

Le Prince de Neufchatel chargé de pleins pouvoirs des Princes de la Confédération du Rhin, doit rendre sur tout leurs territoires les honneurs convenables à l'auguste procession.

Nous avons des nouvelles de Cadix jusqu'au 2 Mars. A cette époque l'armée qui défendait cette cité était composée de 4500 Anglais ; 1500 Portugais et 27,000 Espagnols ; et il y avait des vivres pour au moins six mois avec 150,000 barils de farine. Il y avait en outre dans le port et la rade 17 vaisseaux de ligne Espagnols, un Portugais, et une quantité de vaisseaux de guerre Anglais. Les négocians Anglais qui avaient embarqué leurs propriétés à l'approche des Français, les avaient débarqués, parce qu'ils se croyaient en parfaite sécurité. La population de Cadix était de 130,000 âmes.

Les Anglais avaient délogé les Français d'une des fortifications qu'ils avaient établi devant la Cité. Joseph Bonaparte était avec l'armée et avait envoyé plusieurs parlementaires sommant la garnison de se rendre, mais le commandant a traité cette sommation avec mépris.

On a découvert une fontaine d'eau excellente à Cadix qui suffira pour suppléer aux besoins des habitans. Avec l'assistance des Anglais on n'appréhendait pas plus sa reddition que Gibraltar.

Malaga a été pris par les Français le 5 de Février.

André Hoffer, le célèbre Partriote du Tyrol après avoir été pris par les Français, a été fusillé à Mantoue.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XIX. PHILADELPHIE, 5 MAI, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

New-York, 22 *Avril*, 1810.

M. NEGRIN,

Comme il me parait que votre utile journal est le réceptacle des communications instructives, je me flatte que vous voudrez bien faire insérer dans votre prochain numéro, la piece que vous trouverez manuscrite ci-après : elle sera surement agréable à quelques uns de vos nombreux lecteurs. CRITICUS.

Réfutation des assertions hasardées dans une pièce intitulée,

COUP D'OEIL & OBSERVATIONS POLITIQUES SUR LA MISSION DU CHEVALIER DE ONIS PRÈS LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, & LES IMMENSES POSSESSIONS ESPAGNOLES D'OUTRE-MER.

Quoique la controverse soit aussi étrangère à mon caractère que l'intention de déplaire à qui que ce soit, je n'ai pas pu résister à l'attrait que m'offrent quelques assertions hasardées par *Pacificus*, de les réfuter avec succès.

Avant d'entrer en matière, je commencerai par dire que cet écrivain éloquent ne s'écarte pas beaucoup de la vérité lorsqu'il insinue qu'en politique on ne dit pas grand chose en parlant beaucoup, et que très souvent on dit beaucoup en parlant très peu. Je suis presque tenté de croire qu'il justifie lui-même cette assertion : car, en étourdissant ses lecteurs par son raisonnement diffus, il ne dit presque rien de bon. En réfutant ses argumens je suis loin de prétendre heurter de front son opinion, ni lui faire un crime de son zèle louable quoiqu'il ne soit pas bien éclairé, parce que ce serait m'écarter des règles strictes que prescrivent à un homme impartial la bienséance et le respect humain ; mais bien pour démontrer qu'il a pris, quoique ses intentions fussent pures, la question du côté opposé. Quoiqu'il en soit, pour éviter les détails superflus, je vais m'occuper à prouver par des faits que son raisonnement est erroné.

Les grands raisonneurs en politique ne sont pas dirigés par un zèle patriotique. Ils parlent en Amérique aussi bien qu'en Europe, suivant que cela s'accorde avec leurs propres intérêts ; et cela est d'autant plus leur langage que tel qui déclame avec véhémence aujourd'hui contre une mesure quelconque, parce qu'elle n'a pour lui aucun rapport direct, il là préconise de toutes ses facultés aussitôt qu'elle est étroitement liée avec ses propres intérêts. Les exemples d'une pareille conduite ne se multiplient-ils pas tous les jours à nos yeux ? Ne voyons nous pas continuellement des hommes avides de pouvoir et de richesses, plutôt que de désintéressement

et de sagesse, changer d'opinion dès qu'ils ont obtenu quelque place lucrative du gouvernement contre lequel leurs sarcasmes amers étaient dirigés, ou quelque service important de quelque homme puissant contre lequel leurs observations dérisoires étaient constamment adressées ? oui, sans doute, cela s'offre continuellement à nos vues : par conséquent, ce serait commetre une erreur des plus illusoires que de prendre pour base de la vérité, l'opinion que manifestent en public quelque politiques éphémères de tous les partis. Pour que l'opinion soit conséquente il faut qu'elle tienne à des faits ; et il faut que ces faits aboutissent à un centre commun, au bien général.

Ce raisonnement étant fondé sur des réflexions bien approfondies, il ne peut pas être validement réfuté ; mais pour nous convaincre de quelques vérités importantes, nous allons scrupuleusement examiner si notre exécutif a commis une erreur en politique, en s'abstenant de reconnaître le Chevalier de Onis.

Nous convenons que *Pacificus* a parfaitement raison quand il avance que les Espagnols ont un droit incontestable de repousser toute agression étrangère, et que leur cause est aussi juste que l'était celle des Etats Unis quand ils s'avisèrent de secouer un joug qu'ils ne pouvaient plus supporter ; même si on veut, plus légitime, parce qu'ils étaient constitués en corps de nation depuis un si grand nombre d'années qu'elles se perdent dans la nuit des tems, et nous étions encore sujets : mais nous observerons : ne faut-il pas que les changemens inévitables qui s'opèrent à des époques déterminées en ce bas monde, quelque fois contre la volonté bien prononcée des peuples, et d'autres ou par leur inconstance ou par le prestige du mensonge, commencent par quelque bout ? Certainement oui ; et les Etats-Unis en commençant sous des auspices favorables ont eu, sans contredit, la meilleure raison du monde d'avoir été les plus forts en contestant pour opérer le leur ; car s'ils avaient été les plus faibles, ils auraient eu un tort impardonnable, même aux yeux de ceux qui ne peuvent se lasser aujourd'hui de les admirer ; et sans nous permettre de rien préjuger sur ce que les autres pensent à leur égard, nous osons avancer avec confiance, qu'il n'y a point de publiciste éclairé, ni de commentateur sur le droit des nations, qui puissent dire que nous n'avons pas parfaitement raison. S'il arrive qu'à la longue les Espagnols se trouvent être les plus forts, ils auront aussi raison ; mais si au contraire ils sont les plus faibles, ils auront très grand tort ; et si une fois ils cédent leurs droits imprescriptibles aux vainqueurs, toute opposition ultérieure de leur part deviendra criminelle, que le droit du plus fort autorisera à punir.

Ce dilemme posé et déduit, pourquoi préjuger que toute la classe raisonnante du peuple américain ait été étonnée et surprise, lorsqu'elle a su que notre exécutif avait cru de son devoir de ne point accréditer, malgré ses qualités estimables, le Chevalier de Onis. Est-ce que *Pacificus* rapporterait, par hasard, cette classe raisonnante qu'il se plait à citer, au cercle étroit qui l'environne? Dans ce cas ses argumens seraient bien peu réfléchis. Aurait-il sondé pour s'en convaincre, le sentiment de tous les Américains ? Dans cet autre cas, il doit s'être convaincu, même au delà de l'évidence, que le plus petit nombre pense comme lui. Moi qui suis un point imperceptible dans la masse générale, je suis bien loin, quoiqu'agrégé au même parti que lui, de partager à cet égard son opi-

nion ; et je suis intimement persuadé qu'il n'en trouvera que très peu parmi nous, qui pensent aussi faussement que lui.

Notre exécutif se trouve placé dans une situation où un acte inconséquent de sa part nous entrainerait dans un abyme de difficultés inextricables : nous en éprouvons déjà assez de fort désagréables sans les avoir méritées ; et dans les circonstances présentes, il en aurait fait un des plus inconsidérés, s'il avait eu l'imprudence d'accréditer un ministre que nos intérêts et la politique désavouent. Tout ce qu'il peut se permettre dans ces tems calamiteux, de concert avec les amis de l'indépendance et de la liberté, c'est de faire des vœux pour les succès d'une nation qui combat pour une causes des plus justes ; mais la saine politique et la raison exigent de lui, qu'il s'abstienne de reconnaître aucun ministre des deux parties qui plaident actuellement leurs droits devant le tribunal sanglant du dieu des combats, pour connaître laquelle des deux aura tort ou raison ; et après que l'une d'elles sera parvenue à acquérir tout l'ascendant, quand même ce serait celle qui a le moins de raison, il pourra sans compromettre notre neutralité, reconnaître un ambassadeur ; mais jusqu'alors il doit se contenter d'être spectateur indifférent, ainsi qu'il l'a jusqu'à présent très sagement fait, de ce qui ne le concerne qu'indirectement. N'avons nous pas déclaré solemnellement à la face de tout l'univers, que nous maintiendrions notre neutralité inviolable tant qu'elle serait respectée ? Oui sans doute nous l'avons déclaré. Hé bien donc ! comme nous n'y avons pas encore renoncé, malgré les injustices des belligérens contre notre commerce innocent, pourquoi vouloir que notre exécutif, au mépris d'une assurance aussi formelle, s'écarte, dans une occasion particulière, de la règle générale que son devoir lui prescrit. C'est avoir bien peu réfléchi que d'avancer sans preuves convaincantes, qu'il a agi contre le bien de nos intérêts en faisant un acte de justice ; mais nous soutenons, sans crainte d'être démenti, que notre exécutif a très sagement agi en refusant de reconnaître pour ministre d'un pouvoir douteux, le très Honorable Chevalier de ONIS.

Quoique *Pacificus* affirme d'une manière précise que la mission de ce ministre près les Etats-Unis ait de l'analogie avec celles que nous envoyâmes en France et en Espagne dans le tems que nous étions engagés à lutter contre les plus grandes difficultés, je n'ai pas encore pu découvrir malgré toutes mes recherches, où se trouve la similarité. Je vais cependant rapprocher les deux époques ; et après que j'aurai confronté les circonstances, nos lecteurs pourront juger si elles se ressemblent en quelque point.

Quand la France et l'Espagne liées ensemble par des rapports politiques, commerciaux et par un pacte de famille, reconnurent les ministres d'un pays insurgé contre son souverain, elles avaient des vues politiques, qui doivent nous être étrangères dans les circonstances actuelles. Ces vues politiques tendaient à détacher de la métropole anglaise, un pays vaste et populeux, qui lui donnait une prépondérance décidée dans la balance de l'Amérique et des Antilles ; et dans ce cas, participer aux grands bénéfices que la réussite de ce projet hardi, de le rendre indépendant, procureraient aux nations commerciales. Il y a plus ; une de ces deux puissances nous avait suggéré l'idée de secouer le joug, en insinuant qu'elle nous aiderait de tous ses moyens effectifs,

autant que les circonstances pourraient le lui permettre, quand nous serions engagés dans les contestations avec notre souverain: l'Espagne est-elle placée à notre égard, dans une hypothèse égale à celle où nous nous trouvions alors à l'égard de ces deux puissantes nations? Non. Dans la circonstance présente c'est toute une nation, avec laquelle nos rapports ne sont que d'une conséquence ruineuse eu égard à ceux que nous avons avec celle qui l'a provoquée, et non une province seule qui est engagée dans des contestations qui tendent à changer seulement la personne qui doit la gouverner, sans rien changer à la forme de son gouvernement; et qu'elle parvienne à se faire rendre celle qu'on lui a adroitement enlevé, ou qu'elle soit forcée d'accepter celle qu'on veut qu'elle reconnaisse pour souverain, nos relations politiques et commerciales, n'éprouveront pas à son égard un changement bien matériel: donc, c'est une erreur manifeste de prétendre qu'il y a similarité.

Quoique les lois d'un usurpateur paraissent à *Pacificus* émaner de l'injustice, il n'est pas moins vrai, malgré toute sa logique et tout ce qu'on pourrait dire du contraire, que les peuples conquis par supercherie ou à force ouverte, sont obligés d'obéir; et s'ils s'avisent de se révolter quand ils sont soumis à son autorité, qu'elle soit légale ou usurpée, il a autant de droit de les punir pour sa sureté personnelle, qu'eux en auraient de reconquérir les droits qu'ils avaient perdus. Où est la nation sur la terre qu'à des époques plus éloignées ou plus rapprochées n'ait pas été plus ou moins usurpée? Que *Pacificus* nous l'indique et nous penserons comme lui; mais jusqu'à ce qu'il nous ait satisfait d'une manière bien démontrée, il nous permettra de différer avec lui en opinion. Ce monde est un grand théâtre où il se commet continuellement des injustices, des usurpations, des voies de fait: tellement que le plus chétif individu en y jouant son rôle voudrait usurper un trône, une souveraineté ou un domaine s'il avait la force suffisante de le faire; et quoiqu'il n'y eut pas plus de droit que moi j'en ai sur la propriété de mon plus proche voisin, il en jouirait tranquillement après l'avoir usurpé, jusqu'à ce qu'une force plus puissante que la sienne le força à déguerpir. Ainsi donc, quels que puissent être les événemens futurs qui décideront du sort de l'Espagne; qu'elle maintienne son indépendance ou qu'elle soit définitivement usurpée; notre exécutif a très bien fait de ne pas accréditer le Chevalier de Onis. Si les états populeux dépendans de l'Espagne, qui avoisinnent notre territoire, établissent des gouvernemens indépendans, il nous sera loisible de recevoir leurs ministres lorsqu'ils seront bien consolidés; mais jusqu'alors il nous convient, sous tous les rapports, de garder la plus stricte neutralité, pour ne point nous égarer dans ce dédale de difficultés que *Pacificus* prédit; et je ne crois pas que la conduite modérée que notre gouvernement a tenue, et qu'il tient encore, puisse inspirer ni ombrage ni crainte aux gouvernemens actuellement existans dans ces pays.

Les raisons politiques de notre exécutif en s'abstenant jusqu'à nouvel ordre de n'avoir auprès de lui aucun ministre de cette nation, ont été très sagement combinées; et nous ne voyons pas qu'il y ait ni de l'ingratitude ni de la reconnaissance à remplir un devoir que la place importante qu'il occupe lui impose. Fallait-il pour satisfaire la vanité de quelques individus, qui désapprouvent le plus souvent la conduite du

gouvernement sans savoir pourquoi, ou par esprit de contradiction, que notre exécutif mit en compromis notre neutralité ? S'il avoit commis une pareille inconséquence, il ne mériterait pas qu'on eut la moindre confiance en son administration.

D'un autre côté, par un raisonnement très élabouré, *Pacificus* nous menace du ressentiment de Napoléon s'il parvient jamais à subjuguer l'Espagne et ses riches possessions. Qu'il dorme traquille ; si nous n'avons rien à espérer de lui, notre situation topographique nous met dans le cas de n'avoir rien à craindre. D'ailleurs, la confiance que j'ai au patriotisme éclairé et à la bravoure caractéristique de mes concitoyens, m'est un sûr garant qu'il ne nous fera jamais que des outrages partiels. Sur le tout, malgré ces assurances substantielles, il me semble qu'il nous convient de nous abstenir de faire aucune allusion provoquante ; parce qu'en l'irritant par des propos indiscrets, son caractère acerbe peut faire tomber sur notre commerce innocent, une des principales branches de notre prospérité, tout le poids de son courroux. A supposer que le Méxique devienne une des propriétés de son frere, pourquoi préjuger d'avance que les braves habitans de la Louisianne aimeront mieux retourner sous un joug qu'ils ne connaissent pas, que de rester libres et indépendans ? Pour notre part nous aimons à nous persuader qu'ils préféreront de rester unis à un état sous lequel leur prospérité a fait des progrès aussi rapides qu'étonnans, qu'à se jetter à corps perdu entre les bras d'un souverain qu'ils ne peuvent pas apprécier ; et s'ils se trouve parmi eux quelques esprits inquiets et turbulens, il faut supposer que la masse générale est attachée à ses intérêts. D'ailleurs, ne nous créons pas d'avance des épouvantables chimères, pour nous procurer le plaisir illusoire de les combattre, en nous battant les flancs, avec les armes de l'erreur : nous aurons assez à faire avec celles qui sont offensives, s'il arrive jamais que nous soyons obligés de défendre notre indépendance et notre liberté.

En essayant de prouver que nous aurions recuelli des grands bénéfices de la réception du Chevalier de Onis, *Pacificus* n'est pas plus convaincant qu'il l'a été de vouloir nous persuader qu'il était de la dernière importance de l'accréditer. Examinons un peu sur quoi il fonde les grands avantages qu'il suppose seraient dérivés de la reconnaissance accidentelle de ce ministre de paix.

Nous avons été admis sous des restrictions plus rigoureuses que de coutume dans les ports de la métropole espagnole qui sont encore sous le controle du pouvoir qui est prêt à expirer. Nous avons été admis dans ses colonies sous des restrictions nouvelles provenantes de l'état d'incertitude où se trouvaient les affaires : aurions nous une chance plus heureuse si nous avions accrédité le Chevalier de Onis ? Mais outre que nous aurions enfreint le droit sacré de notre neutralité, il nous semble que nous aurons à rencontrer les mêmes difficultés, tant que les choses resteront dans un état précaire et incertain, telles qu'elles le sont encore aujourd'hui ; et il vaut mieux que nous éprouvions ces difficultés jusqu'à ce que les choses prennent un aspect plus heureux, que d'avoir commis un acte inconsidéré.

Si l'Espagne succombe, est-il bien démontré par des regles infaillibles, que ses possessions d'outre-mer ne suivront pas son exemple ? C'est beaucoup hasarder que de soutenir, ainsi que le fait *Pacificus*, que ces riches pays ne succomberont jamais.

Qui peut répondre des événemens futurs ? Ceux qui se sont rapidement passés sous nos yeux n'ont-ils pas mis en défaut tous les calculs humains ? S'il arrive qu'ils suivent le sort de la métropole, comme cela est très probable, sans cependant rien préjuger de positif, il résultera de cette union de force, un pouvoir colossal qui serait bien plus dans le cas de nous nuire, (si nous avions anticipé sur les événemens) que les gouvernemens isolés que *Pacificus* suppose pourront s'établir sur les débris de la métropole ; et l'animosité que les peuples de ces pays paraissent avoir contre le gouvernement usurpé, qui est une conséquence naturelle de l'état actuel des affaires, se convertirait en amour national et dans une soumission passive et aveugle au nouveau souverain lorsqu'il serait une fois reconnu. Que résulterait-il alors de cet état de choses ? Il résulterait que ceux parmi eux qui font le plus de bruit, qui se permettent même des invectives contre le refus que notre exécutif a fait de leur minitre, diraient avec juste raison qu'il ne savait pas ce qu'il faisait lorsqu'il l'avait accrédité. Nous avons déjà observé que tels qui désaprouvent une mesure dans certaines circonstances, l'approuvent quand elle a du rapport avec leurs propres intérêts : y aurait-il quelque chose de bien extraordinaire, que les Espagnols, exaspérés aujourd'hui de ce que leur ministre n'a pas été reçu, désaprouvassent avec aigreur ce qu'il aurait consenti, si nous avions eu l'imprévoyance de l'accréditer ? Certainement non ; cette conduite est essentiellement inhérante à la versalité humaine : et ce qui n'arrive pas dans cent occasions différentes, peut très bien se rencontrer dans celle ci ; donc notre exécutif a très sagement agi dans cette circonstance délicate, en ne pas accréditant le Chevalier de Onis.

Quel qu'eut été le commerce que nous eussions fait dans les possessions espagnoles spécifiées dans les observations de *Pacificus*, et quel que soit éventuel celui que nous faisons en France, tout cela ne change rien à la conduire régulière que nous devons observer. Que nous ayons été stricts dans l'observance de notre neutralité, ou que nous nous en fussions départis, nous n'aurions ni plus ni moins été vexés dans nos relations commerciales, s'il est décrêté que nous soyons condamnés à l'être sans cesse, comme nous n'aurions ni plus ni moins été bien accueillis partout dans le même cas, quand même nous aurions reconnu le Chevalier de Onis. Et à l'égard des offres magnifiques et des concessions importantes qu'on dit qu'il était autorisé à nous faire, il nous parait qu'elles ne peuvent être légalement offertes et acceptées qu'après qu'un gouvernement unique aura été reconnu ; et quand ce tems heureux sera à la fin arrivé, nous serons encore à tems à demander que justice nous soit rendue. Il aurait été honteux pour la dignité d'une nation aussi vertueuse que l'est la notre, que l'appât de huit misérables MILLIONS DE PIASTRES (que rien n'indique qu'elles eussent jamais entré dans notre trésor que *Pacificus* dit être épuisé) nous eut fait départir de ce principe inaltérable de neutralité que notre pere commun, l'immortel Washington, avait sagement reconnu pour nous conduire au plus haut degré de prospérité ; et que ses successeurs au pouvoir suprême ont aussi succesivement maintenue intacte à travers un nombre infini de difficultés. Si une amorce aussi méprisable avait pu induire notre exécutif à s'écarter d'une règle de conduite que la saine politique et les

intérêts du pays lui prescrivent, il aurait donné au monde étonné, une idée peu favorable de sa sagesse et de son intégrité ; et outre qu'il aurait commis une faute impardonnable contre notre loyauté, il aurait mis en compromis notre traquillité.

Quelle que soit l'opinion qu'on ait formée de la sage conduite de notre exécutif à cette occasion, il ne parait pas qu'il ait été influencé par d'autres motifs que ceux qui lui ont prescrit les devoirs importans de la place éminente qu'il occupe ; et c'est lui faire une injure gratuite que de voir les choses autrement. S'il a des intentions secrètes contre notre liberté, le tems n'est pas encore arrivé pour le juger : nous en aurons assez le loisir lorsqu'il les manifestera. Quand à présent il suffit de dire que ni la crainte de déplaire, ni l'empressement à faire sa cour à aucun monarque, quelque redoutable qu'il soit, ne doivent jamais induire le chef d'une nation libre (la seule qui puisse se glorifier de jouir de ce don précieux) qui sait apprécier son rang à sa juste valeur, à faire usage de ces petites intrigues de courtier qui dégradent la dignité ; et certainement nous sommes bien éloignés de croire qu'on puisse reconnaître que notre exécutif, ayant tenu une conduite analogue aux principes qui caractérisent un gouvernement juste et impartial, est attiré (par préférence) par une force invisible, puissante et irrésistible, sans y prendre garde, du côté de ce tourbillon impétueux des gouvernemens usurpés, portés plutôt à nous nuire qu'à désirer notre prospérité ; et d'un autre côté, par une force répulsive que sa collision éloigne de ceux qui pourraient au besoin nous secourir.

Pourquoi prêter sans preuves valables à notre exécutif, des intentions aussi perverses que celles qui viennent d'être analysées ? Sans que la fatalité préside à ses pensées secrètes, il n'y aurait rien de bien extraordinaire qu'il fut aussi tourmenté de cette portion d'ambition qui dévore plus ou moins tous les hommes, et qu'il désirat intérieurement de devenir maître absolu du pays, parce que chaque individu a une propension bien prononcée à s'élever audessus de ses concitoyens ; mais comme ici la masse générale du peuple tient en échec tous ceux qui feraient quelque tentative contre sa liberté, celui qui manifesterait l'intention de vouloir s'attribuer le pouvoir absolu, serait fait mat avant que ses premiers mouvemens fussent ordonnés. Cependant, comme les institutions humaines sont subordonnées aux caprices des événemens, il n'y aurait rien de bien surprenant qu'un jour l'inconstance inhérente au caractère des peuples, fit succéder dans ce pays heureux, malgré la sagesse de ses institutions, l'amour d'un Roi à la haine contre le Congrès, parce qu'il n'est point d'affections indestructibles parmi les hommes, et que la démagogie a presque toujours le talent de faire triompher l'illusion du mensonge sur la lumière de la vérité ; mais quoique cela soit à craindre, nous n'avons pas besoin de nous allarmer d'avance contre les effets d'un événement que rien nous porte à présumer qu'il doive bientôt s'exécuter.

Je viens de remplir une tâche pénible que j'ai cru nécessaire pour l'instruction de mes concitoyens. Si j'ai erré dans ma narration, mes lecteurs auront sans doute l'indulgence de croire que c'est involontairement, et *Pacificus* de supposer que je n'ai pas eu la moindre idée de l'offenser en réfutant ses assertions. S'il avait l'esprit assez mal tourné pour croire que j'ai eu l'intention de fronder son zèle et son opinion, il serait dans la plus grande des erreurs; je le préviens que je ne répondrai rien à ce qu'il s'aviserait de répliquer. CRITICUS.

POESIE.

RÉVOLULIONS DU GLOBE.

Sur ces grands changemens du terrestre séjour,
Cent systêmes sont nés et sont morts tour-à-tour?
Et, plus que les volcans, le déluge et la guerre,
Notre orgueil curieux a tourmenté la terre.
Je ne prends point parti dans tous ces grands débats;
Le poëte raconte, et ne dispute pas:
Nous voyons les effets, Dieu seul connait les causes.
Faut-il d'autres témoins de ces métamorphoses?
Voyez au haut des monts ces immenses rochers,
Qui de loin sur la mer dirigent les' nochers;
Ces masses de granis qu'un si long âge enfante
De ce globe changeant si robuste charpente,
De la commune loi ne se défendent pas;
L'été les met en poudre, et l'hiver en éclats;
Le dégel les poursuit, le vent les déracine;
Ou leur masse pendante entraine leur ruine,
Ou le volcan les brule, et les fougueux torrens
De leurs débris pierreux gonflent leurs flots errans;
Ou leur longue vieillesse au moindre choc succombe,
Et dans les vallons creux leur masse énorme tombe.
Regardez à leurs pieds, voyez de toutes parts,
Ces sables disperées et ces graviers épars;
Dans leurs plus humbles grains, dans leurs moindres parcelles
L'œil reconnaît d'abord les roches paternelles:
Le temps, qui suit partout la vie et le trépas,
Jamais dans aucun lieu n'imprime en vain ses pas.
Ainsi sont conjurés les vens et les orages,
Les ondes et les feux, la nature et les âges;
L'art même a son pouvoir, et ses puissans travaux
Nous montrent l'univers sous mille aspects nouveaux.
Voyez-le transporter sur nos monts, dans nos plaines,
Des arbres empruntés aux nations lointaines:
Que de plants inconnus, d'arbustes étrangers,
Ombragent nos jardins et peuplant nos vergers!
Tels, du globe terrestre et des races humaines
Si l'on peut comparer les divers phénomenes,
Mélangés, transportés, ou vaincus, ou vainqueurs,
Les peuples ont changé leurs coutume, leurs mœurs.
Même des bords lointains les nations sauvages
Ont subi notre joug; et nos arts, nos usages,
Cruels ou bienfaisans, ont traversé leurs mers.
Le bonnet de Marrat parut dans leurs déserts;
Plus d'une île a reçu nos génisses fécondes;
Notre soc fend leur terre, et nos vaisseaux leurs ondes;
Le foudre européen remplace leurs carquois;
Jusque sur leurs rochers, jusqu'au fond de leurs bois,
Nos arts de jour en jour, étendent leurs conquêtes.
Hâtons-nous; leurs combats, leurs travaux et leurs fêtes,
Encore quelque temps il ne se reverront plus,
Et tous ces grands tableaux sont à jamais perdus.
Trop heureux cependant si de notre domaine
La main seule des arts eût varié la scene!
Mais plus puissante encore que le feu du volcan
Et la mer turbulante, et l'affreux ouragan,
La guerre aux pieds d'airain, l'inexorable guerre,
Bouleverse en courant la face de la terre.
Parcourez l'univers, voyez de toutes parts
Des plus fieres cités les cadavres épars:
Sion pleure son temple, Arthenes son portique,
Rome à ses murs nouveaux demande Rome antique,
Et de sa vieille pourpre étalant les lambeaux,
Son ombre ensanglantée erre sur des tombeaux
Tombeaux, trônes, palais, touts périt, tout s'écroule;
Dans le même torrent le même sort les roule;
Tandis que de l'Olympe habitant les sommets,
Dieu seul voit tout changer, et ne change jamais.

DELILLE—*Les Trois Regnes.*

AVIS NOUVEAU.*

Un Particulier de cette ville, a Cinq Cent Buches à Vendre, étant pressé d'argent les donne pour un *Louis*, mais il ne peut les livrer qu'à la Corde.

---

* *Cet Avis extraordinaire parût dans le fameux Journal des Hommes Libres et les Nouvelles à la Main du tems de la Terreur en France. On n'a pas besoin de nommer* Robespierre *& Marat pour en déterminer l'Epoque.*

[COMMUNICATION.]

M. Negrin,

Je crois que cette Fable ne serait pas déplacée dans votre Journal.

Votre Abonnée,
P . . . . . .

LE MYRTHE ET LA ROSE.

FABLE.

Sous un berceau frais et riant, l'arbrisseau des Amours, le Myrthe, vit éclore une rose vermeille. Voir cette fleur naissante, l'admirer et l'aimer, fut l'ouvrage de peu d'instans. Epris des charmes et de la jeunesse de la Reine des parterres, le Myrthe la demande en mariage au rosier qui lui avait donné le jour, et il l'obtint sans difficulté. Qui pourrait peindre les plaisirs de ces deux époux? Mais hélas! qu'ils furent de courte durée! lorsque la bise fut venue, et que la rose fut dépouillée des feuilles odoriférantes dont elle empruntait sa principale parure, elle fut hélas! délaissée de son époux. Dans ce cruel abandon, elle l'accabla de reproches et se plaignit de sa légèreté. Votre malheur repondit le Myrthe, commence enfin à m'éclairer sur mon erreur; vous ne pouvez de bonne foi me blâmer de ne vous aimer plus, quand je vous passe, moi, de cesser de me plaire.

Vous qui n'avez en dot que de frêle beautés,
Fondez votre pouvoir sur d'autres qualités;
Faites provision de charmes si durables,
Qu'ils survivent à vos beaux jours;
Ce sont les atttaits préférables,
Puisqu'ils n'imposent point et qu'ils plaisent toujours.

Les grandes beautés sont rarement heureuses, et le vrai mérite compense bien ce qui peut manquer du côté de la figure chez une femme. Si elle reçoit moins d'hommages, elle est exposée à moins de dangers; si sa gloire est moins éclatante, elle est ordinairement plus pure; si on parle moins d'elle, on en parle avec plus d'éloge; ses bonnes qualités lui donnent un empire durable sur tous les cœurs.

VARIÉTÉS POLITIQUES.

Voici l'extrait de quelques uns des discours prononcés par les adulateurs de Napoléon; ils ne sont que la répétition de tous ceux que nous avons vu depuis son elévation au pouvoir suprême, c'est à dire, un mélange bizarre de flatteries insidieuses et grossières, de mensonges et de vérités.

On lit dans celui de M. Séguier, premier président de la Cour d'Appel, que le nouveau traité de paix repose sur le besoin que l'Allemagne a de repos, sur la chute des ramparts qui pourraient encore inspirer quelque confiance aux ennemis; sur l'irrésistible ascendant du génie de l'Empereur, et sur sa volonté réitérée de planter l'olivier où tant de lauriers ont été cueillis.

Le discours de M. Lejeas, premier vicaire-général de l'Archevêché de Paris, est assez court pour être transcrit en entier. "Sire, a t-il dit, l'Europe admire la rapidité de vos conquêtes et la gloire de vos armes. Le clergé, en rendant au Seigneur de solennelles actions de graces pour les nouveaux triomphes qu'il a accordés à V. M.; remercie la divine providence d'avoir donné à la France un prince dont la modération, dans la victoire, sait tendre la main à son ennemi vaincu et lui donner la paix. C'est cette magnanimité, Sire, ce besoin de votre cœur que le clergé admire en vous, et qu'il se plait à faire admirer à vos peuples." M. Lejeas ne parle ni du Pape ni de la religion.

M. Hemart, premier président de la Cour Criminelle, retrace en peu de mos l'histoire de la derniere campagne, parle de la reconnaissance que les sciences et les arts doivent à ce-

lui qui les protége si efficacement, et arrivant à la législation criminelle dont le perfectionnement occupe depuis si long-temps la pensée de S.M. il a dit: " Persuadé qu'il importe plus à la sûreté générale de prévenir les crimes que de les punir, vous avez, Sire, épuré les mœurs par l'instruction publique, fait surveiller les mal-intentionnés par une police active, et fourni des moyens de travail aux indigens."

M. Frochot, préfet de la Seine, au nom du Corps Municipal, a parlé de la joie publique au bruit des triomphes des armées, et de la joie plus grande encore qui s'est manifestée parmi les habitans de cette grande ville, lorsqu'ils ont appris le retour de Napoléon et la faveur singuliere qu'il avait résolu de leur accorder.

M. Marron, président du Consistoire Calviniste, a commenté, en peu de mots, ces paroles des livres sains; *Comment ne bénirais-je pas celui qui est béni de Dieu?*

M. Boissard, président du Consistoire Luthérien, s'est félicité de ce que la premiere fois que les protestans de la confession d'Augsbourg étaient admis au pied du trône, se trouvait être l'époque ou l'allégresse publique l'environnait, et où la capitale célébrait l'heureux retour de S. M.

M. Boissy-d'Anglas, au nom de l'Institut, a parlé longuement de l'encouragement que S. M. accorde aux sciences, aux lettres et aux arts. Il a dit que la poésie pour célébrer les merveilles du regne de Napoléon *n'aurait qu'à parler le langage de l'histoire*, mais que l'histoire et la poésie étaient assurées de l'immortalité en s'attachant à ce grand nom, et en célébrant le génie, le caractere, les vertus guerrieres et les hauts faits du plus grand homme des temps modernes, dont le cœur pour la premiere fois, a-t-il ajouté, n'aura point été affligé par l'ingratitude de ses contemporains. !!!

═

Les chevaliers de l'ordre autrichien de Marie-Thérese qui viennent d'être nommés par le dernier chapitre de l'ordre et dont la nomination a été annoncée au quartier-général autrichien, et à Vienne, sont: MM. le général-major Sutterheim, le capitaine Bienenfeld, le général-major Coller, le colonel Rousseau, le lieutenant-colonel Fleischer, de l'état-major-général; le général-major Froelich, le général-major Clebersberg, le colonel Hardegg, des hulans de l'archiduc Charles; le colonel Czollitsch, de l'état-major-général; le colonel Fasching, de l'artillerie; le général-major Schmelzern, le colonel Portner, du régiment de Bellegarde; le colonel Gollner, adjudant-général; le major prince de Reuss, adjudant d'aile.

═

Voici le discours de la Députation du Synode Grec de Dalmatie à Napoléon.

" Le plus sincere hommage que puissent offrir à V. M. ceux de vos fideles sujets qui professent le rit grec oriental, est de lui présenter les actes du synode que votre cœur paternel a établi en Dalmatie.

" C'est dans l'enceinte sacrée d'un temple qui a retanti de la gloire de votre nom, que ces actes ont été conçus, qu'a été fixé le système d'organisation du culte grec en Dalmatie; système que le synode a cru le plus analogue à l'esprit de vos décrets, c'est-à dire au besoin des consciences, à la dignité des autels, et aux rapports intimes qui doivent exister entre la religion et l'Etat. Les débas tumultueux de l'opinion et les passions insidieuses qui éloignaient les hommes du droit chemin, ne paraitront plus dans une société où l'influance d'un

monarque religieux et grand ramene la tranquillité l'ordre et le bonheur.

"Que V. M. daigne permettre qu'au nom de tous vos heureux sujets dalmates qui suivent le rit grec oriental, nous déposions au pied de votre trône avec les actes du synode, les marques de leur vive gratitude pour les bienfais que vous avez répandus sur eux, en assurant à leur rit ce degré de dignité, en donnant à leur conscience ce calme, cette tranquillité, qu'ils désiraient depuis tant de siecles dans le silence de l'oppression. Le synode, Sire, a arrêté qu'une solennité religieuse et annuelle perpétuera à jamais le souvenir de vos bienfais et de sa reconnaissance.

"Sire, par la glorieuse paix de Vienne, par cette paix, fruit de vos grandes victoires, et qui va faire renaitre, sous l'egide de votre génie, l'antique, l'illustre nom illyrien, vous avez acquis *une nombreuse population qui professe le rit oriental.* Ces nouveaux sujets seront, ainsi que nous, Sire, fideles et attachés à votre personne sacrée, afin de se rendre dignes de votre bonté et de cette généreuse bienveillance qui portent en elles un caractere de grandeur qui appartient à vous seul, parce qu'elles tendent constamment à faire régner dans la société ces sentimens de tolérance, de charité et de concorde d'où dépendent en grande partie la gloire de Dieu, la paix des familles, la prospérité des nations, la force et la stabilité des Empires."

═

On écrit de Paris du commencement de Mars dernier, que les préparatifs splendides et couteux du mariage de Napoléon, étaient dans cette ville les seuls sujets de la conversation. L'Empereur a présentement condescendu à annoncer que l'Archiduchesse d'Autriche, MARIE LOUISE, était l'objet heureux ou malheureux de son choix. Cette Princesse est la fille de François II, Empereur actuel d'Autriche. Elle est la Petite-Fille de Léopold, Petite-Nièce de Joseph II, l'un et l'autre Empereurs de Germanie, et tous les deux supposés être morts par le poison que les jacobins anciens amis de Bonaparte leur avaient fait administrer. Louis XVI et son infortunée Epouse, Marie Antoinette dernière Reine de France qui fut juridiquement assassinée (qui était aussi sa Grande-Tante) étaient ses parrain et maraine qui la destinaient pour leur fils. La Reine Caroline épouse de Ferdinand IV Roi de Naples que Bonaparte a détrôné, est aussi sa Grande-Tante, l'un et l'autre ses grands parens du côté de sa mere. Elle a 22 ans et 4 mois de moins que son mari *in pecto*, étant née le 12 Décembre 1791, par conséquent elle avait 4 ans et trois mois lorsque Bonaparte se maria avec la répudiée Josephine le 7 Mars 1796. On assure que la proposition qu'il avait successivement faite de se marier avec une Princesse Russe et Anglaise a été rejettée avec une égale hauteur tant à St. Pétersbourg qu'à St. James, et que le Monarque Autrichien a été obligé de sacrifier sa fille pour conserver sa dynastie.

═

On assure qu'à l'audience du 16 Novembre, donnée par Napoléon à Fontanes, il a répondu à celui-ci, qu'il agréait avec plaisir que l'université se nommat toujours sa *fille ainée.*

═

En attendant que Bonaparte aille en Espagne faire tuer deux cent mille hommes pour conquérir des ruines et régner sur des cadavres, il s'amuse à faire publier des rapports sur ses finances qui prouvent que

sans les contributions des états voisins, et ses monstrueuses extorsions sur tout ce qui est soumis à son influence, il ne pourrait pas fournir à la moitié des fraix qu'entraine son seul état militaire.

=

Le Brasseur Santerre, d'odieuse mémoire, qui escorta l'infortuné Louis XVI à l'échafaud, vient de terminer son exécrable carrière très repentant. Il a découvert avant de mourir plusieurs circonstances de ce tems orageux qui étaient encore inconnues. Il a affirmé que le bourreau Sampson ayant refusé de guillotiner le Roi, un membre de la Commune de Paris, un des assassins des prisonniers entassés au Temple en Septembre 1792, offrit volontairement ses services pour commettre cet odieux forfait. Le nom de ce misérable pêcheur est *Charles Jacques*, fils d'un artisan de Bruges, qui avait été élevé par charité au collége des Jésuites à Liége. Il avait été recommandé par Manuel, comme un de ses parens, et fut l'ami de Marat et de Robespierre. Le fanatisme *démocratique* le rendirent après l'exécuteur et le panégyriste de toutes les énormités qui se sont commises en France. Par ordre de Napoléon la Police était à la recherche de cet homme atroce ; mais on dit qu'il a mis fin à son existence, quand il a su que Santerre l'avait dénoncé.

=

On dit que Bonaparte alloue à sa nouvelle impératrice quatre millions de francs annuellement pour sa bourse privée ; et entr'autres pour son douaire, les revenus de la Galicie et du Grand Duché de Varsovie. La valeur des diamans et joyaux destinés à former son écrin, sont estimés excéder quinze millions de francs. Quelques uns de ces colifichets sont exposés aux fenêtres des joailliers sur le Quai des Orfêvres, au Palais Royal et à la Rue St. Honoré, à la grande édification de nos négocians ruinés, et d'une populace réduite à la mendicité.

LOGOGRYPHE.

Sous mon habit de deuil, dans mes habits de fête,
On m'adorait jadis avec et sans ma tête.

A L'ÉDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE.

M. Negrin,

Votre aimable, judicieuse et sensible correspondante P . . . . . nous dit, et nous apprend aussi dans votre No. XVI, que "*Nous cherchons le Bonheur où il ne saurait être.*" Cette assertion solidement étayée de quelques réflexions véridiques et frappantes qui la suivent, demande de toute personne amie de la vérité, le volontaire aveu qu'elle est fondée sur une base indissoluble, qui est, l'expérience que nous en faisons journellement. Il faut cependant avouer que cette idée est accablante. Mais je voudrais prier cette dame de nous indiquer le chemin tortueux ou droit, raboteux ou uni qui peut possiblement conduire à ce bonheur, qui, depuis près de 6000 ans a été désiré, recherché et convoité avec si peu de succès de toutes les créatures raisonnables dans ce monde sublunaire. Tendre et vertueuse P. daignez nous déclarer les idées que vous avez à ce sujet, les communiquer à notre cœur et à notre esprit, les appuyer de quelques exemples connus, et vous contenterez singulièrement,

Un sincère admirateur de
votre bon sens et de
votre saine raison.

J. A. D.

DE LA GAZETTE DE NEW-YORK.

—

Piraterie Française.

Le Révérend Mr. S. Coate, arrivé hier de la Nouvelle Orléans dans le brigantin Thétis, a donné aux Editeurs de cette Gazette, les particularités suivantes, qui sont très intéressantes, et qui venant d'une source aussi respectable ne peuvent nullement être révoquées en doute. Il s'exprime ainsi :

Je vais exposer à vos yeux une scène d'horreur, qui doit exciter l'indignation bien mérité de tous les Américains honnêtes, et leur faire bouillir le sang dans les veines.

Vous savez, Monsieur, que je pris passage pour la Nouvelle-Orléans, à bord du navire le St. Laurent. Arrivés à la Balise, nous apperçumes une goëlette, que le pilote nous dit être un corsaire Français. Il nous dit qu'il y en avait une autre plus grande, mouillée dans le port, où elle n'y était arrivée que depuis quelque jours. A peine eumes nous mouillés l'ancre que nous vimes venir vers nous le canot de ce dernier corsaire, ayant à bord un lieutenant français, et quelques autres personnes. Nous crûmes qu'ils avaient quelques mauvais desseins sur nous. Mais nous apprîmes bientôt de l'officier, qu'étant à l'ancre la veille du jour qu'ils passerent la barre, un navire, qu'ils crûrent être ou Anglais ou Espagnol, courant à toutes voiles sur eux, ils furent obligés de filer leur cable, de se sauver en toute hâte, et de venir se réfugier dans ce port. Ils nous demanderent quelques chandelles pour chercher, pendant la nuit, l'ancre qu'ils avaient perdue. Cet officier fit beaucoup de questions tendantes à connaître l'époque, à peu près, à laquelle notre navire pourrait quitter la Nouvelle-Orléans, et le port pour lequel il serait expédié. Mais nous n'y répondimes que très indifférement. Le petit corsaire, cependant, passa la barre, et entra dans la rivière avec nous.

A notre arrivée à la Nouvelle-Orléans, on nous dit que les Américains, qui faisaient partie de l'équipage du grand corsaire, avaient été amenés en ville, et y étaient en prison ; tandisque le capitaine, qui était Français, nommé Bouvoire, de même que le second, nommé Busons, avec le reste de l'équipage, étaient en liberté ; quoique l'on sût bien que ce corsaire avait pillé un bâtiment américain, en entrant dans le port.

Mais depuis que mon passage pour New-York a été arrêté à bord du brigantin Thétis, capitaine Wheeler, nous avons obtenu, d'une manière très exacte, le développement de toute l'affaire, à l'égard du plus fort de ces deux corsaires. Un jeune créole des Antilles, qui avait arrêté également son passage à notre bord, en sortait. Il dit que cette goëlette, nommée *Eliza*, avait été équippée à Baltimore, par un monsieur, dont on avait laissé ignorer le nom aux matelots du bord ; qu'un capitaine et dix-huit hommes, tous Américains, l'avaient conduite à Charleston, où ils avaient pris un capitaine Français et plus de cent matelots également Français, indépendamment des Américains qui s'y trouvaient déjà, à qui on avait aussi caché le nom du capitaine ; qui, d'après la description qu'il en donna est grand, bien-fait et d'un bon embonpoint, avec une mine dure, et une cicatrice bien visible en travers sur le nez.

Ils partirent ainsi de Charleston, sous prétexte d'aller piller *Baracoa* dans l'Isle de Cube, et de s'enrichir du butin qu'ils pourraient y trouver. Ils s'arêterent à Savannah, où ils prirent quelques Français de plus ; et, après s'être pourvus de canons, fusils, munitions et de toutes les autres choses nécessaires pour l'exé-

cution de leur entreprise, ils donnerent à ce corsaire le nom de *Duc de Montebello*. Le capitaine américain resta avec eux jusqu'après avoir passé *Abaco* dans le golfe, où il les quitta pour prendre passage à bord d'un brigantin expédié pour New-York. Ce fût alors que ces braves gens se préparerent, comme s'ils eussent eu une commission du gouvernement Français, à exercer sans distinction, leurs déprédations sur tout ce qu'ils devaient rencontrer.

Il dit qu'ils allerent d'abord à *Baracoa*, et qu'ils se disposaient à assiéger cette place, quand ils en furent détournés par la présence subite d'un vaisseau de ligne anglais, qui les obligea à se rembarquer et à se sauver promptement. Dans leur fuite ils rencontrerent un brig américain expédié pour la Nouvelle Orléans. En l'abordant, il tomba sur la poupe du corsaire, ce qui irrita tant le capitaine, qu'il donna au capitaine Américain des coups sur la tête avec un porte-voix. Ils prirent ensuite tout le riz qui se trouvait à bord, puis le laisserent aller.

Bientôt après, ils rencontrerent une goëlette, venant de St. Yago de Cuba, et allant à Philadelphie. Ils amarrerent les matelots aux mâts, et se mirent à les fouetter, pour leur faire avouer qu'il y avait de l'argent à bord. A force de recherches ils trouverent enfin cinq à six sacs d'un pied de longueur, qui étaient cachés dans une barrique d'eau. Ils les prirent; et, en continuant cette croisière héroïque, ils rencontrerent une autre goëlette américaine de Philadelphie, allant au Port-au-Prince, du bord de laquelle ils enleverent toute la volaille et la farine qui s'y trouvaient. Allant plus loin, ils rencontrerent encore un autre bâtiment américain de Boston, qu'ils aborderent et pillerent de ses voiles et agrès.

Se croyant alors avoir assez de courage pour aller contre les Espagnols, ils établirent à cet effet leur croisière le long de la côte de l'Isle de Cube; et brulerent, coulèrent bas et détruisirent tous les bâtimens espagnols qu'ils y purent rencontrer, après avoir eu cependant l'humanité de mettre les hommes à terre. Ils ont ainsi pillés, brulés et coulés bas quatre brigs, cinq goëlettes espagnols. Un de ces brigs était armé de seize canons, et avait soixante treize hommes. Après en avoir tué vingt trois, blessé quatorze, ils ont brulé le bâtiment. L'engagement a duré 4 heures, et le corsaire a perdu vingt cinq Français, et a eu un grand nombre de blessés, du nombre desquels ont été deux Américains. Pendant qu'ils commettaient de tels outrages à l'égard des bâtimens espagnols, ils firent la rencontre d'une petite goëlette du Port-au-Prince, allant à l'Isle Turque, chargée d'ignames, &c. Ils pendirent le capitaine qui était blanc, et dix matelots noirs; puis ils la coulerent bas. Grand Dieu! quelle horreur! Quelle barbarie! Puisse le sang de toutes ces innocentes victimes ne jamais retomber sur notre heureux pays!

Ils firent ensuite voile pour la Nouvelle Orléans, où ils ont eu la hardiesse de venir se réfugier dans le port, et de vendre les soiries et les autres articles que leur piraterie leurs avaient procurés.

Ce jeune homme a déclaré que tout ce qu'il avait dit était la pure vérité; et que plusieurs autres qui s'étaient trouvés à bord avec lui, seraient bientôt à New-York; où, alors, il pourrait, si on l'exigeait, le prouver à la satisfaction de tout le monde.

Nous avons appris que l'autre petit corsaire qui avait passé la Balise avec nous, avait été équippé par un

monsieur de la Nouvelle-Orléans; et qu'il était probable que cela avait été dans les mêmes vues.

(Signé) S. COATES.

Résumé Politique.

La Junte Suprême Centrale composée des membres suivans, gouvernant le Royaume d'Espagne au nom de Don Ferdinand VII a rendu le décret royal ci-après:

Noms des Membres qui ont voté pour la Régence.

Son Excellence le Président,
Item le Vice-Président,

Valdes,	Ovalle,	Villel,
Castanedo,	Garay,	Riguelme,
Jovellanos	Caro,	Villar,
Valanza,	Gimondo,	Rivero,
Puebla,	Bonifaz,	Ayamans,
Calvo,	Jocano,	Sabasona,
Amatria,	Quintanilla,	Garcia de la Torre.

DECRET.

La Junte Centrale gouvernant l'Espagne et les Indes, s'étant réunie à l'Isle Royale de Léon en conformité du décret royal du 13 du présent mois, vu le danger de l'état qui a augmenté excessivement, moins encore par les progrès de l'ennemi que par les convulsions qui menacent l'intérieur. Le changement déjà annoncé comme nécessaire par la Junte Suprême et réservé aux Cortez, ne peut être différé plus longtems sans courir le risque mortel de la patrie. Mais ce changement ne peut ni ne doit être fait par un seul corps, par un seul peuple, ni par un seul individu. En tel cas, ce serait l'œuvre de l'agitation et du tumulte au lieu d'être l'ouvrage de la prudence et de la loi; et une faction seule ferait ce que la nation entière, ou le corps qui la représente légitimement a le droit de faire. Tremblez des conséquences terribles qui naîtraient de tels désordres, et il n'y a pas de citoyen prudent qui ne le voit, ni aucun Français qui ne le désire.

Si l'urgence des maux qui nous affligent, et l'opinion publique qui se régle par eux, exigent l'établissement d'un conseil de régence pour le moment, ce droit n'appartient qu'à l'autorité suprême établie par la volonté nationale, et obéie par elle, reconnue par les provinces, par les armées, par les alliés, par les Amériques, l'autorité seule qu'elle confie sera la légitime, la véritable qui doit représenter l'unité du pouvoir de la monarchie.

Pénétrée de ces sentimens la Junte Suprême gouvernant l'Espagne et les Indes a résolu au nom de notre Maître, Don Ferdinand VII, ce qui suit:

“ Qu'il soit établi un Conseil de Régence composé de cinq Personnes, une desquelles pour les Amériques, toutes choisies hors des individus qui composent la Junte.

“ Que ces cinq personues soyent le Révérend Evêque d'Orense Don Pedro de Queredo et Quintano; le Conseiller et Secrétaire d'Etat et du Bureau d'Expédition Universel Don Francisco de Saavedra; le Capitaine Général des Armées Royales Don Francisco Xavier Castanos; le Conseiller d'Etat et Secrétaire du Bureau d'Expédition Universel et de Marine Don Antoine d'Escano; et le Ministre du Conseil d'Espagne et des Indes Don Fernandez de Léon,* représentant les Amériques.

Toute l'autorité et le pouvoir qu'exerce la Junte Suprême est transférée à ce Conseil de Régence sans limitation quelconque.

Les individus nommés pour ce Conseil seront permanens en cette charge suprême jusqu'à la réunion des prochains Cortez, qui déterminera le genre de gouvernement qui conviendra le mieux.

Afin que les mesures prises pour la prospérité ultérieure de la nation,

* A la place de Don Estevan Fernandez de Léon, pour s'être excusé, fut nommé Don Miguel de Lardizaval et Urive, Conseiller des Indes.

ayent un bon effet, les Régens en prêtant serment en présence de la Junte, jureront aussi de vérifier la célébration des Cortez pour le tems convenu ; et si les circonstances les en empêchaient alors, ce serait quand l'ennemi aurait évacué la majeure partie du royaume.

Le Conseil de Régence s'installera le 2 Février prochain à l'Isle de Léon.

C'est bien entendu que vous disposerez de tout ce qui convient à son exécution.

L'Archevêque de LAODICEA,
Président.

Dans l'Isle Royal de Léon, le 29 de Janvier 1810.

A Don Pedro de Rivero.

Lequel Décret Royale je communique à votre Seigneurie par ordre royal, pour votre intelligence, gouvernement, et autres effets qui peuvent convenir. Dieu vous ait en sa sainte garde. Isle Royale de Léon, le 29 Janvier 1810.

PEDRO DE RIVERO.

ETATS-UNIS.

Le Congrés a terminé ses séanses Mardi le premier Mai courant, à minuit juste, lorsque les deux chambres des Repésentans et du Sénat se séparerent. Un Message a été reçu ce même jour du Président des E. U. qui a transmis les informations requises et relatives aux puissances belligérantes de l'Angleterre et de la France. D'après les instructions données à notre ministre (M. Pinckney) à Londres le 23 Novembre 1809, il parait qu'aucune communication ne lui a été faite de la part du Gouvernement Britannique en reponse aux notes présentées par lui.

Le Général Armstrong notre ministre à Paris, d'après les instructions qu'il reçut du Secrétaire d'Etat M. Robert Smith en date du 1er. Décembre 1809, s'enquit incessamment auprès de son excellence le Duc de Cadore, quels pourraient être les termes sur lesquels S. M. l'Empereur annullerait son décret connu par le Décret de Berlin, et si en cas que la Grande Bretagne révoqua son blocus d'une date antérieure à ce décret, S. M. consentirait à révoquer le dit décret? Sa réponse fut *comme la seule condition requise* par S. M. l'Empereur pour la révocation du Décret de Berlin, " Que la Grande Bretagne effectue premièrement la révocation du Blocus de France ou partie de la France (telle que celle de l'Elbe jusqu'à Brest, &c. d'une date antérieure à celle du susdit décret."

Le Bill relatif aux relations commercialles est devenu une loi ; en ce qu'il exclut les bâtimens armés des Anglais et des Français avec l'autorité du Président de renouveller la loi de l'interdiction contre le belligérant qui n'aura pas révoqué ses ordres ou décrets.

Le Bill relatif à l'emprunt a aussi définitivement passé.

L'Intendant Général de la Havane a annoncé officiellement à la date du 30 Mars 1810 qu'aucun bâtiment américain quelconque des E. U. ne sera admis dans aucun port de l'Isle de Cube sans les certificats requis des consuls espagnols dans les Etats Unis, qui, quand on s'adressera à eux, informeront les négocians des articles qui seront admis dans les ports susdits pour le moment actuel.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XX. PHILADELPHIE, 19 MAI, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

TOUT VA COMME IL PEUT ET NON COMME ON VEUT, EN CE BAS MONDE, ET SUIVANT QUE LE VENT SOUFFLE LA GIROUETTE TOURNE.

Il n'y a rien de plus curieux et de plus plaisant que les argumens que nos grands politiques du jour poussent à tout moment. Tout, suivant ce qu'ils disent, avait été prévu par leur grande sagacité ; mais moi qui voit les choses tout autrement, je distingue, à travers tout ce qu'il leur plait d'avancer, qu'ils sont prophètes après que les événemens se sont passés.

Quand ils discutent par groupes sur les événemens qui se développent, chacun prétend à sa manière les avoir prévus ; et en véritables thaumaturges ils soutiennent qu'ils ne pouvaient pas être autrement. Mais si les choses n'arrivent pas de même qu'ils prétendent l'avoir prévu, pour applanir toutes les difficultés ils chantent la palinodie : de sorte qu'ils ayent rencontré juste ou qu'ils ayent erré, ils ont toujours raison. Ainsi va le monde ; et il continuera d'aller de même, tant qu'il s'y trouvera des originaux et des présomptueux.

Quand la guerre, après le traité d'Amiens, se renouvella entre la France et l'Angleterre, nos politiques énergumenes ne manquerent pas de dire qu'ils l'avaient prévue ; mais comme le tort était tout attribué à la dernière, il coulait de source qu'ils calculassent le tems auquel sa chûte devait avoir lieu. Ils portaient cette chûte avant la fin de l'année : parceque, disaient-ils, n'ayant point d'alliés, et ses ressources se trouvant épuisées, de nécessité il faudra qu'elle succombe, ne pouvant pas soutenir seule une guerre qui se trouvait être d'une inégalité reconnue. Elle a soutenu cette guerre avec ses propres ressources, non seulement contre la France, mais encore contre toutes les nations de l'Europe, forcées de se liguer contre elle par des circonstances impérieuses, qu'il n'était pas en leur pouvoir d'empêcher, quoique cela fut contre leur volonté bien prononcée ; et bien qu'il se soit déjà écoulé plus de huit années depuis cette époque mémorable, elle existe encore plus formidable que jamais. Mais cela est de peu de conséquence : nos politiques profonds assurent que ce qui est différé n'est pas perdu ; et qu'à présent que les moyens de la détruire sont devenus négatifs, il sera bien plus facile d'en venir à bout : et quiconque s'aviserait de penser autrement, serait un anglomane déterminé.

Ce qui vient d'être observé est si clair qu'il ne peut rien y être objecté ; et ce qui est encore plus lumineux, c'est la prédiction que nos politiques infaillibles suggéraient que l'Empereur d'Autriche serait détrôné pour avoir eu l'audace de soutenir la dignité de son royaume et les droits de son peuple contre les attaques ténébreuses d'un ennemi qui prétend que par anticipation tout lui appartient ; mais pour que sa chûte fut plus prompte ils insinuaient très artificieusement qu'il convenait au Roi de Prusse, qui était un ami de réserve du grand enchanteur, de rester spectateur oisif de la querelle pendant qu'elle se vuiderait ; parce qu'en tenant une conduite tout à fait analogue à l'importance de ses intérêts, il courait la chance certaine d'agrandir ses états. L'Empereur fut battu à Austerlitz, humilié ; mais il ne fut pas détrôné, quoique cet événement eut été prévu.

Le Roi de Prusse qui était un ami de réserve, et qui avait resté spectateur bénévole de la querelle insidieuse que son bon ami avait provoquée contre l'Empereur d'Autriche, attendait avec impatience que son ami de cœur lui ferait part de quelques fragmens des dépouilles du vaincu, ainsi que cela lui avait été indirectement promis, quand les affaires seraient arrangées ; mais cet ami intime, pour lui prouver jusqu'à quel point son amitié pouvait s'étendre, garda tout pour lui. Cette conduite peu généreuse déplut au bon Roi de Prusse, qui se facha tout de bon pour en témoigner sa surprise ; mais pour faire voir combien on avait de l'amitié et de la déférence pour son auguste personne, on lui fit une guerre d'extermination, après avoir préalablement calomnié son illustre épouse : et les résultats en furent qu'il fut réduit presqu'à *Nothing*. Bah ! C'est une bagatelle : tout avait été prévu.

Mais pendant que ce roi autant mal avisé que malheureux fuyait à perte-haleine devant les armées victorieuses pour mettre sa personne à l'abri des insultes de son compétiteur, et pour demander protection et secours à l'Empereur de Russie ; nos grands et judicieux politiques se plaisaient à dire que cela était une conséquence nécessaire de ce qu'ils avaient prévu. Fort bien, sorciers ; quand les événemens sont connus, vous ne risquez pas de vous tromper en émétant votre opinion. Cela n'était qu'un petit prélude de ce qu'ils avaient prévu. Il avaient prévu que le Roi de Prusse serait chassé d'un trône qu'il ne méritait plus d'occuper, quoiqu'il eut été considéré auparavant comme un ami de réserve, parce qu'il avait déplu au grand *Napoléon* ; et ils insinuaient très judicieusement que si l'Empereur d'Autriche entendait ses intérêts il le laisserait débrouiller ses affaires, parce que lui-même avait été abandonné à son malheureux sort, au moment où son aide lui aurait été du plus grand secours ; et qu'en se conduisant d'une manière si analogue à la saine politique et à la raison, il s'attirerait les égards gracieux du dispensateur des faveurs universelles, qui le récompenserait généreusement après la paix.

Et quand à l'Empereur de Russie, contre lequel on lançait adroitement, sans conséquence, quelques aspersions choquantes, ils disaient gaiement en se frottant les deux mains, que s'il avait la mal adresse de prendre le parti d'un roi qui n'inspirait plus que du mépris, parce qu'il avait refusé de donner du secours aux affligés dans le tems qu'ils en avaient besoin, il serait aussi détrôné. Bien argué, mes amis ! Faites le partage de Montgomery, tout

d'un côté rien de l'autre, et vous serez très conséquens.

Malgré les argumens de prévoyance de nos politiques profonds, l'Empereur de Russie, animé par un sens de justice et de préservation personnelle, se mit de la partie contre celui que les potentats qualifiaient d'ennemi déclaré des états indépendans, et perturbateur du repos de l'Europe ; mais ayant été défait à la bataille de Friedland, il crut n'avoir rien de mieux à faire que de faire sa paix, quoiqu'il n'eut encore perdu que des hommes, qui ne sont comptés pour rien, et quelques pièces de canon. Cette paix fut arrêtée entre les deux empereurs (un par le cours ordinaire des choses, et l'autre d'une manière extraordinaire) sur un radeau miraculeux au milieu du courant de la rivière Niémen près de Tilsit, où, la chronique porte, ils convinrent d'une manière tacite de se partager en bons freres l'Europe, sans avoir égard aux plaintes de ces princes insignifians qui y ont un droit incontestable depuis longues années ; et quand cet acte de justice aurait reçu son effet, se battre comme deux lions déchaînés, jusqu'à ce que le plus fort ou le plus rusé ait tout envahi. En attendant, ils laisserent au pauvre Roi de Prusse, auparavant ami de réserve, une petite portion de son royaume et sa couronne ; et des débris de ses états on en vit sortir des roitelets de nouvelle création, de même qu'on voit paraître après la pluye, quantité de champignons. Tout cela était dans l'ordre et de toute justice ; parce que nos raisonneurs en politiques disaient l'avoir prévu.

Quand la guerre juste et loyale contre l'Espagne fut connue, à laquelle ni l'intrigue ni la ruse n'avaient aucune part, pour expulser de son trône la famille régnante tout en lui faisant des protestations d'une amitié imperturbable ; nos nouveaux prophètes politiques l'avaient aussi prévue. Ils fondaient sans doute leur prévention sur la conduite équivoque du Roi Charles IV et son ministre Godoy, à l'égard d'un voisin qui avait une affection à toute épreuve pour eux, en épuisant toutes les ressources de l'Espagne, tant en argent qu'en hommes, pour aider un ami qui leur voulait tant de bien, à soutenir des guerres qui ne les regardaient pas ; mais comme cela ne suffisait pas pour assouvir l'appétit vorace d'un pygmée qui a un ventre plus grand que celui de Gargantua : pour se procurer le tout, il trouva à propos de faire mouvoir à la sourdine des ressorts qui, n'étant pas assez élastiques, se sont froissés avec tant de violence que l'Espagne, pour qui on avait une très grande amitié, est à présent un vaste cimetière, et l'intérieur du pays ne présente plus au voyageur que des masures en ruine, et que dévastation. Cela est de très peu de conséquence : outre que nos grands politiques avaient tout prévu, elle le méritait !

L'Empereur d'Autriche animé sans doute par un sens de préservation personnelle, prévoyant qu'après la chûte de l'Espagne la sienne ne serait pas éloignée, crut le moment favorable pour se relever de l'état humiliant dans lequel le traité de Presboug l'avait plongé. En conséquence, sans décliner ses motifs, il prit une attitude menaçante ; la guerre se renouvella ; il y eut des combats sanglans où il périt une quantité innombrable de gens qui n'avaient pas plus de part à la querelle que les Patagons : et malgré que nos prophètes politiques eussent prévu que l'Empereur d'Autriche seraient détrôné, parce qu'ils avaient décidé dans leur profonde sagesse qu'il ne méritait plus de régner, la paix s'est terminée à Vienne à la

grande confusion de nos devins infaillibles, sans que l'Empereur ait perdu ni son trône ni aucun de ses titres honorifiques. Cela est d'une conséquence mineure: tout avait été prévu.

Mais le plus curieux et le plus amusant de ce que nos politiques habiles avaient prévu, quoique leurs calculs se trouvent un peu en défaut, c'est les grands événemens qui se développent aujourd'hui. Quand quelque homme indifférent, pour ce qui ne le regarde pas, avait la bonhommie de dire que, suivant toute apparence, le grand enchanteur probablement divorcerait avec son auguste Josephine pour épouser quelque princesse qui fut plus féconde qu'elle, nos empiriques politiques, quoiqu'ils eussent tout prévu, retorquaient ses modestes argumens par leur ironie accoutumée: cela est d'autant plus faux que c'est une nouvelle anglaise; et venant d'un canal aussi impur elle ne mérite aucun crédit. D'ailleurs, répliquaient-ils, le grand Empereur est trop attachée à sa vertueuse épouse, le modele de la sagesse, pour avoir formé l'idée de la répudier. Quoiqu'on nous assurat que cette nouvelle fut anglaise, cette mesure nécessaire au bonheur des Français s'est effectuée; bien d'autres insensiblement s'effectueront quoiqu'elles ne soyent d'abord pas crues, et qu'elles nous parviennent par le même canal: mais cela ne fait rien; nos savans politiques savent si bien se retourner, qu'ils arrangent toujours leurs affaires a démontrer qu'ils ont toujours raison; et de quelle manière que les choses tournent, ils ne se trompent jamais.

Le plus édifiant de tout ce qu'ils avaient prévu, c'est le mariage du grand et magnanime *Napoléon*. Voyons de quelle manière ils l'arrangerent après que son divorce fait dans toutes les regles de l'art, fut connu.

On le fit d'abord amoureux d'une princesse saxonne fille du frere du roi régnant de ce nom; c'est pourquoi ils prétendaient que le futur époux l'avait galamment invitée d'accompagner son oncle en France pour se procurer la douce jouissance, avant qu'elle fut toute à lui, de la contempler avec les yeux de l'amour jusqu'à ce qu'il en fut rassasié. Mais nos grands politiques, se conformant toujours aux circonstances, ont tout à coup changé leurs voiles, parceque le vent soufflait du côté opposé. Ils ont prétendu qu'une alliance aussi médiocre ne convenait pas à un personnage aussi illustre que l'est le grand *Napoléon*, en ce qu'elle ne correspondait pas aux vues sublimes et étendues de ce génie universel; mais bien une des sœurs de l'Empereur de toutes les Russies: parce qu'ayant déterminé ensemble à Tilsit de se partager l'Europe sans commettre d'injustice, la saine politique et leurs intérêts communs, leur commandait impérieusement de s'unir entre eux par les liens du sang avant de consommer un aussi sublime projet.

Mais ô prodige étonnant! Qui l'aurait jamais cru! Qui s'en serait douté! Ce n'est plus avec la sœur de l'Empereur de toutes les Russies que le grand magicien unit les destinées de sa vie: c'est avec la Princesse *Marie-Louise* fille de l'Empereur d'Autriche; fille de ce puissant monarque que l'époux futur de cette princesse a voulu détrôner à trois intervalles différentes; et sans la bravoure de ses troupes, et la fidélité de ses sujets, il ne serait pas plus question de lui, qu'il est question de l'infortuné Roi Ferdinand VII.

Comment des gens qui avaient tout prévu, et qui sont tant favorisés du ciel qu'ils prévoyent encore tout, pourront concilier tant de contradictions? Ho! Ne soyez pas en peine

—ils ont plus de ressources que vous ne pensez : ils ont déjà pourvu à tout. Comme ils sont toujours prophètes quand les événemens sont connus, ils insinuent très adroitement que le plus grand empirique de tous les empiriques a très sagement combiné ses affaires en faisant choix d'une princesse si digne de ses grandes qualités ; et qu'en alliant le sang noble qui circule dans ses veines avec celui d'une famille des plus anciennes de l'Europe, dont les illustres ancêtres figurent dans les fastes de l'histoire d'une manière des plus distinguées ; les enfans qui auront le bonheur d'en naître seront l'admiration des races qui se succéderont. En aurait-il été de même s'il avait épousé une Moscovite ? Hélas ! ils disent à présent que non ! Et outre que l'ancienneté de cette famille leur parait douteuse, ils ne trouvent pas que ses ancêtres occupent une place assez distinguée dans les pages de la renommée. Ils vont encore plus loin. Ils suggerent l'idée que si *Napoléon* remplit un devoir qu'il se doit à lui-même, et qu'il doit à la Grande Nation qu'il gouverne, il joindra les forces que la Providence a placées entre ses mains, avec celles de son beau-pere *in pecto* pour chasser de leurs voisinages ces descendans des scythes à demi barbares, pour les renvoyer honteux, dans leurs déserts glacés, d'avoir voulu approcher de trop près les peuples civilisés. Ils prévoyent que cela sera et que cela doit être ; par la raison sans réplique qu'il ne convient pas à qui que ce soit, de s'opposer aux projets sublimes de celui qui a conçu dans sa sagesse profonde, de régénérer tout l'univers.

On ne peut pas raisonner plus équitablement. Mais malgré tant de prévoyance, et malgré de si beaux raisonnemens, moi qui ne prévoit rien et qui raisonne machinalement, je pense que la plus grande faute qu'ait jusqu'à présent commise l'Empereur d'Autriche, est celle de marier sa fille au puissant monarque qui occupe actuellement le trône de France, non pas qu'il ne la mérite bien ; mais parce que les murs du palais qu'elle est destinée à occuper étant encore teints du sang de sa grande-tante et marraine, de son oncle et parrain, que des factieux ont assassinés, rappellera à son âme sensible des souvenirs douloureux si elle est susceptible de réflexion. Quoiqu'il en soit, si ce mariage, peut-être déjà consommé, occasionne une rupture entre les deux puissans empereurs qui dévaient auparavant se partager l'Europe en bons freres sans commettre d'injustice : je conseille à ceux qui seront engagés dans la dispute, d'être les plus forts s'ils veulent avoir raison ; car l'expérience a démontré au delà de l'évidence, que les plus faibles avaient toujours tort. Ainsi va le monde ; et nous sommes dans la ferme persuasion qu'il en sera de même tant que les hommes existeront : toujours les girouettes tourneront à mesure que le vent soufflera.

Mais, où se portera leur prévoyance après que tant de belles choses auront été terminées ? Comme nous ne sommes pas accoutumé à anticiper sur les événemens, nous en instruirons nos lecteurs à mesure que leur prévoyance nous sera connue. *Finis Coronat Opus !*

IMPRÉVOYANT.

LOUIS SEIZE.

Une lettre écrite par une Dame en France fait mention que l'Empereur Napoléon a donné ordre de faire élever un superbe Monument sur la place où, par l'ordre d'une soi-disante Convention Nationale composée de voleurs et d'infâmes assassins, a péri l'innocent, le juste et infortuné Roi de France, Louis XVI ; et que l'anniversaire du jour qui a été témoin de ce forfait inoui sera dorénavant consacré en un jour de deuil et d'humiliation dans toutes les parties de son vaste empire.

POESIE.

La Formation des Plantes ; la Greffe ; Caractere, Nature, Couleurs, Attributs, Variétés des Plantes.

Ils sont passés ces tems de rêves poétiques,
Où l'homme interrogeait des forêts prophétiques ;
Où la fable, créant des faits prodigieux,
Peuplait d'être vivans des bois religieux.
Dodone inconsultée a perdu ses oracles ;
Nos vergers sont sans dieux, nos forêts sans miracles ;
Au sang du beau chasseur adoré de Cypris,
La rose ne doit plus son brillant coloris ;
L'eau ne répete plus le beau front de Narcisse,
Ce long cyprès n'est plus le jeune Cyparisse,
Ces pâles peupliers les sœurs de Phaéton,
Ce vieux tilleul Baucis, ce chêne Philémon :
Tout est désenchanté ; mais, sans tous ces prestiges,
Les arbres ont leur vie, et les bois leurs prodiges.
Je veux les célébrer ; je dirai quels ressorts
Des peuples végétaux organisent les corps.
Tantôt ma voix chantait les vertus minérales ;
Un nœud secret les joint aux races végétales.
L'arbuste, l'arbrisseau, les herbes et les fleurs,
Des élémens divers puissans combinateurs,
Sont le laboratoire où leur force agissante
Exerce incessamment son action puissante,
Et, de tous ces agens dans la plante introduits,
Forme l'éclat des fleurs et la saveur des fruits :
Admirable chimie, où l'air, la terre et l'onde,
Forment mille unions de leur guerre féconde !
Interrogez ces plants : des milliers de vaisseaux,
Qui sur un même tronc s'assemblent en faisceaux,
D'un côté, dans la terre, en racines s'étendent;
De l'autre, en longs rameaux, dans les airs se répandent ;
Puis, divisés encor, vont, dans leurs frais boutons,
Du feuillage léger préparer les festons.
Dois-je vous dire encor ces minces vésicules
Qui ramassent la seve en d'étroites cellules ?
Et ces nombreux canaux où les sucs épaissis
En un solide bois par degrés sont durcis ?
Comment, pour pomper l'air, de l'active trachée
La spirale élastique en leur sein est cachée ?
Chaque plante en sa tige enferme ses vaisseaux ;
Que dis-je ? chaque part du tronc et des rameaux
Contient ce triple organe, et de chaque partie
Un arbre tout entier peut recevoir la vie :
Tant le ciel a voulu dans leur fécondité
Placer l'heureux espoir de leur postérité !
Pour embellir encor cette race future,
La greffe unit son art aux dons de la nature :
Art sublime, art fécond dont les secrets divers
Remontent au berceau de l'antique univers.
Mais comment de la greffe expliquer le mystere ?
Comment l'arbre, adoptant une plante étrangere,
Peut-il, fertilisé par ces heureux liens,
Former des fleurs, des fruits qui ne sont pas les siens ?
Dans le sein maternel, sa retraite vivante,
L'homme encore naissant peut expliquer la plante.
De vaisseaux en vaisseaux, égaré dans son cours,
Le sang qui toujours part, et remonte toujours,
Parcourt, en circulant par des routes certaines,
Un million de fois des millions de veines.
Et dans sa longue route épure lentement,
Ne porte à l'embryon qu'un utile aliment.
Ainsi par une plante une plante adoptée
Elabore les sucs de la seve empruntée,
Et de ces alimens qu'il a reçu d'autrui,
L'arbre nouveau n'admet que les sucs faits pour lui.
Soit donc que d'un rameau la blessure féconde
Reçoive un plant choisi dans sa fente profonde ;
Soit que le sauvageon que l'art veut corriger,
Dans ses bourgeons admette un bourgeon étranger,
Ce dédale savant de vaisseaux innombrables
N'admet ou ne retient que des sucs favorables.
L'arbre adopté s'éleve : il se couvre de fruits
Que le tronc paternel n'aurait jamais produits ;
Et l'arbre hospitalier, où la greffe prospere,
De ces enfans nouveaux s'étonne d'être pere.

Ainsi de cet hymen admiré tant de fois,
Ma muse audacieuse interprétait les lois.
Mais dans la même espece, et sur les mêmes tiges,
Qui peut, sans s'étonner, voir tant d'autres prodiges ?
Le même suc, changeant de parfum, de saveur,
Forme le bois, le fruit, le feuillage et la fleur ;

Tapisse de duvet la pêche cotonneuse,
Arme de dards aigus la chataîgne épineuse,
Donne aux pois une écosse, une écaille à la noix,
De son mol épiderme environne le bois,
Revêt le tendre aubier d'une écorce plus dure;
Là rougit la cerise, ici noircit la mûre;
Donne aux fleurs leur émail, sa verdure au gazon ;
Tantôt est un remede, et tantôt un poison:
Et, plns étrange encor dans ses métamorphoses,
Il court infecter l'ail et parfumer les roses.

☞ Le mot du Logogryphe dans notre dernier numéro est *Phébé* où se trouve *Hébé.*

Une Dame Lacédémonienne voyant son fils revenir seul de l'armée, lui demanda ce qui s'était passé ? Tous nos gens sont morts, lui répondit-il." Aussitôt prenant un pot de terre, elle le lui jette sur la tête, en disant: " T'ont-ils envoyé nous dire de leurs nouvelles?"

Description du Mouton d'Espagne, connu sous le nom de Merinos.

Les Moutons qui produisent la plus fine et la plus belle laine connue bans le monde, sortent d'Espagne et sont connue sous le nom de *Merinos* comme le *Charros* est distingué par sa mauvaise qualité.

Les Mâles ont des cornes et les Femelles n'en ont point, quoiqu'il y ait des mâles qui n'en ont pas parce qu'on les a bistourné. Pour connaitre un Mouton *Merino* de la mauvaise Race *Charros*, il faut d'abord remarquer qu'il ait la tète plus grande, les oreilles plus petites, les yeux brillans, les cornes courbes, le col court, la poitrine large, le corps, la figure et les jambes couverts d'une laine délicate, sans mélange d'autre grossiere. Cette race est gentille. On y remarque plus particuliérement un grand toupet de laine entre les yeux. La laine lui croit aussi en abondance aux jambes jusqu'aux sabots.

[La nature humaine est sujette à tant de contradictions, qu'on voit des individus se prendre d'une belle passion pour une chose quelconque, pour un corps politique ou pour un particulier, sans avoir d'autre motif légitime qu'un penchant invincible qui l'entraine irrésistiblement sans qu'il y prenne garde vers l'objet de son choix ; et d'autres ont une aversion prédominante pour des objets les plus dignes d'affection, sans qu'ils en sachent donner la raison. Témoin ceux qui ont une préférence prononcée pour Napoléon, quoiqu'ils n'ayent reçu de lui que des vexations ; et d'autres qui le détestent, quoiqu'ils n'ayent en aucune manière sujet de se plaindre de lui. Tout cela, disons-nous, est inhérent à la nature humaine ; mais comme notre intention est d'instruire nos lecteurs et non de corriger leurs défauts, parce que cela n'appartient qu'au Tout-Puissant ; et que nous observons tous les événemens avec autant d'indifférence que de sang-froid, nous croyons leur faire plaisir en leur procurant la lecture de quelques fragmens (sans nous permettre de les commenter) qui nous furent communiqués il y a plusieurs années par un ami, afin que chacun les juge suivant la force de son opinion. Les voici tels qu'ils nous furent remis en manuscrit :]

FRAGMENS EXTRAITS D'UN VOYAGE INEDIT FAIT EN FRANCE EN 1802 ET 1803.

Les Secrétaires.

Bonaparte n'est point l'auteur des proclamations qu'il a publiées dans les diverses phases de sa carriere politique et littéraire ; il parle mal la langue française et l'écrit plus mal encore ; mais il met son caractere dans ces diverses productions, il en donne le plan, en dicte les phrases saillantes, et laisse à un secrétaire particulier le soin de polir sa rude et sauvage éloquence. Jusqu'au moment où il a ouvertement aspiré au pouvoir suprême, et lorsqu'il n'avait pas encore essayé de mettre entre lui et les autres hommes l'immense distance qui sépare un maître de ses esclaves, il a choisi ses secrétaires parmi les instituteurs ou les compagnons de son enfance ; mais lorsqu'une grande perspective de puissance et de suprématie s'est présenté à ses yeux, il a senti qu'en gardant près de lui des hommes qui avaient le droit et l'habitude de la familiarité, il ne pourrait pas s'isoler

suffisamment, et que d'ailleurs ces compagnons et ces témoins de son ancienne obscurité la rappelleraient à un public malin et sarcastique, et sous divers prétextes, il les a écartés.

Il appela prés de lui, lorsqu'il fut nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, un nommé *Patro*, qui avait été son professeur à l'école de Brienne. Ce moine adroit, connaissant les hommes, a beaucoup contribué à former Bonaparte qui auparavant n'était qu'un Corse sombre et insociable

Les proclamations qu'il a faites alors n'ont pas cette verve de jeunesse, cette fougue révolutionnaire qu'on remarque dans celles qu'il a publiées vers la fin de sa campagne d'Italie et dans son expédition d'Egypte. On y remarque une modération hypocrite, une netteté de style, quelquefois une élégance d'expression qui annoncent plutôt un homme formé, un littérateur instruit, qu'un soldat ignorant, farouche et sanguinaire, qui devait annéantir dans ce pays la puissance autrichienne, celle du Pape et détruire l'ancienne république de Vénise. L'ex-moine Patro fut au dessous de ses fonctions, et Bonaparte le renvoya à Paris, où avec quelques fonds qu'il devait à la générosité de son ancien éleve et aux contributions de ceux à qui il avait vendu son influence sur lui, il établit une manufacture de porcelaine.

Bourienne élevé avec Bonaparte à l'école de Brienne, en devint le confident, et quelquefois le conseil. Avec une tête ardente, une imagination vive et quelques talens, Bourienne remplit très bien la tâche qui lui était imposée ; mais malgré une familiarité qui allait jusqu'à le tutoyer, il resta son secrétaire particulier, sans caractere officiel, sans fonctions reconnues, et lorsqu'un mot de celui qui l'employait aurait pu le porter à des places éminentes, il n'était qu'un obscur subalterne. Bourienne suivit Bonaparte en Egypte ; il y partagea sa confiance avec Duroc, jeune militaire, qui, comme les freres Romeuf, s'était attaché à la fortune de Bonaparte, afin d'avoir une sauve-garde contre les dénonciations des militaires jacobins.

Bourienne revint en France avec Bonaparte ; mais à peine celui-ci fut-il nommé Consul, que toute familiarité fut bannie entr'eux, et que ce dernier fit sentir sévérement à l'autre que le chef du gouvernement français avait droit à des égards, à un respect qui ne se conciliaient point avec les prétentions d'un ancien camarade de collége. Cette déclaration, en forçant Bourienne à une réserve à laquelle il n'était point accoutumé, lui fit envisager son travail comme une servitude, et Bonaparte comme un maître ingrat et exigeant. N'ayant la perspective d'aucune place lucrative ou distinguée, et se voyant destiné à végéter éternellement dans des fonctions aussi pénibles qu'obscures, il chercha son indépendance dans quelques spéculations dont on lui offrait de partager les bénéfices sans mise de fonds, mais pour lesquelles on lui demandait d'user de son crédit près de Bonaparte ou des ministres. Ces spéculations ne réussirent pas ; elles entraînerent la ruine des freres Coulon, qui se trouverent alors débiteurs d'une somme considérable au gouvernement. Le nom de Bourienne ayant paru dans ces transactions, Bonaparte exigea qu'il fournit, comme associé, sa part de la restitution qui fut faite au trésor public. Il est vrai qu'après l'y avoir obligé, il lui fit présent d'une somme égale à celle qu'il avait payée ; mais le mérite du bienfait était détruit par la sévérité qui l'avait rendu nécessaire, et d'ail-

leurs le maître intolérant s'y montrait encore. Bourienne était fatigué de sa situation ; obligé à un travail continuel, n'ayant ni repos ni distraction, troublé tout à coup au sein de ses moindres jouissances, par les ordres d'un homme extraordinaire par son activité, fatiguant par son caractere inquiet et bouillant, il demandait ou sa démission ou quelqu'un qui partageât son travail. Bonaparte lui répondit : " Quand un homme est dépositaire de secrets aussi importans que ceux que je vous ai confiés, on ne lui permet pas de se retirer ; et nous sommes déjà trop de deux pour ce qui se fait entre nous."

Bourienne avait un jour invité chez lui nombreuse compagnie pour célébrer la naissance de son premier enfant. It s'attendait que cette circonstance adoucirait Bonaparte et l'engagerait à se relâcher envers lui de sa sévérité ordinaire. Le travail commence et se prolonge au-delà de l'heure fixée pour la réunion des convives invités par lui. Il se hasarda à communiquer son embarras à son maître, qui, après avoir gardé un instant le silence, écrit un bon de 30,000 francs qu'il lui remet en lui disant : " Voilà pour le nouveau-né." En même tems il sonne et dit : " Qu'on apporte à diner à M. Bourienne." Celui-ci, sans avoir égard au présent qui était destiné à lui rendre cette sévérité moins dure, se leve furieux et sort du cabinet du Premier Consul, en s'écriant : " Il n'y a pas moyen de rester avec ce B . . . . . là." Bonaparte se voyant insulté aussi gravement, ne respirait que vengeance, et le parti le plus doux qu'il voulait prendre était de mettre l'insolent au Temple. Portalis qui avait alors beaucoup de crédit sur l'esprit de son maître, entreprit de le fléchir, et comme celui-ci se plaignait vivement de l'expression dont Bourienne s'était servi en le quittant, Portalis lui dit facétieusement : " Il faut la lui pardonner ; il croyait sortir du cabinet du second consul." Cette saillie valut à Bourienne un pardon qui n'eut d'effet que jusqu'au moment où Bonaparte par les soins de Maret, trouva dans le jeune Menneval, un secrétaire plus docile. Bourienne obtint pour retraite le consulat d'Hambourg, place bien au dessous de ses prétentions ; mais bien conforme à son genre de talent plutôt fait pour un espionnage diplomatique que pour des affaires d'un ordre supérieur.

Mennevalle est depuis resté en possession d'une place dans laquelle il faut une patience que rien ne lasse, dans laquelle il faut supporter l'excès du travail et de l'insulte, n'ayant pour se consoler d'un surcroît excessif d'occupation, et des soufflets et des coups de pied qu'il reçoit, qu'une bourse de vingt-cinq louis que Bonaparte a coutume de lui glisser dans la poche, sans lui dire rien qui l'adoucisse ou le console.

Depuis la disgrace de Bourienne, Maret a été véritablement le secrétaire confidentiel de Bonaparte : ils composent ensemble des articles pour le Moniteur. Maret les écrit sous sa dictée ; il en soigne et corrige le style, tout en conservant la pensée. C'est à cette facilité qui s'accorde si bien avec la pétulance de Bonaparte, qu'il doit un crédit qui, ainsi que celui de Duroc, a résisté à tous les chocs, à toutes les intrigues, et à l'inquiétude d'un homme dont le caractere repousse l'amitié et la confiance.

Tandis que Bonaparte était encore Consul, il disait sans cesse à Maret : " Hâtez-vous de faire votre fortune, tandis que nous sommes les maîtres. En révolution, il n'y a qu'un moment qu'il faut savoir sai-

sir. N'imitons pas ceux qui nous ont dévancés : il n'ont trouvé dans le pouvoir que la mort, l'exil ou la misere. Quand nous serons riches, nous aurons de quoi nous consoler de n'être plus puissans. Mais n'attendons pas qu'on nous chasse." C'est Maret qui tient le régistre secret dans lequel Bonaparte consigne toutes les notes qu'il peut recueillir sur les hommes que la révolution a tirés de l'obscurité, sur ses amis comme sur ses ennemis, sur ceux qui peuvent être utiles, comme sur ceux dont il soupçonne les intentions. Quiconque a rempli un emploi public dans l'intérieur, quiconque a eu à l'extérieur des relations équivoques, les émigrés rentrés, comme ceux qui ont préféré l'exil à la honte de se soumettre à lui, tout est inscrit et noté sous ses yeux. Ce procédé lui donne le moyen de faire lui seul tous ses choix, et il est très peu de noms un peu connus sur lesquels il ne puisse sur le champ faire quelques observations.

Durant le consulat de Bonaparte, Maret, qui a été réellement et est encore, un de ses conseillers intimes, était lui-même secrettement avisé, par une espece de comité, qui, au moyen de quelques femmes, savait ce qui se passait parmi les entours de Bonaparte et surtout ce qui se faisait chez Talleyrand. Ce comité était composé de Lehoc, Bourgoing et Sémonville; gens adroits qui avaient été employés dans la diplomatie, mais qui étaient alors dans l'inaction, parce que Talleyrand craignait leurs talens et leurs intrigues, et que Bonaparte avait des préventions contre eux. C'est ce comité qui suggéra à Maret de ne donner qu'un copiste à Bonaparte, pour le tête-à-tête du cabinet, et qui lui proposa Menneval. Ils avaient aussi essayé de donner pour secrétaire à Talleyrand un jeune homme rempli d'esprit, de pénétration et d'usage du monde. Madame Bourgoing l'avait fait goûter à Madame Grant, qui devait mettre sous les yeux de Talleyrand un billet de lui, qui, par le style, aurait attiré son attention et lui aurait suggéré l'envie d'en connaître l'auteur; mais, soit que Talleyrand naturellement inattentif et insouciant dans son extérieur, n'ait pas remarqué ce billet, soit qu'il ait senti le piége, cette petite intrigue ne réussit pas. D'ailleurs, il craignait que Bonaparte ne trouvât mauvais qu'il eut un secrétaire particulier auquel il aurait pu confier des secrets qui ne devaient être connus que de lui, ou de quelque commis responsable. Lehoc, Bourgoing et Sémonville ont été depuis employés, comme l'ont été aussi tous les hommes dont il avait craint les intrigues, lorsqu'il ne faisait que d'arriver au pouvoir, mais dont il a employé les talens depuis qu'il s'est cru plus affermi.

[Ayant inséré dans l'avant dernier numéro un extrait de la relation officielle du combat naval qui eut lieu le 28 de Mars dernier, entre les flottes de Pétion et de Christophe, publiée par ordre du dernier, l'impartialité exige aussi que nous insérions la communication suivante, qui nous a été transmise par un monsieur américain arrivé tout récemment de Port-au-Prince.]

A L'ÉDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE.

M. Negrin,

En lisant votre utile Feuille du 21 Avril dernier, j'ai observé le récit d'un combat naval entre les flottes de Christophe et de Pétion, copié d'un papier imprimé au Cap sous l'influence du premier, dans lequel il s'arroge une victoire décidée. Hé bien, Monsieur, permettez moi de vous faire savoir que j'étais au Port-au-Prince dans le même tems que cette brillante action eut lieu; ce qui me met à même de contre-

dire, avec assurance, le récit mensonger donné par P. Romain, et approuvé par son maître encore plus effronté, CHRISTOPHE.

Les faits suivans qui m'ont été communiqués par le Docteur Williamson, un gentilhomme de la plus grande véracité et un témoin oculaire du combat, ne peuvent être révoqués en doute.

Le vent soufflait très légèrement au moment où les deux flottes engagerent l'action; le combat devint général pendant l'espace de deux heures, au bout desquels le *Général Romain* abattit son pavillon et fut pris par le brig *Centaure*, Capitaine Bartholle. Aussitôt que l'amiral de Christophe eut observé qu'un de ses vaisseaux avait été pris, il fit un signal à toute la flotte de s'enfuir, auquel tous les vaisseaux obéirent à l'exception d'un brig commandé par un homme blanc, le capitaine Spalding.

La flotte de Pétion, commandée par Manuel Gaspard, commença la chasse, et aurait pu s'emparer de tous les vaisseaux ennemis, si le vaisseau le *Republicain* n'eut malheureusement été percé d'un boulet à fleur d'eau pendant l'action, étant dans la plus grande détresse, tirant des coups de canon pour demander de l'assistance, et ayant environ sept pieds d'eau dans sa cale. Ce fatal accident obligea l'amiral d'abandonner la poursuite, et de faire un signal au brig *Le Chasseur*, qui avait déjà atteint l'ennemi, d'aller à l'assistance du vaisseau *Le Républicain*, et que l'on empêcha par ce moyen de couler bas. Si l'amiral de Christophe avait eu de l'habileté et du courage il avait alors une belle occasion de les déployer; mais le fait est, que le seul vaisseau de son escadre qui ait montré de la bravoure, était *L'Hermaphrodite*, brig commandé par le capitaine Spalding. Ce vaisseau se battait avec *Le Conquérant*, pendant que le reste de l'escadre de Christophe fuyait à pleine voiles vers St. Marc. Je le répète encore, si l'accident qu'essuya le vaisseau *Le Républicain* n'eut pas eu lieu, toute la flotte de Christophe aurait indubitablement tombée au pouvoir de l'amiral Gaspard qui a montré ce sang-froid et cette bravoure qui caractérisent le Président, Alexandre Pétion.

Il est faux que le capitaine Michel ait été tué dans le combat, car je l'ai vu au Port-au-Prince lorsque son vaisseau le *Général Romain* y fut amené; et même de plus, lui et son équipage entrèrent à bord des vaisseaux de la flotte de Pétion.

L'amiral Gaspard, les officiers et tous les équipages de la flotte de Pétion méritent les plus grands éloges pour leur bravoure et leur habileté; et ce qui fait le plus d'honneur à l'amiral Gaspard c'est d'avoir procuré des hardes et des provisions à l'équipage du *Général Romain* qui en avait le plus grand besoin.

Les troupes du Général Magny qui sont au Môle désertent journellement et sont reçues et traitées avec douceur par le Général Lamare qui commande pour Pétion dans cette partie; et il n'y a aucun doute qu'en très peu de tems les forces du premier ne soient réduites à très peu de chose.

J'ai vu le Général Rigaud qui est arrivé aux Cayes. Les habitans et les troupes du Sud sont très réjouis de cette circonstance. Les officiers qui ont servi sous lui dans la guerre avec Toussaint sont transportés de joie et le reconnaîtront comme leur général et commandant en chef. Le Président Pétion est au comble de la joie de l'arrivée de son camarade et compagnon d'armes, autrefois son officier commandant.

L'on fait de grands préparatifs pour équiper une force considérable afin de marcher contre le Nord, à la tête de laquelle seront les Généraux Rigaud et Delva. Pétion présidera comme Président dans le département civil. Il n'est pas douteux qu'en très peu de tems le Nord sera subjugué, et que l'on apprendra la chûte de ce tyran sanguinaire, Henri Christophe, le meurtrier de Tate et Primeveria citoyens américains, et l'instrument du détestable Dessalines dans le massacre des innocens habitans Français, hommes, femmes et enfans.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D. A.

Baltimore, 10 *Mai*, 1810.

[COMMUNICATION.]

M. NEGRIN,

Quand nous voulons parler de l'ambition, de l'intérêt, on nous comprend à demi-mot ; mais quand c'est le cœur qui parle, qu'il y a peu de personnes qui nous entendent !—Tout le monde discute sur le *bonheur*, chacun le définit à sa manière. Le bonheur de l'*homme ingrat* est le tourment d'un *coeur sensible* . . . La route au bonheur n'est pas tortueuse, ni même difficile : mais, le passionné est trop aveuglé pour la choisir, et le vicieux trop blazé pour suivre sa monotonie ; j'ai aussi comme les autres, mes idées sur cet état que les paroles ne peuvent rendre—mais, à qui puis-je les confier ? m'entendra-t-on ! me croira-t-on ! n'est-ce pas déjà un sentiment qui tient au bonheur quand on s'entend avec un être aimable et sensible sur le sens de ce mot magique. Hélas ! tout est doute lorsque l'esprit d'un autre n'approuve pas nos sentimens, ne les met pas au grand jour et ne nous donne la conviction d'un raisonnement juste. Je relis les lignes qui s'échappent plutôt de mon cœur que de mon esprit . . . . je m'arrête . . . . je pense . . . . je n'hasarderai pas de définir le bonheur ! P . . . . . .

Baltimore, 12 *Mai*, 1810.

M. Negrin,

Comme il m'a paru que vous insériez toutes sortes de communications dans votre journal impartial, je me flatte que celle, dont copie est ci-après, ne sera pas rebutée. UN BLANC.

De toutes les pièces qui on paru dans votre Journal depuis son établissement, quelques unes bonnes, d'autres passables, d'autres médiocres, et d'autres qui n'ont pas le sens commun, il ne s'y en trouve point qui mérite une censure aussi générale que celle qui a pour titre : "*Observations sur l'Ile d'Hayti.*"

Je ne conçois pas comment un homme d'un esprit distingué a pu s'oublier au point de publier, à la mortification des planteurs colons de cette île, qui en ont été indignement chassés, une rapsodie aussi dégoutante que l'est cette production. *O Tempora o Mores !* Foin, pour de pareilles horreurs : outre qu'elle ravale votre journal, elle met en parallèle le beau blanc avec le lugubre noir.

Si vous ne connaissiez pas les colonie, vous auriez dû, avant de salir votre papier d'une aussi ridicule production, prendre conseil de quelque honnête colon exempt de préjugés et de préventions ; et s'il avait été tant soit peu dans vos intérêts, il vous aurait empêché de vous attirer gratuitement une foule d'ennemis. Si vous en avez une parfaite connaissance, vous avez grandement tort.

Ces Noirs et Noires que vous ou votre correspondant préconisez avec une complaisance adulatoire, sont des êtres aussi faux qu'ils sont cru-

els et orgueilleux. Au moment qu'ils semblent vous caresser pour vous combler d'amitié, ils étudient la manière qu'ils pourront employer pour se défaire de vous, ou bien vous tromper ; car leur caractere dominant est l'hypocrisie et la cruauté ; et si vous en voulez une preuve bien convaincante, entre mille que je tais, jetez les yeux sur leur conduite à l'égard des blancs après l'évacuation de Rochambeau, et tous vos doutes cesseront. Ils inviterent ces infortunés par une proclamation pathétique, de rester parmi eux ; et après qu'ils les eurent désarmés sous divers prétextes, ils les massacrerent tous. Croyez-vous qu'ils seraient plus généreux à votre égard ? Quand ils auraient tiré de vous tout ce dont ils auraient besoin ils vous traiteraient avec la même rigueur. Attendez vous quelque récompense de ces révoltés pour publier leurs louanges ? Hé bien ! je vous prédis que vous n'aurez rien. Les Noirs vous ont-ils promis de vous rendre quelque service et les Noires leurs faveurs ? Pauvre homme à quelle caste vous êtes vous adressé !

Vous et votre correspondant noir après vous être battus les flancs pour chanter les louanges des Noirs et des Noires, vous vous époumonnés pour flagorner bassement la femme de ce tigre de Dessalines ; mais pourquoi ne parler que des Noirs et des Noires, et ne rien dire des gens de couleur qui ont joué et qui jouent encore un rôle aussi actif et aussi odieux que celui de vos favoris, quoiqu'ils valent quelque chose de mieux. Est-ce pour des raisons de politique ? est-ce par prédilection ? Dans ce cas vous avez une politique et prédilection bien noires ; et je crains qu'elles ne vous conduisent en enfer, si vous persistez à les pratiquer.

Je suis bien éloigné de prétendre qu'il ne se trouve pas quelques ames honnêtes et humaines parmi eux : les Noires Dessalines et B. que vous citez, ne sont pas les seules qui ayent montré des sentimens humains à l'égard des blancs : il y a d'autres traits dignes d'être cités ; mais la conduite de deux Noires précitées, émanant d'un sentiment spontané ou d'une ostentation orgueilleuse, ne méritait pas les éloges pompeux que vous avez plu leur prodiguer : parce qu'elles n'ont rempli qu'un devoir bien dû à la couleur de laquelle elles avaient reçu les plus grands bienfaits.

Cela serait de peu de conséquence si vous, ou votre correspondant, ne vous étiez pas avisés de flagorner cette grosse maman de Dessalines, que vous qualifiez de majesté, et que vous représentez être une beauté digne d'être mise en parallèle avec la Vénus de *Medicis* : elle qui serait plus propre à figurer à la porte d'un cabinet à grimaces, pour exciter ceux qui auraient l'intention d'y aller expulser le superflu de la digestion, que dans un Panthéon. Que signifie ces allusions adulatoires de *Monseigneur* prodiguées à des Nègres révoltés et assassins de leurs maîtres, sinon que votre correspondant, ou vous, faites partie de ces vils transfuges qui préfèrent la compagnie de ces lâches assassins à celle des honnêtes gens ? Que signifient ces vers solitaires, longs et plats, sans rime ni justesse dont vous avez souillé les pages de votre journal pour en dégouter vos abonnés, sinon que vous êtes l'adorateur de ces beautés enfumées ? Malgré votre courtoisie noire, je crains bien que vous n'ayez pas atteint votre but ; car ces beautés, autant orgueilleuses que bornées, ne pardonnent jamais à celui qui s'écarte de leur nouveau vocabulaire : c'est à dire, qui emploie un substantif à la place d'un adjectif, en les qualifiant de

Négresses, au lieu de Noires ainsi que vous avez eu l'imprudence de le faire ; et si vous voulez obtenir le pardon d'une offence aussi majeure, vous n'avez rien de mieux à faire que de vous prosterner à leurs genoux ; et dans cette posture suppliante les assurer, en baisant respectueusement leurs belles mains noires, que vous avez pêché par erreur, faute d'avoir lu votre grammaire, et que vous ne pécherez plus.

Je ne pousserai pas plus loin mes remarques sur un objet qui est trop dégoutant pour me permettre d'en faire une analyse complete. En finissant je me contenterai de vous observer que si vous n'avez rien de mieux à donner à vos lecteurs, je vous conseille d'empaqueter les caractères de votre imprimerie, et laisser les blancs et les noirs tels qu'ils sont ; et vous, de rester oisif pour qu'on n'entende plus parler d'un Journal qui ne serait, dans ce cas, bon qu'en Guinée ou au Sénégal.

UN BLANC.

ENIGME.

Les rois sont mes sujets, les vainqueurs mes esclaves ;
Je force les plus forts, et dompte les plus braves.
Contre moi les efforts se trouvent superflus ;
Je cause du chagrin, les pleurs et le martyre
A ceux que ma puissance à me servir attire,
Et je fais plus de mal à qui m'aime le plus.

Le mot est (ruoma) *l'*

VARIÉTÉS.

Le procédé pour manufacturer le Salpêtre est aussi simple que celui de faire le Savon. Un Fermier ou tout autre particulier quelconque, peut en tirer en abondance des plâtres de vielles murailles, des écuries et des vielles démolitions par le moyen de la lixivation.

Çet ingrédient peut fournir en tems de paix, non seulement à la consommation de chaque individu, mais encore peut devenir en tems de guerre une ressource nationale, en ce qu'il épargne le sel et améliore la viande qui fait un article principal de provisions chez tous les habitans. C'est réellement rendre le pays indépendant que de pourvoir soi-même à ses propres besoins ; et pour nous fortifier avec énergie chez nous sans avoir recours à l'étranger, il ne s'agit que de fournir à nos manufactures les matières nécessaires que l'Amérique, notre pays, produit.

Le Général Guillaume (William) Washington est mort dernièrement à Charleston, dans la Caroline du Sud. Les Etats-Unis ont fait une perte irréparable dans ce digne officier. Il était lieutenant-colonel dans la révolution américaine ; et il a été rejoindre dans le pays de la tranquilité, l'immortel George Washington, Greene, Wayne, &c. tous ses compagnons d'armes.

Le territoire de l'Etat Ecclésiastique, qui formait la souveraineté temporelle du Pape, vient d'être incorporée à la France par un *Senatus Consultum.* La ville de Rome est reconnue la seconde de l'empire Français, et l'héritier présomptif de la couronne portera dorénavant le titre de Roi de Rome, comme autrefois il portait celui de Dauphin. Il est accordé au Pape deux millions de livres de revenu annuel exempt de toute charge ou rente foncières, et un palais à Rome et à Paris.

M. de Champagny, Ministre des Affaires Etrangêres, vient d'être créé Duc de Cadore par Napoléon. Une note portant la signature du Duc de Cadore sans date, adressée à M. Armstrong, Ministre des Etats-Unis à Paris a paru dans pres-

que tous les papiers des Etats-Unis. On a reçu cette nouvelle avec autant de surprise que de curiosité ; et on se demandait qui est ce nouveau parvenu ? Enfin on est parvenu à connaître que M. Champagny avait ajouté à ses nombreuses dignités celle de Duc de Cadore.

Tout le monde a déjà assez épluché, censuré ou approuvé des mesures mises à l'ordre du jour, sans nous permettre d'y ajouter nos observations.

Le Roi de la Hollande, Louis Napoléon Ier. se trouvait encore à Paris aux dernières nouvelles qui nous sont parvenues d'Europe, attendant que son auguste frere décidat de son sort. Il a adressé le 21 Février une note à son conseil d'état, portant qu'il aurait bientôt le plaisir de se trouver au milieu de ses fidèles sujets. Un rapport est aujourd'hui en circulation qu'il a abdiqué la couronne ; mais il est probable qu'il lui sera permis de régner encore quelque tems, pourvu qu'il aai assez de souplesse pour consentir à laisser affamer ses sujets. Un autre rapport encore plus extraordinaire circule aussi que le Pape doit épouser l'impératrice divorcée. Ce dernier rapport n'a pas l'ombre de la probabilité. Cependant on a été les témoins involontaires de tant d'événemens extraordinaires que celui-là ne nous étonnerait nullement.

Résumé Politique.

Nous sommes depuis quelque tems privés de nouvelles intéressantes des pays étrangers, et chacun se demande : à quoi se réduiront les premières qui nous arriveront. En attendant que nous puissions gratifier nos lecteurs de quelque chose d'amusant, nous allons nous occuper à leur donner substantiellement quelques fragmens de celles qui sont déjà connues dans le pays.

A l'arrivée des Français au Port Ste. Marie près de Cadix, ils occupèrent d'abord cette place avec un régiment et un bataillon d'infanterie, montèrent deux pièces de canon au château de *Santa Catalina* et deux à Guia.

Le lendemain 16 Février à une heure après midi, le Roi Joseph y arriva escorté par cent hommes de cavalerie, et choisit pour sa résidence la maison du Marquis de la Canada Terry. Depuis son arrivée on s'est occupé à construire des bateaux plats pour former un pont qui a été accompli. Il a converti le couvent de St. *Francisco* en une écurie, et les Français se sont flattés qu'ils seraient maîtres de Cadix avant quinze jours.

On a eu ces détails de Joseph Serra habitant de St. Marie réfugié à Cadix depuis le 16 de Février. Il fut examiné par le Conseil de Régence auquel il déclara tont ce qui a été dit ci-dessus. Il déclara en outre, avoir vu partir plusieurs ingénieurs pour reconnaître les lignes de fortifications qui sont érigées autour de Cadix, particulièrement celles de l'île de Léon. L'intention des Français était de s'emparer de Cadix par un coup de main ; car on rapportait que le Marquis de la Romana avait fait un mouvement pour faire une puissante diversion en faveur de ses compatriotes de Cadix.

Le Lord Collingwood était sur les côtes de la Catalogne avec son escadre pour empêcher que Barcelone ne fut avitaillée. La garnison de Monjoui était représentée manquer de provisions, étant bloquée du côté de la terre par les patriotes qui interceptaient tout ce qui était destiné pour la relever, et du côté de la mer par les Anglais qui ne laissaient rien entrer dans le port. Cependant

on disait qu'il y avait à Toulon onze vaisseaux de ligne pour jeter à tout hasard des vivres dans cette place importante ; mais on était dans la ferme persuasion qu'ils ne réussiront pas, parceque les Anglais les observaient avec autant de constance que d'inquiétude, et que leur force était supérieure dans ce quartier.

En France on n'était occupé que du mariage de Napoléon ; et l'espoir d'avoir un rejeton de cet homme qui les a rendus si heureux, avait absorbé dans ce peuple frivole et inconstant, tout autre sentiment.

Par un bâtiment arrivé de Hull, nous apprenons que les Anglais expédiaient une flotte de 22 vaisseaux de ligne supposée être destinée contre Cronstadt.

Nous apprenons aussi par la même occasion que la Russie a formellement déclaré par un Ukase une banqueroute nationale pour s'être jettée à corps perdu entre les bras des Français. Le Moniteur de Paris reconnait que cela est une circonstance très remarquable.

Le portrait en miniature que l'Empereur Napoléon envoya à la Princesse Marie Louise pour l'accoutumer d'avance à son air rebarbatif, est entourée de 16 Solitaires, chacun estimé 30,000 florins.

Le Lord Collingwood est mort vers le milieu du mois de Mars sur les attérages de Toulon à bord d'un des vaisseaux de la flotte qu'il commandait. Son corps fut apporté à Cadix par le vaisseau La Victoire de 74 canons, et fut ensuite mis à bord d'une frégate pour être conduit en Angleterre. Tous les vaisseaux anglais étaient en deuil à Gibraltar en conséquence de cette mort.

Il parait que toutes les propriétés américaines séquestrées en France ont été vendues, et les produits versés dans le trésor national. On dit que le montant est considérable.

M. P. Bedard qui est maintenant en prison à Québec pour crime de haute-trahison a été dernièrement élu un des membres de la chambre du parlement provincial du Bas Canada.

CORRESPONDANCE.

La pièce signée "*Un Blanc,*" que nous insérons aujourd'hui dans notre Feuille, nonobstant les allusions et les sarcasmes piquans qu'elle contient contre nous, doit certainement être considérée comme une preuve irréfragable de notre impartialité. La pièce intitulée "OBSERVATIONS SUR L'ILE D'HAYTI," a été insérée dans L'Hémisphère sans la moindre observation de notre part. Sans approuver ni admirer tout le contenu de la pièce, l'impartialité que nous professons ouvertement exigeait que nous lui donnions une place dans un de nos numéros. M. "*Un Blanc*" de Baltimore, dont le style et les expressions remplies d'amertume nous donne à penser qu'il est un des colons ruinés de St. Domingue, parait avoir imbibé des idées contre toute la population actuelle de l'Ile d'Hayti, aussi peu libérales qu'elles nous paraissent outrées, et que nous sommes bien loin de partager. A Dieu ne plaise que nous ayons seulement la pensée d'exténuer les cruautés et les horreurs qui ont été commises contre les Blancs. Nous observerons en très peu de mots, qu'après les atrocités inouies qui se sont passées sous nos yeux parmi une nation qui se qualifiait d'être la plus humaine et la plus civilisée du monde entier, l'on ne doit pas trouver si extraordinaire qu'une race d'hommes infortunés plongés dans la plus grande ignorance, et réduits dans l'esclavage le plus horrible, se soyent portés aux mêmes extrêmités. Après le présent aveu de nos sentimens, nous laissons à nos lecteurs à décider si nous avons mérité les reproches et les observations indécentes que "*Un Blanc*" s'est permis d'écrire contre nous.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXII. PHILADELPHIE, 23 JUIN, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

LITTERATURE.

Annales Philosophiques, Politiques et Littéraires; par un Habitant de la Louisiane, à Philadelphie.

Après avoir lu souvent, sans y rien comprendre, ce qu'on a écrit sur la question de savoir ce qu'il faut entendre par une *langue bien faite*, j'en suis revenu à croire que ce pourrait bien être celle qu'auraient illustrée un grand nombre d'excellents écrivains dans tous les genres, et dont l'usage serait généralement répandu. Sur ce principe j'ai conclu hardiment qu'entre toutes celles que parlent aujourd'hui les peuples de l'Europe, la langue française était incontestablement la mieux faite. Je pourrais être tenté, tout comme un autre, de justifier mon opinion par des raisonnements à perte de vue et de raison sur la génération des idées et les lois de syntaxe; mais heureusement pour mes lecteurs, cette discussion m'écarterait trop de l'objet de cet article, et pour cette fois ils n'auront eu que la peur de l'ennui dont ils étaient menacés.* Je me contente de faire observer que le domaine de la langue française s'agrandit tous les jours, et qu'elle est devenue un moyen de communication entre la plupart des nations civilisées, non-seulement de l'Europe, mais de l'Asie et de l'Amérique: ce n'est pas sans une sorte d'orgueil qu'un Français voyageur entend parler sa langue dans les basars de l'Indostan, et qu'il trouve des écoles françaises établies sur les bords de l'Orénoque et de la Delaware. S'il est malheureusement trop facile de prouver que ce n'est point au nombre et à l'importance de nos colonies, encore moins à l'étendue de nos relations commerciales, qu'il faut attribuer cette diffusion de la langue française, on sera forcé de chercher en elle-même l'origine de ses succès, et de lui laisser tout l'honneur de ses paisibles conquêtes.

Depuis quelques années on a publié dans les Etats-Unis plusieurs ouvrages périodiques en français; de ce nombre sont les *Annales Philosophiques et Littéraires*, imprimées à Philadelphie. A en juger par le

* On n'entend point par cette observation parler avec mépris des travaux de Bacon, de Locke, de Dumarsais, de Condillac, &c. ni des efforts de ceux qui cherchent, après ces philosophes, à approfondir la méthaphysique du langage. Tout objet de recherche mérite un degré d'estime, et nous ne prétendons pas interdire à des esprits méditatifs des études que les grands écrivains savent faire tourner ensuite au progrès des langues et à la perfection de la littérature. C'est ainsi que Boileau et Racine profiterent des travaux métaphysiques des solitaires de Port-Royal.

premier numéro, que j'ai sous les yeux, les arts et les sciences ne font pas, dans le Nouveau-Monde, des progrés moins rapides que la population, l'agriculture et le commerce; le lecteur pourra se faire une idêe du mérite de cet ouvrage et de l'esprit dans lequel il est écrit, par cet extrait rapide des articles les plus importants.

L'auteur américain ne débute pas dans son prospectus de maniere à se concilier la bienveillance de certains journalistes.

" Il est peut-être imprudent (dit-il avec moins de précaution que de franchise) de publier des vérités utiles sous le titre d'*Annales Philosophiques*, à une époque où quelques écrivains se déchaînent avec tant de fureur contre les philosophes; mais pour peu qu'on examine la conduite de ces Messieurs, et qu'on connaisse leur personne, on ne tarde pas à s'apercevoir que ces fauteurs de l'ignorance et du despotisme, bien payés pour faire des dupes, gagnent d'autant plus légitimement leur salaire qu'ils trahissent plus effrontément leur conscience."

Après s'être fait une querelle avec la secte antiphilosophique, notre habitant de la Louisiane s'en fait une autre avec les savants.

" Quant à la partie des sciences naturelles, malgré toutes les observations et les découvertes nouvelles, l'esprit humain *n'a pas fait un seul pas vers le secret de la nature :* (faire un *pas* vers un *secret*, est visiblement une phrase de l'autre monde) les opinions sont partagées et combattues dans toutes les sciences, et les phénomenes qui par hasard se découvrent, viennent à la traverse des hypotheses les plus accréditées. En vain change-t-on les dénominations anciennes; en vain imagine-t-on de nouvelles propriétés occultes; les théoris n'en deviennent que plus embrouillées; ni le style recherché, ni le ton tranchant, ni les formules algébriques ne peuvent les éclaircir et les rendre vraisemblables; les méthodes de l'analyse et de la synthese sont également infructueuses, etc."

Nous laissons aux savants le soin de réfuter une assertion qu'ils trouveront pour le moins téméraire; mais puisque je suis en train de dénoncer à l'Europe les opinions irrévérentes de quelques lettres américaines, je lui signalerai, par forme de digression, un certain Arthur Walker de New York, qui s'est avisé de publier, l'année derniere, une diatribe contre les médecins, dans laquelle il prétend prouver que la médecine est une science *tout aussi utile*, *tout aussi raisonnable que la chiromancie, l'alchymie et l'astrologie judiciaire.* Comme avec beaucoup d'esprit et d'instruction on peut soutenir même avec avantage les paradoxes les plus évidents, M. Walker est parvenu à rassembler, à l'appui de son opinion, une telle masse de faits, qu'il n'est point d'homme *en santé* qui ne soit tenté de les prendre pour des preuves. Ce qu'il y a de fâcheux pour ceux qui professent ainsi que moi le plus profond respect pour *Hippocrate et sa brigade*, c'est que cet apostat du dieu d'Epidaure (M. Walker avait étudié pour être médecin), traite la question le plus sérieusement du monde, et se sert contre la science qu'il abjure des armes qu'elle lui a fournies. Croira-t-on qu'après avoir porté l'audace jusqu'à poser en principe *qu'en tout pays la mortalité est en raison inverse du nombre des médecins*, il ne craint pas d'en administrer, ce qu'il appelle la preuve, dans un tableau statistique de deux cents villes environ, où il fait le relevé du nombre des médecins comparé au mouvement de la population dans ces mêmes villes

pendant l'espace de dix années. Je me contente d'appeler l'attention des docteurs sur cette scandaleuse brochure, et je reviens, sans autre écart, aux *Annales publiées à Philadelphie*.

Le premier article contient *des vues générales* sur le continent de l'Amérique, son antiquité et ses principales révolutions. L'auteur y réfute assez victorieusement, à ce qu'il me semble du moins, l'opinion trop légérement établie, que le continent d'Amérique est récemment sorti du sein des eaux; il tire son principal argument de la hauteur des montagnes, beaucoup plus élevées que celles des trois autres parties du monde, et par cela même plus anciennement délivrées des eaux qui les ont couvertes.

"On trouve sur les Cordilieres (à ce qu'il prétend) des marbres, des collines de craie, des lits de co quilles, des cornes d'ammon, quoique Buffon*, Bouguer et la Condamine aient dit le contraire. Les profondes vallées du Pérou contiennent des débris de montagnes volcaniques qui s'y sont écroulées, et qui supposent une antiquité incalculable. Les deux Amériques conservent les traces d'anciens volcans disparus depuis dix milliers de siecles, et ces débris sont à toutes sortes de distances de la mer; on voit fréquemment flotter sur le Missouri des pierres ponces que cé fleuve détache du pied des montagnes et des collines de ces contrées. On trouve encore des colonnes de basalte renversées et enfouies sous plusieurs couches de terre amoncelées par les rivieres; on en a même découvert dans la province des Illinois à plus de 300 lieues de la mer. Que de siecles attestés par ces ravages!"

Après avoir réfuté la double hypothese de la *nouveauté* du continent d'Amérique, ou de sa séparation de l'ancien par la submersion de cette terre atlantique, objet de tant de recherches et de conjectures, l'auteur s'attache à prouver que c'est avec tout aussi peu de fondements qu'on a élevé la question oiseuse de savoir à quelle race d'hommes de l'ancien continent le nouveau était redevable de ses habitants. Il suppose, avec Voltaire, que la même main qui a semé les campagnes d'Amérique de plantes et arbres étrangers aux autres climats, qui a peuplé ses forêts d'oiseaux, de reptiles et de quadrupedes qui ne se trouvent point ailleurs, a bien pu y faire naître une espece d'hommes que sa constitution physique et morale distingue essentiellement des Indiens de l'Asie, des Tartares, des Européens et des Negres.

Continuant à relever des erreurs accréditées par de grands écrivains d'Europe, l'habitant de la Louisiane affirme que non-seulement il n'est point vrai que les cinq grands lacs du haut Canada renferment des eaux pestilentielles, mais qu'elles sont au contraire potables et très-saines; que ces lacs nourrissent une grande quantité de poissons, qu'ils se communiquent entr'eux par des détroits navigables (à l'exception de celui de Niagara, dont les cascades nécessitent un trajet de terre d'environ trois lieues), et qu'en conséquence ce serait un très-mauvais service à rendre à ces contrées que d'entreprendre, comme le proposent quelques voyageurs de cabinet, de dessécher ces mers douces et paisi-

* L'auteur se trompe; Buffon, loin de partager à cet égard l'opinion de la Condamine, s'exprime ainsi: J'avoue que, malgré le témoignage de ce célebre observateur, je doute encore, et je suis très porté à croire *qu'il y a dans les Cordilieres, comme partout ailleurs, des coquilles et d'autres pétrifications marines*, mais qu'elles auront échappé à ses recherches." (BUFF. *Théor. de la terre.*)

bles dont les peuples riverains retirent de si grands avantages.

Dans l'article suivant, qui contient quelques observations de peu d'intérêt sur la riviere des Illinois, l'auteur, à propos de la cascade dite le saut de Niagara, émet une opinion dont les naturalistes seront plus satisfaits que les théologiens.

" On se persuade difficilement qu'il a été un temps où le saut de Niagara n'existait pas, et qu'avant sa formation les eaux des grands lacs se rendaient dans les Mississipi par une ou plusieurs issues. C'est un fait, cependant, dont tout observateur attentif ne pourra manquer de se convaincre.

" Le saut de Niagara se trouve directement dans les prolongement de la principale chaîne des Apalaches ou Alléganies: la coupure qui s'y est formée est même encore très-étroite; le flanc des montagnes voisines est une roche très-dure et homogene: celle que la cascade a minée et coupée perpendiculairement est d'une nature exactement identique. Ainsi ces montagnes n'en faisaient qu'une dans le principe; et comme elles sont terminées par des plateaux d'une hauteur égale, on doit en conclure qu'ils sont les débris d'une plaine élevée qui les réunissait. Les tremblemens de terre et les écartemens de la roche primitive ont pu commencer l'ouverture que le temps et le passage des eaux ont agrandi de siecle en siecle.

" Quelques voyageurs anglais ont eu la curiosité et la patience d'observer la quantité de dégradations que cette chute occasionne dans une année, et ils ont estimé par le calcul, qu'il a fallu *vingt mille ans* pour couper ce rocher et le mettre dans l'état où il se trouve. On pourrait se contenter de ce laps de tems, si la substance de cette roche était calcaire; mais sa dureté, son indissolubilité ont nécessairement exigé un temps plus considérable. La comparaison des dégradations actuelles avec celles qui ont eu lieu dans des temps plus reculés est nécessairement inexacte. Si l'on joint à la hauteur de la grande cascade celle des petites qui la précedent, on aura une coupe de deux cents pieds de hauteur. Si à cette chute on joint un large canal de deux cents pieds de profondeur sur quatre ou cinq lieues de largeur, que les eaux ont creusé dans la montagne pour se rendre dans le lac Ontario, on se convaincra que *cinquante mille ans* sont encore un terme trop court pour cette immense opération de la nature."

Jusqu'ici on a cru assez généralement que l'Amérique n'avait point été connue des anciens, et que les îles Fortunées, autrefois si célebres, étaient celles que nous nommons aujourd'hui Canaries. *Un essai sur les iles Fortunées*, contenu dans ce même numéro des Annales de Philadelphie, a pour but de prouver que les îles appelées par nous Canaries, sont les anciennes *Hespérides*, et que les *îles Fortunées* ne peuvent être que les grandes îles sous le vent de l'Archipel mexicain, c'est-à-dire, *Porto-Rico*, *Cuba* et *Saint-Domingue*. L'erreur vient, s'il faut en croire l'auteur américain, de ce qu'il a plu à un gentilhomme normand (Jean de Bettancourt), qui découvrit, au commencement du quatorzieme siecle, un petit groupe d'îles à quelques centaines de lieues des côtes de l'Europe, d'appeler l'une d'elles du même nom de Canarie, que Pline et Ptolémée donnent à l'une des îles Fortunées.

En rapprochant ce que les anciens ont dit de ces îles célebres, l'auteur démontre (comme l'ont fait avant lui Samson, Vossius et plusieurs au-

tres modernes), que ces descriptions ne peuvent, du moins à beaucoup d'égards, convenir aux Canaries ; mais il me semble qu'elles conviennent beaucoup moins encore aux îles de Saint-Domingue et de Cuba. Selon Pline, *les îles Fortunées étaient éloignées des côtes occidentales d'Afrique de dix mille stades* (environ 500 de nos lieues, ce qui ne fait guere que la moitié de la distance qui sépare le cap Bajador (limite de la navigation des anciens) de l'île de Saint-Domingue ; *elles étaient riches et fertiles ; la population était considérable ; les pluies douces, rafraichissantes et modérées ; les vents frais, l'air pur et si tempéré que le changement des saisons était à peine sensible*, &c.

Ceux qui ont habité quelque tems sous le ciel brûlant de Saint-Domingue ne reconnaîtront probablement pas cette île à une pareille description. On pourrait multiplier à l'infini les objections contre cette conjecture, mais la plus forte, et celle qui dispense de toutes les autres, naît de l'impossibilité où l'on est de supposer que les anciens, à qui l'usage de la boussole était inconnu, aient pu, dans aucun tems, entreprendre une navigation dans la haute mer, loin de toutes côtes auxquelles ils pussent se rallier, et privés du seul moyen de direction qui permette aux navigateurs de les perdre de vue.

Dans ces Annales, tout ce qui tient à l'histoire, aux voyages, à la topographie de l'Amérique, est, comme on devait s'y attendre, fort supérieur à la partie philosophique et littéraire. Aussi passerai-je sous silence des *remarques sur les principes de la philosophie naturelle de* la Metterie. L'auteur y combat avec des armes trop inégales contre celui dont il s'efforce de renverser le systême. Pour prouver que M. de la Metterie a tort de prononcer, avec la plupart des astronomes, *que les cometes sont de véritables planetes et non des météores*, ce n'est pas assez d'affirmer le contraire, par la seule raison que les prédictions faites sur leur retour ne se sont pas vérifiées. En attaquant des hypotheses ingénieuses, appuyées par des calculs et des raisonnemens, il ne faut pas y substituer des assertions sans preuves. On peut aisément concevoir que M. de la Mettérie ait entrepris de prouver par analogie, que les planetes et les étoiles sont habitées ; mais on ne devine pas sur quels fondemens l'auteur des *Remarques* peut affirmer *que la stature des habitans de Sirius et de Saturne est à peu de chose près la même que la nôtre, et qu'ils ont tout juste le même nombre de sens ;* s'il faut absolument avoir un avis sur cette question si voisine du ridicule, on se rangera plus volontiers, je pense, à celui du philosophe *Micromégas*, qui se donne du moins pour avoir été sur les lieux.

JOUY.

ANECDOTE SENTIMENTALE.

Il vient de se passer à Fahlun un événement qui pourrait figurer dans un roman. En travaillant à établir une nouvelle communication entre deux puits de mines, on a trouvé le cadavre d'un mineur, conservé en entier et imprégné d'eau vitriolique. Ce corps, trouvé dans un état de mollesse, se durcit dès qu'il fut en contact avec l'air. Les traits de cet individu n'ont été reconnus par personne ; on s'est seulement rappelé que la catastrophe à la suite de laquelle il s'était trouvé englouti dans les entrailles de la terre, avait eu lieu il y a cinquante ans. On avait déjà cessé de chercher des rsnseignements sur le nom de cette victime, lorsque tout-à-coup

une femme décrépite s'avance, appuyée sur ses béquilles; elle s'approche du cadavre, et y reconnait un jeune homme à qui elle avait été promise, il y a un demi-siecle. Elle se jette sur ce corps raide, qui ressemblait à une statue de bronze; elle l'arrose de ses larmes, elle s'évanouit de joie d'avoir, avant de descendre au tombeau, encore une fois revu l'objet de sa tendresse. On peut plus aisément se figurer que retracer le tableau singulier qu'offrait ce couple, dont l'un, enterré depuis 50 ans, avait conservé tous les traits de la jeunesse; tandis que l'autre, courbée sous le poids des années, avait conservé tout son amour.

SUR LES BRUITS D'UNE RUPTURE ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE.

Les nouvelles que l'on a reçues la semaine derniere de diverses parties du Continent, les rapports unanimes des voyageurs, s'accordent à dire que la politique du Cabinet de Russie vient de subir un changement complet; que des armées russes s'avancent sur le Niémen, et que l'on observe des mouvemens correspondans de la part des troupes françaises en Allemagne.

Ces derniers rapports sont confirmés, en quelque sorte, par les gazettes allemandes qui disent que l'on attend à Magdebourg un corps considérable de troupes françaises. Elles ajoutent, à la vérité, que cette marche a été ordonnée par suite des ordres séveres donnés par Bonaparte pour l'exclusion des Anglais de tous les ports de la Baltique.

Il est difficile de ne pas croire qu'il existe des différends sérieux entre les deux gouvernemens; il est plus que probable qu'Alexandre a maintenant les yeux ouverts sur les illusions dont il a été bercé; qu'il s'est réveillé de son trop long sommeil; et il est extrêmement croyable qu'il recule aujourd'hui épouvanté à l'aspect du précipice sur le bord duquel son insidieux conducteur l'avait mené insensiblement.

Mais ces soubresauts politiques, ces saillies désordonnées, ces réflexions subites, sont bien loin d'être des symptômes encourageans, dans un cabinet dont l'objet est de résister à l'ambition froide, calculée, audacieuse et persévérante d'un homme tel que Bonaparte.

Depuis la mort de la grande Catherine, le caractere de la politique russe a été la passion, la vengeance, des projets d'ambition ruineux et funestes. Selon toutes les apparences, l'esprit qui préside aujourd'hui au conseils de ce cabinet présomptueux et suffisant, est encore ce même esprit aveugle, impétueux, et calculant tout de travers.

Les ressources de l'empire russe, dirigées par un souverain qui posséderait les grandes vues et l'énergie du Czar Pierre, uni cordialement et fermement avec la Grande Bretagne, sont presque incalculables. Mais maniées par le faible et capricieux Alexandre, quelque bien pensant qu'il puisse être, secondé par un ministere de la même trempe, elle ne sont dans l'état actuel de l'Europe . . . RIEN DU TOUT.

D'après ceci le lecteur concevra aisément que nous ne sommes disposés à nous réjouir en aucune maniere d'une révolution politique qui pourrait entraîner la Cour de Russie à des hostilités immédiates avec Bonaparte.

Mais si ce changement avait été amené par la réflexion, s'il avait été mûrement calculé, si l'on agissait en conséquence avec discernement et dignité, si l'on évitait de chercher à assouvir subitement un ressentiment dangereux, si l'on opposait aux menaces de l'ennemi commun et à ses artifices de la fermeté et de la raison,— alors ce serait une révolution qui remplirait les vœux et exciterait les espérances de tout ce qu'il y a en Europe d'hommes bien pensans, bien disposés et raisonnables.

Malheureusement lorsque l'on connait la situation véritable de ce pays, il est impossible de ne pas éprouver les plus vives alarmes en pensant à la détermination qu'on prétend que le cabinet russe vient de prendre. Les finances de la Russie sont en désordre; ses armées ne sont pas complettes; ses conseils sont vacillants, capricieux, téméraires, en un mot incapables; sa réputation militaire est perdue dans l'opinion publique; son inconstance est devenue proverbiale, et son bon sens même plus que problématique.

Dans de telles circonstances, nous frisonnons des périls auxquels Alexandre est exposé, et avec lui la cause à laquelle nous devons prendre intérêt s'il entre en guerre avec son habile et intelligent antagoniste.

Dans cette lutte désespérée, la Russie ne peut compter sur le secours d'aucun des états

de l'Europe à l'exception de la Grande Bretagne, qui ne peut cependant lui envoyer que ses bons vœux et un peu d'argent ; tandis qu'elle doit s'attendre à voir la moitié du continent la combattre sous les auspices et sous les bannieres de Bonaparte.

Si donc elle demande l'opinion de notre cour, nous croyons que ce serait faire une insulte à notre gouvernement que de ne pas croire qu'il lui conseillera, qu'il employera tous les argumens possibles pour la pénétrer de la nécessité, de se tenir vis-à-vis de la France dans les bornes de la modération, d'employer auprès de l'ennemi ses propres artifices, de l'amuser par des négociations.

Déjà engagée avec la Porte dans des hostilités où elle n'a déployé ni grandes ressources ni énergie : exposée à la haine implacable de la Suède, qui brûle de se venger de l'atroce invasion de la Finlande et qui n'en attend que l'occasion ; méritant l'indignation de la cour de Vienne pour la conduite basse et peu généreuse qu'elle a tenue envers l'Autriche pendant la derniere campagne ; suspecte et odieuse à Fréderic Guillaume, qu'elle a consenti à dépouiller, la Russie n'aurait en ce moment pour toute perspective qu'une suite de revers de l'espece la plus sérieuse, et qui compromettrait même son existence, si elle avait la témérité d'entrer en lice cette année contre Bonaparte.

Ses soldats sont excellens, mais elle n'a pas un seul général qui ait quelque réputation. Le peuple y est singulierement propre à la guerre. Il est brave, hardi, patient, actif : mais le gouvernement y manque totalement de l'intelligence et de l'énergie nécessaires pour y employer utilement ces belles qualités. Le Russe aime son pays ; mais la cour y est souillée par des goûts étrangers, elle y est soumise à une influence étrangere, et hors d'état de mettre en action le grand ressort de l'amour de la patrie.

En un mot, nous craignons, nous conjurons cette nouvelle guerre, autant que nous détestions, il y a quelques mois, la conduite impolitique, aveugle et rapace de ce même cabinet.—*(National Register.)*

FAIT SINGULIER.

Au Muséum de M. Peale dans la Maison de Ville, une grenouille, un oiseau et un Serpent à Sonnettes vivent dans la plus parfaite harmonie.

DOLEANCES

Des Peuples du Continent de l'Europe au Sujet

DE L'INTERRUPTION DE LEUR COMMERCE ;

Adressées

A TOUS LES PRINCES DE CETTE PARTIE DU MONDE.

JANVIER, 1810.

(Le pamphlet qu'on va lire nous est parvenu d'Hambourg ; il circule secretement sur le Continent, et y fait beaucoup de sensation. La police française à Hambourg a offert une récompence de 600 rixdallers à celui qui en dénoncerait l'auteur et l'imprimeur, et il est défendu, sous peine de payer une amende de 300 rixdallers, d'en avoir un exemplaire en sa possession.)

SOUVERAINS, PRINCES, PERES DES PEUPLES,

Daignez écouter les plaintes que nous arrache l'interdiction générale qui pese sur notre commerce ! La preuve de leur justice et de leur haute importance se montre assez clairement dans l'affligeant tableau de l'état auquel sont réduits aujourd'hui les peuples du Continent.

Après quelques années de cette guerre commerciale déclarée à l'Angleterre et dont on nous avait fait attendre de si grands résultats, il doit nous être permis d'examiner quels ont été ces résultats, et de nous assurer si le succès a répondu à l'attente.

Cet examen nous fait voir que le Continent souffre, perd et s'apauvrit de jour en jour, tandis que la Grande-Bretagne prospere, s'enrichit et ne ressent aucune des suites dévastatrices de ces entraves qui nous accablent. Bien loin de là ! d'année en année, la Grande-Bretagne parvient à se rendre plus indépendante du continent, s'ouvre de nouveaux canaux à l'extérieur, et découvre de nouvelles ressources dans son propre sein ; comme la France elle-même n'apprit jamais mieux à connaître

les siennes et à exploiter son sol que durant les annees de 1793 à 1796, où le projet fut formé de l'affamer en bloquant ses ports et en la privant des grains étrangers.

L'Angleterre tire actuellement ses grains de l'Amérique, de la Barbarie, de la Sicile et de son propre sol dont la culture s'augmente et se perfectionne tous les ans. Elle en ménage en outre une grande quantité par la mesure prise de ne pas consommer d'orge pour la distillation des eaux-de-vie qu'on extrait maintenant du sucre exlusivement, au moyen de quoi l'excédent de cette denrée se maintient aussi à un prix raisonnable.

Le vin lui est fourni, outre lePortugal, par Madere, les Canaries, le Cap, la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne, la Grece, et même par mille voies qui lui apportent les vins de France.

L'Amérique méridionale lui livre ses peaux ; l'Amérique Septentrionale ses bois de construction. De là lui viennent aussi le fer et le cuivre, ainsi que de l'Inde, du Pérou et de ses propres mines. Elle tire des chanvres du Bengale, et bientôt elle en trouvera une quantité suffisante en Irlande ou de vastes marais viennent d'être mis en desséchement pour cette culture. Cette derniere île lui fournit des toiles et du fil en abondance.

L'Angleterre sait maintenant se passer des suifs de la Russie : elle y supplée, non seullement par l'huile de poisson rafinée, mais encore par l'emploi ingénieux du gaz inflammable. Elle sait de même tirer du charbon mineral qui s'y consume, de la poix, du goudron, de la résine, et de la térébentine. La colle de poisson se prépare aujourd'hui des débris de toutes sortes de poissons qui n'avaient jamais été employés à cet usage.

Les fabriques de soie anglaises savent déjà donner à la soie des Indes et à celle de la Chine, une préparation qui leur permet d'en faire de beaux tissus et se passer de toute autre. Les manufactures de laine emploient de même avec succès les laines britanniques.

Quant à l'exportation de ses produits, nous voyons que le blocus Européen gêne si peu la Grande Bretagne que ses fabriques ne s'en aperçoivent presque pas, d'autant que l'écoulement de ses objets manufacturés dans l'Inde et dans les deux Amériques s'augmente tous les ans d'une maniere prodigieuse.

Enfin, il est prouvé par les calculs les plus authentiques, connus de tous les publicistes, pâr le rapport des voyageurs les plus instruits et les plus impartiaux, que l'industrie du commerce, le revenu public, le crédit, non-seulement n'ont point baissé en Angleterre, durant le cours de ses dernieres années, mais au contraire n'ont fait que s'accroître ; que l'activité, la prospérité et l'aisance y regnent dans toutes les classes ; et que par conséquent ce pays peut soutenir l'état de choses actuel pendant dix ans, peutêtre même plus.

Quels sont, à coté de cela, les maux terribles que souffre le Continent ! lui, dont les ports sont fermés, dont les navires ne peuvent plus servir aux échanges indispensables à l'existance de ses diverses parties, échanges auxquels il est prouvé maintenant que la voie de terre ne peut aucunement suffire ! Tout l'état social de cette partie du monde est cependant établi et fondé sur ces échanges mutuels, maintenant rendus impossible ; chaque région y a un besoin pressant des autres, chacune d'ailleurs doit se procurer ce qui lui manque par l'échange de ses propres productions ; la France et

l'Italie, en livrant des vins, des huiles, des soies, etc. l'Allemagne des grains, des chanvres, des toiles, des bois, du fer et du suif. Chacun voit s'accumuler, se détériorer et périr dans ses mains la surabondance de ses propres denrées, sans pouvoir se procurer du dehors celles qui lui sont le plus indispensables, et perd par là jusqu'au désir et au courage de cultiver le sol qui lui appartient.

Une autre source de souffrances pour le Continent, est la privation des denrées que lui livrait l'Angleterre, et dont l'absence paralyse une partie considérable de son industrie, commes les cotons bruts et filés, plusieurs matieres colorantes, les drogues nécessaires à la pharmacie : il lui est même interdit de suppléer à ces denrées par celles de même nature qu'on pourrait tirer d'Amérique.

Ces entraves ne nuisent pas seulement à une ou à quelques branches du commerce et de l'industrie des peuples en particulier; elles étendent leurs funestes effets sur toute la somme du bonheur et de l'activité industrielle du Continent. Tout y est troublé, obstrué, oppressé. Les gênes, les visites, les certificats, les droits prélevés jusques sur les marchandises non prohibées, l'augmentation excessive des taxes de la poste, rendent pénibles et même restreignent les communications continentales d'une région européenne à une autre, les communications littéraires, celles des familles et des particuliers entr'eux. De même, l'inaction absolue où sont les peuples maritimes, l'impossibilité de se livrer à la pêche, les deshabituent de leur élément, les rendent pour l'avenir inhabiles au service de la mer, nous privent de ces pépinieres naturelles de matelots, et nous réduise à l'impossibilité de remonter un jour des flottes marchandes et guerrieres qui puissent rivaliser avec celles de la Grande Bretagne, dont la supériorité indéfinie se trouve de la sorte toujours plus assurée.

Celui qui ne se serait pas encore convaincu de l'influence sans bornes d'un commerce qui vivifie tout l'ordre social, pourrait s'en assurer facilement par la simple considération de ces effets contraires à la liberté, par lesquels nous voyons les sources de la prospèrité et des richesses se dessécher peu-à-peu, se tarir et se fermer. Ce n'est pas le commerçant seul qui en souffre, c'est tout ce qui dépend et qui vit du commerce, tout ce qui y a ses fonds placés ou qui lui a voué son industrie et ses travaux.

Ainsi, rentiers, manufacturiers, courtiers, commis, agents de toute espece, gens de mer, bateliers, emballeurs, portefaix, et autres ouvriers à qui leur pain quotidien est enlevé, et qui, dans tous les pays, forment une classe si nombreuse, le peuple qui vit du travail que lui demandent les riches, ceux qui fabriquent pour ces derniers, vêtements, souliers, meubles, etc. commencent tous aussi à s'apercevoir du défaut de mouvement et à sentir la misere.

Ce qui rend cette misere générale et profonde, c'est que ce même dénuement s'étend jusqu'à la classe des cultivateurs, des vignerons, dont on ne vient plus l'argent à la main, enlever les productions.

Quoi d'étrange, si dans une telle position, tous courage manque pour ensemencer ou planter les champs et les coteaux que ce defaut de culture ruine pour les années suivantes? Ces considérations qu'il serait facile d'etendre et de développer, doivent faire assez reconnaitre que le continent ne peu plus supporter cette stagnation dans les rapports ordinaires de la vie.

Bien plus, comment les peuples pourraient-ils plus long-temps supporter les charges, les impots, les contributions, dès lors que les canaux de recette sont fermés? Le Prince Eugene de Savoie disait sagement en 1717. "Personne ne se plaignit d'une taxe énorme, mais très-bien répartie, que je proposai sur toute la monarchie, en lui fournissant des moyens de commerce, auxquels personne n'aurait pensé." *

C'est dont principalement à l'interruption du commerce qu'il faut attribuer l'extrême misere qui afflige aujourd'hui l'europe, depuis une extrémité du Continent jusqu'à l'autre, *misere que la paix continentale seule ne parviendra pas à soulager*.

Les pays mêmes oú ne retentit pas immédiatement l'effroyable cri de la guerre, se sentent opprimés, paralysés; ils voyent le present sans secours et l'avenir sans espoir. Quiconque en a le moyen, médite son émigration vers l'Angleterre ou vers l'Amérique: et parmi ceux à qui il est interdit de quitter cette terre désolée, combien n'en est-il pas qui ont déjà péri de leur douleur!

Il est encore un motif qui ne peut être vu avec indifférence par les gouvernemens; c'est l'immoralité, le manque de foi et de probité auxquels la misere et le dénuement font faire des progrès si rapides et si effrayans. Les peuples habitués jusqu'ici à voir dans leurs chefs une seconde providence qui veillait sur leur bien-être, obéissaient sans peine à des lois dont ce bien-être était le but évident. Aujourd'hui une loi nouvelle, qui leur interdit les moyens de pourvoir à leur subsistance, les frappe de stupéfaction. La plupart ne peuvent se convaincre de la réalité absolue de ses défenses et en excusant de cette sorte la violation. Ainsi les peuples s'accoutument au mépris des ordres et de l'autorité publique. Combien un tel état de choses ne crée-t-il pas de coupables? Combien poussés par la nécessité et par le désespoir, se livrent au vol, à l'escroquerie, et à défaut de voies licites recherchent les plus criminelles. De là, les faux sermens, la corruption mille fois tentée, et pas toujours en vain, des suppos de la prohibition, ce qui fait voir que le peu d'aisance qu'il est encore possible d'obtenir, doit se concentrer dans les mains les moins pures, celles des corrupteurs et de ceux qui se laissent corrompre, tandis que plus la probité est sévere, plus le poids de l'infortune doit retomber sur elle.

PRINCES, PERES DES PEUPLES, vous qui entendez leurs plaintes et leurs gémissemens, c'est vous que leurs priere invoque, c'est en vous que leur espoir cherche un refuge, vous deviendrez leurs intercesseurs; c'est vous qui porterez leurs doléances jusqu'au pied du trône impérial *du grand* Napoléon; qui éclairerez sa religion sur cet état de crise et de souffrance, que, sans doute, on ne lui a pas encore représenté avec vérité; c'est à sa main puissante, c'est à son génie à nous sauver, à faire disparaitre les entraves, dans lesquelles nous périssons, *et à concilier ses nouvelles mesures avec l'accomplissement de ses grandes vues*. Puissiez-vous jouir de l'inappréciable félicité de régner sur des peuples heureux, satisfaits, reconnaissans, fideles et vertueux! ce bonheur est, sans doute, le plus grand que le ciel puisse vous départir!

* Memoires du Prince Eugene de Savoie. Weymar, 1809, page 146.

MADAME CLARK.

Les Mémoires de Madame Clark, écrits par *elle-même*, ont été acheté par le Comte de Chichester pour 10,000 livres sterlings à dessein de les supprimer.—Le *Paradis Perdu* de Milton ne se vendit que 15 livres sterlings.

RELATION OFFICIELLE DU MARQUIS DE SOMERUELOS, GOUVERNEUR DE L'ILE DE CUBE, &C. &C. EXPOSANT UNE PROCLAMATION SIGNÉE JOSEPH, COMME ROI DES ESPAGNES.

Très Fidelles Habitans de l'Ile de Cube !

Sachez : que les émissaires soit du Tyran Napoléon, ou de l'odieux Joseph Bonaparte, dont je vous fis part de la mission le cinq de Février dernier, ont chargé de faire circuler dans les Amériques Espagnoles une proclamation insinuante qui m'a été communiquée par un zélé patriote. Il y feint que son premier objet est de vous attirer à son obéissance, mais comme il ne peut pas se dissimuler qu'un pareil projet serait chimérique, on n'aura pas de peine à croire que son *véritable but* est de semer des paroles destructives, d'introduire la discorde en divisant les opinions, et inspirer surtout de la méfiance pour l'Angleterre notre généreuse amie, la priver de votre commerce et obtenir par ce moyen indirect sa ruine et la votre.

On croira d'abord que d'après les règles de la saine politique, j'aurais dû m'occuper à prendre des moyens pour empêcher sa propagation ; mais comme la meilleure sureté contre les piéges est de les mettre en évidence, j'ai cru à propos de la publier à la lettre avec son orthographe, pour que vous y voyiez, comme dans un miroir, son caractere sanguinaire, et ses desseins impies. Son contenu est comme suit :

PROCLAMATION
DE
DON JOSEPH,
Roi des Espagnes. (a)

Espagnols de mes possessions de l'Amérique ! (b)

Votre Souverain légitime vous exhorte à la soumission si vous ne voulez pas encourir la peine et le chatiment qui est réservé à des sujets rebelles. Déjà ceux de la Métropole que l'aveuglement avait porté à la révolte, ont été punis de leurs forfaits ; et au contraire ceux qui ont obéi sans résistance et se sont rendus à la voix de la raison, jouissent maintenant de la paix, du bonheur et de la félicité. Seriez vous aveuglés au point de vous refuser à ce qui doit contribuer à améliorer votre sort ? Ecouteriez vous plutôt les suggestions des hommes pervers qui ne cherchent qu'à vous égarer, que la voix d'un pere tendre qui n'a point d'autre objet en vue qu'à faire votre bonheur ? non, je ne puis me persuader un événement aussi mélancolique.

Si contre mon attente vous persistiez dans votre erreur, je vous punirai comme des enfans rebelles ; et l'exemple que j'infligerai contre les chefs de la révolte sera si sévère, que les plus intrépides en frémiront. Mais si vous vous rendez à la cause de la justice et de la raison, je vous récompenserai conformément à ce que vous le mériterez. C'est en vain que vous prétendez soutenir les droits d'un phantôme de roi qui n'en a plus, puis qu'il les a volontairement cédé à mon auguste frere l'Empereur des Français. Ne suis-je pas votre roi légitime puisque ces mêmes droits m'ont été cédés par celui qui en avait le droit ? Oui je suis votre roi, et toute ma sollicitude est de vous rendre tous heureux. Ainsi ralliez vous à mes étendards sans perdre du tems ; ne prolongez pas d'avantage une désobéissance qui vous conduirait tous à votre ruine.

C'est par votre union, mes bien aimés sujets, et votre confiance en moi que l'hydre du fanatisme peut être détruite ; et par vos efforts combinés et ma sollicitude votre

(a) Notre Bien-aimé Ferdinand VII, par la grace de Dieu, est le Roi des Espagnes.

(b) Sa Divine Majesté ne permettra pas que tu usurpes en Amérique aucune des possessions de Ferdinand VII.

sort sera bientôt changé—de l'état de degradation dans lequel l'ignorance et une administration vicieuse vous tenait, vous vous éleverez au plus haut degré de gloire et de prospérité. N'écoutez par les suggestions artificieuses d'un monacale hypocrite qui a intérêt de vous induire en erreur pour mieux vous gouverner ; mais écoutez les paroles de paix que des pasteurs éclairés vous adresseront pour votre bonheur et le salut de vos ames. Ceux là vous éclaireront sur les principes de la religion, mais ils ne vous induiront pas en erreur. Il est tems que les Espagnols des deux Hémisphères reprennent leur rang parmi les nations civilisées que le fanatisme avait jeté dans la dégradation et l'abrutissement, et qu'ils paraisssnt être les descendans de cette nation autrefois si vaillante, si généreuse, et si illustre.

Ne croyez pas que Ferdinand pour qui les Espagnols d'Europe ont levé l'étendard de la révolte, les approuve—Non ; écoutez ce qu'il dit à la Junta, composée de quelques factieux qui prétendent gouverner en son nom, et qui a prolongé les maux de l'Espagne. Ecoutez-le, lui dire, ainsi qu'à tous les Espagnols, d'un accent d'indignation :

" Espagnols, votre rebellion contre votre roi légitime me navre le cœur. Qu'intentez-vous ? Voulez-vous être tous exterminés ? Au nom de ce dieu que nous adorons ayez pitié de vous mêmes. Apprenez, aveugles que vous êtes, que la cession que j'ai faite de mes droits a été volontaire, et qu'elle n'a eu d'autre but que de vous conduire au bonheur.

" Les Anglais, ennemis de tout ce qui peut conduire une nation à la prospérité, combinés avec le fanatisme qui dominait malheureusement en Espagne fomentaient les discordes civiles pour nous faire déchirer entre nous, et par là retarder l'accroissement de l'Espagne, et moi, d'accord avec le grand Napoléon, pour déjouer ces projets pernicieux, avons pris le parti de déguiser notre conduite pour en venir à un résultat heureux. Méfiez-vous de tout ce qui pourra vous être dit de contraire, car il sera faux. Ayez assez de bon sens pour découvrir que ce coup de politique n'a été pratiqué que pour conduire la nation Espagnole au plus haut degré de prospérité. Ainsi mes bien aimés Espagnols ralliez-vous tous à l'étendard de ce roi vertueux qui vous gouverne aujourd'nui si vous voulez me faire plaisir et devenir heureux. N'écoutez ni les suggestions de cette Junte qui vous a égaré, ni les promesses captieuses des Anglais, nation aussi machiavelique qu'elle est dangereuse, parce qu'elles ne tendraient qu'à vous plonger dans un abime de malheurs. Ils affectent de la philantropie ; mais bien loin de mériter cette épithète, ils sont les ennemis acharnés de l'espèce humaine ! Les Anglais ! nom qui ne doit être prononcé qu'avec un frémissement d'horreur, après avoir plongé l'Europe dans les calamités de la guerre pendant une longue série d'années, en se disant vos amis, vous font détruire par leurs insinuations insidieuses pour gratifier leurs vues ambitieuses.

" Se sont-ils insinués parmi vous, ces hommes de toutes les nations, pour vous aider à faire de bonnes loix ? ont-ils l'intention de vous aider à arrêter les crimes qui se commettent depuis si longtems dans notre pays ? détruire les vices et l'esprit de parti qui vous agitent ? empêcher qu'une classe n'en opprime pas une autre ? et rendre tous les citoyens égaux aux yeux de la loi ? Non, Espagnols, les bienfaits que le grand Napoléon a déjà répandu sur

les parties qu'il occupe, ceux qu'il prépare pour toutes les Espagnes en leur donnant de bonnes loix par l'entremise de son frere Joseph, et en protégeant votre sainte religion dégagée des abus énormes sous laquelle l'hypocrisie des moines l'avait plongée. Et ce n'est que pour s'opposer à l'accomplissement de ses bienfaits si désirés, que ces insulaires perfides viennent prendre votre parti. A cette amitié qu'ils vous offrent, d'une main armée d'un poignard invisible est attachée l'abus du pouvoir et de la vénalité ; les assassinats et les divisions intestines ; le désespoir de quelques-uns et l'oppression du plus grand nombre. Mais qu'est ce que cela leur fait à eux que vous soyez heureux ou malheureux pourvu que leur but soit rempli ?

"Que leur importe votre situation ? rien : quand il seront venus à bout de vous plonger dans un abime de miseres, ils tourneront leur génie malfaisant vers un autre pays pour détourner l'orage qui est prêt à les engloutir—pour retarder leur propre destruction, qui est inévitable, ils accéléreront celle de tous les rois et de toutes les nations qu'ils séduisent—et voilà ce qu'ils desirent. Mais Espagnols jettez un regard sur les leçons de l'expérience : ils avaient séduit le roi de Sardaigne et ce souverain a été effacé de la liste des puissances Européennes.—Ils avaient séduit mon oncle le roi de Naples qui perdit également ses états.—Ils avaient aveuglé le roi de Prusse et il a perdu la belle moitié de ses états.—Ils ont séduit quatre fois l'Empereur d'Allemagne, et il est sur le point de perdre les états qui lui restaient. Ils ont séduit les nobles et les moines d'Espagne et sous peu les moines et les nobles n'existeront plus. Et c'est ainsi, que, suivant les décrets du grand Napoléon, périront tous les aveugles instrumens d'une nation que l'Europe a proscrit. Espagnols ! rappellez vous de l'état dégradant auquel un gouvernement corrompu et le fanatisme des moines vous avait plongé avant que j'eus fait cession de tous mes droits au grand Napoléon. C'est parce que je vous aime que j'ai fait ce grand sacrifice, afin que cet homme d'une énergie peu commune vous rendit heureux. Ne vous laissez pas aveugler par les promesses artificieuses des Anglais. Faites attention aux nations et aux rois qu'ils ont trompé, et considérez qu'ils vous préparent le même sort. Chassez de vos possessions tous ces ennemis acharnés de l'espece humaine et de votre sainte religion, que la France, la Russie, la Prusse, le Danemarc, la Hollande, l'Espagne, l'Italie et tous les pouvoirs avec lesquels ils avaient des communications commerçantes ont chassé de leurs ports. Ceux qui se signaleront par leur attachement et leur fidélité, le grand Napoléon, qui récompense les vertueux avec magnificence, les récompensera généreusement ; mais les traitres qui persisteront dans leur rebellion criminelle seront voués à un châtiment rigoureux et à une éternelle infamie. Soyez confians aux mesures que prend le grand Napoléon pour vous rendre heureux. Tout a été prévu pour votre sureté et pour votre bonheur. Vos ennemis et ceux de tout le genre humain ne sont puissant que par intrigue et corruption, autrement ils sont les plus bas et les plus lâches de tous les peuples. Rapportez-vous en à ce que Ferdinand vous dit : l'expérience lui a appris à les connaître ; et le jour qu'il apprendra que vous avez écouté la voix de la raison, que vous vous êtes tous soumis, sera le plus beau de sa vie."

Espagnols ! pouvez vous hésiter

un instant de vous soumettre à mon autorité après une exhortation aussi pressante de Ferdinand? Seriez-vous aveuglés au point de ne pas écouter la voix de la justice et de la raison? S'il y a des traitres parmi vous, vouez les à l'exécration publique: je saurai les punir suivant l'exigeance du cas. Chassez loin de vos bords ces monopoleurs universels qui pour se soustraire à la chûte qu'ils ont mérité, prolongent les calamités du genre-humain. Ralliez vous à mes étendards et à ceux du grand Napoléon mon auguste frere, ce sont eux qui vous conduiront à la véritable gloire et au bonheur. Si vous vous conduisez d'une maniere si analogue aux principes d'honneur qui doivent caractériser un peuple grand et magnanime, vous aurez droit à toute ma sollicitude, et vous deviendrez le peuple le plus heureux de la terre sous mon administration paternelle.

Donné à mon Palais de Madrid, le 2e. Octobre, 1809.

(Signé) JOSEPH.

REMARQUES.

Les multiplicités des observations irritantes qu'offre le contenu de cette proclamation sont très communes; mais néanmoins, il ne sera pas hors de propos, d'appeler votre attention spéciale sur chacun des passages, qui doivent nécessairement exciter votre indignation, enfiammer votre loyauté et servir de nouvel aiguillon pour que vous redoubliez les efforts de votre généreux patriotisme afin de ne pas tomber sous son éxécrable domination.

On sait, que les Sentimens qui abondent le plus dans le cœur, sont les premiers, qu'on prononce et qui se présentent à la plume; et c'est pour cela que votre faux proclamateur commence son discours par ces paroles: "*Votre Légitime Souverain vous exhorte à la soumission pour ne pas encourir la peine et le châtiment qu'il se reserve envers des Sujets rebelles.* Observez attentivement, que dans ses premieres paroles il ne respire que des idées de despotisme, de cruauté et d'insulte, puis qu'il éxige votre soumission sur sa parole et sans vous permettre de consulter votre concience: il vous menace de peine et de châtimens comme qui pense ne pouvoir vous persuader par de bonnes raisons, et vous outrage, donnant l'infame titre de rebellion à votre fidélité pour votre bien aimé Ferdinand VII. et à vos nobles efforts pour défendre la patrie et votre religion.

Aprés cela, et comme quelqu'un qui se laisse emporter à l'impétuosité de son nanurel féroce, il se glorifie d'avoir fait couler le sang précieux et innocent de vos frères dans la péninsule, et même il savoure d'avance le votre qu'il médite de faire couler, comme il parait par les périodes suivans imprimés dans le premier et second paragraphe: "*Déja ceux de la Métropole que l'ignorance avait induit à la rebellion ont été châtiés pour leurs Crimes.— Si contre mon esperance vous persistiez dans votre erreur je vous punirai commes à des fils rebelles; et les sévéres châtimens que j'infligerai aux chefs de la rebellion seront si exemplaires que les plus intrépides trembleront.*" Vous avez là le fidelle portrait de son coeur sauvage dessiné de sa propre main et présent à vos yeux au comble de son (aveuglement;) comme l'argument pour vous exhorter et vous convaincre que vous serez heureux sous son gouvernement.

Il se figure à lui même dans le paragraphe premier que ceux qui sans aucune resistence ont obei et se sont rendu à la voix de la raison jouissent à present de la paix, et du bonheur si ce qu'il supose, est vrai pourquoi l'abandonnent ils et fuyent ils journellement malgré le risque de perdre la vie, ceux mêmes qu'il a placé dans les plus hautes dignités. Et pour quoi les peuples de plusieurs provinces qui connaissent sa maniere de gouverner ont préféré le parti d'une héroique, quoique ruineuse insurrection plutôt que de se soumettre à son joug? Imagine-t'il qu'en cas que vous ignoriez que chacun des peuples qu'il domine, est un theatre de sacrileges et de violations brutales, de pillages et d'assassinats et que vous aurez oubliez les rapines commises par lui même tant dans la capitale qu'en déhors et l'incendie et la désolation de l'innocent et du faible *Villageois.* ruiné à sa vue par ses légions Gallo-Barbares- Non satisfait de vous offencer de tant de maniere, il a l'insolente arrogance de se produire

dans le second paragraphe déjà cité, en ces termes: "Cest en vain, que vous prétendez soutenir la cause ou les droits d'un fantôme de roi, qui n'en a aucun, puis qu'il les a volontairement cédé à mon anguste frere l'Empereur des Français. . . Ne suis-je pas votre Roi légitime, vû que les mêmes droits m'ont été cédé par celui qui en avait seul le privilége?" Ceci s'appelle en bonne logique, ajouter le mépris à l'outrage, pour ridiculiser le serment de fidélité que vous avez prété à votre vrai et légitime roi, et vous le supposez en même tems si dégradé, quà' force de reproches et de menaces vous soyez capables de renoncer à votre loyauté caractéristique, de méconnaitre ses droits irréfragables héréditaires, fortifié par l'acclamation uniforme des espagnols qui habitent dans les quatre parties du monde, d'oublier et de dementir, la haine que vous avez montré jusqu'ici contre cet avanturier, et de commettre la batardise de le reconnaitre pour le droit qu'il fonde en un acte de perfidie horrible et qu'ils méconnaissent et resistent ces mêmes Espagnols avec la plus grande indignation, et quelles sont les preuves de les avoir cédé volontairement à l'imposteur Napoléon, et quels sont les mérites pour lui accorder le privilége de les transferrer à l'xtravagant Joseph? C'est par perfidie, qu'on l'a arraché de sa cour par des captieux hardis, qu'on l'a outragé et forcé a faire comme les voleurs de grand chemin et ménacé du poignard pour qu'il fisse une renonciation, dont le contenu découvre l'extortion, et l'avoir enprisonné pour le maintenir sans communication, au lieu de le lui permettre libre et franche afin que nous sachion de sa propre bouche la vérité de ce qui se passe dans cette transaction, qui sera le scandale éternel du monde, l'opprobre de son génie malfaisant et l'infamie de la France! Et quand elle serait vraie et volontaire—Qui sera aussi stupide qui ne connaisse pas sa nulité essentielle?

(Nous conclurons les présentes remarques sur la proclamation de Joseph Napoléon dans notre prochain numéro.)

Résumé Politique.

Sur les conquêtes:—Lorsque Napoléon était occupé à faire la conquête de Marie Louise, un de ses voisins très intime, s'occupa dans le même tems à faire la conquète de la Guadeloupe—Ce sera probablement deux grandes époques dans l'histoire du commerce et dans celle de la politique. Il est raisonable de conjecturer qu'elles vont amener un ordre de choses inconnu jusqu'a présent, un rapprochement momentané qui n'étant point la guerre, ne sera pour tant pas la paix; une treve tacite ou les communications directes auront lieu, sans qu'aucun des deux pays paraisse reculer devant l'autre; tant les besoins des peuples sont à la longue et plus puissans et plus actifs que les volontés les plus absolues sont les plus rigoureuses de leurs maîtres.

Depuis la capture de la Guadeloupe, par un de ces effets contradictoires auxquels les spéculations politiques et les paradoxes des calculateurs sont si souvent exposés, les denrées coloniales dont on craignait l'engorgement et la dépreciation ont monté de près de 20 pour cent en Angleterre. D'après notre correspondant il arrive en Angleterre de France chaque jour de nouvelles licences pour de nouveaux objets dont on manque absolument sous le gouvernement du héros: et déjà lorsqu'il s'apprête à débiter ses douceurs à sa petite Princesse, nos négocians se préparent à débiter incessamment les leurs à ses sujets—on commence, (nous remarque notre correspondant) à s'apercevoir d'un grand relâchement dans la rigueur du régime prohibitif français.

Parallèle de Bravoure:—Lorsqu'on s'attendait en France à une résistance opiniâtre de la part du *brave* Ernouf et de sa *brave* petite troupe, de ses *braves* généraux, et de ses *braves* flibustiers qui étaient la terreur des Antilles, et de ces *braves* Jacobins qui peuplaient la Pointe à Pitre et la Basseterre, en un mot, de tous ces *braves* restes de la *brave* armée du *brave* Victor Hughes; tan-

disque le viel-amiral Villaret-Joyeuse, vendu et livré disait-on, aux *traitres* Anglais devait leur remettre la Martinique à leur premiere apparition. Et pourtant il arrive aujourd'hui que le prétendu *traitre* Villaret ne s'est soumis qu'après un siége régulier, un bombardement et une attaque qui dura 27 jours ; tandisque le *brave* Ernouf a fait arborer le pavillon blanc à la premiere fusillade d'une des cinq colonnes de l'armée britannique ! Le militaire qui a occupé pendant un mois 15,000 hommes à l'ennemi, est mis en jugement à Paris, tandis que son confrere le capitaine-général de la Guadeloupe sera peut-être fait maréchal et duc de l'empire ! ! !

Il faudra toujours rendre ces colonies à la paix. Voilà le préjugé qui existe que les deux colonies de la Martinique et de la Guadeloupe seront rendues plus florissantes à la France, en disant officiellement que ces postes sont peu de chose pour son commerce, quoiqu'il ne reste plus au grand Napoléon ni un pouce de terre ni un pavillon flottant dans tout l'hémisphère occidental. Désormais toute la sphere de ses opérations navales ne s'étendra guere pour ses corsaires que jusqu'aux Açores, limites bien bornées pour un empereur de l'ouest.

Selon les dernieres nouvelles de Catalogne, il parait que les Français ont été défait et ont perdu un grand nombre d'hommes dans une bataille que le Gén. O'Donnel leur a livrée dans le courant d'Avril.

Un autre avis de Cadix du 27 Avril mentionne la reprise de Saragosse par le Général Espagnol Don Vellacompo, occasionnée par la retraite de l'armée française en Arragon, qui était allée en Catalogne.

AVIS LES PLUS RÉCENS D'ANGLETERRE.

Boston, 20 *Juin.*—Par un vaisseau arrivé hier, nous avons reçu des papiers de Londres jusqu'au 14 Mai. Ils ne contiennent aucun événement de grande importance.

A l'exception de la nomination de M. Morier, comme secrétaire de la légation britannique aux Etats Unis, insérée dans la Gazette de Londres, nous ne trouvons rien qui ait aucun rapport au sujet de nos relations avec l'Angleterre.

La plus grande tranquillité régnait en Angleterre. Burdett était dans la Tour; et le nombre de ses amis n'augmentait pas dans le Parlement. Les deux célébres membres de l'Opposition dans la Chambre des Lords, Grey et Grenville, se sont déclarés en faveur des priviléges du parlement. L'Orateur des Communes avait obtenu la permission de se défendre contre l'action que Burdett lui avait intentée.

Une tentative singulière a été faite par le gouvernement Britannique pour induire Ferdinand VII à s'échapper de sa prison en France, mais il avait refusé d'y accéder—avait informé celui qui le gardait, de l'entreprise, avait obtenu de faire arrêter l'agent, et avait requis d'être adopté par Napoléon comme son fils. Ainsi disent les papiers Français. Certaines circonstances rendent assez vraisemblable que le projet en a été formé.

Par des avis reçu de Suède, il parait que l'on a découvert qu'il s'était tramé un complot qui avait pour but de remettre sur le trône l'ancien roi. Le projet a manqué, mais il a produit beaucoup de fermentation qui n'avait pas entièrement cessé aux derniers avis.

Le Comte Bernstorff a résigné son poste de premier ministre à la cour de Danemarc. La raison que l'on assigne pour laquelle il a résigné son office, est le dégoût qu'il a conçu contre la partialité que montre son souverain en faveur du système continental ruineux de l'Empereur Français.

Les avis Anglais de Cadix vont jusqu'au 1er. de Mai. Ils annoncent que les approches des Français contre la ville étaient très avancées et qu'ils avaient pris le fort Matagorda, situé sur le côté N. E. de la baie. La ville était bien fortifiée et contenait une forte garnison. Il se fesait une canonnade continuelle entre les assiégeans et les assiégés. Leurs avis de Lisbonne ne sont pas si récents que les notres. Massena devait commander les troupes françaises qui doivent envahir le Portugal, ayant sous lui Ney, Junot et Regnier.

Napoléon faisait le tour de son empire accompagné de son aimable impératrice, qui, disait-on, avait acquis une influence décidée sur lui. Ils étaient aux dernieres dates à Anvers. L'Archiduc Charles était devenu un favori de Bonaparte qui l'avait élevé à la plus grande dignité dans sa Légion d'Honneur, et l'on disait qu'il voulait le faire Roi d'Espagne.

Il n'y avait aucune apparence de paix. Une flotte anglaise était arrivée dans la Baltique.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHERE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXIII. PHILADELPHIE, 30 JUIN, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

(*Conclusion des Remarques du* MARQUIS DE SOMERUELOS, *sur la Proclamation de Joseph Napoléon.*)

Dans le troisieme paragraphe il vous flatte avec de nouveaux affronts en vous traitant d'ignorans, de dégradés et de brutes, et dans le même et dans les différens autres il donne à entendre bien clairement, qu'il reprouve vos lois, vos usages, vos coutumes, vos opinions, vos institutions, et plus que tout votre moralité et votre caractere élevé, et qu'il a délibéré de l'innover en entier, pour vous convertir d'hommes libres et magnanimes en esclaves abattus et méprisables. C'est ainsi qu'il fait entrevoir le plan concerté avec l'auteur de tant d'abominations, de persécuter et détruire s'il lui était possible, la religion catholique avec tous ses ministres. Il est vrai qu'il tâche de le cacher avec un déguisement artificieux, se servant de la parole équivoque du *fanatisme*, et se limitant à vous désunir et à vous aliéner des religieux, à qui dans la haine de ses efforts héroïques pour la cause sainte, les comble de reproches injurieux; mais il en est aussi, comme dans l'idiome des athées, que le mot *fanatisme* signifie le même que *religion*, et qu'il le prend dans ce sens, puisqu'aux peu de lignes il le combine avec le monachisme, ajoutant dans le huitieme paragraphe, que *sous peu il n'existera plus ni nobles, ni moines*, depuis qu'il a annoncé dans le septieme les réformes religieuses et politiques qu'il a conçu. En effet, son intention est bien connu de les éteindre tous, puisqu'il les a déjà éteint dans les provinces qui gémissent sous son joug, avec le dessein de préparer et de faciliter l'extinction progressive des évêques et du sacerdoce, et pour abolir la même religion et substituer en sa place les nouveaux pasteurs, indiqués dans le troisieme paragraphe, pour qu'ils prêchent la doctrine *Napoléonienne* et qu'ils établissent entre vous la fausse paix de l'oppression et de l'esclavage, comme ils le confirmerent dans l'assassinat du vertueux évêque de *Coria* et d'une infinité de prêtres, la destruction de leurs temples et de leurs autels et les profanations innombrables que n'ont cessé de commettre les agens barbares de son vandalisme. Oui, Catholiques de Cube: ceci est un projet ancien de Bonaparte qu'il a annoncé mille fois et de mille manieres et qu'il a confirmé par une longue série de faits conformes, comme il ne peut pas laisser d'être l'ennemi d'une sainte religion dont la sublime morale respectée par les payens mêmes, anathématise sa conduite, et sera toujours le tourment de son cœur corrompu, dans tout ce qui a dû lui attirer la haine universelle qui le tourmente. Il a fait un infâme trafic de la religion et de ses sacremens et de tout les principes de la moralité religieuse et politique, professant le paganisme avec son protecteur Robespierre, pour travailler à sa fortune détestable: se faisant Mahométan en Egypte pour y fasciner et désoler les habitans: répudiant Josephine de sa propre autorité, pour s'associer à une autre plus conforme aux desseins de son ambition: traitant le pape avec le même dédain que s'il eut été un criminel, pour le dégrader et l'avilir; le dépouillant en même tems de ses états pour retarder la sphere de ses usurpations, et le maintenant prisonnier en France pour altérer, schismatiser, et incendier la chrétienté, comme il en a fait en Espagne par l'emprisonnement de notre augusse monarque; dont on voit clairement avec une hardiesse sans exemple, les détestables desseins tant dans l'ordre

religieux que dans la politique, dans les passages suivans :—En mil huit cent six il a fait dire par la bouche de M. Bonald, (c) écrivain de beaucoup de renommée, mais prostitué à disséminer et à anticiper ses plans détestables pour préparer les esprits, afin qu'ils soient adoptés sans répugnance. Dans le tems de Charlemagne le sceptre de l'Europe fut au pouvoir de la France ; dans celui de Charles Quint au pouvoir de l'Autriche, et toujours pour le grand motif de fonder ou de conserver la société. A présent la France l'a repris, surement à desseins non moins importans : le tems le révélera un jour, et peut-être de cette union politique résultera tôt ou tard l'union religieuse grandement nécessaire à la société des nations européennes :" et au 16 de Novembre 1809, il est venu lui même révéler le mystere criminel et sacrilége qu'enfermaient ces phrases emphatiques, proférant les blasphêmes suivans dans la réponse donnée à la harangue qui dirigeait le Duc de Braschi député de Rome. "Fils ainé de l'église je ne veux pas m'écarter de son sein . . . Votre évêque est le chef spirituel de l'église, comme moi, je suis l'Empereur." Notez la correpondance de ces deux citations, la comparant avec la conduite qu'il observe avec le pasteur universel de l'église, et vous reconnaitrez que selon sa politique machiavelique, il le traite comme un criminel, pour indiquer la nécessité de la reformer de fonds en comble : qu'il s'arroge le titre de fils ainé de l'église, pour indiquer que par cette propre raison il doit s'intéresser plus qu'aucun autre à la protéger et à la conserver ; et conjointement pour faire raillerie de la relgion liant le burlesque de fils avec le traitemenit de véritable assassin du pere universel : et finalement vous reconnaitrez qu'il prend la domination sacrilége d'Empereur de la même église avec l'objet de se servir de ce titre pour vérifier la réforme méditée, et réaliser le présage anticipé d'établir l'unité religieuse ; de maniere que cette série progressive de ses actions nous fait entendre de la même maniere que dans ses principes il a affecté beaucoup d'humanité pour se convertir après en un tyran proscrit. C'est ainsi que par son hypocrisie rafinée il a feint d'être très zélé pour la religion, pour se déclarer après un second Mahomet, et promulguer un Alcoran nouveau qui soit commun aux catholiques, protestans, juifs, grecs, schismatiques, mahométans et aux athées, prêchant et enseignant sa doctrine par le moyen de ses légions de barbares, familiarisés dans toutes sortes d'impiétés et de férocités. A la vue donc de semblables maximes et de pratiques religieuses de l'un et de l'autre faux apôtre, je laisse à votre discernement le jugement exact de mes calculs sur son impotent projet d'abolir la religion catholique, pour la régénérer de la même maniere qu'il a régénéré la France et les autres nations qu'il domine.

Mais, revenant à la proclamation de l'insensé Joseph, nous arrivons au passage dans lequel il a déployé son extrême impudence, et l'eprit d'imposture qui caractérise toutes les machinations Napoléoniques. Dès le paragraphe cinq, à notre vertueux Ferdinand, en parlant à la Suprême Junte Centrale dans le sens dont elle est conçue, mais avec si peu de dissimulation, que la supposition saute aux yeux, non seulement par la construction du langage, et par la manière d'exprimer les idées, mais annonce aussi jusqu'à l'évidence qu'elle est l'ouvrage d'un Français, de ceux employés dans le ministere de la perfidie, car, en portant l'Espagne, dans le paragraphe huit, entre les nations qui ont repoussés les Anglais de leurs ports, et l'exhortans à les imiter, il laisse entendre sans ambiguité, que ce discours est dirigé pour les Amériques, et les force à adopter cette mesure, et non pour être dirigé à la Junte Centrale, et aussi qu'il n'a pu trouver un seul Espagnol à qui confier la correction du langage barbare dont il se sert.

Il commence par dire : "Espagnols, votre rébellion contre votre Roi légitime me déchire le cœur." Quel est l'être doué d'un sens juste qui connaissant la modération et la maniere de penser de l'auguste captif, puisse s'imaginer qu'il taxe de rébellion, le juste et noble devoir de le tirer de sa captivité, et de sauver la patrie, qu'ils reconnaissent pour roi légitime, et le nomme même vertueux, comme il le dit dans le sixieme paragraphe, un homme qui aspire à usurper son trône, et plus encore, qu'il affirme, contre la vérité la plus notoire, avoir cédé volontairement ses droits, en invoquant en même tems le saint nom de Dieu pour corroborer des mensonges et des impostures aussi grossières.

Il attribue aux Anglais l'origine de notre sainte insurrection, et suppose qu'ils ont semé

(c) *Peltier dans L'Ambigu, No.* 122, *du* 20 *Août* 1806.

entre nous la discorde civile, comme si le premier fait n'était point démenti, par la seule combinaison des dates entre cette cession déloyale et la même insurrection nationale ; et comme si le monde entier n'avait été témoin de cette vérité, ainsi que de l'uniformité de vos vœux pour le rétablir sur le trône de ses ancêtres, et pour repousser de notre sol le protégé de Napoléon.

Il s'attache à décrire "les bienfaits que le grand Napoléon a déjà répandus sur toutes les parties de ses domaines, et ceux qu'il prépare actuellemeut pour l'Espagne." Les esclaves Français, les tributaires de la Confédération du Rhin, les industrieux Hollandais, les vertueux Suisses, les Italiens courbés sous le joug, les malheureux Napolitains, et les provinces désolées de l'Espagne, qui se trouvent noyées dans un déluge de calamités et de miseres, inconnues jusqu'à ce moment, nous les ferons connaître.

Il se répand de nouveau en menaces furieuses contre les magnanimes Anglais, en leur attribuant toutes les horreurs qui accablent l'Europe, et particulierement les vexations et desastres qu'ont éprouvé les rois de Sardaigne, de Naples et de Prusse, et l'Empereur d'Allemagne, ainsi que leur dessein de détruire tous les souverains et toutes les nations. Il faut être parvenu au comble de la perversité, pour imputer ses propres crimes à une nation à qui rien ne coûte, pour rompre les liens dont l'Europe est enchaînée.

Il assure que la religion sera protégée ; mais changée et innovée suivant le système d'athéisme Napoléonique : que la noblesse et les moines seront supprimés ; que les partisans des Anglais périront, et que ceux qui persisteront dans leur rébellion, seront punis avec la plus grande rigueur, et voués à une perpétuelle infamie ; nous dévoilant de cette maniere les sentimens d'irréligion et de cruautés dans lesquels nage le cœur de notre roi philosophico-comique.

Mais, sur-tout, ce qu'il recommande avec un empressement spécial, c'est que vous ne vous laissiez pas tromper par les promesses artificieuses des Anglais, ennemis du genre-humain et de notre sainte religion, et que vous les chassiez de vos possessions sans leur permettre aucune communication commerciale, parce que l'expérience doit vous avoir appris à les connaître. De semblables propositions n'ont pu être produites que par la délirante malignité Bonapartine. Pourrait-il parler autrement à des hordes de sauvages, dénuées de toute culture et errantes dans les désers, sans aucune communication avec les autres peuples ? Les artifices des Anglais consistent, en ce qu'ils ont volé au secours de votre Mère-Patrie, aassitôt qu'ils eurent pris la résolution de faire face au tyran, d'avoir promis de grands secours ; et q'en avoir donné de très grands, et de se préparer à épuiser toutes leurs ressources pour la sauver, dans le même tems que l'inhumain Joseph et son assassin de frère l'ont inondée de sang, et plongée dans un abime de désastres, après avoir promis, juré et rejuré que seulement ils desiraient la rétablir dans son antique prospérité et gloire. L'inimitié des Anglais contre le genrehumain et votre religion, consiste dans sa grande et inaltérable confiance à libérer l'Europe tyrannisée, et à respecter avec le plus grand soin nos temples, nos autels et nos prêtres, tandis que les deux Corses ne s'occupent qu'à piller, assassiner, profaner et détruire. Les délits des Anglais pour être chassés de vos ports sont, parce qu'ils maintiennent les mers libres, vous pourvoient des articles qui vous sont nécessaires, et exportent vos denrées ; mais les faux protecteurs cherchent à vous priver des moyens nécessaires à votre existence, avec l'intention de les annuller, afin que vous ne puissiez co-opérer à la sainte cause, et celle de les priver de votre commerce, et préparer par ce moyen indirect l'assujettissement des uns et des autres. Celui qui connait par expérience et déteste en son cœur le malheureux Ferdinand, ne sont point les bienfaisans Anglais protecteurs de la liberté et de la tranquilité du genre-humain, mais bien la noire félonie, la tortueuse trahison, l'insatiable rapacité et la soif ardente du sang humain qui dévore les homicides Bonapartes.

Et finalement, notre orateur sans-pair conclut, en s'appuyant de l'autorité impérieuse de Ferdinand pour donner du poids à sa sollicitude et à ses raisons, après l'avoir ridiculisé par la raillerie de fantôme de roi, mais sans jamais oublier l'esprit de vengeance contre ceux qui résistent à ses projets tyranniques ; et en dernier lieu, il vous invite à vous ranger sous sa banniere et celle de son frere, dans la pensée que vous seriez le peuple le plus heureux de la terre sous son administration paternelle, confessant de cette maniere tacite votre servil

subordination à Napoléon, et son caractere de vrai fantôme de roi.

Tel est l'exacte tableau qui représente les vertus, les talens et l'humanité de notre roi de Comédie ; telle est le plan de régénération et de la prospérité qu'il a conçu, et tel est l'art dont il se sert pour vous inspirer de la confiance et capter votre volonté ; par ainsi, vous pourrez calculer quel serait votre sort, si le ciel, dans sa colere, vous abandonne à son sceptre sanguinaire.

Il est certain qu'une proclamation aussi absurde et si choquante pour tous les principes de justice, d'honneur et de religion, doit nécessairement produire l'effet contraire à son intention. Mais, à considérer la maniere d'enchantement avec lequel le tyran trompeur a séduit, divisé et ruiné plusieurs rois et plusieurs nations par des moyens également absurdes, sans que les uns se soient corrigés à la vue de son infame conduite contre les autres ; et à considérer de même que dans l'inflammation des passions et dans l'inquiétude des troubles, où il a plongé tout le monde, les gens peu sensés, les irreflêchis et les intriguans ambitieux peuvent abuser des diverses sortes de choses insidieuses qui sont contenues dans cette proclamation, conformer à sa maniere erronee de voir et à ses diverses préoccupations politiques et morales, je désire joindre surabondamment quelques autres considérations qui serviront à rectifier leurs idees, et à éclairer de plus en plus les patriotes sensés et bien intentionnés.

Napoléon et Joseph se sont formés à l'école de la révolution française, dans laquelle celui qui était le plus célèbre, était celui qui se distinguait le plus en immoralité, en irréligion, et dans l'art d'assassiner ses propres compatriotes. Le premier, non content de la haute fortune où il était parvenu, et agité par sa frénétique ambition, méprise le danger imminent de perdre la vie, pour se placer sur le trône et s'y ériger en tyran des versatiles Français.

Il affecte d'abord de protéger la république de Gênes, pour l'abolir ensuite et l'incorporer à la France. Il constitue la république Cisalpine, et peu de tems après il s'en arroge la souveraineté. Il feint d'être le plus intéressé à organiser et à faire prospérer la Hollande, mais il ne tarde à la convertir en patrimoine de son indécente famille, que le tems nécessaire à imposer ignominieusement plusieurs millions d'impositions à ses habitans, comme à les obliger de lui demander et de le supplier de leur accorder un roi de sa propre famille. Il attise le feu de la discorde entre les pacifiques et heureux Suisses, pour se constituer leur despote sous le titre de médiateur, sous le prétexte de les pacifier et de les maintenir en tranquilité. Il offre aux Polonais de les rétablir dans leur antique indépendance, et après en avoir tiré des services incalculables, durant la guerre contre la Russie, il a empiré considérablement leur sort, en subdivisant leur pays en petites portions, et en les assujettissant à son système d'oppression. Il a vendu le royaume d'Etrurie, et en peu d'années il l'a usurpé de nouveau, en gardant ce royaume et le prix immense qu'il en avait reçu de l'Espagne, sans accomplir la promesse solennelle qu'il avait fait de donner un équivalent à son souverain, ni se disculper par un reste de pudeur et par respect pour l'opinion publique, dont il se soucie peu. Il envoie des troupes en Portugal en annonçant qu'il n'a d'autre but, que de tirer sa malheureuse reine de l'état d'oppression dans lequel elle se trouve, et de la combler de gloire et de prospérité ; et après avoir été reçu avec l'hospitalité la plus amicale, il a eu l'impudente effronterie de s'en déclarer le conquérant, avec droit de souveraineté sur les propriétés particulieres, d'imposer une contribution de vingt millions de gourdes, et d'autoriser ses troupes sanguinaires à exécuter toutes sortes de genres d'atrocités. Il envoie une forte armée à Saint Domingue, sous les ordres de son beau-frère Leclerc, et vous savez par la bouche de milliers de Français qui se sont réfugiés ici, que les chefs ainsi que les soldats, leurs compatriotes et leurs faux défenseurs, les ont oppressés et pillés avec la plus grande dureté et ignominie. Il a commis contre notre Roi Ferdinand et contre l'Espagne la plus abominable trahison que l'on ait lue ni entendue jusqu'à présent ; et rompu toutes les capitulations faites avec les peuples valeureux qui se défendent de sa tyrannique agression ; et cependant il a l'insultante audace de nous repéter sans cesse, qu'il ne s'occupe qu'à nous rendre heureux et de nous rétablir dans notre ancienne dignité. Et, Espagnols, prenons garde qu'il ne se mette en colere de se voir traiter d'une maniere aussi irrisoire et ignominieuse ! Il ne serait jamais possible de finir, si je prétendais détailler toutes les horreurs dont est remplie l'histoire de sa vie ; mais ce que j'ai déjà dit de la compli-

cation de ses iniquités suffit pour vous faire connaître que vous devez préférer souffrir tous les tourmens et la mort même, avant que de vous soumettre à un despote si inique; et il ne reste seulement qu'à vous pénétrer bien intimement, que son seul objet est de vous désunir, en semant la discorde, et en vous éloignant des Anglais, unique obstacle qui empêche le progrès de ses entreprises destructives, sans que vous ayez d'autres moyens pour éluder ses machinations, que celui de penser et d'exécuter tout le contraire de ce qu'il vous propose ou vous indique; savoir: en conservant avec l'Angleterre, notre inaltérable amie, et avec ses alliés, la meilleure intelligence et la plus grande amitié; et en nous aidant réciproquement, comme étant la même cause, et l'intérêt des uns et des autres; en jurant une haine éternelle et fermant les ports pour toujours à la France et à ses alliés prostitués, afin qu'ils ne profanent et infestent votre sol: en resserrant entre vous et la Mère-Patrie les liens de la fraternité; en maintenant en toutes choses le bon ordre et la tranquilité, sans prêter l'oreille au propos du vulgaire ignorant, ni aux instigations perfides de ces incendiaires qui, cachant leurs vues sous le manteau du patriotisme, propagent dans le public des menées séditieuses, au lieu de donner connaissance aux chefs de tous ce qui est digne de leur être connu, ainsi que le font les vrais patriotes: et finalement, en observant scrupuleusement les lois, respectant et obéissant aux autorités, et vous soumettant avec confiance au gouvernement suprême légalement constitué, quelque soit sa forme et le lieu de sa résidence, de crainte que d'une autre maniere vous ne soyez inévitablement enveloppé dans une anarchie, pire mille fois que ce même despotisme. Soyez persuadés, mes bien aimés Cubaniens, qu'en faisant ainsi, notre Mère-Patrie ne périra pas, et que vous ne serez pas les esclaves de Napoléon; car quoi que ses troupes aient pénétré dans les Andalousies, il est notoire que la providence divine, qui jusqu'à préent, nous a protégé visiblement, ne nous a point totalement abandonné, mais au contraire, par son assistance spéciale, le très difficile transport du pouvoir souverain, de celui, idole des hommes, s'est effectué, sans chocs, convulsions, ni empêchemens, ainsi qu'on l'a pu voir, en passant tranquillement de la Junte Centrale, dissoute, au Conseil de Régence, qui a été formé avec plus de rapport aux circonstances présentes et plus conforme à la constitution nationale. Il se compose de patriotes bien méritans et choisis, qui ont inspiré une confiance générale, et laquelle a été suivie de la conséquence naturelle de renforcer et déployer l'enthousiasme de la nation avec plus d'énergie que jamais. Dans le courant du mois de Mars de l'an dernier, la situation de l état n'était pas moins triste, et les troupes ennemies moins nombreuses; et cependant, elle s'est soutenue une année entiere depuis cette époque, en faisant démentir les calculs de la politique. La Galicie, les Asturies, l'Estramadoure, Murcie et Valence avec le royaume de Portugal, sont entierement libres, de même qu'une grande partie des autres provinces, y compris les Andalousies. Les Anglais et les Portugais sont liés par le même intérêt que nous. Bonaparte, depuis quatre mois et demi qu'il a conclu la paix avec l'Autriche, n'a point ordonné les grands renforts qu'exigeait le cas et la grandeur de son pouvoir, ce qui fait présumer, que la France, fatiguée de tant de sacrifices, ne se presse point de réaliser ses iniques projets, comme elle l'a fait jusqu'à présent, ou qu'elle se trouve embarrassée par d'autres causes non moins puissantes. De tout cela l'on peut conclure sans témérité qu'il n'est point impossible que la face des affaires ne change, comme elle a changé les autres fois; ou, qu'au moins, la lutte se prolonge, et donne lieu à ce que de ce même état violent dans lequel cette même France et l'Europe se trouvent plongées, il naisse un terme heureux à ces scènes épouvantables. Mais, si par les hauts jugemens de Dieu, il en était autrement décrété, il serait toujours de notre plus grand intérêt de réunir tous nos efforts pour terminer un si funeste état de choses, et ne point nous éloigner d'une tempête, qui telle lointaine qu'elle nous paraisse, ne peut être méprisée sans une impudente et criminelle témérité, vu que le péril dans la confiance, comme l'annonce les événemens survenus en Europe, qui ne pourront jamais entrer dans les calculs humains; mais en même tems, il est essentiel d'éviter l'extrémité contraire, le découragement, dans lequel des hommes pusillanimes et même quelques malveillans, voudraient nous conduire; et qui, sans être Français, ni même vrais Espagnols, cherchent à élever des troubles et à semer des propos absurdes, et causent, par ce moyen, les mêmes maux que s'ils étaient des émissaires ennemis;

c'est pourquoi vous devez vous rappeller l'agitation et les vaines inquiétudes qu'ils vous ont fait éprouver en Octobre et Novembre 1794 et en Août 1808. Ainsi donc, instruits par les leçons de l'expérience, croyez que si la Métropole est subjuguée, ce que je ne crois pas, l'esprit divin de loyauté et d'union fraternelle, qui dans tous les tems nous a distingué des autres peuples, saura concentrer l'empire espagnol dans ce nouveau monde, dont la découverte n'a point été concédé et réservé à nos ancêtres, sans que la Providence, par des vues grandes et particulières, ne l'ait réservé à leurs descendans ; nous saurons de cette maniere consolider son indépendance, sa prospérité et sa gloire, préserver notre sainte religion de toute altération et mauvais principes, en dépit de ceux des tyrans, et malgré quelques autres semblables insectes immondes, nés probablement de la putride fermentation qui agite le globe, ce qui doit aussi entrer dans les calculs de la prudente prévoyance de toutes et chacune des Provinces Espagnoles-Américaines, comme un motif impérieux pour former une seule famille et un corps solide et impénétrable, en méprisant les spécieuses théories et les combinaisons politiques, qu'une triste expérience a chassé et banni pour toujours de l'imagination des hommes sages et amis de la tranquilité et du bien général. Ainsi soyez tranquilles, je vous le répéte : craignez les novateurs enthousiasmes comme une épée de feu, et soyez dans la ferme persuasion, que les plus incapables de vous conseiller dans une matiere aussi difficile, en seront les premiers et les plus chauds promoteurs ; et qu'une délibération prématurée, ou un faux pas, peut vous conduire au précipice, dans lequel vous seriez enseveli vous et toute votre postérité. A la Havane, le 30 Avril 1810.

(Signé) Le Marquis de SOMERUELOS.

Ordre Supérieur.

L'Excellentissime seigneur Président, Gouverneur et Capitaine Général vous prévient, que si quelque personne a en sa possession quelque exemplaire de l'intrus Joseph Napoléon, du 2 d'Octobre 1809, (dont un zélé Patriote a remis un exemplaire à S. E. qu'il avait apporté à ce dessein des Etats-Unis, et qui se trouve insérée en la présente proclamation de S. E.) elle doive la remettre immédiatement à la cour de justice la plus voisine de sa résidence, pour qu'elle la fasse bruler par la main du bourreau. Et que s'il se publie d'ici en avant quelqu'autre proclamation semblable, celui à qui elle parviendra la présentera de même et à l'instant à la justice la plus immédiate, pour qu'elle parvienne aux mains de S. E. Afin, qu'à sa vue, il puisse pourvoir à ce qu'il conviendra pour assurer la tranquillité des habitans. Au moyen de cet avertissement personne ne pourra conserver en son pouvoir aucun papier de cette espece, sans encourir le déshonneur d'être réputés suspects, et sujet à la peine qu'il méritera proportionnée à sa méchanceté.

A la Havane, le 30 Avril, 1810.

(Signé) MIGUEL MENDEZ,
L'Ecrivain du Gouvernement et du Cabildé.

LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Système de Finances de l'Empire Français, par un Américain récentment arrivé d'Europe.—(Un Vol. in-8vo. de 252 pages.)

La brochure dont nous offrons ici l'extrait au public, est une des plus intéressantes qui, depuis longtemps, ait paru sur les affaires de France. Qu'elle ait été publiée auparavant à Philadelphie ou écrite à Londres, c'est ce que nous ne rechercherons pas. Nous nous contenterons d'en extraire ce qu'il y a de plus curieux et de plus constaté sur l'organisation actuelle de gouvernement français et sur son système de finances.

L'Auteur de cette brochure envisage et explique très-bien la nature du pouvoir de Buonaparté. Il n'y voit, ainsi que nous l'avons souvent établi nous-mêmes dans le cours de nos observations sur les moyens qui ont élevé cet homme à un si haut degré d'influence, et sur les qualités qui l'y ont maintenu ; il n'y voit, disons-nous, que le résul-

tat du génie et de l'impulsion de la révolution primitive qui a mis en action toutes les ressources du peuple français. "Ce n'est point, dit-il, entierement aux talens et du caractere du chef actuel de la France, quelqu'assortis qu'ils soient à sa situation, que nous devons attribuer les succès qu'il a obtenu depuis son accession. La direction était prise, l'impulsion était donnée. Il n'a fait que se mouvoir dans le sens de la marche régulierement établie avant lui, et à peine peut-on dire que sa violence ait surpassé celle qui est inhérente au systême dont il est l'instrument. Il est vrai qu'il en a consolidé toutes les parties, qu'il en a raffermi et fortifié les resorts, et qu'il a monopolisé le gouvernement de cet instrument colossal de conquêtes, avec un degré de talent et d'énergie qui le font ressembler au Jupiter de la fable, usurpant l'empire de Saturne. Mais cet homme, ainsi que ses prédécesseurs immédiats, est devenu conquérant autant par nécessité que par instinct. S'ils avaient licencié leurs armées, ils auraient commis une espece de suicide; et d'ailleurs cela leur aurait été impossible. Ils ne pouvaient pas non plus les concentrer dans les limites de la France; l'état de leurs finances offrait un obstacle insurmontable à cette alternative.— Les recettes ordinaires ne pouvaient suffire à l'entretien d'une force militaire si colossale.... C'était donc en dépouillant les autres nations qu'ils pouvaient y pourvoir. Sous Buonaparté comme sous les Directeurs, la même connexion existe entre le systême financier de la France et son systême militaire. L'homme extraordinaire qui gouverne ce pays, est obligé d'adhérer à la maxime de Machiavel: qu'un prince ne doit pas avoir d' autre projet, d'autre pensée que la guerre." Quand Buonaparté ne serait pas porté par ses habitudes et ses affections à le mettre en pratique, il y serait forcé par le sentiment de sa propre existence, par la certitude qu'il n'a pas d'autre moyen de la conserver. Si la suprématie du pouvoir de la France dépend de l'organisation militaire de l'Empire, l'existence de l'Empereur repose sur l'appui de ses armées.— Chaque mesure intérieure adoptée par Buonaparté, est donc collatérale avec cet objet principal. Il n'est pas dans son intention, et malheureuse ment pas de son intérêt, d'être aimé. Il sait que, dans une monarchie d'où le principe de l'honneur est banni, le lien de l'obéissance est extrémement faible, à moins qu'il ne soit fortifié par les transes de la crainte. L'activité extraordinaire de l'ambition de Buonaparté, la hardiesse de ses plans, et la rapidité avec laquelle ses entreprises se succedent, en ajoutant à l'éclat qui l'environne, écartent les périls intérieurs. Il ne laisse aucun intervalle de langueur pendant lequel on puisse organiser des conspirations; il ne donne aucune prise aux projets ambitieux des chefs de l'armée. Ses sujets sont retenus dans un état constant d'attente et d'etonnement. Des exploits éclatants et un pillage sans mesure constituent la politique nécessaire aussi bien que le but favori du moderne Charlemagne.....

"Dans toute l'étendue de la France, le bruit des préparatifs militaire étoffe tous les autres signes d'activité, et la soif des conquêtes paraît absorber tout autre désir.— Dans la capitale toutes les facultés pensantes et agissantes que les individus ou les corps publics peuvent fournir pour contribuer au succès du plan général, sont employées et régularisées avec une soumission réelle et effective qui m'a toujours étonné. J'ai constamment vu de

tous les côtés une unité de vues,—une activité à projetter et à réduire en systême des plans d'ambition,—une impatience pour leur conclusion, une assurance imperturbable de succès, presque incroyables, et beaucoup plus semblables aux effets d'une frénésie révolutionnaire qu'à ceux d'un concert entre l'ambition insatiable d'un tyran audacieux, et les talents actif et les penchans naturels d'un corps d'esclaves tremblans.—Depuis le commencement de la révolution particulierement, on a couvert l'Europe d'émissaires chargés d'étudier et de dessiner sa surface géographique. Le recueil de leurs travaux, déposé maintenant à Paris, a procuré au gouvernement impérial une connaissance du territoire des puissance étrangeres plus étendue et plus exacte que ces dernieres n'en possédaient elles mêmes. *Le Dépôt de la Guerre* occupe, sans relâche, plusieurs centaines de commis à tracer des cartes, et à rassembler, des détails topographiques, pour servir aux projets militaires du gouvernement. Toutes les grandes terres d'Espagne étaient marquées et partagées long-temps avant l'invasion de ce pays—et l'on peut de même affirmer en toute sûreté que celles d'Angleterre sont également bien connues et déjà partagées.

"On tient avec soin l'idée de l'empire universel toujours présente à l'esprit du public. La domination future de la France sur les nations de la terre est proclamée avec amphage dans les chansons, surles théâtres, et dans les discours publics de toute espece. Il n'y a pas jusqu'à ces créatures hâves et déguenillées qui le jour se traînent dans les rues et la nuit infestent les caves de Paris,—aux bannis rentrés sans moyens de subsistance, dont plusieurs sont d'un âge avancé et ont un extérieur décent, mais que la révolution a réduit à la mendicité,, qui hantent le boulevard et les jardins publics pour y jouir des rayons du soleil et y puiser cette chaleur vivifiante que leur refuse la pauvreté dans leurs tristes repaires, et qui, par leur aspect égaré, excitent l'horreur et la compassion des étrangers—qui, tous paraissent oublier pour un moment leur misere, en anticipant les destinées brillantes de l'empire, et en voyant déjà en perspective Paris la métropole du monde. Les habitans de la campagne et des villes de province, dont la guerre rend la position misérable au-delà de toute expression, et qui appellant en secret toutes les malédictions du ciel sur leurs dominateurs, ne sont pas cependant (tel est le caractere de ce peuple extraordinaire) sans avoir leur part de l'avidité générale pour le pouvoir; et lorsque le sentiment de leurs maux et de leur détresse ne les affecte pas trop fortement, ils consentent même à regarder comme un avantage personnel l'extension de l'influence et de la réputation nationale.

"L'Empereur des Français me paraît avoir calculé avec une grande précision la nature et l'étendue de son pouvoir au dehors comme au dedans. Aussi long-temps que ses armées, instrumens irrésistibles de sa volonté, restent entieres, il sait que l'étendard de la révolte ne peut pas être levé avec succès ni au dehors ni dans l'intérieur. Il dédaigne donc de faire attention aux murmures du mécontentement, et il s'embarrasse fort peu de la détresse individuelle ou des calamités générales que peut causer l'exécution de ses plans. Tant que ses troupes lui sont dévouées, et qu'il fait flotter ses drapeaux victorieux sur les parties les plus fortes de l'Europe, il voit qu'on ne peut pas former contre lui de combinaison qu'il ne puisse dissoudre à l'instant. "L'histoire, prouve,"

dit Mably, "que lorsqu'une nation est une fois devenue de beaucoup supérieure en force à ses ennemis, il est possible qu'elle soit détestée du monde entier, et cependant qu'elle réussisse dans ses entreprises."

"Le lecteur n'a qu'à consulter les pages de Polybe et les déclamations de Cicéron,* s'il veut apprendre quelles étaient les calamités auxquelles les Romains soumettaient les pays qu'ils faisaient passer sous leur joug, et quelle horreur ces pays avaient généralement pour eux. Il éclatait des insurrections continuelles dans les provinces éloignées, mais elles ne servaient qu'à river les fers du vaincu, et à ouvrir aux vainqueurs de nouvelles sources de pillage. Ce sont des insurrections semblables que Machiavel conseille à son Prince de provoquer, "afin de fortifier sa grandeur, et de se faire des prétextes de rapine." Des soulevemens partiels en Italie ou dans le Nord de l'Allemagne, ne pourront que contribuer de cette maniere au succès des plans de Bonaparte,

"La défense tumultueuse des Espagnols et les bravades des Portugais ne seront gueres plus formidables. Il frappe au centre ou au cœur de la puissance ennemie, et il est sûr que les extrêmités ne tarderont pas ensuite à céder. Il sait parfaitement qu'un monarque que son pouvoir met à l'abri de la crainte d'une invasion, a le choix entre la paix et la guerre, et que le succès final d'une nation comme la France est assuré par les rapports, qui chaque jour se rapprochent et se consolident davantage, entre son organisation militaire et sa constitution sociale et politique."

En s'expliquant sur la guerre d'Espagne, sur l'horrible usurpation qui l'a produite, l'auteur manifeste une indignation qui prouve qu'il appartient à cette classe d'hommes éclairés que les succès de Bonaparte n'ont pas aveuglés au point de leur déguiser l'atrocité des moyens qu'il emploie toujours pour les obtenir. Mais nous ne sommes point de son opinion sur la prévoyance qu'il attribue à Bonaparte dans cette circonstance, sur cette exactitude, cette sûreté de calcul avec lesquelles il a marqué, dit-il, le moment de la subjugation totale des Espagnols. Nous croyons, ainsi que nous l'avons déjà observé, que Bonaparté s'était étrangement trompé sur le caractere de la nation espagnole, qu'il n'avait point prévu la résistance qu'il a rencontrée, qu'il avait mis une aveugle précipitation dans les mesures qu'il avait préparées pour asseoir Joseph sur le trône de Ferdinand, et que dans tout le cours de sa carriere politique, il n'a pas éprouvé autant de disgrâces ni montré autant d'incapacité que dans cet acte préparé par une infame trahison et conduit ensuite avec impéritie. Il peut bien maintenant écraser du poids de sa puissance cette nation qui n'a pas su être unie dans sa courageuse résistance, il peut bien couvrir de ses armées ce territoire dont on n'a pas su fortifier ni conserver les principaux points de défense, mais il n'en restera pas moins prouvé que ce n'est qu'à mesure qu'il a éprouvé des revers qu'il a senti la nécessité de déployer des forces plus con-

(1) Difficile est dictu, quanto in odio simus apud exteras nationes propter eorum, quos ad eos per hos annos cum imperio misimus, injurias ac libidines. Quod enim sanum putatis in illis terris, nostris magistratibus religiosum, quam civitatem sanctam, quam domum satis clausam ac munitam fuisse ? (Pro lege Manilià, cap. 22, 65.) Lugent omnes provinciæ : queruntur omnes liberi populi, regna denique jam omnia de nostris cupiditatibus et injuriis expostulant : Locus intra oceanum jam nullus est neque tam longinquus, neque tam reconditus qui non per hæc tempora, nostrorum hominum libido, inquitasque pervaserit (in Verrem Action, II lib. 3 cap. 80.) Voyez aussi Polybe, 2e livre pour un tableau des exactions de Rome, et Tite Live 1, 8, 11 et 10.

sidérables, et que s'il reussit à opprimer cette nation, ce sera parce qu'il dispose de la population armée de la France, mais de celle de toute l'Allemagne.

Voici ce morceau qui contient des détails intéressans.

"Maintenant je vais passer en revue sa conduite envers l'Espagne et les puissance du Nord, afin de faire ressortir davantage le véritable esprit de son gouvernement. Les idées que je vous soumettrai sur la faiblesse de ces puissances, serviront à confirmer ma proposition, savoir: Que ce n'est pas sous l'ascendant de son génie militaire seul que le continent s'écroule, mais bien sous le poids colossal de l'empire dont il dispose.

"De toutes les usurpations retracées par l'histoire, il n'en est pas de plus odieuse, à raison de la perfidie systêmatique du plan, ou de plus révoltante à raison de la violence affrontée de l'exécution, que celle que nous avons vu récemment effectuer en Espagne. Il y avait dans cet événement un présage formidable, il était fait pour inspirer une si irrésistible conviction du vrai caractere et des vues du Gouvernement français, que d'abord il fut difficile de concevoir comment il n'avait pas réussi à allumer toute l'indignation et l'énergie dont pouvaient être encore suscepibles les nations de la terre. Mais l'usurpateur connaissait trop bien la puissance du charme sous lequel il retenait l'Europe pour être arrêté par cette crainte. Il connaissait également les ressources et les dispositions du peuple qu'il allait attaquer ; et si la tentative n'a pas encore entierement réussi, ce n'est pas qu'il en ait mal calculé les conséquences.

"Il y a plus de deux ans que, pendant mon séjour à Paris, j'eus occasion de connaître que ce plan était en agitation. On disait généralement dans les cercles que les Bourbons devaient être détrônés dans ce pays, et qu'un Bonaparte devait être mis à leur place. Cette hypothese était ordinairement accompagnée de l'annonce prophétique de la chute de l'Autriche. Et tout cela dans un moment où les deux nations étaient unies avec la France! lorsque l'Espagne, que M. Burke appelait dans le tems du Directoire " un des fiefs du régicide, devait être considérée, sous toute espece de point de vue politique, comme faisant partie des ressources de la France! Ce trait seul suffit pour montrer toute l'effronterie des politiques français, et l'idée qu'ils ont du caractere de leur gouvernement. Ils parlaient de la nécesssité de *régénérer l'Espagne*, comme les historiens romains du tems des Caligula et des Néron parlaient avec indignation de l'esclavage dans lequel les barbares étaient retenus! Trois ans avant la captivité de la famille Royale, l'Espagne était couverte soit d'émissaires français dont les instructions portaient de préparer le peuple à cet événement, soit d'ingénieurs et de dessinateurs de la même nation, qui étaient ouvertement occupés à lever des cartes du pays, à en examiner les positions fortes, et à évaluer le montant des dépouilles qu'on s'attendait à y saisir.

"Beauharnois, le frere aîné du premier époux de l'Impératrice, avait été envoyé comme ministre à Madrid, afin de préparer le développement du plan. J'avais été lié avec cet homme, et j'avais pu juger de l'importance que son gouvernement attachait à sa mission. Il avait été pendant plus d'un mois à la veille de son départ, mais de jour en jour il était retenu par les arrangemens et les délibérations qui se succédaient sans cesse. Beauharnois, quoiqu'intrépide et décidé, est d'un caractere doux et humain; on le

surnommait l'*inflexible* au commencement de la révolution, à raison de son attachement inébranlable à la cause de la royauté Soit qu'on l'eut trouvé trop scrupuleux pour la place qu'il avait à remplir, soit qu'il n'eut pas voulu coopérer aux crimes qui se méditaient, il fut depuis remplacé par un agent plus docile. Le plan originel était de transporter la famille royale d'Espagne dans l'Amérique Méridionale, et de s'emparer de la couronne comme étant abandonnée. Ce projet dont il serait superflu d'expliquer ici les avantages, devait être exécuté, selon que les circonstances l'auraient indiqué, avec ou sans l'assistance des Anglais.

On avait obtenu le consentement de Charles et de son épouse, mais l'opposition de Ferdinand et de ses conseillers intercepta cette fuite, et excita parmi la populace à qui l'évasion préméditée fut connue, l'alarme qui produisit les premieres commotions d'Aranjuez. La force immense que Bonaparte fit entrer prouve clairement qu'il avait fait, pour les prévenir ou pour les calmer, tout ce que la prudence pouvait suggérer! Si la détention de Ferdinand, lorsque de fausses protestations d'amitié l'eurent fait tomber dans ses filets, prouve qu'il n'est pas de rafinemens ni d'artifices dont la dissimulation et la perfidie de Bonaparte ne soient capables, le massacre de trois cens personnes que Murat fit réunir et fusiller sur la principale place de Madrid le lendemain de l'émeute du 2 Mai, montre également qu'il n'est pas d'excès de cruauté, quelqu'atroce qu'il soit, qui lui répugne quand il s'agit du succès de ses plans.*

Nous ne devons pas supposer qu'en envahissant l'Espagne, Bonaparte n'ait cédé qu'à l'inquiete activité de son esprit et au désir d'agrandir sa famille. Il était guidé par d'autres motifs plus puissans: entr'autres, 1. de satisfaire la haine inextinguible qu'il porte à toute la famille des Bourbons; 2. de ramasser sur le champ un immense butin, qui lui fournit un nouveau fonds à l'usage de ses officiers et de ces soldats;† 3. d'avoir plus complétement en sa possession les forces navales de l'Espagne, pour le succès de ses vues hostiles contre l'Angleterre. Quoiqu'il eut préféré sans doute de s'emparer sans résistance des ressources du gouvernement de l'Espagne, cependant, d'après son genre d'agression, il n'a pas dû envisager cette résistance comme extrêmement contraire à ses vues. Si le peuple s'était soumis sans résistance à l'usurpation, il aurait fallu trouver au moins l'ombre d'un prétexte pour organiser en système de confiscation, de brigandage, de proscription qu'il peut adopter aujourd'hui pour châtier, dira-t-il, la rébellion; et cédant à l'instinct qui dirige tout tyran avide et sanguinaire, il aurait lui-même créé des coupables, afin de punir le crime. Les fondemens de son

* Je tiens ce fait d'un témoin oculaire, qui fut un des premiers députés que les Espagnols envoyerent en Angleterre. Don André de la Véga, la personne que je cite, méritait la confiance la plus étendue, et se conciliait par son génie et l'amour qu'il portait à son pays, le respect de tous ceux qui le connaissaient, avant le mouvement qui a éclaté en Espagne; il était homme de loi dans les Asturies et méritait l'éloge que Cicéron faisait de Quintius Scevola, qui était, dit-il, le plus éloquent des hommes instruits et le plus instruit des hommes éloquens: *Turis peritorum eloquent eloquentiam Turis peretissimus.*

† Sir Francis d'Ivernois parlant dans un de ses ouvrages de la maniere dont le Directoire employait les armées françaises, s'explique de la maniere suivante: "Peut-être les dirigera-t il vers Madrid avant de leur faire repasser le Danube; mais le repit ne peut pas être long dès que les armées républicaines auront relégué le Roi d'Espagne en Amérique, elles n'en seront que mieux en état de se mesurer avec l'Allemagne entiere; c'est avec l'argenterie des églises de Tolede qu'elles s'empareront des mines de Kremnitz et du Hartz." Page 483, *Tableau Historique et Politique des Pertes que la Révolution et la Guerre ont causées au Peuple Français* 1799.

trône seront mieux cimentés dans le sang qu'ils ne l'auraient été par la soumission complete des Espagnols. Quel est l'esprit qui aura pu conserver son indépendance, quel est l'Espagnol qui sera resté debout au milieu de ces ruines immenses que ce triomphe va accumuler ; de ces ruines dont l'aspect détruira toute espece d'énergie en Espagne et dans tous les pays soumis à son joug ?

" L'Espagne une fois écrasée sous le poids de ses armes, sera, conformément à ses menaces, traitée en pays conquis et déclarée la proie légitime de la grande nation, à la clémence de laquelle on déclarera qu'elle a perdu, toute espece de droits, en résistant à l'accomplissement de ses vues bienfaisantes. Les dénonciations déjà lancées contre les Grands d'Espagne dont l'opulence est un objet de convoitise, le partage de leurs propriétés parmi ses officiers, ne sont que les premiers progrès de ce systême de régénération auquel l'Espagne, si follement récalcitrante, va être soumise, sous l'influence douce et salutaire de ses philantropiques agresseurs. J'ai vu, parmi nous, des hommes doués d'assez d'intelligence, envisager l'abolition de l'inquisition et la destruction des couvens comme le résultat de cette haine que Bonaparte a toujours manifestée pour la tyrannie et la superstition. Ces mêmes personnes, si elles avaient vécu du tems d'Henry VIII, l'auraient aussi loué, d'après le même motif, d'avoir aboli les fondations religieuses dans son royaume et d'en avoir déposé les richesses dans son trésor royal. Le moderne champion de la liberté religieuse et politique, est toutefois allé plus loin, car dans un article de la constitution qu'il a façonnée pour l'Espagne, il a substitué à l'inquisition une police semblable à tous égards à celle de Paris et formée dans le même moule."

(La suite au numéro prochain.)

CHANSON POISSARDE.

A l'endroit d'un Grand Mariage.

AIR :

Reçois dans ton galetas.

C'est donc ben vrai qu' not' Emp'reur
Epouse un' Princess' d'Antriche.
Fau ben qu'un si grand Seigneur
S'marie avec queuq'zun d'riche ;
Et puis c't homme a sa raison
Pour prend' un' fem' de bonn' maison. *(bis)*

J'aurions ben gagé six francs
Qu'on n' li donn'rait pas c'te fille.
Il était d'puis si long tems
Si mal avec tout' la famille
Q'deux fois il lui fit par peur
Prend' Jacq' Délog' pour procureur. *(bis)*

J'voyons des mariag' comm' ça
D'tems en tems à la Courtille,
D'abord on rosse l'papa,
Et puis on couche avec la fille.
L'beau-pere n'ose pas dir' non,
D'peur d'recevoir encor l'oignon. *(bis)*

Pour ell' il s'est fait l'aut' jour
Peindre en bel habit d'dimanche,
Et d'gros diamans tout au tour,
Près d'sa figure, ah comm' ça tranche !
La petit luronn', j'en suis sûr,
Aim' ben mieux l' présent qu' l' futur. *(bis)*

Ah ! comm' ell' va s'amuser
C'te Princess' qui nous arrive ;
Nous allons boire et danser
Et nous enrouer à crier *vive.*
Ell' s'ra l'idol' d' la nation,
J'lons lu dans la proclamation. *(bis)*

C'tapendant, sus mon honneur,
J'plaignons c'te pauv' Joséphine ;
All' fait cont' fortun' bon cœur,
J'suis sûr qu'au fond ça la taquine.
L'métier lui semblait si bon,
V'la qu'on l'oblige à vend' son fonds. *(bis)*

D'ces deux Rein' chacun' rendra
Tour à tour visite à l'autre.
L'ancienne à la jeun' dira
Moi, j'ai fait mon tems, fait' l'vôtre,

Si vous ne travaillez pas mieux,
A Malmaison y'a plac' pour deux. *(bis)*

J'tâch'rons d' nous placer c' grand jour,
Pour bien voir les réjouissances,
D'puis qu' l'Emp'reur chang' tout' sa cour,
J'n'y avons pas tant d' connaissances.
Mais nous espérons par bonheur
Y voir un jour un' dam' d'honneur. *(bis)*

*Nouveau Décret sur les Emigrés.**

Bonaparte a rendu le 24 du mois d'Avril, au Palais de Compiegne, le décret suivant:

Art. 1er. Les Français atteints par les dispositions de notre décret du 6 Avril 1809, et qui ont porté contre nous les armes au service des puissances continentales avec lesquelles nous sommes en paix, depuis le 1er. Septembre 1804 jusqu'à ce jour, obtiendront une amnistie en se conformant avant le 1er Janvier 1811, aux articles 6, 7, 8 et 9 du dit décret.

2. Tous les Français qui profiteront du bénéfice de l'amnestie, seront tenus de signer et de déposer au greffes du tribunal près duquel ils requerront acte de leur présence, une déclaration qu'à l'avenir, et conformément aux dispositions de l'art. 21 du Code Napoléon, ils ne prendront point de service militaire étranger sans une autorisation de l'Empereur. Copie de cette déclaration sera envoyée sans délai, par le procureur impérial, à notre ministre de la police-générale.

NOUVELLES ETRANGERES

[La proclamation de la Junte Provinciale d'Estramadoure, dans les circonstances actuelles, paraitra à quelques uns être le résultat de la situation déséspérée dans laquelle se trouve les membres qui composent cette Junte, présentement entourée et menacée par les nombreuses légions du vainqueur de l'Europe, qui n'attendent que l'ordre du commandement pour piller et dévaster cette belle province; et à d'autres il leur semblera que c'est le comble du délire dans les membres de la Junte de se persuader qu'ils pourront trouver un être assez hardi pour tenter une entreprise dans laquelle plusieurs illustres et intrépides guerriers y ont péri. Pour nous, sans nous embarasser si le projet d'assassiner Napoléon peut être mis en exécution ou non, nous ne croyons pas, d'après le patriotisme que la nation espagnole a montré à l'univers en tant d'autres occasions dans la présente guerre, que les annales des Grecs et des Romains fassent mention d'une assemblée de législateurs constituée par le peuple qui ait montré plus de patriotisme et de dévouement à la patrie par cet acte.]

Proclamation de la Junte Suprême d'Estramadoure.

La Junte Suprême, convaincue que dans le moment actuel, le salut du pays dépend de son énergie et de son patriotisme; considérant en outre la situation des affaires publiques depuis l'occupation de l'Andalousie par les Français, les séveres obligations quelle a à remplir, les engagements solennels qu'elle a pris au moment de son institution, désirent donner une preuve publique et authentique de ses dispositions constantes à supporter vigoureusement la cause glorieuse de la nation; enfin ayant examiné ce sujet si important avec toute l'attention qu'il exige, a décrété ce qui suit:

I. Elle ne réconnait pour souverain unique et légitime de France et ses dépendances que le Comte de Provence, héritier immédiat des droits de la maison de Bourbon sur ce royaume avec le titre de Louis XVIII.

II. Elle déclare que Napoléon Bonaparte est un usurpateur des droits de cette ancienne et respectable monarchie, le tyran de la nation française, l'ennemi de la paix de l'Europe; qu'il aspire à dominer et à subjuguer toutes les puissances continentales, enfin qu'il a employé toutes les manœuvres de son infame perfidie contre notre Monarque trop confiant l'infortuné Ferdinand VII. La Junte Suprême ordonne que dans tous les papiers publics, dans les ins-

* Servant de Supplément à celui que nous avons inseré dans notre 16 No. le 24 Mars dernier.

criptions et autres actes dans lesquels il sera nécessaire de mentionner le nom de l'usurpateur, on le fasse avec toutes les marques de détestation que mérite un individu qui devrait être à jamais banni et extirpé de la race humaine.

III. Elle déclare que Joseph Napoléon, que l'usurpateur dans le délire de son imagination supose être notre roi, est entré violemment en Espagne pour surprendre et opprimer une nation généreuse, insulter la religion saint qu'elle professe, fouler aux pieds ses droits sacrés et piller la propriété des citoyens.

IV. La Junte ratifie et renouvelle la guerre qu'elle a déclarée, et qu'elle déclare de nouveau contre les deux freres, toute leur exécrable famille, leurs agents, et creatures; elle déclare en outre que dans aucun temps eux ni leurs descendants n'obtiendront le droit de naturalisation en Espagne, et qu'ils n'y posséderont jamais à perpêtuité aucune habitation, proprieté ni acquisition quelconque.

Elle confirme la récompence promise par l'acte du 5 Avril dernier, en faveur de ceux qui se signaleront dans la defence de cette province et de sa capitale; elle promet aussi une des premieres commanderies des ordres militaires de St.-Jacque et d'Alcantara, qui sont dans son arrondissement, en toute proprieté, et à perpétuité pour lui et ses descendans à tout Espagnol ou étranger qui étant au service de l'Espagne, employé à la défence de notre liberté et de notre monarchie légitime, livrera mort ou vif Napoléon Bonaparte, ou le prétendu Roi Joseph son frere; elle promet en outre un titre honorable qui indiquera pour l'avenir la noblesse de sa famille.

Une pension annuelle de 4000 piastres sur la vie de deux personnes qui seront choisies, et offerte à tout Espagnol ou étranger qui livrera mort ou vif aucun de ces Espagnols dégénérés qui supportent honteusement l'usurpateur, et agissent en qualité de ses ministres; de même que pour chacun des généraux qui commandent ses armées, et mille pour chaque officier, sergent ou soldat en proportion du credit dont chacun d'eux jouirait; la Junte Suprême ordonne que ce décret soit proclamé dans la capitale, inseré dans les journaux, et envoyé dans des circulaires pour l'instruction du public.

VARIÉTÉS.

Fait Géographique intéressant.—M. P. B. Porter rapporte dans son discours ce qui suit: "Il n'y a rien de surprenant que des bateaux passent dans le printems du Lac Michigan dans les Illinois, et de là par les eaux de cette riviere et du Mississipi pour la Nouvelle Orléans, sans sortir de l'eau,

L'Editeur de la Gazette de Saratoga, dit, qu'il est en possession d'une lettre d'un intelligent correspondant à Détroit, qui confirme la vérité du rapport de Mr. Porter—"Tout étrange que ce puisse paraitre (dit le correspondant) il n'est pas moins un fait, qu'un certain Lieutenant Hamilton, de l'armée des Etats Unis passa véritablement du lac Michigan dans le Mississipi, sans avoir été obligé de débarquer son bateau, ou de l'oter de l'eau." Si, donc ceci est une vérité (et de sa vérité nous n'avons pas le moindre doute) que la Nature a ouvert une communication entre les lacs et le Mississipi, nous pouvons anticiper les plus heureuses conséquences dans les contrées de l'occident, à une époque pas bien lointaine par le commerce étendu entre les contrées des lacs et de la Louisiane.—*Raleigh Register.*

Il est mort à Falmouth, (Jamaïque) le 15 Mai dernier une femme; mulatresse, à l'age de 133 ans. Son nom était Anne Sylvester. Elle vivait du tems du tremblement de terre qui eut lieu à Port Royal dans le voisinage de Duncans en 1692, et elle avait à cette époque 15 ans. Elle a eu des fils, des petits-fils et des arriere petits-fils au nombre de 82. Il y a quelque chose de très remarquable dans cette femme en ce qu'elle n'a jamais perdu une seule dent depuis qu'elle atteint à l'âge d'avoir des enfans. Elle ne fit même jamais usage de lunettes et n'a jamais manqué sa couture dans tout le tems de sa vie que dans les quinze derniers jours qui la terminerent. C'était une excellente femme, estimé de tous ceux qui l'ont connue. Elle a retenu toutes ses facultés jusqu'à peu de minutes avant sa mort.

Résumé Politique.

Le brick Anglais Haven de dix-huit canons est arrivé à New-Castle avec des dépêches et des piastres pour le Ministre Espagnol. Il y a trois mois qu'on en attendait l'arrivée, et s'il n'est pas arrivé plutôt on doit en attribuer la cause à plusienrs événemens. D'abord le premier bâtiment Espagnol marchand sur le quel on l'avait expédié de Vera Cruz fut escorté par le Haven, mais ayant reçu plusieurs avaries et son mât principal ayant été brisé dans un gros coups de tems, il fut obligé de transférer l'argent à bord du Haven pour ce port, tandis que l'autre bâtiment était en relâche à la Havane. D'après ces circonstances particulieres le brick est arrivé, mais on lui a refusé de débarquer l'argent à cause de la loi qui prohibe aux bâtimens armés Anglais et Français l'entrée de nos havres que dans le cas d'être forcé de relâcher ou avec des dépêches. C'est ce qui en est le cas, mais ceci étant un cas nouveau, il n'est pas même à présumer que ce fut jamais l'intention de la loi d'exclusion. Il n'y a pas même de doute que le secrétaire du trésor ne lui donne la permission de débarquer l'argent.—*Freeman's Journal.*

☞ Nous sommes autorisés de contredire le rapport ci-dessus inséré dans le *Freeman's Journal* concernant le bâtiment Espagnol sorti de La Vera Cruz, avec des dépêches et de l'argent pour le Ministre Espagnol aux Etats-Unis, par l'arrivée du brick Anglais *Haven* à Wilmington, au sujet du bâtiment Espagnol qui n'a pas pu être porteur de ce même argent, parce qu'on avait reçu la nouvelle à la Havane qu'on avait envoyé à sa poursuite un corsaire français de 18 canons armé exprès et sorti de Charleston pour le prendre. On crut alors plus expédient et plus sûr de l'envoyer par le brick Anglais *Haven*, n'y ayant alors aucun risque Le batiment Espagnol réparé de son mât devait partir pour Philadelphie en moins de 24 heures sans un contre ordre occasionné par cet avis désagréable. Il fut ensuite envoyé avec des dépêches à Laguira.

Un passager qui est venu dans le navire le *London Trader* de Cadix, et qui a laissé cette place le 12 de Mai dernier, mentionne que l'Isle de Léon et la Cité de Cadix étaient défendus par le Général Blake, qui avait sous ses ordres dans l'Isle 87,000 hommes de troupes espagnoles, et dans la cité 8000, en y comprenant les canonniers, les volontaires et la milice.

La force des Anglais dans Cadix et dans l'Isle était composée des corps suivans :

Cavalerie, Capit. Morris,	200 hommes.
Artillerie, Major Duncomb,	670
Les Gardes, Col. Dykes,	1220
Le 44e. Régiment,	650
Le 79e. do. Lieut Col. Cameron	800
Le 87e. 8o. Major Evens,	550
Le 88e. do. Major Goff,	600
Le 94e. do. Lieut. C. Campbell.	650
Le 95e. do. Fusilliers,	500
Le 20e. do. Portugais,	1250
total	——7090

Une force additionnelle de 8000 hommes était attendue à toute heure d'Angleterre, et l'armée Espagnole s'augmentait journellement par un

grand nombre de volontaires de la cité qui joignaient les rangs ; et aussi d'un bon nombre des contrées adjacences qui y étaient conduits par des chaloupes et vaisseaux de transport Anglais, particulièrement d'Ayamone, Leepe et Cortja.

Les Espagnols ont fait plusieurs sorties en petit nombre avec beaucoup de succès contre les Français du côté sud-est de l'Ile, mais ils n'avaient point délogé l'ennemi d'aucun poste d'importance.

Vers le commencement de Mai les montagnards espagnols de la Grenade avaient fait plusieurs attaques sur les Français dans diverses parties de l'Andalousie.

Les troupes anglaises et espagnoles vers le 1er. de Mai défirent un corps de troupes française près de Tariffe. Le Marquis de la Romana tenait ses quartiers-généraux à Barajos, et avait sous lui 40,000 hommes. On disait qu'il avait attaqué les Français sur divers points, et même qu'une de ses colonnes s'était avancé jusqu'à une journée de marche de Séville. Les troupes anglaises et portugaises dans le royaume de Portugal se montaient à environ 75,000 hommes, commandées par le Lord Wellington; et on disait que l'armée française sous Junot était à peu près aussi forte; les deux armées étant en vue l'une de l'autre, on s'attendait qu'une bataille aurait lieu sous peu.

Le gén. O'Donnel a eu beaucoup de succès dans la Catalogne, et a fait essuyer une défaite sévere à l'ennemi. Le jeune général Lasce a été nommé par le Gén. Blake et confirmé par la Régence pour prendre le commandement des forces qu'il laisse dans Valence, s'en retournant à Cadix pour y prendre le commandement de la place. On parle du gén. Lasce comme d'un jenne homme d'un grand courage et de beaucoup d'expérience, ayant eu un haut grade dans l'armée Espagnole au service de France, avant la tentative basse et traitresse du gouvernement Français pour subjuguer son plus proche et plus fidelle allié.

Une lettre privée de Gibraltar, datée du 11 de Mai, contient les avis suivans :—" Jose Anglada, capitaine d'un vaisseau Espagnol arrivé ici ce matin de Cambril rapporte, que trois jours avant son départ, on avait reçu par un exprès de Lerida la nouvelle que les Français avaient été défait complettement près de cette ville par les patriotes, sous le commandement du Général O'Donnel. Les Français ont perdu entre 6 et 7000 hommes, et les Espagnols entre 4 et 500 hommes.

" Après l'action 11,000 recrutes sortirent de Tarragone pour joindre l'armée victorieuse. Le frere d'Anglada confirme cette nouvelle, et ajoute, qu'en conséquence l'eau-de-vie avait haussé jusqu'à dix piastres par pipe.

" Un capitaine arrivé en 11 jours de Terragone affirme, que les Français ont levé le siége d'Ostalric, et que dans Barcelone il n'y a que 2500 hommes de garnison. Quelqu'uns disent qu'ils sont retournés en France ; d'autres répetent qu'ils sont allés vers Lerida, et que le Général O'Donnel les avait suivis avec toute son armée.

☞ Dans notre prochain numéro nous donnerons toutes les pièces officielles qui ont été publiées par ordre du gouvernement Français relativement à la tentative faite dernierement pour retirer l'infortuné Ferdinand VII des mains de l'inexorable Napoléon.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXIV. PHILADELPHIE, 7 JUILLET, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

CONTINUATION DE LA

LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Systême de Finances de l'Empire Français, par un Américain rêcemment arrivé d'Europe.—(Un Vol. in-8vo. de 252 pages.)

Nos lecteurs verront sans doute avec intérêt la maniere dont l'auteur exprime la sensation que le mouvement des Espagnols a produite en Angleterre, et l'élan généreux qui, à cette nouvelle, se manifesta dans toutes les classes du peuple anglais. Il ne manque rien à ce morceau pour la vérité des détails, la chaleur du tableau et la vigueur de l'expression, et c'est ici que nous regrettons de ne pouvoir rendre avec exactitude toutes les beautés de l'original.

" J'étais en Angleterre au commencement de la lutte des Espagnols, et je fus témoin des progrès de l'opinion publique en leur faveur, non seulement dans la capitale, mais encore dans tout le pays. Jamais nation n'a présenté un spectacle plus touchant ni plus sublime, n'a déployé une élévation de caractere plus analogue au rang élevé dans lequel-la plaçait un événement si inattendu. Quels qu'aient été les calculs d'intérêt qui ont pu occuper les délibératious des ministres, et je suis persuadé qu'ils ne les ont jamais regardés que comme un objet secondaire, rien de semblable ne s'est manifesté dans l'essor spontané de la masse de la nation. Indignation profonde à l'aspect des outrages sans exemple essuyés par la nation espagnole, pitié touchantes pour ses souffrances ; tels furent les sentimens qui alors animerent toutes les classes de ce peuple généreux et magnanime, et qui produisirent un enthousiasme non moins ardent que s'il eut été lui-même la victime. La Reine Elisabeth et ses sujets ne montrerent et n'éprouvérent jamais un ressentiment plus vif, lorsque les cours de France et d'Espagne conspirerent à Bayonne pour attaquer et renverser son trône, que celui que les Anglais ont manifesté, à l'aspect des projets semblables, formés dans la même ville, contre l'Espagne, si longtems l'instrument volontaire des complots tramés pour opérer sa destruction.

" L'arrivée des premiers députés des Asturies jeta le pays dans un délire d'espérance et de joie, non pas à raison des avantages que l'Angleterre pouvait attendre du mouvement qui commençait, mais parce qu'un rayon de lumière avait percé

l'obscurité profonde qui enveloppait le continent, et promettait d'éclairer tout l'horizon politique ; et parce qu'enfin on entrevoyait la possibilité de venger les droits de la justice et de l'humanité, sur ce même théâtre où ils avaient été si audacieusement violés et foulés aux pieds. Il y avait dans cette commotion nationale, quelque chose de consolant pour ceux qui apprécient encore la dignité de notre espece, et surtout pour ceux qui, comme moi, n'ayant vu que l'état actuel de l'humanité, auraient pu regarder les actes de dévouement qu'on trouve dans l'histoire des nations comme autant de déclamations fabuleuses, et les modeles qu'elle offre à notre admiration comme des especes de romans philosophiques.

" Les annales du monde nous présentent plusieurs exemples de nations opprimés par des ennemis étrangers ou domestiques, sollicitant des secours de la magnanimité d'un peuple puissant ; ces exemples ne sont nulle part plus frappans que dans les annales de l'Angleterre. Qu'on se rappelle que ce fut Elisabeth qui appelée à faire triompher les droits de la justice, et entourée de sujets qui demandaient à hauts cris son intervention gratuite, fit usage de son pouvoir pour garantir l'indépendance de la Hollande, et arracher les Pays-Bas à la tyrannie désolante du Duc d'Alva ; que Guillaume, devint le seul refuge du Nord de l'Europe, et que, secondé par la généreuse sympathie et les idées libérales de son peuple, fit échouer les projets ambitieux de la France, et rendit l'Angleterre, selon l'expression de M. Burke, l'arbitre de l'Europe et l'ange tutélaire de la race humaine. Mais quelle qu'ait été dans ces deux périodes, son élévation, l'attitude dans laquelle elle se trouva, lorsque, l'Espagne implora pour la premiere fois des secours de sa générosité, fut infiniment plus grande, plus imposante qu'a aucune autre époque de son histoire. La nature de la lutte qu'elle a longtems soutenue, l'état déplorable du continent ; la situation relative dans laquelle l'Espagne se trouvait auparavant avec elle, les griefs et l'état de faiblesse des supplians, l'importance des résultats que l'emploi heureux de ses forces pouvait produire, tout répandait sur cetre conjoncture un intérêt, que jamais aucune vicissitude de fortune, jamais aucun aspect des affaires humaines n'a été capable d'inspirer. Le gouvernement et le peuple luttaient de zèle et de libéralité dans la surabondance de secours qu'ils voulaient prodiguer à la cause espagnole, et ils offraient un tableau que toujours la race humaine aimera à contempler. Je fus témoin de l'effet qu'il produisit sur les députés, qui étaient plutôt accueillis comme des libérateurs que comme des supplians. Souvent ils versaient des larmes de reconnaissance et de joie et ils paraissaient plus affectés par la nature de leur réception, que par la contemplation de cette scene imcomparable de félicité publique et individuelle, de cette vigueur et de cette indépendance de l'esprit national, et de ces institutions morales et politiques qui placent l'Angleterre à une si grande distance des autres nations européennes."

Dans un moment où la Russie va devenir l'objet des attaques immédiates de Bonaparte, qui n'a formé une liaison étroite avec l'Autriche que pour réaliser plus sûrement ses projets contre le Nord, il n'est pas indifférent de connaître ce que l'auteur de la lettre, qui paraît avoir profondément étudié la situation relative de la France et de la Russie, dit des ressources et de la politique de cette derniere puissance. Nous

désirerions sans doute que, malgré ses fautes, ses erreurs et son impardonnable complicité avec l'oppresseur des nations, l'Empereur Alexandre eût plus de moyens réels pour lutter contre lui ; mais nous croyons justes les calculs de l'auteur de la Lettre, et nous pensons avec lui que, depuis un demi-siecle on a beaucoup exagéré les forces d'un empire qui, il y a cent cinquante ans, était peuplé de sauvages et gouverné par des barbares, et dans lequel on remarque à côté des mœurs les plus corrompues, les habitudes les plus anti-sociales ; et à côté des efforts et des succès de la civilisation, tous les usages qu'elle reprouve, et cette servitude des classes inférieures qu'elle tend à détruire quoique le gouvernement russe y puise tous ses moyens militaires.

" Toutes mes recherches, dit l'auteur, pendant mon séjour dans l'étranger sur le véritable caractere et sur le montant des moyens militaires de la Russie, ont fini par me convaincre qu'ils avaient toujours été jugés plus considérables qu'ils ne le sont réellement. Ses moyens maritimes ne sont quasi d'aucun service dans une guerre avec la France, et dans le fait, ils sont totalement nuls pour lui faire une réputation de force sur l'Océan. Une nation qui ne possede aucunes colonies éloignées, qui manque de bons matelots, qui n'a point de pêcheries considérables, et qui ne possede pas une assez grande étendue de côtes pour familiariser ses sujets avec les dangers de l'Océan, ne peut aisément créer une marine, qui puisse la rendre formidable aux autres grands états de l'Europe. Les progrès rapides qu'a faits la Russie depuis le regne de Pierre le Grand, ses victoires sur les Turcs, quoique dues à l'ignorance et à la pusillanimité des généraux Ottomans et à l'insubordination de leurs troupes, ses projets gigantesques d'ambition, et l'immense étendue de son territoire, qui est en réalité, une cause de faiblesse, ont ébloui les yeux des hommes, et fait faire les hyperboles les plus extravagantes sur ses ressources militaires et pécuniaires.

" C'est uniquement sur ces ressources-là qu'il faut qu'elle compte, pour soutenir une lutte avec la France ; et je suis bien convaincu qu'elles ne suffiront pas pour la sauver. J'ai lu avec attention les opinions de ceux qui ont écrit sur l'état de ses finances, et sur son mode de recrutement avant la révolution française ; et lorsque je pense aux difficultés que le gouvernement russe avait à surmonter par rapport à l'un et à l'autre, je suis toujours étonné des efforts qu'il a eu à faire, quoique je les croie fort exagérés. Catherine a toujours cherché à faire illusion au dehors à cet égard par l'audace et l'éclat de ses entreprises : mais ces entreprises exigeaient rarement plus d'une ou deux campagnes ; et encore avec tout le secours d'un pouvoir absolu, elle ne put jamais percevoir un revenu égal à celui des puissances du second rang en Europe. Il fallait qu'elle tirât ses armées de l'intérieur au moyen de levées lentes et pénibles. Ces levées, en affaiblissant la population, opéraient une réaction extrêmement funeste sur la prospérité générale d'un pays qui, plus que toute autre, exige une grande économie d'hommes, et qui plus que toute autre a besoin que les bras ne soient pas arrachés à sa laborieuse culture. La force militaire de la Russie était en outre énervée par les séditions répétées de la soldatesque, par la fréquence des conspirations de cour et des commotions populaires ; maux auxquels le gouvernement russe est encore exposé, et qui entraveront tou-

jours l'exécution d'un plan de guerre régulier.

" Le progrès naturel de sa force, l'extension de son commerce, l'expansion des arts de la vie civilisée, et l'amélioration de son système d'administration intérieure depuis trente ans, l'ont certainement placée dans des circonstances plus favorables et augmenté considérablement ses ressources. Mais si on les compare avec celles de la France, on y trouve un déficit irrémédiable. Ses moyens de finance ne peuvent pas d'avantage soutenir la comparaison. Outre que le fait est positif, on se convaincrait encore de cette infériorité par un calcul reconnu par tous les auteurs qui ont écrit sur l'Arithmétique politique : que mille habitans concentrés dans une lieue quarrée, peuvent supporter plus du double des taxes de cinq cens disséminés sur la même surface, et qu'il coûte beaucoup moins de peines et de frais pour leur perception. Le produit de l'industrie privée et du revenu national, même sans différence de sol ni de climat est, dans un espace donné, uniformément dans une proportion plus grande que celle de la population. Je ne pose ce principe qu'afin de faire voir les difficultés que la Russie doit éprouver dans ses affaires de finance. Le montant de son revenu est une chose de peu d'importance lorsqu'on examine ses moyens de lutter avec la France. L'impossibilité où elle est de réparer avec promptitude une grosse perte en hommes, le manque de bons officiers, et les défauts de son organisation militaire, sont les points de comparaison les plus décourageans.

" La guerre, telle que l'ennemi la fait aujourd'hui, n'est pas principalement, comme autrefois, une question de finance, mais bien une question de population. C'es là aujourd'hui la grande ressource. On ne peut plus évaluer la force d'un état opposé à la France, que par l'étendue de son territoire, et par les facilités que ses institutions lui donnent de manier sa population. La premiere partie de cette évaluation est d'autant plus exacte, que plusieurs écrivains calculent qu'une population de six millions d'hommes, concentrés dans un petit espace, est égale à une de vingt quatre, répartis sur une grande surface. La vérité de cette observation s'applique surtout aux opérations militaires d'un pays qui fait une guerre défensive. Quiconque réfléchit sur la manière dont la population russe est disséminée, et songe à la nécessité où est le gouvernement russe d'entretenir une armée permanente dans l'intérieur, afin d'y maintenir la tranquillité, sentira la justesse des remarques qui précédent, et sera convaincu, que quelques subsides que pût fournir l'Angleterre à la Russie, celle-ci après quelques défaites un peu séveres, manquerait de troupes.

" L'éloignement de la Russie ne servira point à la protéger, lorsque les puissances intermédiaires auront été subjuguées. La France se précipitera alors sur ses frontieres, avec toute l'accession de force en nombre d'hommes, en argent et en influence, que lui procurera l'autorité illimitée qu'elle possédera sur les territoires adjacens. L'acquisition de la Finlande, de la Galicie, ou de quelque portion de la Turquie que Bonaparte, pour satisfaire l'aveugle ambition d'Alexandre, lui aurait promis, loin d'ajouter aux forces de la Russie, ne tendrait qu'à multiplier ses embarras en étendant ses frontieres, tandis que les Suédois, les Polonais, les Turcs, les Persans et même les Chinois, tous limitrophes de ce vaste empire, seraient mis en mouvement pour seconder les attaques de son

implacable ennemi. Durant la derniere guerre de la Russie, Bonaparte avait certainement le projet d'ériger un royaume de Pologne, sous son influence immédiate, afin de favoriser l'exécution de ses autres plans sur le Nord. Murat, le Roi de Naples actuel, devait tenir le nouveau sceptre. Le soir du jour où la victoire de Friedland fut annoncée à Paris, la Princesse Murat eut une nombreuse assemblée à son palais, où elle fut saluée Reine de Pologne par les fonctionnaires publics présens. La répugnance des Polonais et le consentement qu'Alexandre donna à la création du royaume de Westphalie, prévinrent l'exécution de ce plan. Il est assez curieux que dès 1745 les Français avaient formé un plan semblable. Une députation de Nobles Polonais fut envoyée de Varsovie à cette époque pour offrir au Prince de Conti les vœux du peuple pour son élection éventuelle à la couronne.*

" Les soumissions qu'Alexandre s'empressa de faire à Tilsit, et les événemens de la guerre qui se termina par la paix ignominieuse de ce nom, viennent à l'appui de ce que je viens de dire. Les représentations des officiers britanniques qui accompagnaient les armées russes, et particulierement celles de Lord Hutchinson, prouvent que les armées russes n'ont jamais été en état de lutter avec succès contre les forces des Français. Elles êtaient inférieures en nombre, elles manquaient d'officiers, d'union parmi les généraux, et d'un *commissariat* bien réglé, département qui, chez les Russes, est misérablement mal monté. Les préparatifs pour cette lutte sanglante étaient si chétifs que les troupes russes, sur leurs propres frontieres, eurent plus à souffrir que leurs ennemis de l'inclémence des saisons et de la rareté des provisions. Les plus clairvoyans et les plus expérimentés des officiers que je viens de citer, virent dès le commencement qu'il n'y avait de chance de succès, que dans les hasards de la fortune, dans les talens isolés de Benningsen, et dans le caractere courageux, hardi et persévérant du soldat russe. Ils ne virent jamais rien qui leur fit croire que les ressources du gouvernement russe pussent lui permettre de résister à plus d'une campagne malheureuse.

" Les divisions dans le cabinet russe, et la prépondérance d'une faction française à St. Pétersbourg qui domine aujourd'hui les conseils nationaux, constitue en outre une grande source de faiblesse. Le parti français a subjugué l'esprit d'Alexandre, en lui persuadant que ses moyens sont impuissans, et corrompu ses principes, en lui faisant des tableaux spécieux des avantages qu'il doit retirer de l'alliance de la France. L'opposition actuelle en Angleterre a assuré que ce qui avait éloigné le monarque russe de la politique britannique, c'était l'horreur que lui avait inspiré l'expédition contre Copenhague. Mais le témoignage de Lord Levison Gower a prouvé sans réplique que la rupture était décidée longtems avant cet événement, et qu'elle avait été amenée par la terreur que les armes françaises avaient inspirée, et par les espérances flatteuses dont Bonaparte avait bercé l'imagination d'Alexandre. La guerre inique que ce dernier a faite depuis cette époque contre la Suède et sa coopération avec Bonaparte lors de la derniere guerre contre l'Autriche, prouvent assez que les consciences ne sont pas tout-à-fait aussi scrupuleuses en Russie que l'opposition voudrait le faire croire."

* Politique de tous les Cabinets. Lettre du Comte de Broglie à Louis XVI, tom. 1.

Une des parties les plus intéressantes, et sans doute la plus utile de ce pamphlet, est celle où l'auteur réfutant toutes les exagérations que le gouvernement de Bonaparte publie, depuis dix ans, sur l'état prospere des finances de la France, sur les progrès des manufactures, sur le bonheur et l'aisance des individus, décompose les couleurs dont est enluminé ce tableau fantastique, et en présente un dont la réalité est aussi hideuse pour les observateurs politiques que la fiction de l'autre était séduisante, pour des hommes qui s'obstinent à vanter les talens uniques de Bonaparte pour l'administration. Tous les calculs que présente l'auteur, sont extraits de documens authentiques, et des rapports du Ministre des Finances lui-même, toutes ses conjectures dérivent des observations les plus justes, des principes les plus sages, et surtout d'une connaissance profonde de l'économie politique. Nous pouvons assurer, sans crainte d'être démentis, que ce pamphlet est le premier où la vérité présentée sans emphase, frappe par le seul secours de l'évidence, et éclaire par les seuls moyens de l'analyse.

"Lors de l'accession de Bonaparte au pouvoir, la France offrait dans son intérieur un tableau de misere et de ruine, qui n'a peut être pas d'exemple dans l'histoire. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de lire les rapports des préfets et les discours des fonctionnaires publics, qui ont été publiés depuis avec l'autorité de ce gouvernement lui-même. La tempête révolutionnaire avait balayé toutes ces institutions salutaires, ces branches de l'économie domestique que l'expérience a prouvé être les seuls moyens nutritifs d'un état, les seuls qui conviennent aux véritables intérêts de l'homme, dans ses relations politiques et sociales. Le chef actuel de la France ne reçut en héritage de ses prédécesseurs d'autres ressources, organisées systématiquement, ou susceptibles d'être employées sur le champ, que celles qui l'ont mis en état de répandre un déluge de calamités sur les autres peuples du continent, sans soulager celles de la nation qu'il gouverne. Le seul remede qui convint aux blessures de la France, était la paix ; seule elle pouvait produire un nouveau systême d'habitudes, et établir la prospérité publique et particuliere sur sa véritable base, savoir, une population industrieuse se procurant avec facilité ses moyens de subsistance.

"On a beaucoup parlé des améliorations produites par les nouveaux dominateurs de la France, malgré les guerres continuelles et sanglantes dans lesquelles ils ont été engagés. Mais ceux qui connaissent les vrais principes de la législation, ne croiront jamais, malgré les témoignages les plus positifs, qu'un gouvernement constamment occupé de conquêtes étrangeres et d'agrandissemens personnel, aurait pu réussir dans quelques années à réformer tous les abus de l'administration intérieure dans un pays aussi étendu que la France. Ainsi donc on ne croira pas facilement ce qui a été si pompeusement avancé, qu'elle a été tirée d'un abîme profond de souffrances et de miseres, pour jouir non seulement d'une condition supérieure à celle qu'autrefois elle avait dû à l'administration des Bourbons, mais encore à celle de toutes les autres nations européennes. De tous les phénomenes recueillis par l'histoire, celui-là serait sans doute le plus étonnant. Mais comme les erreurs dont le public est imbu ne se rectifient pas aisément, et que celle-ci conduirait à d'autres beaucoup plus dangereuses, je

me propose de consigner ici quelques observations détaillées sur l'état intérieur de la France, telles que je les ai recueillies il y a moins de deux années. Ce que je vais établir produira une conclusion toute opposée à l'assertion que je viens de citer. Le despotisme a toujours présenté le même aspect en quelque tems ou dans quelque pays qu'il ait existé.

" Ceux qui s'extasient sur le bonheur comparatif de la France sous la nouvelle dynastie, vantent beaucoup de prétendues améliorations introduites dsns le systême financier de ce pays. C'est sur cette partie de son économie domestique que je me propose en conséquence d'attirer votre attention. J'ai indiqué plus haut les rapports qui existent entre le caractere militaire et les ressources financieres du gouvernement français ; ce que je vais ajouter développera encore mieux cette connexion.

La dilapidation des finances avait fourni aux démagogues français un sujet fécond d'invectives contre l'ancien gouvernement. Un déficit, qui était loin d'être considérable, avait sans cesse été représenté par eux comme un mal auquel on ne pouvait rémédier que par un nouvel ordre de choses. Les ministres de Louis XVI s'étaient occupés avec beaucoup d'assiduité et assez de talent aux réformes qu'exigeait ce département ; et si on leur avait laissé continuer leurs travaux, ils n'auraient laissé aucun sujet de plainte à la nation. Pour justifier cette assertion, j'en appelle à l'ouvrage précieux de Necker sur les finances, que j'ai eu occasion de comparer aux états publiées par l'administration actuelle de la France. L'assemblée constituante avait sagement agi en détruisant les branches les plus odieuses du revenu public, et en purifiant ses autres sources. Mais dans tout le cours de la révolution, il n'y a pas même eu l'ombre d'un systême régulier, quoiqu'on ait dit et publié à ce sujet. Pendant six années, les recettes du trésor n'ont monté annuellement, suivant Ramel qu'à 15 millions sterling.

" Le même écrivain déclare avec emphase qu'il n'ose pas calculer jusqu'où allaient les dépenses. Les gouvernemens révolutionnaires ne se soutenaient pas seulement, eux et leurs armées, par des ruses et par la fraude, comme de *chevaliers d'industrie*, mais comme des voleurs de grand chemin, en volant à force ouverte. Rien ne présente un tableau plus curieux et plus étonnant que l'histoire des expédiens et des sacrifices au moyen desquels les finances de la république furent alimentées, et de la misere déplorable ainsi que de l'effrayante confusion qui en ont été le résultat.* Leur influence sur la morale publique a été aussi désastreuse que leur action sur les sources de la prospérité publique et particuliere.

" Lors de l'établissement du gouvernement consulaire, on annonça qu'il allait s'occuper immédiatement du soin de rétablir l'ordre dans les finances et de diminuer le fardeau des contributions. Bientôt se développa sous ses auspices un systême qu'on entoura de toute la solemnité des formes, et qui fut introduit avec les plus pompeuses promesses. Tandis que ces nouveaux chefs du gouvernement annonçaient avec ostentation ce qu'il ne se proposaient pas d'exécuter, savoir : la réduction des dépenses dès la premiere année, ils avaient soin de briser le seul frein qui eût retenu jusques-là le pouvoir exécutif dans l'administration du revenu public. . . .

(La suite au numéro prochain.)

(La suite au numéro prochain.)

* Je renvoie le lecteur à ce sujet à l'ouvrage de Ramel : "Histoire des Finances de la République."

FERDINAND VII.

EXTRAIT DU MONITEUR DU 16 AVRIL.

Rapport du Ministre de la Police générale à l'Empereur.

J'ai fait connaître à V. M. que par un courrier extraordinaire, le sieur Berthemy, officier d'état-major, attaché au Prince Ferdinand, et commandant au château de Valençay, m'avait instruit de l'introduction dans le château d'un Baron de Kolli, se disant ministre d'Angleterre auprès du Prince Ferdinand, en sa qualité prétendue de Roi d'Espagne. Cet individu ayant été amené à mon ministere, je remets à V. M. 10. la lettre de M. Berthemy, annonçant l'arrestation et l'envoi du nommé Kolli; 20, copie de la lettre du Prince Ferdinand au sieur Berthemy, relativement à l'arrivée du nommé Kolli; 30. copie de l'interrogatoire subi par Kolli; 40, 50, et 60. copie de trois lettres dont Kolli était porteur. Deux de ces lettres sont adressées, par le Roi Georges, au Prince Ferdinand. Il y en a une en latin, Et enfin, une lettre de M. Berthemy, et une du Prince Ferdinand, que je joins ici sous les Nos. VII et VIII.

J'ai fait arrêter le nommé Kolli. Il est tenu au secret au château de Vincennes, et j'attends les ordres de V. M. sur cette affaire. Les diamans et autres effets dont cet individu était porteur, sont déposés au ministere de la police générale.

(Signé) FOUCHE.

No I—*Copie de la Lettre adressée au Sénateur, Ministre de la Police générale, par M. Berthemy, pour lui annoncer l'Arrestation et l'Envoi à Paris de Kolli.*

Valençay, le 6 Avril, 1810.

Monseigneur,

J'ai honneur d'informer V. Exc. par un courrier extraordinaire, de l'événement qui vient d'avoir lieu à Valençay.

M. d'Amezaga, intendant de la maison des princes espagnols, vient de me prévenir, de la part de S. A. Prince Ferdinand, qu'un émissaire anglais s'était introduit dans le château. A l'instant, je me suis rendu chez le prince, que j'ai trouvé dans une grande émotion. "Les Anglais, m'a-t-il dit, ont fait bien du mal à la nation espagnole; sous mon nom, ils font encore couler le sang. Le ministere anglais, trompé lui-même par la fausse idée que je suis ici retenu de force, me fait proposer des moyens d'évasion; il m'a adressé un individu qui, sous prétexte de me vendre des objets d'art, devait me remettre un message de S. M. le Roi d'Angleterre."

J'ai eu bientôt découvert et arrêté cet émissaire, qui a déclaré se nommer le Baron de Kolli, Irlandais, ministre de S. M. le Roi d'Angleterre auprès du Prince Ferdinand; je le fais conduire en poste devant V. Exc. avec les papiers assez nombreux dont il était porteur; les interrogatoires que vous lui ferez subir feront, je n'en doute pas, connaître tous les détails de ses projets, et les complices qu'il peut avoir. D'après les premieres informations que j'ai prises ici, je dois croire qu'il s'y était rendu seul, et qu'il n'y connaissait personne.

Je crois, Monseigneur, devoir profiter de cette circonstance pour répéter à V. Exc. ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui marquer. Le Prince Ferdinand est animé du meilleur esprit; il sent profondément que S. M. l'Empereur est son seul appui et son meilleur protecteur. Une profonde reconnaissance, le desir et l'espoir d'être déclaré fils adoptif de S. M. l'Empereur: tels sont les sentimens qui remplissent le cœur de S. A. et c'est dans de pareilles circonstances et au milieu même des fêtes brillantes par lesquelles le prince célébrait le mariage de LL. MM. et réunissait dans des banquets, au château de Valençay, tout ce que la province a de plus distingué, que le Baron de Kolli est venu apporter ses funestes et ridicules messages. Rien n'était assurément plus facile à prévoir que l'acceuil qui lui a été fait.

Je prie V. Exc. de me faire donner un reçu détaillé des divers objets que je lui adresse.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé) BERTHEMY.

No II—*Copie de la Lettre du Prince Ferdinand à M. Berthemy, Gouverneur du Château de Valençay, en Date du 6 Avril, pour l'informer de la Démarche faite par Kolli.*

Monsieur le gouverneur,

Un inconnu vient de s'introduire en ce palais, sous le prétexte de faire des ouvrages autour, et il a de suite osé faire a M. d'Amezaga, notre premier écuyer et intendant-géneral, la proposition de m'enlever de Valençay, de me remettre des lettres dont il est porteur, enfin de

conduire à sa fin le projet et le plan de cette entreprise affreuse.

Notre honneur, notre repos, la bonne opinion due a nos principes, tout était singulièrement compromis, si M. d'Amezaga n'eût pas été à la tête de notre maison, et n'eût pas fait, en cette circonstance périlleuse, une nouvelle preuve de sa fidélité, de son attachement inviolable pour S. M. l'Empereur et Roi et pour moi. Cet officier, qui a commencé, Monsieur, par vous informer, au moment même, de l'entreprise dont il s'agit, m'en a donné connaissance immédiatement après.

J'ai voulu, Monsieur, vous faire savoir moi-même que je suis informé de cette affaire, et manifester itérativement, dans cette occasion, mes sentimens de fidélité inviolables pour l'Empereur Napoléon, et l'horreur que m'inspire ce projet infernal, dont je désire que les auteurs et les complices soient punis comme ils le méritent.

Agréez, Monsieur, les sentimens d'estime de votre affectionné.

(Signé) Le Prince FERDINAND.

P. S. A trois heures et demie, je vous prie de venir chez M. d'Amezaga.

Pour copie conforme.

(Signé) Le Chef d'Escadron BERTHEMY.

No. III. — *Copie de l'Interrogatoire subi par Kolli, au Ministre de la Police-générale.*

Le 8 Avril, 1810, a été amené au ministere de la police générale un individu arrêté à Valençay, le 6 Avril, lequel a été interrogé ainsi qu'il suit:

Demande. Quels sont vos noms, pronoms, âge, lieu de naissance, profession et domicile?

Réponse. Charles-Léopold Baron de Kolli, âgé de 32 ans, né en Irlande, ministre de S. M. le Roi George III, près le Prince des Asturies, Ferdinand VII.

D. A quelle personne vous êtes-vous adressé à Londres pour y proposer et faire accepter le projet qui vous a amené en France?

R. A. S. A. R. le Duc de Kent, qui en a parlé au Roi, son Pere; la chose a été ensuite traitée par le Marquis de Wellesley.

D. Quels sont les moyens mis à votre disposition pour exécuter cette entreprise?

R. Il m'a été remis, 1. une lettre de créance qui ne devait laisser aucun doute sur ma personne et ma mission auprès du Prince Ferdinand? 2. Deux lettres du Roi d'Angleterre pour ce prince, qui ont été trouvées dans mes papiers? 3. de faux imprimés de passeports, feuilles de routes, ordres des ministres de la marine et de la guerre, des timbres, cachets, griffe de la secrétairerie d'Etat, tous saisis lors de mon arrestation, et que j'avais portés avec moi pour faire connaitre au prince mes moyens; 4. les fonds dont j'avais besoin pour la dépense de l'entreprise: j'avais environ 200,000 francs, et éventuellement un crédit illimité sur la maison M'Culloch et Clansie de Londres; enfin, les bâtimens nécessaires, savoir: *l'Incomparable*, de 74, *la Dédaigneuse*, de 50; la goëlette *la Piquante*, et un brick. Cette flotte, avec des vivres pour cinq mois, attend mon retour sur la côte de Quiberon. Munis de ces moyens, et après avoir pris congé du Roi et de son ministre, le 24 Janvier, je partis de Londres le 26, pour me rendre à Plymouth, avec le Commodore Cockburn, qui était chargé du commandement de la flotte. M. Albert de Saint-Bonnel, à qui j'avais fait part de mon plan, resta à Londres pour attendre les passeports, feuilles de route, timbres, cachets, &c. qu'on fit faire de suite; une indisposition du Marquis de Wellesley retarda le départ de M. Saint-Bonnel; il ne vint me joindre qu'à la fin de Février: nous mimes à la voile peu de jours après. J'ai été débarqué sur la côte de Quiberon la nuit du 9 au 10 Mars.

D. Quelles précautions avez vous prises lors de votre débarquement pour soustraire aux recherches dont vous pouviez être l'objet les pieces qui auraient fait connaître le motif de votre voyage?

R. J'avais mis dans ma canne la lettre de créance dont je vous ai parlé; les deux lettres de S. M. le Roi d'Angleterre étaient cachées dans la doublure de mon habit; une partie des diamans était cousue dans le collet de ma pelisse et dans mes ceintures; M. de Saint-Bonnel était chargé de l'autre, et l'avait caché de même, et dans sa cravatte.

D. Avez vous eu avant votre départ de France pour l'Angleterre quelques relations à Valençay?

R. Aucune.

D. Après votre débarquement où vous êtes vous rendu?

R. A Paris; j'ai fait le voyage avec une des feuilles de route qui m'avaient été remises en Angleterre, et que j'avais remplie.

D. Etes-vous resté longtems à Paris?

R. Je me suis occupé de me procurer de l'argent, en réalisant les diamans que le Mar-

quis de Wellesley m'avait remis. J'ai fait acheter un cabriolet et un cheval de M. de Couvert, rue des Filles-Saint-Thomas, hôtel d'Angleterre. M. de Saint-Bonnel avait acheté deux chevaux de personnes dont je ne me rappelle pas les noms; il a dû, depuis mon départ pour Valençay, en acheter un de Franconi et en faire acheter un autre chez la Princesse de Carignan.

D. Comment vous êtes-vous introduit dans le château de Valençay ?

R. Je me suis présenté au château comme ayant des objets curieux à vendre, &c. J'espérais par ce moyen pouvoir remettre au prince les lettres dont j'étais chargé, lui exposer tous mes moyens, obtenir son consentement. Je n'ai comuniqué qu'avec le Prince D. Antonio et l'intendant. Le Prince Ferdinand a refusé m'entendre et de rien recevoir; j'ai même de croire, d'après l'étrange accueil qui a été fait à ma proposition aussi glorieuse, qu'il a fait prévenir le gouverneur du château, et que c'est d'après cet avis que j'ai été arrêté.

D. Quels moyens aviez-vous disposés pour conduire le Prince Ferdinand à la côte, dans le cas où il aurait consenti à vous y suivre?

R. Ma premiere apparition à Valençay avait pour but de faire connaître mon projet au prince, de convenir avec lui, s'il l'avait accepté, d'un jour fixe auquel je serais revenu le prendre, et de suite j'aurais été à la côte prévenir de ce jour le commandant de ma flotte; je serais revenu à Paris pour me procurer les hommes et les chevaux dont j'aurais eu besoin pour les relais à établir sur la route. Le soir du jour convenu, le prince serait sorti de son appartement, et avec les chevaux disposés sur la route, nous aurions été déjà fort éloignés de Valençay quand on s'y serait aperçu de son départ.

D. Où aviez-vous le projet de conduire le prince après son embarquement?——*R.* L'intention du marquis de Wellesley était qu'il fût conduit en Espagne: le Duc de Kent avait désiré qu'il fût de suite transporté à Gibraltar; mais ce parti me répugnait; c'eût été réellement le mettre dans une prison: mon intention était de lui proposer de choisir l'endroit où il voulait se rendre, et de l'y conduire; car on m'avait assuré que le commandant Cockburn avait ordre de suivre mes directions.

D. Quelles sont les personnes que vous deviez employer?——*R.* Le sieur Saint-Bonnel est le seul qui ait eu connaissance de mon projet je ne me serais occupé de chercher des personnes pour concourir à son exécution que lorsque j'aurais été assuré des dispositions du prince Ferdinand ; le nombre n'en devait être que peu considérable.

D. Connaissez-vous les environs de Valençay et les pays que vous deviez parcourir?—*R.* Je ne connais aucun de ces pays; mais des cartes excellentes que j'ai achetées à Paris, à mon arrivée, m'auraient procuré des indications suffisantes.

D. Quel motif avait pu vous déterminer à former un pareil projet?——*R.* Il m'avait paru honorable.

D. Reconnaissez vous le paquet que je vous représente?——*R.* Je le reconnais: il contient les papiers, timbres, cachets et autres objets dont je vous ai déjà parlé, et qui ont été saisis lors de mon arrestation.

Et de suite le sieur Kolli a paraphé les papiers.

Lecture, etc.

(*Signé*) KOLLI.

Pour copie conforme,

Le ministre de la police générale,

DUC D'OTRANTE.

~~~

No. IV—*Lettre en Latin du Roi Charles* IV, *adressée au Roi d'Angleterre, en* 1802.—(Elle avait été remise à Kolli avec une apostille du marquis de Wellesley, pour lui servir de titre de créance auprès du prince Ferdinand.)

Au revers de cette lettre est écrit ce qui suit de la main du marquis de Wellesley.

Le soussigné, principal secrétaire d'Etat de S. M. B. pour le département des affaires étrangeres, atteste que cette lettre est véritablement la même que S. M. C. le roi Charles IV adressa à S. M. B. le roi Georges III, sur l'événement du mariage du prince des Asturies, actuellement le roi Ferdinand VII. Cette piece authentique est confiée aux personnages qui auront l'honneur de la soumettre aux yeux de S. M. C. Ferdinand VII, pour vérifier leur mission."

Downing St. ce 26 Février 1810.

(*Signé*) WELLESLEY.

~~~

No. V—*Lettre du Roi Georges* III, *et signée*

de sa Main, au Prince Ferdinand, dont était chargé Kolli.

Monsieur mon frere,

Il y a long-tems que je cherche l'occasion de remettre à V. M. une lettre signée de ma propre main, pour lui faire parvenir les sentimens du vif intérêt et de la profonde douleur que je ne cesse d'éprouver depuis que V. M. est éloignée de son royaume et de ses fideles et bons sujets. Nonobstant la violence et la cruauté dont l'usurpateur du trône de l'Espagne accable la nation espagnole, ce doit être une grande consolation pour V. M. que de savoir que son peuple conserve toujours sa loyauté et son attachement envers la personne de son roi légitime, et que l'Espagne fait des efforts continuels pour maintenir les droits de V. M. et pour rétablir l'indépendance de la monarchie. Les ressources de mon royaume, mes flottes et mes armées, ne cessent d'aider les sujets de V. M. dans cette grande cause, et mon allié, le prince régent de Portugal, y a contribué avec tout le zele et toute la constance d'un fidele ami.

Aux bons sujets de V. M. ainsi qu'à vos alliés, il ne manque que la présence de V. M. en Espagne, où sa personne ne pourrait qu'inspirer une nouvelle énergie.

Ainsi, avec toute la franchise de l'amitié et de l'alliance qui me lie aux intérêts de V. M. je la prie de réfléchir sur les moyens les plus sages et les plus efficaces, pour s'arracher aux indignités qu'elle éprouve, et pour se montrer au milieu d'un peuple qui ne respire qu'un sentiment universel pour le bonheur de V. M. et pour sa gloire.

J'ajoute à cette lettre une copie de celle de créance que mon ministre en Espagne doit présenter à la Junte centrale, qui y gouverne au non et par l'autorité de V. M.

Je prie V. M. de ne pas douter de ma véritable amitié, étant avec l'attachement le plus invariable,

Monsieur mon frere,

Votre bon frere,

(*Signé*) GEORGE R.

Par ordre de S. M.

(*Signé*) WELLESLEY.

Au palais de la Reine, à Londres, de 31 Janvier 1810.

No. VI—*Lettre en Latin du Roi Georges III au Prince Ferdinand, dont était chargé Kolli.*—(Elle était sous la même enveloppe que celle No. II)—En voici la traduction :

George III, par la grace de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, Defenseur de la foi, duc de Brunswick et de Lunenbourg, prince-électeur, etc. au sérénissime et très-puissant prince seigneur, Ferdinand VII, roi catholique des Espagnes, des Deux-Siciles et des Indes, notre frere et bien-aimé cousin, salut.

Sérénissime et très-puissant Prince, frere et bien-aimé cousin,

L'objet principal de nos vœux et de notre sollicitude étant d'entretenir et augmenter, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, l'ancienne amitié heureusement rétablie entre nos couronnes, n'ayant rien de plus à cœur que de faire refleurir par des avantages réciproques le commerce, qui de tout tems a été si utile aux sujets des deux nations, et surtout de conduire à une heureuse fin, par des efforts combinés, la guerre que nous soutenons contre l'ennemi commun, nous avons résolu d'envoyer à la cour de V. M. un personnage non moins distingué par les qualités de son esprit que par la noblesse de sa naissance, chargé de notre part, de porter à V. M. l'expression des sentimens dont nous sommes pénétrés pour sa personne.

A cette fin nous avons choisi notre féal et amé conseiller Henri Wellesley, noble écuyer, et l'avons revêtu du caractere de notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, persuadé que ce choix ne pourra être qu'agréable à V. M. Il nous reste à la prier d'accueillir favorablement notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et a recommander V. M. et sa maison royale à la divine Providence, pour qu'elle daigne les sauver de tous périls.

A notre palais royal de Windsor, le 3 Janvier 1810, la 50me année de notre regne,

De V. M. le bon frere,

GEORGE R.

Pour copie conforme,

WELLESLEY.

No. VII—*Extrait d'une Lettre de M. Berthemy à S. Ex. le Ministre de la Police Générale.*

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc. que le 25 Mars dernier, LL. AA. RR. les Princes d'Espagne me firent l'honneur de me communiquer par M. d'Amezaga, leur premier écuyer, des notes par lesquelles LL. AA. me manifestaient qu'elles avaient à cœur d'exprimer la joie vive et pure que leur faisait éprouver le mariage de S. M. l'Empereur et Roi avec S. A. I. et R. Madame Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche ; et, dans cette occasion, de donner des témoignages éclatans de l'amour et de l'attachement parfaits qu'elles ont voués à la personne du grand Napoléon.

Le 1er. Avril, à six heures du matin, une décharge d'artillerie a annoncé le jour de cette fête solennelle. A huit heures, il y a eu parade dans la premiere cour du château. A dix heures, je me suis rendu, avec le premier écuyer de LL. AA. et les autorités civiles de Valençay, à l'église de cette ville, dans trois magnifiques voitures. Les habitans s'y étaient rendus en foule. La garnison formait une double ligne du portail à l'autel. La grande messe et le *Te Deum* ont été chantés en musique. Le très-saint-sacrement a été exposé, et l'office divin a été terminé par des prieres pour LL. MM. II. et RR. Sur mon passage et à l'église, on n'a cessé de crier *vive l'Empereur! vive l'Impératrice!* avec le plus grand enthousiasme.

Le cortége s'est rendu de l'église de Valençay à la chapelle du château. L'aumonier de LL. AA. a officié; un *Te Deum* a été chanté en musique. Avant de quitter la chapelle, le prince Ferdinand s'est tourné vers les assistans, et a crié à plusieurs reprises *vive l'Empereur! vive l'Impératrice!* Nous avons aussi répété ces cris avec allégresse et enthousiasme.

A une heure, j'ai reconduit, accompagné du premier écuyer de LL. AA. les princes, dans leurs appartemens. A une heure et demie, j'ai fait exécuter quelques manœuvres devant LL. AA. A quatre heures, je me rendis, avec M. le préfet de Loir et Cher, dans le premier salon, ayant été invités avec LL. AA.

Les santés suivantes ont été portées :

Le Prince Ferdinand. A nos augustes souverains le grand Napoléon et Marie-Louise, son auguste épouse.

Le Prince Charles. Aux deux familles impériales et royales de France et d'Autriche.

Le Prince Antoine. A l'heureuse union de Napoléon-le-Grand et Marie Louise.

M. d'Amezaga a offert de la part de LL. AA. à chacun des officiers de la garnison une montre à répétition. Les sous-officiers de la garnison ont reçu six francs comme gratification, et les soldats 3 francs. Le Prince Ferdinand a en outre ordonné une dot de 600 fr. pour la fille du canton la plus vertueuse et la plus pauvre. LL. AA. ont pareillement ordonné de faire habiller à leurs frais, huit garçons et huit filles, lors de leur premiere communion, à Paques prochain.

A six heures, a eu lieu le banquet des officiers de la maison, présidé par M. le premier écuyer, auquel avaient été invitées les autorités civiles et autres personnes marquantes. A 7 heures, les princes me firent demander pour les accompagner dans la salle du banquet. Des santés furent portées en leur présence, et LL. AA. y applaudirent avec beaucoup d'enthousiasme.

Dans cette salle était le portrait de S. M. l'Empereur et Roi, richement et élégamment décoré.

A huit heures, j'eus l'honneur d'accompagner LL. AA. pour voir les illuminations. Tout le château, le parc et les trois cours, au moyen de 8 à 9000 lampions, produisaient un bel effet. Le peuple n'a cessé de crier *vive l'Empereur! vive l'Impératrice!*

A huit heures et demie, LL. AA. se sont rendues dans la petite galerie, où toutes les personnes invitées les attendaient. Un très beau feu d'artifice a été tiré. Le peuple a ensuite pénétré dans la seconde cour où on lisait cette inscription, placée sur la principale porte d'entrée :

A S. M. l'Empereur des Français,
Roi d'Italie.
A son auguste Epouse, Marie-Louise,
d'Autriche.
Les Princes d'Espagne :
Ferdinand, Charles, Antoine.

No. VIII.—*Copie de la Lettre adressée par le Prince Ferdinand à M. le Chef d'Escadron* Berthemy, *Gouverneur de Valençay.*

Valençay, le 6 Avril, 1810.

Monsieur,

Désirant conférer avec vous sur divers objets qui m'occupent dès longtems, je vous prie de venir, à trois heures après-midi, chez M.

d'Amezaga, notre premier écuyer. Cette personne jouit seule de notre confiance entiere et justement méritée depuis longtems, à cause de sa conduite excellente sous tous les rapports, et de la connaissance parfaite qu'il possede de nos affaires, lesquelles il a toujours dirigées à notre grande satisfaction et à notre avantage.

M. d'Amezaga, qui, de ma part, a eu l'honneur de vous parler des objets susdits et d'autres qui nous concernent, m'a dit que vous en êtes à présent informé. Ainsi, Monsieur, notre conférence sera courte, et ne vous détournera pas de vos affaires.

Ce qui m'occupe maintenant est pour moi du plus grand intérêt. Mon premier désir est de devenir le fils adoptif de S. M. l'Empereur notre auguste souverain. Je me crois digne de cette adoption, qui serait véritablement le bonheur de ma vie, par mon amour et mon attachement parfaits pour la personne sacrée de S. M. comme par ma soumission et mon obéissance entiere à ses intentions et à ses ordres. Je désire, en outre, bien ardemment, sortir de Valençay, parceque cette résidence, qui n'a rien que de triste pour nous, ne nous convient d'ailleurs sous aucun rapport.

J'aime à me confier dans la grandeur des procédés, dans la bonté généreuse de S. M. I. et R. et à croire que mes vœux les plus ardens seront bientôt remplis.

Agréez, &c.

(Signé) FERDINAND.

Pour copie conforme:

BERTHEMY.

VARIÉTÉS POLITIQUES.

Illuminations de Paris.

La ville de Paris présentait, dans la soirée du 2 Avril, un spectacle unique, et tel que l'imagination la plus romanesque pourrait à peine s'en former une juste idée. Les maisons bourgeoises, les hôtels, les palais et les églises semblaient rivaliser d'éclat, et brillaient de feux de toutes les couleurs. Jamais l'art de l'illumination n'avait été porté si loin; jamais on n'avait vu ni plus de magnificence dans les jeux de théâtre, ni plus de goût dans les décorations. Les tours des églises étaient presque toutes surmontées de pots de feux, d'étoiles et de cometes qui semblaient être suspendues dans les airs. Les hôtels des grands dignitaires de l'Empire, des ministres, des ambassadeurs d'Autriche et de Russie, de M. le duc d'Abrantès, gouverneur de Paris, &c. étaient décorés avec un goût extraordinaire. Mais rien n'égalait le coup d'œil de la place de la Concorde, entourée d'orangers en feu, et terminée sur tous les points par les superbes décorations des Tuileries, des Champs Elisées, du palais du Corps Législatif, du Garde-Meuble et du Temple de la Gloire. Le palais du Corps Législatif figurait le temple de l'Hymen. Le transparent du fronton, composé pour le moment, et qui n'est pas celui que l'on exécute en pierre, représentait la Paix unissant les augustes époux. A leurs côtés étaient deux génies portant sur des boucliers les armes des deux Empires. Derriere les deux époux, le peuple, figuré par des groupes de magistrats, de guerriers et de femmes, s'empressait de leur offrir des couronnes. Aux deux extrémités du tympan étaient représentés les fleuves de la Seine et du Danube, autour desquels se groupaient des enfans, emblême de la fécondité. Audessus du génie de la Paix, on remarquait l'emblême de la Sagesse, entourant le chiffre de Napoléon et de MarieLouise.

Les douze colonnes du péristyle étaient illuminées, ainsi que le grand perron au-dessous: onze lustres étaient suspendus entre ces colonnes. Les statues en pierre de Colbert, Sully, l'Hôpital et d'Aguesseau, ainsi que celles de Minerve et de Thémis, qui ornent les côtés du péristyle, etaient éclairées. L'illumination du pont de la Concorde, qui

faisait partie de cette décoration, formait une sorte d'avenue au temple de l'Hymen. Les socles de chaque extrémité de ce pont portaient chacun un obélisque. Entre ces obélisques et sur les deux côtés du pont, s'élevaient 80 colonnes, surmontées chacune d'une étoile et entourées de guirlandes de verres de couleurs en spirales. Du sommet d'une colonne à l'autre, s'étendait une guirlande de feu qui les liait ensemble. L'église de la Madeleine représentait le temple de la Gloire, en feux éclatans. Entre les temples de l'Hymen et de la Gloire, on ne pouvait se lasser d'admirer le Garde-Meuble et l'hôtel de la Marine; on eut dit deux palais d'or, enrichis de pierres précieuses, et ciselés avec autant de goût et de délicatesse qu'une piece d'orfévrerie. Le palais et le jardin des Tuileries rappelaient l'image de ces jardins de féérie, décrits dans les contes orientaux.

L'hôtel de la Monnaie était, après celui de la Marine, un des plus brillans de Paris. Toute l'architecture de l'avant-corps était répétée par des bâtis de menuiserie couverts de lampions très-serrés. L'entablement était décoré de guirlandes couronnées d'étoiles; chaque entre-colonnement était orné d'un lustre en lanternes. Les arcades, les croisées, les balcons, les plinthes, bandeaux et corniches étaient vivement dessinés en lampions; les devans étaient éclairés par des ifs riches et nombreux. Cet ensemble produisait un effet majestueux et très-brillant, qu'on ne pouvait se lasser d'admirer du quai de l'Ecole et du Pont-Neuf.

La coupole du dôme de Sainte-Genevieve était éclairée d'une maniere très-ingénieuse, toutes les côtes étaient prononcées sur les deux arrêtes, par un double rang de terrines. Entre ces côtes étaient des aigles, et plus haut des chiffres agréablement dessinés en verres de couleurs. L'attique, au-dessus de l'ordre, était décoré de forte guirlandes, attachées à des flambeaux de l'Hymen: le péristyle du dôme était éclairé par des lustres dans les entre-colonnemens, ce qui laissait très-artistement détacher les colonnes en brun sur un fond très-brillant. Les soubassemens, corniches et entablemens étaient bordés de cordons serrés de terrines. La petite lanterne réunissait un grand foyer de lumiere, et était surmontée d'un grand trépied représentant l'autel de l'Hymen, où brulait une composition bitumineuse qui jetait un feu considérable. Cette illumination peut être considérée comme l'une des plus ingénieuses, des plus difficiles d'exécution, et des plus brillantes de Paris. On distinguait à l'Observatoire, une étoile immense placée à une haute élévation au-dessus de la plate forme. Cette étoile, isolée sur un ciel noir, paraissait, par les variations des verres de couleurs qui la composaient, de relief dans ses huit rayons, et aussi brillante que le soleil au centre de réunion de ses rayons. Deux cordons de lampions très-serrés autour de tout le monument, servaient de soubassement à cette décoration analogue à l'édifice.

Le palais du Sénat était éclairé seulement sur le côté de la rue de Tournon, mais d'une maniere aussi riche que noble, sur une charpente placée en avant de l'architecture, et qui en dessinait tous les corps. La petite coupole n'était pas éclairée en côtes comme le Panthéon, mais en zônes horizontales, ce qui en formait une calotte de feu, qui couronnait très-agréablement cette décoration.

═

Il y avait aux fêtes du mariage à

Vienne un luxe de diamans et de parure auquel on ne se serait pas attendu à la suite d'une guerre aussi dispendieuse, Il y a eu constamment douze salles de danse ouvertes au public.

On va construire à Vienne un nouveau théâtre sur l'esplanade du faubourg St. Joseph. Il sera bâti sur le modele de celui de Milan ; un grand ruisseau le traversera, et servira aux représentations à grand spectacle. On a déjà acheté le terrain nécessaire, et on démolit les maisons qui s'y trouvent en ce moment. On croit que sa construction coutera trois millions de florins.

La cérémonie de la remise de la Princesse Marie-Louise eut lieu dans un bâtiment construit à cet effet au-delà de Braunau, composé de trois appartemens. Celui de l'est était surmonté du drapeau Autrichien, celui de l'Ouest du drapeau Français. L'Impératrice se rendit d'abord dans l'appartement autrichien, quitta le costume et la coiffure de la cour de Vienne et y revêtit un habillement magnifique qui lui avait été envoyé de Paris. Elle alla de là dans l'appartement du milieu, où la remise s'effectua avec la plus grande solennité. Elle se rendit ensuite dans l'appartement français, et continua immédiatement après son voyage à Braunau.

Sa Majesté l'Empereur d'Autriche s'était dabord proposé de nommer, à l'occasion du mariage de l'Impératrice Marie-Louise, un certain nombre de nouveaux chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or ; mais elle s'est enfin décidée à ne donner cette récompense qu'au Comte de Metternich, son ministre des affaires érrangeres, en considération des services éminens que dans diverses circonstances, il a rendus à la monarchie autrichienne, et de la mission importante qu'il va remplir, dit-on, près de la cour de Londres. Conformément à l'usage reçu dans ces cérémonies, le Prince de Metternich, qui remplissait provisoirement les fonctions de doyen de l'ordre, alla chercher son fils à la porte de la salle, où les chevaliers étaient réunis, et au moment de la collation le conduisit devant le trône impérial, en présentant peu après à S. M. sur un écusson, la grande chaîne de l'ordre que S. M. suspendit au cou du nouveau chevalier.

═

On croit que l'Archiduc Charles ne tardera pas à faire un voyage à Paris, et qu'il y accompagnera l'Empereur son frere.

═

Toutes les personnes, disent les journaux français, qui ont le bonheur d'approcher l'auguste princesse qui est montée sur le trône de France, s'accordent depuis long-tems à rendre hommage aux qualités aimables et brillantes qui la distinguent. S. M. reçut de la nature les dons les plus rares, qu'une heureuse éducation a développés. Elle possede, outre sa langue maternelle qu'elle parle dans une perfection peu commune parmi les princesses d'Allemagne, les langues française, italienne et anglaise, et a fait une étude du latin. Elle chante et s'accompagne sur le piano de maniere à ravir, brode et dessine avec un rare talent. Toute sa personne porte l'empreinte de la bonté, de la grâce, de la majesté.

═

De grands préparatifs se font dans le Champ-de-Mars, cet immense cirque qui peut contenir toute la population de Paris. Banquets, concerts, carrousels, jeux de toute espece, voilà ce qui doit entrer dans la composition de cette fête. On sait que depuis Louis XIV, on n'avait point

donné le magnifique spectacle d'un *Carrousel.* Chacun apporte en ce moment le tribut de ses idées pour rendre plus facile et plus brillante l'exécution de ces jeux pour lesquels nos ancêtres avaient un goût de prédilection.

EPIGRAMME.

Si l'Empereur faisait un . . . .
Geoffroi dirait qu'il sent la rose,
Et le Sénat aspirerait
A l'honneur de prouver la chose,

Résumé Politique.

Par le brig Camilla arrivé au Lazaretto en 45 jours de Cadix, nous avons reçu des nouvelles de cette place qui vont jusqu'au 21 de Mai. Il ne parait pas que les Français aient faits aucun progrès depuis la prise du fort de Matagorda. L'île de Léon n'avait point encore été attaquée.

Junot s'est emparé de la ville d'Astorga sur les frontieres d'Espagne et de Portugal après lui avoir livré deux assauts sanglans dans lesquels il perdit un nombre prodigieux d'hommes.

Bonaparte a retiré le commandement de plusieurs de ses généraux en Espagne et les a remplacé par d'autres. On voit par ces divers changemens que Napoléon est obligé de jouer de son reste pour subjuguer cette pauvre Peninsule qu'il ne subjuguera pas, et où il pourrait bien finir par envoyer Ferdinand VII régner, après avoir fait périr un million d'hommes de diverses nations pour la plus absurde comme la plus criminelle des entreprises.

Il doit partir sous peu une frégate d'Angleterre pour les E. U. dans laquelle M. Jackson s'en retournera.

LE QUATRE DE JUILLET.

Ce jour à jamais mémorable qui a fixé pour toujours les destinées de cette partie de l'Amérique, a été célébré avec la plus grande pompe et la plus grande magnificence dans cette ville, qui a eu l'honneur de renfermer dans son sein les patriotes et les héros qui ont déclaré l'indépendance des Etats-Unis. Le manque de place nous oblige à renvoyer au numéro prochain l'insertion de quelques uns des *toasts* les plus patriotiques donnés par nos AMIS.

☞ L'Editeur de l'Hémisphère se trouve dans la dure nécessité de se plaindre de la conduite outrageante et indigne de plusieurs de ses abonnés, qui, non content de refuser le payement légitime du montant de leur souscription, ont encore l'effronterie de le menacer de tout le poids de leur vengeance.

Ces messieurs sont prévenus que s'ils ne changent de conduite envers nous, nous serons forcé, en dépit de notre modération, d'insérer dans notre journal le nom de quelques uns des plus illustres d'entre eux, en y joignant un léger esquisse des saillies brillantes, des tournures d'expressions fines et délicates avec lesquelles ils prétendent tourner en ridicule l'Editeur et son Journal. Nous n'avons aucun doute qu'un pareil exposé ne pourrait que tendre à augmenter la haute idée que le public et leurs amis doivent avoir formé sur la nature de leur éducation, qui, sans contredit, a été soigneusement cultivée, tant dans la partie scientifique que dans celle qui est relative à la politesse.

*** Le changement de domicile et la difficulté que l'on éprouve pour se procurer des Imprimeurs en état de travailler passablement le français et quelques autres incidents hors de notre pouvoir de prévoir, qui ont retardé la publication de ce numéro au jour marqué, nous oblige encore une fois à avoir recours à l'indulgence de nos abonnés. Le prochain numéro sera publié précisément Samedi au matin, le 21 du présent mois. Moyennant les arrangemens que l'Editeur a pris, il se flatte que ce sera la derniere apologie qu'il aura à faire de cette nature. Aussitôt après la publication du prochain numéro, le Journal sera régulierement publié tous les Samedis au matin de chaque semaine.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NÉGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXV. PHILADELPHIE, 21 JUILLET, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

CONTINUATION DE LA

LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Systéme de Finances de l'Empire Français par un Américain récemment arrivé d'Europe.—(Un vol. in-8vo. de 252 pages.)

" Les divers corps législatifs avaient coutume de recevoir des chefs des divers départemens, un aperçu de leurs dépenses probables pour l'année, et après en avoir fait l'objet d'une discussion publique,* ils appropriaient à chacun les sommes qu'ils croyaient nécessaires. Bientôt, après quelque opposition sérieuse de la part du Tribunal, le gouvernement consulaire enleva cette prérogative au pouvoir législatif, et fit mettre le trésor public entierement à la disposition de la puissance exécutive.†

" Cependant, afin d'adoucir cette usurpation, le ministre des finances reçut l'ordre de produire annuellement un budjet dans le genre de celui que présente le ministere anglais, avec un état spécifié des recettes et des dépenses. Cette méthode se continue encore, et on l'accompagne habituellement d'une enluminure destinée à retracer les améliorations passées et celles qu'on prépare pour l'avenir, auxquelles aucun individu un peu éclairé ne croit. Ce gouvernement a toutefois été obligé, pour conserver les apparences, de porter au double le montant ostensible des recettes qu'auparavant, ils avaient déclaré être en proportion avec tous les besoins de l'état. Le peuple n'a aucuns moyens de connaître le montant réel des recettes et des dépenses, attendu que rien à ce sujet n'est discuté librement et publiquement. Vous devez conjecturer d'après cela, quel doit être, en matiere d'impôt, l'état d'un pays où un pouvoir exécutif militaire prononce arbitrai-

* La marche du despotisme, dit le Docteur Smith, est que l'autorité du pouvoir exécutif y absorbe celle de tous les autres pouvoirs de l'état, et s'approprie l'administration de toutes les branches du revenu qui sont destinées à quelque objet public.—(*Rich. des Nat.* 5. 1.)

† Le droit d'imposer des taxes, dit Sir James Stuart, ne paraît avoir été nulle part essentiellement attaché à la royauté. Je regarde ce droit comme la marque caractéristique la moins équivoque d'un pouvoir absolu et illimité. Je ne connais aucune monarchie chrétienne, excepté peut-être la Russie, où il n'ait pas tacitu ou le consentement des états, ou l'approbation et le concours de quelque corps politique dans l'etat, pour rendre l'imposition des taxes continuelle. (*Econ. Pol. Liv.* 11, *Ch.* 23.) Voyez aussi dans Necker, de l'Administration des Finances, Ch. 2, de très belles réflexions sur l'utilité des discussions publiques relativement aux taxes, et les justes complimens qu'il adresse à la nation Britannique sur ce sujet, et presque sur tous ceux qui ont trait à son système de finances.

rement sur le montant, la levée, et l'emploi du revenu ; où il n'existe aucun organe public qui oppose la plainte ou la remontrance à cette marche despotique ; où l'opinion publique n'a ni voix ni influence ; où il n'existe aucune idée de justice distributive, en un mot aucune protection pour le citoyen, contre les usurpations de l'autorité exécutive."

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans tous les calculs par lesquels il prouve que la France est écrasée sous le poids des impôts, et que chaque jour elle voit diminuer ses moyens de satisfaire l'avidité de ses oppresseurs. Mais nous croirions manquer à la reconnaissance que nous devons au pays qui nous a donné une hospitalité généreuse, si, pour admirer dignement l'admiration que ses institutions nous ont toujours causée, et l'intérêt avec lequel nous avons vu son bonheur et sa prospérité s'accroître au milieu des convulsions de l'Europe, nous ne citions pas le tableau que l'auteur fait de la situation et des ressources de l'Angleterre. Voici le morceau où l'observateur profond et l'écrivain habile se font également remarquer :

"En Angleterre, les grandes fortunes acquises et héréditaires, parcourent et remplissent toutes les ramifications capillaires de l'état. Au moyen d'une circulation disséminée, elles excitent l'émulation et récompensent les travaux de toutes les branches de l'industrie. Elles sont employées à la culture du sol, à produire et à rassembler les véritables élémens de la prospérité nationale, à fonder et à doter des institutions charitables, à élever des monumens publics, qui entretiennent les qualités morales du peuple, et élevent le caractere national. L'esprit de bienfaisance et de patriotisme qui distingue les individus opulens de ce pays, et qui manque entierement aux individus de la même classe en France, restitue à la classe peu aisée les sommes qu'elle paye au trésor public, et corrige les inégalités qui existent dans la division des propriétés.

"Le voyageur a occasion d'observer en Angleterre, dans toutes les branches du travail, l'influence salutaire de l'exemple des classes élevées, et de ce luxe qui a pour objet d'encourager et rendre productive l'industrie de l'homme. Un grand écrivain a comparé la transmission prompte et égale de la richesse dans toutes les parties du corps politique, au mouvement et à la circulation du sang, qui aboutit au cœur et en reflue par de nouvelles pulsations. La vérité de cette comparaison est surtout remarquable en Angleterre, où la circulation rapide de la richesse, où la vibration alternative et réguliere de l'encouragement et du travail, où l'esprit d'industrie animent tout le corps social et lui communiquent une élasticité et une vigueur semblables à celles du corps humain dans son plus brillant état de santé et de perfection. Ainsi on remarque au plus haut dégré, dans toutes les classes un caractere mâle et une énergie de sentimens, qui sont produits par une abondance répandue partout, par la conscience de l'égalité des droits, par cette plénitude de pouvoir et de renommée que la nation a acquise, par la beauté et la vigueur de l'espece sous un climat qui est éminemment favorable à l'économie animale. La dignité du riche est sans insolence, la subordination du pauvre est sans abaissement. La liberté de l'un et de l'autre est également à l'abri des dangers de la licence populaire, et des usurpations de l'autorité. L'orgueil national dérive des causes les plus

légitimes, puisqu'il repose sur le sentiment d'un mérite pré-éminent, et sur l'ensemble des annales les plus glorieuses.

" Quelle que soit la maniere de voir de ceux qui, avec une légere connaissance des faits et une moindre portion encore de sagacité et d'impartialité dans leurs jugemens, affectent de déplorer la condition de l'Angleterre ; il n'en est pas moins vrai qu'il n'existe, et qu'il n'a jamais existé nulle part, un modele aussi beau, aussi parfait de prospérité publique et particuliere ; un édifice aussi magnifique et aussi solide, en même tems, de félicité sociale et de grandeur nationale. J'ai d'autant plus de plaisir à lui payer ce juste tribut d'admiration, que je l'envisage comme une expiation des erreurs et des préjugés, dont j'étais imbu à cet égard avant que je n'eusse été éclairé par mon expérience personnelle. Une résidence de près de deux ans dans ce pays, durant lesquels, j'en ai visité et soigneusement examiné presque toutes les parties, m'a convaincu que j'avais été grossierement trompé.

" Je n'ai remarqué aucun exemple d'oppression personnelle, et à peine quelques-uns de cette misere individuelle qui, dans toutes les circonstances, est inhérente à notre être, et à l'imperfection de toutes les institutions humaines. Je n'ai jamais été témoin d'aucun symptôme de déclin dans le commerce, ni de mécontentement dans le public. Au contraire, j'ai vu tous les indices d'un état qui marche rapidement dans une carriere d'améliorations. J'ai trouvé le talent et l'esprit de l'industrie commerciale à leur apogée ; une métropole d'une opulence et d'une libéralité sans exemple ; la classe des paysans bien nourrie et commodément logée ; un attachement ardent pour la constitution dans tous les ordres de l'état, et une confiance entiere dans les ressources nationales. J'ai remarqué la plus grande activité dans les travaux de l'agriculture et des manufactures ; dans la construction de tous les ouvrages de luxe ou d'utilité, dans tout ce qui contribue à agrandir et à embellir les villes des provinces. Il existait peu de plaintes sur le montant des taxes, et aucune sur le mode de perception. Les demandes de l'état n'opposent aucun obstacle à la consommation, et ne produisent aucun découragement pour l'industrie. Je n'ai pu découvrir une seule circonstance dans laquelle elles aient occasionné ou la misere ou la ruine des individus.

" Les émeutes de Manchester qu'on nous représentait avec toutes les horreurs de la guerre civile, n'ont occasionné aucune sensation à Londres, et pas un moment d'inquiétude sérieuse au gouvernement, ni à aucune partie de la population qui n'était pas immédiatement sur le théâtre de ces désordres. Les travaux manufacturiers produisent nécessairement, dans certaines circonstances, des souffrances individuelles, et les fluctuations du commerce une langueur temporaire dans les branches particulieres du travail. Des associations nombreuses d'ouvriers qui souffrent partiellement de ces causes, peuvent être aisément entraînées dans une sédition, soit par le sentiment de leurs griefs mutuels, soit par l'art de quelques démagogues factieux. Il y a, à cet égard, dans la populace de tous les pays, une inquiétude active et surabondante qu'aucune autorité, quelque paternelle qu'elle soit, que la situation la plus heureuse, ni l'obéissance la plus spontanée, ne peuvent dans tous les tems réprimer. Les troubles de Manchester furent appaisées sans effusion de sang, et les chefs

furent jugés, et punis d'après le cours ordinaire de la justice, sans que la populace fit aucun mouvement ou montrât aucune pitié en leur faveur. Toute cette tempête qui semblait devoir produire les plus fâcheuses conséquences, fut aussi peu nuisible dans ses effets, et ne laissa pas plus de traces après elle, que la guerre des élémens, soulevés par la baguette de *Prospero*, ou le tonnerre et les éclairs de Saddlers-Well. Des tumultes de cette nature dans un pays où le système de l'industrie est si compliqué, doivent être comparés à ces orages qui naissent de l'état de l'atmosphere ou de la nature de la saison, et considérés quelquefois comme un symptôme de vigueur et de santé dans la constitution politique. Un peu avant l'époque de ces désordres j'avais attentivement examiné la plupart des manufactures, et j'avais eu tout sujet de conclure que jamais elles n'avaient été dans une condition plus florissante, ni ceux qu'elles employent dans des dispositions plus loyales.

" L'agriculture de l'Angleterre est, de l'aveu de tout le monde, supérieure à celle d'aucun autre pays du globe, et la condition de ceux qui cultivent le sol y est incontestablement préférable à celle des individus de la même classe dans toutes les autres parties de l'Europe. On trouve une source inépuisable d'admiration, et de plaisir dans la richesse autant que dans la beauté des campagnes, dont l'aspect est encore relevé par la magnificence des parcs et des demeures des grands propriétaires ; par des jardins pittoresques de la plus grande étendue, et disposés avec le goût le plus exquis ; par tous ces restes d'architecture gothique qui ne sont pas moins admirables par leur structure que vénérables par leur antiquité. La propreté des chaumieres, l'aisance des fermes, la splendeur des châteaux frappent, à chaque pas, les regards. A ces tableaux s'unissent tous les attributs du paysage le plus poétique et le plus animé. Ici le peintre n'est qu'un simple copiste. L'œil contemple un tableau qui égale en fini, en suavité, en élégance tout ce que le pinceau ou le crayon le plus exercé et le plus brillant peuvent offrir de mieux à l'imagination. La vue n'est pas moins délicieusement réjouie par les paysages que l'esprit n'est satisfait et l'intelligence élevée par les institutions de cette heureuse contrée. L'exclamation premiere et soutenue d'un Américain qui les contemple sans prévention est:

Salve magna parens, frugum Saturnia Tellus
Magna virûm !

" Il y a quelque chose d'impie à désirer la ruine de cette grande nation, lorsqu'on envisage jusqu'à quel point de perfection elle a porté les aisances de la vie, les connaissances et les vertus de l'espece, l'étendue et le nombre de ses fondations de charité, son habileté dans les arts méchaniques, dont le perfectionnement a répandu des bienfaits inestimables sur les hommes ; la morale élevée, et le fier sentiment d'indépendance, la piété calme et éclairée qui existent dans toutes les classes ; la maniere impartiale, décente et habile dont est exécuté et appliqué ce code de lois, un des plus justes et des plus parfaits qui ait jamais été mis en action ; ces maisons d'éducation où l'on trouve une instruction plus solide que partout ailleurs ; le rang élevé que le peuple anglais tient dans la littérature et dans les sciences, l'urbanité et l'instruction des ordres privilégiés, enfin, ces assemblées délibératives, illustrées par tant d'hommes d'état profonds, et tant d'orateurs éloquens. Il y a plus que de l'ingratitude à nous de ne pas contempler avec intérêt sa

lutte actuelle, surtout lorsque nous nous rappelons que c'est de ce pays que nous tirons le principal mérite de notre caractere, nos meilleures institutions, les sources de nos jouissances les plus nobles, et ce rayon de liberté elle-même, qui, si l'Angleterre était détruite, ne réfléchirait plus son éclat sur notre propre pays.

" L'état de la France ainsi que je l'ai observé en 1807, offrait un tout autre aspect : outre les abus que j'ai déjà eu occasion de faire remarquer, d'autres causes concouraient à augmenter les calamités nationales. L'extinction de tout esprit public, et de l'influence de l'opinion publique, la dépopulation et l'appauvrissement des grandes villes, le déclin de l'agriculture et des manufactures, la stagnation du commerce intérieur, la tirannie d'une police militaire, empoisonnaient à chaque instant la joie dont on est naturellement saisi en voyant cette profusion de bienfaits que la main de la Providence a répandus sur ce pays. L'oppression des taxes était aggravée par l'intolérable rigueur de la perception. Le paysan ou le fermier qui négligeait de les payer, était obligé de recevoir et loger chez lui des soldats appellés garnisaires, qui lui enlevaient tous les fruits de son industrie, en indemnité de la perte supportée par l'état. Le raisin pourrissait sur la vigne, dans plusieurs pays, à raison de l'impossibilité où étaient les propriétaires de vendre leur vin lorsqu'il était fait, ou de payer la taxe qui est imposée sur chacun des progrès de sa confection. J'ai su de bonne source que des familles ont été plusieurs fois obligées de renoncer à leurs établissemens séparés, et d'unir leurs moyens pour vivre ensemble, afin d'alléger, en le divisant, le fardeau des taxes.

" Les effets de l'absence de tout commerce extérieur se faisaient partout remarquer dans les cités commerciales à moitié désertes, et réduites à un état d'inaction et de tristesse vraiment déplorable dans les villes de l'intérieur ou la populace est surtout misérable, et où bien loin d'appercevoir aucune trace d'amélioration, je vis partout des édifices tombant en ruines sur les grandes routes, où la rareté des voitures et des voyageurs n'annonçait que trop la diminution de la consommation intérieure et la langueur du commerce ; enfin parmi les habitans de la campagne, dont la pauvreté, surtout dans le midi, est extrême à raison des taxes exhorbitantes, et du défaut de débouchés pour le surplus de leurs productions. En 1807, le nombre des mendians dans les villes de l'intérieur était incroyable. La condition du paysan pour sa nourriture, son habillement et son habitation, n'est aucunement comparable avec celle des individus de la même classe en Angleterre.

" La conscription, tandis qu'elle éloignait la guerre des limites de la France, en répandait cependant en partie les souffrances et les désastres au sein de chaque habitation de l'empire. Elle a corrompu en France ces mœurs champêtres dont la pureté et la vivacité offraient avant la révolution des tableaux si délicieux au voyageur. La féodalité n'a jamais exercé une influence aussi pernicieuse, de moitié, sur la gaité et les jouissances des classes inférieures. L'anarchie révolutionnaire a relâché les ressorts de l'industrie, et en détruisant l'influence de la religion, elle en a banni les consolations. Le gouvernement actuel n'a ni ranimé la premiere ni rétabli la seconde; et par l'exemple d'une violation constante de la loi, il a éteint toute trace de respect pour l'autorité civile.

"L'abolition des droits féodaux était une circonstance très favorable à l'agriculture en France, et aurait singulierement contribué à l'améliorer, si l'esprit du gouvernement actuel n'en avait intercepté les avantages. Le premier encouragement de l'industrie est la certitude d'en recueillir les fruits. Les capitaux sont essentiels à la prospérité de l'agriculture en France ; mais le peu de capitalistes qui restent dans les provinces et dans les campagnes, sont trop prudens pour employer leurs fonds à l'exploitation de terreins considérables, qui, à chaque moment, peuvent leur être arrachés par une nouvelle révolution ou par la rapacité des dominateurs actuels: les grands propriétaires, ainsi que je l'ai déjà mentionné, sont peu nombreux. Ils résident, ainsi que les capitalistes dans la métropole et sont entierement étrangers à l'agriculture. Leur fortune passe de leurs mains dans des canaux qui portent très peu d'aliment aux travaux du fermier. J'ai vu à peine un seul propriétaire de terres un peu considérables s'occuper de les cultiver d'après un plan étendu et productif, ou même employer l'excédent de son revenu à embellir son terrein. C'est là ce qui fait languir l'agriculture dans tout l'empire. En 1807, les champs étaient principalement cultivés par des femmes, la longue succession des guerres ayant enlevé la population male, qui, sous les auspices d'un gouvernement pacifique, aurait fertilisé la terre, et l'aurait, par ses travaux, couverte de ses plus riches productions.* Bonaparte pratique dans la plus grande étendue la politique qu'indique généralement toute expérience militaire quelconque ; il tire ses renforts de la classe des agriculteurs. Le petit nombre de ces victimes qui revient dans ses foyers, avec des habitudes indolentes et une morale dissolue, n'est plus propre à la charrue, et ne sert qu'à répandre la contagion des vices contractés dans les camps.

"Lorsqu'on examine la connexion entre le commerce extérieur et les manufactures, on conçoit facilement que celles de la France sont dans un état moins florissant qu'avant la révolution. Lyon, seule parmi toutes les cités manufacturieres, montre une activité assez considérable, mais on remarque même dans cette ville une grande différence entre son état ancien et sa condition actuelle. En 1788, le nombre des ouvriers employés dans cette cité était de 58,500, et le nombre des métiers était estimé à 14,777. En 1801, il n'y avait plus que 7000 mé-

* Peuchet, en parlant de l'influence de la révolution sur l'agriculture en France, cite, parmi les causes qui ont agi d'une maniere funeste, la diminution de la population mâle relative dans plusieurs départemens, produite en partie par "les ravages exercés par les armées, et par la guerre qui enleve continuellement des bras aux travaux et des chefs sains et actifs qui sont le soutien et l'espoir "des familles. C'est bien plus, ajoute-t-il, "dans les fabriques, les comptoirs, les sciences, les arts qui exigent des études que se "font sentir les suites des levées militaires ; "suites morales qui troublent le repos des familles, le repos de la société, et les motifs de "se former un état." (Statistique de la France, p. 179.) Cette opinion, si hardie dans un tel écrivain, semble lui avoir été involontairement inspirée par un sentiment profond des calamites publiques. Quoique la population militaire de la France soit considérablement diminuée, il paraît certain que la population numérique a été dans une proportion croissante. Cet effet est attribué par les écrivains statistiques français aux mariages prématurés, occasionnés par la réquisition avant l'année 1798, au nombre considérable des enfans naturels qui est maintenant dans la proportion d'un sixieme avec les naissances légitimes, à la suppression des couvens, à la suprématie maritime de l'Angleterre qui empêche les émigrations par mer et retient dans l'intérieur les marins, à l'extinction des couvens et à une diminution prodigieuse des domestiques mâles. Ce paradoxe apparent est expliqué d'une maniere satisfaisante par Malthus dans les chapitres qu'il a consacrés à un examen des causes qui ont nui à la population en France, et parmi les Romains. Voyez l'essai sur la population (Liv. 1. chap. 24. et liv. 2, chap. 6.)

tiers et la plupart n'étaient pas employés. (Statistique de Peuchet, p. 418) Depuis cette époque il y a eu successivement une hausse et une baisse, mais aucun accroissement important. Les causes de la lenteur des progrès des manufactures sont profondément liées à l'ensemble du système du gouvernement impérial, et on ne peut y remédier qu'en ouvrant un marché extérieur, qu'en donnant des facilités au commerce intérieur, que par l'accroissement de la consommation intérieure, et par l'encouragement de toutes les branches de l'industrie. La maladie n'est pas locale, mais symptômatique ; on ne peut la guérir par des prix pour les meilleurs échantillons des manufactures, ou par la création de sociétés pour leur encouragement.*

(La conclusion au numéro prochain.)

ENIGME

Affichée dernierement au coin de plusieurs rues dans Paris.

L'ogre corse, enivré d'exploits,
Sous la griffe de qui nous sommes,
Mange par an deux cent mille hommes,
Et va partout *pondant* des rois.

* Le gouvernement a établi à Paris une exhibition biennale des produits des manufactures de l'empire. En 1806, le Champ de Mars et un des édifices publics du voisinage furent cédés aux manufacturiers, à qui l'on permit de disposer des objets exhibés, après que la curioté publique aurait été satisfaite. Des prix furent distribués conformément à la décision d'un certain nombre de juges nommés pour connaître du mérite des marchandises. Il y avait une grande profusion dans cet étalage, ce qui était loin de prouver la prospérité des manufactures. Plusieurs des manufacturiers que je complimentai sur la beauté de leur travail, me répondirent que, dans le fait, elle était une preuve de leur misere, attendu que cela dénotait l'absence d'une occupation plus lucrative. Ils ajoutaient qu'un état de paix, en alimentant constamment leurs manufactures, ne leur aurait pas laissé le tems de porter les articles purement de luxe au dégré de perfection que je paraissais tant admirer. Je ne pu m'empêcher de remarquer dans cette exhibition l'esprit d'adulation qui perçait partout. On voyait sur presque tous les objets manufacturés, et même sur des pieces de dentelle de Bruxelles, les portraits de la famille impériale !!

DICTIONNAIRES.

De tout temps on s'est récrié contre les dictionnaires, et cependant les dictionnaires sont dans toutes les bibliothèques ; ils sont toujours consultés par les oisifs, qui ne savent point employer leur tems, et par les gens instruis qui n'en ont point à perdre. La seule objection qu'on puisse faire contre les dictionnaires, c'est que nous en avons un trop grand nombre ; mais la meilleure maniere d'en diminuer le nombre, c'est d'en faire un bon. Nous devons citer principalement ici le dictionnaire des langues Française et Anglaise par M. Dufief, de Philadelphie. Auteur de la Grammaire Française la Nature déployée *Nature displayed* qui a été infiniment accueillie dans les Etats Unis et qui fait honneur à l'Auteur par le débit de plusieurs éditions dont une est en presse en ce moment et qui sera de beaucoup supérieuse aux précédentes éditions. Son dictionnaire Français et Anglais et *vice versa* est généralement attendu avec impatience par le public Américain vu qu'il n'y a pas un bon dictionnaire aux Etats-Unis. Monsieur Dufief laissera à la postérité un ouvrage des plus intéressans, surtout, s'il est correct comme il faut s'y attendre. Cette tâche entreprise par M. D. depuis plusieurs années nous avons lieu de croire comme nous l'apprenons avec plaisir qu'elle sera remplie dans 3 ou 4 mois. Ce dictionnaire doit contenir tout les mots, Phrases expressions &c. nécessaires dans un dictionnaire, qui ne se trouvent point dans Boyer, Deletanville ni dans celui de l'Academie Française et tant d'autres, et qui aura l'ortographe moderne de Voltaire estimée la meilleure.

Au moment où nous écrivons on nous annonce un dictionnaire histo-

rique et nous distinguons le dictionnaire de *Biographie Universelle*,(*) qui nous donne l'espoir fondé de voir enfin un livre en ce genre qui réunira le mérite du style à celui de l'exactitude, et qui nous dispensera d'en avoir d'autres. On pourra voir dans le discours préliminaire de M. Auger, qui nous a paru très-bien fait, le plan qu'ont suivi les éditeurs. Ils ont pensé avec raison qu'ils ne devaient point bâtir sur des ruines, mais faire un ouvrage entierement neuf. Ils n'offriront point aux lecteurs d'informes compilations: comme celles qu'on renouvelle sans cesse avec les mêmes fautes, et dans lesquelles souvent on ne fait qu'ajouter des erreurs à d'autres erreurs ; ce n'est plus ici un seul homme qui entreprend de juger trente ou quarante mille personnages célebres dans la politique, la guerre, les sciences et les arts. Un seul écrivain, quel que soit d'ailleurs son mérite, ne peut remplir une tâche si laborieuse ; et s'il avait tous les talens et toutes les connaissances nécessaires pour donner à chacun le rang qui lui est dû, il serait, il faut l'avouer, plus grand que tous ceux dont les noms illustres s'entassent sous sa plume, et qu'il place dans le temple de la célébrité.

Dans l'ouvrage qu'on nous annonce, un grand nombre de littérateurs et de savans se sont partagé le travail, et se sont occupés des hommes dont ils ont le plus étudié le caractere, la vie, et les ouvrages.— Cette distribution du travail nous parait un sûr garant du succès.

(*) Dictionnaire de Biographie Universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabetique, de la vie publique ou privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs écrits, leurs talens, leurs vertus, leurs crimes, etc. On souscrit chez les freres Michaud.

Variétés Politiques.

M. le conseiller-d'état préfet de la Seine a donné le 12 Avril un très-grand repas dans l'hôtel de la préfecture, aux maires de toutes les bonnes villes de l'empire, qui ont été appelés à la cérémonie du mariage de S.M. La salle du festin était décorée avec goût. On a remarqué le surtout qui couvrait l'immense table où les convives étaient assis. Au milieu de ce surtout était un vaisseau, ancien emblême de la ville de Paris, des colonnes triomphales réunies par des guirlandes de fleurs et de laurier, et des figures allégoriques, en complétaient la décoration.

Parmi les talens agréables que possede S. M. l'impératrice, elle cultive avec plaisir celui de la peinture, et l'on dit que cette princesse s'occupe actuellement du portrait de S. M. l'empereur.

Des voyageurs qui viennent de Roveredo, disent que dans la vallée de Passeyr, on a découvert un canon que l'aubergiste Hofer et ses camarades avaient enterré. On a trouvé dans l'intérieur du canon 10,000 florins en or et en argent.

Parmi les fêtes qui doivent avoir eu lieu dans le mois de Mai, on parle d'un bal brillant qui aura eu lieu, le Dimanche de la Quasimodo, dans le château des Tuileries. Les personnes invitées s'y rendront par la grande galérie du Muséum, et traverseront les appartemens.

On défait en ce moment le temple de l'Hymen que l'on avait construit sur les tours de Notre-Dame.

Des changemens assez importans et très-heureux ont été faits à l'opéra de *Trajan*. La reprise de ce bel ouvrage a attiré une foule prodigieuse ; il semblait que c'était pour la premiere fois que l'on voyait cet opéra. Les étrangers n'avaient aucune idée d'un spectacle aussi brillant.

Des lettres particulieres de Prusse annoncent un voyage très-prochain que le Roi de Prusse doit faire à Paris, accompagné de l'Empereur de Russie. On ne parle ni de l'époque précise de leur départ, ni de la route qu'ils prendront, ni de l'objet de leur voyage. On croit que la Reine y suivra ces deux souverains.

═

On assure que la Princesse Christiern, l'ancienne amante d'un danseur français qui était jusqu'ici exilée à Altona, va partir sous peu pour l'Italie.

═

D'après un ordre du Roi de Dannemarc, les Juifs seront dorénavant soumis à la conscription comme les autres citoyens.

═

L'obélisque de granit, décerné par Bonaparte au peuple français, sera élevé sur le terre-plein du pont-neuf et aura plus de 180 pieds de hauteur.

═

Paris, dit un des journaux de France, n'a jamais joui, à aucune époque, de plus de tranquillité, et l'assassinat commis dernierement sur la personne du Sieur Cottentin est loin de démentir cette assertion. Cet événement est absolument isolé, et n'est l'effet que d'une combinaison atroce d'un Sieur Pelet de Longchamp. Voici quelques détails qui paraissent authentiques :

Cottentin demeurait rue Vivienne, et faisait des affaires de banque. Il avait amassé une fortune assez considérable, et cependant il était sur le point de faire banqueroute. Pour soustraire sa fortune à ses créanciers, il avait acheté beaucoup de bien sous le nom d'un de ses amis, le Sieur Pelet de Longchamp, qui lui avait remis des contre-lettres qu'il portait ordinairement sur lui dans son portefeuille. Mardi dernier, Cottentin alla chez son ami Pelet de Longchamp ; celui-ci, qui avait envie de s'approprier la fortune dont il n'était que le prête-nom, étrangla Cottentin, dans son appartement, pour s'emparer des contre-lettres. Il fut aidé dans son opération par deux de ses amis. Puis, pour se débarrasser du cadavre, ils le placerent dans une grande manne d'osier qu'ils avaient achetée dans l'après-midi, et firent porter cette manne, comme remplie de bouteilles, chez le portier d'une maison de la rue des Moulins, dont l'épouse était sœur d'un des assassins. Pendant la nuit suivante, le portier et son beau-frere se contenterent de transporter la manne de l'autre côté de la rue ; et c'est là qu'elle fut trouvée au point du jour. Avant la fin de la journée, la police était parvenue à découvrir et arrêter l'assassin principal et ses quatre complices.

═

Les censeurs nommés en conformité du décret de Bonaparte sur la librairie, sont : MM. Lacretelle jeune, Sauvo, Lasalle, Dannou, ex-conventionel, Desranaudes, ex-tribun, Esmenard, Echiaffino, juge au tribunal des prises, et le Montay, chef du bureau de la police générale.

═

Paësiello ayant fait hommage à Bonaparte d'une messe en musique pour la cérémonie du mariage, a reçu une lettre très-flatteuse de Duroc qui lui a envoyé une gratification de 4000 francs de la part de son maître.

═

La seconde classe de l'Institut National de France a nommé le 11 M. le Mercier, à la place vacante par le décès de M. Naigeon. M. Noel, inspecteur-général de l'université impériale, a eu le plus de voix après M. le Mercier.

JUBILÉ NATIONAL DES ETATS UNIS.

La célébration de la 35e. année de l'Indépendance Américaine eut lieu Mercredi le 4 du présent mois.

Dès l'aurore du jour l'artillerie et les cloches de la ville annoncerent l'ouverture de la fête—et les évolutions militaires furent conduites avec splendeur et dans un stile martial par les nombreux corps de volontaires tant de cavalerie que d'infanterie. Les citoyens, en Sociétés et en divers partis honorerent ce jour par de nombreux festins.

La Société des *American Republicans* s'assembla à midi à la taverne de M. *Evans* située près de la riviere Schuylkill à une petite distance du beau pont de pierre à l'extrêmité de la Rue du Marché. A une heure et demie précise le Docteur Charles Caldwell, un des membres de la société, prononça une oraison très convenable à la célébration de l'indépendance, en présence de la Société et d'un très grand concours de citoyens : à trois heures les membres de la Société au nombre de 700 se mirent à table à une superbe collation où régnait l'harmonie et la bonne humeur. Le Président de la Société, Edouard Pennington, Ec. y présidait. Du nombre des convives étaient l'Hon. Tilgman Juge en Chef, Dittmer Bass Muller, Ec. Capit. Jean Dunlap, autrefois commandant de la 1ere troupe de la Cité, le Capit. Jean Morrell Colman, autrefois commandant de la 3eme. troupe de la Cité, et Jacques Ash, Ec.

Voici quelques unes des santés qui furent données par la Société aussitôt que la nappe eut été levée.

1. Le jour que nous célébrons—l'époque la plus belle dans notre calendrier politique. Puisse le retour de l'esprit qui lui donna le jour prouver que nous ne sommes pas indignes des priviléges qu'il confere.

Yankee Doodle, 6 *coups de canon.*

2. Les Etats-Unis—Leur pacte fédéral le plus noble monument de la sagesse patriotique. Puisse-t-il être perpétuel.

Hail Columbia, 6 coups de canon.

3. La mémoire de Washington—notre nuage de jour, et notre pillier de feu de nuit. Il nous conduisit à travers le désert de la révolution au pays promis de l'indépendance, et nous rendit par ses conseils un peuple grand et heureux.

Dead March, 6 coups de canon de minute en minute.

4. Les héros qui ne sont plus qui acquirent notre indépendance et établirent nos priviléges. Leurs noms seront enrégistrés sur des monumens plus durables que le marbre—la gratitude de la posterité.

Roslin Castle.

5. L'état de Pennsylvanie—le plus beau chainon dans la chaine féderale. Puisse sa régénération être prompte et efficace.

Wayne's March, 3 coups de canon.

6. Le Président des Etats Unis.

President's March, 3 coups de canon.

7. Notre législature nationale—il doit y avoir quelque chose de vicié puisque tous les partis demandent "*Un Changement.*"

8. Le Judiciaire des Etats Unis—Le Palladium de notre liberté contre l'usurpation domestique—Puisse-t-il être toujours, comme à présent, ferme et indépendant, vertueux et éclairé.

9. L'Armée et la Flotte des Etats Unis.

Stony Point, 3 coups de canon.

10. L'Agriculture, le Commerce et les manufactures—les appuis réciproques—ils florissent seulement quand ils se cultivent ensemble.

l'Amérique, le Commerce et la Liberté, 3 coups de canon.

11. Les Nations Etrangeres—La paix avec elles toutes, c'est notre premier vœu ; mais la guerre plutôt qu'une soumission abjecte.

La Bataille de Prague, 3 coups de canon.

12. Le Républicanisme Américain—le canal ouvert entre l'influence Anglaise et l'attachement Français. Puisse le Bâtiment de l'Etat le passer en sureté.

13. Les Patriotes Espagnols—un peuple brave, défendant une cause juste—sympathie pour leur souffrances, succès pour leurs armes.

Hail Liberty, 3 coups de canon.

VOLONTAIRES.

Le Sexe Américain.

L'Hon. Tilghman, Juge en Chef, le Président de la Société, Edouard Pennington, et l'orateur du jour, le Docteur Charles Caldwell étant retirés, on but à leur santé, en désignant clairement le premier comme ayant dessein de le supporter à la prochaine élection comme Gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie.

Puisse l'Aigle Américain ne jamais souffrir des griffes du Lion Anglais, ni ne plier devant le coc de France.

On passa les complimens d'usage en remerciant le comité d'arrangement pour toutes attentions qu'ils avaient prises en exécutant les devoirs de leur nomination.

De la table ils passerent en procession deux à deux, ayant l'étendard des Etats Unis déployé, accompagné de la musique, et se rendirent dans la cour de la Maison de Ville à 7 heures du soir ; puis chacun se retira tranquillement chez soi, ayant célébré le jour d'une manière honorable et digne de membres appartenans à une telle Société.

Société des Enfans de Washington.

Cette Société s'assembla le 4 de Juillet dans la *Mansion House Hotel* pour y célébrer l'Indépendance, et en même tems payer un juste tribut à la mémoire et aux vertus de l'illustre Washington, le héros et le patriote qui l'a fixée sur des bases indissolubles. A quatre heures et demie, les membres de la Société se mirent à table pour jouir d'un des plus splendides repas qui ait jamais été offert aux *Enfans de Washington* par le propriétaire de L'Hôtel. Le Président, Jacques Milnor, Ec. Audessus de sa tête était suspendu un excellent transparent de la ressemblance du Buste du Général Washington entouré d'emblêmes militaires civiques, et surmonté de ce motto : " Le nom d'*Américain* devrait toujours exalter la juste fierté du Patriotisme." A l'autre bout de la salle, se trouvait suspendu l'Aigle Américain, tenant dans son bec le motto suivant : " Enfans de Washington, enviez son glorieux exemple."

Un grand portrait de la juste ressemblance de l'immortel Washington, fait par M. Robins, fut déployé sur un transparent en face du *Mansion House* pendant toute la soirée.

Après le dîner les santés suivantes furent données accompagnées de beaux airs joués par une compagnie de musiciens excellens.

1. Le jour que nous célébrons—Puissions nous jouir longtems du délice de commémorer la naissance de notre indépendance avec les sentimens honorables qui conviennent aux Enfans de Washington.
Musique—Yankee Doodle.

2. La mémoire du Général Washington—ressouvenez vous de ses avis—maintenez ses préceptes—imitez ses vertus.
Musique—How Sleep the Brave.

3. La mémoire du Général Hamilton—une vie de services pré-éminens dans le cabinet et sur le champ de bataille, donne un titre au compagnon de Washington à notre vive reconnaissance.
Musique—Roslin Castle.

4. L'Honneur National—L'esprit qui n'offre ni ne souffre d'insulte, est le meilleur protecteur du bonheur d'une nation.
Musique—Hail Columbia.

5. La mémoire de nos Héros décédés—Puisse leur services n'être jamais oublié, ni leurs lauriers ternis par l'ingratitude.
Musique—Dead March in Saul.

6. Les vieux et infirmes vétérans de la révolution—Puissent-ils ne pas avoir occasion de dire de leur pays, "Eusse-je seulement servi mon Dieu avec la moitié autant de zele que je t'ai servi, il ne m'aurait pas laissé ainsi nud à la merci de mes ennemis.
Musique—Washington's March.

L'armée des Etats Unis—Comme la femme de Cæsar, elle devrait être non seulement Chaste, mais sans Soupçon.
Musique—Revellie.

8. La Marine des Etats-Unis—Les annales sont courtes, mais brillantes.
Musique—Tars of Columbia.

9. L'exécutif et les départemens législatifs du gouvernement—éclairés par les préceptes et l'exemple de Washington, ne puissent-ils jamais s'égarer du sentier de l'honneur.
Musique—President's March.

10. Le Bâtiment de l'Etat—entre Scylla et Charybdis, ayant cependant un équipage intrépide, et si ses officiers font seulement leur devoir, il sera encore sauvé.
Musique—Cease rude Boreas.

11. La Constitution des Etats Unis—administrée dans les principes qui guiderent ceux qui la formerent, elle sera toujours une barriere imprenable contre les attaques ouvertes de ses ennemis déclarés, et les sappes cachés de ses faux amis.
Musique—When Earth's Foundation first was laid.

12. Nos Ministres chez l'Etranger—Puisse leur langage en défense des droits de leur pays, être ferme, elevé et faire impression ; et la conduite de notre gouvernement juste, prudente et déterminée.

Musique—Stoney Point.

13. L'Agriculture, le Commerce et les Manufactures—Un patriotisme éclairé appréciera également le travail constant du laboureur, l'esprit avanturier des négocians, et l'industrie persévérante des artisans de notre pays.

Musique—American Freedom & Commerce.

14. Benjamin Rush et George Clymer—les deux délégués survivans de l'Etat de Pennsylvanie qui signerent la Déclaration de l'Indépendance. Ils ont droit à notre sincere reconnaissance et estime.

Musique—Adams & Liberty.

15. Le Révérend Clergé des Etats Unis—sans la moindre teinture de superstition, ni de fanatisme, puisse l'influence combinée de leurs préceptes et de leurs exemples donner du lustre à la cause de la religion et de la morale.

Musique—Pleyel's German Hymn.

16. L'Indépendance de l'Amérique du Sud—La Boule de l'Empire se roule à l'occident.

Musique—Hail Liberty.

17. Nos belles compatriotes—Admirées pour leurs charmes, adorées pour leurs vertus.

Musique—Ma Chere Amie.

Société de Cincinnati.

La Société de Cincinnati de Pennsylvanie s'assembla le 4 de Juillet dans la Cour de la Maison de Ville. Ils comencerent par élire des officiers pour l'année suivante, et ensuite la Société décida unanimement de faire ériger dans la Cité de Philadelphie, un superbe monument en honneur du Général Washington. De là les membres se rendirent à l'Hôtel de Fouquet, où l'on avait préparé un dîner somptueux, auquel plusieurs citoyens et étrangers de distinction avaient été invités, et les santés suivantes furent bues :

1. L'Indépendance des Etats Unis—le résultat de l'action, non des paroles ; accomplie par la valeur de nos braves patriotes, et doit être maintenue par la vertu de leurs descendans.

La mémoire du Grand Washington—consacrée dans la liberté et la prospérité de son pays, qu'elle soit le sujet reconnaissant de nos louanges et l'étendard de nos devoirs les plus importans.

3 Le premier agrément de la vie—les meilleurs amis de nos héros et de nos patriotes,—le Beau Sexe Américain.

4. Le Président des Etats Unis—dignité et impartialité dans ses correspondances avec les Nations Etrangeres ; justice et confiance dans sa propre administration.

5. L'Etat de Pennsylvanie—puissant et patriotique ; puisse-t-il imiter le plus digne de ses co-états en donnant un suffrage correct et maintenir sa dignité.

6. L'Administration de la Justice dans les E. U.—La sagesse et l'estime de ses décisions sont manifestées dans la préservation de nos biens et la protection de nos droits personnels.

7. La mémoire de ces héros et de ces patriotes qui dévouerent leurs vies et leurs talens à la cause de notre pays ; le laurier et l'olive entortillent leurs monumens et fleurirons sans cesse.

8. L'Armée des Etats Unis—Modellée sur le patriotisme, les ordres et la discipline du Grand Washington.

9. La Marine des Etats Unis—quoiqu'arrêté dans sa brillante carriere, elle obtiendra encore le sommet de la grandeur et de la gloire.

10. La milice des Etats Unis—la base de leur pouvoir militaire, et la meilleure garde de la sureté nationale.

11. Le Clergé des Etats Unis—leurs préceptes conduisent à la vie éternelle, leur pratique au bonheur temporel.

12. La Cause Patriotique Espagnole—c'est la cause de la liberté et de l'humanité, et a nos vœux ardens pour son succès.

13. Le Gouvernement Représentatif Républicain—éloigné des terreurs taciturnes du despotisme, ou de la regle turbulente de démagogues sans principes.

14. Les *Whigs* réels de la révolution américaine—qui n'ont ni persécuté en paix, ni fuit le danger en guerre.

15. L'hospitalité de notre pays—prompte et libérale ; un prompt départ à ceux qui en abusent.

16. La mémoire du Général Alexandre Hamilton—Affection pour son mérite, honneur pour ses services, et tristesse pour sa mort prématurée.

17. Le Général Pinckney et nos freres de Cincinnati—fidelles camarades dans le triomphe comme dans le malheur.

Parmi les santés volontaires, étaient les suivantes :

Le brave Général Wayne—par le Président.

La mémoire du bon et brave Général Lincoln—tant que l'on fera cas de la vertu et de

l'honneur elle sera révérée—Par le Vice-Président.

La mémoire du courageux et accompli Col. Laurens—un ornement à son pays, et un martyr dans sa cause—Par le Major Jackson.

La Société Américaine Républicaine de Philadelphie, qui est assemblée aujourd'hui pour commémorer l'Indépendance des Etats-Unis ; puisse leurs efforts patriotiques pour maintenir et promouvoir les principes du pere de notre pays, être couronnés de succès.—Par le Major M'Connell.

L'Amiral Purvis—Puisse la reconnaissance de nos compatriotes lui donner un témoignage convenable pour ses services généreux et désintéressés à Cadix.—Par M. C. Biddle.

La mémoire du Commodore Barry—Par M. Crawford.

Le Colonel Pickering—un patriote et un homme d'état—Par M. R. Peters, le jeune.

John Jay.

La mémoire des Généraux Wayne, Green, Knox, Warren, Mifflin, Montgomery, Wm. Washington.

Dans la soirée une députation des *Enfans de Washington*, composée de Messieurs Joseph Hemphill, T. B. Zantzinger et S. Relf, se rendirent à la Société de Cincinnati et les congratulerent sur le jour. Le comité ayant été introduit, M. Hemphill prononça le discours suivant :

M. LE PRÉSIDENT,
et Messieurs de Cincinnati,

Nous sommes députés par une Société de Messieurs, *Enfans de Washington,* assemblés à la *Mansion House Hotel,* pour vous féliciter sur le retour de ce jour important et mémorable. A vous, dont la valeur et la sagesse contribuerent à établir un Empire de Liberté dans l'Occident, ils sont attachés par tous les principes de gratitude et d'estime ; et ils vous prient, par nous, de vous faire savoir qu'ils ont eu le plaisir de porter la santé suivante :

Les Membres de la Société de Cincinnati—Ils furent fidelles à leur patrie dans l'adversité; puisse leur patrie être juste pour eux dans la prospérité.

Et puis se retirerent.

La Société Cincinnati réciproqua le sentiment de la Société, et députa Messieurs Jackson, M'Connell et Johnston pour se transporter auprès d'eux avec l'adresse suivante qui fut prononcée par le premier.

M. LE PRÉSIDENT,
Et Messieurs de cette Association respectable proprement désignée, " Enfans de Washington."

Comme une députation de la Société de Cincinnati de Pennsylvanie, nous sommes instruits d'exprimer leur sentiment de reconnaissance pour les expressions flatteuses dans lesquelles il vous a plu reconnaître leurs services dans la cause de notre commune patrie.

En réciproquant vos félicitations sur l'anniversaire de notre indépendance nationale, la société s'acquitte d'un devoir très agréable en vous souhaitant beaucoup d'heureux retours de ce jour important et mémorable, et vous prie d'être assuré qu'ils ont rendu justice à leurs sentimens en portant la santé suivante :

Les " *Enfans de Washington*"—Bénéfice Public de leur institution patriotique, et un bonheur individuel à ses membres.

EMPIRE UNIVERSEL.

Entre le milieu et la fin du 16me siecle, l'Espagne était aussi terrible au reste de l'Europe que la France l'est aujourd'hui. Philippe II, le Monarque Espagnol, qui ne soupirait qu'après les conquêtes et un pouvoir sans bornes, possédait alors, non seulement l'Espagne, mais encore le Portugal, les dix-sept provinces unis de la Hollande, les duchés de Bourgogne et de Milan, presque toutes les Iles, et les deux vastes empires du Mexique et du Pérou qui avaient plus de deux mille lieues de longueur, et contenaient d'immenses mines d'argent. Les soldats Espagnols et leurs officiers militaires, étaient aussi mis au nombre des plus braves et des meilleurs du monde. La flotte Espagnole, cette flotte immense appellée *l'invincible armada*, fut équipée par ce monarque pour la conquête de l'Angleterre, et parut dans la Manche en l'année 1588, portant environ vingt mille hommes de troupes de terre. Il y avait outre cela un nombre prodigieux de vaisseaux plats, prets à transporter en Angleterre une armée de trente cinq mille hommes assemblée dans le Nider. Cette flotte (l'armada) était composée de cent trente vaisseaux dont la plupart étaient d'une grosseur surprenante ; et lorsqu'on commença à l'appercevoir dans la Manche, elle parut dans

la forme d'un croissant, et occupait un espace de sept milles de l'extrémité d'une division à celle de l'autre. On aurait eu peine à croire alors qu'il fut possible, que l'Espagne si riche, si puissante, si ambitieuse, fut dans un peu plus de deux siecles réduite à l'état déplorable où elle est aujourd'hui.

A la fin du 17e siecle, Louis Quatorze, Roi de France, travailla décidément, et fit tous ses efforts pour réduire le monde entier sous son empire, et il sembla pendant quelque tems que tout le monde Chrétien devait plier sous son joug. Il était comme un loup affamé qui poursuit une timide brebis; ses conquêtes furent rapides et étendues. Partout où il tournait ses armes, ses ennemis étaient terrassés, ou fuyaient devant lui frappés de terreur. Après avoir détruit peut-être, un million d'hommes, et avoir dévasté des pays entiers, ce lion dévorant fut précipité dans l'abyme qu'il avait lui-même préparé. Il fut forcé de demander la paix en suppliant, et passa le reste de ses jours dans la honte et les chagrins de l'ambition punie.

Il fut dans la suite découvert un autre projet qui avait pour but l'empire du monde; une combinaison formidable de têtes couronnées qui frappa d'une terreur panique les nations de l'Europe. C'était le fameux *Complot des familles* formé en 1762, par lequel plusieurs branches de la famille des Bourbons, et nommément les rois de France et d'Espagne et le roi des deux Siciles, se lièrent étroitement ensemble pour se soutenir mutuellement dans les guerres tant défensives qu'offensives. L'objet de cette ligue était d'étendre et de perpétuer le pouvoir des Bourbons et de réduire les nations voisines sous leur Empire. Voyez l'étonnant résultat! En moins d'un demi siecle depuis la formation de ce complot de famille, les Bourbons furent dépouillés de tous leur pouvoir et de toutes leurs dignités, quelques uns d'eux périrent par la main du bourreau et les autres emprisonnés ou exilés, devinrent les plus malheureux des mortels.

Il y a encore dans ces tems une entreprise de formée pour parvenir à l'Empire de l'Univers, une entreprise plus vaste et plus formidable que les précédentes, mais qui pourra échouer à la fin. Si Bonaparte a plus de pouvoir qu'aucun autre mortel, il y a cependant encore un pouvoir plus grand que le sien, un pouvoir qui le précipitera peut-être tout à coup du plus haut point de son élévation. Quelques peines qu'il prenne, de quelque politique qu'il fasse usage pour procurer un établissement solide et durable à sa famille et à ses parens, quoiqu'il leur divise vingt couronnes et vingt diadêmes, ils pourront bientôt tomber, comme la famille des Bourbons, qui pensait vainement que le Complot de Familles avait rendu son pouvoir et sa gloire perpétuelle. Les Européens sont une race brave et hardie, et ils n'endureront pas longtems, comme les Asiatiques, le joug de l'esclavage.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, quoique quelques oreilles en puissent être choquées, que la Divine Providence a de tems en tems fait de l'Angleterre son grand instrument pour faire évanouir et détruire les projets qui tendaient à l'empire du monde. La défaite de l'Armada Espagnole par les Anglais sous le règne de la Reine Elisabeth donna le coup de mort au pouvoir gigantesque de l'Espagne. Quoique la flotte Anglaise fut beaucoup inférieure à l'Armada soit par le nombre soit par la grosseur des vaisseaux, elle l'attaqua hardiment, prit plusieurs vaisseaux, en brula plusieurs autres, et dispersa le reste. Ceux-ci essuyèrent ensuite une terrible tempête, de sorte qu'il n'en retourna en Espagne qu'environ la moitié, avec une partie encore plus petite des soldats et des marins.

Les Espagnols ne purent jamais réparer la brêche que ce coup terrible avait faite à leurs pouvoir naval.—Sous le règne de la reine Anne au commencement du 18me siècle, la Grande Bretagne fut l'ame et la vie de la confédération qui humilia Louis XIV, et qui le dépouilla des domaines qu'il avait conquis. A présent et depuis une longue suite d'années, la marine Anglaise est la barière insurmontable qui empêche Bonaparte de réduire le monde sous son Empire.

Résumé Politique.

ESPAGNE.

Les dernieres nouvelles reçues de l'Espagne nous ont apporté les plus flatteuse espérances. Ces nouvelles représentent la grande nation Espagnole trouvant une nouvelle énergie dans ses revers, et reparaissant plus fiere et plus orgueilleuse sur le

champ de bataille au moment où les traitres et les accomplices de Bonaparte annonçaient sa soumission et proclamaient sa défaite. Des partis détachés qui existent dans les montagnes, composés des naturels du pays se sont formés dans les pays qui semblaient découragés et soumis, ils assaillissent les armées françaises de toutes parts, qui peuvent à peine conserver leurs communications. La Murcie s'est levée en *Masse*, les français appellent le Général Blake un Brigand parce qu'il a soulevé (disent-ils) la Murcie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trouvera dans les autres parties de l'Espagne beaucoup de Brigands de ce genre. Les généraux français n'ont plus d'autre plan que celui de se porter aussi rapidement qu'ils le peuvent sur les points où les insurrections se manifestent. Ces circonstances imprévues déterminent leur marche, déconcertent l'ensemble de leurs opérations—ils ne peuvent plus opposer le poids des masses à la réorganisation des armées Espagnoles —la cause des Espagnols est aussi belle qu'elle est glorieuse! Gloire au Gouvernement Britannique qui, lorsque leur cause semblait perdue, a multiplié ses secours et ses efforts en leur faveur à mesure que leurs revers semblaient les rendre inutiles. Il ne se manifeste dans la brave nation Espagnole, aucune disposition à se soumettre, aucune inclination pour pactiser; de sorte que le détestable tyran qui les attaque, a la perspective non de calmer mais de vaincre leur opposition. Les armées françaises n'occupent pas un pouce de terrain en Portugal. Elles ont été chassées auparavant de Valence sous Moncey, comme elles l'ont été sous Suchet; et elles pourraient bien être englouties par des événemens imprévus.* Elles n'occupent pas aujourd'hui une portion plus considérable de la Peninsule qu'il y a un an. Il reste aux Français autant à faire et à souffrir qu'avant la convention de Cintra, où ils perdirent 50,000 hommes; et il en résultera un jour quelque *bien* pour l'Espagne. Ceux qui nous disent aujourd'hui qu'elle doit succomber, nous tenaient le même langage il y a deux ans. Ceux qui ont fait des *paris* avec nous de déjeuner, de dîner, de souper, de collation, de chapeaux, de bottes, de nous habiller de la tête aux pieds que sous trois mois, au 1er. Juin, Cadix et l'Espagne seraient soumis, sont priés de produire les *paris* et on en renouvellera de nouveaux.

* Par exemple si *Joseph* venait à être fait prisonnier, comme il y a assez de probabilité, il s'agirait d'un échange de *légitimité de Royauté* avec Ferdinand VII.

Un Monsieur qui est arrivé en Angleterre de Paris a rapporté que les derniers bruits dans cette ville étaient, que Bonaparte, trouvant la guerre en Espagne trop lente et même sans espérance, avait résolu d'adopter Ferdinand VII, pour l'unir par le mariage à une personne de la famille des Bonapartes, et pour le laisser porter la couronne d'Espagne. Si ce dernier bruit n'est pas entierement destitué de vérité, il pourra servir à expliquer un passage d'une lettre récente de Ferdinand.

Le montant du prêt qui a été contracté en Angleterre était de 12 millions, savoir: 8 millions pour l'Angleterre, et 4 millions pour l'Irlande.

Il fut signé le 22 de Mai en Angleterre un Ordre en Conseil par lequel il est ordonné que tous vaisseaux qui seront sortis de tout port, qui sera sujet au contrôle de la France et de ses alliés, pour que les vaisseaux anglais n'y puissent pas commercer librement, et qui sont employés à la pêche de la baleine ou

à toute autre pêche avec quelques exceptions, seront pris et condamnés avec leurs provisions et cargaisons et appartiendront à celui qui les aura pris.

Des avis reçus de Zara en Dalmatie font mention que les Turcs ont rassemblé de grandes forces et occupent les plus fortes places de ces quartiers. En Dalmatie et en Illirie on prenait des précautions contre eux.

On parle en Europe d'une grande expédition contre la Porte, que doit commander Murat, (le Roi de Naples par usurpation) en cas que la Turquie refuse de fermer ses ports à l'Angleterre, après une demande formelle de la part de l'Autriche et de la France. On dit aussi qu'il a été envoyé un courier autrichien à Palerme avec des propositions pour la Cour de Sicile, et l'expédition française destinée contre ce pays est différée pour le présent. Tous les papiers étrangers annoncent des hostilités prochaines contre la Porte, mais ne donnent nullement à croire que celle-ci consente à s'humilier.

On s'attend à voir arriver ici le Général Dumoutier, (ancien camarade du Général Dumourier) comme envoyé extraordinaire de Bonaparte aux Etats Unis. Les uns veulent qu'il soit envoyé pour succéder au Général Turreau, et qu'il est un des aides-de-camp de Napoléon. Les autres lui assigne une mission toute différente.

On veut également que M. Morier soit envoyé aux Etats Unis comme succédant à M. Jackson. Voici ce que nous avons reçu d'Angleterre direct:

"Isaac Morier Ecr. remplacera, à ce que l'on dit, M. Jackson comme Ministre Plénipotentiaire, (voilà ce que dit un papier Anglais) mais nous croyons que c'est une erreur. Le stile du Marquis Wellesley indique seulement un chargé des affaires.—Il dit: je suis chargé de vous informer que M. Jackson a reçu ordre de céder la charge des affaires de Sa Majesté en Amérique à une personne propre à continuer les communications ordinaires entre les deux gouvernemens." Les termes ne désignent ni un Ministre Plénipotentiaire, ni un envoyé extraordinaire.

FERDINAND VII.

Nous croirions faire une injustice à nos lecteurs de les croire capables d'ajouter foi aux pieces forgées et publiées par l'ennemi du genre-humain, le Tyran Napoléon, pour prévenir les esprits contre l'aimable et infortuné Ferdinand.

Si l'on fait attention pour un moment aux ruses et aux artifices que l'usurpateur a mis en œuvre jusqu'à présent pour assouvir sa haine et sa vengeance contre ceux qui par leur rang ou leurs talens pouvaient lui occasionner quelque crainte ou porter ombrage à sa gloire, on appercevra aisément que, le même être qui a fait étrangler Pichegru le plus grand homme de guerre de l'Europe, et qui a ordonné le meurtre du vaillant et accompli Duc d'Enghien, est l'auteur de cette trame infâme et atroce ; qui, non content de retenir sa victime captive, cherche encore à la déshonorer aux yeux de la brave et fidelle nation espagnole pour accomplir ses desseins perfides et sanguinaires sur les Espagnes. Nous tâcherons de développer dans un de nos numéros futurs les ruses dont s'est servi le soi-disant *Grand Homme* pour parvenir à son but.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXVI. PHILADELPHIE, 28 JUILLET, 1810. VOL. I.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

CONCLUSION DE LA

LETTRE

Sur l'Esprit et les Dispositions du Gouvernement Français, avec un Aperçu des Taxes et du Systême de Finances de l'Empire Français par un Américain récemment arrivé d'Europe.—(Un vol. in-8vo. de 252 pages.)

"J'ai trouvé plusieurs personnes éclairées en Amérique et en Angleterre qui pensaient que le fardeau des taxes était plus considérable dans ce dernier pays qu'en France. Les détails que j'ai donnés suffisent pour detruire cette erreur, mais il ne sera pas hors de propos de faire encore quelques remarques sur ce sujet. En Angleterre, la masse de la richesse nationale est plus grande qu'en France. On peut évaluer à soixante millions sterling le montant annuel des moyens de taxation que l'Angleterre possede de plus que la France. Le revenu public est entre soixante et soixante-dix millions, dont une grande partie est employé au remboursement de la dette nationale. Les créanciers de l'état qui vivent dans le pays, payent eux-mêmes au moyen de l'*income tax* une forte somme au trésor-public, de sorte que le tout est promptement rendu à la circulation. Et même en supposant que le montant des objets de taxation fut égale dans les deux pays, la différence de population, et une plus grande inégalité de fortunes en Angleterre, créerait une masse plus considérable de superflu dans les mains des individus, et laisseraient encore intacte une ample provision pour les besoins du peuple. Le surplus des moyens de taxation que l'Angleterre possede relativement à la France, peut donc être regardé comme une richesse surabondante. Mais c'est un principe politique reconnu en finance, que les superfluités offrent à l'infini des moyens de taxation. Le montant des taxes qu'on peut lever sur elles s'accroît en raison géométrique de leur masse. Il est plus facile à une nation de supporter cinquante millions de taxes sur cent millions de superfluités que dix sur cinquante, &c. &c.

"Il est facile de conclure d'après ce que j'ai établi, que la distribution des moyens de taxation de la France, parmi une nombreuse population ne sert qu'à rendre le fardeau des taxes plus oppressif, attendu qu'il laisse pour cette raison un fonds de superfluités très peu considérable. La division égale des propriétés, ainsi que je l'ai déjà dit, augmente cet inconvénient, tandis qu'en même

tems elle affecte sensiblement l'agriculture du pays, cette grande source de richesse nationale. Sir James Steuart (Economie politique) et Arthur Young se plaignaient tous deux de ce qu'avant la révolution le nombre des petits propriétaires était un obstacle aux progrès de l'agriculture. L'accroissement de cette classe, qui ne peut cultiver avec la perspective d'un avantage futur et éloigné, a diminué matériellement l'excédent du produit du sol, et conséquemment les moyens de satisfaire aux demandes du trésor public.

" Le peuple anglais doit se féliciter, non de la possibilité où il est de supporter ses charges présentes, mais des amples ressources qui lui restent pour l'avenir. Une nation dont la prospérité commerciale est aussi grande, peut comter sur une accumulation constante de capitaux, qui lui donnera les moyens de pourvoir aux besoins extraordinaires au moyen de taxes extraordinaires, en conséquence de l'admirable organisation de son système de finances, soumis à la chambre des communes par Lord Henry Petty, lorsqu'il était chancelier de l'échiquier et que nous avons lu avec tant de satisfaction. Cet exposé des moyens actuels et futurs de l'Angleterre est fait pour inspirer la plus grande confiance à la nation et fait le plus grand honneur aux talens de ce Seigneur distingué. Il dévoile une masse de ressources indépendantes de circonstances précaires, et fondées sur les résultats stables et permanens de la sagesse, de l'ordre et de l'industrie qui réfute d'une maniere satisfaisante les objections de ceux qui, trop insoucians pour examiner, ou trop prévenus pour concevoir l'étendue des ressources et de l'énergie de l'Angleterre, présagent sa ruine, à raison de l'augmentation continue de ses taxes."

Nous terminons cet extrait par le tableau que fait l'auteur des intrigues dont l'Amérique, sa patrie, est l'objet, et des dangers que lui prépare l'inimitié de Bonaparte. On trouvera dans ce morceau un aperçu de l'espionnage exercé par les ordres de l'usurpateur chez toutes les nations de l'Europe, auquel nous aurions désiré qu'il eût ajouté des faits positifs, tels sans doute qu'il a dû les recueillir dans le cours des liaisons qu'il a eus en France avec des hommes initiés dans les secrets du gouvernement. Il est malheureux que la discrétion dont il s'est fait un devoir, l'ait empêché, dans cette partie de son ouvrage, d'ajouter les exemples aux raisonnemens; car la vanité des hommes qui dirigent depuis longtems l'Europe continentale, est telle que, sans des preuves matérielles, incontestables, ils veulent encore douter que Bonaparte exerce sur les états qui sont confiés à leurs soins, une influence plus réelle qu'eux-mêmes, et qu'ils sont les instrumens de ses projets en attendant qu'ils en deviennent les victimes.

" Les Florides auraient, depuis longtems, été cédées aux offres libérales et aux demandes réitérées de notre cabinet, si leur possesion n'était pas nécessaire à l'accomplissement des vues ultérieures du dominateur de la France, sur la Louisiane. Il n'a certainement jamais eu l'intention de les abandonner, quoiqu'il ait amusé le cabinet américain d'une longue négociation à ce sujet. Les politiques de Paris annoncerent sans hésitation, lorsque cette question fut agitée parmi nous, que nos offres ne seraient jamais acceptées. Ils raisonnaient d'après la supposition que leur Empereur sentait trop fortement l'importance d'avoir dans le voisinage de la Louisiane un point qui pût faciliter soit

l'occupation à main armée de ce territoire, soit la défection des habitans par le moyen de l'intrigue et de la corruption. Vous observerez que je parle de la Louisianne comme étant la propriété de la France, quoiqu'elle appartienne ostensiblement à l'Espagne. Je dois par conséquent remarquer qu'un ministre américain, traitant d'une propriété espagnole avec le gouvernement français, présentait un spectacle assez bizarre. Il y eut dans toute la conduite de cette affaire une diplomatie ambulante, qui d'abord commença à Madrid et fut ensuite établie à Paris, par ordre de Bonaparte. Si le cabinet américain avait été disposé à acheter des patriotes espagnols l'Ile de Cuba, ils auraient trouvé extraordinaire, peut-être même un peu insultant, que le gouvernement anglais eut exigé que la négociation s'en conduisit à Londres avec le bureau des affaires étrangeres, et qu'ensuite il se fut arrogé le droit de rejetter la proposition. La négociation entamée à Paris pour les Florides, fut dans tous ses incidens, une série d'humiliations pour les Etats-Unis ; et si l'on en connaissait la véritable histoire, on y trouverait le développement certain des projets de la France. Il est inutile que je m'arrête à indiquer les dangers auxquels l'Amérique serait exposée par l'établissement de la puissance française sur nos limites.

" Aussi longtems que la marine britannique sera intacte, nous n'avons pas beaucoup à craindre des bayonettes du tyran de la France. Mais il existe une autre espece d'hostilité, qui est le prélude de la force ouverte, qui n'est guere moins efficace en dernier résultat, et qu'ils employent contre ce pays avec une activité infatigable. Ils sont dans le fait en guerre avec nous, et ils développent, dans cette guerre, tous les moyens qu'ils ont de nous nuire. Ce que l'épée ne peut atteindre peut être attaqué d'une maniere aussi destructive par le poison subtil des doctrines corrompues, par des mensonges adroitement propagés, et par l'art d'intimider les esprits. Le monde n'a pas plus à craindre de leur plan immense d'usurpatiou militaire, que de leur systême étendu de séduction et d'espionnage qu'ils poursuivent avec le projet ou de prévenir la nécessité d'une attaque ou d'assurer la conquête, s'ils ont recours aux armes. Ils ont établi sur le modele de leur police domestique, une inquisition, secrette dont le but est de découvrir les vices et les préjugés dont ils peuvent tirer avantage, aussi bien que les parties vulnérables et les points fortifiés des pays qui arrêtent leur ambition. De même qu'ils placent un espion dans chaque habitation de l'empire français, ainsi ils portent partout des traitres à l'extérieur, afin de corrompre par des présens, de tromper par des promesses, d'intimider par des menaces, afin d'enflammer les passions, et d'envenimer les antipathies de chaque peuple. Si, par leur police domestique, ils nourrissent dans l'intérieur de la France une espece de guerre intestine, ils sement à l'extérieur, par leurs émissaires, la division et le mécontentement : ils fomentent les animosités des factions et préparent cette explosion qui, en désunissant et en détruisant la force concentrée aussi bien que fédérative d'une nation, la met entierement à leur merci. Ils ébranlent l'esprit des hommes par la crainte ; et si l'influence de l'imagination, soit qu'une terreur panique, soit que la séduction l'entraine, se trouve secondée par des dispositions crédules et par des préjugés analogues à leurs vues, ils sont assurés de leurs victimes.

Dans leurs propres états, l'œil vigilant de la police exerce sur tous les momens de la vie, une surveillance qui rappelle qu'on est esclave.*

Les actions privées, les pensées les plus secrettes de chaque individu : les erreurs domestiques, les faiblesses, les inquiétudes, les communications confidentielles de chaque famille, sont exposées à la curiosité maligne des plus vils mercenaires, ou aux sinistres interprétations du plus soupçonneux et du plus inexorable des tribunaux. Ils exercent par des moyens également odieux une active surveillance sur les autres pays, et ils font tourner à leur avantage tout principe quelconque de dissention ou de corruption qui peut s'être glissé dans leurs constitutions sociales et politiques. Leurs agens ne se ralentissent jamais dans l'exercice de leurs fonctions ; jamais ils ne s'endorment à leur poste. Il n'est pas de moyens, pas d'instrumens, quelques méprisables qu'ils paraissent, qu'ils n'employent pour l'exécution de leurs plans. Il est connu que jusqu'aux étrangers employés dans les théatres et les opéras de l'Europe, sont enrolés au service du gouvernement français, afin de recueillir par eux-mêmes des renseignemens, ou de faciliter les intrigues d'autres agens d'un ordre plus relevé. Les gazettes de toutes les parties du continent sont engagées par des largesses, ou entrainées par la violence à faire la guerre à l'humanité, en propageant les mensonges de cet horrible despotisme.*

Le plan de cette police extérieure avait été conçu sous l'ancien régime. Pendant le regne des Jacobins le nombre de ses agens et son activité augmenterent considérablement.—Les moyens qui, sous les Bourbons, avaient été employés à garantir la France des complots des puissances rivales, et par les Jacobins à tenter la subversion de tous les gouvernemens, sont maintenant, sous le despotisme militaire de Bonaparte, dirigés sur un plan plus étendu et avec un art plus profond, contre la liberté et la morale de tous les peuples. Tout homme qui réfléchit ne peut douter un instant, que nous ne soyons nous-mêmes, ainsi que cela m'est démontré, vigoureusement assaillis. Inaccessibles, comme nous le sommes aujourd'hui à tout autre mode d'agression, cet agent de destruction est employé contre nous avec un redoublement de force et d'adresse. Nous sommes peut-être plus vulnérables de cette maniere qu'aucun autre peuple. Il n'en est aucun dont les conseils publics puis-

* L'auteur de l'article *Espionnage* dans l'Encyclopedie méthodique, fait, d'après sa propre expérience, la peinture révoltante qu'on trouve ci-après : " A peine, dit-il, la révolution de Paris eut-elle éclaté, qu'on crut, que c'en était fait de l'espionnage de la police: je me trouvais moi-même employe en qualite de commis dans un des bureaux de ce département. Je croyais qu'un peuple qui venait de secouer le joug du despotisme ne solliciterait pas le retablissement d'une inquisition politique, et qu'il regarderait comme le plus grand des fleaux le système de l'espionnage et des emprisonnemens arbitraires. Mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis des hommes qui avaient eté les plus violens dans leur opposition au despotisme, venir solliciter d'être employes en qualite d'espions ; lorsque je vis un public stupide me requerir de faire saisir la personne, ou decouvrir la residence de tel ou tel individu ; lorsque les parens venaient me demander l'emprisonnement de leurs enfans ; lorsque je trouvai qu'il etait impossible de leur faire entendre que ce mode illegal de proceder était contraire à la raison et funeste à la liberte et à la morale ! La liberte semblait de peu de valeur lorsqu'on la mettait en balance avec l'interêt particulier ou avec la douceur d'une vengeance individuelle. Tel est l'état des choses; le public et le gouvernement paraissent favorablement disposes pour toutes sortes d'espionnages."

* Durant la paix de 1802, il fut fait une tentative pour gagner à cette cause les principales gazettes anglaises. Un individu du nom de Fiévée, qui depuis a été un des editeurs du journal de l'Empire, fut envoyé dans ce pays pour remplir, ainsi qu'il s'en est vanté lui-même, une mission de corruption. Il revint, toutefois, en France, sans avoir rempli son objet, et il exhala son ressentiment, aussi bien que celui du gouvernement qui l'avait employé, dans un libelle contre la nation anglaise.

sent être plus facilement transformés en cabales dangereuses, où les animosités des partis puissent plus promptement enfanter tous les désordres des factions. La simplicité et la pureté qui distinguent, je crois, si éminemment notre caractere de celui des autres nations de l'Europe, lorsqu'on nous considere collectivement, sont presqu'aussi favorables aux vues de la France que la vénalité et la corruption de ses voisins. Il y a autant de danger à ne pas soupçonner la trahison qu'à courir au devant d'elle.

"Ceux qui ont eu occasion d'observer les manœuvres de l'influence française en quelque lieu que ce soit, ne peuvent se tromper sur la source d'où découle la politique de quelques-unes de nos gazettes. La plus infatigable industrie à répandre des faussetés à l'égard de la Grande-Bretagne, un empressement malin à faire de ses actes les plus louables ou les plus innocens, le sujet de leurs clameurs ; un soin assidu à faire l'apologie de toutes les mesures de la France, et dénoncer ceux qui y sont opposés, tels sont les caracteres distinctifs des presses vénales de l'Europe, et les symptômes qui peuvent servir à faire connaitre celles du même genre qui existent dans notre pays. La distance à laquelle nous sommes du centre du pouvoir de la France ouvre à ses émissaires un vaste champ pour l'invention et l'exagération ; ce qu'ils fabriquent avec malignité, est innocemment cru et propagé par cette multitude de personnes bien intentionnées, que leur antipathie contre l'Angleterre aveugle sur le caractere atroce et les desseins hostiles de notre ennemi réel et le plus formidable. Indépendamment d'autres considérations liées à notre bien-être général, je blâme sincerement l'influence que l'habitude d'approuver les mesures de la France, peut avoir sur le caractere moral et politique de ce pays. "Les opinion," dit M. Burke, "quelquefois suivent, mais plus souvent conduisent et dirigent les affections." Nous ne pouvons longtems aimer les principes pour lesquels nous professons de l'attachement, si nous nous accoutumons à applaudir au succès de ceux qui y sont diamétralement opposés. L'habitude de contempler avec satisfaction la carriere victorieuse que parcourent une ambition désordonnée et une tyrannie sans exemple, doit dépraver l'esprit, et, quelles que soient nos assurances du contraire, ne peut manquer d'affaiblir notre attachement, non seulemeut à la cause de la vertu, mais même aux constitutions de la liberté.

"J'ai parcouru les divers sujets que j'avais entrepris de discuter. Quelques-uns mériteraient un examen plus étendu, et auraient pu être appuyés de faits d'une nature plus convaincante. Mais en les publiant, j'aurais abusé de la confiance de ceux de qui je les tiens. Je n'ai pas eu le tems d'ailleurs de disposer tous les argumens que j'aurais pu avancer pour appuyer mes conclusions. Je crois en avoir assez dit pour produire la conviction que l'Empereur Français médite la ruine de ce pays, et qu'il ne sera fléchi par aucunes concessions. C'est cette conviction qui, je l'espere, sera un antidote contre toutes les conséquences hasardées qui pourraient être tirées de la persuasion qu'il doit finalement triompher du continent. Il existe toutefois d'autres considérations qui tendent à restreindre ces conséquences, et que j'indiquerai légerement me réservant de les examiner plus sérieusement par la suite. La premiere découle de l'assertion que ceux qui gouvernent la France sont par caractere et par systême enne-

mis du commerce sous toutes ses formes. Ils préparent maintenant les moyens d'éteindre par la suite tout esprit de commerce partout où leur empire s'étend. Lorsqu'ils auront définitivement réduit le continent, nous n'en serons que plus rigoureusement exclus de ses ports, et leur persécution deviendra plus active contre nous, afin de satisfaire leur haine implacable contre un peuple commerçant et républicain. Si nous avions jamais vu que l'Empereur Français eut été appaisé par la soumission définitive d'une nation qui aurait une fois résisté à sa volonté, nous pourrions avec quelque lueur d'espérance, nous réfugier dans sa miséricorde, quoiqu'aucune nation, excepté la nation anglaise ne soit plus que la nôtre l'objet de son aversion, et qu'il n'en soit aucune qui ait autant excité son mépris. Mais il n'y a rien de raisonnable ni même de plausible dans cette espoir, lorsque nous contemplons les exemples qui frappent nos regards, lorsque nous voyons des nations battues, écrasées, et pillées sans pitié, quoiqu'elles eûssent acquis, par le sacrifice de leur honneur et de leur force, les titres les plus réels à sa générosité et à sa compassion.

" Les moyens maritimes des anglais font également faire de sérieuses réflexions, en tant qu'ils sont liés avec les intérêts de notre pays. Quel que soit le sort du continent, l'Angleterre ne peut succomber. Le caractere de sa population, l'abondance de ses ressources pécuniaires, et par-dessus tout sa marine, ce grand principe de sa force, rendent sa ruine presqu'impossible. Le danger d'une invasion, s'il n'est pas tout à fait illusoire, est au moins extrêmement douteux et éloigné. Si le continent doit être subjugué, il vaut mieux que les illusions de l'espérance soient, une fois pour toutes, dissipées, et qu'elles ne trompent plus la nation anglaise ; elle réservera alors dans ses foyers les trésors et le sang qu'elle a prodigués dans des expéditions à l'extérieur. Son attention sera entierement dirigée vers sa propre défense, pour laquelle ses moyens suffisent entierement, et vers le développement de ces moyens ..... Elle peut être abattue momentanément ; mais il faut se rappeler que l'abattement d'une grande nation ne mene jamais à un désespoir ignoble et lâche. La perspective d'un danger imminent tend à unir la vertu et à cimenter la force d'un peuple libre et magnanime, et jamais à aigrir et envenimer ses factions.

" Il n'est aucune situation qui ne fut, en quelque sorte, préférable à celle dans laquelle nous nous trouvons maintenant. Etre ainsi tremblans et incertains sur une pente glissante qui nous entraine à la guerre, languir dans l'impuissance et dans le mépris, être balotté par chaque événement ; c'est de toutes les conditions celle qui tend le plus directement à paralyser le courage, et à détruire la confiance d'une nation. Le plus grand de tous les maux qui peuvent affliger un peuple placé comme nous le sommes, serait d'avoir un gouvernement qui n'a ni plan ni principes fixes. Il n'est aucune espece de gouvernemens qui nous serait plus pernicieuse que ce ramas de politiques vulgaires, dont les mesures sont dictées ou dirigées par le hazard ; dont les projets sont toujours incertains ; dont la vie, ainsi que le dit Bolingbroke, jour par jour, d'heure en heure, est agitée par chaque coup de vent, et entrainée par chaque courant. Les hommes d'état auxquels nos destinées sont confiées aujourd'hui devraient être guidés par des considérations d'une nature supérieure à celles qui nais-

sent purement des intérêts temporaires du commerce. Il existe une politique d'état élevée et bien entendue, comme il existe une économie d'un ordre supérieur, dont les maximes seraient en ce moment plus utiles au pays, que le don du commerce du monde, si pour l'obtenir il fallait souscrire à une diplomatie d'humiliation, et à une lâche connivence avec les usurpations du plus sauvage, du plus rapace, du plus déhonté et du plus sanguinaire de tous les despotismes qui aient jamais déshonoré et affligé l'espece humaine. Nous sommes une nation naissante, et nous devons laisser à notre postérité des exemples de vertu qui seront un héritage plus précieux qu'une accumulation de prospérité, que sans ces exemples, elle n'aurait pas le courage de défendre. Il est du devoir du gouvernement de ce pays de nous former un caractere national, de cultiver et murir dans le peuple des sentimens généreux et magnanimes, des passions d'une nature noble et durable, excitées et maintenues par l'influence de la conscience et de l'honneur.

" La certitude d'avoir fait des sacrifices pour faire triompher au dehors la cause de la justice et de l'humanité, nous inspirerait plus d'enthousiasme pour conserver, et nous donnerait plus de force pour défendre, nos admirables institutions, qu'aucun accroissement de moyens obtenu par une neutralité ignominieuse et avilissante. Il est des nations qui sont sorties avec succès des luttes les plus terribles, n'étant soutenues que par le souvenir des exploits de leurs ancêtres. L'énergie que ces exemples communiquent, a vaincu des difficultés qui, sans cette assistance auraient été insurmontables. Les Anglais doivent aux sacrifices glorieux de leurs peres en faveur de leur constitution et des libertés de l'Europe, une grande partie de cette force de caractere, de cette énergie véhémente et soutenue qui ne contribuera pas moins que leurs ressources naturels à les faire sortir triomphans de la lutte actuelle. A peine y a-t-il autant de force réelle dans leurs flottes et leurs armées que dans cette exaltation de sentiment qui leur fait préférer la chance d'être annéantis à la certitude d'être déshonorés.

" En supposant qu'une alliance avec la France ne fut pas ruineuse pour nous dans ses conséquences immédiates, elle serait une tâche indélébile dans nos annales. Nos descendans détourneraient avec dégoût leurs regards de la page où serait consignée une liaison aussi monstrueuse, aussi opposée à la nature. Je ne sais dans le fait qu'éprouvera, dans un siecle, un Américain qui, en lisant l'histoire de la derniere invasion de l'Espagne, voudra connaitre qu'elle fut, à cette occasion, la conduite de ses ancêtres, du seul peuple républicain qui alors existât sur la terre, et qui réclame, en quelque sorte, le privilége exclusif de haïr et dénoncer tout acte quelconque de brigandage, et le pouvoir arbitraire. Il n'éprouvera pas sans doute un mouvement d'émulation quand on lui dira que notre gouvernement ne parut qu'une seule fois faire une attention indirecte à ce crime sans exemple ; et que le peuple de ce pays sembla applaudir au triomphe de l'usurpateur, et désapprouver les efforts des victimes.

" Il était au pouvoir de M. Jefferson, lorsque cette horrible usurpation fut d'abord connue, de consolider parmi nous la vertu publique et peut-être de fixer pour jamais les destinées de ce pays. Il aurait pu sans doute trouver, antérieurement, de justes motifs d'entrer en guerre, dans les insultes et les injures que

nous avions reçues de la France ; mais il aurait dû profiter de cet événement pour presser l'explosion d'une lutte dans laquelle nous devons tôt ou tard être engagés, et pour produire une force de résolution qui, tout en ajoutant à notre puissance, aurait purifié et affermi notre attachement pour les institutions républicaines. En publiant, au nom d'un peuple libre, une protestation solennelle et vigoureuse contre ce funeste outrage, il aurait en même-tems communiqué aux Américains une élévation de sentimens analogue à la sienne, et en se confiant entierement à leur magnanimité, il n'aurait pas eu besoin d'autre garantie pour la conservation de sa place. Si nos gouvernans actuels agissent d'après une conception étendue et prévoyante des véritables intérêts de ce pays, ils peuvent encore lui restituer son véritable caractere. Ils seront j'en suis sûr, secondés non-seulement de notre côté par des sentimens correspondans aux leurs, mais encore, par le peuple anglais lui-même, quelle que soit d'ailleurs la politique de ses ministres. C'est toutefois de nos gouvernans que nous attendons, et peut-être d'eux seuls que nous pouvons recevoir, l'impulsion nécessaire."

Questions Enigmatiques.

Quel est celui auquel nos Narcisses modernes vont souvent rendre visite ?

Quel est celui qui ne flatte ni ne ment à la cour ?

Qui est assez hardi pour représenter aux rois ce qu'on n'ose leur dire ?

Qui peut nous donner des conseils sans nous parler ?

Qui sait mieux rendre un portrait que le plus excellent peintre ?

POESIE.

*L'Apostrophe suivante d'*OSSIAN *au Soleil est extraite de la traduction que M.* Baour-Lormian *a faite des Poemes de ce Barde.*

Roi du monde et du jour, Guerrier au cheveux d'or,
Quelle main te couvrant d'une armure enflammée,
Abandonna l'espace à ton rapide essor,
Et traça dans l'azur ta route accoutumée ?
Nul astre à tes côtés ne leve un front rival :
Les filles de la nuit à ton éclat palissent ;
La lune devant toi fuit d'un pas inégal,
Et ses rayons douteux dans les flots s'engloutissent.
Sous les coups réunis de l'age et des autans
Tombe du haut sapin la tête échevelée ;
Le mont même, le mont, assaillie par le temps,
Du poids de ses débris écrase la vallée.
Mais les siecles jaloux épargnent ta beauté ;
Un printems éternel embellit ta jeunesse ;
Tu t'empares des cieux en monarque indomté,
Et les vœux de l'amour t'accompagnent sans cesse.
Quand la tempête éclate et rugit dans les airs,
Quand les vents font rouler, au milieu des éclairs,
Le char retentissant qui porte le tonnerre,
Tu parais, tu souris et consoles la terre.
Hélas ! depuis longtems tes rayons glorieux
Ne viennent plus frapper ma débile paupiere.
Je ne te verrai plus, soit que dans ta carriere
Tu verses sur la plaine un océan de feux ;
Soit que vers l'occident le cortége des ombres
Accompagne tes pas, ou que les vagues sombres
T'enferment dans le sein d'une humide prison.
Mais peut-être, ô Soleil ! tu n'as qu'une saison ;
Peut-être succombant sous le fardeau des âges,
Un jour tu subiras notre commun destin ;
Tu seras insensible à la voix du matin,
Et tu t'endormiras au milieu des nuages.

NOTE.

En lisant le morceau c-dessus, l'on fera attention que le Poéte OSSIAN *était alors devenu aveugle.*

ENIGME.

Dans le monde je fais du bruit,
Mon corps est porté par ma mere,
Cependant je porte mon pere,
Quoiqu'il soit grand et moi petit.



TABLEAU MAGIQUE,

OU

L'Expérience des Conjurés ;

AMUSEMENT ET INVENTION SUR L'ÉLECTRICITÉ PAR LE DOCTEUR

*BENJAMIN FRANKLIN.**

L'Estampe encadrée ci-dessus, marquée A B C D représente le Docteur *Benjamin Franklin.* Il faut ôter cette estampe de dessous son verre, et en couper tout au tour une bande de deux pouces de largeur ; faites en sorte, s'il se peut, que cette coupure se trouve à fleur de la gravure ; collez cette bordure autour du verre et sur la surface qui doit se trouver placée derriere le cadre, et couvrez l'espace E F G H qui se trouve vuide, avec de l'étain en feuilles que vous appliquerez sur ce verre avec de la gomme ; établissez une communication depuis l'endroit L de cette feuille d'étain jusqu'au côté C D de la bordure, au moyen du petit conducteur ou l'âme d'étain L. M. Collez des petites bandes d'étain sur le derriere du cadre, excepté au côté A. B ; couvrez le tout d'un carton, et ce côté sera entierement fini.

Couvrez ensuite la surface entérieure du verre avec une feuille d'étain de même grandeur que celle que vous avez mis en dessous, c'est à dire qu'elle ne la déborde pas, et collez dessus cette feuille d'étain le portrait que vous avez coupé, en sorte que le tout paraisse être l'estampe telle qu'elle était avant cette opération, excepté qu'une partie est derriere le verre, et l'autre devant ; ayez encore une petite couronne de papier doré, que vous passerez sur la tête de cette figure.

EFFET.

Ce tableau magiqne n'étant autre chose qu'un carreau de verre, dont la garniture d'étain se trouve masquée par cette ingénieuse construction. Si, en laissant pendre sur le portrait la chaine du conducteur, on change la surface supérieure de ce verre, et qu'une personne tenant d'une main le dessous du cadre, à l'endroit où il se trouve garni de métal, touche avec le doigt de l'autre main le portrait ou la couronne qui y est posée, elle ressentira la commotion,

RÉCRÉATION.

On charge secrètement ce tableau, et le tenant dans une situation horizontale, par le côté qui ne communique pas avec la garniture, on pose la petite couronne de papier doré sur la tête du Docteur, et présentant ce tableau à

* Le Docteur Franklin a nommé cet amusement *l'expérience des conjurés* par la raison que, si plusieurs personnes forment une chaine en se tenant par les mains, de manière que la communication entre les deux surfaces du verre ne soit pas interrompue, c'est à dire que la premiere personne tiennent le cadre, d'une main et que la derniere touche la couronne, toutes ressentirons au même instant la commotion. Celui qui présente le portrait ne ressent pas le coup lors de la commotion, sa main ne se trouvant pas dans le chemin que parcourt le fluide électrique qui passe de la surface antérieure du verre qui en a été chargée, à l'autre surface qui s'en est dépouillée : il peut même toucher la couronne sans la ressentir aucunement, ce qu'il donne pour un témoignage de sa fidélité.

On prévient ici que si ce tableau avait un pied carré, et qu'il fut fortement chargé, la commotion serait très violente. Dans ces sortes d'amusemens il faut charger modérément, attendu qu'il y a des personnes qui sont fort sensibles au coup qu'elle produit.

une persoune, de manière que d'une main elle touche un des côtés garnis du cadre, on lui propose d'ôter la couronne de dessus la téte du Docteur, et à l'instant qu'elle en approche les doigts, elle reçoit la commotion; on doit avoir soin de tenir de son côté le tableau, afin que la persoune ne le laisse pas tomber.

Maximes et réflexions sur différens Sujets de Morale et de Politique; par M. De Levis, *pouvant faire Suite à la Collection des anciens Moralistes.*

La seconde édition de cet ouvrage parut, il y a à peu près vingt mois, à Paris. La premiere avait été favorablement accueillie, et la troisieme prouve en faveur de la seconde. Le format de cette derniere n'a pas permis d'y insérer *les refléxions sur les formes du gouvernement et sur l'art militaire*,* ainsi que les essais qui terminent les précédentes: en revanche, on trouvera dans celle-ci environ cent pensées de plus que dans la premiere, et presqu'autant de corrections.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La premiere comprend la morale, et la seconde la politique.

Nous citerons quelques-unes de ces pensées:

Morale. "Soyez meilleurs, vous serez plus heureux. Voilà la plus puissante leçon de morale; car elle est fondée sur l'intérêt.

"La crainte gouverne le monde, et l'espérance le console.

"Diminuez vos rapports avec les hommes, augmentez-les avec les choses; voilàla sagesse. Les moyens d'y parvenir sont l'étude et la campagne.

"Les conséquences sont la pierre de touche des principes.

"Le passé est soldé, le présent vous échappe, songez à l'avenir.

"Le tems est comme l'argent: n'en perdez pas, vous en aurez assez.

"On se lasse de tout, excepté du travail.

"Le génie crée, l'esprit arrange.

"Tout est relatif, excepté l'infini.

"L'imagination peint, l'esprit compare, le goût choisit, le talent exécute.

"L'amitié obtient, l'importunité arrache, mais l'exigence repousse.

"L'adresse séduit, l'enthusiasme fait des prosélytes, la candeur donde des amis.

"Etablissez l'ordre, l'habitude l'entretiendra.

"L'économire est fille de l'ordre, et de l'assiduité.

"L'envie décele la médiocrité; les grands caracteres ne connaissent que les rivalités.

"Le générosité pardonne et l'imprudence oublie.

"La délicatesse est la fleur de la vertu.

"Ne comptez pas sur la justice de celui dont l'esprit manque de justesse.

"La justice est dans le cœur, l'honneur dans l'opinion.

"Les talens sont innés, l'éducation les développe, les circonstances les mettent en jeu ou les rendent inutiles.

"La bienséance est la pudeur du vice, lorsqu'elle n'est pas la modestie de la vertu.

"La résignation est au courage ce que le fer est à l'acier.

"L'orgueil repousse le doute, et la raison l'accueille.

"En Europe, les femmes valent mieux que les mœurs: dans l'Orient c'est le contraire.

"Sans la raison, que fait-on de l'esprit?—Le malheur des autres et le sien propre.

"Hier était laid; aujourd'hui

* C'est-à-dire que Bonaparte a ordonné qu'on retranchât toute cette partie dont les principes faisaient trop ressortir le despotisme de son gouvernement et le charlatanisme de son système militaire.

n'est pas beau: mais demain! ....
Et la vie se passe.

"L'attention est le burin de la mémoire.

"Le chant est à la parole ce que la peinture est au dessin.

POLITIQUE. "Les hommes donnent l'impulsion aux affaires, et les affaires entraînent les hommes.

"La loi doit être la justice écrite, comme le gouvernement est la force concentrée.

"En administration, toutes les sottises sont meres.

"Les grands travailleurs ne valent rien pour les grandes places; ils ne sont bons que pour les détails.

"Gouverner, c'est choisir.

"L'envie signale le mérite supérieur, et n'épargne que la médiocrité.

"Le seul allié constamment fidele est un trésor bien rempli.

"Le prince habile dans l'art de gouverner les hommes, se sert de leurs défauts pour réprimer leurs vices.

"Rien ne nuit tant au respect dû aux lois, que de ne pas aboiir formellement celles qui sont tombées. en désuétude, surtout lorsqu'elles se trouvent en contradiction avec les mœurs.

"Lorsque le tems ou l'orage a détruit ce vieux chêne, le roi de la forêt, la place qu'il occupait est pour longtems dévouée à la stérilité. Ainsi la nature parait avoir besoin de repos lorsqu'elle a produit un grand prince, et ce n'est qu'après un bien long intervalle qu'elle replace autant de grandeur sur le même trône. Il faut donc qu'un grand monarque soit, par sa prévoyance, le tuteur de sa postérité."

Ces citations suffisent pour justifier le succès de cet ouvrage.

OBSERVATIONS

Sur les Mémoires du Prince Eugene de Savoie, écrits par lui-même.

Ces mémoires, vraiment piquans, furent imprimés, à Weymar, en 1809. Malgré l'avis qu'on lit en tête be cette nouvelle édition, portant qu'elle est entierement conforme à celle de Weymar, on voit, par un avis du libraire, que cette derniere est purgée des fautes nombreuses qui déparent celle de 1809.

Cette production est une espece de journal dont la physionomie est toute militaire; le style est incorrect, mais concis, original; les réflexions sont três piquantes. Le héros y parle de lui avec beaucoup de modestie; il appuie sur ses fautes, et glisse sur ses succès, qu'il attribue souvent à d'autres. Il dit, dans sa préface, qu'il existe plusieurs manuscrits italiens et allemands sur son compte, qu'il n'a ni lus, ni écrits. "Un flatteur," dit il, "qui "s'appelle *Dumont*, a fait imprimer "un in-folio, qui s'appelle: *Mes Ba-* "*tailles*. Il est bien ampoulé, ce "Monsieur-là; il fait l'aimable aux "dépens de Turenne, qui, à ce qu'il "dit, aurait été pris à Crémone en "1703, ou tué à Hochstet en 1704, "s'il avait eu affaire à moi. Quelle "platitude! Quelques historiens, "bons ou mauvais, se donneront "peut-être la peine d'entrer dans "les détails de ma jeunesse, dont je "ne me souviens presque plus.— "Ils parleront surement de ma "mere, un peu intrigante, à la véri- "té, chassée de la cour, exilée de "Paris, et soupçonnée, je crois, de "sorcellerie, par des gens qui n'é- "taient gas de grands sorciers."

La comtesse de Soissons fut, en effet, compromise en 1680, dans l'affaire des poisons, qu'on appelait la *poudre de succession*, parce qu'elle avait eu la faiblesse de consulter sur

l'avenir la Voisin, la Vigoureux, et le prêtre Lesage, qui s'étaient fait d'abord un revenu de la curiosité des ignorans, mais qui, ensuite, avaient trafiqué des secrets d'Elixi, italien, qui fabriquaient des poisons. Le Roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle mourut vers la fin de 1708, lorsque le Prince Eugene son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

Cette princesse se nommait Olimpe Momini ; elle était nièce du Cardinal Mazarin. Elle avait épousé Eugene Maurice, Comte de Soissons, établi en France lieutenant général des armées et gouverneur de Champagne, fils de Charles Emmanuel, Duc de Savoie. De ce mariage naquit à Paris, le 18 d'Octobre 1663, *François Eugene.* On le nomma d'abord en France le *Chevalier de Carignan.* Il prit ensuite le petit collet, et on l'appelait l'*Abbé de Savoie.* Il nous apprend dans ses *Mémoires* le motif qui le força de quitter la France, motif connu, mais qu'on ne citait que comme une présomption. Ce Prince dit, en parlant de ses historiens :

"Ils diront comment je suis né en France, et comment j'en suis sorti la rage dans le cœur contre Louis XIV, qui m'a refusé une compagnie de cavalerie, parce que, disait-il, j'avais une complexion trop faible ; et une abbaye, parce qu'il prétendait (sur je ne sais quel mauvais propos sur mon compte, ou fausses anecdotes de la galerie de Versailles) que j'étais plus fait pour le plaisir que pour l'église. Il n'y a pas de huguenot chassé par la révocation de l'édit de Nantes qui lui ait conservé plus de haine. Aussi, quand Louvois, apprenant mon départ, lui dit : *Tant mieux ! il ne retournera plus dans ce pays-ci,* je jurai bien de n'y rentrer que les armes à la main ; j'ai tenu parole."

L'Abbé de Savoie fut cependant rappelé ; mais il déclara qu'il renonçait à la France. En apprenant sa réponse, le Roi dit à ses courtisans : *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ?* . . . . . La suite lui apprit qu'il avait mal connu le Prince Eugene. Ce guerrier ébranla la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane, et gouverna l'empire. Il était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix. Il commença sa carriere militaire contre les Turcs en Hongrie en 1683, et commandait encore en 1735 une brillante armée ; mais les négociations de la paix l'empêcherent d'agir. Il gagna en 1697 la bataille de Zenta, fameuse par la mort d'un Grand-Visir, de 17 pachas et de plus de 20,000 Turcs. Cette bataille, où le Prince Eugene défit le Grand-Seigneur en personne, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix ds Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Mais ce fut surtout pendant la guerre de la succession qu'il déploya les plus grands talens. Il trouva des ennemis dignes de lui, des rivaux de sa gloire, tels que le maréchal de Catinat, le Duc de Vendôme : il se plait à faire leur éloge ; mais il fait justice des Villeroy, des Marsins, &c.

Le Prince Eugene mourut subitement à Vienne le 27 d'Avril 1736. Quelque tems avant de mourir, il écrivait : J'ai été heureux dans cette vie, je veux l'être dans l'autre. Il y a de vieux dragons qui prieront le ciel pour moi, et je compte plus sur leurs prieres que sur celles de toutes les vieilles femmes de la cour et du

clergé de la ville. La belle musique simple ou bruyante, du service divin, me fait plaisir. L'une a quelque chose de religieux qui en impose à l'ame ; l'àutre me rappelle, par les fanfares de trompettes et timbales qui ont si souvent mené mes soldats à la victoire, le dieu des armées qui a béni nos armes . . . . J'ai quelquefois médit, mais j'ai cru y être obligé, en disant : *un tel est un poltron, un tel est un fripon.* J'ai été quelquefois en colere ; mais qui ne jurerait pas en voyant un général ou un régiment qui ne fait pas son devoir, ou un adjudant qui ne vous comprend pas ? . . . . J'ai tant vu la mort de près que je m'étais familiarisé avec elle ; mais à présent ce n'est plus la même chose. Je la cherchais, et maintenant je l'attends ; et en l'attendant, je vis tranquille. Je regarde le passé comme un beau songe. Je ne vais à la cour que les jours de gala, et au spectacle que lorsqu'il y a un opéra italien, sérieux ou bouffon, ou un beau ballet. S'il y avait une troupe française j'irais voir *Athalie*, *Esther* et *Polieucte*. J'aime l'éloquence de la chaire. Quand Bourdaloue me fait tout craindre; Masillon me fait tout espérer. Nous sommes nés la même année, et je l'ai connu, à son entrée dans le monde, parfaitement aimable. Bossuet m'étonne; Fénélon me touche. Je les avais vus aussi dans ma jeunesse, et Marlborough et moi nous avons rendus au dernier tous les honneurs possibles quand nous avons pris Cambrai. J'ai oublié les épigrammes de Rousssau, même son ode pour moi; mais je relis ses pseaumes et ses cantiques. J'ai encore de la mémoire comme on voit, et je crois n'avoir rien oublié que mes ennemis de ce pays-ci, à qui je pardonne de tout mon cœur. Etranger et des succès ! . . . . . C'était trop pour eux. . . . ."

NOUVELLES ETRANGERES

Basle, *Mai* 10.—Le Roi Gustave Adolphe fréquente souvent les promenades de cette ville. Il ne restera pas longtems ici. Il se plait beaucoup dans notre ville, et dans l'idée d'y séjourner, on dit qu'il avait loué le plus bel hôtel de la ville, à condition néanmoins que la Reine y consentirait. Cette princesse préférant résider à Carlsruhe, dans le sein de sa famille, le Roi a refusé de ratifier cette convention, et continue à résider à l'hôtel des Trois Rois.

Pétersbourg, 21 *Avril*.—La Gazette de la Cour d'aujourd'hui contient l'article suivant :

" Les frontieres entre la Russie et l'Autriche sont définitivement fixées dans la Galicie. Sa Majesté l'Empereur a donné ordre de diminuer le nombre des troupes russes qui occupaient cette partie de la Galicie cédé par le traité de Vienne. En conséquence de cela plusieurs régimens se sont mis en marche pour d'autres cantonnemens.

Paris, 14 *Mai*.—Le 23 de Mars dernier, le décret impérial suivant fut rendu, daté du Palais de Rambouillet.

Napoléon, &c. Vu que le gouvernement des Etats Unis, par un acte du 1er. Mai, 1810, qui défend à tous les vaisseaux français d'entrer dans les havres, rades et rivieres des Etats Unis a ordonné,

1. " Que du 20 de Mai prochain, les vaisseaux qui arriveront dans les Etats-Unis sous pavillon français seront saisis et confisqués aussi bien que leurs cargaisons.—2. Que, depuis la dite date, aucunes marchandises ou productions, venant du territoire et des manufactures de France ou de ses colonies, ne seront importées dans les dits états d'aucun port ou place étrangere sous

de Caraccas ; afin que les bâtimens destinés pour ces ports ne rencontrent pas aucun obstacle pour en obtenir l'entrée, on leur accordera les documens consulaires nécessaires. Il est entendu que toute communication est prohibée avec ces ports, qui sont encore en insurrection, et tout bâtiment qui sera pris dorénavant donnant assistance aux insurgés, sera considéré de bonne prise.

Résumé Politique.

Nous avons reçu des avis très récens de presque toutes les parties du monde depuis la publication de notre dernier numéro.

Les nouvelles reçues de Londres vont jusqu'au 5 de Juin, et confirme au delà de toute doute ce qui a été publié en Amérique concernant le fameux décret de Rambouillet, et inséré aujourdh'ui sous le titre des Nouvelles Etrangeres.

Lorsqu'une partie de ce décret fut publié il y a quelque tems en Amérique le papier officiel du gouvernement des Etats-Unis, le *National Intelligencer*, observa que la chose n'avait aucune vraisemblance. Sans doute que les personnnes qui sont à la tête du gouvernement américain ne pouvaient s'imaginer que leur ami intime, le *Petit Grand Homme* pour le quel ils ont sacrifié l'honneur et les intérêts du peuple américain aurait pu se rendre coupable d'un vol qui aurait fait rougir un Cartouche ou un Madrin.

Son Altesse Royale le Duc de Cumberland, le 5e. fils de sa Majesté Britannique a été assassiné dans la nuit du 30 de Mai par son valet de chambre, un nommé Sielli, Italien, qui, ne pouvant effectuer son dessein, se coupa la gorge et mourut presqu'à l'instant. Le Duc reçut 8 ou 10 blessures d'un sabre, mais aucune qui fut considérée dangereuse. L'opinion la plus commune est que cette catastrophe fut occasionnée par une jalousie mal fondée de la part de Sielli.

M. Wyndham, un des membres les plus distingués de l'Opposition, est mort le 4 de Juin dernier à Londres.

Sir Francis Burdett était encore dans la Tour, et il n'y avait aucune apparence qu'il en sortirait avant la prorogation du Parlement qui devait avoir lieu le 19 de Juin.

Il paraitrait par une lettre d'un officier Anglais à bord de l'*Impregnable*, de 74 canons, en croisiere sur les côtes de France, que Napoléon a fait exécuter l'instrument de son complot contre Ferdinand, le malheureux Kolli. Rien ne coute à un Tyran, lorsqu'il s'imagine qu'il y va de sa politique ; il sacrifie ses meilleurs amis avec le même sang-froid qu'il fait égorger ses plus mortels ennemis. Voici un bel exemple pour les traitres.

☞ *Nous donnerons dans le numéro prochain la Proclamation énergique et pathétique de l'Archevéque du Mexique, rendue contre les cargaisons d'apôtres que le Grand Régénérateur de l'ancien hémisphère a fait transporter dans le nouveau pour prêcher son Evangile.*

AUX ABONNÉS DE L'HÉMISPHÈRE.

Aujourd'hui l'Editeur complette le vingtsixieme numéro de son Journal l'Hémisphère, qui formera par conséquent le premier volume comprenant quatre cent seize pages. C'était notre intention de donner un Frontispice à tems pour ce numéro, mais nous ne pourrons le délivrer qu'avec le prochain.

Le prix de L'Hémisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.

L'HÉMISPHÈRE,

Journal Français et Anglais;

(French and English Journal;)

CONTENANT

DES VARIÉTÉS LITTÉRAIRES, BIOGRAPHIQUES, &c.

Dedié

Aux Américains Amateurs de la Langue

FRANÇAISE.

Quatrième Quartier, ou Second Volume.

A PHILADELPHIE:

Imprimé par J. EDWARDS, Cinquième rue sud, No. 181.

1811.

LE Soussigné, Editeur du Journal Français l'*Hémisphère,* cessant la publication de son Jonrnal à la complétion du 52eme Numéro et de l'Abonnement, annonce à ses Amis et au Public, qu'ayant vendu l'Imprimerie à Mr. J. Edwards, maître imprimeur de son état; comme tel il le leur recommande pour imprimer toutes sortes d'ouvrages, Livres, Brochures, Affiches, Cartes, &c. avec goût et responsabilité, à un prix très modéré, en Français et Espagnol, aussi bien qu'en Anglais, ayant tout ce qu'il faut pour satisfaire tous ceux qui l'employeront.

J. J. NEGRIN.

THE Subscriber, Editor of the French Journal the *Hémisphère,* giving up the publication of his Journal with the finishing of the 52 Number and the Subscription, informs his Friends and the Pubiic, that having sold the Printing-Office to Mr. J. Edwards, from profession an excellent Printer; as such he recommends him to them for printing all kinds of works, Books, Pamphlets, Bills, Cards, &c. with taste and responsibility, on very moderate terms, in French and Spanish, as also in English, having every thing requisite to give satisfaction to employers.

J. J. NEGRIN.

AVERTISSEMENT.

L'EDITEUR DE L'HÉMISPHÈRE

Presente ses hommages aux Amateurs de la Langue et de la Littérature Française, et en particulier à ces mêmes Abonnés qui ont eu la libéralité non seulement d'encourager la publication de ce Journal Français, sous le titre de l'HÉMISPHÈRE de leurs signatures, mais qui en ont honorablement soldé le montant, ainsi qu'ils s'étaient engagés avec l'Editeur par l'article 5 et 6 de la Souscription, comme étant tous dans l'intention de le faire réussir.

L'Editeur ayant poursuivi sa carriere et donné le Journal aux Abonnés aussi longtems qu'il l'a pu, a du en suspendre la publication réguliere, lorsqu'il s'est vu frustré dans son attente par un parti d'Abonnés mécontens qui se colloquerent pour lui nuire, leur but étant de se refuser à payer le montant de la *souscription* pour lequel ils avaient souscrit. Malgré ce contre-tems imprévu, il a cru de son devoir de prendre des mesures pour continuer la publication et remplir, par-là, la souscription jusqu'au complement du 52eme. numéro.

Nonobstant toutes ces difficultés, l'Editeur a l'honneur d'annoncer à ses Amis, qu'il a eu le courage de faire completter relier et brocher les volumes de l'Hémisphère en quatre grands volumes octavos, pourvu d'un Index Alphabetique des matieres qui y sont contenus—Il invite en outre ses autres Abonnés qui n'ont pas rempli leur engagement avec lui, d'y faire honneur sans délai, et de prendre exemple aux Abonnés, dont leur noms sont publiés dans le dernier volume.* Les Abonnés qui désireront se procurer les derniers numéros, remplir des lacunes, ou échanger leur numéros pour les volumes reliés ou brochés, sont priés de s'adresser incessamment, cinquieme rue sud, N°. 181.

---

* L'Editeur s'abstient pour le present de donner la liste générale de ses Abonnés à l'exception de ceux qui ont acquittés en entier leur souscription. Dans un tems plus heureux, on fera connaître le résultat de la balance, par un numéro extraordinaire.

ADVERTISEMENT.

THE EDITOR OF THE HEMISPHERE

Presents his homages to the *Amateurs* of the French Language and Literature, and particularly to those very Subscribers who have not only had the liberality of encouraging the publication of this French Journal, under the title of l'HÉMISPHÈRE, with their names, but have honorably made payment, as they had engaged with the Editor by the 5th and 6th article of the subscription, as being all well disposed towards wishing it success.

The Editor having followed his career and given the Journal to the Subscribers as long as he could; owing to the disappointment of being refused payment by a dissatisfied party of Subscribers who joined together to pick a quarrel with him, although they subscribed their names, he was necessitated to suspend its regular publication. Notwithstanding this unforeseen reverse, he thought it his duty to take measures to continue its publication and fulfill thereby the subscription to the completion of the 52 number.

Notwithstanding all these difficulties, the Editor has the honor to inform his Friends, that he has had the fortitude to see the work of the Hemisphere completed and bound in four large octavo volumes, provided with an Alphabetical Index of the matter contained therein—He further invites his other Subscribers who have not fulfilled their obligations with him to honor the same without further delay, and to take example from those Subscribers, whose names are published in the last volume.* Subscribers desirous of obtaining the last numbers, such as are missing, or exchange their numbers for the volumes bound or in boards, are invited to apply without loss of time to N°. 181, South Fifth-strret.

---

* The Editor refrains from giving for the present the general list of his Subscribers, with the exception of those who have acquitted in full their Subscription. At a time more fortunate than the present, an extra number will be published when the result of the balance will be given.

VARIÉTÉS ET OUVRAGES NOUVEAUX ET IMPORTANS,

CONTENUS DANS LE

Journal Français L'HEMISPHERE;

Partie desquels sont traduits en Anglais,

SAVOIR:

Les Notices Biographiques des grands hommes du siècle ;

Les Notices sur l'intérieur de la France ;

Le Code de la Conscription du bon Napoléon ;

Les Inventions, Découvertes, Voyages, Histoires, Actes, Anecdotes, Constitutions, Conventions, Décrets Impériaux et autres ; Proclamations, Lettres, Messages, Tableaux Physiques des Regions Equatoriales ; Tableaux de la Nature des deux Hémisphères ; Révolutions, Nouvelles Dynasties—Et, enfin, un Parallèle de l'ANCIEN TEMS avec le NOUVEAU, &c. &c.

N. B Les Imprimeurs de Gazettes qui voudront annoncer l'avertissement ci-dessus 3 ou 4 fois dans leurs Gazettes auront droit à un exemplaire de l'Hemisphère en adressant à l'Editeur les Gazettes où ils l'auront inséré.

Bureau de l'Hémisphère, Philadelphie, 10 *Octobre*, 1811.

NEW AND IMPORTANT *WORKS AND VARIETIES*

CONTAINED IN THE

HEMISPHERE, French Journal ;

Part of which are translated into English,

TO WIT:

Biographical Notices of the great men of the age ;

Notices on the interior of France ;

The Code of the Conscription of Napoleon the good ;

The Inventions, Discoveries, Voyages, Histories, Acts, Anecdotes, Constitutions, Conventions, Imperial Decrees and others ; Proclamations, Letters, Messages, Physical Pictures of the Equatorial Regions ; Pictures of Nature in both Hemispheres ; Revolutions, New Dynasties—And, to conclude, a parallel of OLD TIME with the NEW, &c. &c.

N. B. Printers of Newspapers who wish to publish the above advertisement 3 or 4 times in their respective papers, will be entitled to a copy of the Hemisphere, by addressing to the Editor the Papers wherein it shall be inserted.

Office of the Hémisphère, Philadelphia, October 10, 1811.

LISTE ALPHABETIQUE

Des Abonnés à l'Hémisphère

QUI ONT FAIT HONNEUR A LEURS ENGAGEMENS.

A.

Allibone, Thomas.
Allibone & Keim.
Anthony, M. H.
Astley, Thomas.
Astolfi & Co. L.
Aurora Gazette, *échange.*

B.

Bache, Dr. Richard.
Badger, Samuel.
Barclay, Thomas, B. C. G. New-York.
Barker, Gen. John.
Barnabeu, J. B. Span. C. Baltimore.
Barton, Dr. B. S.
Bazin, Dominique.
Beaugrand, J. B. Port Meamis, Ohio.
Biddle, Charles.
Billon, Charles.
Binns, J. *échange.*
Binney, Horace.
Binney & Ronaldson.
Borie, J. J.
Bousquet, Aug.
Bowne, W. H. New-York.
Boyer, J. G.
Bradford & Inskeep.
Bradford, Thomas, *échange.*
Breuil, Francis.
Brick, John.
Bronson, E. *échange.*
Brugière & Teissière.
Bunel, Joseph.
Burke, Thomas.
Byrne, Patrick.

C.

Cadwallader, Thomas.
Calbraith, M. R.
Caldwell, J.
Calderon, J Porto-Rico.
Campbell, J. D.
Champlin, J. E. Pomfrel.
Chaudron & Co. S.
Childs, Henry, Baltimore.
Clapier, Louis.
Clay, Joseph.
Clark, J L.
Colhoun, Dr. S.
Condy, Raguet.
Conrad, John.
Cottringer, G.

D.

Dallas, A. J.
Dannenberg & Reusch.
Daschkoff, And. R. Consul G.
Davis, Wm.
Davy, Wm.
Debree, J. B.
Delauny, R.
Demerlier, Jean.
Desauque, L.
Dewees, Dr. W. P.
Dorlic, Jacques.
Dorsey, Dr. J. S.
Douglas, J. jun.
Dubac, G.
Dubarry, Jean.
Dufief, N. G.
Du Ponceau, P. S.
Duval, J. S.
Dyott, Dr. T. W.

E.

Eberle, Charles.
Ehringhaus, Adolph.
Eyquem, B. New-York.

F.

Farrand, W. P.
Fields, J.
Fougeray, R. J.
Fournier, H.
Fournier, Rostain.
Francis, Thos. W.
Freytag, M.

G.

Gareschés & Ravesies.
Girard, Etienne.
Gregory, J.
Guieu & Bion, E. J.

H.

Hare, Robert.
Hare, C. W.
Harris, Robert.
Hartshorn, Pattison, jun. New-York.
Helmuth, H. K
Herils, François.
Himlock, Francis, Georgetown, S. C.
Holmes, S.
Howard, C. N.

Hudson, Edward.
Hurley, Rev. Dr. M.
Huron, Laurent.
Hutchins, H. J.

I.

Immel, N.
Ingersoll, Jared.

J.

Jackson, Wm. *échange.*
Jones, J. H.
Joubert, P.

K.

Kapff & Brune, Von, Baltimore.
Keating, J.
Kintzing, Ab.
Kitchen, Coffee House.
Koch, J. G.

L.

Lafaucherie, Elie.
Lane, Timothy, Savanah.
Larer, John.
La Roche, Dr. R.
Latour, Jean.
Lechleitner, P. G.
Ledent, L.
Le Moyne, Dr. J. J.
Le Ray de Chaumont, New-York.
Lewis, W. L.

M.

Mac Allister, J. jun.
Mac Corkle, Wm. *échange.*
Mac Culloch, Wm.
Mac Dougall, Colonel George, Detroit.
Maillard, Louis.
Manœuvre, Louis.
Malcher & Le Mai, Detroit.
Martin, Piquet.
Martin, Joseph.
Mercier, Charles.
Mifflin, S. E.
Monges, Dr. G. M.
Montgomery, James.
Montgomery, Joseph.
Montmollin, Fred.
Morgan, B. R.
Morris, J. S.
Morrison, Wm.
Murdock, P. Cumberland, Md.

N.

Nicoll, Edward, New-Haven.
Nones, P. Benj.
North, Wm.
North, Stephen.

O.

O'Conway, M. J.
Onis, Chevalier L. de, Ambasdr. d'Espagne.

P.

Pattison, Hartshorne, New-York.
Peale, C. W.
Pennock, A. L.
Phillips, Zalegman,
Phillips, J. *échange.*
Pickering, Henry, Salem.
Piesch, Abraham.
Pinckney, General, C. C. Charleston, S. C.
Pinckney, Major Thomas, ditto.
Price, Ferriss.
Prince, Isaac.
Prudot, L.
Puglia, J. P.

Q.

Queen, James.

R.

Rawle, William.
Relf, Samuel, *échange.*
Riblet, Pierre.
Richard, Wm.
Rink, Gov. W. H.
Ripley, J. P.
Rossetter, John.
Roset, Jacob.

S.

Sarmiento, F. C.
Say & Son, Benj.
Scheel, J. D.
Scotti, Jean.
Seguin, André.
Sergeant, J.
Sheaff, George.
Shoemaker, S.
Siemen, Paul.
Silliman, J.
Simon, Joseph.
Smith, C. W.
Smith, Wm.
Smith, J R C.
Smith, Robert T.
Snyder, Gov. Simon.
Soullier, J. M.
Spencer, Asa, New-London.
Spencer, J. Baltimore.
Sperry, Jacob
Stoughton, Thomas, Span. C. New-York.
Stoughton, Rev. Dr. W.
Stone, A. Boston.
Sullivan, George, ditto.

T.

Taggart, Thomas.
Talavera, F. de la Guayra.
Tatem, James.
Tickler, *échange.*
Tolland, Henry, jun.
Traquair, James.

V.

Vanuxem, James.
Vaughan, J.
Villanueva, J. P.
Villavicencio, J. M.
Vivant, Charles.

W.

Waln, Nicolas, jun.
Waring, Elijah.
Wilcocks, R. H.
Wolbert, Frederick.
Wood, Wm.—B. C. G. Baltimore.

Y.

Young, Hon. John.

INDEX ALPHABETIQUE,

Pour le Quatrième Livre de

L'HÉMISPHÈRE.

****

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

4

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

No. 41. PHILADELPHIE: 16 FEVRIER, 1811. Vol. 2.

AVIS AU BEAU SEXE.

Le comité de Santé, dit la Gazette de Santé de Paris, ayant recherché la cause de ce que les maux de dens, de machoires et de tête, étaient plus communs et violens au sexe feminin, qu'au masculin ; a finalement découvert que cette disproportion démesurée, venait de ce que la plus part des femmes portaient des boucles d'oreilles de cuivre d'oré, ou de mauvais or, que la sueur fesait produire de verd-de gris, qui s'insinuant dans la partie lymphatique du sang occasionnait des douleurs violentes qui résistaient aux remedes ordinaires.

A la suite de cette découverte les officiers de Santé ordonnerent à leurs malades atteintes des maladies cidessus de quitter leurs mauvaises boucles d'oreilles, y substituant d'autres faits de bon or et ils ont eu la satisfaction de les voir guerir sans les secours d'aucun remede.

Comme de semblables maladies se propagent depuis longtems dans les Etats Unis d'Amérique, nous croyons, que leur origine vient de semblables causes, et c'est pourquoi nous donnons cet avis au beau sexe pour qu'elles le mettent à profit.

ADVICE TO THE FAIR SEX.

The committee of Health, says the Gazette of Santé of Paris, having inquired into the cause, why head, tooth and jaw achs, were more common and violent to the female than to the male sex ; has finally discovered, that this excessive disproportion originated from women wearing gilt copper or bad gold ear-rings, that the perspiration produced verdigrease, which entering the lymphatic parts of the blood, occasioned violent pains that resisted common remedies.

After this important discovery, the officers of Health ordered their patients afflicted with the above complaints to relinquish their bad ear-rings, and substituting others made of good gold, and they had the satisfaction to see them recover without the aid of other remedies.

As such complaints have been propagated, for a long time in the United States of America, we believe, that their origin derives from the like cause, and it is for this reason we give this advice, that the fair sex may profit by it.

AMERIQUE DU SUD.

L'on ne cesse de se demander, quel sera le sort de ces vastes domaines d'Amérique, de ces riches, fertiles et populeuses contrées qui s'étendent depuis le 32e degré de latitude Nord jusqu'au 55e de latitude Sud, faisant ainsi une étendue de 87 degrés, ou de plus de 2000 lieues nord et sud; et qui, renfermant une population de 28 millions d'hommes, semblent destinées par leur position géographique à former cinq grands états indépendans, savoir:

Le royaume du Mexique,
Celui de Santa-Fé,
Celui du Paraguay,
Celui du Pérou,
Et celui du Chili?

Ces contrées resteront-elles sous la souveraineté d'un monarque captif, et qui ne peut les gouverner?— Si leurs habitans gardent à Ferdinand un trône au fond de leurs cœurs, et que celui-ci parvienne un jour à s'échapper de sa prison de Valençay; ou même si Napoléon, sûr et satisfait de la possession de la Péninsule, accorde à ce Prince la liberté d'aller régner soit à Mexico, soit à Lima, comment sera-t-il pourvu, dans l'intervalle, à l'administration une et réguliere de pays si éloignés? Les membres libres de la maison de Bourbon qui survivent aujourd'hui aux désastres de leur maison, y seront-ils appelés et reçus, au moins pour régir cette succession dont ils sont les tuteurs et curateurs naturels? Ou bien, ces peuples se formeront-ils en états fédératifs, ayant des Congrès, des législateurs, et des Présidens comme les Etats-Unis d'Amérique.

Ces questions et beaucoup d'autres encore que viennent de faire naître les deux insurrections de Buénos-Ayres et de Caracas, occupent

SOUTH AMERICA.

Never ceasing enquiries are making about the fate of the vast Spanish-American dominions, of those rich, fruitful and populous countries which extend from the 32d degree of North latitude, to the 55th latitude South, making in the whole an extent of 87 degrees, or more than 2000 leagues, from North to South, with a population of 28 millions, and from their geographical situation seem designed to form five independent states, namely:

The kingdom of Mexico,
The kingdom of Santa Fe,
The kingdom of Paraguay,
The kingdom of Peru,
And the kingdom of Chili.

Will those countries remain under the sovereignty of a captive monarch who is unable to govern them? If their inhabitants keep a throne for Ferdinand in their bosom, and he should chance to escape, at some future day, from his prison at Valancey; or if Napoleon, satisfied with the possession of the Peninsula, should grant him the liberty to go and reign either in Mexico or Lima, how will he provide in the interim, to regulate the administration of so distant a country? The free members of the house of Bourbon, who are yet surviving the disasters of their house, will they be called and received there to govern in succession as the guardians and natural protectors? Or are those people to form themselves into federative states, having Presidents, Congresses, and Legislatures as the United States of America?

Those questions with many more very serious ones, have created of late the two insurrections of Buenos Ayres and Carracas, which has already given the alert to the pens of

déjà l'attention et exercent les plumes des politiques et des négocians. Toutes prématurées qu'elles sont, elles ont déjà causé une espece de fermentation. Elles acquierent un nouveau degré d'intérêt par les sollicitations, disons plus, par les tentations auxquelles les dernieres circonstances ont exposé la Grande Bretagne. Le Gouvernement Britanique y a répondu comme on devait l'attendre de l'honneur, de la loyeauté et des principes de foi publique qui caractérisent ses transactions. Lorsque l'Angleterre témoigne à l'Espagne sa magnanimité et sa générosité d'une maniere aussi éclatante qu'elle le fait depuis 1808, nous demanderons aux autorités souveraines d'Espagne, soit qu'on les appelle Conseil de Régence ou Junte de Cadix, s'il n'est pas souverainement impolitique, et même pour trancher le mot, injuste de leur part de faire depuis trois ans, des appels continus à la libéralité de la Nation britannique, d'employer la moitié de son armée comme auxiliaire, d'épuiser sa trésorerie, de fatiger sa banque, en un mot d'écraser son change avec l'étranger, et de lui interdire ensuite, pour prix de tant de bienfaits et de tant de sacrifices, l'accès aux sources où elle pourrait puiser de nouvelles forces pour assister ses alliés et tendre une main secourable à tous les peuples qui pourraient montrer l'intention de secouer le joug du tyran? Et dans quelles circonstances encore est-ce que les deux autorités de Cadix affichent la prétention de continuer le monopole exclusif de cette ville vis-à-vis des colonies avec lesquelles elles ont à peine le moyen d'entretenir des communications simplement épistolaires? Comment réduite au seul territoire de l'Isla de Léon, pouvant s'y procurer à peine de l'eau pour boire, obligée de tirer

the politicians and merchants, however premature they be, they have already caused a kind of fermentation, they acquire a new degree of interest by solicitation, let us say by the temptations to which the last circumstance have exposed them to Great Britain. The British government has answered thereto, as was expected, compoiting to the honor, the loyalty and the principles of public faith that characterises their tr nsactions. At the very time that England was proving to Spain, her magnanimity and generosity, in a manner so honorable, as she has since 1808. We ask the sovereign authorities of Spain, either those called Council of Regency, or the Junta of Cadiz, if it was not impolitic, and to speak out, it was impolitic on their part, during a period of three years to make constant appeals to the liberality of the British nation, employing one half of her army as auxiliary, draining her treasury fatiguing her bank, in a word, ruining her exchange with foreign nations, and then to interdict, as a reward for so many favors and so many sacrifices, the access to sources, from which she might draw new forces to assist her allies and lend a helping hand to all the people who might shew the intention to shake the yoke of the tyrant? And yet in what circumstances do the authorities of Cadiz pretend to continue the exclusive monopoly of that city, against the colonies, with whom all their communications are simply epistolary? What! reduced to the only territory of the isle of Leon, unable to procure the water they drink, obliged

d'Angleterre tout ce dont elle a besoin, les articles les plus nobles comme ceux les plus triviaux, depuis les souliers de ses soldats jusqu'aux bonnets de ces femmes, depuis la poudre à poudrer jusqu'à la poudre à tirer, et, pour finir ce burlesque contraste, depuis les boulets jusqu'aux savonettes; comment, disons-nous, dans une situation semblable, la ville de Cadix, sans navires, sans manufactures, sans provisions, peut elle concilier ses protestations d'attachement, de fidélité, et de dévouement à son allié, et ces décrets bisarres, impérieux, forcenés même, par lesquelles le Gouvernement Espagnol vient de déclarer en état de blocus et de rébellion les immenses pays dont tout le crime a été de croire qu'étant provinces d'Espagne, ils avaient autant de droits que la Galice, les Asturies et la Catalogne à commercer directement avec la nation protectrice, et de n'avoir pas cru que le privilége exclusif de les gouverner eût été accordé de toute éternité à d'illustres fuyards européens, tels que les Vénégas, les riesaga et une foule d'autres personnages de cet acabit, qu'on leur envoie non par estime, mais pour s'en débarrasser? Si le Conseil de Régence croit ne pouvoir mieux faire que de charger des vaisseaux de guerre anglais de lui apporter les trésors du Pérou et du Mexique, que ne confie-t-il de même loyalement et ouvertement au commerce anglais la faculté et le soin d'alimenter l'Espagne Américaine de ses moyens de défence, de ses approvisionnemens en tout genre, et de tout ce qu'il fournit d'ailleurs à l'Espagne d'Europe? Peut il ignorer que dans les crises politiques qui ont précédé celle-ci, lorsque la France et l'Espagne sentaient autrefois l'impossibilité où elles étaient d'approvisionner leurs colonies, elles laissaient

to import from England every article they stand in need of, from the meanest to the superfluities, from the shoes for the soldiers to the caps for the women, from hair powder to gun powder, and to finish the burlesque contrast, from cannon balls to wash balls; what, we say, can the city of Cadiz conciliate her protestations of affection, fidelity or devotedness to her allies, without vessels, without manufactures, without produce, or passing those fantastical imperious or mad decrees, by which the Spanish government lately declared in a state of blockade and rebellion the immense countries, that it is a crime to believe that being Spanish provinces, they had as much right as Galicia, Asturia and Catalonia, to trade directly with the protecting nation, and who have conceived, that the exclusive priviledge of governing them, had been granted forever to run-away Europeans, such as *Venegas* and *Ariesaga*; with a number of others of the same cast, that are sent by them, not by esteem but to get rid of them? If the Council of Regency, thinks it impracticable, otherwise, to charter English men of war for the purpose of exporting the treasures of Peru and Mexico, why do they not in an open and loyal manner trust to English commerce, the power to defend, maintain and take care of the Spanish Americans, by the same means of defence, a proper supply of provisions of every kind, and in every respect furnish them as she does Spanish Europe? They cannot be ignorant of the political crisis which preceded this, when France and Spain experienced the impossibility of supplying their colonies, and left them to the care of neutral

ce soin aux puissances neutres, et que l'on avait vu, lors des guerres dernieres jusqu'aux pavillons Ottoman, Ragusais et Vénitien dans les rades de Cuba et de St. Domingue. Une concession modérée et momentanée, pendant tout le tems que durera la guerre, serait le meilleur moyen de concilier tous les intérêts et tous les besoins. Aux Cortès seules appartient de décider si la meilleure maniere de conserver à Ferdinand VII la souveraineté de l'Amérique Espagnole, n'est pas de permettre à l'Angleterre de leur accorder jusqu'à la paix la même protection qu'aux autres provinces de la monarchie.

Lorsque le Conseil de Régence déclara les ports des colonies qui avaient proclamé leur indépendance en état de blocus, avait-il prévu le cas où un de ses bateaux garde-côtes, ou tout autre batiment armé, oserait arrêter sur la côte de la terre Ferme un navire britannique, allant à Laguayra, ou bien celui où une des deux goëlettes, composant les forces navales de Montévideo, détiendrait un navire de 500 tonneaux apportant de Buénos Ayres à Londres des cuirs en poil, destinées à y être tannés, et à former ensuite les selles de la cavalerie espagnole et les bonnets des grenadiers de son infanterie,

S'il a prévu la chose, et s'il a donné des ordres en conséquence aux croiseurs qui gardent ces côtes précieuses il aura commis une grande imprudence; il se sera rendu doublement coupable envers ceux de qui il tient son autorité, puisqu'il les aura exposés à perdre le bon vouloir des deux seuls pays dont ils puissent attendre des secours, l'Amérique et l'Angleterre: et par là il n'aura fait que faire desirer plus fortement l'assemblée des Cortès, dans lesquelles il se trouvera des dé-

powers, and they have seen during the late war not only the neutral but the Ottoman, Russian and the Venitian flags floating in the roads of Cuba and Saint Domingo. During the war, a moderate and momentary grant, would most effectually conciliate your interests and supply all your wants. It is the duty of the Cortes only, to determine whether the most effectual means of securing the sovereignty of Spain to Ferdinand the seventh, is not, to put themselves under the protection of Great Britain, who will guard them untill they can effect a peace, and grant the same privileges as they do the other provinces of the monarchy

When the Council of Regency declared the ports of the colonies, which had proclaimed their Independence, in a state of blockade; they could not foresee that one or two gun boats, or any other armed vessels would dare to detain a British ship, on the coast of Terra Firma, sailing to Laguira, or any other port; or that one or two schooners, composing the naval forces of Montevideo, should capture a ship, of five hundred tons, carrying hides from Buenos Ayres to London, for the purpose of tanning and manufacturing saddles for the Spanish cavalry, and grenadiers' caps for your infantry.

If they had foreseen those events, and if they had given orders, in consequense to their cruisers, who were guarding those precious coasts, they certainly have committed a very great fault, and rendered themselves two-fold guilty towards those from whom they receive their authority, while it will be the means of their loosing the good will of the two only countries from whom they get the necessaries of life, America & England: those circumstances will make them more desirous for the

putés des deux Amériques qui soutiendront leurs droits naturels, et dans le sein desquelles doivent venir se perdre toutes les prétentions, toutes les jalousies, toutes les rivalités, pour ne songer qu'à un but général, le salut de la patrie.

AMBIGU

NOTICES BIOGRAPHIQUES
SUR
DON SANTIAGO DE LINIERS,

Ci-devant vice-Roi par interim du *Paraguay*

(Continuées du dernier numéro.)

Le Chevalier de Liniers étant de retour à Algésiras, y trouva les prames à-peu-près prêtes, et malgré la mauvaise opinion qu'il avait de la réussite de l'espece d'attaque qu'on se proposait contre Gibraltar, opinion qu'il avait manifestée hautement, et que M. d'Arson lui même n'ignorait pas, il alla offrir ses services à cet officier qui les accepta de la meilleure grâce du monde, et il eut le commandement en second de la *Talla Piedra*, commandée par le Prince de Nassau.

Après être échappé aux flammes qui consumerent cette batterie flottante, et à 17 heures du feu le plus terrible, M. de Liniers reprit le commandement de son brick le *Fincastle*, avec lequel il prit, à la vue de la flotte de l'Amiral Howe, qui venait d'entrer dans la Mediterranée la lettre de marque Anglaise l'*Elisa* de 22 cannons, portant une compagnie d'artillerie et tout l'habillement d'un régiment.

La paix s'étant faite en 1783, M. de Liniers passa au département de Carthagene. Le cabinet de Madrid voulant obliger les nations barbaresques à la paix, crut avec raison que le meilleur moyen d'y parvenir était de négocier à coups de cannon. Il organisa en conséqueuce un armement de quatre frégates de 44 can-

assemblage of the Cortez, which is composed of deputies from both Americas, who will support the natural right, and in whose bosoms, all pretensions, all jealousies, all rivalries will be lost in dream, their aim will be, the salvation of their country.

AMBIGU

BIOGRAPHICAL NOTES
ON
DON SANTIAGO DE LINIERS,

Ci-devânt Vice-Roi adinterim of Paraguay.

(Continuued from the last number.)

Chevalier de Liniers found the galliots nearly ready to sail to attack Gibraltar, on his return from Algesiras, and notwithstanding the bad opinion he entertained of the success of the mode of attack, an opinion which he openly declared to Mr d'Arson, who was not ignorant himself of it, he offered his services to that officer who accepted them with the greatest satisfaction, and presented him the second command of the *Talla Piedra*, commanded by the Prince of Nassau.

After having escaped from the flames which consumed that floating battery, and lasted seventeen hours Mr. de Liniers, a second time, took command of the brig *Fincastle*, and just after entering the Mediterranean, and in sight of Admiral Howe's fleet he captured the English lettre of marque *Eliza*, mounting 22 guns, manned with a company of artillery and the equipage of a whole regiment.

In 1783, peace being concluded, Mr. de Liniers went over to the department of Carthagena. The court of Madrid desirous of bringing the barbarian nations to peace, tho't the best mode to obtain it, was by force of arms. Liniers consequently organised an armament of four frigates of 44 guns each, and 30

-sons et de 30 chaloupes canonnieres bombardes. Le général en chef de l'expédition Don Antonio Barcelo, demanda à la cour M. de Liniers pour le commandement d'une des frégates : mais les Maures ayant eu avis de ces préparatifs, entrerent en négociation, et M. de Liniers alla à Tripoli avec sa frégate pour conclure la paix avec le Bey, lui porter de riches présens, et recevoir tous les esclaves espagnols et italiens qui se trouvaient dans les prisons de cette régence, et qui avaient échappé à la peste qui y faisait alors des dégâts affreux. Il alla faire quarantaine à Mahon, d'où il se rendit au Ferol. Au bout de quelques mois, il eut ordre de s'embarquer à Vigo sur une frégate destinée à lever le plan des côtes d'Espagne, et à essayer un loch nouveau qu'il avait inventé. Quelques services peu importans dans des escadres d'évolutions, remplirent l'intervalle qui s'écoula jusqu'au mois de Septembre 1788.

A cette epoque, M. de Liniers fut destiné au commandement en second des forces navales en station à la riviere de la Plata.

Dans la guerre de 1796 à 1802, il fut nommé commandant en chef des chaloupes cannonieres et obusieres de cette station ; il y tint en respect les croiseurs qui se présenterent de tems à autre, faisant mine de vouloir attaquer les mouillages de Maldonade et même de Montevideo.

La paix trouva le Chevalier de Liniers dans la plus triste situation, pere de huit enfans, réduit à la misere par de fausses spéculations de son frere, et obligé de retourner en Espagne pour réclamer contre un passedroit qu'il venait d'éprouver pour le grade de brigadier.

Dans cette situation, il regarda comme le comble du bonheur d'ob-

gun boats. The commander in chief of the expedition, Don Antonio Barcelo requested the court to grant him Mr de Liniers to command one of the frigates ,which they did, and the moors having got information of the preparations that were making entered into negociations, and Mr. de Liniers was sent to Tripoli with his frigate, to conclude a peace with the Bey, to carry rich presents to him and receive all the Spanish and Italian slaves that could be found in the prisons of that regency, who had escaped the terrible havoc which the plague occasioned. He stoped at Mahon, and after performing quarantine, he proceeded to Ferol. A few months after he embarked on board a frigate to proceed to Vigo, where he received orders to establish a chart of the coast of Spain, and try a new log which he had invented. Some less important services in the squadron monœuvres, made up the interval until the month of September, 1788.

At this time Mr. de Liniers received the second command of the naval force stationed in the river de la Plata.

During that period of war, from 1796 to 1802, he was commander in chief of the gun boats and howitzers of that station, where he checked the cruizers that infested that coast with a view of attacking the anchorages of Maldonado and Montevideo.

During the peace that followed, Chevalier de Liniers found himself in a most sorrowful situation, father of eight children, reduced to misery by the unfortunate speculations of his brother, and obliged to return to Spain to protest against a wrong he had received under the title of a brigadier.

He obtained from the Vice-roi the government of the *tapes* and *gua-*

tenir du Vice-roi le gouvernement par intérim des missions Tapes et Guaranis, du fameux royaume que les Jésuites avaient fondé dans l'intérieur du Mexique, en un mot de ce pays dit d'El Dorado, sur lequel on a débité tant d'absurdités, et dont le pere Charlevoix a dit quelque chose juste dans son histoire du Paraguay, tout en y joignant des anecdotes ridicules.

Employé pendant deux années à ce gouvernement, M. de Liniers les passa à parcourir ce pays, afin de le bien connaître. Des personnes qui lui en ont entendu parler, assurent qu'il en fait un tableau enchanteur. Ses sites retracent la description que le Tasse a faite des jardins d'Armide. Rien de comparable à la richesse de ce sol et à la variété étonnante de ses productions. Il produit a lui seul et dans la plus grande abondance toutes les gommes et résines de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Septentrionale. Ce pays, sous une administration intelligente et bienfaisante, pourrait rapporter presque sans fraix et sans travail le double et le triple du Potosi. Malheureusement, ces contrées si favorisées de la nature, autrefois le séjour de l'innocence et du bonheur, ne sont plus aujourd'hui que le séjour du crime, et le théatre des vexations les plus horribles et des abus d'authorité les plus révoltans. En parcourant ces vastes contrées, en contemplant le spectacle de ce qui reste aujourd'hui des admirables établissemens qui furent fondés nagueres par des hommes, pleins d'un zele vraiment héroïque, qui, sans autres armes que la persuasion, la douceur et l'harmonie, soumirent des nations barbares et antropophages à l'état decivilisation, et les firent passer successivement des connaisances utiles jusqu'a la pratique des arts d'agrément, le philo-

ranis missions of the famous kingdom which the Jesuits founded in the interior of Mexico, which situation he considered as the heighth of happiness, in a word, that country said d'El Dorado, upon which so many absurdities has been uttered, of which father Charlevoix has said something apropos in his history of Paraguay, while he was adding ridiculous anecdotes.

That government employed Mr. de Liniers to travel over that country in order to know it well. Persons who have heard him speak of it, assure that he makes an enchanting picture of it. His scites resemble the description which Tasse has given of Armide's garden. The richness of its soil and the astonishing variety of its productions are incomparable. The country produces, in great abundance all the gums, rosins, &c. of Asia, Africa and North-America This country under an intelligent and persevering administration, would produce double aud treble that of the Potosi's, with less expense and labor.—Those countries, so much favored by nature, formerly the abode of innocence, unfortunately are now the abode of crimes, and the theatre of vexation and the most horrible and the most wanton abuses of authority. In surveying those vast countries, and in contemplating the show of what is remaining at this time of the admirable establishments, which were founded, not long since, by men truly embosomed with heroic zeal, who, without any other materials but persuasion, sweetness and harmony, converted barbarous nations to the happy state of civilisation and instructed them with the greatest success, in all the branches of useful knowledge, and as far as the practical rules of the art of mutual agreement, the philosopher, the

sophe, l'homme d'état, le cœur sensible sont également affectés du contraste qu'ils présentent aujourd'hui. M. de Liniers fit beaucoup de plans, présenta plusieurs mémoires tendant à accroître la prospérité de ces pays et conséquemment celle de la mere-patrie. Non seulement on ne fit aucune réponse à ces Mémoires, mais on lui nomma un gouverneur propriétaire d'un grade inférieur au sien, et plein d'ignorance et de préjugés. Cet acte d'injustice ne refroidit point son zele pour le bien de l'état. Le désir de connaitre plus particulierement la partie du Nord de ce Continent, et surtout l'immense riviere du Paraguay, lui fit faire, pour son retour, un long voyage dans ces provinces. Dans ce voyage, il eut le malheur de perdre une épouse chérie, aimable et vertueuse compagne de ses travaux, une de ses filles et deux esclaves.

A son arrivée à Buenos-Ayres, M. de Liniers trouva la guerre déclarée et la ville dans la consternation par l'apparition d'un corsaire ennemi dans la riviere de la Plata. Cette station qu'il avait mise en état, la guerre précédente, de ne craindre aucune attaque par mer, était alarmée par la présence d'un brigantin. M de Liniers demanda au Viceroi la permission d'armer deux goëlettes, ce qui lui fut accordé; mais malgré toute l'activité qu'il mit dans son armement, le corsaire qui avait des correspondans à terre en fut instruit, et n'attendit pas qu'on allât le chercher.—Le Chevalier renouvela les plans de défense qu'il avait formés pour la riviere de la Plata; mais tout ce qu'il put obtenir, fut de faire passer quatre chaloupes canonieres à Buenos-Ayres, et deux à la Ensenada ou crique de Barragan. Avec ses deux goëlettes, il donnait convoi au cabotage de Buenos-Ayres à Monte-

statesman and the sensible heart are equally delighted with the contrast they now present. Mr. de Liniers formed many plans and presented several memoirs, with an intention of increasing the prosperity of that country, and consequently that of the mother country. They paid no attention to his memoirs—but appointed a prejudiced ignorant person, possessing an inferior grade to himself, as the governor. That act of injustice did not diminish his zeal for the prosperity of the state. The desire of acquiring a knowledge of the Northern part of that continent, but particularly of the celebrated river of Paraguay, induced him, on his return, to take a long voyage to those provinces. In that voyage he had the misfortune to lose his affectionate wife, the amiable and virtuous companion of his labour; a daughter, and two slaves.

Mr. de Liniers found on his return to Buenos Ayres, that war was declared, and the city in a great consternation, caused by the appearance of an enemy's privateer in the river de la Plata. That station which he put in a complete state of defence the preceding war, was considerably alarmed at the appearance of the brigantine. Mr. de Liniers asked permission of the Viceroy to arm two schooners, which he granted; and notwithstanding he used the utmost exertions with his armament, the privateer'smen, who got information form their correspondents on shore, did not wait for a visit. The Chevalier commenced the defence of the river de la Plata; for which he obtained four gun boats from Buenos Ayres, and two in the Ensenada, a creek near Baragan With his two schooners he convoyed the coasting vessels from Buenos Ayres to Montevideo. On his return

vidéo. A son arrivée dans ce dernier port, il apprit qu'il venait de mouiller a Maldonado le vaisseau de la compagnie des Philippines le Santo Domingo, avec un chargement pris à Canton et à Manille, que le capitaine estimait, vû les circonstances, valoir deux millions de piastres. Il n'osait pas s'exposer à sortir de son mouillage par la crainte de plusieurs corsaires qui croisaient à la vue de Maldonado. M. de Liniers ayant demandé à aller le délivrer avec ses goëlettes, sa proposition fut acceptée; il se rendit à Maldonado, où il donna au capitaine du Santo Domingo l'ordre du départ, et celui qu'en cas de rencontre, il ne songeat qu'a s'échapper, laissant aux goëlettes du Roi le soin d'occuper l'ennemi, fût-il même en forces supérieures, l'opinion de M. Liniers etant qu'il importait peu que deux goëlettes fussent maltraitées ou même détruites, pous sauver au commencement d'une guerre une cargaison aussi riche. Son dévouement ne fut pourtant pas mis à l'épreuve. Il fut décidé que le batiment de la compagnie viendrait à Montevideo, et qu'il y dechargerait sa cargaison qui de là serait transportée par les caboteurs jusqu'a Buenos-Ayres.

Le Vice-roi avait commis une grande faute politique: celle de renvoyer au Cap de Bonne-Espérance des prisonniers anglais qui étaient demeurés long-tems en pleine liberté a Buenos-Ayres, et qui s'étaient convaincus par leurs propres yeux du peu de moyens et de préparatifs de défense de la place, et en général de toute la colonie. Le commodore Sir Home *Popham* ayant su par eux l'état d'abandon dans lequel se trouvait Buénos-Ayres, (le systême ayant toujours été d'envoyer en tems de guerre toutes les forces armées à Montevideo, malgré les

at the last port, he was informed that a ship belonging to the Philippines company, called the *Santo Domingo*, with a cargo from Canton and Manilla, which the captain valued at two millions of dollars, had just anchored. The captain was fearful of leaving his anchorage, because it would expose him to the enemy, several of whose privateers were cruising in sight of Maldonado. Mr. de Liniers proposed going with his two schooners to liberate her, his proposals were accepted; he sailed immediately for Maldonado, where he gave the captain orders to set sail, and in case of a rencontre, the Santo Domingo was to make her escape in the best manner she could and leave him to occupy the attention of the cruisers with the schooners, were the enemy even in superior forces, Mr. de Liniers was of opinion, that it was of no consequence whether the schooners were ill treated or destroyed, in saving so valuable a cargo at the commencement of the war. His devotedness was not put to the trial. It was determined the company's ship should sail to Montevideo, & discharge her cargo, from whence it could be transported to Buenos Ayres in the coasting vessels.

The Viceroi made a great political error: that of sending the English prisoners back to the Cape of Good Hope, who had, for a long time previous, their full liberty in Buenos Ayres, and had every opportunity of being convinced of the defenceless state of the whole colony, and their want of means for preparations. Commodore Sir Home *Popham* received information from those persons of the abandoned situation of Buenos Ayres, (the system having been to send all the armed forces to Montevideo in time of war, notwithstanding Mr. de Lin-

représentations que M. de Liniers ne cessait de faire que Buenos-Ayres était plus exposé que Montevideo à un coup de main,) d'après d'aussi bons renseignemens, une grande ambition et la perspective lucrative que l'attaque d'une place aussi riche que Buenos-Ayres présentait à un chef non moins bon spéculateur que militaire, lui firent solliciter vivement une expédition contre cette colonie. Le succès aurait pu en faire oublier la témérité, si après la prise de Buenos-Ayres les chefs anglais avaient imité la conduite de l'immortel du Guay Trouin à Rio Janeiro, en rançonnant et s'en retournant. Mais la fortune enyvre, et les conséquences de l'amour-propre et d'un mauvais calcul ont coûté bien cher à l'Angleterre.

L'expédition anglaise arriva dans la riviere de la Plata. Un officier qui l'avait observée dans une barque légere, vint en opporter la nouvelle au Vice-roi, Marquis de Sobremonte, qui perdit la tête. Il ordonna à M. de Liners de se porter à la Ensenada. Celui-ci lui représenta qu'il serait plus utile au service de la défense de la ville qu'il restát à la tête de sa petite division navale, pour s'opposer au débarquement, que d'aller à une distance aussi éloignée qu'à la Ensenada.— Cependant il ajouta qu'il était prêt à obéir, insistant en même tems qu'on mît sous ses ordres tous les chefs de la côte de la Ensenada. La réponse du Marquis de Sombremonte fut une insulte, et l'ordre péremptoire de partir. La subordination est le premier devoir d'un homme de guerre. M. de Liniers partit pour son poste, bien persuadé qu'on allait tout perdre. Il arriva à la Ensenada, sans ordres pour être obéi; mais comme il arrive ordinairement dans les momens de danger, et que les gouvernés ont quelquefois plus

iers never ceased making representations, that Buenos Ayres was more exposed to stratagems than Montevideo,) after such information, his great ambition and the profitable prospect held out by an attack of a country so valuable as Buenos Ayres offered to a chief, no less a speculator than a military gegius, which made him very anxiously solicitous for an expedition against that colony. The success would have made them forget their temerity, if, after the capture of Buenos Ayres, the English chiefs had imitated the conduct of the immortal Du Guay Trouin in Rio Janeiro, by ransoming and returning. But fortune intoxicate, and the consequences of self-love, and bad calculations have cost dear to England.

On the arrival of the English fleet in the river de la Plata, an officer in a light barge, who first observed them, went and made a report to the Vice-roy, Marquis de Sobremonte got out of his head.— Mr. de Liniers received orders to go to la Ensenada. To this he represented that his services would be of more utility to the defence of the city, if he could remain at the head of his little naval division to oppose their landing instead of going to la Ensenada.— However, he added, he was ready to obey, insisting that the officers on the coast of la Ensenada should be subject to his command. The answer of the Marquis de Sobremonte was insulting, with his peremtory order for departure. *Subordination is the military man's first duty.* Mr. de Liniers departed, well persuaded that every thing was going contrary. He arrived at la Ensenada, but without the orders to obey him, but it commonly happens, in the moments of danger, that on particular occasions the governed

d'instinct en pareil cas que les gouvernans n'ont de lumières, tout le monde se mit spontanément sous les ordres de M. de Liniers. Il fit sur le-champ ses dispositions de défense avec deux chaloupes canonnieres, un bâtiment marchand, deux canons de bataillon, trois cens hommes de milice et un mauvais fort.—Le débarquement fut tenté, mais voyant qu'on les attendait avec fierté, les Anglois rembarquerent leurs troupes, et filerent le long de la côte. Le chevalier de Liniers expédia un courier au Vice-roi pour lui annoncer que, par le nombre de bâtimens qui composaient le convoi, il jugeait qu'il ne pouvait pas porter plus de 2000 hommes; lui observant en même tems qu'un chef qui, après avoir montré le dessein d'une attaque, se retirait sans essayer ses forces, devait faire naître par sa circonspection même l'idée de sa faiblesse. Le Viceroi se contenta d'envoyer sur la cote quelques miliciens mal armés, et laissa débarquer sans aucune opposition le général Beresford à quatre lieues de Buenos-Ayres, sur une plage marecageuse, que les troupes anglaises eurent beaucoup de peine à franchir. Leur débarquement n'était soutenu que par la frégate la *Leda* de 44 canons. Il est aisé de sentir que si le chevelier de Liniers avait pu se glisser, vu le peu d'eau de la côte, entre la frégate et la terre, il aurait pu écraser à coup de mitraille de ses barques canonnieres, des hommes qui étaient dans la vase jusqu'a la ceinture. Tout fuit devant les anglais. Le premier qui battit en retraite fut le Vice-roi lui-même, en laissant à l'officier supérieur le soin de faire la meilleure capitulation qu'il pourrait obtenir.

Au moment où les troupes anglaises marchaient comme a une parade de Carraccas à Buenos-Ayres,

have more instinct that their governors have knowledge—every man spontaneously put himself under the command of Mr de Liniers. The immediate order of defence was formed with two gun boats, one merchant-man, two cannons for a batalion, three hundred militia-men and a bad fort. The English attempted a landing, but expecting a bad reception, they thought proper to re-embark their troops, and sailed along the coast. Chevalier de Liniers dispatched a courier to the Viceroy, to inform him, that from the number of vessels composing the expedition, he judged, they would not be able to carry more than 2000 men, his observations at the same time were, that a commander, who after having shown a disposition for an attack, retired without trying his troops, must by his circumspection create an idea of his weakness. The Viceroy was pleased to send on the coast a few Milicians, badly armed, and general Beresford received no opposition in disembarking within four miles of Buenos Ayres, on a flat marshy shore, where the English troops had trouble to get through. Their disembarkation was supported only by the frigate, named the *Leda* carrying 44 guns. It wrs readily perceived that if Chevalier de Liniers had been able to slip, considering the shallow water along the coast, between the frigate and the land, he might have crushed, with ease, with case shot from his gun boats, those men up to their waists in mud.—Every thing flew before them. The first who maintained a running fight was the Viceroi, leaving the inferior officers to make the best capitulation they could.

At the moment where the English troops marched as to a parade from Carraccas to Buenos Ayres, Chev-

le chevalier de Liniers revenait de la Ensenada, et vit d'une hauteur deux faibles décharges de mousqueterie, après lesquelles le feu cessa presque aussitôt. Il dût juger que la place capitulait ; il retourna sur ses pas et alla se placer dans une maison de campagne située à six lieues de la ville. Un paysan qu'il envoya s'informer de l'état des choses, lui rapporta que la place avait capitulé, et que le général anglais en avait pris possession.

Le premier mouvement de M. de Liniers fut de partir sur-le-champ, malgré le tems le plus affreux, et d'aller traverser le Parama à 50 ou 60 lieues de Buenos Ayres, et de se rendre à Montevideo ; mais une plus mûre réflexion lui suggéra de demander la permission d'entrer dans la place, afin de s'assurer des forces de l'ennemi, et de voir par ses propres yeux les ressources que les circonstances pouvaient offrir et le parti qu'il serait possible d'en tirer. Il envoya en conséquence un homme affidé aupres du général Beresford, pour lui dire que n'ayant pas eu l'honneur d'être attaqué dans le poste qu'il défendait, il n'était pas compris dans la capitulation, mais que s'il le lui permettait, il entrerait dans la place, afin de voir ses enfans et de mettre ordre à ses affaires, ce qui lui fut accordé très-galamment, ajoutant qu'il était le maitre d'y entrer et de prendre ensuite le parti qu'il voudrait.

(La conclusion dans le prochain numéro.)

alier de Liniers returning from la Ensenada, he observed from a hill two feeble discharges of musketry, after which the fire ceased almost immediately. He must have tho't the place was capitulating ; he went back and placed himself in a country seat situated six miles out of the town. A peasant which he sent to get information of the state of things, reported to him that the place had capitulated, and that the English general had possession of it

The first movement M. de Liniers made was to depart immediately notwithstanding the most dreadful weather ; and went through the Parama 50 or 60 leagues from Buenos Ayres and reached Montevideo ; but a more mature reflexion sugges-ed him to ask permission to enter the place, in order to assure himself of the forces of the enemy, and to see from his own eyes the resources which circumstances could offer and what advantage he could possibly draw from it. He sent in consequence a trusty man to general Beresford, to tell him that having not the honor of being attacked in the place he defended, he was not comprised in the capitulation, but if he permitted him, he would enter the place, in order to see his children and settle his affairs, which very genteely was granted him, adding that he was the master to enter it and afterwards to take the part he should like best.

(The conclusion in the next number.)

QUESTIONS.

1. Quelle est la chose qu'on ne vend point, qu'on donne encore moins, qu'on ne peut faire et dont cependant on ne peut se passer ?

2. Quel est l'objet qu'on aime ardemment et qu'on change neanmoins à chaque instant.

3. Qui est celui qui, sans trône, porte la couronne

4. Qu'est-ce que méprise le Philosophe, dont il a souvent grand besoin ?

QUESTIONS.

1, What is it that cannot be sold, that seldom is given, that we cannot make, and which we cannot do without.

2. What is the object that we ardently love and we are continually changing.

3. Who is it, that, without being a king, wears a crown

4. What is it the Philosopher forsakes, although he is in continual want of it.

NECROLOGIE.

M. Joseph-Marie Paget, ancien évêque et prince de Genève, est mort il y a quelque tems, dans un âge très-avancé, à St. Julien, département du Léman, lieu de sa naissance. Il fut un des évêques qui les premiers s'empresserent d'offrir la démission de leurs siéges pour rétablir, comme on disait alors, la paix de l'église.

DESTIN DE LA
BANQUE DES ETATS UNIS.

La chartre pour le renouvellement de la *Banque des Etats Unis* ayant causé des débats continuels pendant presque toute la tenue du present Congrès, sa dissolution vient enfin d'être determinée par la négative dans la chambre du Sénat à la Cité de Washington le 20e. Février 1811 à 4 heures P. M.

Membres du Sénat qui ont voté

POUR.		CONTRE.	
1	*Bayard,*	1	*Anderson,*
2	*Bradley,*	2	*Campbell,*
3	*Brent,*	3	*Clay,*
4	*Champlin,*	4	*Cutts,*
5	*Condit,*	5	*Franklin,*
6	*Crawford,*	6	*Giles,*
7	*Dana,*	7	*Gaillard,*
8	*Goodrich,*	8	*German,*
9	*Gilman,*	9	*Gregg,*
10	*Horsey,*	10	*Lambert,*
11	*Lloyd,*	11	*Leib,*
12	*Pickering,*	12	*Mathewson,*
13	*Pope,*	13	*Reed,*
14	*Smith de N. Y.*	14	*Robertson,*
15	*Tate,*	15	*Smith de Md.*
16	*Taylor,*	16	*Whiteside,*
17	*Turner.*	17	*Worthington.*

Le Vice-Président donna sa voix, (après avoir prononcé son opinion décisive) contre le renouvellement de la *Banque des Etats Unis*, ce qui décida sa dissolution.

POESIE.
LE LIT.

Je rends grace au mortel qui sous le frein des lois
Rassemblant ses égaux dispersés dans les bois,
Les fixa sur un sol que l'on nomma patrie,
Et créa des besoins d'où naquit l'industrie.

Ma voix reconnaissante honore l'artisan
Qui d'un toit régulier forma le premier plan,
Et de chaque maison fit une citadelle
Où l'homme en sureté, sans être en sentinelle,
Pût, à l'abri du froid, de la pluie et du vent,
Braver la dent du tigre et le dard du serpent.

Je vous honore aussi, vous dont la main savante
Donnant à la matière une forme vivante,
Dans un bloc façonné sous la pointe du fer
Fit soupirer Vénus et tonner Jupiter.

J'admire, j'aime à voir la pierre dégrossie,
Effilée en colonne, en portique arrondie,
Former pour l'Eternel, les rois et les héros
Des temples, des palais et des arcs triomphaux.

Arts! métiers inventés pour consoler le monde,
Vous décorez la terre et la rendez féconde ;
Mais les vœux des humains ne seraient pas remplis,
Si parmi vos bienfaits ils ne comptaient les lits.

Béni soit le mortel dont l'industrie heureuse,
Emprisonnant la plume ou la laine moëlleuse,
En forma ces coussins l'un sur l'autre placés,
Qui par l'homme endormi sont mollement pressés !

Vous qui briguez le rang de Virgile et d'Horace,
Chantres ambitieux! je n'ai pas votre audace,
A mon humble talent assortissant mon ton,
C'est mon lit qui m'inspire, il est mon Hélicon.

Le lit est nécessaire au charme de la vie,
Peines! soucis! revers! c'est-là qu'on vous oublie.
Abri silencieux ! refuge du repos !
Pour les cœurs sans remords, ses bienfaits sont égaux ;
C'est-là que du sommeil l'équitable puissance,
Des états et des biens détruit la différence :
Le lit met de niveau le prince et les sujets,
C'est un trône commun où chacun règne en paix.

Là des songes heureux le prestige magique
Anime de nos sens le calme lethargique,
Et trompant le sommeil qui les tient suspendus,
Il fait agir l'esprit, quand le corps n'agit plus.

De l'amant délaissé, consolante ressource,
D'un plaisir qui n'est plus il lui rouvre la source
Ainsi plus d'une fois un songe officieux
Mit au bras d'Héloïse Abélard amoureux,
Et son illusion abusant la vestale,
Changeait en lit d'hymen la couche virginale.

Vous aimez d'un gazon le tapis velouté,
C'est qu'il vous offre un lit pour l'amour apprêté.

Au penchant des côteaux, sur le bord des fontaines,
Dans les grottes, les bois, les vallons et les plaines,
La nature soigneuse a disposé des lits,
Et ces lieux de repos sont nos lieux favoris.
Ainsi dans les réduits où l'homme se resserre,
La chambre de Morphée est celle qu'on préfère.
Vous abordez toujours avec un plaisir doux
Ces carreaux de duvet qui vont fléchir sous vous.
Là votre corps plongé s'etend ou se ramasse,
Et des travaux du jour longuement se délasse.
Le lit dans l'infortune est un consolateur,
Il calme la souffrance, il endort le malheur;
Le pauvre trouve au lit la chaleur salutaire
Qu'un foyer dépourvu refuse à sa misère.
Le lit trompe un vieillard sur sa caducité,
Il ne se souvient plus, par son lit supporté,
Que son corps chancelant vers la terre s'incline
Et vous! femmes! et vous! sexe cher à Lucine!
Lorsque son dur autel, siége de longs tourmens,
A reçu le dépôt qui vivait dans vos flancs,
Vous demandez un lit; et quand son duvet presse
Vos membres délicats que la fatigue affaisse,
Vous goûtez un repos dont la suavité,
A vos traits abattus rend la sérénité;
Votre âme à ce repos livrée avec délices,
De la maternité savoure les prémices:
Et sur le nouveau-né fixant un œil d'amour,
Vous rendez grace au ciel qui lui donna le jour.
Nul objet sur la terre au lit n'est préférable,
Triste ou gai, jeune ou vieux, heureux ou misérable,
Malade ou bien portant, riche ou pauvre, on chérit
Le repos indolent que procure le lit.
Sous ses rideaux croisés, une alcove tranquille
Aimable rêverie! est ton plus cher asyle;
Là, le cœur par ton charme agité doucement,
D'un bonheur idéal se repait longuement,
Là, le penseur qui cherche ou médite un systême,
Est sans distraction tout entier à soi-même;
Là, du poids de son rang, le puissant soulagé,
Echappe aux importuns dont il est assiégé:
C'est-là qu'on se recueille: et souvent le génie
Dans ce recueillement puisa son énergie;
Quelquefois pour les fils d'Euterpe et d'Apollon,
Un lit est le trépied de l'inspiration.

Toi qui sur notre Pinde as transporté Virgile!
C'est sur ton oreiller, harmonieux Delille!
Que tu trouves, dit-on, ces vers doux, élégans
Qui peignent la nature et font aimer les chams.
Comme Homère affligé, le lit te dédommage
De la perte du sens dont tu n'as plus l'usage.
Pensif en ton alcove, elle est l'heureux réduit
Où des lieux qui t'ont plu le charme reproduit
T'inspire ces tableaux brilians comme ta gloire
Qu'au défaut du papier recueille ta mémoire.

Partout, dans tous les tems, et dans tous les états,
Le lit a des attraits qu'on ne méconnaît pas.
Abri paisible et doux! chaque jour de la vie,
L'homme avec volupté vers toi se réfugie.
Heureux auprès de toi, combien, s'il en est loin,
Combien de te revoir il ressent le besoin?

Parlez, hardis Jasons, fiers conquerans des ondes!
Quand sur vos forts ailés vous cherchez d'autres mondes,
Fatigué d'un long cours, quel bien regrettez-vous?
Vos lits; et quand les flots se gonflent de courroux,
Quand du ciel déchiré le tonnerre s'échappe,
Quand vos mats sont rompus sous le vent qui les frappe,
Que vous reprochez-vous, nautonniers inquiets?
D'avoir quitté vos lits où vous dormiez en paix.

Et vous! amis des lois, vous qu'un pouvoir inique
Bannit sans jugement sous les feux du Tropique!
Le jour où revenus de ces brûlans climats
Vos sens ont tressailli; vos enfans et vos femmes
D'un sentiment plus tendre ont agité vos ames;
Mais d'un œil insensible avez-vous pu revoir
Le lit de vos foyers, prêt à vous recevoir?
Il a dû vous charmer autant que la présence
D'un ami qu'on retrouve après trois ans d'absence.

La couche domestique est l'asyle où le cœur
Sent moins son infortune et sent mieux son bonheur.

Lit! trésor des humains! qui n'a goûté tes charmes?
Affligé, c'est sur toi qu'on dépose ses larmes;

La beauté dont le cœur s'éveille au sentiment,
De ses premiers soupirs te rend le confident;
Le vieillard rajeuni par ta chaleur bénigne,
Des faveurs de Cypris croit encore être digne,
Le jeune homme en idée amène sous tes draps
Des nymphes qu'il desire et ne possède pas,
Il triomphe, et s'endort, sultan imaginaire,
Au milieu du sérail qu'a créé sa chimère.

D'un plaisir plus réel l'ineffable douceur,
Attend ce jeune époux altère de bonheur,
Qui, palpitant d'amour, le myrthe sur la tête,
Du temple de l'hymen raméne sa conquête.
Que demande son cœur? et qu'appellent ses feux?
Fête, parens, amis, banquet délicieux!
Jeux où sur un prestò réglant leur pétulance,
L'amour et la gaité voltigent en cadence,
Ce n'est point vous qu'il cherche, et ses vœux absorbes
Regrettent les instans que vous lui dérobez.
Il ne songe qu'à toi, couche mystérieuse,
Tendre autel! il attend l'heure silencieuse
Où sur toi son épouse, après de doux combats,
Victime fortunée, offrira ses appas.
Cette heure sonne enfin! c'est vers toi qu'il s'élance,
Il te préfère au trône où siége la puissance.
Près du lit nuptial qu'est un trône orgueilleux?
On commande sur l'un, sur l'autre on est heureux.

Hélas! de ce bonheur si doux dans ses prémices,
L'habitude et le tems émoussent les délices,
De la satiété le lit réparateur,
Du couple refroidi réchauffe la langueur.
Sous ses voiles discrets les reproches se taisent
D'une fâcheuse humeur les mouvemens s'appaisent,
Les époux divisés sont par lui réunis,
Ils se couchent brouillés, et se lèvent amis.

Le lit adoucit l'ame, assoupit la colère,
De la réflexion, c'est le siége ordinaire,
La raison y descend; et sur les sens vaincus
Elle reprend les droits qu'ils avaient méconnus
Econome de biens, l'auteur de la nature
Les versa sur le lit avec moins de mesure.
L'homme dépose au lit ce qu'il a d'imparfait,
Il est tranquille et doux; là son cœur satisfait,
Libre d'ambition, sans haine, sans envie,
Laisse fuir doucement les heures de la vie.

Le lit donne à l'esprit plus de sérénité,
Il rend la force au corps, embellit la beauté.
Vénus, pour fixer Mars prêt à voler aux armes,
Sur un lit amoureux développe ses charmes,
Et le lit est l'aimant qui retient dans ses bras
Le redoutable Dieu qu'appellent les combats.

Ce n'est point dans l'éclat des spectacles, des fêtes,
Belles! qu'il faut chercher les solides conquêtes,
Météores brillans l'un par l'autre effacés,
Sans captiver nos cœurs, vous nous eblouissez,
Laissez de vos atours la richesse élégante:
Sans voiles dans son lit la beauté nonchalante,
Parle avec plus d'empire à l'ame d'un mortel:
C'est la divinité reposant sur l'autel;
Là pour elle toujours l'encens s'allume et brûle

O prestiges du lit! vous inspirez Tibulle,
Quand, offrant du plaisir le tableau raffiné,
Il peint au lit d'amour un amant fortuné
Qui de ce doux refuge, aux bras de son amie,
Entend le bruit du vent et les flots de la pluie.

Boileau même, Boileau dont la causticité
Des méchans écrivains fouetta la vanité,
Quand du lit d'un prelat il esquisse l'image,
De sa muse rigide amollit le langage.

Dans les climats brûlans le lit vous rafraîchit,
Sous les glaces du nord on se rechauffe au lit.

Des biens que des humains le besoin sollicite,
C'est le premier qu'on a, c'est le dernier qu'on quitte.

Doux objet de mes chans! ô mon plus cher trésor!
Que l'avare inquiet veille auprès de son or!
Sur toi j'aime à m'etendre, et n'ai pas la manie
D'acheter un bonheur payé par l'insomnie.

Si dans ses tems d'orage où l'inconstant destin
Vous retire le soir ce qu'il donne au matin,
Je perds de mes aïeux le modeste héritage,
Que ma couche du moins echappe à ce naufrage!
Et si par la fureur mon pays subjugué,
Du choc des factions est toujours fatigué;
Si la raison sans force est réduite au silence:
Si la sagesse tremble auprès de la démence,
Dieu du sommeil! sur moi prodigue tes pavots,
Pendant ces jours de trouble assure mon repos,
Fixe-moi dans mon lit, et là sous ton egide
Fais de moi, s'il se peut, un autre Epiménide.

L. ****.

prodigieuse est entrecoupée dans le Pérou et la Nouvelle Grenade de ravins d'une profondeur effrayante ; mais au Nord de l'isthme de Panama elle s'adoucit par degrés et forme la plaine élevée de Mexico.—Dans les deux premieres provinces que nous venons de citer, les habitans sont obligés de voyager à pied, à cheval et même de se faire porter par les Indiens, tandis que les voitures peuvent traverser aisément tous les points de la Nouvelle Espagne de Mexico à Santa-Fé, sur une route de plus de 1,500 milles de longueur.

Les régions équatoriales de l'Amérique montre la même composition de roche que nous trouvons dans les autres parties du globe —Les seules formations qu'Humboldt ne pouvait découvrir dans ses voyages furent ceux de craie, roestone, wakke gris, pierre topaze de Werner, et le composé de serpentine avec de la chaux grénelée, qui se trouve dans l'Asie Mineure. Le grenat constitue dans l'Amérique du S. la grande base qui supporte les autres formations ; au dessus est placé gneiss, après vient le schist micaceux, et ensuite le schist primitif.—La chaux grénelée, le schist chlorite, et l'attrapoire primitif, forme souvent des lits subordinés dans le gneiss et le schist micaceux, qui est très abondant, et quelquefois roule avec la serpentine et le fienite. La haute chaine des Andes est partout couverte des formations de pierre de porphyre, de basalte, de phonolite, et verte ; et ceux-ci, étant souvent divisés en colonnes, paraissent, à une distance à des chateaux en ruine, ils produisent un effet très frappant et pittoresque. Au pied de ces énormes montagnes, se trouvent deux différentes sortes de chaux; l'une avec un fondement felicieux, enclosant les masses primi-

Peru and New Grenada, as we have seen, by frequent clefts or ravines, of amazing depth ; but, to the North of the isthmus of Panama, it softens down by degrees, and spreads out into the vast elevated plain of Mexico. In the former provinces, accordingly, the inhabitants are obliged to travel on horse back or on foot, or even to be carried on the backs of Indians ; whereas carriages drive with ease through the whole extent of New Spain, from Mexico to Santa-Fé, along a road of more than 1,500 miles in length.

The equatorial regions of America exhibit the same composition of rock that we meet with in other parts of the globe. The only formations which Humboldt could not discover in his travels, were those of chalk, roestone, gray wakke, the topaze-rock of Werner, and the compound of serpentine with granular limestone, which occurs in India Minor. Granite constitutes, in S. America, the great basis which supports the other formations; above it lies gneiss next comes micaceous schist, and then primitive schist. Granular limestone, chlorite schist, and primitive trap, often forms subordinate beds in the gneiss and micaceous schist, which is very abundant, and sometimes alternates with serpentine and fienite. The high ridge of the Andes is every where covered with formations of porphyry, basalt, phonolite, and greenstone ; and these, often divided into columns, that appear, from a distance, like ruined castles, produce a very striking and picturesque effect. At the bottom of these huge mountains, occur two different kinds of limestone ; the one with a felicious base, enclosing primitive masses, and

tives et quelquefois du cinabre et du charbon ; l'autre avec un fondement calcaire, et cimentant ensemble les roches secondaires. Des plaines de plus de 600,000 milles carrés sont couverts d'un ancien dépot de chaux contenant de bois de fossile et de mine de fer brun. Sur celles-ci repose la chaux des plus hautes Alpes, présentant des pétrifications marine à une vaste élévation. Après parait un lamellar gypsum imprégné de souffre et de sel ; dessus celui-ci une autre formation calcaire, blanchâtre et homogène, mais quelquefois caverneuse. On trouve encore la pierre sablonneuse calcairé, ensuite lamellar gypsum mélé de l'argille ; et la serie se termine des masses calcaires enveloppant les caillous et la pierre à corne.

Ce qui doit beaucoup embarrasser les géologues, c'est le fait singulier remarqué par M. de Humboldt, que les formations secondaires dans le Nouveau Monde ont une épaisseur et une élévation immenses. On trouve dans le voisinage de Santa-Fé des lits de charbon à 8,650 pieds au-dessus du niveau de la mer, et même à la hauteur de 14,700 près d'Huanuco dans le Pérou. Les plaines de Bogota, quoiqu' élevée de 9,000 pieds sont couverts de pierre à sablon gypsum, chaux de coquille, et même, dans quelques parties, de sel minéral. Des fossiles qui sur l'ancien continent n'ont pas été découverts à une élévation plus grande que celle des Pyrénées, c'est-à-dire à 11,700 pieds, se rencontrent dans le Pérou, près Micuipampa, à 12,800 ; et même à 14,120 pieds plus haut que le niveau de la mer, outre Huancavelica, où la pierre à sablon parait aussi. Le basalte de Pichincha près de Quito se trouve à une élévation de 15500 pieds ; tandis que le sommet du Schneekope en Silésie n'est que de

sometimes cinnabar and coal ; the other with a calcareous base, and cementing together the secondary rocks. Plains of more than six hundred thousand square miles are covered with an ancient deposit of limestone, containing fossil wood and brown iron ore. On this rests the lime stone of the higher Alps, presenting marine petrefactions at a vast elevation. Next appears a lamellar gypsum, impregnated with sulphur and salt ; above this, another calcareous formation, whitish and homogeneous, but sometives cavernous. Again occurs calcareous sandstone, then lamellar gypsum mixed with clay ; and the series terminates with calcareous masses involving flints and hornstone.

What may perplex some geologists, is the singular fact noticed by Humboldt, that the secondary formations in the New World have such enormous thickness and elevation. Beds of coal are found in the neighborhood of Sante-Fé, 8,650 feet above the level of the sea and even at the height of 14,700, near Huanuco, in Péru. The plain of Bogota, although elevated 9,000 feet, are covered with sandstone, gypsum, shell-limestone, and even in some parts, with rock salt. Fossil shells, which in the old continent have not been discovered higher than the summits of the Pyrenees, or 11,700 feet above the sea, were observed in Péru, near Micuipampa, at the height of 12,800 ; and again at the height of 14,120, beside Huancavelica, where sandstone also appears. The basalt of Pichincha, near the city of Quito, has an elevation of 15,500 feet ; while the top of the Schneekoppe in Silesie, is but 4,225

4,225 pieds au-dessus de la mer, l. plus haute élévation en Allemagne où se trouvent ces sortes de roches. D'un autre côté le granite qui, en Europe, couronne les montagnes les plus élevées, ne se trouve pas sur le continent Américain à une hauteur plus grande que 11,500 pieds. Il est à peine connu dans les provinces de Quito et du Pérou. Les sommets glacés du Chimborazo, du Cayambé et de l'Anitsana, sont entierement composés de porphire qui, sur les flancs des Andes, forme une masse d'une profondeur de 10 à 12,000 pieds. La pierre à sablon près de Cuença, a une epaisseur de 5,000 pieds ; et l'énorme masse de pur quartz, à l'ouest de Caxamarca mesure perpendiculairement 9,600 pieds. C'est aussi un fait remarquable, que le porphire de ces montagnes contient très fréquemment de hornblende, mais jamais de quartz et rarement de mica.

Les Andes centrales sont immensément riches en métaux de toute espece, à l'exception du plomb.—Un des métaux les plus curieux qu'elles renferment est le *Pacos*, qui est un composé d'argile, d'oxyde de fer et de muriate d'argent avec de l'argent. Les mines du Pérou et du Méxique, bien loin d'être épuisées, promettent d'être plus productives que jamais sous l'influence d'un systême libéral et perfectionné. Mais la nature a confondu avec ces trésors cachés les alimens actifs de destruction. Toute la chaîne des Andes est sujette aux plus terribles tremblemens de terre. De Cotopaxi à la mer du Sud, il n'y pas moins de quarante volcans brûlans sans relâche ; quelques-uns, et surtout les moins élevés, vomissent de la lave, et les autres du muriate d'ammoniac, du basalte et du porphire calcinés ; d'énormes quantité d'eau, et surtout du moya ou de l'argile

feet above the sea, the highest point in Germany, where that species of rock occurs. On the other hand, granite, which in Europe, crowns the loftiest mountains, is not found in the American continent above the height of 11,500 feet. It is scarcely known at all in the provinces of Quito and Peru. The frozen summits of Chimborazo, Cayambé and Anitsana, consists entirely of porphyry, which, on the flanks of the Andes, forms a mass of 10 or 12,000 feet in depth. The sandstone near Cuença, has a thickness of 5,000 feet ; and the stupendous mass of pure quartz, on the west of Caxamarca, measures perpendicularly 9,600 feet. It is likewise a remarkable fact, that the porphyry of those mountains very frequently contains hornblende, but never quartz and seldom mica.

The central Andes are rich, beyond conception, in all the metals, lead only excepted. One of the most curious ores, in the bowels of those mountains, is the *Pacos*, a compound of clay, oxyde of iron, and the muriate of silver with native silver. The mines of Mexico and Peru, so long the objects of envy and admiration, far from being yet exhausted, promise, under a liberal and improved system, to become more productive than ever. But nature has blended with those hidded treasures the active element of destruction. The whole chain of the Andes is subject to terrible earthquakes. From Cotopaxi to the South sea, no fewer than 40 volcanoes are constantly burning ; some of them, especially the lower ones, ejecting lava, and others discharging the muriate of ammonia, scorified basalt and porphyry, enormous quantities of water, and especially moya, or clay

H

mêlé avec des matieres sulphureuses et carbonées. Une neige éternelle enveloppe leurs flancs et forme une barriere contre le regne animal et végétal. Près de ces confins l'interruption de la végétation est marquée par des déserts stériles.

La suite dans notre numéro prochain.

Le Congrés des Etats Unis ajournerent, selon la Constitution, à 11 heures Dimanche au soir, 3e. Mars 1811, après une session de trois mois juste. On trouvera dans ce Numéro une liste correcte des loix passées à la session présente.

Le Président des Etats Unis a nommé JOEL BARLOW, Ecuyer, *Ministre Plénipotentaire et Envoyé Extraordinaire* en France, à la place du Général ARMSTRONG, qui a pris sa démission. Le Sénat a concourru dans sa nomination.—Pour 21.——Contre 11.

C. BOYLE annonce qu'il a commencé à établir un *Musée National* dans la Cité de Washington, qu'il a ouvert pour les visiteurs. On y solicite des curiosités de la nature et de l'art.

Le premier duel qui eut lieu dans la Nouvelle angleterre, selon Morse et Parish, fut entre deux demestiques, avec des épées et des poignards. Tous les deux furent blessés, aucun d'eux mortellement. Ils furent jugés par la colonie et sentencé à être ensemble liés têtes et pieds et à rester 24 heures, sans manger et boire. Nous soupçonnons que cette manière de punition serait un préventatif beaucoup plus effectueux contre la pratique de dueler, qu'aucun autre à la mode aujourd'hui.

mixed with sulphur and carbonaceous matter. Eternal snow invests their sides, and forms a barrier to the animal and vegetable kingdoms. Near that confine, the torpor of vegetation is marked by dreary wastes.

Continuation in our next number.

The Congress of the United States adjourned according to the constitution, about 11 o'clock on Sunday night, March 3d. 1811, after a session of just three months. A correct list of the laws passed at the present session will be found in this number.

The President of the U. States has appointed JOEL BARLOW, Esq. *Minister Plenipotentiary and Envoy Extraordinary*, to France, in the place of General ARMSTRONG who has resigned. The Senate has concurred in the nomination.—Ayes 21.——Noes 11.

C. BOYLE announces that he is establishing a *National Museum* in the City of Washington, which he has opened to visitors. Curiosities in nature and art are solicited for the same.

The first duel fought in New-England, according to Morse and Parish, was between two servant, with swords and daggars. Both were wounded, neither of them mortally. They were tried by the colony and sentenced, to have their heads and feet tied together, and to remain 24 hours, without meat or drink. We suspect this mode of punishment would be a much more effectual preventative of the practice of duelling, than any now in fashion.

No. 43.

L'HEMISPHÈRE,

FRANCAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH.

PHILADELPHIE, 28, MARS, 1811.

CODE DE LA CONSCRIPTION,

OU

RECUEIL CHRONOLOGIQUE

Des Lois et des Arrêtés du Gouvernement, des Décrets Impériaux, relatifs à la Levée des Conscrits, à leur Remplacement, aux Dispenses de Services, &c. depuis l'An **VI** *jusques et compris l'An* **XIV**. *Avec Tables.* Un vol. in-8vo. de 270 pages.

Continué du numéro 37 de L'Hémisphère.

La loi du directoire prononce que tous les Français sont soldats ; et lorsque la patrie est déclarée en danger, ils sont tous appelés à marcher à sa défense. Dans toute autre conjoncture, les besoins de l'armée sont remplis par la conscription. C'est le Sénat ou le corps législatif qui détermine le nombre réquis de conscrits, sur la proposition du gouvernement exécutif. La loi qui fixe le nombre total, regle en même-tems le contingent de chaque département en proportion de sa population. Dans les huit jours qui suivent la publication, le préfet repartit ce contingent parmi les districts, selon le même régiement, et ensuite le sous-préfet parmi les cantons et les municipalités — Tous les Français de l'âge de 20 à 25 ans révolus, sont sujets à la conscription. Ils sont partagés tous les ans en cinq classes, dont la premiere se compose de ceux qui ont complété leur vingtieme année le 1er. Vendémiaire ou 21 Septembre précédent; la seconde, de ceux qui à la même époque ont complété leur vingt-et-unieme année ; ainsi de suite par ordre de séniorité. De cette maniere, le conscrit qui a atteint l'âge de vingt-cinq ans révolus, reste soumis à la conscription jusqu'au mois et au jour mentionnés plus haut. Les administrations municipales sont chargées de préparer des listes, formées sur les régistres de naissances, et sur la notoriété publique, qui contiennent en détail le nom, le domicile, la taille et le signalement complet de tous les individus sujets à la conscription, dans leur jurisdiction. Les mêmes individus sont aussi tenus de se faire enrégistrer eux-mêmes, avec une spécification semblable, au bureau de la municipalité, dès que la loi est publiée. Les deux listes sont alors envoyées aux préfets, qui sont résponsables de leur exactitude, et qui les font passer sur-le-champ au ministre de la guerre.

On accorde huit jours pour la préparation des listes.* On assemble alors les conscrits dans chaque canton, et on les fait examiner par l'administration, ou par une commission spéciale nommée AD HOC, par le préfet. C'est à ces visites que l'on examine et qu'on décide sur les demandes d'exemption. Ceux

* *Deux brigades de gendarmerie sont ordinairement présentes à ces rassemblemens.*

qui prétendent cause d'infirmités, sont visités sur le lieu, s'ils sont en état d'être présens ; s'ils ne le sont pas, on les fait visiter chez eux par les inspecteurs et officiers de santé. Ces dernieres sont généralement médecins de l'armée, et ils ne sont choisis qu'au moment de l'inspection On a même grand soin, afin de prévenir toute allusion, que ces inspecteurs appartiennent à un district différent de celui du conscrit La décision finale de tous les cas d'exemption, est référée à une commission d'un plus haut ressort, composée du préfet, des officiers généraux et des commissaires du département. Lorsque ces réclamations sont décidées, on forme des listes de ceux qui sont jugés en état de servir, présens ou absens ; alors le sous-préfet procede au tirage, ou désignation par voie du sort de ceux qui doivent composer la quotte du district On dépose publiquement dans une urne des billets régulierement numérotés autant qu'il y a de noms sur la liste, et on les fait tirer indistinctement soit par les conscrits soit par les amis. Le sort tombe sur ceux qui tirent les numéros au-dessous du montant de la quotte. Les numéros plus hauts que les autres tirent, sont annexés à leurs noms, afin qu'ils puissent venir à leur tour, si quelque événement imprevu met leurs prédécesseurs hors d'état de servir. Les absens qui ne se présentent pas dans le mois après le tirage, sont déclarés *réfractaires*, proclamés tels dans tout l'empire, et poursuivis comme *déserteurs*.

Ce sont là les conscrits du service actif. Mais outre ceux-ci, la loi en exige un nombre semblable, pour former, ce qu'on appelle par distinction, en termes de conscription, la *réserve*. Les members de la réserve sont nommés avec les mêmes formalités, pour marcher seulement en cas de besoin ; ils sont organisés régulierement, et disciplinés avec soin, dans leur propre département, dont ils n'ont pas la permission de s'absenter. On crée ensuite un troisieme corps de conscrits supplémentaires, égaux en nombre à un quart du contingent entier, et destinés à remplir les vacances qui peuvent survenir avant que les conscrits du service actif ayent rejoint le quartier-général, soit par mort, désertion, ou toutes autres causes. Si les supplémentaires ne suffisaient pas pour cela, on aurait recours à la réserve pour completter le remplacement. Dans tous les cas, on ne souffre aucun déficit, chaque canton étant résponsable du complément de sa quotte-part. Aucun Français, au-dessous de trente ans, ne peut voyager dans l'empire, ni occuper aucune place du gouvernement, ni servir dans aucun bureau public, à moins qu'il ne puisse produire un certificat, en bonne forme, attestant qu'il a régulierement satisfait aux lois de la conscription.

Toutes les autorités sont tenues solidairement, et sous les peines les plus séveres, d'avoir soin que les conscrits soient assemblés, passés en revue, et envoyés à leur destination sans délai. On les fait marcher sous une escorte de gendarmerie, et en détachemens qui sont strictement bornés au nombre de cent conscrits, pour se rendre au différens dépots de l'empire ; et là, on leur fournit, pour la premiere fois, armes et habillemens. On ne leur permet jamais de rester en battaillons séparés, mais on les tire individuellement et nominativement pour les éparpiller en divers corps de l'ancienne armée, où on les envoit en très-petits détachemens, et souvent à une distance étonnante.

Il est accordé dispenses par le tribunal militaire supérieur du préfet. Ces dispenses sont provisoires ou définitives, suivant l'inhabilité alléguée. Pour toutes les maladies déclarées susceptibles de guérison, les décharges ne sont que temporaires. Les infirmités qui tendent à faire déclarer un individu absolument hors d'état de servir, sont épluchées avec le soin le plus minutieux, et toujours accompagnées de plusieurs explications scientifiques Le ministre de la guerre revoit les décisions de ce tribunal ; et s'il s'aperçoit qu'il y a lieu de Soupçonner quelque partialité, il ordonne alors une nouvelle visite de médecins. Les conscrits qui sont relâchés de cette maniere, payent au gouvernement une

demnité dont le préfet proportionne le montant aux taxes du conscrit ou à lles de ses parens On n'accordait dans le principe aucunes exceptions à la du service actif; mais dans ce moment, le frere aîné d'une famille orpheline, fils unique d'une veuve, ou d'un artisan âgé de plus de soixante-dix ans, ou elqu'un qui a un frere en service actif, peut, en sollicitant cette faveur, se re comprendre dans la réserve. Le même privilége est accordé à ceux qui t été ordonnés sous-diacres dans les séminaires Les peres et meres contient d'être responsables pour leurs enfans absens, jusqu'à ce qu'ils ne puisnt produire une attestation officielle de leur mort.*

Le Directoire n'admettait point de substitution mais on se relâche aujourhui de la sévérité de ce principe en faveur de ceux qui sont jugés incapables supporter les fatigues de la guerre. ou dont les travaux et les études sont jus plus utiles à l'état que leurs services militaires. On reçoit en conséquence s suppléans ad libitum, mais non pas comme chose de droit; et jamais, du te, sans un mandat spécial du ministre de la guerre. Le conscrit fournit e somme d'environ 100 francs. pour l'équipement de son substitut, qui doit e de l'âge de vingt-cinq à quarante ans, au moins d'une taille moyenne, d'une stitution robuste, d'une bonne réputation certifiée telle par sa municipalité, ui-même d'un âge au-delà de celui prescrit par les lois de la conscription. Il te le surnom de son commettant, afin que celui-ci puisse être connu et forcé marcher si son remplaçant déserte ou vient à manquer par toute autre cause mort, ou blessures reçues en combattant, dans le terme de deux années.

Toutes les clauses de ces lois sont appuyées de menaces importantes contre fonctionnaires publics, parens ou autres, qui contribueraient à y apporter emhemens ou délai. Tout officier de santé ou autre fonctionnaire public conncu d'avoir fourni un faux certificat de maladie, est condamné à cinq ans de ention aux fers. Tous les officiers civils et militaires, même ceux du pl s t rang, convaincu de favoriser l'évasion ou de cacher un fugitif, sont sous à des amendes excessives. Des conscrits surpris à feindre des maladies, ì se mutiler eux-mêmes, sont mis à la disposition du gouvernement pendant q ans, pour être employés aux travaux publics, qui seront jugés les plus es à l'état. Les conscrits absent ou réfractaires, dont la capture est assurée les précautions les plus minutieuses et les plus efficaces, outre les punes auxquelles ils sont soumis par la nature de leur délit, sont muletés e amende de quinze cent francs, somme qui, comparativement à la valeur le de l'argent dans les deux pays, équivaut à 150 livres sterling. Cette somme ulée avec les frais de poursuite, et prélevée sans pitié sur les propriétés rés du pere et de la mere, si le fugitif n'en possede aucunes par lui-même.‡

---

us trouvons, au sujet des dispenses deux décrets que nous devons relever, L'un de l'an 1799, 100, par lequel tous les ouvriers employés à la manufacture d'armes et de poudre, ou dans agasins nationaux de salpêtre, &c. sont exempts; et un autre, de l'an 1802, page 104, qui qu'il sera accordé des conges en nombre égal au quart de l'armée à ceux qui auront eu une ite irréprochable pendant toute la guerre, ou pendant cinq campagnes, aussitôt qu'il aura été ble de les remplacer par de nouvelles recrues. Il est néanmoins enjoint à l'inspecteur charla distribution de ces congés, de rappeler aux soldats combien ils ont tort d'abandonner le *ier des états.* Dans l'année 1798, on rapporta la loi qui exemptait de la conscription les nes mariés. *Depere,* et avec lui *Malthus,* attribue l'augmentation du nombre des naissann France, avant cette époque aux mariages prématurés pour éviter les levées militaires. thus, liv. 2, ch. 6) *Les mariages prématurés et multipliés par la crainte des lois milis,* sont particulierement cités dans les rapports statistiques des préfets pour l'an huit.

i ne sera pas hors de propos d'offrir ici quelques exemples de la rigueur immodérée qui ree sur les points dont il est question, en citant quelques paragraphes pris au hasard dans les aux du pays. Celui qui suit est extrait du *Mercure de France* du mois d'Août 1807.

Jean Vidal, aîné, de la commune d'Orbon, voulant libérer son fils de la conscription, avait ployé une piece fausse, la sachant telle. Cette piece était son propre extrait de baptême lequel il paraissait être né en 1734, quoique l'époque véritable de sa naissance fût 1744. n objet était de se faire passer pour avoir atteint l'âge de 71 ans, et pour avoir en consé-

Il y a, dans l'empire, neuf villes de garnison, désignées comme dépots pour les conscrits réfractaires Ils y sont logés à la citadelle, soumis à la discipline la plus rigide, et forcés de travailler dans les arsenaux ou sur les grands chemins, revêtus d'un uniforme particulier, avec la tête rasée de près. Cinq années forment le terme fixé pour cette détention ; mais il y est ajouté qu'ils en seront tirés graduellement pour être envoyés à l'armée autant qu'ils donneront de preuves de docilité et de réforme. Tout conscrit qui s'absente de ce dépôt pendant vingt-qnatre heures, est puni comme déserteur. On assemble un conseil de guerre spécial pour décider sur les cas de désertion; les punitions sont premierement, la mort; secondement, la peine du boulet; et troisiemement, les travaux publics.

La nature de cette seconde punition, celle du boulet, mérite d'être remarquée. Un boulet de fer, du poids de 8 livres, attaché à une chaîne de fer de sept pieds de long, est rivé à la jambe du déserteur. En premier lieu, on lui lit sa sentence à genoux ; il est ensuite condamné à dix heures de travaux par jour, et dans l'intervalle à être tenu à la chaîne dans un endroit solitaire. Cette sentence est exécutée à la rigueur, et elle est encore rendue plus affreuse par toute sorte de marques extérieures d'ignominie en habillement et autres. La durée de cette punition qui est de dix ans, est prolongée, et un second boulet ajouté au premier, en cas de contumace ou de désobéissance sérieuse.

Nous avons remarqué une clause curieuse ajoutée à la punition de cette double offense. C'est celle qui interdit solennellement au délinquant, sous peine d'une nouvelle détention de deux ans aux fers, de s'établir après qu'il a été mis en liberté, à vingt lieues du siége du gouvernement

La troisieme classe de punition, les travaux publics, est exempte du boulet, et ne differe d'ailleurs de la punition précédente que par la longueur du terme, qui n'est que de trois ans. Tous les cas de désertion emportent une amende de 1500 francs. La peine de mort est infligée à celui qui déserte à l'ennemi, et à celui qui, en désertant de la peine du boulet, emporte ses armes ou celles de ses camarades La peine du boulet est infligée à ceux qui se sauvent dans l'intérieur de l'empire avec leur uniforme ou avec les effets d'un autre ; ou à ceux qui se sauvent des travaux publics qui sont la seule punition de ceux qui désertent dans l'intérieur. En temps de guerre, tout officier ou soldat qui s'ab-

---

" quence droit à l'indulgence de la loi en faveur de snn fils. Le Tribunal Spécial de justice cri" minelle a par décret du 21 Juillet condamné cet individu, à huit ans de travaux aux fers, à être " marqué d'un fer chaud sur l'épaule gauche, à l'exposition pendant six heures, et aux frais de " la procédure ainsi que de l'impression du jugement à 400 exemplaires."

Les deux paragraphes suivans sont extraits du *Journal de l'Empire* des 2 et 7 Août

" Le Tribunal de Police Correctionelle de Paris a terminé hier le procès de sept personne accusées d'escroquerie en matiere de conscription. Tessaire, éleve de chirurgie, était accus d'avoir soufflé dans les yeux d'une multitude de conscrits, une poudre préparée de maniere y causer une inflammation, et d'avoir reçu de leurs amis pour ce service, diverses sommes mou tant de 2 à 3 mille livres, faisant un peu plus de 200 francs par tête. Six autres personnes étai ent accusées de l'avoir fait connaître aux conscrits, et d'avoir reçu une part du profit. Au mo ment où un d'eux, orfevre, nommé *Luyot*, pere de trois enfants, prenait sa place à la barre, o portait en terre sa femme qui était morte de frayeur, en apprenant que son mari avait été man dé devant le tribunal pour y répondre à une accusation en matiere de conscription. Cette trist catastrophe a engagé le tribunal à mitiger sa punition. Les autres, parmi lesquels se trouvait un femme respectable, ont subi les dernieres rigueurs de la loi." Le second cas n'est pas peu sin gulier: " La commission militaire de Turin (département du Pô) a jugé dans le courant d " mois de Juillet dernier, un nouveau cas de délit en matiere de conscription. Deux habitar " de Turin ont été convaincus par cette commission d'avoir accaparé un grand nombre d " substituts pour ce département, en les entretenant à leurs frais dans des maisons arrangées " cet effet, et en les revendant ensuite avec un gros bénefice, aux conscrits qui desiraient s " faire remplacer. Ce traffic, dit le Moniteur, au moyen duquel le substitut ne reçoit qu " une petite somme, tandis que le *courtier* en reçoit une très-considérable, doit toujours fai " tort aux basses classes."

sente de son corps pendant 48 heures, sans permission, est censé déserteur. Les lois sur la désertion sont lues à toute l'armée le premier Dimanche de chaque mois.

Nous venons de donner là un abrégé de la loi de la conscription, puisé dans le code même. Nous allons maintenant exposer la nature et les effets de son exécution, tels qu'il nous ont été représentés par un observateur qui a eu les meilleurs moyens de s'en assurer par ses propres yeux dans presque toutes les parties de la France, pendant trois levées successive.

Le grand trait caractéristique de l'administration actuelle de France, est une inflexibilite inéxorable. Une nuée d'espions et de dénonciateurs assure la fidélité des officiers exécutifs. Des traits de la rigueur la plus signalée et la plus barbare, dont nous avons déjà cité quelques exemples, remplissent les gazettes journalieres de l'empire, et même les journaux de Paris dans lesquels on les insere de force et de mauvaise grâce, afin que les aiguillons de la peur puissent plus facilement pénétrer et mettre en mouvement la totalité de cette masse de servitude.*

Les colonnes de ces journaux pourraient en quelque sorte nous autoriser à croire que ces tribunaux, que la faiblesse et la depravation de notre nature ont rendus indispensables à toutes les sociétés civilisées, sont, en France, occupès exclusivement d'une seule espece de délits, heureusement inconnue au reste du monde. Ils l'appellent escroquerie en matiere de conscription, ou extortion d'argent à des personnes sujetes au service, en vertu de promesses frauduleuses de les en faire exempter. Dans cette grande nation, un étranger est poursuivi par le spectre de la police; mais le national est suivi d'un autre fantôme bien plus hideux encore, et qui le menace de visions bien plus degradantes. Nous savons de bonne part que le voyageur rencontre fréquemment sur les grands chemins, et particulierement dans le voisinage des grandes villes, vingt ou trente de ces misérables créatures, dénommés conscrits réfractaires, sous la garde d'un détachement de gendarmerie, et attachés deux à deux par une corde à la queue d'un cheval, en signe de déshonneur.†

La suite au numéro prochain.

Le célebre sculpteur Canova est retourné de Paris à Rome. La consulte extraordinaire de cette derniere ville l'a nommé directeur de l'académie de Saint Luc.

M. de Turenne est nommé inspecteur de l'imprimerie et de la librairie des départemens de la Drome, de Vaucluse, de l'Ardeche, du Gard et de la Lozere. Sa résidence est à Avignon.

---

* Dans l'hiver de 1807, un membre de la congrégation de St. Sulpice, du nom de Fressinoux, entreprit de prêcher tous les Dimanches au soir, dans l'église de St. Sulpice, des sermons sur la morale chrétienne. Son auditoire était nombreux, et consistait principalement en jeunes gens attirés par la réputation bien méritée d'éloquence du prédicateur. Au troisième sermon, il fut mandé à la police, et interrogé sur ses vues; on lui dit qu'il ne pourrait pas continuer de prêcher à moins qu'il ne consentit à inculquer à ses auditeurs *le devoir sacré de l'obéissance à la conscription*, le prédicateur résista, allégnant que cette matiere était tout-à-fait étrangere à son sujet; ce fut avec la plus grande difficulté qu'il lui fut à la fin permis de reprendre ses travaux, à la priere du Cardinal Maury, *Aumônier du Roi de Westphalie*, ci-devant l'intrépide defenseur des Bourbons, aujourd'hui le pensionnaire bénévole et l'humble parasyte des Bonapartes! Lui et quelques-uns de ses anciens associés ont beaucoup à souffrir de leur nouveau maître, mais ils s'en consolent par la vieille maxime de Sosie:

Les coups de baton *d'un Dieu*—Font honneur à qui les endure.

† Nous trouvons dans le Journal de l'Empire du 21 Octobre 1807, article Paris, un paragraphe dans lequel il est dit qu'un acte récent d'amnistie a ramené à leurs drapeaux deux cent quatre conscrits réfractaires, et quatre-vingt-douze déserteurs du département de l'Orne, duquel département le contingent entier ne monte pas à plus de 692 par levée de 60 mille hommes.

LETTRE DU GÉNÉRAL

SARRAZIN, *à* BONAPARTE.

Continuée du Numéro 37.

Je rentrai en France avec un certificat de maladie. J'étais à ma campagne depuis un mois, quand le géneral Berthier m'écrivit d'y attendre de nouveaux ordres.

Vous m'avez réformé : vous avez bien fait. J'aurais dû obéir, réclamer auprès de vous, et attendre votre décision. Cette faute la seule que vous puissiez me reprocher dans toute ma carriere militaire, a été occasionnée par la persuasion que vous m'aviez donnée, que vous me préfériez à Murat, abstraction faite de la parenté.

Je n'ai pas demandé ma démission. Je n'ai dénoncé personne. Ma conduite était franche et loyale, et non pas tortueuse ni équivoque. Vous avez voulu excuser la conduite injuste et lâche de votre beaufrere.— Vous avez employé un moyen bien bas. S'il y avait eu une denonciation, vous n'auriez pas manque d'en citer la date, et de nommer les personnes dénoncées. Le mensonge est un signe caractéristique de décadence. Vous verrez dans mes notes que ce n'est pas votre coup d'essai.

J'ai employé le tems de ma réforme, qui a duré seize mois, à étudier mes auteurs militaires. J'ai fourni beaucoup d'articles à l'éditeur du *Guide du jeune militaire.* J'ai signé pour votre consulat à vie. J'ai demande à passer au service de Hollande, vous m'y avez autorisé. Lorsque je me suis présente chez l'ambassadeur Schimmelpennink à Paris, il m'a été facile de reconnaitre à son embarras, que vous lui aviez ordonné de me répondre *qu'il allait écrire à son gouvernement, et que ça serait très-long.* Le général Bernadotte peut vous raconter une scene assez piquante vous concernant, qui a eu lieu entre lui et moi, relativement à cette autorisation. Au surplus, vous la trouverez dans mes notes.

Quand je partis pour l'armée de Saint Domingue, le général Berthier m'assura que j'y trouverais mon brevet de général de division. Le général Rochambeau, à qui je fis la demande, s'amusa beaucoup de ma crédulité.

J'ai signé votre nomination d'empereur. J'étais un des généraux présens lorsque Murat vous fit son discours de proclamation aux Thuilleries. Je me souviens très-bien de tout ce qué vous dirent les généraux Massena, Augereau, Macdonald, Bernadotte, &c. ainsi que de vos reponses. Vous les trouverez très-exactement rapportées dans mes notes.

Je n'ai jamais demandé à servir avec Augereau. J'avais de fortes raisons pour détester cet homme qui déshonore l'habit de général, et dont l'ignorance crasse, et l'amour du pillage ont toujours fait un véritable chef de brigands.

Rappelez-vous que je vous fus demandé par le général Bernadotte pour être son chef d'état-major à l'armée d'Hanovre. Vous lui répondites en ma présence : *Le général Sarrazin est allé en Irlande ; je veux qu'il y retourne.* Il est possible que j'y retourne, mais ce sera pour avertir les braves Irlandais de rester fideles à leur gouvernement et de se tenir en garde contre vos perfides suggestions, afin d'éviter le malheureux sort de la France, dont vous avez eu la barbare adresse de faire une vaste prison.

Ce que vous dites de ma conduite à l'armée de Brest, est de la derniere inconséquence. Quelle apparence que vous m'eussiez laissé à cette armée, si j'avais accusé quarante généraux et quaraate administrateurs de terre et de mer, qui se trouvaient alors réunis dans cette place ! Le général Lamarque qui est à l'armée de Naples, vous dira, qui a manqué de courage, de moi ou de l'auteur du faux bruit, dont vous parlez. Vos espions sont connus. Il y en avait deux à l'armée de Brest ; ils m'ont insinué souvent d'envoyer mes mémoires au ministre de la police générale. J'ai correspondu avec vous pour le bienêtre de mes troupes, et pour le bien du service, comme les généraux Prussiens avec le grand Frédéric.

Puisque vous avez parlé de ce mémoire, vous auriez dû parler des autres, et surtout, de mon discours du 11 Frimaire, qui est l'analyse *de ce que vous avez fait de bien.* J'y parle chaudement contre le gouvernement Anglais, mais j'y parle trop favorablement, selon vous, de la uation que j'appelle *brave et vertueuse,* et surtout de la constitution Anglaise que je nomme sage et immortelle...

Vous n'en avez pas parlé, parce que vous savez que tout ce qu'on dit contre un gouvernement, est une formule en tems de guerre, tandis que l'éloge d'un peuple ennemi, ne peut être que l'expression du cœur.

Je n'ai point eu dispute avec le général Heudelet. Vous avez été fâché que j'ai écrit au Roi de Prusse, le 23 Juin, 1806, trois mois avant la bataille d'Iéna. Ce monarque, à qui j'avais envoyé mon discours du 11 Frimaire, daigna me répondre, de sa main, le 3 Juillet suivant. Vous avez soupçonné mes liaisons avec le prince Louis de Wurtemberg, général au service de Russie, et oncle de l'empereur Alexandre. J'ai logé avec ce prince pendant trois mois au château de Weilbourg, chez le prince de Nassau son beau-frere. Je commendais la seconde division du corps d'Augereau. En Allemagne comme à Brest, je vous ai fait connaître les pillards et les voleurs, dont la conduite qui était hors de mon ressort, était également contraire au bien-être de mes troupes, et à la justice due aux habitans des pays soumis à mon commandement.

Employé en Octobre, 1806, dans la vingt-quatrieme division, sous les ordres du général Chambarlhac, j'ai commandé le département de l'Escaut à Gand. Le préfet était un voleur. Vous l'avez destitué.

En Juin 1807, vous m'avez employé à l'armée d'Anvers, commandée par le général Férino. J'avais sous mes ordres le jeune prince de Hohenzollern Sigmaringen avec son régiment.

En Août, de la même année, vous m'avez employé dans la 16eme division militaire, commandée par le géneral Morlot, et ensuite commandée par le général Vandamme. J'ai dû m'opposer à l'injustice du préfet M. Chauvelin, ancien ambassadeur à Londres, qui faisait partir le double de conserits, que n'en devait le département. Vous m'avez changé, et vouz avez maintenu ce fonctionnaire à Bruges, département de la Lys, contre l'avis du général Vandamme, commandant la 16e division. Le général Chamberlhac n'a jamais commandé la 16e division. Le public n'a pu excuser les faussetés et les absurdités de votre rapport, qu'en les attribuant au dérangement qu'a dû vous occasioner la catastrophe du 1er Juillet, chez l'ambassadeur d'Autriche, ce qui vient à l'appui de mon opinion que le rapport est du 2 Juillet.

Relégué dans l'île de Cadsand, j'ai commencé à vous haïr. Tout ce que j'ai fait a été par attachement pour les troupes. J'ai placé l'hôpital dans une maison vide. On s'en est plaint, et d'aprés cette seule raison, vous m'avez envoyé au camp de Boulogne, où j'ai resté pendant quinze mois. Vous aviez des raison secretes, qui seront connues plus tard. Je les ai lues dans vos yeux à votre revue du 25 Mai, à Boulogne. Fouché n'a pas voulu me faire arrêter, parce que vous n'aviez que des soupçons. *Vous l'avez envoyé se promener à Rome,* et vous l'avez remplacé par Savary, homme aussi prêt et aussi adroit à exécuter tous vos ordres, qu'il l'a été pour étrangler Pichegru Si j'étais resté encore vingt-quatre heures à Boulogne, convenez que je serais dans un cachot de Vincennes, ou dans les fossés de ce château, avec le trop infortuné Duc d'Enghien !!!

J'ai vécu constamment dans la plus grande harmonie avec les généraux et les administrateurs honnêtes.

J'ai commandé ou connu tous les régimens de l'armée Française. Tous m'estiment ou me sont attachés. Je n'ai levé des contributions que dans le pays de Naples, par ordre du général Macdonald, pour la caisse de l'armée.

Je connais très-bien l'Allemagne, l'Italie et la France, toutes les places fortes, et presque toutes les côtes, depuis l'Escaut jusqu'à Trieste.

Le contenu de ce rapport est garanti par quatre-vingt-quatre pieces officielles déposées au ministere des affaires étrangeres à Londres. Je me borne à l'appuyer de quinze, prises à différentes époques. Les autres signées par Rochambeau, Berthier, Macdonald, Bernadotte, Murat, &c. seront imprimées avec mes notes, où je puis vous assurer que vous trouverez des détails très-piquants dont vous avez, avec quelque raison, presque perdu le souvenir.

En quittant la France j'ai obéi à l'honneur. En traitant cet usage des droits de l'homme de l'odieuse dénomination de *lâche défection,* vous m'avez jugé d'après vous-même à votre départ d'Egypte.

Je vous avais prêté serment de fidélité. Vous aviez juré de gouverner avec justice.

En violant le premier votre serment, vous m'avez libéré de tous les engagemens envers vous.

Apprenez que toute l'armée vous abhorre. Sur 360 généraux qui composent l'état-major de l'armée, plus de 300 vous détestent. Environ 40 que vous avez gorgés d'or, et dont une demi douzaine vous ont imité, en renonçant à leurs premieres femmes, vous paraissent attachés. Leur concours n'empêchera pas que vous, soyez livré à toute la vengeance nationale.

A la premiere occasion favorable, et cette époque n'est pas éloignée l'armée entiere et toute la France vous prouveront qu' *on n'est pas impunément parjure pour devenir tyran.*

Je finis en vous disant ce qu'adressa le tribun Flavius à Néron: *Nec tibi quisquam militum fidelior fuit, quandiu ameri meruisti; odisse cœpi quando injustus erga commilitones, tyrannus Galliæ, incendiarius Hispaniæ,* &c. &c. &c. *extitisti.*

SARRAZIN.

A cette Réponse sont annexés quinze extraits de lettres contenant les témoignages de satisfaction que divers généraux et représentans du peuple aux armées ont addressés au général Sarrazin, depuis 1794 jusqu'en 1810. Ces pieces sont signées, entr'autres, des généraux Kléber, Moreau, Bernadotte, Macdonald, Murat, Berthier, Rochambeau et Vandamme.

Combustion DES MARCHANDISES ANGLAISES *en France et sur le Continent.*

Frankford 3 Décembre.—Plusieurs millions de marchandises de coton de fabrique anglaise ont été saisies et brûlées. Elles appartenaient à des négocians anglais et n'étaient ici qu'en dépôt.

Rhéna, 12 *Novembre.*—Le 9 de ce mois, on a brûlé ici sur la place publique toutes les merchandises anglaises qui avaient été saisies par les douanes. On en estime la valeur à environ 60 mille francs (2500*l.*)

Boitzembourg, 16 *Novembre.*—Les agens des douanes ont saisi chez les Sieurs Henrichsen, Cussel Soelig et Behren, négocians établis dans cette ville, des marchandises de fabrique anglaise qui ont été brûlées le 9 de ce mois avec beaucoup d'appareil. Ces marchandises consistaient en dix ballots de mousseline blanche à pois, onze balles de mousseline dite cambrick, deux de basin blanc à côtes, quatorze pieces de dimity, et 18 pieces de batiste d'Ecosse.

Amsterdam, 4 *Décembre.*—Aujourd'hui en presence de M. Loke, membre de la cour des comptes, et M. de Rochussen, membre du Conseil des Prises, de M. M. Marquissa chef de battaillon, Pouilly, capitaine adjoint à l'état-major-général, Frank, aid-de-camp du général Durutte, et des employés principaux de la douane, ont été tranportés au Plantage près le pont des Juifs, et brûlés 253 ballots de marchandises anglaises provenant de saisies. Procés-verbal en a été dressé et signé par toutes les personnes ci-dessus désignées. La même opération s'est faite à Rotterdam et aura lieu à Embden.

Le 26 Novembre, on a brûlé à Vérone, ville du royaume d'Italie, les marchandises anglaises.

Le 5 Décembre, on a brûlé à Saint-Malo et à Saint-Sevan toutes les marchandises de fabrique anglaise.

La même opération s'est faite à Brest le Décember

Lubeck, 16 *Novembre*—Le magasin de douanes renfermait une grande quantité de marchandises de fabriques anglaises, qui avaient été laissées dans cette ville, et à Messling village situé à une lieue d'ici. Ces marchandises consistaient en porcelaines, faïence couteaux, linon, camelot, mousseline, perkale. etc. Le de ce mois, toutes ces marchandises ayant été tranportées sur la place, ont été publiquement brisées ou brûlées. Ce spectacle avait rassemblé une foule immense sur la place.

Gotha 27, Novembre.—Hier matin, on a en partie brûlé, en partie détruit les marchandises de fabrique anglaise qui avaient été trouvées dans cette principauté, en présence de la commission nommée pour la levée de l'impot sur les denrées coloniales et d'un grand nombre de spectateurs. Cette exécution a eu lieu hors de la ville, au milieu d'un carré que nos troupes formaient.

Aschaffenbourg, 30 *Novembre.*—Les marchandises de fabrique anglaise qui se trouvaient ici, ont été brûlées hier matin, avec beaucoup d'appareil. La garde bourgoise prit les armes et sortit par la porte de Wermbach; des commissaires de police escortaient quatre gros ballots de marchandises, et étaient suivis par le maire et ses adjoints. Arrivée au Séegarten, la garde bourgeois forma un carré. Le maire vérifia les cachets apposés sur les ballots; on fit l'ouverture de ces derniers, et on jeta ensuite les marchandises piece à piece dans le feu.

Wesel 7 Novembre. Le magasin des douanes de cette ville renfermait une grande quantité de marchandises anglaises qui avaient été saisies. Le 13 de ce mois elles ont été extraites de ce magasin, et transportées sur la place publique: elles ont été brûlées publiquement en présence des autorités militaires française et des magistrats de cette ville, après ouverture de chaque caisse, balle, ballot ou colis vérification successive et publique et des especes et des quantités qu'elles contenaient. Ces marchandises consistaient en shalls façon de cachemire, calicot, mousseline brochée, perkal, basin, nankin, velours, piqué de couleur tapis, cet. Douze cabarets en terre anglaise des plataux, des flambleaux, et une grande quantité de faïence, de porcelaine et d'objets de clincaillerie qui se trouvaient ainsi dans l

dépôt des douanes, ont été publiquement détruits.

Rostock, 16 *Novembre.*—Le 7 de ce mois, 3300 pieces de perkale, 1120 douzaines de monchoirs de mousseline et perkale, et 5110 liv. de cotton filé, provenant des fabriques anglaises, saisies et déposées au magasin des douanes, ont été apportées sur la place publique, et brûlées en presence de la garnison française, des Magistrats et du peuple accouru pour voir ce spectacle: un procés-verbal a été dressé et signé par les autorités présentes.

Oldenbourg, 18 *Novembre.*—Le 13 de ce mois, les autorités militaires, les principaux employés des douanes françaises, les magistrats de cette ville et une foule d'habitans étant réunis sur la grande place, on a fait transporter les marchandises anglaises qui se trouvaient dans le magasin des douanes. Elles ont été vérifiées, exposées aux regard du public, et brûlées. Les parties principales de ces marchandises consistaient en 3500 livres pesant de coton filé.

Lundi, 3 Décembre, on a brûlé à Rouen et au Havre les marchandises qui étaient en dépôt dans les magasins de douane de ces deux villes. Cette opération s'est faite en présence des autorités et un grand concours de peuple.

Le 4 Décembre, on a aussi brûlé publiquement à Anvers les marchandises de fabrique anglaise.

Berne, 1er *Decembre.*—M. Sothon, inspecteur des douanes françaises de la division de Strasbourg, a fini la tournée qu'il avait ordre de faire dans les cantons helvétiqnes, pour prendre des renseignemens sur la quantité de marchandises étrangeres qui ne sont pas propriété suisse. Il est de retour à Berne, où il attend des instructions ultérieurs.

Le 25 Novembre, on a commencé à brûlér publiquement à la Rochelle les marchandiscs Anglaises.

Le 4 on a brûlé et détruit publiquement à Dieppe les marchandises anglaises qui se trouvaient en dépôt à la douane de cette ville. La même opération a eu lieu le 4 à Fécamp.

Le 4 Décembre, on a brûlé à Caen plus de vingt mille mêtres d'étoffes anglaises, telles que velours, piqué, mousselines, indiennes, schalls, ect.

Le 6 Décembre on a brûlé à Bordeaux toutes les marchandises de fabrique anglaise qui se trouvaient dans cette ville.

La même opération s'est faite à Strasbourg le même jour.

VOYAGES.

TABLEAU PHYSIQUE
Des Régions Equatoriales, &c.

PAR

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

Continué du 42 Numéro.

C'est dans ces vastes solitudes que le *condor*, oiseau de proie fort et courageux, fixe sa triste demeure. On a toutefois beaucoup exagéré sa grosseur; si l'on en croit Humboldt il ne surpasse pas celle du vautour des Alpes de l'Europe; sa plus grande longueur est de trois pieds et demi, et son envergure est de neuf pieds. Le condor poursuit le petit daim des Andes, et commet les plus grands ravages parmi les moutons et les genisses. Il leur arrache les yeux et la langue et abandonne ensuite le malheureux animal qui languit et bientôt expire. Cet oiseau plane, des heures entieres, à la hauteur de quatre milles. La force de ses ailes doit être prodigieuse, et la bonté de ses organes étonnante, puisque de la plus grande élévation il s'élance en un

TRAVELS.

PHYSICAL REPRESENTATION
Of the Equatorial Regions, &c.

BY

ALEXANDER DE HUMBOLDT.

Continued from Number 42.

In these wide solitudes, the *condor*, a fierce and powerful bird of prey, fixes its gloomy abode. Its size, however, has been greatly exaggerated. According to Humboldt, it is not larger than the *Læmmer-Geyer*, or alpine vulture of Europe; its extreme length being only three feet and a half, and its breadth across the wings nine feet. The condor pursues the small deer of the Andes, and commits very considerable havock among sheep and heifers. It tears out the eyes and the tongue, and leaves the wretched animal to languish and expire. Estimating from very probable *data*, this bird skims whole hours at the height of four miles; and its power of wing must be prodigious, and its pliancy of organs most astonishing, since

instant, sur les rivages de l'Océan, sur la proie qu'il a marquée du sein des régions de l'air.

Le *condor* est quelques fois attrapé vivant par le moyen d'un nœud coulant; et cette chasse, appellée *correr buitres*, ressemble beaucoup au combat des taureaux, le divertissement le plus favori des colons Espagnols. La carcasse d'une vache ou d'un cheval attirent bientôt desendroits les plus éloignés des foules de ces oiseaux, qui ont une senteur très fine. Ils tombent avec une voracité incroyable, devorent les yeux et la langue de l'animal, et plongeant à travers l'*anus*, se gorgent des entrailles. Dans cet état assoupi, les Indiens s'en approchent, qui leur jettent aisément un nœud coulant par dessus. Le condor; ainsi embrouillé, bat froid et fait le courrier, il est très tenace de la vie, et c'est pour cela qu'on lui fait souffrir une variété de tortures prolongées.

Ce qui distinge le plus le continent américain, c'est la prodigieuse élévation du terrein. En Europe les plus hautes portions de terres cultivées ne s'élevent pas à plus de 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais l'on trouve sur le territoire péruvien des plaines étendues à une hauteur de 9000 pieds, et les trois cinquièmes de la vice royauté de Mexico, en y comprenant les provinces intérieures, présentent une surface d'un demi-million de milles quarrés, qui est presque dans toute son étendue d'une élévation commune de 6000 à 8000 pieds, ce qui égalle celle des célébres passages du Mont-Cenis, du St. Gothard ou du grand St. Bernard. Ces faits remarquables sont principalement déduits des observations barometriques. Humboldt a adopté un moyen très-ingénieux, infiniment supérieur à toutes descriptions, pour montrer dans un même point de vue les résultats cumulés de ces observations topographiques et minéralogiques. Il a donné des profils des sections verticales des pays qu'il a visités, à travers le continent, d'Acapulco à Mexico et de là à la Vera-Cruz, de Mexico à Guanaxuato jusqu'au volcan

in an instant it can dart from the chill region of mid air, to the sultry shores of the ocean.

The condor is sometimes caught alive by means of a slip cord; and this chase, termed *correr buitres*, is, next to a bull-fight, the most favourable diversion of the Spanish colonists. The dead carcase of a cow or horse soon attracts, from a distance, crowds of these birds, which have a most acute scent. They fall on with incredible voracity; devour the eyes and the tongue of the animal; and, plunging through the *anus*, gorge themselves with the entrails. In this drowsy plight, they are approached by the Indians, who easily throw a noose over them. The condor, thus entangled, looks shy and sullen; it is most tenacious of life, and is, therefore, made to suffer a variety of protracted tortures.

The most important feature of the American continent, is the very general and enormous elevation of its soil. In Europe, the highest tracts of cultivated land seldom rise more than 2,000 feet above the sea. But, in the Peruvian territory, extensive plains occur at an altitude of 9,000 feet; and three fifths of the viceroyalty of Mexico, comprehending the interior provinces, present a surface of half a million of square miles, which runs nearly level, at an elevation from 6,000 to 8,000 feet, equal to that of the celebrated passages of Mount Cenis, of St. Gothard, or of the great St. Bernard. These remarkable facts are deduced chiefly from barometrical observations. But Humboldt has adopted a very ingenious mode, infinitely superior to any description, of representing at one view, the collective results of his topographical and mineralogical survey. He has given profiles, or vertical sections of the countries which he visited; across the continent, from Acapulco to Mexico, and thence to Vera Cruz—from Mexico to Guanaxuato, and as far as the

de Jorullo et de Mexico à Valladolid. Ces belles planches sont entout très intéressantes.

II. *Le climat de l'Amerique* reçoit un éclaircissement considérable des voyages d'Humboldt. Près l'équateur, la déclinaison de la pressure atmospherique, ainsi qu'il est indiqué par le barometre, est extrêmement petit ; ne dépassant pas la dixiéme partie d'un pouce vers la cote et à peine la moitié de cette quantité sur la verge des Andes ; mais il parait être sujet à un petit horaire incertain.

Les cultivateurs de la Nouvélle Espagne distinguent la partie cultivée du pays en trois zones : 1° les terreins chauds *tierras calientes* qui ne sont pas à une élévation de plus de mille pieds et qui produisent en abondance du sucre, de l'indigo, du cotton, du plantain, et des bananas ; 2° les terreins tempérés qui sont sur le penchant de la grande chaîne et qui, à une hauteur de 4 à 5000 pieds, jouissent d'une température printaniere qui rarement varie de dix degrés pendant toute l'année ; 3° les terreins froids qui, à une élévation de 8000 pieds, comprennent les plaines élevées ou les plateaux tels que celui de Mexico et dont la température est généralement au dessous de 63 degrés et n'en excede jamais 75.

Dans la zone torride, le firmament est d'un bleu plus foncé ; les nuits sont resplendissantes, et la voûte du ciel paraît semée d'étoiles fixes qui, comme les planetes, brillent d'une lumiere vive et fixe. L'air de ces climats est si transparent que, dans les montagnes de Quito, on peut distinguer de l'œil à une distance de dix sept milles, le manteau blanc d'une personne à cheval.

On trouve dans l'Amérique meridionale des plaines d'une immense étendue. Les Llanos ou Savannes qui s'étendent depuis les bords de l'Orénoque à de grandes distances, ressemblent à la surface tranquille de l'Océan. Couvertes d'une légere couche de terre que les rosées humectent ou que les pluies

volcano of Jorullo—and from Mexico to Valladolid. These beautiful plates are in every way highly interesting.

II. *The Climate of America* receives considerable elucidation from the travels of Humboldt. Near the equator, the variation of atmospheric pressure, as indicated by the barometer, is extremely small ; not exceeding the tenth part of an inch towards the coast, and scarcely the half of that quantity on the verge of the Andes ; but it appears to be subject to a minute horary fluctuation.

The settlers in New Spain distinguished the cultivated part of the country into three zones. 1. The *tierras calientes*, or warm grounds, which, never rising, 1,000 feet above the sea, have a heat of about 80 deg. and yield abundantly, sugar, indigo, cotton, and plantains or bannanas. 2. The *tierras templadas*, or temperate grounds, which, lying on the declivity of the great ridge, at an altitude from 4 to 5,000 feet, enjoy a mild, vernal temperature of 68 deg. to 70 deg. that seldom varies ten degrees through the whole year. 3. The *tierras frias*, or cold grounds, having an elevation of 8,000 feet, comprehending the high plains, or table land, such as that of Mexico, of which the temperature is generally under 63 deg. and never exceeds 75 deg.

In the torrid zone, the blue sky takes a deeper tint ; the nights are resplendent ; and the vault of heaven, exhibiting in succession the whole of the constellations, appears studded with fixed stars, which shine like planets, with a clear and steady light. So transparent is the air of those climates, that, in the mountains of Quito, one may distinguish, with the naked eye, the *poncho*, or white mantle of a person on horseback, at the distance of seventeen miles.

Uncultivated plains of amazing extent occur in South America. The *Llanos*, or savannahs, which stretch on a dead level for hundreds of miles south-east from the shores of the Orenocco, resemble the placid surface of the ocean. Covered with a thin layer of vegetable mould, and by dews, or de-

périodiques inondent, quoique sans arbres et sans eaux courantes, elles produisent en abondance une herbe élevée et spongieuse qui nourrit d'immenses troupeaux de bestiaux, qui, depuis la conquête de l'Amérique, sont devenus sauvages et vivent dans l'état de nature. Les Pampos de Buenos-Ayres sont de la même espece et ont encore plus d'étendue. Parmi les herbes touffues vivent des meutes de chiens qui sont tombés dans l'état sauvage et vivent dans des trous d'où ils s'élancent avec fureur sur le voyageur fatigué.

III. C'est sous le climat heureux des contrées méridionales que la nature a multiplié ses productions végétales avec autant de variété que de splendeur. Là regne un printems éternel; et les fruits se succedent sans interruption sur leurs tiges toujours vertes. Rien n'égale la beauté et la grandeur des forêts sous la zone torride, elles s'étendent à une distance de 1500 milles sans autre interruption que celle des rivieres, depuis les bords de l'Orénoque jusqu'à ceux des Amazones.

Mais les régions élevées de l'Amérique soumises à tous les degrés possibles de température, concentrent toutes les especes diverses de végétaux. Des rivages de l'Atlantique jusqu'aux sommités des Andes, les différentes sortes de plantes sont placées les unes après les autres dans une succession presque réguliere, et chaque espece occupe, en quelque sorte, son district séparé. La vigne occupe un espace étroit vers le nord dans une latitude de 30 degrés, les chataigniers croissent sous le même paraliele. Vient ensuite le chêne qui s'étend presque jusqu'au 60e degré de latitude; c'est dans cette zone tempérée qu'on cultive le blé et l'orge. L'avoine préfere un climat plus froid; mais rarement elle prospere au delà du 63e degré de latitude.

Les rivieres et les lacs des basses provinces de Venezuela et des Carraccas sont remplies d'anguilles électriques appelées temblador par les Espagnols, et anguilles tremblantes par les colons français de la Guyane. Ces anguilles ont l'étonnante faculté de

luged by periodical rains, though destitute of springs or trees, they produce in luxuriance a tall rushy grass, which pastures numerous herds of cattle, that, since the conquest of America, have become wild, and roam in a state of nature. The *pampas* of Buenos Ayres are plains of the same kind, but still more extensive. Among these shady flats, packs of dogs, which have relapsed into the savage state, and lodge in the holes, rush fiercely from their burrows upon the unweary traveller.

III. In the genial climes of the south, nature has poured forth her vegetable productions in rich variety and splendid profusion. Here is the reign of eternal spring; and flowers and fruits cluster the boughs in constant succession. Nothing can exceed the beauty and grandeur of the forests within the torrid zone, interrupted only by some rivers, extend over a space of more than 1500 miles, from the banks of the Orenocco to the shores of the Amazons.

But the equatorial regions of America, possessing, in consequence of their vast range of elevation, every possible degree of temperature, concentrate all the diversity of the vegetable tribes. From the shore of the Atlantic to the heights of the Andes, the different kinds of plants follow each other in almost regular succession. The vine occupies a narrow belt towards the north latitude of 30 degrees. Chesnuts grow in the same parallel. Next succeeds the oak, which extends almost to the 60th degree of latitude. In this temperate zone, wheat and barley are cultivated. Oats prefer a colder climate; but will seldom thrive beyond the latitude of 63 degrees.

The rivers and lakes of the low provinces of Venezuela and the Caraccas abound with the *gymnotus electricus*, or electric eel, called *temblador* by the Spanish colonists, and *anguille tremblante*, by the French settlers of Guyana, which possesses the singular facul-

frapper leur proie par une décharge électrique. On les trouve aussi dans les petits étangs qui sont dispersés par intervalles sur les vastes plaines qui s'étendent de l'Orénoque et de l'Apure. On a abandonné l'ancienne route près d'Urittica à raison du danger qu'on courait en traversant ces eaux stagnantes, où les mules frappées tout-à-coup d'une commotion invisible, étaient paralysées et très-souvent noyées. Très-souvent même le pêcheur reçoit un coup électrique auquel sa ligne sert de conducteur.

L'anguille électrique a communément six pieds de long. On a décrit avec soin la structure de son systême nerveux, mais ce qu'on a dit de ses reservoirs cellulaires et de la composition de sa batterie électrique, est purement imaginaire La sensation qu'elle occasionne est extrêmement douloureuse, et laisse un engourdissement dans les parties affectées. Elle ressemble plus à un coup violent sur la tête qu'à la commotion que produit le fluide électrique ordinaire. Les Indiens ont une telle frayeur de cet animal et montrent une si grande répugnance à l'approcher lorsqu'il est vivant, que M. de Humboldt a eu la plus grande difficulté à s'en procurer pour ses expériences. Il resta à cet effet plusieurs jours près de l'Apure dans la petite ville de Calabozo, ayant appris que dans son voisinage on en trouvait un très-grand nombre. Quoique son hôte fit tous ses efforts pour lui en procurer, il ne put y parvenir. Enfin M. de Humboldt résolut de se rendre sur les lieux mêmes que ces anguilles habitent. Les voyageurs furent témoins dans cet endroit du spectacle le plus nouveau et le plus extraordinaire. Environ trente mules et chevaux avaient été promptement réunis des savannes voisines où ils vivent presque dans un état sauvage et en si grand nombre qu'on ne paye que sept shellings par chaque animal, lorsqu'on connaît le propriétaire. Les Indiens en les excitant de toutes parts, les forcerent à se jeter dans l'eau, empêchant ensuite leur retraite avec des harpons fixés à l'extrémité de longs bambous et

ty of stunning its prey by an electric discharge. It is, however, met with, most frequently, in the small, stagnant pools, that are dispersed at intervals, over the immense plains which extend from the Orenocco and Apure. The old road near Urittica has been actually abandoned, on account of the danger experienced in crossing a ford, where the mules were, from the effect of concealed shocks, often paralyzed and drowned. Even the angler sometimes receives a stroke, conveyed along his wetted rod and fishing line.

The electric eel is of considerable size, being about six feet in length. The structure of its nervous system has been accurately described; but the comparison of his cellular furniture, with the composition of the electric battery, is entirely fanciful. The sensation which the *gymnotus* occasions, is highly painful, and leaves a numbness in the parts affected. It, indeed, resembles more the effect of a blow on the head, than the shock of a common electric discharge. The Indians entertain such a dread of the *gymnotus*, and show so much reluctance to approach it when alive and active, that Humboldt found extreme difficulty in procuring a few of those eels to serve as the subjects of his experiments. For this express purpose, he stopt some days on his journey across the *Llanos* to the river Apure, at the small town of Calabozo, in the neighbourhood of which he was informed that they are very numerous. But, though his landlord took the utmost pains to gratify his wish, he was, after repeated attempts, constantly unsuccessful. Tired at last of disappointment, M. de Humboldt resolved to proceed himself to the principal spot which the *gymnoti* frequent. Here the travellers soon witnessed a spectacle of the most novel and extraordinary kind. About thirty horses and mules were quickly collected from the adjacent savannahs, where they run half wild, being only valued at seven shillings a head, when their owners happen to be known. These, the Indians hem on all sides, and drive into the marsh; then

en poussant de grands cris. Les anguilles électriques ou *gymnoti*, éveillées par ce bruit et ce tumulte, montent à la surface de l'eau et nageant comme autant de serpents livides, poursuivent les animaux et se glissant sous le ventre de ceux-ci, leur communiquent les plus violentes et les plus rapides commotions. Les chevaux effrayés, agonisans, ayant la criniere hérissée, et les yeux égarés par la souffrance, font de vains efforts pour échapper. En moins de cinq minutes deux sont entrainés sous l'eau et noyés. La victoire semble se déclarer pour les anguilles électriques. Mais leur activité commence à se relâcher: fatiguées par les efforts répétés de leur nerveuse énergie, elles lancent avec moins de fréquence et d'effet le fluide électrique. Les cheveaux qui avaient survécu recouvrent graduellement leurs forces, et dans un quart d'heure les *gymnoti* se retirent du combat dans un tel état de langueur et d'epuisement qu'on put facilement les amener sur la rive au moyen de petits harpons attachés à des cordes.

IV. Les observations d'Humboldt jettent beaucoup de lumiere sur la constitution et les habitudes des naturels de l'Inde. Les natifs des régions tempérées de la Nouvelle Espagne sont en général d'une couleur plus foncée que ceux qui habitent un climat plus chaud. Cette race sans vigueur, et surtout les Mexicains, courbés sous une longue oppression, semblent inférieurs pour les qualités morales et intellectuelles, aux Africains eux-mêmes. La même apathie de caractere semble faire le partage des individus qui habitent ces régions brûlantes, où l'homme trouve si facilement de quoi satisfaire ses besoins. Quoique le caprice l'entraîne quelquefois, l'appât du gain ne peut le décider un moment à sortir de sa paresse habituelle. Lorsque nos voyageurs visiterent la Havanne, ils furent

pressing to the edge of the water, or climbing along the extended branches of the trees, armed with long bamboos or harpoons, they, with loud cries, push the animals forward, and prevent their retreat. The electric ells, or *gymnoti*, roused from their slumbers by this noise and tumult, mount near the surface, and swimming like so many lived water serpents, briskly pursue the intruders, and gliding under their bellies, discharge through them the most violent and repeated shocks. The horses, convulsed and terrified, their mane erect, and their eyes staring with pain and anguish, make unavailing struggles to escape. In less than five minutes, two of them sunk under the water and were drowned. Victory seemed to declare for the electric eels: but their activity now began to relax; fatigued by such expense of nervous energy, that they shot their electric discharges with less frequency and effect. The surviving horses gradually recovered from the shocks, and became more composed and vigorous. In a quarter of an hour, the *gymnoti* finally retired from the contest, and in such a state of langour and complete exhaustion, that they were easily dragged on shore by help of small harpoons fastened to cords.

IV. The observations of Humboldt throw a steady light on the constitution and habits of the native Indians. The natives of the temperate tract of New Spain, are in general of a deeper cast than the inhabitants of the hottest parts of South America. This dastardly, inanimate race, and especially the Mexicans, borne down by long oppression, seem to be inferior in all the qualities, whether moral or intellectual, to the Africans themselves. The same apathy of character would appear to extend its influence to the other breeds in those torrid regions, where the wants of man are so few and so easily satisfied. Though caprice may sometimes act, no prospect of gain will for a moment tempt the naked wretch to shake off his habitual sloth. When our travellers visited Havana in the month

frappés de la beauté des fleurs qui s'échappaient, blanches comme la neige, du sommet du Palmier-Royal, et désirant pouvoir en examiner la floraison, ils offrirent aux enfans des negres, qu'ils trouverent dans les villages voisins, deux piastres ou près de huit shellings pour chaque tige chargée de fleurs qu'ils pourraient leur procurer, mais rien ne put les décider à faire un pas.

On trouve dans les vastes régions de l'Amérique d'autres tribus errantes d'un caractere et d'un aspec bien opposés, vivant dans l'état d'une dégradation brutale, ou d'une indépendance farouche. Sur les rives du Meta et de l'Orénoque, vivent les Ottomaques, race hideuse, ayant de la disposition à l'embonpoint et offrant les traits grossiers et prononcés des Tartares. Pendant la plus grande partie de l'année, ils vivent du poisson qu'ils tuent à coups de flêches sur la surface des rivieres. Mais pendant la saison pluvieuse, lorsque les rivieres inondent les plaines, ces sauvages se nourissent avec une terre grasse et onctueuse, qui est une espece de terre glaise avec un mélange d'oxide de fer. Ils la recueillent avec beaucoup de soin, en la distinguant au goût; ils en forment des boules de 4 ou 5 pouces de diametre et la font ensuite cuire lentement. On voit des amas de ces provisions dans leurs huttes. Ces boules sont détrempées dans l'eau avant d'en faire usage, et chaque individu en mange à peu près une livre par jour. La seule chose qu'ils ajoutent quelquefois à cette nourriture extraordinaire, est un régal de petits poissons, de lézards ou de racines séchées. La quantité de terre glaise que les Ottomaques consument, et l'avidité avec laquelle ils la dévorent, semblerait prouver, quelqu'incroyable que cela paraisse, qu'elle fait autre chose que de relâcher leur estomac, et que le pouvoir de la digestion peut jusqu'à un certain dègré en transformer les portions les moins grossieres en substance animale.

A mesure que l'été avance, les

of January, they were struck with the beauty of the male flowers that projected, white as snow, from the tops of the royal palm; and being desirous to have an opportunity of inspecting the floration, they offered the negro children, whom they met with in the neighbouring village, two piastres, or near eight shillings, for each bough loaded with blossoms that should be brought down to them; but the listless urchins could not be prevailed on to stir a foot.

Other straggling tribes, of very different character and aspect, are found dispersed through the wide regions of America, living in a state of brutal degradation, or of sullen and ferocious independence. On the banks of the Meta and the Orenocco, dwell the Ottomaques, an ugly race, inclined to corpulency, and having the coarse, board features of the Tartar. During the greater part of the year, they live on the fish which they kill on the surface of the water with their arrows. But in the rainy season, when the rivers inundate the plains, those disgusting savages feed on a fat, unctious earth, or a species of pipe-clay tinged with a little oxyd of iron. They collect this clay very carefully, distinguishing it by the taste; they knead it into balls of 4 or 6 inches in diameter, which they bake slightly before a slow fire. Whole stacks of such provisions are seen piled up in their huts Those clods are soaked in water when about to be used; and each individual eats nearly a pound of the material every day The only addition which they occasionally make to this unnatural fare, consists in small fish, lizards, or fern-roots. The quantity of clay the Ottomaques consume, and the greediness with which they devour it, would seem to prove, however incredible this may appear, that it does more than merely distend their hungry stomachs, and that the powers of digestion can, to a certain degree, assimilate the finer portions of it into animal substance.

As the summer advances, the low

plaines basses de la côte d'Amérique commencent à être échauffées par une chaleur excessive. L'herbe se desséche jusqu'à la racine et le sol devient dur et brûlant. Les bestiaux enveloppés pendant le jour de nauges de poussiere, fuient oppressés par une soif qui les dévore. La mule mieux guidée par son instinct, déterrant avec son pié les tiges du melon d'eau, suce un breuvage qui la rafraîchit. Mais tout à coup les cris perçans des singes de la plus grose espece, annoncent que les pluies approchent ; des torrents continuels inondent les plaines. Le crocodile et le boa longtems cachés dans un état de stupeur sous la vase durcie, levant leurs têtes horribles, sortent avec un bruit formidable de leur tombe. Bientôt les rivieres sortent de leur lit, et couvrent la surface de la terre de leurs vastes inondations. Une nappe d'eau couvre tout le Delta de l'Orénoque. Au milieu de ces scenes aquatiques vit en paix et en liberté la nation des Guaranis qui habite le sommet des Mauritias, ou palmiers à feuilles d'éventail, dans des hammacs qu'ils forment en tressant les fibres des feuilles, et en les enduisant de terre glaise. C'est sur ces fragiles parquets que les femmes allument le feu et font cuire leur nourriture végétale. L'arbre auquel chaque famille est suspendu lui fournit tous ses alimens. La moelle du Mauritia qui ressemble au sagou, est formée en gâteaux ; et ses fruits écailleux, fournissent à cette étrange nation, dans les divers progrés de leur croissance, une nourriture saine et agréable. Le vin de Palmier est une boisson rafraîchissante, et peut même produire cet état d'ivresse qui est le bonheur suprême du sauvage.

(Continuation dans notre prochain.)

plains on the coast of America become parched with excessive heat. The grass withers to the roots, and the soil turns hard and baked. The cattle, enveloped during the day in clouds of dust, run panting with excessive thirst. The more sagacious mule, with his hoof cautiously thrusting aside the prickles of the water-melon, sucks a refreshing beverage. But the cries and frightful shrieks of the larger apes, at last announce the approaching rains. Incessant torrents descend. The crocodile and the boa, long concealed in a torpid state under the hardened mud, now, raising their horrid fronts, burst with sudden and tremendous noise, from their tombs. The rivers soon overflow their banks, and sweep the surface with wide inundation. One sheet of water covers the whole delta of the Orenocco. In the midst of this aquatic scene, lives in peace the unconquered nation of the Guaranis, who nestle among the tops of the *mauritias*, or fan-leaved palms, in extended hammocks, which they construct with netting made from the fibres of the leaves, and line partly with mud. On such humid and pensile floors, the women light their fires, and cook their vegetable diet. The tree to which each family is attached, furnishes its sole subsistence. The pith of the *mauritia*, resembling sago, is formed into thin cakes ; and its scaly fruits, in the different stages of their progress, afford some variety of wholesome food. Palm wine supplies an agreeable, refreshing drink, and may even procure that state of intoxication, which is the elysium of the savage.

(Continuation in our next.)

RETOUR DU BON-TEMS!!

Cent avis de débiteurs insolvables qui ont profité de l'occasion de la nouvelle loi de banque-route à New-York, sont contenus dans la gazette de cet etat, du 30e Avril, 1811.

SIGN OF GOOD TIMES AGAIN!!

One hundred advertisements of insolvent debtors, taking the benefit of the new bankrupt law, in New-York, are contained in the state paper of that commonwealth of April 30, 1811.

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

No. 44. PHILADELPHIE, 8 JUIN, 1811. Vol. 1.

CODE DE LA CONSCRIPTION, OU *RECUEIL CHRONOLOGIQUE*

Des lois et des arrêtés du gouvernement, des décrets impériaux, relatifs à la levée des Conscrits, à leur remplacement, aux dispenses de service, &c. depuis l'an IV, jusques et compris l'an XIV. Avec tables. Un vol. in-8vo. de 270 pages.

Continué du Numéro 43.

Nos lecteurs auront peut-être observé, dans les détails de ce systême, une apparence d'indulgence envers des personnes dont la situation serait faite pour exciter ces sentimens d'indignation–cette conscience du droit que l'injustice révolte, cette espece d'insurrection morale que l'oppression évidente ne manque jamais d'exciter même parmi les créatures humaines les plus dégradées. L'hypocrisie est la défense de la peur qui redoute un sentiment légitime, et peut conséquemment avoir des droits, non-seulement à l'hommage que le vice rend à la vertu, mais encore au tribut que le despotisme paie à la liberté. Les clauses relatives à la réserve, auxquelles nous faisons ici particulierement allusion, sont complétement illusoires. L'objet ostensible de la création de la réserve, est de remplir les lacunes possibles, et de compléter les armées dans les cas urgens. Mais ces grandes occasions arrivent toujours; " tyrannorum enim preces, nosti, quam permixtæ necessitatibus ;" et la réserve est constamment forcée de marcher. Non-seulement tous les conscrits de l'année courante sont ainsi balayés, mais même ceux des années précédentes, qui ont obtenu un brévet d'exemption aux conditions prescrites par la loi, sont aussi eux entrainés en campagne par un ordre du chef militaire de leur département. Nous ne devons pas oublier de mentionner ici une autre violation flagrante de la loi, si l'on peut appeler ainsi une horreur que l'on commet non-seulement avec impunité, mais même avec la section des autorités publiques. Dans les premiers troubles de la révolution, les régistres de paroisses, qui n'avaient jamais été tenus avec beaucoup d'exactitude, furent entierement négligés. Comme par cette raison, on ne peut gueres produire de preuves en regle pour les jeunes gens qui ont maintenant de dix-sept à vingt ans, les officiers chargés du recrutement des armées, ont, depuis deux ans, tiré parti de cette circonstance pour comprendre dans la conscription nombre de jeunes gens dont l'extérieur confirmait l'assurance qu'ils

donnaient, qu'ils avaient passé l'âge, mais dont l'état qu'ils avaient dans le monde rendait toutes leurs représentations inutiles. Mais le plus affreux de tous les maux, étrangers au code que nous venons d'analyser, est l'usage qui a prévalu, depuis quelques années, d'anticiper *en vertu d'une loi* les levées régulieres. Les conscrits de 1810*, ainsi que nous le savons, sont déjà appelés ; par là il faut entendre que ceux qui à cette époque auront vingt ans, sont déjà envoyés servir aux armées. Ces causes et beaucoup d'autres qui sont toujours attachées à l'abus d'un pouvoir illimité, jetent à l'armée une nombreuse population de jeunes garçons qui paraissent extérieurement être à peine en état de porter l'accoutrement de soldat, et qui dans leurs exercices préparatoires sont à la fois des objets de pitié et d'étonnement. " Un des spectacles les plus extraordinaires de Paris," disait un personnage distingué de cette capitale à un étranger, " c'est celui des " jeunes conscrits qui font leur ex- " ercice dans les Chams Elysées. " Les vainqueurs du monde ne sont " que des enfans."

Pour la grande majorité des conscrits, même pour les plus aisés, il est presque impossible de trouver des substituts. Lorsque le conscrit ne manque pas des moyens physiques réquis, le gouvernement a grand soin de décourager les remplacemens. Les fatigues connues et la durée illimitée du service militaire, tendent en outre à augmenter si énormément le prix du peu d'hommes qui se trouvent posséder les qualités réquises, qu'il n'y a que les riches qui puissent se les procurer. On donne ordinairement plus de 200 louis pour un substitut, somme qui, comparativement aux moyens de la France et de l'Angleterre, est beaucoup plus considérable pour les Français que pour nous, et est bien audelà des moyens d'une multitude de personnes qui ont les habitudes de la bonne société, et qui cherchent à paraître vivre avec quelque aisance. Dans cette classe sont compris les émigrés *amnistiés*, anciens propriétaires, qui, sous la nouvelle dynastie jouissent d'une portion du droit abstrait, mais de très-peu des avantages réels, du *postliminium* ; et qui, dans l'amertume d'un orgueil mortifié, et dans la tristesse que leur donnent des souvenirs poignans, s'efforcent de soutenir un état décent avec quelques petits fragmens de leurs anciennes fortunes†. La révolution a eu, au total, l'effet d'une loi agraire ; et l'égalité des fortunes est, en ce moment, un des vestiges les plus marquans que la tempête a laissés après elle pour l'instruction du monde ;—conséquence que notre raison nous ferait peut-être contempler avec joie—s'il n'était pas impossible de contempler, sans éprouver un sentiment pénible de sympathie, le nombre de familles appauvries, et de gentilhommes déchus, qui luttant contre leur mémoire et le sort, continuellement en proie à des souvenirs douloureux et à des désirs sans espoir, offrent d'une extrémité de la France à l'autre des mouvemens frappans de l'instabilité des affaires humaines, et des exemples salutaires aux ordres privilégiés et aux gouvernemens corrompus des autres pays.

* Ceci était écrit à la fin de 1808.

† Depuis l'époque de l'émission des assignats, en 1790, jusqu'en 1801, la vente des domaines nationaux en France produisit au-delà de 100 millions sterling. Ces domaines consisterent principalement dans les propriétés confisquées des émigrés: et servirent à acquitter les dépenses publiques des premieres années de la Révolution. (*Ramel, Hist. des Fin. de la Rép.*) Même en 1803, cette vente se continuait et produisit environ 18 millions de francs. (*Comptes généraux du trésor public.*)

Aux individus de cette classe qui haïssent et méprisent leur gouvernement,—au grand corps de gens à profession et des négocians et manufacturiers ruinés, qui élevent leurs enfans avec soin et tendresse, et qui ne trouvent dans la splendeur du diadême impérial, aucune compensation pour la dégradation de leur ordre, et pour la perte de leurs aisances domestiques, la conscription paraît le maximum des souffrances humaines, le plus odieux de tous les maux, la plus oppressive de toutes les injustices. Les lycées ou écoles publiques, les séminaires pour le noviciat ecclésiastique, les universités, les écoles de droit et de médecine, sont tous soumis aux visites du terrible recruteur, et obligés de livrer leurs éleves, sans exception de génie et de goût, à cette époque de la vie où les mœurs ne sont pas encore fixées; où la physionomie est à peine déterminée: où l'intelligence ne fait que commencer à se développer. Les peres et meres ne sont pas seulement destinés à souffrir le tourment d'une aussi pénible séparation dans des circonstances semblables, ils sont encore condamnés au chagrin inexprimable de voir les principes et les mœurs de leurs enfans exposés à un naufrage total, dans la société corrompue et infecte de la soldatesque commune, les plus bas, les plus débauchés, les plus vicieux des hommes. La presse d'un matelot britannique est sans doute un spectacle révoltant, mais ce spectacle est bien loin de la scene de malheur réel qu'offre le tirage pour la conscription, lorsque les parens ou les amis du conscrit ont la permission, ainsi qu'on la leur accorde quelquefois, de tirer son billet de l'urne fatale. Les cris perçans, les acclamations bruyantes que fait entendre alternativement dans ces occasions un peuple que la nature a doué d'une telle vivacité de caractere, absorbent tous les sentimens du spectateur, et le conduisent irrésistiblement aux conclusions que nous avons adoptées, sur l'esprit avec lequel on obéit aux injonctions impériales.

Bien loin de condamner, nous approuvons cordialement un systême de levées qui appelerait *inexorablement* tous les rangs *à la défense de l'état*, et qui contraindrait les riches à compenser par d'amples rétributions pécuniaires la perte de leurs services personnels dans des opérations étrangeres. Mais la conscription française, ainsi qu'on doit l'avoir déjà remarqué, repose sur une tout'autre base; et sous le masque de l'égalité, elle agit avec une partialité écrasante. Les hommes à grande fortune, et certes c'est en ce moment la classe la moins respectable de la société, ou bien accaparent les substituts, ou bien corrompent les inspecteurs, et se dégagent ainsi des liens de la loi. Les parasytes de la cour, soit par intrigue, soit par faveur, s'assurent pour eux et leurs amis des exemptions pareilles. Les grands dignitaires civils et militaires de l'empire, sont privilégiés d'office; et la même exemption s'étendra graduellement à tous ceux dont le zèle sera utile à appuyer la grandeur de la puissance dominante. Le fardeau tombe donc avec un nouveau poids sur la classe d'individus que nous avons mentionnée plus haut, et c'est ainsi qu'on leur inflige un plus grand mal en les confondant avec l'écume et la lie de la société. Dans tous les actes de la législation, on devrait consulter les sentimens et les habitudes des hommes; mais dans le cas en question, la détresse et les inconvéniens que les basses classes éprouvent, ne sont nullement proportionnées au malheur dont on accable ainsi les classes plus

relevées, qui sont certainement en France les plus respectables de la communauté. Il est également inutile d'avoir recours à un plan de compulsion aussi compréhensif, pour créer une force suffisante pour les besoins ordinaires de la guerre. Lorsque Louis XIV était en guerre avec tout le Nord de l'Europe, il entretenait une armée de 300 mille hommes, composée principalement de levées volontaires; et sous le dernier et malheureux roi de France, les forces du royaume, recrutées de la même maniere, montaient à 200 mille hommes, dont Paris en fournissait 6000 à lui seul, tandis qu'aujourd'hui il n'en fournit que 1400 par la conscription.

Nonobstant l'expérience du passé, et l'atteinte certaine du futur, chaque nouvelle conscription répand la consternation dans le sein de toutes les familles de l'empire. Depuis le commencement de la guerre contre la Prusse jusqu'à la fin de la campagne en Pologne, il fut fait trois levées successives, dont la derniere, proposée au printems de 1807, créa une sensation qu'il est impossible de décrire. Quoique toute correspondance relativement à la position des armées fut rigoureusement interdite et qu'on ne laissât passer aucunes lettres sans qu'elles n'eussent été ouvertes, il avait été impossible de dérober en entier, au moins au public de Paris, la connaissance de la mortalité affreuse que les troupes avaient essuyée pendant leur marche, et les fatigues incroyables auxquelles leurs mouvemens les avaient soumises, souffrant comme elles le faisaient et de la disette et des rigueurs d'un hiver du Nord auquel elles n'étaient pas accoutumées. On regardait une troisieme conscription comme une entreprise beaucoup trop audacieuse pour l'administration intérieure, dans la situation où elle se trouvait alors, et surtout, dans un moment où l'on croyait généralement que l'Empereur ne pourrait jamais se tirer des embarras dans lesquels on le supposait plongé. Le gouvernement parut connaître son danger; et afin de préparer l'esprit public à la chose, il fit annoncer à petit bruit son intention dans les cercles et les trois mille cafés de la capitale. L'effet en fut visible aussitôt, même aux yeux de l'observateur le moins attentif, il parut une oppression de terreur sur la physionomie de ceux qui étaient eux-mêmes exposées au danger, ou qui frémissaient de la perspective de nouveaux mouvemens révolutionnaires; ou une impression de soupçon ou de joie mal deguisée dans les regards abaissés des turbulens et des mécontens, toujours sur le qui vive pour hâter l'explosion d'une circonstance favorable à leurs vues, ou qui attendaient cet expédient désespéré comme la confirmation de leurs espérances relativement aux périls de l'armée. L'orateur du gouvernement, Regnault de Saint Jean d'Angely, répandit des larmes de douleur vraies ou affectées, lorsqu'il exposa la nécessité de la mesure; et le Sénat, contre son usage, la reçut et l'adopta en silence, et avec tous les signes de la répugnance et du découragement.* Afin de calmer le public, il fut jugé convenable, de stipuler pour qualifier cette nouvelle demande de 80,000 enfans, par une clause expresse, qu'ils ne devaient être seulement qu'organisés *alors*, et rester dans l'intérieur de l'empire comme gardes nationales. Les circonstances les mirent à même de remplir cette con-

* Avant que la loi eût été passée par le Sénat, le ministre de la police avait déjà émis ses ordres pour faire comparaître au greffe les conscrits de Paris, tant il comptait sûrement sur les dispositions flexibles de ce corps vénérable!

dition, qui, nous n'avons pas besoin de le dire, aurait été violée si les armées avaient essuyée une défaite, ou si la campagne avait été prolongée. Les Romains avaient coutume, pendant leurs guerres étrangeres, de maintenir en Italie une armée prête à marcher en cas de malheur; le dominateur des Français ne pouvait se dispenser de recourir à la même politique, afin de rappeler la victoire, si elle avait abandonné ses drapeaux, et de réduire son antagoniste à la nécessité de conclure une paix ignominieuse, en l'effrayant par la démonstration d'une mine nouvelle et inépuisable d'attaquans.

Il n'est pas facile de donner une idée juste de l'état de Paris pendant cette époque d'incertitude et d'alarmes. Nous croyons que la grande majorité des habitans n'a jamais eu une confiance bien sérieuse dans la stabilité du gouvernement actuel ; et nous savons de bonne part qu'on ne faisait pas alors le moindre doute sur la dissolution immédiate, si les armées avaient été rompues et dispersées. On nous dit que le nombre des oisifs, des mauvais sujets et des aventuriers capables de tout, que la révolution a engendrés ou rassemblés accidentellement à Paris, est véritablement étonnant ; et qu'on trouve encore parmi les gens de lettres de toutes les classes, et même dans les assemblées délibérantes, un corps nombreux d'hommes qui conservent toujours une prédilection marquée pour les institutions républicaines. Les premiers furent toujours et sont encore aujourd'hui mûrs et empressés pour un changement quel qu'il soit ; et les derniers sont également toujours prêts à remettre en avant leurs opinions favorites, et à coopérer au renversement d'un gouvernement qui les méprise, et qui les a réduis à l'esclavage le plus abject le plus outrageant.* Comme Paris, ainsi que le reste de l'empire, avait été laissé presque dégarni de troupes, on ne pouvait prévenir le danger qu'en stimulant la vigilance, et en multipliant les terreurs de l'inquisition domestique. De toutes les anomalies du caractere humain qui confondent le raisonnement général, il n'en est pas de plus incompréhensible que l'empire que ce tribunal exerce sur la nation toute entiere.

Ce peuple, le plus mobile, le plus léger, le plus inconstant, le moins pensant des peuples, le plus difficile à gouverner dans ses fureurs, perd, sous l'influence de ce pouvoir, les traits caractéristiques qui le distinguent. Dès qu'il s'agit d'objets d'intérêt public, on le voit déployer la vigilance d'une terreur habituelle et toute la réserve et la retenue de la prudence plus consommée. Il connaît et observe, comme par instinct, les bornes précises et toute la portée des expressions ; et bien convaincue que cette police mystérieuse est partout en même tems,

* Les membres de l'Institut s'étaient fait distinguer autrefois par leur esprit républicain et ils avaient réfusé avec quelques marques d'énergie, de recevoir le titre *d'impérial* qu'on avait proposé de donner à leurs corps, Ils ont néanmoins été condamnés à tenir ce langage dans une de leurs dernieres adresses à l'Empereur. "Sire, les premiers corps de l'état, en déposant au pied du trône l'hommage de leurs respects, de leur admiration, et de leur amour, ont épuisé toutes les expressions consacrées à ces sentimens. L'Institut qui ne pourrait que les répéter avec moins d'avantage, et qui peut-être échouerait en essayant d'exprimer avec de faibles paroles votre gloire immense, l'Institut se renferme dans sa propre reconnaissance, etc. etc." A une séance du 18 Janvier 1806, ce corps de sages ayant été convoqué extraordinairement, il fut lu une lettre de l'Empereur, portant que M. Lalande qui était alors Professeur d'Astronomie, et qui avait publié quelque chose d'offensant contre le Président du sénat, était tombé en état d'enfance, et qu'il lui avait été enjoint de ne plus rien imprimer sous son nom. L'astronome parut flatté de cette marque que l'Empereur s'était occupé de lui, et promit de se conformer à cet ordre.

que rien n'est à l'abri de ses recherches, il arrange en conséquence et son langage et sa contenance jusque dans son intérieur domestique le plus secret. Quiconque a eu occasion de connaitre l'état actuel de la société à Paris, doit être frappé de l'exactitude prophétique de la description suivante, par son application à l'époque à laquelle nous vivons: "Non aliàs magis anxia et pavens civitas, gens adversum proximos, congressus, colloquia, nota ignotaque aures vitari, etiam muta atque inanima, lectum et parietes circumspectabantur. Unde plena omnia suspicionum et vix secreta domuum sine formidine. Sed plurimùm trepidationis in publico. Ut quemque nuntium fama attulerat, animum vultumque conversi, ne diffidere dubiis, ne parum gaudere prosperis viderentur, etc." Coacto verò in curiam Senatu, arduus verum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas*. (*Tacit. Hist. lib.* 1.)

(La suite dans notre prochain.)

NOTICES BIOGRAPHIQUES

SUR

DON SANTIAGO DE LINIERS,

Ci-devant Viceroi par interim du *Paraguay*.

(Conclusion du numéro 41.)

M. de Liniers profita de cette permission et entra dans la ville, où il trouva tout le monde dans la consternation, et honteux d'avoir été conquis par une poignée d'hommes. On était surtout indigné de la conduite du Viceroi. On proposa à M. de Liniers plusieurs projets pour soustraire la ville à la domination des Anglais. De ces projects, les uns étaient ridicules, les autres trop hasardeux. Il tâcha d'en faire sentir les conséquences. Il représenta qu'ayant capitulé volontairement et les magistrats ayant prêté serment de fidélité, les insurgés, exposeraient la ville au saccage, si leur plan ne réussissait pas, et que même le succès ne pourrait pas excuser la violation d'un traité solennel; qu'ils devaient attendre leur délivrance de Montevideo, et qu'il allait y travailler.

Après s'être procuré tous les renseignemens qu'il désirait, M. de Liniers partit de Buenos Ayres sans prendre congé. Son départ fut remarqué; les agens du governement firent les plus grandes perquisitions pour l'arrêter, mais il éluda leur vigilance, et il arriva, après une marche fort extraordinaire à la Colonie du Saint Sacrement, d'où il écrivit au gouverneur de Montevideo, en le prévenant de son arrivée et de ses vues sur la colonie de Buenos Ayres, et lui demandant s'il pourrait lui fournir 500 hommes choisis. Il suivit sa lettre de près, et trouva une expédition organisée sur le plan qu'il avait formé. Il demanda au gouverneur sous les ordres de qui elle était, le commandement de l'avant-garde. Les préparatifs continuerent avec activité pendant quelques jours; mais le Viceroi ayant écrit au gouverneur de Montevideo qu'il était passé à Cordova pour y faire des rassemblemens et venir de là attaquer Buenos Ayres, et qu'il lui envoyât pour cet effet et des armes et quelques compagnies des troupes de ligne de sa garnison; et d'un autre côté, des avis étant arrivés de Buenos Ayres que le commodore venait bombarder Montevideo, et ces avis étant corroborés par le ralliement de quelques bâtimens anglais à ceux qui bloquaient déjà le port,—toutes ces circonstances donnerent lieu à un conseil de guerre, dans lequel le gouverneur de Montevideo exhiba les dépêches du Viceroi, et les avis qui lui faisaient craindre que la ville qu'il com-

---

* La défiance était répandue partout; à peine se rassurait-on dans l'intérieur des familles.

C'était surtout en public que redoublaient les alarmes. A chaque nouvelle qu'on recevait, on bouleversait ses affections et son visage pour ne point marquer trop d'abattement dans les revers, trop peu de joie dans les succès. Au sénat, les tempéramens étaient singulierement difficiles. Le silence eût paru de l'humeur, la liberté de la révolte.

mandait ne fût attaquée, et observant que la défense de la place était son premier devoir, il exposa que non-seulement il ne se croyait pas autorisé à prendre le commandement de l'expédition projetée, mais qu'il lui était même impossible de démembrer ses forces. Là dessus, le chevalier de Liniers fit observer au conseil de guerre que, si Buenos Ayres demeurait au pouvoir des Anglais, Montevideo ne pouvait pas manquer d'être pris tôt ou tard; qu'il renouvelait son offre d'attaquer Buenos Ayres avec cinq cent milles hommes; que, dans le cas où il échouerait dans son entreprise, le résultat ne pourrait être que d'accélérer la perte de Montevideo; mais que s'il réussissait, l'une et l'autre ville seraient sauvées. Le conseil de guerre se réunit à l'avis de M. de Liniers, que nous appellerons désormais Don Santiago Liniers, nom sous lequel il va figurer dans l'histoire du Paraguay.

Buenos Ayres fut repris le 12 Août, 1806. Il est inutile d'entrer dans des détails qui sont connus de toute l'Europe par les gazettes officieles d'Espagne et d'Angleterre.

Le succès brillant qui couronna l'entreprise de Don Santiago Liniers lui valut la confiance la plus entiere des habitans. Il en profita pour leur inspirer celle de leurs propres forces, en se dévouant à la subordination et à un travail assidu dans le maniement des armes, qui deviendraient formidables entre leurs mains, si leur docilité et leur constance se soutenaient.

L'enthousiasme que Don Santiago inspira au peuple de Buenos Ayres, fut tel que l'on vit l'artisan laisser son atelier, le marchand sa boutique, l'homme de loi son cabinet, pour apprendre à manier un fusil ou un canon et à marcher au son d'un fifre ou à celui d'un tambour. On forgea des armes blanches, on répara les armes à feu, on creusa des fossés, on enfonça des piquets pour former des palissades et des retranchemens, on s'exerça journellement à la mousqueterie et à l'artillerie.

Ce qui ne contribua pas peu à exciter l'émulation, ce fut l'attention qu'eut Don Santiago de distinguer chaque corps par provinces, distinguées par leurs uniformes. L'Andalous disputa le prix de l'application au Gallicien; celui-ci au Biscayen et au Montagnard, ceux-ci aux Catalans, etc. Les Créoles, (sous les deux noms de *Patrícios* et d'*Arrivenos)* voulurent également surpasser les Européens. Les noirs eux-mêmes et toutes les castes libres se joignirent à cet ensemble de patriotisme. Le plomb manquait; on fondit les gouttieres des maisons et les vaisselles d'étaim. Lima et le Chili fournirent de la poudre qui franchirent les Andes à dos d'hommes. On la renferma dans des flacons qui avaient contenu autrefois des liqueurs agréables et de luxe. Les terrasses de maisons jadis couvertes de pots de fleurs et de caisses d'orangers, se couvrirent de caisses de grenades et de pots à feu. En un mot, une ville opulente et voluptueuse se changea tout-à-coup, à la voix d'un seul homme, en une nouvelle Lacédémone. Les ecclésiastiques eux-mêmes par leurs exhortations, leurs écrits et leur présence à tous les exercises, achevaient de prouver à toutes les classes des habitans que l'amour de la patrie et la fidélité à son souverain légitime sont les premiers devoirs du chrétien.

Bientôt le général Whitelock apprit à ses dépens ce que peut un peuple qui combat pour ses femmes, ses enfans, ses proprietés et son indépendance. Les journées des 5 et 6 Juillet, 1807, seront à jamais mémorables dans les fastes de la nation Espagnole, ainsi que le traité qui restitua au roi une place importante qui avait coûté un assaut et une assez forte perte aux Anglais quelques mois avant les journées de Buenos Ayres.

Pendant le siége de Montevideo, Don Santiago avait proposé à ses volontaires de le suivre et de marcher avec lui au secours de la place. Il en choisit 3000, auxquels il fit faire deux marches forcées à pié, ce qui est sans exemple dans le pays: mais il apprit chemin faisant la conquête de Montevideo, ce qui rendit ses projets nuls, et il retourna à Buenos Ayres pour achever d'en organiser la défense.

Il semblait qu'après les brillans succès qu'il avait obtenus, Don Santiago pouvait se flatter d'obtenir les plus grandes faveurs de la cour, et prétendre à la dignité de Viceroi d'un pays qu'il avait défendu et conquis pour ainsi dire deux fois. Mais il calcula que la popularité qu'il avait acquise dans ces occasions, que les relations de tout genre qu'il avait contractées comme citoyen pendant un séjour de 17 ans, ayant été marié à une Créole de Buenos Ayres, seraient des obstacles qui l'empêcheraient de soutenir d'une maniere convenable la dignité de chef supérieur; que d'ailleurs les ressorts de la subordination étaient nécessairement relâchés par la position étrange où les habitans s'étaient trouvés, et qu'il leur en coûterait plus d'obéir à un chef avec lequel ils avaient vécu familierement qu'à un étranger: que le langage sévere des lois qui, dans le premier, paraîtrait dur et répugnant, ne serait regardé dans un étranger que comme l'expression qui lui serait propre, Don Santiago appuya fortement dans ses représentations à la cour, sur la nécessité que l'on envoyât à la riviere de la Plata, un Viceroi plein d'énergie et d'intégrité, et surtout qu'on le fit accompagner de deux régimens de troupes de ligne. Il agissait en cela comme un habile médecin qui, après avoir employé des remedes froids dans une maladie inflammatoire, ou des toniques dans l'apathie, est obligé dans les deux cas, aussitôt que les symptômes périlleux ont cessé, d'employer les remedes contraires pour rétablir l'équilibre dans le corps humain. Ainsi Don Santiago pensait que, dans le corps politique, on devait suivre la même marche; et que les idées belliqueuses données à un peuple, ainsi que la connaissance de ses forces, choses qui, dans certaines occasions, peuvent être nécessaires et utiles, pouvaient devenir très-dangereuses dans d'autres circonstances. En conséquence, le moyen qu'il proposait était de donner des marques de distinction aux citoyens qui s'étaient distingués, et des récompenses aux parens de ceux qui avaient versé leur sang pour la patrie; mais en même tems il voulait que l'on rendît les artisans à leur métiers et les négocians à leur commerce. Quant à lui, il ne demandait que l'inspection générale de ce continent, afin d'en organiser les moyens de défense, et d'employer les connaissances locales qu'il avait acquises pour améliorer l'exploitation des mines, faire ouvrir des chemins et des communications d'une province à l'autre, et faciliter ainsi les opérations du commerce qui, par la difficulté du transport, met à peine en circulation la centieme partie des matieres premieres dont cette partie du globe abonde.

Malheureusement l'Espagne gémissait alors sous la tyrannie d'un favori aussi ignorant qu'immoral. Les plans de Don Santiago Liniers ne sont pas suivis; il est nommé Viceroi par intérim; mais on ne lui donne pas une ligne d'instruction; en un mot, il se trouve absolument isolé au moment de la catastrophe que l'infâme et exécrable Napoléon fait éclater en Espagne, et l'on apprend au même moment et la chute de Godoy et l'abdication de Charles IV. et la proclamation de Ferdinand VII. reçu avec acclamation dans toutes les parties de l'Espagne.

L'on détermine à Buenos Ayres les cérémonies augustes du serment de fidélité; et pendant que l'on prépare les fêtes et réjouissances publiques, arrive un émissaire de Napoléon, avec des dépêches au nom de Charles IV. qui annoncent que l'abdication qu'il avait faite en faveur de son fils était nulle, qu'il était rentré dans ses droits, et que l'usage qu'il en faisait était de les céder en toute propriété à son ami Buonaparté, lequel les transmettait à son frere Joseph, roi de Naples. Ces dépêches étaient signées par les anciens ministres de la guerre et des finances, qui écrivaient en particulier à Don Santiago Liniers, ainsi que les ministres de Napoléon, en l'exhortant à se soumettre à ce nouvel ordre de choses, lui faisant les offres les plus flatteuses d'être confirmé dans la viceroyauté, et le rendant responsable des événemens en cas de résistance.

Ces dépêches furent apportées à

Buenos Ayres par M. le baron de Sassenay, ancien député de Bourgogne aux états-généraux, puis émigré, ayant servi et combattu sous Mgr. le prince de Condé dans les premieres campagnes de la révolution, et qui, depuis, étant devenu habitant des Etats-Unis d'Amérique, avait fait, comme négociant, deux voyages à la riviere de la Plata. L'amour si naturel de la patrie l'avait ramené en France, et fait abandonner l'asile heureux où il vivait tranquillement, lorsque le tyran vint l'arracher du sein de sa famille, le fit enlever par la gendarmerie dans ses terres au pié des Pyrénées, et le contraignit de se charger de ses dépêches, et de partir dans 24 heures sans avoir pris congé de son épouse et de ses enfans, sans même avoir eu le tems de se pourvoir d'autres habillemens pour le voyage, que ceux qu'il fut possible de lui procurer à la hâte à Bayonne.

Don Santiago Liniers ne fut informé du nom de cet envoyé extraordinaire que peu d'heures avant qu'il ne fit son entrée à Buenos Ayres. Il eut cependant le tems de réfléchir sur la délicatesse de la réception d'un émissaire de cette espece, et il se détermina à ne le recevoir qu'en présence des magistrats et de deux membres du corps municipal. Le baron de Sassenay vint à Don Santiago les bras ouverts comme à un ancien ami ; il fut fort étonné de sa réponse à ces marques d'amitié, qui se réduisit à lui dire en Espagnol qu'il ne reconnaissait en lui qu'un envoyé de Napoléon, et qu'il eût à exhiber devant les personnes assemblées l'objet de sa commission. M. de Sassenay ouvrit alors sa valise, et mit sur le bureau de Don Santiago tous ces pacquets. Celui-ci les fit ouvrir et lire à haute voix. Pendant cette lecture, l'indignation de l'assemblée se manifesta à un point qu'il est impossible de décrire. Don Santiago à l'envoyé dit que l'on avait reçu par la voie légitime les ordres de faire proclamer Ferdinand VII. roi d'Espagne et des Indes ; que lui Don Santiago n'avait point d'ordre à recevoir de l'empereur des Français, et que la cérémonie du serment de fidélité qui avait été différée pour donner plus d'éclat à la proclamation, aurait lieu sans plus de délai*.

Dans cette conjoncture, il fallait donner connaissance au peuple du motif de la venue d'un émissaire d'un homme que, quelques semaines encore auparavant, l'on regardait dans le pays comme le meilleur et le plus puissant allié de Charles IV. Déclarer tout le secret fut jugé dangereux par les magistrats présens. Le conseil fut convoqué et consulté par Don Santiago sur les mesures à prendre dans une circonstance aussi délicate. Messieurs les fiscaux rédigerent une proclamation qui fut approuvée de tout le conseil. Cette piece dont on a fait un crime à Don Santiago Liniers, est la seule de ce genre qu'il n'ait pas écrite.

Au milieu des fêtes et des cérémonies pour la prestation du serment de fidelité à Ferdinand, il arriva un envoyé de la Junte de Séville, annonçant que l'Espagne s'était levée en masse pour chasser l'usurpateur du trône de son jeune roi, que la guerre était déclarée à la France, que la paix était faite avec l'Angleterre, et que les premieres opérations qui avaient signalé les armes Espagnoles, étaient de grandes victoires : toutes ces nouvelles furent reçues avec acclamation. Il semblait qu'on n'avait plus à penser qu'à envoyer des secours d'argent à la métropole, et à organiser le commerce qui désormais n'aurait plus rien à craindre des maîtres de la mer. Mais si l'on n'avait plus d'ennemis extérieurs à craindre, il y en avait de bien plus à redouter de la part de certains hommes factieux, pétris d'ignorance et d'ambition, qui nourrissaient depuis long-tems des idées d'indépendance, et qui étaient soutenus et encouragés par des ma-

* M. de Sassenay fut déporté à Cadix et mis à bord des pontons avec les autres prisonniers Français. Son épouse étant venue à Londres pour réclamer la liberté de son mari, elle était parvenue à l'obtenir lorsqu'elle apprit qu'il était à bord d'un de ces pontons que les prisonniers avaient enlevés, et conduits de l'autre côté de la baie de Cadix, et qu'ainsi son époux était en liberté.

nœuvres sourdes qui seront expliquées plus au long dans un autre tems.

Que pouvait faire, quel parti devait prendre dans des circonstances aussi critiques, un officier au service de Sa Majesté Catholique depuis 35 ans, le représentant de Ferdinand VII, le Viceroi Don Santiago Liniers? Il n'avait pas à hésiter. Doublement sujet de la maison de Bourbon par sa naissance et par ses places, il sacrifia une partie de sa popularité à sa loyauté, ses intérêts personnels au sentiment de ses devoirs. Né chevalier, il agit en chevalier; il opposa, en homme d'honneur, la résistance la plus énergique à un projet extravagant et déloyal, et aux tentatives d'un cabinet voisin. Cette résistance lui a attiré des persécutions sans nombre; et ses efforts pour conserver à Ferdinand VII son royaume du Paraguay, ont été représentés par la calomnie comme la suite d'un plan pour le remettre au vil intrus qui souille aujourd'hui de sa présence l'antique résidence des rois d'Espagne....

Ici commence une lutte d'un genre absolument nouveau. D'un côté, on verra Don Santiago Liniers, Viceroi par intérim, réuni au conseil, à l'audience, à l'évêque, aux commandans et aux corps fideles, afin de défendre et de maintenir la souveraineté de Ferdinand VII; de l'autre, un colonel Elio, fait successivement brigadier et inspecteur-général, réuni à la municipalité et aux insurgés qui veulent s'affranchir de leurs devoirs envers la mere-patrie; on verra encore figurer dans ces discordes civiles un émissaire du Brésil qui se joint à Elio; un chevalier Anglais qui déploie sur ces rives demi sauvages le même caractere loyal et héroïque qu'il manifesta aux rivages barbares de Syrie et d'Egypte; un nouveau Viceroi qui arrive d'Europe, et qui n'est installé et reconnu à Buenos Ayres qu'après que l'intervention de Don Santiago l'a fait échapper aux embûches du parti opposé; et enfin Don Santiago lui-même exilé à Cordova, à 160 lieues de la ville qu'il avait si vaillamment défendue, attendant, avant de se mettre en route pour Cadix et de venir combattre en Europe l'ennemi des Bourbons, des réponses satisfaisantes aux mémoires qu'il à fait passer en Espagne sur sa conduite, et sur l'imputation atroce et absurde qui lui a été faite d'être partisan de Bonaparte.

Aussitôt que nous aurons mis en ordre, traduit comparé et complété les matériaux qui nous ont été communiqués et promis sur cette époque intéressante, nous donnerons aux notices précédentes une suite qui ne sera pas moins importante par les faits que par le tableau qu'elle offrira du régime et de la constitution actuelle de ce beau pays du Paraguay, qui depuis quelques années, a si vivement attiré l'attention des politiques, des militaires et des commerçans.

TABLEAU PHYSIQUE

Des Régions Equatoriales, &c.

PAR

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

Continué du Numéro 43.

Mais quoique les membres de cette république aërienne jouissent d'un repos inaltérable, il n'en est pas de même des autres tribus de sauvages. Agités des passions les plus haineuses, ils sont toujours prêts à se baigner dans le sang. Ces misérables ne se plaisent que dans le meurtre et la rapine. Lorsqu'une tribu plus faible se hasarde à traverser les plaines, les individus prennent la précaution d'effacer les traces de leurs pas pour ne pas être surpris et massacrés. La nature semble avoir secondé les inclinations féroces de ces sauvages en produisant sous ces climats brûlans les poisons les plus actifs. Les dards et les fleches qui en sont impreignés portent avec eux une mort inévitable. Mais lorsque ces instrumens manquent aux sauvages, leur féroce industrie trouve moyen d'y suppléer. L'affreux Ottomaque est dans l'habitude de tremper l'ongle de son pouce dans le *curare*, poison

très-actif qu'on extrait d'une espece de phyllanthus et la moindre lacération produite au moyen de cet ongle est mortelle. C'est ainsi que les visions d'innocence primitive s'évanouissent devant les découvertes des voyageurs. Le véritable sauvage est un animal froidement cruel, sournois, soupçonneux et rusé. Les hommes ne deviennent généreux qu'en proportion de ce qu'ils sont civilisés.

Depuis trente ans, une grande révolution a eu lieu en Espagne à l'égard de ses colonies, et ce changement n'a jamais été plus remarquable, que dans l'abandon de son ancien systême de réticence et de mystere, dans tout ce qui avait rapport à ses possessions américaines.

Les ouvrages de Regnal et de Molina ayant été publiés en pays étrangers, étaient, à la vérité, hors de sa puissance et de sa censure, mais l'ouvrage de Molina non-seulement ne fut pas prohibé en Espagne, mais on permit même qu'il fût traduit en Espagnol et publié à Madrid.

Le *Mercurio Peruano* paraissait sans difficulté à Lima jusqu'au moment où il fut discontinué par ses propres auteurs. On permit à Estala de publier à Madrid son *Viagro Universale*, quoiqu'il contînt des détails nouveaux et curieux sur le commerce, les mines et le revenu des colonies espagnoles, qui lui avaient été communiqués par les Ex-Vice-Rois du Mexique et du Pérou, ainsi que par d'autres personnages qui avaient été ou étaient encore au service de l'Etat. Mais non content de se relâcher de son ancienne rigueur, la Cour de Madrid sembla mettre sa gloire à réveler au monde ces secrets que sa politique antérieure avait tenu soigneusement cachés. Des escadres furent employées, des expéditions eurent lieu pour examiner les côtes et les rades de ce vaste empire, afin de les rendre plus accessibles aux navigateurs ; et ces travaux ne furent pas plutôt accomplis qu'on s'empressa d'en publier sans réserve, tous les résultas au public. Le sentiment d'inquiétude qui lui faisait repousser les étrangers des ses colonies, ne survécut même pas à ce changement de systême. Il fut accordé des licences aux Américains et à d'autres pavillons neutres, pour entrer dans des ports qui jusques-là avaient été soigneusement fermés à des étrangers. Les réfugiés de St. Domingue, après avoir été invités à venir s'établir à Cuba et dans les Caraques, y furent reçus avec une bienfaisante hospitalité, et eurent la permission de s'y établir comme planteurs ou marchands. Des voyageurs dont l'objet avoué était d'étendre les notions géographiques relativement à ces pays et d'en découvrir les ressources politiques et statistiques qui jusques-là avaient été cachées aux curieux, eurent la permission de les visiter, et furent même recommandés aux vice-rois et aux autres officiers du gouvernement, comme s'ils eussent été employés par lui à quelque mission. Parmi ces derniers, on remarque M. de Humboldt, et l'ouvrage dont nous allons donner l'analise est en partie le résultat de ses propres observations, et en partie extrait des papiers authentiques et des documens officiels qui lui ont été communiqués à Mexico. Il est divisé en six parties : la premiere contient ses observations générales sur l'étendue et l'aspect physique de la Nouvelle Espagne ; dans la seconde il traite de sa population et de la division de ses habitans en différentes castes ; la troisieme présente un coup-d'œil statistique sur ses intendances et un état comparatif de leur population et de leur étendue. Il promet de donner dans la quatrieme le tableau de son agriculture et de ses mines ; et dans la cinquieme celui de son commerce et de ses manufactures. La sixieme traitera de ses revenus, et de ses moyens militaires de défense. Les trois dernieres parties ne sont pas encore publiées.

La premiere chose qui nous frappe dans cet ouvrage ainsi que dans ceux publiés récemment sur la Nouvelle Espagne est l'accroissement rapide et considérable de ce royaume depuis trente années.

On trouve dans les régistres des naissances et des décès la preuve de

l'accroissement de sa population. Ces régistres sont tenus avec beaucoup de soin dans plusieurs endroits, par le clergé dont les émolumens dépendent en partie des droits qui lui sont payés pour les baptêmes et les enterremens. M. de Humboldt a pu, au moyen de la faveur de l'archevéque de Mexico, avoir un libre accès dans les dépôts où sont ces régistres. Le résultat de son examen a été que la proportion des naissances aux décès était sur toute la surface du royaume de 170 à 100. Dans quelques parties du Plateau du Mexique, la proportion est de 253 à 100 ; mais à Panuco, sur la côte de la mer du Nord, elle n'est que de 123 à 100. Cette différence résulte de celle qui existe dans la salubrité des diverses parties du territoire. M. de Humboldt remarque avec raison que la salubrité des climas du tropique est due en grande partie à la sécheresse élastique de l'air. Les régions brûlantes de Cumana, de la côte de Coro et de Caracas prouvent qu'une chaleur excessive, quand elle n'est pas combinée avec d'autres inconvéniens, n'est pas nuisible à la vie de l'homme. Il semblerait au contraire que, dans ces pays chauds mais secs, la vie humaine se prolonge plus long-tems que dans les zones tempérées. M. de Humboldt cite à cet égard une preuve extraordinaire de longévité. Tandis qu'il était à Lima, un Indien du Pérou mourut à 147 ans, ayant été marié pendant soixante ans à la même femme qui avait vécu jusqu'à l'âge de 117. Jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de 130 ans, il était dans l'usage de faire quatre lieues par jour, mais il avait perdu la vue durant les douze dernieres années de sa vie. La région du Plateau du Mexique qui forme les trois-cinquiemes du royaume, a non-seulement un atmosphere sec et brillant, mais encore une température douce et agréable. Les hivers y sont aussi tempérés qu'à Naples.

M. de Humboldt appuie ses calculs de la population de la Nouvelle Espagne sur la proportion moyenne que lui a fournie le relevé des régistres des paroisses, et sur le dénombrement des habitans fait en 1793, par le comte de Revillagigedo vice-roi de ce royaume. D'après ce recensement la population de toute la vice-royauté se montait alors à 4,483,559 âmes. Mais les habitans ont tant de motifs de cacher leur nombre réel que d'après l'opinion même de ceux employés à ce recensement, la population du royaume doit être à peu près d'un sixieme plus considérable que le résultat qu'il a donné. M. de Humboldt regarde comme très-probable qu'en 1808 elle montait à six millions et demi. Il calcule que la proportion des naissances avec la population est d'un à 17, et celle des morts d'un à 30.

L'accroissement de la population de la Nouvelle Espagne est nécessairement accompagné d'une amélioration correspondante dans son agriculture et d'une augmentation dans ses produits. Mais comme la partie de l'ouvrage de M de Humboldt qui traite de cet objet, ne nous est pas encore parvenue, nous remettrons à une autre occasion les détails qui la concernent ainsi que les observations et les conjectures qu'elle suggere. Il annonce toutefois que les dîmes qui se prélevent sur tous les produits quelconques de l'agriculture, ont doublé depuis 24 ans, et il croit, d'après l'aspect général du pays, que les progrès de l'agriculture y sont très-rapides. Partout les yeux du voyageur rencontrent des terreins nouvellement défrichés, des maisons de campagne récemment bâties, des villages populeux et industrieux qui s'élevent, enfin toutes les traces de l'amélioration et de la prospérité.

L'augmentation du produit des taxes est aussi une preuve de cette prospérité croissante de la Nouvelle Espagne. L'alcabala qui est une taxe de six pour cent sur toutes les denrées vendues dans l'intérieur et qui se préleve chaque fois que la vente se renouvelle, ne produisit depuis 1766 jusqu'en 1778 inclusivement, que 19,844,054 dollars, tandis que dans le même nombre d'années, depuis 1779 jusqu'en 1791 inclusivement, elle produisit 34,218,463 dollars, ce qui fait en faveur de la seconde période une différence de

14,374,409, ce qui est une preuve évidente de l'activité croissante du commerce intérieur Rien ne contribue plus aux progrès de l'industrie que la construction d'un grand nombre de routes pour faciliter le commerce intérieur, et on ne peut pas donner une meilleure preuve de la prospérité d'un pays que celle de l'accroissement de ses moyens de communication. Nous voyons que dans le Mexique le magnifique chemin à voitures qui en 1795, n'allait pas plus loin que Puebla, a été conduit jusqu'à Perotes depuis quelques années et le sera bientôt à travers l'isthme de Theuantépée, depuis la riviere d'Hasacualco jusqu'à celle de Chimalapa, afin de conduire l'indigo de Guatimala jusqu'à la Vera-Cruz. D'autres routes ont été construites dans l'intérieur du royaume.

Mais rien ne prouve plus les rapides progrès de la prospérité de la Nouvelle Espagne que le produit toujours croissant de ses mines. C'est une erreur vulgaire depuis longtems refutée par Ulloa, que le travail des mines produit un effet sensible quelconque sur la population de ce pays. Les mines de la Nouvelle Espagne sont maintenant les plus productives qui, à aucune époque, aient existé dans aucun pays; et cependant le nombre des hommes emyloyés à leur exploitation souterraine n'excede pas 30,000 hommes, ou la 200e partie de toute la population du royaume. Il est, à la vérité, dans ces travaux des parties dangereuses, mais chacun est libre de s'y livrer, car du moins à Mexique le travail du mineur est entierement volontaire ; ses gages sont augmentés en proportion de la fatigue qu'il endure ou des risques qu'il court; il peut quand il le veut quitter son maître, en choisir un autre, ou renoncer à ce genre d'occupation. Le travail forcé de l'Indien a été aboli à Mexico depuis au moins quarante années. Robertson s'est trompé lorsqu'il a établi que cette servitude existait encore.

La position des principales mines du Mexique est favorable à la santé, à l'aisance des mineurs. Au lieu d'être sur de stériles montagnes et sur les limites des neiges éternelles, comme les mines du Potosi, de Pasco et Chota dans le Pérou, les mines les plus riches de la Nouvelle Espagne sont à peine situées au delà de cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, au milieu de chams cultivés, de cités et de villages qui procurent en abondance tout ce qui peut servir à l'exploitation de la mine et à la convenance du mineur. La mortalité dans les districts où sont situées les mines du Mexique n'est, par conséquent, pas plus grande que dans les autres parties du royaume. A Guanaxato et à Zecatecas qui sont le siége des mines principales, la proportion des naissances aux décès a été depuis 1797 à 1802 de 201 à 100.

Le commerce de la Nouvelle Espagne s'est agrandi en proportion des progrès de l'agriculture et de l'augmentation du produit des mines. Il paraît que de 1776 à 1788 les exportations de la Vera-Cruz en Espagne, pour le compte des marchands particuliers, était évalué à 104 millions de dollars annuellement, ce qui est un peu moins de 8 millions st. de 1779 à 1791 elles allerent jusqu'à 9 millions st. et en 1793 elles excéderent 11 millions sterling. La ville de Vera-Cruz seule exporte actuellement 120 000 quintaux de sucre par an, quoiqu'il y a vingt ans, le sucre de Mexique fût entierement inconnu en Europe. C'est une idée consolante que cette culture n'a pas été arrosée comme dans les autres contrées, du sang et des larmes de malheureux Africains arrachés à leur famille et à leur pays. Il n'y a pas au delà de 6,000 negres dans toute la Nouvelle Espagne, et on n'y en introduit annuellement pas plus d'une centaine.

Mais il est inutile d'avoir recours aux régistres des douanes ou à des calculs statistiques pour nous convaincre que la Nouvelle Espagne est dans un état rapide et progressif d'amélioration. Les progrès de ses manufactures et de son agriculture ; l'accroissement de ses villes et de ses villages, l'embellissement de sa capitale et de ses principales cités ; les occupations actuelles de la jeunesse qui se livre à

l'étude des sciences utiles et agréables; les sommes employées par les habitans à construire des établissemens splendides ou bienfaisans, tout annonce un état qui s'avance à grands pas vers la prospérité.

La ville de Mexico a reçu beaucoup d'embellissemens et d'améliorations depuis qu'elle fut visitée par l'abbé Chappe en 1769. Elle doit son excellente police et l'avantage d'être bien pavée et éclairée au Comte de Revillagigedo; et les vice-rois qui lui ont succédé, assistés de la munificience des habitans, l'ont ornée d'etablissemens publics magnifiques. L'édifice destiné à l'école des mines, construit par l'ordre du tribunal des mines et qui a coûté trois millions de francs, ferait honneur aux plus beaux quartiers de Londres ou de Paris; et si l'on considere à quel usage il est destiné, il prouve également le jugement et le goût de ses fondateurs. La statue équestre en bronze de Charles IV. qui est l'ouvrage de Tolsa, artiste mexicain, doit seule lui faire sa réputation, aussi bien par la grandeur de la conception que l'excellence et par la difficulté de l'exécution. Cette statue qui pese 430 quintaux est placée sur un piédestal de marbre, et, dans l'opinion de M. de Humboldt, est supérieure en beauté et en pureté de style à aucun autre monument de la même espece en Europe, à l'exception de la statue de Marc-Aurele à Rome. Aucune ville d'Amerique ne possede des établissemens destinés aux sciences qui soient fondés sur des bases aussi grandes et aussi solides que ceux de Mexico. Les hautes branches des mathématiques, de la philosophie naturelle, de la chimie. de la minéralogie et de la botanique sont cultivées avec succès par ses habitans; et l'on trouve dans les villes du royaume des personnes très-versées dans toutes ces sciences. Sur trois astronomes qui se sont récemment distingués dans la Nouvelle Espagne, deux, Velasquez et Gama, sont mentionnés avec le plus grand respect dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux; et le troisieme, Alzate, semble avoir été éminemment utile à ses concitoyens en les encourageant à l'étude des sciences. Lorsque M. de Humboldt entra dans la salle de l'académie de peinture et de sculpture à Mexico, il fut frappé en voyant une collection d'imitations d'anciennes statues, supérieure, dit-il, à tout ce qu'il y a en ce genre en Allemagne, et il a remarqué que le soin avec lequel on cultive ces arts et l'architecture est visible dans tous les édifices nouvellement élevés dans la capitale et les provinces. Il a même trouvé dans la petite ville de Xalapa une école de dessin établie par les riches habitans, et dans laquelle les enfans des pauvres étaient instruits *gratis*.

Mais cet esprit de perfectionnement n'est pas resserré dans le royaume de Mexique, il s'étend plus ou moins à toutes les possessions trans-atlantiques de la couronne d'Espagne.

L'île de Cuba qui, en 1774, ne contenait que 171,628 habitans en y comprenant 44,328 esclaves, et de 5 à 6000 negres libres, possédait en 1804 une population de 432,000 âmes. La même île en 1792, n'exportait que 400,000 quintaux de sucre; mais en 1804, l'exportation annuelle de cet article s'était élevée à un million de quintaux. Il faut avouer que cette prospérité est due au trafic barbare de la traite des noirs. Le nombre des negres introduits à Cuba de 1789 à 1803, excéda 76,000 âmes, et pendant les quatre dernieres années de cette période, il se monta à 34,500 ou à plus de 8600 annuellement. En conséquence, la population de l'île consistait en 1804, en 108,000 esclaves, et 324,000 individus libres, dont 234,000 étaient blancs et 90,000 negres libres et gens de couleur. La population blanche de Cuba forme le 54e du nombre total de ses habitans, dans les Caraques le 20e, dans la Nouvelle Espagne près du 19e; dans le Perou le 12e, et dans la Jamaïque le 10e.

Il paraît, d'après l'ouvrage estimable de M. Depons, que les Caraques ont souffert de l'état d'hostilité où l'Espagne et l'Angleterre ont été presque constamment depuis 1796. D'un autre côté, Buenos Ayres et les autres

possesssions espagnoles qui ont été placées sous des vice-rois séparés, ont rapidement prospéré. Le sort de ces provinces a été singulierement fâcheux depuis les deux derniers siecles: privées d'une libre communication avec l'Europe, dans la crainte que l'importation de leurs denrées et marchandises par la riviere de la Plata ne nuisît au commerce des gallions; elles n'avaient ni marché pour le surplus de leurs productions, ni moyens de se procurer les marchandises étrangeres, excepté par des vasseaux à qui l'on permettait de tems en tems de trafiquer avec eux, ou par le commerce de contrebande qu'ils entretenaient avec les Portugais.

Sous l'influence de ce systême oppressif mal-entendu ces provinces languirent dans la misere et dans l'obscurité, jusqu'en 1778, qu'après l'érection de Buénos-Ayres en capitale d'une vice-royauté, toutes les restrictions imposées à son commerce ont été rappelées. Les produits de l'exportation des mines d'or et d'argent ont aussi beaucoup augmenté dans ces provinces.

On peut évaluer la population des possessions trans-atlantiques de la couronne d'Espagne à 15 millions d'individus, dont 2 millions et demi sont blancs, cinq millions de races mêlées, un demi-million de Negres et sept millions de naturels du pays. Le produit annuel des métaux précieux dans l'Amérique Espagnole n'est, pas moins de 56 millions de dollars. Si l'on en croit Holms, ce produit tout immense qu'il est, pourrait aisément être doublé. Le mercure, si nécessaire pour la séparation des métaux, est, plus commun dans la Nouvelle Espagne qu'on ne le supposait. Il existe des mines de cinnabre dans le Chili, mais quoique ces mines soient extrêmement riches, des considérations financieres ont engagé le gouvernement à défendre rigoureusement qu'on ne les exploitât. On trouve aussi en abondance du cuivre de la meilleure qualité dans les colonies espagnoles. La valeur des produits qu'elles fournissent à la métropole est, independamment des métaux précieux, de 25 à 26 millions de dollars Les principaux articles sont le cacao, le sucre, l'indigo, la cochenille, des bois de teinture, des drogues, du tabac, du coton, des peaux, du suif, des viandes salées, des laines, des fourrures, du café, de la vanille, de l'acajou et d'autres bois durs. On peut estimer à une valeur de 61 à 62 millions de dollars le montant des demandes de marchandises étrangeres que fait l'Amérique espagnole.

On concevra encore mieux les bienfaits que la liberté du commerce a procurés aux colonies espagnoles en comparant la valeur progressive de leurs importations dans la métropole depuis 1786 jus'qu'en 1804.

1786	31,083,761 dollars
1787	34,214,328
1788	40,324,196
1789	35,363,368
1790	35,753,625
1791	45,504,984
1792	37,334,316
1793	35,710,273
1794	49,574,627
1795	45,906,371
1796	61,968,332
De Déc. 1801 à Août 1804	170,658,743

La diminution qui existe dans ces quatre dernieres années a été occasionnée par la rupture du traité d'Amiens.

Cette heureuse révolutions dans la situation de ces provinces qui avait été stationnaire pendant plusieurs années, doit, selon nous, être attribuée à trois causes: 1o. Au systême de la liberté du commerce qui a détruit plusieurs des obstacles qui arrêtaient et interceptaient ses opérations; 2o. à l'établissement des intendances d'où sont résultées des réformes salutaires dans l'administration intérieure des colonies; 3o. à la réduction du prix du mercure, et à des réglemens sages en faveur des mineurs. Les réglemens pour la liberté du commerce, complétés en 1789, ont détruit le monopole anciennement exercé par les négocians opulens de Cadix, de Mexico et de Lima, et transféré ce commerce à des person-

nes ayant plus d'activité, d'industrie et d'audace et qui, à raison de la concurrence, sont obligées de se contenter de profits modérés, et à raison de leur nombre compensent et au delà la médiocrité comparative de leurs capitaux. Les colonies reçoivent les marchandises européennes dans une plus grande quantité et à meilleur marché qu'auparavant. Les détaillans se sont multipliés sur tous les points de l'Amérique; ils ont des correspondans dans les ports de mer, au moyen desquels ils peuvent fournir à leurs voisins les choses dont ils ont besoin. Les colons excités par le haut prix qu'ils reçoivent de leurs denrées, et par leur goût pour les objets de luxe qui leur viennent d'Europe, sont sortis de l'apathie qui marquait leur caractere, et sont devenus intelligens, actifs et laborieux. Les riches négocians qui auparavant faisaient le monopole, y ont renoncé entierement, et ont employé leurs fonds à l'agriculture et aux mines qui ont singulierement prospéré par cette augmentation de capitaux. Une opulence générale s'est répandue dans le pays, et l'amour de la science, de la littérature et des arts s'est manifesté dans toutes les villes. Lima, Quito, et Santa-Fé ont fait les mêmes progrès que Mexico: dans les deux premieres villes, la jeunesse paraît avoir plus de goût et d'aptitude pour la littérature et les ouvrages d'imagination, tandis qu'à Mexico et à Santa-Fé on cultive de préférence les sciences plus abstraites.

L'autorité suprême est confiée dans l'Amérique Espagnole à des vice-rois ou capitaines généraux qui dépendent immédiatement du conseil des Indes; des intendans sont placés sous ces magistras suprêmes pour exercer une juridiction semblable, mais subordonnée dans leurs intendances respectives. L'institution de ces magistratures intermédiaires entre les corrégidors et les alcades, a produit, dit-on, les effets les plus heureux.

Les petites vexations et les abus de pouvoir, qui pesent quelquefois sur les classes subalternes, sont devenues moins nombreuses et moins possibles. Les Indiens des castes inférieures jouissent d'une plus grande sécurité dans leurs personnes et leurs propriétés: et ils commencent enfin au bout de deux siecles à jouir du bienfait de ces lois qui avaient pour but leur protection, et qui ont eu rarement leur avantage pour résultat.

La circonstance qui nuit le plus à la prospérité et au bonheur de l'Amérique Espagnole est la division de ses habitans en castes séparées, que la nature a marquées de couleurs différentes, et qui sont distinguées aux yeux de la loi ou de l'opinion par la différence du rang, et des priviléges. La premiere classe par le rang, les propriétés et l'éducation, est malheureusement divisée en elle-même. Les *Gachupines*, *Chapetones*, ou Espagnols européens, sont un objet de haine et d'envie pour les Créoles ou les Espagnols Américains, à raison de la grande faveur dont ils jouissent près du gouvernement. Ces deux classes ont les mêmes droits, le même rang et peuvent être élevées à toutes les places; mais dans le fait toutes celles qui sont de confiance et lucratives, sont données à des Européens: cette préférence, au lieu de diminuer à mesure que les Créoles se perfectionnent par l'étude et l'éducation, augmente journellement.

Les Mestizoes ou descendans des Espagnols et des Indiens, forment la classe qui vient immédiatement après les blancs. Ils different à peine des Créoles par la couleur, mais leur peu de barbe, la petitesse de leurs pieds et de leurs mains et un trait particulier dans les yeux trahissent leur origine Indienne. Azara les représente comme une race supérieure aux Créoles, pour les qualités physiques et intellectuelles Les Créoles, et les Mestizoes forment, par leur union, leur nombre et leurs propriétés, la force principale et la partie la plus respectable des colons espagnols. Comme ils ont les mêmes intérêts à conserver, les mêmes griefs à objecter, il est probable qu'en cas de dissentions civiles ils agiraient également contre les Indiens et les Européens.

(La suite dans notre prochain.)

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

No. 45. PHILADELPHIE, 28 JUIN, 1811. Vol. 1

NOUVEAU ROYAUME.

LOI

Constitutionnelle du Conseil d'état, qui établit la Royauté à Hayti.

Le Conseil d'état extraordinaire assemblé, à l'effet de délibérer sur les changemens qu'il est nécessaire de faire à la constitution de l'état de Hayti, et sur le meilleur ordre de gouvernement qui lui convient.

Considérant que, lorsque la constitution du 17 Février 1807, an 4e. fut promulguée, l'état se trouvait, à proprement parler, sans pacte social, et les orages de la guerre civile grondaient avec une telle force, qu'ils ne permettaient pas aux mandataires du peuple de fixer d'une manière irrévocable le seul mode de gouvernement qui nous convînt réellement.

Que cette constitution, cependant toute informe qu'elle paraît l'être, et dont ces mêmes mandataires ne se dissimulaient pas l'imperfection, convenait alors aux crises dans lesquelles elle avait pris naissance, et aux tempêtes qui environnaient son berceau.

Que le petit nombre de principes sublimes qu'elle renferme, suffisait néanmoins au bonheur du peuple dont elle fixait tous les droits dans ces tems déplorables.

Considérant qu'aujourd'hui, grâces au génie du suprême magistrat qui tient les rênes de l'état, dont les hautes conceptions et la brillante valeur ont su ramener l'ordre, le bonheur et la prospérité.

L'état florissant de la culture, rétablissement des mœurs, de la morale et de la religion, la haute discipline établie dans l'armée et la flotte, semblent promettre une éternelle durée à l'état.

Qu'il convient aujourd'hui plus que jamais d'établir un ordre de choses stable, le mode de gouvernement qui doit à jamais régir le pays qui nous a vu naître.

Considérant qu'il est instant de revêtir l'autorité souveraine d'une qualification auguste, grande, qui rende l'idée de la majesté du pouvoir.

Que l'érection d'un trône héréditaire est la consequence necessaire de cette puissante considération.

Que l'hérédité du pouvoir aux seuls enfans mâles et légitimes (à l'exclusion perpétuelle des femmes.) Dans une famille illustre, constamment dévouée à la gloire et au bonheur de la patrie qui lui doit son existence politique, est autant un devoir qu'une marque éclatante de la reconnaissance nationale.

Que la nation qui fait en ce moment, par nos organes, l'usage de sa volonté et de sa souveraineté, en les confiant à celui qui l'a relevée de l'abîme et des précipices où ses plus acharnés ennemis voulaient l'anéantir, à celui qui la gouverne maintenant avec tant de gloire, que cette nation n'a pas à craindre pour sa liberté, son indépendance et son bonheur.

Qu'il convient aussi d'établir des grandes dignités, autant pour relever la splendeur du trône, que pour ré-

compenser de signalés services rendus à la patrie, par des officiers qui se dévouent pour le bonheur, la gloire et la prospérité de l'état.

Le conseil d'état rend en conséquence la loi organique suivante :—

TITRE PREMIER.

De la première Autorité.

Art. I. Le Président Henry Christophe est déclaré *Roi d'Hayti*, sous le nom d'HENRY. Ce titre, ses prérogatifs et immunités seront héréditaires dans sa famille, dans les descendans mâles et légitimes en ligne directe, par droit d'aînesse, à l'exclusion des femmes.

II. Tous les actes du royaume seront au nom du roi, promulgués et publiés sous le sceau royal.

III. A défaut d'enfans mâles en ligne directe, l'hérédité passera dans la famille du prince le plus proche parent du roi, ou le plus ancien en dignité.

IV. Cependant il sera loisible au roi d'adopter les enfans de tel prince du royaume qu'il jugera à propos, à défaut d'héritier.

V. S'il lui survient, après d'adoption, des enfans mâles, leurs droits d'hérédité prévaudront sur les enfans adoptifs.

VI. Au décès du roi et jusqu'à ce que son successeur soit reconnu, les affaires du royaume seront gouvernées par les ministres et le conseil du roi, qui se formeront en conseil général, et qui délibéreront à la majorité des voix. Le secrétaire d'état tient le régistre des délibération.

TITRE I I.

De la famille royale.

VII. L'épouse du roi est déclarée *reine d Hayti.*

VIII. Les membres de la famille royale porteront le titre de princes et princesses, On les qualifie d'Altesses Sérénissimes. L'héritier présomptif est dénommé Prince royal.

IX. Ces princes sont membres du conseil d'état, sitôt qu'ils ont atteint leur majorité.

X. Les Princes et Princesses royales ne peuvent se marier sans l'autorisation du roi.

XI. Le Roi fait lui-même l'organisation de son palais d'une manière conforme à la dignité de la couronne.

XII. Il sera établi, d'après les ordres du roi, des palais et châteaux dans les lieux du royaume qu'il jugera à propos de désigner.

TITRE III.

De la Régence.

XIII. Le roi est mineur jusqu'à l'âge de 15 ans accomplis ; pendant sa minorité, il sera nommé un régent du royaume.

XIV. Le régent sera âgé au moins de 25 ans accomplis, et sera choisi parmi les princes les plus proches parens du roi, (à l'exclusion des femmes) et à leur défaut, parmi les grands dignitaires du royaume.

XV. A défaut de désignation de régent de la part du roi, le grand conseil en désignera un de la manière qui est prescrit dans l'article précédent.

XVI. Le régent exerce jusqu'à la majorité du roi, toutes les attributions de la dignité royale.

XVII. Le régent ne peut conclure aucun traité de paix, d'alliance ou de commerce, ni faire aucune déclaration de guerre, qu'après mûre délibération et de l'avis du grand-conseil ; l'opinion sera émise à la majorité des voix, et en cas d'égalité de suffrage, celle qui se trouvera conforme à l'avis du régent, emportera la balance.

XVIII. Le régent ne peut nommer ni aux grandes dignités du royaume, ni aux places d'officiers généraux de l'armée de terre et de mer.

XIX. Tous les actes de la régence sont au nom du Roi mineur.

XX. La garde du Roi mineur est confiée à sa Mère, et à son défaut, au Prince désigné par le Roi défunt.

Ne peuvent être élus pour la garde du roi mineur, ni le Régent et ses descendans.

TITRE IV.

DuGrand-conseil et du conseil privé.

XXI. Le Grand Conseil est composé des princes du sang, des princes, ducs et comtes nommés, et un choix de sa majesté, qui en fixe lui-même le nombre.

XXII. Le conseil est présidé par le roi, et lorsqu'il ne la préside pas lui-même, il désigne un des grands du royaume pour remplir cette fonction.

XXIII. Le conseil privé est choisi par le roi parmi les grands dignitaires du royaume.

TITRE V.

Des grands officiers du royaume.

XXIV. Les grands officiers du royaume sont les grands maréchaux d'Hayti ; ils sont choisis parmi les généraux de tous les grades selon leur mérite.

XXV. Leur nombre n'est point fixé : le roi détermine à chaque promotion.

XXVI. Les places des grands officiers du royaume sont inamovibles.

XXVII. Lorsque par un ordre du roi, ou pour cause d'invalidité, un des grands officiers du royaume viendrait à cesser ses fonctions, il conservera sès titres, son rang, et la moitié de son traitement.

TITRE VI.

Des Ministres.

XXVIII. Il y aura dans le royaume quatre ministres, au choix et à la nomination du roi.

Le ministre de la guerre, et de la marine.

Le ministre des finances, et de l'intérieur.

Le ministre des affaires étrangères.

Et celui de la justice.

XXIX. Les ministres sont membres du conseil et ont voix délibérative.

XXX. Les ministres rendent compte directement à sa majesté, et prennent ses ordres.

TITRE VII.

Des Sermens.

XXXI. A son événement ou à sa majorité, le roi prête serment sur l'évangile, en présence des grandes autorités du royaume.

XXXII. Le régent, avant de commencer l'exercice de ses fonctions, prête aussi serment, accompagné des mêmes autorités.

XXXIII. Les titulaires des grandes charges, les grands officiers, les ministres et le secrétaire d'état prêtent aussi leur serment de fidélité entre les mains du roi.

TITRE VIII, ET DERNIER.

De la promulgation.

XXXIV. La promulgation de tous les actes du royaume est ainsi conçu :

N. Par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle de l'Etat, Roi d'Hayti, à tous présens et à venir, SALUT.

Ces actes se terminent ainsi qu'il suit : MANDONS et ordonnons que les présentes, revêtues de notre sceau, soient adressées à toutes les

cours, tribunaux et autorités administratives, pour qu'ils les transcrivent dans leurs registres, les observent et les fassent observer dans tout le royaume; et le ministre de la justice est chargé de la promulgation.

XXXV. Les expéditions exécutoires des jugemens des cours de justice et des tribunaux, sont rédigées ainsi qu'il suit:

N. Par la grâce de Dieu et la loi constitutionnelle de l'état, roi d'Hayti, à tous présens et à venir, SALUT.

Suit la copie de l'arrêt ou jugement:

MANDONS et ordonnons à tous Huissiers sur ce requis, de mettre ledit jugement à exécution; à nos procureurs près les tribunaux d'y tenir la main; à tous commandans et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi le présent jugement a été signé par le président de la cour et le greffier.

Fait par le Conseil d'Etat d'Hayti, au Cap-Henry, le 28 Mars 1811, an huit de l'indépendance

signé, PAUL ROMAIN, doyen,
ANDRE VERNET,
TOUSSAINT BRAVE,
JEAN-PHILIPPE DAUX,
MARTIAL BESSE,
JEAN-PIERRE RICHARD,
JEAN FLEURY,
JEAN-BAPTISTE JUGE,
ETIENNE MAGNY, secrétaire.

Nous, Préfet apostolique et officiers genéraux de terre et de mer, administrateurs des finances et officiers de justice, soussignés, tant en notre nom personnel qu'en ceux de l'armée et du peuple, dont nous sommes ici les organes, nous joignons de cœur et d'esprit, au conseil d'état, pour la proclamation de sa majesté, HENRY CHRISTOPHE, ROI D'HAYTI, notre vœu et celui du peuple et de l'armée étant tel depuis long-tems.

C. BRELLE, Préfet apostolique.

Lieutenans généraux:
N. JOACHIM,
JEAN-PHILIPPE DAUX,
ROUANEZ,

Maréchaux de camp:
PIERRE TOUSSAINT,
RAPHAEL,
LOUIS ACHILLE,
CHARLES CHARLOT,
COTTEREAU,
JASMIN,
PREVOST,
DUPONT,
CHARLES PIERRE,
GUERRIER,
SIMON,
PLACIDE LEBRUN,

Contre amiraux:
BASTIEN JEAN-BAPTISTE,
PIERRE SAINT-JEAN,

Brigadiers des armées:
ALMANJOR, fils,
HENRY PROIX,
CHEVALIER,
PAPALIER,
RAIMOMD
SICARD,
FERRIER,
DOSSOU,
CAZE,

BASTIEN FABIEN,
CADET ANTOINE,
BARNARDINE SPREW, } Chefs de division de la marine.
STANISLAS LATORTUE,
JOSEPH LATORTUE, } Intendans.
DELON, Contrôleur.
JEAN-BAPTISTE PETIT, Trésorier.
P. A. CHARRIER, Directeur des domaines.
L. RAPHAEL, Directeur des douanes.
BOYER, Garde-magasin central.
JUSTE HUGONIN, Commissaire général du gouvernement près les tribunaux.
ISAAC, Juge de paix.
LAGROUE,
JUSTE CHANLATTE, } Notaires.
DUPUY, Interprète du gouvernement.

LE CONSEIL D'ETAT,

Au peuple et à l'armée de terre et de mer de Hayti.

CONCITOYENS,

Vos mandataires se sont de nouveau assemblés pour la révision de la constitution de Hayti, du 17 Février 1807, an quatre. Ayant à prononcer sur vos plus chers intérêts, ils l'ont fait avec tout le zèle, le patriotisme dont ils sont capables.—— Pour répondre à votre confiance, ils ont appelés auprès d'eux les Haytiens les plus instruits ; ils ont mûri, dans le silence du cabinet, la forme de gouvernement qui convient au pays qui nous a donné le jour ; ils n'ont jamais perdu de vue votre bonheur, auquel le leur est nécessairement lié ; ils vous présentent le fruit de leurs veilles.

Lorsque l'état, menacé par les conspirations qui se formaient dans son sein, et attisées encore par nos cruels et acharnés ennemis, présentait l'image du cahos et d'un bouleversement général, le grand homme qui nous gouverne sentit la nécessité d'un pacte social, autour duquel pussent se réunir tous les Haytiens, pour qui le nom de patrie n'est point un vain titre ; il nous convoqua : nous nous empressâmes de seconder ses vues, et de vous offrir le code de lois que nous avions arrêté.— Nous ne nous dissimulâmes pas alors que cet ouvrage n'était point entièrement achevé ; nous pensâmes que les principes que nous avions proclamés pouvaient du moins suffire pour le tems de crises dans lequel nous nous trouvions ; et vu les orages qui grondaient autour du vaisseau de l'état, nous nous réservâmes donc le soin de retoucher notre ouvrage, de le perfectionner et de l'adapter encore mieux à nos usages, à nos lois, à nos mœurs. Dans cette flatteuse espérance, nous attendîmes que, les tempêtes calmées, le ciel plus serein nous permît de reprendre le cours de nos travaux.

Grâces au génie tutélaire de Hayti, grâces au suprême magistrat, grâces à ses hautes conceptions, à sa brillante valeur, à son énergie, à son activité, la victoire, fidèle à ses armes, s'est fixée sous ses drapeaux, le calme renaît, l'ordre s'est rétabli, la discipline a été remise en vigueur

dans l'armée et dans la flotte, les conspirations ont été étouffées, les conspirateurs punis, la justice a repris son cours, la morale et l'instruction publiques se sont perfectionnées, la culture et le commerce ont été améliorés ; enfin le bonheur et la prosperité ont reparu, et promettent à l'état une éternelle durée ; nous avons pensé que l'heureuse occasion s'offrait de perfectionner les institutions que nous n'avions qu'ébauchées, et nous nous sommes écrié : *Les tems sont venus*.

Pour nous préserver de ces secousses fréquentes, de ces horribles convulsions qui ont si souvent agité et bouleversé le corps politique, pour mettre un frein au flux et reflux des passions, aux menées de l'intrigue, à la fureur des factions et à la réaction des partis ; en un mot pour éviter à jamais ce cahos, cette confusion et ce choc perpétuel qui résultent de ces monstrueuses associations connues sous le nom de *corps populaires* ; nous avons senti la nécessité d'un chef unique sous les puissantes mains duquel il n'y eût plus de froissemens : nos cœurs ont été en analogie avec ceux du peuple et de l'armée, qui ont compris que le gouvernement d'un seul est le plus naturel, le moins sujet aux troubles et aux revers, et celui qui réunit au suprême degré le pouvoir de maintenir nos lois, de protéger nos droits, de défendre notre liberté et de nous faire respecter au dehors.

Mais c'était peu que de revêtir l'autorité souveraine d'une qualification grande, imposante, qui rendît l'idée de la majesté du pouvoir, qui lui imprima ce respect inséparable de la puissance royale, et qui lui donna toute la latitude possible pour faire le bien, en ne reconnaissant que la loi au-dessus de sa volonté ; il fallait encore, dans le cas de vacance du trône, aviser au moyen le plus propre d'obvier à des querelles civiles interminables, de maintenir le répos et la fixité du corps politique ; et la succession héréditaire nous a paru la plus convenable à remplir ce but important.

Passant de ces hautes considérations à d'autres essentielles pour environner l'éclat de la majesté du trône, nous nous sommes occupés de l'institution d'une noblesse héréditaire, dont l'honneur soit le caractère distinctif, dont la fidélité soit à toute épreuve, dont le dévouement soit sans bornes, qui sache vivre, vaincre ou mourir pour le soutien de ce trône dont elle tire son lustre primitif.

Nous avons analisé le pouvoir, les attributions et les dénominations accordées dans chaque partie de la terre, à ces êtres supérieurs, nés évidemment pour commander à leurs semblables, et tenant ici-bas une portion de la puissance de la divinité envers laquelle ils sont comptables de tous les biens et les maux qui résultent de leur administration, et par l'application que nous avons faite de ceux qui se sont succédés dans le gouvernement de notre île, depuis que nous avons pris les armes en main pour le maintien de nos droits, et finalement depuis l'explosion de nos ennemis et la proclamation de notre indépendance, nous avons reconnn que le titre de gouverneur général donné au pieux, au vertueux général en chef Toussaint Louverture de glorieuse mémoire, et ensuite primitivement à l'immortel fondateur de l'indépendance, ne pouvait nullement convenir à la dignité du suprême magistrat, en ce qu'il semblerait qu'une telle dénomination ne serait bonne, tout au plus, que pour un officier à la solde d'une puissance quelconque : d'un autre côté, le magnifique titre d'empéreur donné au général en chef

Dessalines, quoique digne en effet de lui être offert, pour les éminens services qu'il avait rendus à l'état, à ses concitoyens, manquait de justesse dans son application. Un empéreur est sensé commander à d'autres souverains, ou du moins une qualification aussi relevée, suppose dans celui qui la possède non-seulement les mêmes pouvoirs et la même puissance, mais encore la puissance réelle et effective du territoire, de la population, &c. &c. &c. et finalement le titre momentané de président donné à son successeur le grand HENRY, notre auguste chef ne rend pas l'idée de la puissance souveraine, et ne peut être applicable qu'à une aggrégation d'hommes, rassemblés pour telles fonctions, ou à un corps judiciaire, &c. Que l'exemple des États-Unis, qui sont gouvernés par un Président, ne peut pas changer notre opinion à l'égard de l'insuffisance de ce titre; que les Américains ayant adopté le gouvernement fédératif, peuvent se trouver bien, comme peuple nouveau, de leur gouvernement actuel; nous avons de plus considéré que quoique nous paraissions être dans la même hypothèse que les Américains, comme peuple nouveau, nous avions les besoins, les mœurs, les vertus, et même, nous le dirons, les vices des peuples anciens. De tous les modes de gouvernement, celui qui nous a paru mériter plus justement la preférence, est celui qui tient l'intermédiaire entre ceux qui ont été mis en pratique jusqu'ici à Hayti; nous avons reconnu, avec le grand Montesquieu,* l'excellence du gouvernement paternel monarchique sur les autres gouvernemens.—L'étendue du territoire de Hayti est plus que suffisante pour la formation d'un royaume; bien des états en Europe, reconnus par toutes les puissances établies, n'ont seulement pas la même étendue ni les mêmes ressources, ni les mêmes richesses, ni la même population. Quant à la même ardeur guerrière et au caractère belliqueux du peuple Haytien, nous n'en parlons point, sa gloire est connue par toute la terre; et bien incrédules seraient ceux qui en douteraient.

L'érection d'un trône héréditaire dans la famille du grand homme qui a gouverné cet état avec tant de gloire, nous a donc paru un devoir sacré et impérieux autant qu'une marque éclatante de la reconnaisance nationale. La pureté de ces intentions, la loyauté de son âme, nous sont de sûrs garans que le peuple Haytien n'aura rien à redouter pour sa liberté, son indépendance et sa félicité. La conséquence naturelle de l'érection du trône était la fondation d'un ordre de noblesse héréditaire, dans lequel seraient admissibles tous les citoyens distingués qui ont rendu d'importans services à l'état, soit dans la carrière des armes, soit dans la magistrature, soit dans celle des Sciences et Belles-Lettres. Nous avons donc relevé l'éclat du trône par cette illustre institution, qui va exciter une généreuse émulation, un aveugle dévouement au service du prince et du royaume.

S'il fallait, pour justifier notre choix, citer des examples, nous en trouverions de nombreux dans l'histoire. Combien de grands hommes artisans de leur propre fortune, par le seul secours de leur génie, par la vigueur de leur énergie, ont fondé des empires, en ont reculé au loin les limites, ont donné à leur nation, avec le goût des lumières et des arts, les précieux avantages d'une société sagement organisée. Sans aller plus loin, nous citerons le modèle frappant en ce genre, que vient

* Montesquieu, esprit des lois, chapitre XI.

d'offrir à ses contemporains, l'homme extraordinaire, notre implacable ennemi; celui dont toutes les pensées ont pour objet notre destruction, et qui règne aujourd'hui si souverainement en Europe; qu'était-il avant le commencement de cette fameuse révolution, au résultat de laquelle il doit sa rapide élévation?—Rien qu'un frêle roseau, dont l'existence fragile et précaire était loin de prévoir un si haut degré de gloire et de puissance. Comme ceux qui l'ont porté au rang suprême, nous faisons usage de la qualité d'hommes, que nous tenons de la nature; après avoir reconquis nos droits, notre liberté et notre indépendance, nous voulons fonder, en ce nouveau monde, une monarchie héréditaire, et nous nous empressons de fixer enfin les destinées jusqu'ici incertaines de ce pays, en déclarant que HENRY est revêtu de la puissance souveraine; que le trône est héréditaire dans sa famille, et que le bonheur des Haytiens date de l'ère de la fondation du souverain pouvoir en ces lieux.

Concitoyens, en posant les bases fondamentales du royaume que nous venons d'ériger, nous croyons avoir répondu à la haute confiance que vouz aviez placée en nous. Si quelques détracteurs envieux ou pusillanimes s'élévaient contre les nouvelles institutions que nous avons adoptées, nous leur répondrions qu'il est tems de rompre à jamais jusqu'à l'apparence du fol espoir que nos ennemis peuvent encore conserver. Que si ces mêmes ennemis n'étaient point dégoûtés de la terrible expérience qu'ils ont faite; et si dans le délire de leur rage, ils reportaient de nouveau sur notre territoire, leurs bataillons altérés de notre sang, qu'ils trouvent à leur approche tout un peuple, qui a déjà fait l'essai de sa force, aguerri encore par l'effet de ses divisions et familiarisé avec les périls et les combats, en armes, prêt à leur disputer le pays qu'ils veulent envahir; qu'ils voyent un monarque fameux, dont le 19e. siècle s'honorera, si souvent couronné des lauriers de la victoire, réuni, entouré de sa noblesse fidèle, braver les périls, expirer même pour le salut de son peuple, et s'ensevelir sous les débris de son trône, plutôt que de courber sous un joug honteux. Que le peuple fortuné de la belle Hayti, si favorisé de la nature, se réunisse autour de la loi constitutionnelle, que le seul but de son bonheur nous a inspirée; qu'il jure de la défendre, et alors nous serons en état de braver tous les tyrans de l'univers.

Concitoyens, nous serons trop payés de nos travaux, si, dans la garantie de vos droits, vous trouvez, avec tout le bonheur dont nous avons voulu vous faire jouir, de nouvelles raisons pour aimer le gouvernement de notre commune patrie.

Fait au CAP-HENRY, *le* 4 *Avril* 1811, *l'an huit de l'Indépendance.*

Signé

PAUL ROMAIN, doyen,
ANDRE VERNET,
TOUSSAINT BRAVE,
JEAN-PHILIPPE DAUX,
MARTIAL BESSE,
JEAN-PIERRE RICHARD,
JEAN FLEURY,
JEAN-BAPTISTE JUGE,
ETIENNE MAGNY, secrétaire.

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

No. 46. PHILADELPHIE, 30 JUIN, 1811. Vol. 2.

CONSTITUTIONAL LAW OF THE COUNCIL OF STATE,

WHICH ESTABLISHES THE KINGDOM OF HAYTI.

The State Council, assembled for the purpose of deliberating on the necessary changes to be made in the Constitution of the state of Hayti, for the better regulation of government.

Considering, when the Constitution, formed the 17th of February, 1807, was proclaimed to the world, the state, literally speaking, was without a social compact, and the threatening storm of a violent civil war arising, made it impossible for the representatives of the people to fix, irrevocably, upon a mode of government, suitable to the people's wishes.

And such a constitution, imperfect as it was, and the representatives themselves did not dissimulate with regard to its imperfection, answered the crisis, in which it sprung up, its cradle surrounded by storms.

But the small number of sublime principles it contained, was, nevertheless, sufficient for the people, as it fixed all the rights of the people, in those lamentable times.

Considering that now, thanks to the genius of the supreme Magistrate who holds the reins of state, the high conceptions and the bright valor whereof caused to restore order, happiness and prosperity.

The flourishing state of cultivation, of commerce and navigation, the re-establishment of customs, of morals and religion, the high established discipline both in the army and navy, seem to promise an eternal continuance to the state.

That it is expedient to day more so than ever to establish an order of solid and lasting things, the mode of government which must for ever govern the country who gave us the existence.

Considering that it is urgent to confer the sovereign authority with an august grand qualification that may render the idea of the majesty of the power.

That the erection of a hereditary throne is the necessary consequence of that powerful consideration.

That the rights of inheritance of power to the only male and legitimate children (to the perpetual exclusion of women). In an illustrious family, constantly devoted to the glory and to the happiness of the country which owes him its political existence, is as much a duty as it is a noble mark of national gratitude.

That the nation who at this instant, is, by our means using her will and sovereignty, by trusting them to him who has raised her from the abyss and from the precipice where his most inveterate enemies would have destroyed her, to him who now governs her with so much glory, that this nation has nothing to fear from its liberty, its independence and its happiness.

That it is likewise convenient to establish grand dignities, as much to elevate the splendor of the throne,

as to reward signalised services rendered to the country, by officers who are devoted to the happiness, the glory and the prosperity of the state.

The Council of State pass in consequence the following organic law:

TITLE THE FIRST.

OF THE FIRST AUTHORITY.

ART. 1. The President HENRY CHRISTOPHE is declared King of Hayti, by the name of HENRY.—This title, his prerogatives, his immunities, will be hereditary in his family, in the males and legitimates offsprings in direct line, by the right of primogeniture, to the exclusion of women.

2. All acts of the Kingdom be in the name of the King, promulgated and published under royal seal.

3. For want of male children in direct line, the heirship will pass to the family of a Prince the nearest kin to the King or the most ancient in dignity.

4. However it will be lawful for the King to adopt the children of such a Prince of the kingdom as he shall think fit for want of heir.

5. If it should come unexpected to him, after the adoption, of male children, their rights of heir shall prevail upon the adoptive children.

6. At the decease of the King and until his successor be acknowledged, the affairs of the kingdom will be governed by the Ministers and the King's Council, which shall be formed in general Council and who shall deliberate to the majority of votes. The Secretary of State holds the register of deliberation.

TITLE II.

OF THE ROYAL FAMILY.

7. The Spouse of the King is declared QUEEN of Hayti.

8. The members of the Royal Family will bear the title of Princes and Princesses. They are styled Most Serene Highness. The heir apparent is denominated Prince Royal.

9. Those Princes are members of the State Council as soon as they have attained their majority.

10. The royal Princes and Princesses cannot be married without the authorisation of the King.

11. The King makes the organisation of his Palace himself in such a manner according to the dignity of his crown.

12. There shall be established, by the King's orders, Palaces and Castles in the parts of the kingdom he shall think fit to design.

TITLE III.

OF THE REGENCY.

13. The King is minor to the age of full 15 years; during his minority, he shall be named a Regent of the kingdom.

14. The Regent shall be at least full 25 years old, and be chosen among the Princes the nearest in kin to the King (to the exclusion of woman) and for their want, among the Great Dignitaries of the kingdom.

15. For want of a Regent's designation by the King the Grand Council will design one in the manner which is prescribed in the preceeding article.

16. The Regent exercise until the full age of the King, all attributions of the Royal Dignity.

17. The Regent cannot conclude any treaty of peace, of alliance, or commerce, nor cause any declaration of war, but after serious deliberation, and by the advice of the Grand Council, the opinion shall be put to the majority of votes, and in case of equality of suffrage, the one that shall be found suitable to the advice of the Regent shall turn the scale.

18. The Regent can neither ap-

point to the Grand Dignities of the kingdom nor to the offices of General officers of the army both by land and sea.

19. All acts of the Regency are in the name of the Minor King.

20. The Minor King's guard is entrusted to his Mother, and for want of it, to the Prince designed by the deceased King, cannot be elected for the Minor King's guard, either the Regent and his posterity.

TITLE IV.

OF THE GRAND AND PRIVATE COUNCIL.

21. The Grand Council is composed of the Princes of the blood, of the appointed Princes, Dukes and Counts, and at the choice of his Majesty, who himself fixes the number of it.

22. The Council is presided by the King, and when it is not presided by himself, he designs one of the grandees of the kingdom to fill that function.

23. The Private Council is chosen by the King among the Grand Dignitaries of the kingdom.

TITLE V.

OF THE GRAND OFFICERS OF THE KINGDOM.

24. The Grand Officers of the kingdom are the Grand Marshals of Hayti; they are chosen among the generals of all grades, according to their merits.

25. Their number is not fixed: the King determines at every promotion.

26. The places of the Grand Officers of the kingdom are unremovable.

27. When by an order of the King or for reason of invalidity, one of the great officers of the kingdom should come to cease his functions, he shall preserve his titles, his rangs, and the half of his treatment.

TITLE VI.

OF THE MINISTERS.

28. There will be in the kingdom four Ministers by the choice and by the appointment of the King.

The Minister of War and of Marine.

The Minister of Finances and of the Interior.

The Minister of Foreign affairs,
And that of Justice.

29. The Ministers are Members of Council and have deliberative votes.

30. The Ministers give in their accounts directly to his Majesty, and take his orders.

TITLE VII.

OF OATHS.

31. At his accession or at his majority, the King takes an oath upon the Gospel, in the presence of the grand authorities of the kingdom.

32. The Regent, before commencing the exercise of his functions takes oath also, accompanied by the same authorities.

33. The tutelars of the grand offices, the grand officers, the ministers and the secretary of state take likewise their oath of fidelity into the hands of the King.

TITLE VIII.

OF THE PROMULGATION.

34. The promulgation of all acts of the kingdom is thus expressed :—

We by the grace of God and the Constitutional Law of the state, King of Hayti to all that are and shall be, GREETING.

Those acts terminates thus as follows:

We send and order that the present, drawn up with our seal, be ad-

dressed to all administrative courts tribunals and authorities, to be transcribed in their registers, observed and caused to be observed in the whole kingdom and the minister of justice is directed with the promulgation.

35. The executory expeditions of judgements of courts of justice and tribunals, are digested as follows: We by the grace of God and the state constitutional law, King of Hayti to all that are and shall be, GREETING.

Follows the copy of the decree or sentence :

We command and order to all Huissiers on this request, to put the said judgement in execution, to our procurors near the tribunals to see it done ; to all our commanders and officers of the public force to give assistance, when legally required.

IN WITNESS whereof the present judgement has been signed by the President of the court and the recorder. Done by the State Council of Hayti, at the Cape Henry, the 25th of March 1811, eighth year of independence.

signed, **PAUL ROMAIN**, *president.*
ANDREW VERNET,
TOUSSAINT BRAVE,
JOHN PHILIP DAUX,
MARTIAL BESSE,
JOHN PETER RICHARD,
JOHN FLEURY.
JOHN BAPTISTE JUGE,
STEPHEN MAGNY, *secretary.*

We, the Apostolical Prefect and general officers both by land and sea administrators of finances and officers of justice, under subscribed as well in our personal names as in that of the army and of the people for which we are here the organs, we join both from good will and inclination, to the state council, for the proclamation of his majesty Henry Christophe, king of Hayti, our wish and that of the people being such for a long time.

C. BRELLE, Apostolical Prefect.
N. JOACHIM,
JOHN-PHILIP DAUX,
ROUANEZ, } Lieutenant generals.
PETER TOUSSAINT,
RAPHAEL,
LOUIS ACHILLE,
CHARLES CHARLOT,
COTTEREAU,
JASMIN,
PREVOST,
DUPONT,
CHARLES PIERRE,
GUERRIER,
SIMON,
PLACIDE LEBRUN, } Maréchaux de camp.
BASTIEN JEAN-BAPTISTE,
PETER SAINT-JEAN, } Contre amiraux.
DUPUY, Interpreter of government.

ALMANJOR, jun.
HENRY PROIX,
CHEVALIER,
PAPALIER,
RAIMOMD
SICARD,
FERRIER,
DOSSOU,
CAZE,
} Brigadiers of the armies.

BASTIEN FABIEN,
CADET ANTOINE,
BERNARDINE SPREW,
} Chiefs of division of the marine.

STANISLAS LATORTUE,
JOSEPH LATORTUE,
} Intendants.

DELON, Comptroller.
JOHN-BAPTISTE PETIT, Treasurer.
P. A. CHARRIER, Director of domaines.
L. RAPHAEL, Director of Customs.
BOYER, Keeper of the central magazine.
JUSTE HUGONIN, Comissary general of government near the tribunals.
ISAAC, Justice of the Peace.

LAGROUE,
JUSTE CHANLATTE,
} Notaires.

THE COUNCIL OF STATE,

To the People and to the Army of Hayti, both by Land and Sea.

FELLOW-CITIZENS,

Your proxies have again assembled for the purpose of revising the constitution of Hayti, of February 17, 1807, 4th year. Having to decide with authority upon your dearest interests, they have effected it with all the zeal, the patriotism they are susceptible. In order to answer your trust, they have sent for the most enlightened Haytians to join them; they have brought to maturity, in the quietness of a cabinet council, the form of government suitable to the country who has brought us into the world; they have never lost sight of your happiness, to which theirs depends; they present you with the fruit of their application.

When the state, threatened by conspirations that were forming in her bosom, and moreover excited by our most cruel and exasperated enemies, presented the image of jolt and of a general confusion, the *Great Man* who governs us felt the necessity of a social compact, around whom the Haytians could unite, for whom the name of the country *Patria* is not a vain title; he called us together: we

met with eagerness to favour his views, and to offer you with the code of laws we had determined upon. We did not at the time dissimulate that this work was not entirely finished; we thought that the principles we had proclaimed could at least answer for the times of crisis in which we found ourselves; and seeing the storms roaring around the vessel of state, we stayed then to exercise the revisal of our work, to perfect it and to adapt it the better yet to our usages, to our laws, to our morals. In this flattering hope, we were waiting, that the roaring of storms should be at an end, the heavens being more clear should permit us to resume our work.

Thanks to the tutelary genius of Hayti, thanks to the Supreme Magistrate, thanks to his high conceptions, to his brilliant valor, to his courage, to his activity, victory, faithful to his military exploits, has under his standards, calm revived, order is restored, discipline is recovered in the army and navy, conspirations are smothered, conspirators punished, justice has resumed its course, moral and public instruction are improving, cultivation and commerce have been meliorated; at last happiness and prosperity have made their appearance again, and promise the state perpetuity; we have thought the happy opportunity offered to improve institutions we had but the first draught made, and we have exclaimed: *The times are come!*

To guard against us from those frequent concussions, from those horrible convulsions that have so often agitated and overthrown the political body, to put a stop to the flood and ebb of passions, to the under-hand dealing of intrigue, to the rage of factions and to the re-action of cabals; in one word, to avoid for ever that jolt, that confusion and that perpetual shock which is the result of those monstrous associations known by the name of *Popular Bodies;* we have felt the necessity of an only Chief in the mighty hands of whom there should be no more bruisings; our hearts have been in analogy with those of the people and the army, who have understood that the government of an only one is the most natural, the less subject to vexations and disasters, and the one which unites to the supreme degree the power to maintain our laws, to protect our rights, to defend our liberty and able to cause us to be respected abroad.

But it was but little to bestow the sovereign authority with a grand, imposing qualification, that would bear the idea of the majesty of the power, that would inspire that inseparable respect of the royal authority, and that should give all the latitude possible to do good, in acknowledging but the law above his will; it was yet required, in case of the throne being vacant, to consider the means the most proper to prevent civil insuperable quarrels, to maintain peace and fixity of the political body; and the hereditary succession has appeared to us the most suitable to answer that important end.

Going from those lofty considerations to essential others, to surround the splendor of the majesty of the throne, we have applied ourselves to the institution of a hereditary nobility, the honor of which be the characteristic, whose fidelity be able to stand all test, whose devotedness be without limits, who may know how to live, conquer or die for the support of that throne, from whom it draws its first brightness.

We have analysed the power, the attributions and the denominations

granted in every part of the earth, to those superior beings, evidently born to command his equals, and holding in this world (here below) a portion of the Divinity's dominion to whom they are accountable for all the goods and evils which result from their administration, and by the application which we have made of those which have been succeeded in the government of our island, since we have taken up arms to maintain our rights, and finally since the expulsion of our enemies and the proclamation of our independence, we have acknowledged that the title of gov. gen. given to the pious, to the virtuous general in chief Toussaint Louverture of glorious memory, and then primitively to the immortal founder of independence, could by no means become the dignity of the supreme magistrate, as it would appear that such a denomination was only good at the most for an officer in the pay of some power or other; on the other side, the magnificent title of emperor given to general in chief Dessalines, although worthy of being offered to him, for the eminent services which he had rendered to the state, to his fellow-citizens, was wanting for accuracy in his application. An emperor is understood commanding to other sovereigns, or at least so elevated on qualification, supposes to him who possesses it not only the same powers and the same authority, but yet the real and effective dominion of the territory, of the population, &c. &c. &c. and finally the momentary title of *President* given to his successor the Great HENRY, our august chief, does not give the idea of the sovereign power, and cannot be applied but to an aggregation of men gathered together for such functions, or to a judiciary body, &c. *That the example of the United States, which are governed by a President, cannot change our opinion with respect to the insufficiency of that title; that the Americans having adopted the federal government, can find themselves well, as a new people, with their actual government, we have moreover considered that however we appear to be in the same hypothesis as the Americans*, as a new people, we had the needs, the manners, the virtues, and even, we will tell it, the vices of the ancient peoples. From all the imitations of governments, the one who has appeared to us to deserve with more accuracy the preference, is that which holds the intermediary between those who have been put in practice till now in Hayti; we have acknowledged, with the great Montesquieu*, the excellency of the paternal monarchical government preferable to other governments. The extent of the territory of Hayti is more than sufficient for the forming of a kingdom; many states in Europa, acknowledged by all established potentates, have not even the same extent nor the same resources, nor the same riches, nor the same population. As for the same warlike ardor and for the martial character of the people of Hayti, we abstain from speaking of it, his glory is known all over the world; and very hard of belief would be those who should doubt of it!

The erection of an hereditary throne in the family of a great man who has governed this state with so much glory, has then appeared to us a sacred and imperious duty as much as a striking mark of national gratitude. The soundness of his intentions, the loyalty of his soul, are sure warrants that the people of Hayti will have nothing to fear for its liberty, its independence and its

* Montesquieu, Spirit of the Laws, (*Esprit des Lois*) chap. xi.

felicity. The natural consequence of the erection of a throne was the foundation of an order of hereditary nobility, in which should be admissible all distinguished citizens who have rendered important services to the state, either in the military career, in the magistracy, in that of sciences and Belles Lettres. We have then raised the splendor of the throne by that illustrious institution, which is going to excite a generous emulation, a blind devotedness to the service of the prince and the kingdom.

If it was required to justify our choice, relate examples, we would find many in history. How many great men, mechanics of their own fortune, by the only help of their genius, by the vigor of their energy, have founded empires, at a great distance formed limits, have given to their nation, with the taste of knowledges and the arts, the precious advantages of a society wisely organised. Without going any further, we will relate the striking model of that sort, which just offered to his contemporaries, the extraordinary man, our implacable enemy; that which all thoughts have for objects our destruction, and who is now so entirely reigning in Europe; what was he before the commencement of that famous revolution, by the result of which he owes his rapid elevation. Nothing but a frail reed, the fragil and precarious existence of which was far from foreseeing so high a degree of glory and power. As those who have raised him to the supreme power, we make use of the quality of men, we hold from nature; after having conquered over again our rights, our liberty and our independence, we will establish, in this new world, an hereditary monarchy, and we hasten to fix at last the destinies until now uncertain in this country, by declaring that HENRY is elevated to the sovereign power; that the throne is hereditary in his family, and that the happiness of the Haytians dates from the era of the foundation of the sovereign power in those places.

Fellow-citizens, by placing the fundamental basis of the kingdom we have just erected, we believe to have answered to the high trust you had placed in us. If any envious or pussilanimous detractors should rise against the new Institutions which we have adopted; we would answer them that it is time to break for ever to the semblance of a foolish hope what our enemies may yet entertain. That if those very enemies were not disgusted from the terrible experience they have had; and if in the delirium of their rage, they should bring on our territory, their battalions made thirsty of our blood, let them find at their approach a whole people, who has already made the essay of his force, trained up yet by effect of his divisions and grown familiar with the danger of battles, in arms, ready to dispute them the country they will invade; let them see a famed monarch, the 19th century of which will be honored, so often crowned with laurels of victory, united, surrounded with his faithful nobility, dare dangers, to expire even for the welfare of his people, and bury himself under the ruins of his throne rather than curb under the shameful yoke. Let the fortunate people of the handsome Hayti, so favored by nature, unite around the constitutional law, which the only end of his happiness has inspired us; let him swear to defend it, and then we will be able to dare all the tyrants of the universe.

Fellow-citizens, we will be too well paid for our labours, if, in the warranty of our rights, you find, with all the happiness we have been wil-

ling to make you enjoy, new reasons to love the government of our community.

Done at Cape Henry, April 4th 1811, eight year of independence.

Signed, **PAUL ROMAIN**, *president.*
ANDREW VERNET,
TOUSSAINT BRAVE,
JOHN PHILIP DAUX,
MARTIAL BESSE,
JOHN PETER RICHARD,
JOHN FLEURY.
JOHN BAPTISTE JUGE,
STEPHEN MAGNY, *secretary.*

EDICT OF THE KING,

Which erects an Archbishop see within the capital of Hayti, and bishop sees in various cities of the Kingdom.

HENRY, *by the grace of God and the Constitutional Law of the State, King of Hayti, to all that are and shall be,* GREETING.

Desirous of the faithful Haytians enjoying all the advantages of the Catholic Religion, both Apostolic and Roman and to give to the church of our kingdom a splendor capable to attract to it veneration and respect and preserve worship in all its purity; wishing to procure also to our faithful subjects, a perpetual administration of the holy church's sacraments. We have resolved to erect an Archbishoprick see in the capital, and Bishop's sees within the principal cities of the kingdom, and to establish thereto Prelates capable of maintaining Ecclesiastical discipline and to work to the propagation of the faith. For those reasons, we have created and erected by these presents, we create and erect the Archiepiscopal see and Bishop sees which are hereafter designed.

2

ARTICLE FIRST.

A Bishoprick shall be erected within the three secondary cities of the kingdom; to wit: Gonaives, Port-au-Prince and Cayes. Every Bishoprick shall have a chapter, a seminary, and likewise their establishment, we shall assign a fixed income to each of the said Bishopricks.

ARTICLE SECOND.

The Episcopal see of our city of Cape Henry, is erected into an archbishopric the other Episcopal sees of the kingdom whereof are holding and shall be suffragans.

ARTICLE THIRD.

We shall assign immediately Palaces and incomes to the Archbisoprick of Cape Henry, and the domains on which the said incomes shall be settled.

ARTICLE FOURTH.

It is our pleasure that the Archbishop of Cape Henry, take the title of *Archbishop of Hayti and Grand Almoner to the King*.

ARTICLE FIFTH.

As soon after his appointment his Majesty shall solicit from the Pope, the necessary bulls for the exercise of his high functions, and of the other Prelates who shall be called to fulfill the Bishop's functions within the erected sees as by Article first of the presents.

ARTICLE SIXTH.

We forbid all foreign Priests from exercising any ecclesiastical function nor even to celebrate mass, in any of the kingdom's parishes, before he shall have presented himself to the Archbishop, and to have from him obtained a permit in writing.

ARTICLE SEVENTH.

In case the said Priest be judged by the Archbishop capable of being employed in the kingdom, he will make it known to us, and obtain our pleasure, before they are put into functions.

We command and order that the presents, be clothed with our seal, be addressed to all the courts, tribunals, and administrative authorities, in order that they be transcribed in their registers be observed and caused to be observed throughout the kingdom, and the minister of justice is directed with the present's promulgation.

Given in our Palace at the Cape Henry April 7, eight year of independence.

Signed, **HENRY.**

By The King,
The Minister Secretary of State,
DUKE OF MORIN.

THE KING'S ORDINANCE

For the creating of Princes, Dukes, Counts, Barons and Knights of the Kingdom.

HENRY, by the grace of God and the State Constitutional Law, King of Hayti to all that are and shall be, *Greeting*.

As a consequence of our Edict of April fifth, which creates an hereditary Nobility. We have conferred the following titles and dignities, to the here under named officers:

PRINCES.

Prince Noel, colonel general of the King's house, arch butler.

Prince John, master of the pantry.

Lieutenant general Andrew Ver-

net, prince of Gonaives, grand marshal of Hayti, minister of finance and of the interior.

Lieutenant general Paul Romain, prince of Limbe, grand marshal of Hayti, minister of war and Marine.

DUKES.

The apostolical Prefet Corneille Brelle, archbishop of Hayti, duke of Anse, grand almoner of the King.

Lieutenant general Rouanez, duke of Morin, grand marshal of Hayti, minister of state and of foreign affairs.

Lieutenant general Toussaint Brave, duke of Great River, grand marshal of Hayti, great huntsman, inspector general of the King's armies' musters.

Lieutenant general Noel Joachim, duke of Fort-Royal, grand marshal of Hayti, and grand marshal of the palace, commanding the first division of the north.

Lieut. gen. Stephen Magny, duke of Plaisance, grand marshal of Hayti, grand chamberlain of the King, commanding the second division of the north.

Lieutenant general John Philip Daux, duke of Artibonite, grand marshal of Hayti, commanding the province of the west.

General Bernardine Sprew, duke of Port-Margot, grand admiral of Hayti, governor of the Prince Royal.

COUNTS.

Counsellor of State Juge, count of Terre-Neuve, minister of Justice.

Major general Martial Besse count of St. Suzan, commanding the first district of the first division of the north.

Major general Peter Toussaint, count of Marmelade.

Major general John Peter Richard, count of the Bande du Nord, governor of the capital.

Major general Lewis Achille, count of Laxavon, commanding the second district of the first division of the north.

Major general Joseph Raphael, count of Ennery, commanding the second district of the province of the west.

Major general Charles Charlot, count of Acul, commanding the first district of the second division of the north.

Major general Peter Cottereau, count of Cahos, governor of Dessalines.

Major general Maximin Jessemin count of Dondon, governor of Fort-Henry.

Major general Toussaint Dupont, count of Trou, inspector general of the cultivations of the kingdom.

Major general Charles Peter, count of Terrier Rouge, governor of the King's Pages, aid de camp of his majesty and master of ceremonies.

Major general Guerrier, count of Mirebalais aid de camp of his majesty, commanding the first district of the province of the west.

Major general Simon, count of St. Louis, aid de camp of his majesty and master of ceremonies.

Major general Placide Lebrun, count of Gros-Morne, aid de camp of his majesty, and commanding the second district of the 2d division of the north.

Rear admiral Bastien Jean Baptiste, count of Leogane.

Rear admiral Peter St. Jean, count of Presqu' Isle.

M. Bernard Juste Hugonin, count of Richeplain, attorney general to the King.

M. Juste Chanlatte, count of Roziers, knight of honor to the Queen, Intendant general of the King's palace.

The lieutenant colonel Yacinthe, count of Borgne colonel of the life

guard and governor of the Queen's pages.

Lieutenant colonel Toussaint, count of Ouanaminthe, grand master of the horse.

The under-named officers have been appointed

BARONS.

BRIGADIER GENERALS.

Thabares, Almanjor, jun. Henry Proix, Chevalier, aids de camp of his majesty.

Papalier, employed near the Minister at war.

Raymond, employed near the duke of Fort Royal.

Dessalines, adjutant of arms of the place of Cape Henry.

Sicard, grand master of ceremonies.

Dossou, commanding the 14th regiment of infantry.

Ferrier, aid de camp to his majesty.

Caze, junior.

Louis Pierrot, commanding the 1st regiment of infantry.

CHIEFS OF DIVISION OF THE MARINE.

Bastien Fabien, Cadet Antoine.

COLONELS

Peter Rouge, Celestin Cap, John Charles Charlot, Theodore Galbois. Bottex, Léo, aids de camp of his majesty.

Monpoint, commanding the King's horse guards.

Joseph Gerome, commanding the 20th regiment of infantry.

Bartholomew Choisy, commanding the 8th infantry regiment.

Faraud, director of fortifications.

Ambroise, director of artillery.

Deville, commanding the 2d artillery regiment.

Pescay, commanding the 2d infantry regiment.

Lagroue, secretary and notary of the King.

Dupuy, secretary interpreter to the King.

The justice of peace Isaac, baron Seneschal of Cape Henry.

Beliard, the King's head gardener, chief over the rivers and forests of the King's palaces.

Stanislas Latortue, comptroller of finances of the province of the North.

Joseph Latortue, comptroller of finances of the province of the West.

Charrier, director of the domains of the province of the North, Secretary of the injunctions of the Queen.

L'Eveillé, lieutenant colonel of the 1st. squadron of the King's horse guard, first horseman to the Queen.

John Baptiste Petit, central Treasurer.

Dominique Bazin, Preceptor to the Prince Royal.

KNIGHTS.

Lacroix, colonel of Fortification.

Blaise, Cincinnatus, Celestin Petigny, Bocher, John Baptist Dezorme, lieutenant colonels and aids de camp of H. M.

Prezeau, secretary to the King.

Vilton, Gentleman of the King's horse.

Giles Creon idem, lieutenant colonel of the 3d squadron of the king's horse guard.

Dupin, assistant preceptor to the Royal Prince.

Beaubert, judge to the civil tribunal.

Boyer, keeper of the central magazine.

We command and order that the presents drawn up with our seal, be addressed to all courts, tribunals and

administrative authorities, that they may be transcribed in their registers observed and caused to be observed within the whole kingdom; and the minister of justice is charged with the promulgation.

Given in our palace at Cape Henry the 8th April 1811 the eight year of independence.

Signed, **HENRY.**

BY THE KING,

The Minister Secretary of State,

DUKE OF MORIN.

The title of *Royal Highness* is given to Princes and Princesses of the royal family.

The heir apparent of the crown is called the *Prince Royal.*

The eldest daughter of the King is called *Madame the first*, the youngest *Madame*.

The title of *Most Serene Highness* is given to the Princes of the kingdom and to the titularies of the grand dignities.

The title of *My Lord (Monseigneur)* is given likewise to the Princes and titularies of the grand dignities of the kingdom.

A grand Marshal of Hayti is called *Monsieur le Maréchal*, when speaking with or writing to the title of *Monseigneur*. Dukes and grand Marshals of Hayti have the title of *Grace*.

The Ministers preserve the title of *Excellence*. The functionaries of their departments and the persons writing give them the title of *Monseigneur*.

The Counts, Barons and Knights of the kingdom are called *Monsieur le Comte*, *Monsieur le Baron*, &c.

The title of Excellency is given to Counts.

EDICT OF THE KING,

Which is determining the Grand Costume of the Nobility.

His majesty commands that the Grand Costume of the Nobility be as follows:

FOR THE PRINCES AND DUKES.

White tunic, to descend under the knee, black mantle, the length whereof shall descend to the calf of the leg, embroidered in gold, three inches wide, lined with red taffety, tied round the neck with a gold tassle, white silk stockings, square gold bucles, red morocco shoes, entirely covering the instep, sword with gold handle on the side, round hat cocked before, gold laced, with five white & red feathers wavering.

FOR THE COUNTS.

White tunic, sky blue mantle embroidered also with gold, two inches wide, lined white, the same length as the Dukes and Princes, white silk stockings, gold square buckles, red morocco shoes, entirely covering the instep, sword gold handle on the side round hat, cocked before, gold laced with three red wavering feathers.

FOR THE BARONS.

Red coat, long and wide, embroidered or gold laced, 18 lines wide, the lappets whereof be joined almost under the knee, lined with white taffety, waistcoat and breeches of blue taffety, white stockings, gold square buckles, green morocco shoes, entirely covering the instep, sword gold hand mounted on the side, green shoulder belt, embroidered round hat, cocked before, gold laced two white wavering feathers.

FOR THE KNIGHTS.

Blue coat, long and large, embroidered or gold laced, twelve lines wide, the lappets whereof to join almost below the knee, lined with white taffety, waistcoat and breeches of red taffety, white stockings, square gold buckles, green morocco shoes, entirely covering the instep, gold handle sword on the side, green belt, embroidered round hat, cocked before, gold laced, two green wavering feathers.

When there are no grand ceremonies, each one of the Princes, of the grand dignitaries, and of the other Nobles of the kingdom will wear the ordinary costume belonging to his rang, to his grade or to his office.

Done at Cape Henry, April 12th, 1811, eighth year of independence.

Signed, **HENRY.**

BY THE KING,

The Minister Secretary of State,

DUKE OF MORIN.

TABLEAU PHYSIQUE

Des Régions Equatoriales, &c.

PAR

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

Continué du Numéro 44.

Il est difficile de se former une idée des moyens intellectuels des Indiens, d'après l'état de dégradation dans lequel ils sont tombés. Il est toutefois évident que, dans leur condition actuelle, ils sont la classe la moins propre pour gouverner. Les spéculateurs qui ont recommandé l'invasion de l'Amerique Espagnole pour accomplir l'émancipation des Indiens, sont aussi étrangers à leur situation qu'à leur caractere. Les conquêtes des Espagnols dans le Nouveau Monde ont été, à la vérité, accompagnées d'actes de cruauté et

d'injustice, malheureusement inséparables de ces sortes d'entreprises ; mais ce serait encore un crime plus grand que tous ceux dont on accuse Pizarro et Valdivia que d'exciter à la révolte la population indienne des colonies espagnoles, et de l'engager à réclamer le royaume attaché à ses ancêtres. Brutal et emprévoyant, cruel et oppresseur, sans aucun sentiment d'honneur ou de honte, l'Indien peut être arraché à ses vices par une politique sage et éclairée ; mais lui donner l'autorité sur les autres castes, parce que ses ancêtres étaient les premiers possesseurs du pays, ce serait tenter une chose impratiquable, ce serait un acte de méchanceté et de folie, qui surpasserait tous les excès qu'on reproche au fanatisme révolutionnaire ou religieux.

Les Negres, les Mulâtres et les Samboes forment aux yeux de la loi la derniere classe des habitans de l'Amérique Espagnole ; mais l'opinion publique les place au dessus des Indiens. Cette préférence n'est le résultat d'aucune partialité de la part des Espagnols, mais de la grande docilité et de l'intelligence de ces castes comparées avec l'Indien. Quoique cependant l'opinion les favorise, elles sont sujettes aux mêmes tributs et aux mêmes restrictions que les Indiens, sans qu'elles jouissent cependant de leurs priviléges.

Nous croyons que l'indépendance des colonies espagnoles exposerait encore les Indiens à une plus grande dégradation et à une oppression plus réelle. L'expérience prouve que la différence entre les Créoles et les autres castes serait encore plus sensiblement caractérisée sous un gouvernement composé de Créoles que sous une administration qui est étrangere aux préjugés et aux jalousies des Créoles.

Mais en supposant que tous les griefs dont se plaignent les Indiens eussent pu disparaître au moyen de l'indépendance, la justice qu'on avait lieu d'attendre de la métropole était-elle une chose si difficile à obtenir qu'il fallût avoir recours à une mesure aussi extrême que celle de s'en séparer, et même ce qui est encore d'une plus haute importance, ces souffrances étaient-elles de nature à exciter un esprit général de résistance assez fort pour garantir le succès d'une telle tentative ? Nous croyons que les progrès de la prospérité de l'Amérique Espagnole depuis 30 ans, les changemens heureux produits dans la politique de la métropole à l'égard de ses colonies, et la disposition qu'elle a depuis longtems manifestée de consulter leur avantage quand il ne blessait pas le sien, fournissent une réponse suffisante à la premiere de ces questions. Quant à la seconde, le mécontentement dont on parle n'étant point excité par des actes d'une injustice soutenue et d'une violence répétée, n'a ni cette exaltation ni cette étendue qui seules pourraient faire réussir son explosion, il est borné à des classes sans moyens, à des individus sans parti.

bres, indolens, ils n'excitent ni trou-

Mais d'où pourrait-on conclure qu'il y aurait un vœu prononcé dans l'Amérique Espagnole pour se séparer de la métropole, lorsqu'on voit les provinces Americaines contribuer si généreusement à l'assistance de celle-ci, et lui envoyer tant de millions de dollars pour soutenir la cause dans laquelle elle est engagée ? Nous n'avons vu d'autres symptômes de mouvement dans ces provinces que ceux qu'offrait le peuple dans la crainte qu'il éprouvait que le gouvernement n'abandonnât la cause de la mere patrie et celle du roi légitime. L'insurrection de Mexico n'avait pas d'autre but et la déposition du vice-roi n'a pas eu d'autre cause.

Qu'il y ait en Amérique des esprits turbulens qui ne voient de remede à leurs souffrances réelles ou imaginaires, que dans une guerre civile, cela se conçoit, dans un pays surtout si éloigné du centre du gouvernement. Mais la masse du peuple est fermement attachée à la métropole et résistera dans tous les tems aux tentatives qui seront faites pour l'en séparer.

La Junte Espagnole a prévenu en grande partie les commotions préparées ou méditées par des hommes turbulens, lorsqu'elle a déclaré que les possessions de la couronne

seraient plus considérées comme colonies, mais qu'elles feraient parties intégrantes de l'Empire Espagnol, égales en droits et en pouvoir, avec la métropole. Certes, jamais aucun souverain ne tentera de désavouer cette déclaration et l'on peut regarder dès ce moment les colonies espagnoles comme ayant autant d'indépendance que pourrait leur en procurer une insurrection qui succéderait dans son but.

Aussi long-tems que la vieille Espagne luttera pour son indépendance, c'est le devoir de la Nouvelle de lui continuer l'assistance libérale qu'elle lui a déjà procurée. Et si malheureusement les braves Espagnols venaient à succomber, leurs freres d'Amérique s'empresseraient sans doute d'offrir un asile à des hommes qui auront préféré l'exil à l'esclavage, et qui n'auront quitté leur terre natale qu'après avoir glorieusement combattu pour en chasser l'ennemi. L'Amérique deviendrait alors le seul dépôt, le dépôt sacré des institutions, du langage, des usages de la Vieille Espagne, la seule héritiere des grands souvenirs qui s'attachent au nom Espagnol.

Nous donnerons ici quelques détails sur quelques-unes des grandes fortunes du Mexique qui quoiqu'invraisemblables n'en sont pas moins attestés par des documens authentiques. Le Comte de Valanciana jouit d'un revenu annuel de 2,200,000 francs, quelquefois il a retiré dans une année 6,000,000 de francs du produit de sa mine. Le Duc de Monte Léone qui réside à Naples, mais qui est l'héritier des propriétés du grand Cortez, a un revenu net de 550000 francs, après avoir payé 125000 francs pour l'administration de ses domaines, et s'il résidait en Espagne son revenu ne serait pas moindre de ,500,000 francs. Le Marquis de Fuysaga a retiré en six mois de sa mine une revenu net de 20 000,000 de francs.

Près de cette grande opulence on voit la misere la plus complette. On compte dans la ville de Mexico seule de 20 à 30,000 *Saragates* ou *Guachinanges* qu'on ne peut comparer qu'aux Lazaroni de Naples. Tranquilles, sobres, indolens, ils n'excitent ni troubles ni alarmes, quoique demi-nus, et passant la nuit au milieu des rues.

L'Indien du Mexique est grave, silencieux, mélancolique, à moins qu'il ne soit sous l'influence des liqueurs spiritueuses. Il affecte un air de mystere dans les transactions les moins importantes, et l'on ne voit dans sa contenance aucun symptôme des violentes passions qui l'agitent. Il paraît être privé d'imagination et avoir peu de sensibilité ; mais lorsqu'il est élevé convenablement, il montre la plus grande aptitude au travail, un jugement sain, juste et délié La musique nationale est triste et mélancolique, et dans les danses nationales, les hommes sont les seuls acteurs, tandis que les femmes restent de côté et sont occupées à leur préparer une boisson qu'ils appellent *pulque*. Cette gravité de caractere est remarquable même parmi les enfans Indiens âgés de 5 ou 6 ans. Les Indiens sont en général excessivement pauvres ; et on n'en voit aucuns qui paraissent posséder, même des fortunes modérées. Cependant il en est quelques-uns qui, sous l'apparence de la plus grande misere, cachent des richesses considérables. M. de Humboldt compte plusieurs familles qui ont chacune de 800.000 à 1,000,000 francs. Lorsqu'ils vivent en communautés séparées et sont gouvernés par des magistrats de leur propre nation, ils sont cruellement opprimés. Il existe dans chaque village Indien, sept à huit individus qui vivent dans l'oisiveté aux dépens des autres, et qui s'appuyant de la noblesse de leur origine, usurpent un autorité qui ne sert qu'à retenir ces Indiens dans l'abjection et l'ignorance. Ces Caciques sont ordinairement les seuls Indiens qui entendent la langue espagnole.

Les Indiens et les autres castes sont en général trop dans la dépendance des magistrats espagnols subalternes. Pendant le système du *répartimente*, les alcades majeurs s'attendaient toujours à retirer pendant les cinq années de leur administration de 30,000 à 100,000 dollars des marchés usuraires qu'ils forçaient les Indiens de conclure avec eux.

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

NO. 47. PHILADELPHIE, SAMEDI, 13 JUILLET, 1811. VOL. II.

CODE DE LA CONSCRIPTION,

OU

RECUEIL CHRONOLOGIQUE

Des lois et des arrêtés du gouvernement, des décrets impériaux, relatifs à la levée des CONSCRITS, à leur remplacement, aux dispenses de service, &c. depuis l'an IV, jusques et compris l'an XIV. Avec tables. Un vol. in-8vo. de 270 pages.

Continué du Numéro 45.

S'il est un principe de discipline militaire sanctionné par l'expérience universelle des hommes, c'est que les soldats doivent être tenus dans une activité sans relâche. Il n'a jamais paru de grand capitaine dont cette maxime n'ait pas été la maxime favorite ; et l'on peut prendre pour axiôme qu'il ne sortira jamais d'armée conquérante des murs d'une garnison oiseuse, ni des cabarets à bierre d'une grande ville. Nous devons sentir, par une analogie générale avec notre constitution, que le soldat qui n'est pas accoutumé à un travail pénible, lorsqu'il est éloigné du théâtre de la guerre, que l'officier dont l'œil n'est pas continuellement exercé à contempler l'image de son métier, dans quelques objets qui y aient un rapport naturel, ne seront jamais prêts à supporter les fatigues d'une campagne, ni à remplir leurs devoirs. La science du commandement, le mécanisme de la subordination ne s'acquierent point par le seul exercice manuel, ni par les évolutions de quelques pelotons: mais il faut les étudier sur une grande échelle, dans des grands camps, dans des mouvemens généraux, dans des grandes manœuvres. Tous ceux qui ont écrit des commentaires sur la tactique des anciens, sont frappés de l'importance que les anciens attachaient à ces objets, et ils représentent les fatigues qu'on faisait supporter dans l'antiquité, même durant la paix, comme le maximum de ce que l'homme pouvait endurer. Auguste, Adrien et Trajan employerent à des ouvrages publics les 178,000 hommes qui constituaient l'établissement de paix de leur empire; et c'est à leurs travaux que nous devons ces grandes routes, ces ponts, ces chaussées dont il reste encore des vestiges si magnifiques dans les parties méridionales de l'Europe. Il est inutile de s'étendre ni de disserter ici sur les chances de succès qui a un général qui fait la guerre avec une armée pour laquelle, à l'effusion du sang près, il n'y a pas de différence entre le champ de bataille et la parade.

Il n'est pas de partie de la politique romaine que les Français aient étudiée avec plus de soin, que l'attention qu'on portait à Rome à la discipline militaire. Leur intention, ainsi qu'ils l'annoncent, est de former une génération propre à la guerre et à la gloire; un peuple guerrier porté à la gloire par ses lois. Ainsi, pour y parvenir, on fait, dans tous les lycées de l'empire, marcher les enfans dans leurs classes au son du tambour, et on les oblige d'apprendre l'exercice

dans leurs heures de recréation. Lorsque les conscrits sont arrivés à leurs dépôts, les exercices ne discontinuent pas, et ils sont d'une nature à les préparer aux plus rudes fatigues. On ne leur accorde pas un instant de repos dans le *court* intervalle qui sépare leur réunion d'avec leur marche à la frontiere ou à l'ennemi. Les troupes qui restent en France, et qui ne consistent ordinairement qu'en mauvaises recrues, sont réunies en corps nombreux, et sont disciplinés sans relâche, sur une échelle assez considérable pour familiariser le soldat au fracas d'une action générale, et donner à l'officier l'habitude du coup d'œil militaire. Le camp de Boulogne a été institué pour cela, et l'on ferait beaucoup mieux ici d'imiter cette institution pour en faire une pépiniere de soldats, que de la redouter comme moyen d'invasion de l'Angleterre. Les fatigues et les punitions pour mauvaise conduite font un ravage affreux parmi les conscrits, dont la jeunesse et les habitudes rendent le corps extrêmement délicat ; mais la consommation des hommes est un des derniers objets de la sollicitude impériale. Une domination illimitée sur toute la population du pays, permet de remplir tous les vides ; les survivans sont lancés en campagne avec des corps déjà endurcis à la fatigue* et des âmes pliées au joug. C'est ainsi que l'on s'aperçut que les troupes françaises après avoir subi cette épreuve d'une discipline sévere † et de confiance dans leurs chefs, purent supporter les privations et les fatigues d'une campagne d'hiver en Pologne, mieux que leurs adversaires qui se battaient avec tous les avantages naturels dans leur propre pays.

La crainte des punitions, la peur de la honte, et l'espoir des récompenses, sont employés avec beaucoup d'effet dans leur système, et lui donnent une impulsion puissante. On ne donne jamais de coups, cela tendrait à affaiblir le sentiment de la dignité personnelle du soldat ; mais lorsque les reproches et le déshonneur sont des moyens insuffisans, on a recours à des punitions plus rigoureuses, telles que l'emprisonnement avec réclusion ou au secret, et les autres peines que nous avons relatées au commencement de cet article. Ils connaissent aussi à merveille la valeur de cet *esprit de corps*, qui a si souvent converti des poltrons en héros, et ils employent toute espece d'artifices pour l'exciter et le conserver, par des divisions minutieuses et des oppositions stimulantes, surtout pendant les opérations d'une campagne. Il faut tout au plus deux ou trois ans pour faire des vétérans d'homme ainsi maniés et dirigés. On les accoutume à tous les mouvemens qui conviennent à la tournure de leur esprit et de leur caractere ; on les mene impétueusement à toutes les attaques ; et leurs murmures, si l'on donnait au mécontentement le tems de se glisser parmi eux, seraient perdus au milieu du tumulte d'une agitation continue. Comme les nouveaux conscrits sont disséminés, ainsi que nous l'avons vu, *individuellement*, parmi leurs prédécesseurs *vétérans* de quelques campagnes, le mécontentement s'évapore sans danger pour le gouvernement, et les premiers s'assimilent ainsi graduellement à leurs camarades. Une fois sortis dela sphere de leurs anciennes affections domestiques, n'ayant plus aucune espérance d'échapper, et sentant bien que leur sort est irrévocablement fixé, ils s'accomodent aux circonstances avec la facilité qui appartient à des caracteres éminemment flexibles et ardens. On les tient autant que possible au-delà des frontieres, non pas seulement dans des

---

* Si j'avais à lever une nouvelle armée, dit Machiavel, je choisirais des hommes de 17 à 40 ans ; si j'avais à recruter une vieille armée, je les aurais toujours de dix-sept ans.

† Nous avons reçu un compte particulier des exercices fatigans et sans relâche d'un corps de 20,000 hommes, campés à Meudon au mois d'Août 1806, sous le prétexte de recompenser leurs exploits dans le Nord par une grande fête à Paris. L'objet de cette réunion était de masquer les projets de leur maître contre la Prusse, qui étaient alors arrêtés irrévocablement. Il n'y eut jamais de fête donnée, mais on exerça les troupes six heures par jour dans une prairie basse et humide, Bonaparte lui-même dirigeant leurs manœuvres pendant tout le tems, et quelquefois pendant des orages et des torrens de pluie.

vues de conquête, et de pillage, mais afin qu'ils puissent perdre plus promptement les qualités du citoyen, et devenir les créatures du général. Pour rendre cette conversion plus parfaite et plus sûre pour le gouvernement, les principaux chefs sont souvent transférés d'un corps à un autre, afin que la continuation trop longue dans le même commandement ne fasse pas naître entre les individus d'attachemens trop dangereux.* Si leur service a ses fatigues, il a aussi ses récompenses particulieres. Leurs grands prototypes de l'antiquité n'ont jamais concilié d'une maniere plus heureuse les freins de la discipline et la licence du pillage. La peine de mort est infligée inexorablement, ainsi que nous l'avons vu annoncé dans leurs bulletins, pour les plus légeres trangressions, lorsqu'on juge nécessaire d'établir un ordre rigoureux ; mais on n'a pas besoin de nous dire que le signal des émeutes est souvent donné par le général, et que le soldat qui s'abstient d'y prendre part est pleinement indemnisé. Au bout de vingt ans, il devient de droit membre de la légion-d'honneur, et en cette qualité il lui revient une petite pension pour sa vie. Dans plusieurs occasions cependant on anticipe sur une époque aussi éloignée . Les individus qui se distinguent sont avancés sur le champ de bataille même, ou tirés des rangs avec la solennité la plus encourageante ; quelquefois même pour des raisons qu'il est aisé de deviner on les investit des décorations de l'ordre et on les renvoye dans leurs foyers avec le butin qu'ils peuvent avoir acquis.

Par une loi du Directoire, aucune personne (à l'exception des ingénieurs) ne pouvait devenir officier, s'il n'avait pas servi trois ans comme subalterne. La révolution ouvrit naturellement la porte au mérite ; et, sécondée par cette politique admirable, elle a rempli tous les postes de leur armée d'hommes qui réunissent les qualités du soldat et celles de l'officier. Ce n'est pas hasarder que de dire que les neuf-dixiemes des officiers français d'aujourd'hui ont été tirés des rangs. Elevés au loin dans ces camps, ils ne connaissent pas d'autre patrie ; acoutumés par une longue habitude au métier de la guerre, ils en font leur commerce, leur élément, leur passion. Toute leur fortune est placée sur leur épée, et leur attachement est en conséquence garantie à un chef dont l'ambition infatigable les emploie sans cesse à leur occupation favorite, et dont l'*impartiale libéralité* entretient l'espérance de l'avancement et partage les fruits de la conquête. A la confiance qu'ils montrent, à l'exemple qu'ils donnent est due une grande partie de cet esprit, qui malgré toutes les causes de repoussement que j'ai détaillées ci-dessus, semble animer la masse entiere de l'armée ; et de même une grande partie de ces succès monstrueux qui ont suivi la marche des armées françaises. Sur les dix-huit maréchaux d'empire, quatorze* sont sor-

* Machiavel (art de la guerre) atribue toutes les guerres civiles et les conspirations de l'empire romain, après le tems de Jules César, à ce que l'on gardait les généraux dans le même commandement.

* *Bessieres*, originairement simple soldat, devint en 1796 capitaine d'infanterie dans l'armée d'Italie.—*Brune*, imprimeur au commencement de la Révolution, membre du club des Cordeliers, et intime ami de Danton, commença sa carriere militaire en 1793--*Augereau*, soldat au service de Naples en 1787, devint bientôt après maitre en fait d'armes à Naples ; en 1792 il entra à l'armée d'Italie comme volontaire, et en 1794, il était général de brigade à l'armée des Pyrénées--*Bernadotte* était, au commencement de la Révolution, bas officier dans le régiment de royal marine ; en 1794, il fut géneral de division—*Jourdan* s'était engagé en 1778, et avait quitté le service en 1784 ; au commencement de la Révolution, il tenait une petite boutique de merceries à Limoges.—*Kellerman* commença sa carriere, simple husard dans le régiment de Conflans.--*Lasnes*, originairement simple soldat, devint en 1795, adjudant de division dans la garde nationale de Paris—*Masséna*, bas officier dans un régiment italien, au commencement de la Révolution, fut fait en 1793, général de brigade.—*Mortier*, était capitaine d'une compagnie de volontaires dans sa province à la même époque—*Ney*, qui était un

tis des rangs ou se sont élevés des emplois les plus bas La plupart des généraux de division, et autres qui occupent les principaux commandemens, ont la même origine, ce qui prouve suffisamment que la guerre est une science d'expérience, et que le renom militaire n'est pas la prérogative de la naissance, mais le fruit du travail, ou le don de la fortune.

Ces hommes que leurs devoirs et leur profession ont presque totalement rendus étrangers aux rafinemens et aux douceurs de la société, conservent tous les grands traits de leur origine et de la situation d'où ils sont partis pour s'élever, un caractere hautain et turbulent, une ambition déréglée ; une ignorance totale de l'utilité des lois civiles, et un souverain mépris pour les belles lettres. Comme ils ont une part considérable du butin, ils secondent avec ardeur les projets de celui que la nécessité ou le hasard leur a fait reconnaître pour maître ; mais si celui-ci venait à être chassé de la scene avant le tems, nous ne sommes nullement disposés à croire que ses projets fussent exécutés après sa mort avec une égale fidélité. S'il est vrai, ainsi qu'on l'a remarqué, que les gouvernemens soient dans tous les tems hostiles aux successions monarchiques régulieres, nous ne pouvons concevoir la possibilité que le pouvoir se transmettre paisiblement en France, dans les circonstances où elle se trouve maintenant. On dit encore que les militaires de toute espece, sont des gardiens très-peu convenables pour une constitution légale ; on peut surtout appliquer cette observation aux généraux impériaux; dans l'esprit desquels aucune idée de subordination à l'autorité civile, ni d'une descendance légitime et reconnue dans la famille régnante, n'a encore pu prendre racine. La même audace qui les a portés à leur élévation actuelle, ne leur permettrait pas de rester dans l'inaction, le commendement suprême était jamais à leur portée. Ils arracheraient le sceptre à la faible main qui aurait osé le prendre, et ils se disputeraient la proie avec la même férocité, et la même violence que celle avec laquelle ils s'emparent aujourd'hui de la domination et des trésors du reste du monde.

A la vérité, pendant leurs querelles, il serait permis au continent de respirer ; mais indépendamment de la maxime établie qu'une nation conquérante doit toujours être misérable, nous avouons que nous ne voyons pour la France elle-même aucune perspective d'amélioration. Nous ne voyons plus sujet d'espérer que la liberté s'y établisse jamais : et même on ne peut pas nier que la grande masse du peuple, incapable d'aucune jouissance tempérée, ne soit décidément opposée à la forme d'un gouvernement populaire. Si la structure extérieure des colléges électoraux et des assemblées délibératives pouvait faire concevoir quelque attente, l'examen de leur composition actuelle y ferait bientôt renoncer. Ils n'ont aucune base d'opinion ancienne pour commander le respect ; aucune réputation de stabilité pour inspirer la confiance ; et même ils n'ont aux yeux de toute la nation aucune volonté, aucune existence indépendante de celle du trône auquel ils sont accolés. A l'ombre d'une constitution que l'on conserve encore, leur élection ne peut jamais avoir lieu, à moins qu'elle ne soit ratifiée par l'Em-

---

simple hussar, fut fait en 1796, adjudant général, après avoir passé par tous les grades inferieurs.—*Lefevre*, fils d'un meunier d'Alsace, devint sergent dans le régiment des gardes françaises, quelque tems avant la révolution.—*Pérignon*, après avoir été juge de paix à Montesch s'engagea dans l'armée, passa rapidement par tous les grades subalternes, et en 1794, commanda l'armée des Pyrénées Orientales. *Soult* était avant la Révolution, bas-officier dans un régiment d'infanterie, et fut fait adjudant-général en 1795.—*Murat* servit originairement en qualité de simple cavalier dans la garde constitutionelle de Louis XVI, et passa de là en qualité d'officier dans le 12e régiment des chasseurs à cheval.—*Junot* commença sa carriere en 1792 comme grenadier dans un bataillon de volontaires commandé par le Général Pille, et en 1796, il fut un des aides-de-camps de Bonaparte.

pereur; et même il est assez généralement entendu que leur élection dépend, dans le fait, de sa nomination. *Les Princes du sang* et les grands dignitaires de l'état, sont officiellement membres du sénat, et les généraux de division qui ne sont pas attachés au service étranger, y sont régulierement attachés, de maniere à leur y donner une espece de prépondérance du nombre. * Les fonctionnaires civils de toutes les classes ont non-seulement déshonoré le caractere républicain par une apostasie impudente, mais ils vont encore jusqu'à prostituer la dignité de la nature humaine elle-même, en se chargeant des infâmes fonctions d'espions et de délateurs. Dans tous leurs discours et dans tous leurs écrits, ils inculquent la doctrine de l'oppression, avec autant de zele que leurs oppresseurs la progagent en pratique par les horreurs qu'ils commettent dans les pays conquis. Les simples folies du despotisme ne pourraient jamais exiger, et la plus extravagante vanité ne pourrait goûter, un excès d'adulation qui deshonorerait les plus mauvais tems de la décadence de l'Empire Romain. Nous pouvons raisonnablement en conclure que le tyran, que l'on sait exiger ce tribut dans toutre les occasions, a pour objet non-seulement de compléter son barbare triomphe sur le patriotisme en France, mais encore de créer un mépris général pour la cause de la liberté, en faisant voir dans tout son jour la servile bassesse de ceux-là même qui nagueres s'étaient annoncés pour les vengeurs de la liberté du genre humain.† Il existe sans doute, ainsi que nous l'avons déjà affirmé ci-dessus, un grand nombre de personnes en France qui sont attachées aux institutions républicaines; plusieurs autres qui poussent officieusement aux mesures actuelles afin d'augmenter la haine qu'on porte au gouvernement, et quelques uns qui se soumettent avec répugnance à prêter leur considération personnelle à la consolidation du nouveau systême. Les premiers cependant ne sacrifieront point leurs intérêts à leurs principes, et les derniers ne peuvent pas avoir beaucoup d'influence, lorsqu'ils sont opposés à une majorité qui a fortifié ses dispositions naturelles à l'obéissance par l'habitude. Ce n'est pas la populace de Paris ni la soldatesque des frontieres qui fourniront les instrumens ni les matériaux nécessaires à l'érection de l'édifice de la liberté. Si le trône impérial venait à vaquer avant peu, les assemblées législatives pourraient à l'instar du sénat Romain lors de sa querelle avec Maximin, soutenir la lutte avec quelque fermeté et quelque vigueur, mais sans moyens permanens et même sans avoir, en réussissant, l'avantage de se choisir un nouveau maître.

Lorsque nous réfléchissons à la carriere qu'une armée de 700 mille hommes * doit parcourir selon toutes les

---

* Les assemblées du sénat sont toujours secretes. Les étrangers peuvent être admis aux séances du corps législatif. Ce dernier corps ne s'assembla pas une seule fois pendant toute la campagne du nord, les membres n'étant pas parfaitement sûrs. Par la constitution, les juges étaient nommés à vie, mais par un Sénatus-Consulte du 12 Octobre 1807, il fut décrété qu'ils commenceraient par subir une épreuve de cinq ans, et qu'ils seraient ensuite continués ou renvoyés selon le bon plaisir de l'Empereur. On créa en même tems une commission pour faire une enquête sur la conduite des juges existans, *afin que l'Empereur pût congédier ceux qui seraient déclarés n'être pas propres pour leurs places.* Dans tous les cas politiques et dans tous les cas où il y a allégation de fraude et d'évasion, la procédure par juré a été remplacée par des *tribunaux spéciaux.* Il y a maintenant un de ces tribunaux établi dans chaque département, et consistant en trois juges *nommés par l'Empereur.*

† Ce sentiment s'est développé d'une maniere frappante dans les bulletins d'Espagne, au sujet des principaux patriotes de ce royaume.

* Infanterie de ligne	341,412
Infanterie légere	100,133
Cavalerie	77,448
Artillerie	46,483
Génie	5,445
	570,921

probabilités, armée plus considérable que celles que Rome au faite de sa grandeur ait jamais entretenues, une armée possédant une semblable énergie physique et morale, nos craintes pour la France s'évanouissent devant les tristes résultats que nous ne pouvons nous empêcher de présager pour les nations du Continent. Une nation de soldats doit être occupée. Le pillage est sa subsistance, et il faut qu'elle en cherche partout où il y en a à trouver- " Un peuple dont le principe est de faire la guerre, dit Montesquieu, doit nécessairement triompher, ou être perdu. Il faut qu'il travaille suivant sa vocation, et il ne doit jamais faire la paix que comme vainqueur " Un caractere semblable à celui que nous avons attribué aux chefs et aux instrumens de cette conspiration contre le genre humain, est essentiellement en guerre avec toutes les vertus morales et les principes généreux de notre nature, avec les bénignes dispositions et les trésors de charité que recele la paix

Le tems approche rapidement, peut-être, où ces nouveaux pacificateurs embrasseront tout le continent dans ce qu'ils appellent leur système de *fédération et d'alliance.* Les puissances qui y sont déjà co-ordonnées, chercheront bientôt, ainsi que les alliés de Rome, dans une subordination avouée, un soulagement aux maux qu'on a eu soin d'attacher à leur indépendance nominale. Leur incorporation au grand empire aura pourtant un caractere et d'autres effets ; ce ne sera pas une soumission, adoucie par l'espoir du répos et de la protection. mais un abandon véritable, une cession sans condition de tout ce qui annobiit et charme l'existence, à un pouvoir possédant toute la rapacité qui poussa Rome à ses conquêtes, sans avoir la modération avec laquelle cette célebre république tempérait le joug des vaincus, possédant à la fois l'énergie de Rome dans son enfance et les vues qui signalerent son déclin—son insolent déportement sans ses soins calmans. L'esprit de cette domination sera aussi différent de celle des Antonins que le caractere du nouvel Empereur est opposé à celui de Trajan, auquel il est maintenant de mode parmi ses sujets de le comparer.* Quoique nous puissions admirer dans cet homme les qualités d'un général consommé et d'un habile politique, nous ne pouvons apercevoir en lui la forme majestueuse d'un puissant monarque ; nous n'y découvrons que l'image de Tibere et d'Attila réunis ; le caractere sombre et soupçonneux, la

Suivant l'état officiel de 1805 : depuis cette époque, il y a eu une augmentation d'aumoins 100 mille hommes, non compris les troupes étrangeres italiennes, bavaroises, etc. prises au service de la France. Gibbon remarque que, de son tems, la France se sentait encore des efforts qu'elle avait fait sous Louis quatorze ! Selon l'évaluation de Necker, les depenses du département de la guerre avant la révolution étaient de 124,650,000 francs; En 1805, elles furent estimés à 271,500,000 francs. M. des Pomelles estimait en 1789 la population de la France à 25,065,088 âmes. Peuchet la porte maintenant à 34,976,313, non compris la Toscane. Le rapport de cette population au territoire, est de 1093 individus par lieue quarrée, concentration qui ne le cede pour le nombre d'hommes qu'à la Hollande seulement. On évaluait avant la révolution les levées annuelles à un dix-septieme des *garçons* en état de porter les armes, dont M. des Pomelles évalue le nombre à 600 mille ; mais aujourd'hui la proportion des levées, en calculant très-bas, est annuellement d'un soixante-dixieme de toute la population mâle de 20 à 40 ans, dont Peuchet évaluait le nombre en 1805, à 7,612,000 hommes. Il convient que l'on en a recruté 60 mille tous les ans depuis le commencement de la révolution; mais le nombre réel doit être plus du double. Le Directoire demanda 200 mille hommes d'un seul coup en 1796.

* Le plus brilliant spectacle du grand opéra est intitulé le *Triomphe de Trajan*, en allusion aux dernieres victoires. *Arnault*, un des membres les plus respectables de l'Institut, a fait représenter dernierement une comédie intitulée *le Retour de Trajan,* en compliment à l'Empereur.

rage impétueuse, les alarmes jalouses du tyran domestique, et l'ambition incommensurable, les mœurs sauvages, la cruauté inflexible du barbare qui se donna lui-même le titre du fléau de Dieu.† Sûr de l'impunité, et méprisant la censure, il a enfin mis de côté tous les petits moyens, tous les prétextes dont la tyrannie se sert communément; il fonde publiquement aujourd'hui ses prétentions sur son épée. Il a déjà brisé tous les liens qui ne faisaient de l'Europe qu'une seule république, et il a étouffé les derniers soupirs de la liberté partout ou son influence s'est fait sentir. Il n'y a pas aujourd'hui sur tout le continent, une seule presse qui soit exempte de la censure de sa police, ni un seul asile où un individu qui aurait encouru son déplaisir puisse se réfugier et trouver en sûreté. Lorsque Cicéron se plaint à Marcellus du pouvoir sans bornes de César, il se console en pensant qu'il y a encore quelque sûreté dans le silence, quoique le privilége de la plainte soit interdit. Ceux qui sont soumis immédiatement au pouvoir de la France, n'ont pas même cette consolation; ils sont signalés à la vengeance, s'ils ne trouvent pas matieres à éloges dans tous les actes de leurs dominateurs. Dans la capitale de France, il n'y a pas jusqu'à la critique littéraire, qui ne soit soumise à la férule politique. et qui ne soit réduite au silence ou forcée de louer, lorsqu'il est question des œuvres de quelques favoris ou de quelques agens du gouvernement. Les effets que cette espece de violence et l'ascendant de l'esprit militaire ont produis généralement sur les travaux de l'esprit, se font apercevoir d'une maniere frappante dans la décadence rapide de la littérature générale, dans les séances et dans les exhibitions de la seconde et la troisieme classe de l'institut, qui sont misérables et méprisables au dernier point: et dans la décadençe du barreau et de la chaire, d'où l'éloquence et la dignité ont entierement disparu. La tendance manifeste de ces restrictions sur la presse, n'est pas seulement d'énerver la vigueur et de dégrader les facultés de l'esprit, mais même d'étouffer la censure et de pervertir le témoignage de l'histoire, qui n'est plus aujourd'hui le flambeau de la vérité et le témoin des siecles.†

Comparé à cet état des choses, l'ancien état de l'Europe, avec tout son fatras et toute sa friperie, et ses mille et un abus qui lui ont été si funestes, non-seulement paraît tolerable, mais même heureux. Nous aimerions mieux voir la balance de l'Europe, ce noyau de fraude et d'intrigues, colporté dans les mains de plénipotentiaires à la Haie ou à Ratisbonne, plutôt que de la voir dans celle du protecteur de la Confédération du Rhin. De la scene qui est maintenant sous nos yeux, nous portons avec regret nos régards sur les arrangemens progressifs, quoique imparfaits, du siecle passé, lorsque les deux extrémités de l'Europe se tenaient par des liens, non-seulement d'humanité générale, mais encore par des nœuds de famille; lorsque les lumieres, les plaisirs, les découvertes, les améliorations de tous les membres de cette grande famille se communiquaient et appartenaient en quelque sorte à tous.—lorsque les excés de la tyrannie politique étaient réprimés par la crainte des réproches, et que les états les plus faibles étaient protégés contre les forts, par une vi-

† Comparez une des dernieres proclamations publiées en Espagne par l'usurpateur avec la liste des titres que prenait Attila, et les bulletins du conquérant Goth au sénat romain ainsi que Gibbon les rapporte.

† Nous avons sous nos mains une *Histoire de la République Romaine*, écrite l'an dernier, par ordre du gouvernement français, et dont l'auteur est un Sieur *Levesque*, membre de l'Institut, et professeur d'histoire au Collège de France. Son objet est de décrier les vertus républicaines de Rome, et on l'annonce dans le titre comme un ouvrage destiné à déraciner les préjugés invétérés que le monde a conçus à cet égard. La préface finit par la phrase suivante: " Est-ce donc à des Français de fléchir le genou devant la grandeur romaine? " Toute grandeur s'affaisse devant celle de notre nation, devant celle de notre héros!"

gilance mutuelle, quelquefois même par des cruautés imaginaires. Cependant, et il faut s'en rappeler, ce n'est point originairement à la France, que nous devons la dissolution d'un charme aussi salutaire à toutes les parties. Ce fut *le démembrement de la Pologne* qui, le premier, rompit le charme de cette confiance mutuelle et de ces craintes réciproques, et qui réveilla le génie assoupi des conquêtes, en faisant voir à tous les états ambitieux qu'il n'existait point d'obstacles insurmontables ni dans la jalousie ni dans la justice de leurs puissants rivaux. Après cela, il ne restait plus qu'un obstacle sérieux qui s'opposât à l'asservissement du Continent. Nous voulons parler de la constitution Germanique, de ce corps énorme, sans force et sans grâce, qui ne possédait ni les moyens ni l'inclination de conquérir; et qui se tenait au centre de l'Europe, où il maintenait un équilibre difficile et fluctuant, mais s'opposant aux intrigues et réprimant l'ambition active du Midi. Aussi longtems que ce pouvoir, avec toutes ses faiblesses et tous les vices de sa construction, se tenait debout, l'équilibre ne pouvait pas se perdre entierement, et le continent a être morcelé en petites principautés. Il fut donc attaqué avec une sorte de précipitation indiscrete, qui n'indiqua que trop clairement l'objet auquel on le sacrifiait. Le systême qui l'a remplacé, a porté le dernier coup aux libertés du Nord. et l'indifférence apathique avec laquelle on vit cette substitution et avec laquelle on y résista, offrit un triste présage du naufrage universel qui devait suivre.

Ce n'est point à l'ignorance de leur danger que nous attribuons l'apathie des puissances du Nord. Non-seulement elles sont égarées dans la stupeur de la terreur, mais elles sont encore abattues par le sentiment de leur faiblesse. La corruption et les abus de leur gouvernement intérieur ont ébranlé en elles tout sentiment de confiance dans la loyauté de leurs sujets, et l'expérience des trahisons réciproques a de même éteint toute confiance dans leurs relations exterieures. Elles ont lutté contre leur ennemi, et elles se sont convaincues qu'elles étaient hors d'état de soutenir une nouvelle rencontre; ne voyant donc plus d'espoir que dans son indulgence, elles se laissent bercer et tenir dans l'inaction par des déclarations et des promesses qui ne peuvent tromper que ceux qui sont sans ressources si elles sont violées. En même tems, bien assuré de l'efficacité de ses moyens, tant de fraude que force, le tyran fait la guerre au moment et de la maniere qui sont le plus favorables au dévelopement de ces mêmes moyens. Il accorde *une treve à l'Autriche;* et lorsque l'œuvre de la destruction sera accomplie dans un autre quartier, il reviendra pour assouvir d'un seul coup la soif de sa vengeance et les vieilles haines de la France contre sa rivale héréditaire. *La Russie*, sans ressources et sans courage pour s'opposer à ce vigoureux antagoniste, découragée et abattue par sa derniere chute, et de plus séduite et corrompue par la honteuse espérance qu'elle a conçue de partager le butin—la Russie, dis-je, se réjouira peut-être des désastres de son voisin, et si nous pouvons nous servir de cette expression, elle prêtera la main pour facilliter la naissance de tous ces petits royaumes naissans qui doivent être arrachés des flancs de la monarchie autrichienne. Mais son tour arrivera inévitablement, lorsque les puissances intermédiaires seront déchirées en pieces, ou pour parler le jargon des soldats français, lorsqu'elles seront *défilées;* cette circonstance ouvrira le cœur de cet empire aux armées françaises, et son éloignement, cette grande colonne de sa sûreté, ne sera plus que de peu ou de point d'avantage pour elle. Le progrès des Français, pendant la derniere campagne du Nord, vers l'accomplissement de ce projet, a plus fait pour faciliter la subjugation de la Russie que n'aurait pu le faire une guerre qui lui aurait coûté dix fois autant de sang et de trésors. L'Autriche, si le vainqueur l'eût voulu, aurait pu être anéantie à Austerlitz ainsi que la Russie après la battaille de Friedland: mais la politique

la plus sûre était celle qui était la plus patiente et la plus prudente. Cependant, pour détruire et raser les ouvrages avancés de ces deux monarchies, il fallait que la Prusse fût sacrifiée sur-le-champ; la Prusse dont les troupes étaient dans le fait, les mieux constituées et les plus formidables de l'Europe, la Prusse dont le sort fait pour servir d'exemple, pouvait inspirer la terreur sans rien avoir d'odieux*. Quiconque suit dans sa pensée l'extension des armes romaines sur les états d'Italie et sur les pays étrangers qui subirent le joug de Rome, peut apercevoir de nos tems une ressemblance bien frappante de causes et d'effets; passant en revue l'histoire générale des hommes, il ne nous accusera pas de nous livrer à de sombres visions, ni à des spéculations chimériqucs, si nous osons présager pour François et pour Alexandre le sort d'Antiochus et de Mithridate.

* Guibert a une curieuse prédiction à ce sujet. Parlant du grand Frédéric, "Si," dit-il, "aprés la mort de ce prince, dont le génie seul soutient l'édifice imparfait de sa constitution, il survient un roi faible, on verra cette puissance éphémere rentrer dans la sphere que ses moyens réels lui assignent, et peut-être *payer cher quelques années de gloire*." Cette auteur a fait une autre prédiction qui rentre dans notre sujet et qui n'est pas moins frappante que l'autre. "Supposons qu'il sélevât en Europe un peuple vigoureux de génie, de moyens, de *gouvernement;* un peuple qui joignît à une milice nationale un plan fixe d'agrandissement; qui ne perdit pas de vue ce système ; qui, sachant faire la guerre à peu de frais, et subsister par ses victoires, ne fût pas réduit à poser les armes par calculs de finance. On verrait ce peuple subjuguer ses voisins, et renverser nos faibles constitutions comme l'aquilon plie de frêles roseaux." (Essai de Tactique, Discours Préliminaire) écrit en 1767.

NECROLOGIE.

Dimanche 23 Décembre 1810 est mort dans sa maison de Piccadilly, près de Hyde Park, M. le duc de Queensberry, à l'âge de 86 ans. Le plus riche Seigneur de l'Europe.

2

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

GÉNÉRAL MASSENA.

Le Général Masséna est connu sous les noms de Duc de Rivoli, de Prince *d'Essling, et d'enfant gâté de la Victoire.* Ces différens titres, ainsi que celui de maréchal de l'Empire Français, lui ont été conférés par Bonaparte.

Masséna est aujourd'hui général en chef de l'armée de Portugal. Il est âgé d'environ cinquante ans; sa taille est de cinq piés quatre pouces, sa constitution est robuste, sa figure est réguliere, sa physionomie est sévere, son regard est fier, sa tournure est commune, sa tenue est militaire; son ton est grossier, et l'on voit à ses manieres qu'il n'a point d'éducation. Quoique né sur les frontieres de l'Italie, il se targne d'une franchise qui est démentie par ses actions.

Dès que l'âge et les forces de Masséna lui permirent d'entrer au service, il s'enrôla comme soldat. Il comprit que son avancement dépendait de la régularité de sa conduite et de son application à apprendre l'exercice, il passa successivement par les grades de caporal et de sergent, et il était adjudant sous-officier à l'époque de la révolution, dans laquelle il se jetta à corps perdu pour avoir l'occasion de faire fortune.

Lorsque la guerre fut déclarée en 1792, il déploya beaucoup de bravoure et d'activité. Il obtint dans les Alpes, du côté de Nice, des succés partiels qui lui mériterent de parvenir rapidement au grade de général de division. Pendant les campagnes qui précéderent celle de 1796, Masséna fut tour à tour vainqueur et vaincu. Il commandait l'aile droite de l'armée de l'Italie. On remarqua qu'il dévait ses succés à son opiniâtreté et à son audace plutôt qu'à son habileté. Déjà on disait de lui *qu'il se battait comme un bélier à coup de tête.* On doit convenir qu'il prêche d'exemple et qu'il paye bien de sa personne. Quand il aperçoit un point de sa ligne où il y a du danger, et où sa présence peut-être nécessaire, il s'y porte sur-le-champ et il cherche à se rendre utile et comme grenadier et comme général.

En 1796, à Montenotte, à Millesimo et au pont de-Lodi, il seconda Bonaparte. Il en fut complimenté par le Directoire.

Aussi intrépide qu'Augereau, mais plus rusé, Masséna fit sa cour à Bonaparte pour obtenir d'être envoyé à Milan avec sa division. *Cette faveur* lui fut accordée, et il fut en outre chargé d'ordonner les préparatifs pour *l'entrée triomphale* de son général en chef dans la capitale de la Lombardie. Satisfait d'avoir remporté sur son rival de gloire *une victoire, d'argent, il s'occupa efficacement de faire reconnaître ses loyaux procédés pour la bonne ville de Milan.* Il n'avait fait que glaner dans les Alpes, où il y a *beaucoup de chataignes et peu d'écus.*

Complettement battu à la Corona le 31 Juillet 1796, il se retira dans le plus grand désordre, et sa déroute força Bonaparte à lever le blocus de Mantoue. Les succés de Castiglione et de Lonado ayant rétabli les affaires de l'armée française, Masséna fut chargé d'empêcher Wurmser de se jetter dans Mantoue. Il se trompa de chemin, et son avant-garde souffrit beaucoup à Céréa où pas un homme n'aurait échappé, si le général autrichien avait su profiter de l'occasion. Au combat de Caldero et à la bataille d'Arcole, Messéna fut encore repoussé après avoir perdu beaucoup de monde dans chacune de ces deux sanglantes attaques.

A Rivoli où Bonaparte l'avait envoyé pour tenir tête à Davidowich qui avait culbuté l'aile gauche des Français, Masséna se battit comme un lion. Mais écrasé par le nombre, il était sur le point de mettre bas les armes, lorsque, par un bonheur inespéré, Bonaparte arriva avec des troupes fraîches assez à tems pour le dégager. Tout autre général aurait manœuvré, et aurait fait sa retraite en bon ordre pour se rapprocher de ses renforts. Il commit un grande faute de l'aveu même de Bonaparte en s'obstinant à garder une position aussi hazardée. Son entêtement qui devait le perdre, lui réussit, et c'est cette affaire qui lui a fait donner le titre *de Duc de Rivoli.*

La campagne de 1797 est la seule où Masséna n'ait pas été battu, parce que les Autrichiens ne jugerent pas à propos *de faire sérieusement volteface.* Je dois en excepter le commandant de Gradisca qui, enfermé dans cette ville qui est à l'abri d'un coup-de-main, *résista pendant six heures avec un corps de trois mille hommes d'élite.* On vanta au delà de toute expression le combat de Tarvis où Masséna renversa l'arriere-garde du Prince Charles. Un officier d'état-major Autrichien qui s'y trouva, et qui eut occasion de venir d'Udine après les préliminaires de Léoben, dit publiquement *que six mille hommes en arrêterent douze mille, et que les six mille Autrichiens étaient pour la plupart de nouvelle levée, et si peu aguerris qu'il en vit plusieurs se baisser à l'explosion de leur propre artillerie, et détourner la tête en faisant feu avec leurs fusils.* Voilà le grand exploit de Masséna qui l'afait nommer par Bonaparté *l'Enfant gâté de la-Victoire..*

Cette flagornerie de la part du général en chef, faillit occasioner une rixe sérieuse. Le Marquis de Gallo qui faisait semblant de n'être pas très-versé dans la langue française, voulut paraître faire un grand compliment à Masséna en lui distant, après que Bonaparté le lui eût présenté : *Je me félicite de faire la connaissance de l'enfant pourri de la Victoire. Pourri vous-même, Monsieur le Marquis,* répartit vivement Masséna furieux de l'impertinence du napolitain. Bonaparte le calma, et il fut convenu qu'on substituerait *à Gâté* le mot *Chéri,* pour ne plus donner lieu à semblable méprise.

Chargé de porter à Paris les préliminaires de Léoben, Masséna, fut accueilli par le directoire avec la plus grande distinction. Parmi les nombreux éloges dont le président l'accabla, on remarqua qu'il le mit bien à sa place dans cette phrase : *Le burin de l'histoire, en transmettant à la postérité les prodiges de valeur, qui ont illustré les armées francaises, n'oubliera pas sans doute ce général républicain si*

bien surnommé l'Enfant chéri de la Victoire, le brave Masséna. Il est en effet difficile à un historien d'oublier *l'audace de ce général et surtout son amour pour le pillage.*

Après son retour de Paris, il rejoignit sa division dont le quartier-général était à Padoue. Il avait un chef d'état-major tout au moins aussi habile que son général pour pressurer les habitans; c'était l'adjudant-général Solignac, aujourd'hui général de division sous le Général Junot en Portugal. Il fallut que le désordre fût porté à l'excès, puisqu'on fut obligé de s'en plaindre à Bonaparte qui blama Masséna. Celui-ci jetta tous les torts sur son chef d'état-major qui se chargea avec plaisir du rôle de patient, *à condition de ne point restituer.* On ne parlait dans toute l'armée que des vols du Général Masséna. Les soldats en étaient honteux, et les officiers éprouvaient une bien vive mortification d'être sous ses ordres. Leur ressentiment ne tarda pas à éclater.

Nommé général en chef de l'armée de Rome, Masséna s'empressa de se rendre à une si brillante destination. Déjà il convoitait ces chefs-d'œuvre de l'antiquité, ces riches camées, et les fameux tableaux des grands maîtres de l'Italie. Quel dut être son étonnement, quand il apprit que les officiers et les soldats refusaient de le reconnaître! Il y eut des rassemblemens devant la porte de son hôtel, et on lui cria très-distinctement: *Nous ne voulons pas être commandés par un pillard comme Masséna. Sa véritable place est à la potence, et non pas à la tête d'une armée française.* Les généraux paraissaient désolés d'une si terrible insubordination; on a prétendu que quelques-uns en étaient bien aises, et que par dessous main ils encourageaient les mécontens.

Le général Mireur réunit les officiers au Capitole. Il leur parla en ami. Il leur représenta *combien le Directoire et la France seraient indignés en apprenant une semblable violation de la discipline militaire; il leur promit que le Général Masséna oublierait le passé, pourvu que l'armée revînt de suite à ses devoirs, et il les assura que ce général était très disposé à faire ce qui dépendrait de lui pour pourvoir à tous leurs besoins et faire droit à leurs réclamations.* Malgré l'attachément que les officiers portaient au général Mireur, ils refuserent unanimement de suivre ses conseils, lui disant, *qu'ils savaient depuis longtems que les promesses ne coûtaient rien à Masséna, que sa conduite à Padoue garantissait celle qu'il tiendrait à Rome s'il y était reçu, et qu'ils étaient déterminés à ne pas le reconnaître pour leur général en chef.* A cette nouvelle, Masséna fut déconcerté. Le bruit courut que ses aides-de-camp l'avaient empêché de se brûler la cervelle. Calmé par quelques amis, il voulût faire un dernier effort. Il essaya de conjurer cet orage politique par de belles proclamations. Officiers et soldats, tous s'en moquerent. Leurs vociférations s'éleverent au point de faire craindre *qu'on n'en vînt à des voies de fait.* Masséna fut obligé de s'évader de Rome pendant la nuit.

Le Directoire ne jugea pas à propos de punir cette désobéissance à ses ordres, et pour dédommager Masséna de la mortification qu'il venait d'éprouver à Rome, on le nomma commandant en chef de l'armée d'Helvétie. Pour favoriser les opérations de l'armée du Danube, commandée par Jourdan qui devait agir contre la Souabe. Masséna passa le Rhin. Après avoir pris le Fort St. Lucisteig, il marcha sur Coire. Quoique attaqué par des forces triples des siennes, le général Autrichien Auffenberg défendit le terrein pied à pied. Voici dans quels termes Masséna rend compte au Directoire du combat où il fit prisonnier le général Autrichien. "Fatigué de cette longue résistance et voulant frapper le coup décisif, *je fis serrer en masse* les battaillons de la 37me et 103me, et les fis marcher *dans cet ordre redoutable au pas de charge.*"

Il paya cher ce léger avantage dans son attaque absurde des retranchemens de Feldkirk. Il fit donner six assauts consécutifs. Il fut constamment re-

poussé. Le général Oudinot avait réussi à s'emparer d'une hauteur d'où une batterie aurait fortement inquiété les Autrichiens. Le général Jellachich s'y porta avec les grenadiers hongrois. Tout ce qui ne prit pas la fuite fut passé au fil de l'épée. Après avoir perdu six mille hommes tués ou blessés, Masséna suivit le mouvement de l'armée du Danube qui avait été battue à Libtingen par le Prince Charles. Attaqué sur la rive gauche du Rhin, il fit bonne contenance, son opiniâtreté lui fit soutenir plusieurs combats aussi inutiles que meurtriers. Il prit poste sur la gauche de la Limath. A Zurich il sacrifia sans but une foule de braves gens. Il fut obligé de se replier jusques sur le Montalbis où il prit position, sa droite au lac de Zug et sa gauche au Rhin.

L'Archiduc Charles ayant quitté la Suisse avec un corps d'élite pour se porter vers Manheim, Masséna qui avait reçu des renforts considérables et qui était par conséquent bien supérieur à l'armée Austro-Russe, alléguait de vains prétextes pour différer l'attaque qu'on lui avait ordonnée. Bernadotte était alors ministre de la guerre. On découvrit enfin la véritable cause de l'inaction de Masséna. Le ministre lui écrivit *que le général en chef était décidé de rester sur la defensive, tant qu'il serait à la tête du département de la guerre, qu'il était plus fortement que jamais influencé contre lui par cette inimitié qui avait pris naissance à l'armée d'Italie, et qu'il ne voulait pas par un succès confirmer Bernadotte dans le poste éminent où il le voyait avec chagrin.* Ce même officier mandait que le général Soult avait, depuis plusieurs jours, présenté à Massena un plan d'attaque qui avait été adopté avec cette observation de la part du général en chef. *Nous attaquerons, mon cher Soult, aussitôt que nous pourrons espérer qu'on nous regardera comme les auteurs de la victoire. Aujourd'hui l'intrigant Bernadotte ne manquerait pas de s'en donner les gants.*

Il tint parole, il attaqua, dès qu'il eût appris la destitution du ministre. Il battit Korsakow et Hotze, et il força Suvarow à rétrograder jusques dans le canton des Grisons. On se demande quels étaient les griefs de Masséna contre Bernadotte? Les voici. Le général de l'armée de Sambre Meuse conduisit à Bonaparte une division de 15,000 hommes bien exercés et très-braves. Leur tenue égalait celles des troupes de l'ancien régime; elles se battirent avec *plus d'ordre et autant d'intrépidité* que la division de Masséna; il fallut leur trouver des torts. On les traita d'aristocrates et de royalistes. Les soldats de la division de Bonaparte prouverent à ceux de la division de Masséna qu'ils n'étaient pas venus à l'armée d'Italie pour y recevoir des leçons de bravoure ni de patriotisme. Masséna fut humilié de la supériorité que les soldats du Rhin avaient obtenue sur les siens dans des combats singuliers. Il n'eut pas la franchise de s'en plaindre à Bernadotte qui se serait empressé de lui en donner *ample satifaction.* Et ce Masséna a la petitesse de différer d'attaquer l'ennemi jusqu'à la disgrace du ministre! S'il a été injuste ou inconséquent envers Bernadotte, on doit le louer d'avoir rendu justice à l'auteur de ses succès en Suisse. Masséna a avoué que toute cette campagne était le résultat des profondes méditations et des savantes combinaisons du général Soult

Championnet venait de mourir à l'armée d'Italie. Masséna fut désigné pour le remplacer. Il n'accepta qu'à condition qu'on lui adjoindrait le général Soult qu'il regardait comme son bras droit. Dans toutes ses dépêches au Directoire et au ministre de la guerre, il fait le plus grand éloge des rares talents de son collaborateur et dans le cabinet et sur le champ de battaille.

Après avoir défendu les positions qui avoisinent Génes, Masséna fut obligé de s'enfermer dans cette place. Il y soutint un siége, ou plutôt un blocus dont la célébrité doit être attribuée aux égards extraordinaires *que l'arrivée de Bonaparte dans le Milanais arracha à Lord Keith et aux généraux autrichiens pour déterminer Massena à capituler.* On obtint par la flatterie un

avantage que Masséna pouvait encore disputer à la force. Ces Notes Historiques mettront le lecteur à même d'apprécier cette époque de la carriere militaire de Masséna. Il rendit Génes, dix jours avant la bataille de Marengo qui eut lieu le 14 Juin 1800. On assure qu'il pouvait résister au delà de ce terme, quoiqu'en dise son historien le général Thiébault, son ancien aide-de-camp. Quand Bonaparté apprit la véritable situation de Gênes à l'époque de la capitulation, il en témoigna son mécontentement à Masséna, et il lui retira le commandement de l'armée d'Italie qu'il lui avait donné après la bataille de Marengo.

Peu affecté de sa disgrâce dont il était dédommagé par de grandes richesses, fruit de ses rapines, Masséna vécut très-retiré, tantôt à Paris, et le plus souvent près de la Malmaison, dans une fort belle campagne qu'il avait achetée à Ruelle, gros village situé près de la route qui conduit à la machine de Marly. Il fut nommé membre du corps législatif, à l'époque où Bonaparte fut nommé consul à vie. Masséna prouva qu'il n'était pas rancuneux. Il s'empressa d'adopter publiquement tout ce qui pouvait être agréable à son ancien général en chef; il suivit la même marche quand on fit la nomination d'Empereur. Bonaparte fut forcé d'oublier l'odieux de sa conduite à Gênes, et il récompensa la soumission de Masséna en le portant sur le tableau des maréchaux d'empire. On fut très-peu surpris de le voir rentrer en faveur ; on savait *qu'il n'aimait que l'argent*, et on était persuadé qu'il s'humilierait jusqu'à *ce qu'il eût fléchi le courroux du sultan.* Mais tous les militaires furent stupéfaits quand on apprit qu'il était nommé général en chef de l'armée d'Italie en 1803.

Pendant que Bonaparte manœuvrait en Souabe avec les troupes du camp de Boulogne, et détruisit une armée de 80 mille Autrichiens aux ordres de Mack, Masséna se faisait battre par le Prince Charles à Caldero en avant de Vérone, sur le même terrein ou Alvinzy l'avait culbuté en 1796. L'armée de l'Archiduc était composée de troupes d'élite. Il avait soixante bataillons d'infanterie hongroise. Lorsque les revers éprouvés sur le haut Danube, forcerent ce Prince à battre en retraite pour secourir les provinces héréditaires, Masséna le poursuivit *avec beaucoup moins d'impétuosité qu'en* 1797. Il poussa la circonspection jusqu'à le laisser dérober deux marches. Il avait ses raisons pour ne pas *serrer de trop près* l'armée autrichienne. La journée de Caldéro lui avait appris à la respecter.

Quand la paix de Presbourg eut *autorisé la conquête de Naples*, Masséna eut le commandement du centre de l'armée de Joseph Bonaparte. Dans l'organisation que ce *nouveau Général en chef* donna à son armée, après son entrée à Naples, le 15 Février 1806, il nomma Masséna commandant de son aile droite. Il lui fit occuper Naples et les provinces adjacentes. En 1807, Masséna fut appelé à la grande armée en Pologne ; il eut le commandement du corps détaché sur la Narew vers Druczewo. Il n'eut à soutenir qu'une affaire d'avant-garde qui, d'abord, avait été à son désavantage, mais qu'il rétablit par l'arrivée de toutes ses troupes.

En 1809, Masséna fut employé à la grande armée. Son corps n'ayant pas pu prendre part à la bataille d'Ekmuhl, il y servit en qualité d'aide-de-camp. Bonaparte dit dans son bulletin, que le Duc de Rivoli a servi *à porter* des ordres aux différens corps d'armée.

A la bataille d'Essling, il eut à remplir des fonctions *plus graves :* il eut besoin de toute sa fermeté pour contenir ses troupes sous un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie auquel on ne pouvait riposter que faiblement *à cause du manque de munitions.* Sa conduite, dans cette bataille, lui a *mérité le titre de Prince d'Essling.*

A la bataille de Wagram, Masséna fut complettement battu. L'aile gauche dont il avait le commandement, fut mené battant par le général Klénau jusqu'au delà d'Enzendorf. L'attaque de Macdonald sur le centre ayant ré-

ussi, força Klénau *à lâcher prise, et à battre en retraite.*

Les siéges de Ciudad Rodrigo et d'Almeida lui font peu d'honneur. Tranquille dans son quartier-général, il s'en est rapporté à ses ingénieurs et à ses généraux. Son attaque de Busaco le couvre de honte: on y reconnaît le *héros* de Feldkirk et de Caldero. On trouve même qu'il a dégénéré. Quand on est battu, on doit avoir la générosité d'en convenir, en espérant un meilleur sort. Pourquoi dire qu'on n'a voulu faire qu'une fausse attaque, lorsque toute l'armée a été en ligne, qu'on s'est battu les 26 et 27 Septembre, et qu'on avoue quinze cents blessés, nombre presque égal à celui avoué par le bulletin de la bataille d'Austerlitz, qui n'est porté qu'à 1600? On ne peut que mépriser l'officier qui par amour-propre ou par jalousie de la gloire de son rival, *trahit la vérité essentielle dans des rapports qui appartiennent aux siecles futurs.* La retraite sur Santarem est pour Lord Wellington une victoire sans example depuis 1792. Masséna reste pendant un mois en présence de l'armée Anglaise qui occupe une position de dix lieues d'etendue, *et il se retire sans brûler une amorce!* La leçon de Busaco a produit un effet majeur! quelle métamorphose! J'examine avec la plus grande impartialité les faits d'armes de Masséna. Je le trouve toujours malheureux comme géneral en chef, à moins qu'on ne veuille lui attribuer le gain de la bataille de Zurich du 26 Septembre 1799, que j'ai prouvé être due aux talents du général Soult. Son affaire de Coire contre le général Auffenberg où, avec dix mille hommes, il en prit trois mille, ne peut être assimilée qu'au combat de Tarvis, en 1797. Il est possible qu'avec le tems, l'armée française par sa grande supériorité numérique, oblige le général Anglais à manœuvrer sur d'autres points de la péninsule: le général Français n'aura point influencé cette détermination. Son infériorité est incontestablement prouvée et par cette campagne et par les précédentes. En rendant justice à la bravoure du général Masséna, nous ne pouvons le regarder que comme général de division, et nous lui disons franchement:

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier!

Général Ney,

Nommé par Bonaparte Maréchal de l'Empire et Duc d'Elchingen, fut employé en Portugal commandant le 6e corps d'armée sous les ordres de Massena.

Ney est âgé de 42 ans—Sa taille est de 5 picds 5 pouces; il est bien fait; il est très bon cavalier. Sa tournure est militaire. Sa tenue est élegante, son abord froid. On lit dans sa physionomie, sa vivacité et son audace. On cite sa force et son adresse pour tous les exercices du corps. Sa figure, quoique réguliere, est enlaidie par des sourcils et des cheveux très rouges

Ney originaire de Saarlouis, Lorraine Allemande, s'enrôla comme soldat dans le 4e reg. de hussards. Il donna la préférence à la cavalerie legere, où la langue allemande était seule employée pour les commandemens. La pauvreté de ses parens les avait empêchés de lui faire donner de l'éducation, il s'est formé dans son régiment; il fut successivement brigadier et maréchal de Logis; il était adjudant sous officier en 1792, lieutenant en 1793, et capitaine en 1794.

Le général Kléber le fit nommer adjutant général chef d'escadron, l'employant auprès de lui en Avril, 1794. Ney fut employé dans la division du général Caland à l'armée de Sambre et Meuse en 1796, lorsque le général Merfeld à la tête de 2000 hommes de cavalerie, culbuta son arriere garde, et fit mine de vouloir charger l'infanterie de Ney; lorsque le colonel Deshayes officier du plus grand mérite reçut 23 blessures dont il mourut quelques jours après. En 1797 entrainé dans une ambuscade, il fut repoussé, obligé de fuir au grand galop. Dans sa fuite il fut fait prisonnier son cheval s'étant abattu dans un fossé. Le général Hoche qui aimait beaucoup l'impétuosité de Ney obtint promptement son échange et fut nommé général de divisoin.

En 1800 il commandait la 4e division qui occupait Worms et Frankenthal à la gauche de l'armée du Rhin. Il abandonna à cette epoque une jeune epouse qui jouit de ce titre pendant trois ans. Sa fortune, sa naissance, et sa bonne education étaient bien au delà des espérances de Ney. B.... Le Sultan lui proposa une favorite de son serrail. L'ambition lui fit oublier les lois de l'honneur.

A Moeskirk et à Hohenlinden, Ney exécuta bravement les ordres du général Moreau. Après la paix de Lunéville, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie; mais cette place n'étant pas conforme à ses goûts, il obtint d'être nommé ministre plénipotentiaire en Suisse, et on eut soin de lui donner un secrétaire versé dans la diplomatie. Ney n'avait sollicité cet emploi qu'à cause des appointemens qui y sont attachés, et des présens autorisés par l'usage.

On reproche à Ney d'être grossier envers ses subordonnés—Un jour d'exercice, il prodigua des epithetes fort désagréables de *mâchoire*, *ganache*, *cochon*, &c. envers le colonel Laplane, et ensuite l'invita à diner avec tous les autres colonels, tous regarderent cette invitation comme un ordre, mais le colonel Laplane prit congé pour aller diner chez lui. Ney lui demanda le motif de son refus, cet officier lui dit: *Je pense qu'un Maréchal de l'Empire Français ne veut pas avoir des ganaches et des cochons à sa table.*

En 1805 il livra le combat de Guntzbourg—Il finit par s'emparer de cette position après avoir perdu l'élite de la division Malher. Parmi les morts se trouva le colonel Gerard Lacuée, ancier aide de camp de Bonaparte, qui l'avait renvoyé à cause des marques d'attachement qu'il avait données au général Moreau pendant son jugement. A ce combat d'Elchingen dont Ney est *duc in partibus*, les français furent battus toute la journée vers le soir du 14 Octobre, les masses obligérent les Autrichiens de quitter le champ de battaille.

Le 7 Novembre, 1805, il fit son entrée à Inspruck. Il ne se contenta pas de la *bagatelle* que lui offrirent les états de cette province, il exigea une somme de cinq cent mille francs pour son propre compte, *sous peine* d'éxecution militaire. L'argent demandé fut fourni dans le délai prescrit. Bonaparte qui en fut instruit, fit tirer parle payeur de l'armée une lettre de change sur Ney pour la totalitê de la somme qu'il avait exigée, et il fut prévenu *de l'acquitter à vue ou de quitter son corps d'armée pour rentrer en France.* Son parti fut bientôt pris. Il paya la traite, et il ne fit plus la sotise de frapper de si grands coups. Après avoir soumis le Tyrol, il se porta en Carinthie. La paix de Presbourg étant conclue, Ney vint en Suabe. A la battaille d'Iéna, Ney combattit à l'aile droite sous les ordres du général Soult.

Le 9 Novembre, 1806, il fit 16,000 hommes prisonniers de guerre à Magdebourg. Il trouva dans cette place 800 pieces de canon et des magasins immenses. Quelle honte pour la Prusse et pour M. le gouverneur Kleist!

Le 5 Fevrier, 1807, Ney se battit à Deppen; il poursuivit le général Lestoq qui ne se laissa pas entamer. Le combat de Deppen du 6 Juin fut très s'anglant. Ney montra beaucoup d'opiniâtreté. Il ne dut son salut qu'à la lenteur methodique des Russes. A la bataille de Friedland, ce général s'empara de cette ville après avoir eprouvé une perte considérable. Il est, comme Bonaparté, pourvu qu'il réussisse, peu lui importe de perdre la moitié de ses troupes. Il marche toujours en Avant.

La paix de Tilsit dona à Bonaparte la facilité d'envoyer des troupes en Espagne, le corps d'armée du général Ney reçut cette destination. Son début ne fut pas brillant, on n'a qu'à lire le 11e. bulletin du 27 Nov. 1808, qui contient une censure bien amere de ses dispositions; où il est dit: *que sans son retard du 22 au 25 à Soria devant se trouver le 23 à Agreda*, pas un homme n'aurait échappé après la bataille de Tudela, ce qui facilita la retraite du général Castanos.

Ney est en Espagne ce qu'il était en

Allemagne pour le pillage, et pour ses étourderies. Les habitans qu'il a véxé de toutes les manieres le considerent partout le dévastateur et l'incendiaire de la Galicie et des Asturies, d'où il en fut chassé en 1809 par le marquis de la Romana.

On doit se rappeller le pillage des richesses de l'*Eglise de St. Jacques de Compostelle* qu'il garde encore pour son compte, quoi qu'il fit courir le bruit que ce fut pour la caisse de l'armée où le soldat murmura et on lui fit entendre qu'il avait carte blanche dans les villages, que le général pouvait bien prendre une Eglise pour sa part. Ce raisonnement imposa silence.

Ainsi finit la note Biographique du maréchal Ney duc d'Elchingen qui, depuis qu'il a été brigadier dans son régiment en 1788, jusqu'à ce jour, n'a connu d'autre *bienfaisance* que de donner des *coups de bâton* aux hussards de son escouade de sa compagnie, ou de son régiment, lui qui pendant la guerre d'Allemagne et d'Espagne ne s'est occupé que de pillage, d'assassinat, et d'incendie, et c'est cet homme dont l'éloge ridicule de Jomini*, souille la plume d'un écrivain qui d'ailleurs n'est pas sans mérite !

* Le colonel Jomini d'abord employé dans son état major, et à présent avec l'*empereur* Bonaparte a publié cinq volumes du *Traité des grandes Opérations Militaires* dont la dédicace lui en a été faite et qu'il *n'a jamais lu*, Jomini à la sage précaution de ne parler des talens de Ney. Il est obligé de se raccrocher à des vertus qui n'ont jamais existé.

Variétés.

Rome.—Les travaux publics relatifs à la fouille des terres pour découvrir les monumens antiques, se poursuivent avec la plus grande activité : on emploie à ces travaux les hommes, les femmes et les enfans jadis abandonnés à la misere et au vagabondage, et qui retirent ainsi de leurs peines un juste salaire qui les fait vivre. On est déjà parvenu aux bases des colonnes du temple de *Jupiter Stator*, et on nivelle et aplanit le terrein. Les excavations du colisée avancent ; les bases des deux pilastres sont déjà à découvert. Le Tabularium, miné depuis long-tems par les eaux des ravins qui l'entouraient, montre à présent les belles proportion de l'ordre dorique : dans peu de jours toute cette partie de l'antique Capitole sera rendue à sa forme premiere. On commence à déblayer les temples de *Vesta* et de la *Fortune virile ;* il en est de même du temple *d'Antonin et Faustine :* ainsi, en peu de mois, notre gouvernement aura plus fait pour la beauté de notre ville, que nos anciens souverains n'en faisaient dans le cours d'un long regne.

Bonaparte a signé le contrat de mariage du baron d'empire Strassart, auditeur du conseil d'état, préfet de Vaucluse, avec Mademoiselle de Peysac, arriere-petite-niece du dernier maréchal de Biron.

Bonaparté et sa femme allaient constamment à l'opéra tous les Vendredi ; ils ont annoncé qu'ils se proposaient de favoriser le Théâtre Français de leur présence le Lundi de chaque semaine. En même tems l'Opéra Comique a reçu l'ordre de soigner les représentations du Mercredi, qui va devenir le beau jour de ce théâtre.

M. Mignotte, sous-caissier de la caisse d'amortissement est nommé aux fonctions de caissier-général de la ditte caisse, en remplacement de M. Dubois, admis à la retraite.

Il se prépare, chez Gabriel Warrée, libraire, quai Voltaire, une édition complette des *Oeuvres du poëte Lebrun*, dont M. Ginguené est l'éditeur.

Les principaux négocians de Dantzic ont, d'un accord unanime, suspendu leurs payemens pour six mois, espérant pouvoir les reprendre à cette époque.

Le prix de *L'Hémisphère*, est *dix gourdes* par an, payable d'avance.

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

NO. 48. PHILADELPHIE, SAMEDI, 27 JUILLET, 1811. VOL. II.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

Général Junot.

Le général Junot est connu sous le nom de duc d'Abrantès. Il est employé en Portugal. Il commande le 8eme corps d'armée sous les ordres du général Masséna.

Junot est âgé d'environ quarante ans. Sa taille est de cinq pieds quatre pouces; sa constitution est robuste; il a beaucoup d'embonpoint; sa figure est charnue, très-rouge et dénote un ami de la bonne chere; sa physionomie exprime sa crânerie; sa tournure est commune; sa tenue est très-riche. Il est habituellement en uniforme de colonel général de hussards. Son ton est brusque et ses manieres sont peu polies.

Les parens de Junot étaient des cultivateurs aisés. Ils lui firent apprendre à lire et à écrire. Il n'était pas encore décidé pour un état, et il vivait dans l'oisiveté, lorsque la révolution fit former des bataillons de volontaires. Il partit comme simple soldat. Il se fit remarquer par cette bravoure calme dont la nature l'a doué. Il fut successivement caporal, sergent, et officier. Il était employé en cette qualité, lorsque Bonaparte, dans une revue qu'il passait de son bataillon, le distingua, le fit entrer dans son état-major, et le prit ensuite pour son aide-de-camp.

Junot eut assez de finesse pour s'apercevoir que le moyen le plus sûr de plaire à Bonaparte était de faire parade d'une grande intrépidité. Il poussa le ridicule jusqu'à s'affubler de cette espece de flagornerie, jusqu'au milieu des festins. Quiconque venait au quartier-général, et paraissait vouloir prendre ton, était sûr d'être provoqué par Junot. On ne parlait que de son adresse à manier le sabre. Le général Lannes ne craignit point *ce Don Quichotte;* à la suite d'une discussion, ils se battirent en duel. Lannes donna à Junot un grand coup de sabre qui lui fendit le ventre et mit sa vie en danger. Cette leçon le détermina à renoncer à l'arme blanche. Il ne se trouvait pas assez leste pour tirer la pointe ou l'espadon. Il s'adonna à l'exercice du pistolet; il s'en occupa des journées entieres: il s'y est perfectionné, et l'on assure qu'il tue les hirondelles au vol. Une bien fausse conséquence de tant d'adresse lui a rendu sa premiere insolence.

Nommé commandant de Paris, il faisait consister son grand amusement à primer dans tous les lieux les plus fréquentés par le public. Il était habillé en bourgeois. A Fres-

cati, où il jouait au billiard, il voulut exercer sa suprématie: il perdait. Il se permit de propos indécens. Comme il était connu, on le pria d'être plus honnête. Lorsqu'on vit que la douceur était superflue, on voulut le mettre à la porte. Le caractere violent de Junot fut exaspéré d'un pareil affront: il se permit de frapper: la riposte fut aussi prompte qu'efficace. On lui tomba sur le corps, *et on repoussa la force par la force;* on accourut pour séparer les combattans, mais un peu tard pour Junot qui fut obligé de garder le lit pendant près d'un mois.

Aussitôt que Bonaparte fut instruit de l'étourderie de son premier aide-de-camp, il lui ordonna les arrêts; il le menaça en cas de récidive, d'une disgrâce complette. Comme la nature réclame toujours ses droits, Junot ne changea pas son train de vie. Il prit la précaution de se faire accompagner dans ses orgies par deux ou trois bons lurrons, pour lui prêter main forte en cas de besoin.

On n'a entendu parler de Junot comme général que lorsqu'il est parti pour l'armée de Portugal. Il y avait deux mentors, Laborde pour l'infanterie, et Kellermann pour la cavalerie. C'est en vain qu'à son retour d'Egypte, Bonaparte voulut lui faire une réputation militaire, en mettant au concours un tableau du combat de Nazareth, où on veut faire croire qu'avec trois cents hommes, il se battit avec succès contre environ trois mille Musulmans. Si la justice avait été observée, on aurait donné au colonel Duvivier, du 14e régiment de dragons, tout l'honneur de cette retraite. Junot fut battu à Nazareth. Son corps de six cents hommes aurait été exterminé, malgré les talens et le sang-froid de Duvivier, si Kléber n'était venu à son secours avec sa division.

Des officiers de l'armée d'Egypte témoignerent, à leur retour en France, le plus grand étonnement de la distinction accordée à Junot par Bonaparte, en faisant célébrer, par les artistes de la capitale, cette échaufourée de Nazareth. Ils firent connaître le véritable motif de la reconnaissance de Bonaparte pour son aide-de-camp, et ils prétendirent que M. Gros aurait fait un tableau bien plus intéressant, s'il avait pris pour sujet le mariage provisoire de Bonaparte avec l'épouse d'un officier français, sous la direction de Junot. Le mari reçut une *mission* pour France, et on n'en a jamais plus entendu parler. On est révolté de tant d'immoralité; on refuse de croire à une conduite si infâme. Le fait est incontestable; j'en ai eu la confirmation par la personne dont il est question. Dans sa Confession à l'abbé Maury, Bonaparte donne des détails qui ne laisseront aucun doute sur ce sujet, même aux plus incrédules.

Dans un combat singulier, Junot aura beaucoup de chances en sa faveur. Dans la direction des troupes, il sera toujours novice. La premiere et la derniere affaire où le *soi-disant héros de Nazareth* a commandé en chef, est celle de Vimeira. Il fut battu par le général Lord Wellington, et si sa déroute ne fut pas complete, il en fut redevable au général Kellermann, qui, par ses manœuvres habiles et audacieuses, fit face à la cavalerie anglaise et réusit à la contenir. Aussi nul dans les négociations que dans la combinaison des opérations de guerre, Junot ne servit que de prête nom à la convention de Cintra. On doit encore reconnaître dans *ce pont d'or fait à l'ennemi*, l'adresse du jeune Kellermann. Junot lui avait donné carte blanche; il lui était difficile de faire un meilleur choix; ses succès passerent toutes

les espérances de Junot. On eut raison de pousser les hauts cris en Angleterre contre cette capitulation qui ne fit que faire changer de position à l'armée française, puisque, quelque tems après, elle se trouva rendue sur les frontieres des Asturies, après avoir coûté des sommes énormes pour le transport par mer sur les côtes de France ; il eût été bien plus avantageux de la renvoyer par terre. Ce voyage eût diminué les colonnes un peu plus efficacement que le mal de mer, comme cela fut exécuté plus tard contre le corps d'armée du général Soult. La prise d'Astorga est due au général Clausel, Junot n'y parut que pour la forme, comme Jourdan à Maestricht. Le seul mérite de Junot est donc son dévouement sans bornes à Bonaparte. Souvent il lui a donné une fausse direction. A l'époque du camp de Boulogne, il commandait à Arras un corps de grénadiers. Bonaparte avait témoigné le désir que toute l'armée eût ses cheveux coupés à la *Titus*. Les généraux communiquerent cette intention aux chefs de corps, avec l'invitation de s'y conformer, s'ils ne le croyaient pas nuisible au bien du service. Junot en fit un ordre absolu, et il rendit les capitaines responsables de son execution. Une compagnie refusa. Le capitaine qui ne connaissait que l'obéissance, coupe les cheveux au premier homme de la compagnie. Le grénadier se retourne, et lui passe son sabre au travers du corps. L'officier tombe roide mort. Le grénadier fut traduit devant le conseil de guerre, condamné à mort, et fusillé dans les vingt-quatre heures. Bonaparte reprocha à Junot son imprudence, et lui ôta son commmandement qui fut donné au général Oudinot.

Son courage qui est celui de tous les soldats, devient témérité chez un général ignorant. On objectera que Junot commande cependant trois divisions qui forment un total de vingt-cinq mille hommes. Je pourrais répondre que Charbonnier et Jourdan ont eu des commandemens plus importans. Je me borne à dire que Bonaparte calcule non les talens, mais la fidélité des généraux auxquels il accorde sa confiance. Junot reçoit les ordres de Masséna. Il les exécute très ponctuellement ; il charge son chef de l'état-major de faire le travail des divisions, et il ne lui reste qu'à choisir un bon quartier-général. Quand il faut se battre, on doit compter que Junot sera toujours aux premiers rangs. Il est calme au milieu du feu le plus vif. Comme il n'a ni génie, ni coup-d'œil, ni connaissance des manœuvres, il a le grand défaut de suivre l'avis du premier venu. On ne doit pas atendre une attaque de Junot. Il faut tomber sur lui à l'improviste, et tâcher de surprendre son camp ou ses cantonnemens ; on en aura fort bon marché. On peut en juger par sa campagne de 1809, en Franconie, contre le Duc de Brunswick, et le général Kienmayer.

A l'ignorance de son métier, cet officier joint une prodigalité sans exemple, puisqu'à son passage à Bordeaux en revenant de Portugal, il donna mille louis à une danseuse du théâtre de cette ville pour récompenser sa complaisance ; on en conclut qu'il devait avoir pillé des sommes immenses.

Quoiqu'absent de Paris, il conserve le titre de gouverneur de cette capitale, et il continue à recevoir les *épingles*, qui montent à 50 mille livres sterling par an. Malgré qu'il n'ait aucun fait d'armes qui puisse être cité honorablement, on assure qu'il est très-mécontent de n'avoir pas encore été nommé Maréchal. Brave comme un grénadier, libertin

au dernier degré, grand ami du pillage, doué de quelqu'esprit naturel et de *beaucoup de qualités physiques*, mais dénué de connaissances utiles, Junot doit être regardé, depuis la mort de Lannes, comme le plus fidele Séïde *du héros de Saint Jean d'Acre.*

Extrait du Journal de l'Empire.

Monseignenr le Cardinal de Maury, archévêque de Paris, vient de publier un mandement qui ordonne des prieres publiques au sujet de la grossesse de S. M. l'Impératrice. En voici quelques passages :

" Le trône de Charlemagne que nous avons vu se relever avec le plus grand éclat, au milieu de tant de débris et de ruines, va s'environner sous nos yeux des plus solides appuis que notre piété filiale puisse désirer pour le bonheur de notre patrie. L'auguste et vertueuse souveraine qu'il a plu au ciel d'enrichir en notre faveur des dons les plus précieux de la nature et de grâce, obtient par sa fécondité de nouveaux titres au dévouement et à la reconnaissance de la nation. Le restaurateur de nos autels, l'arbitre de l'Europe, le libérateur, le régénérateur, l'homme de la France, ne croit pouvoir exprimer avec assez d'énergie la plénitude de joie qui absorbe toutes les facultés de son âme, au moment où il annonce à ses peuples un si heureux événement, qu'en déclarant à tout l'univers, devant le Dieu dont il reçoit un pareil bienfait, qu'il en éprouve *une satisfaction infinie.** C'est ainsi qu'au comble des prospérités humaines, sa gratitude a signalé son bonheur, en le confondant avec ses propres destins et la perpétuité de la monarchie française.

" Ah ! plaise au ciel, N. T. C. F., qu'en se voyant bientôt revivre dans un héritier, digne de son nom, qui est devenu pour jamais son plus grand éloge, de ce nom qui rappellera toujours à sa postérité combien le génie d'un seul homme, suscité par la Providence pour renouveller la face du monde, peut influer sur les destinées d'une nation et de l'univers entier ; plaise, disons nous, à la bonté divine qu'il se voie aussi recommencer lui-même, s'il est possible, par un fils formé à l'école d'un si beau regne ! Mais, ce tableau en action de tous les devoirs des rois imposera nécessairement à cet enfant auguste une dette immense de gloire, en devenant pour lui ; dans les desseins du ciel, la plus instructive des leçons, comme le plus parfait des modeles dans cet art suprême de gouverner les hommes, que la vie d'un tel pere aura rendu si difficile ; et il y trouvera ce que nous admirons nous mêmes pour la premiere fois, dans l'histoire du genre humain, la mesure et la réunion de tous les genres de génie sur le trône.

Nous éprouvons, N. T. C. F., la consolation la plus douce et la plus intime, en vous présageant toute la magnificence de Dieu envers la France, la premiere fois que notre voix apostolique se fait entendre au peuple immense dont nous sommes destinés d'en haut à devenir le conducteur dans les voies du salut. Nous bénissons donc, de toute la plénitude de notre cœur, la miséricorde infinie du pasteur éternel, oui nous la bénissons avec amour, de pouvoir en ce moment rassurer toutes les âmes pieuses, et honorer publiquement notre ministere en vous transmettant ici les sentimens de religion que S. M. daigna nous manifester pour encourager notre faiblesse, au moment où, contre toute attente de notre part, son choix venait de nous appeler au siége métropolitain de cette capitale. Son attachement au culte qu'il professe hautement, et auquel

---

* Lettre de Bonaparte.

il ne cesse de donner des preuves éclatantes de protection et de munificence, sut alléger aussitôt le fardeau qu'il nous imposait, et ranimer notre confiance par le développement lumineux de l'une de ces pensées pleines d'avenir qui sont si familieres à son génie. Après nous avoir déclaré qu'il n'avait besoin de personne pour assurer pendant sa vie une puissance devenue inébranlable entre ses mains, ce monarque législateur ajouta que la vie de l'homme n'étant qu'un passage sur la terre, il voulait donner à son trône la plus grande stabilité que puissent avoir les institutions humaines, en l'appuyant sur la base immuable de notre sainte religion, à laquelle il ne souffrirait jamais qu'il fût fait aucun changement.

Vous partagerez N. T. C. F., l'émotion vive et profonde que dut nous causer une volonté si rassurante dans la bouche d'un souverain tout puissant; notre zele pastoral était impatient de la faire connaître au troupeau que nous devons et que nous voulons toujours nourrir du lait le plus pur de l'ancienne et invariable doctrine de l'église. De pareils sentimens honorent à jamais cette religion vraiment divine qui mérite un si bel hommage, en apprenant aux hommes à être fideles aux puissances établies de Dieu, par *devoir et conscience*. Puissent donc ces paroles royales et historiques retentir dans toute l'étendue de l'empire français, pour servir à jamais de maxime aux descendans d'un si grand homme! Ce n'est pas encore assez; puissent-elles être entendues de l'univers entier et de la postérité la plus reculée, qui s'empressera d'y répondre comme nous par des acclamations unanimes d'admiration, de dévouement et d'amour!

(Oh! Monsieur l'Abbé Mauray!) *Quantum mutatus ab illo!*

Révolution du Paraguay.

MASSACRE
DU
GÉNÉRAL DON SANTIAGO LINIERS.

Il paraît que du moment où l'on a su dans toutes les possesions espagnoles des deux Amériques, que la Junte Centrale était dissoute, que Séville était conquise, et que les Français étaient devant Cadix, une grande partie des habitans natifs de ces colonies ont regardé la cause de la mere-patrie comme perdue; qu'ils n'ont pas voulu reconnaître le Conseil de Régence que la Junte Centrale avait nommé en se séparant; et enfin que le parti d'indigenes qui, depuis si long-tems, soupirait pour l'indépendance des colonies, et leur affranchissement du joug de la métropole, a saisi cette occasion pour manifester ses vues et mettre à exécution le plan qu'il avait formé depuis long-tems. Ils se sont en conséquence proclamés indépendants de la vieille Espagne, ne voulant reconnaître aucune espece d'autorité que celle de leurs propes Juntes, mettant toujours en tête de leurs actes le nom sacré de Ferdinand VII, et envoyant des députés en Angleterre pour réclamer protection et alliance.

Le célebre défenseur de Buénos Ayres, Don Santiago Liniers, ne voulant donner aucun ombrage dans cette ville, où il jouissait de la plus grande popularité parmi le militaire et les hautes classes des habitans, s'était démis du commandement provisoire qui lui avait été conféré par l'Audience, lors de la révolution d'Espagne, et il avait été le premier à faire reconnaître le nouveau viceroi, Don Cisneros, que la Junte Centrale envoya dans la capitale du Paraguay. Il sentait que sa qualité de Français le rendrait toujours suspect de quelque partialité pour l'usurpateur, malgré tous les gages de patriotisme et d'attachement à la cause légitime qu'il avait donnés. Il s'était retiré à Cordova, à 160 lieues de la capitale, et là, dans la société de l'évêque, Don Rodrigo Antonio de Orellana, homme de lettres et prélat digne des pre-

miers siecles de l'Eglise par ses vertus, et de celui de Louis XIV par ses belles connaissances et son amabilité. dans celle du gouverneur, des magistrats, et des gens de loi de cette ville, il vivait paisiblement, s'occupant de l'éducation de sa nombreuse et charmante famille, lorsque le bruit des insurrections de Buénos Ayres vint jusqu'à lui, et qu'il fut invité à faire cause commune avec les insurgens, avec la promesse d'un emploi distingué. Mais, comme on va le voir par la suite, ce n'était qu'un piége que lui tendaient ses ennemis pour l'attirer à Buénos Ayres, et après s'être assurés de lui, exercer une vengeance qu'ils brûlaient d'assouvir.

Outre le motif de sa conservation personnelle, M. de Liniers, né gentilhomme et sujet de la maison de Bourbon, et revêtu des ordres et des brevets, de la cour d'Espagne, ne devait pas hésiter sur le parti qu'il avait à prendre. Il connaissait trop bien le caractere des indépendans de Buénos Ayres, ses ennemis acharnés, pour ne pas voir que le nom de Ferdinand VII mis en avant par eux, n'était qu'un prétexte pour essayer de masquer leur projet ambitieux d'émancipation absolue de la mere-patrie, même avant qu'elle ne fût en danger imminent d'être subjuguée. Il prit donc parti pour la cause véritable du Roi, contre les révolutionnaires ; forma un petit corps à Cordova ; et crut pouvoir opposer le drapeau royal au drapeau révolutionnaire.

Pour une plus parfaite intelligence des motifs qui le dirigerent dans son choix, il faut connaitre l'esprit général qui animait au commencement de cette année les mécontents de Buénos Ayres, et leurs dispositions contre Liniers. Cette capitale était remplie de factieux, rongés d'ambition et pétris d'ignorance, qui depuis plusieurs années, ne cessaient de nourrir le projet d'indépendance, afin de s'emparer de toute l'autorité du gouvernement. La résistance énergique que Liniers leur opposa, lui attira de bonne heure toute sorte de persécutions de leur part, et leur fit propager, pour pallier leurs desseins criminels, la fausse opinion qu'il servait secretement les vues de Napoleon.

De toutes les erreurs politiques, aucune n'était plus dangereuse que celle qu'avait commise l'ancien gouvernement espagnol, d'envoyer en Amérique les sujets dont les vices, l'immoralité et le caractere rendaeint leur présence déshonorante à des familles puissantes en Europe. Il en résultait nécessairement que les Colonies se remplissaient de scélérats, toujours prêts à entrer dans toutes les commotions populaires, et attirant par leur conduite la haine des Créoles contre les Européens. Outre cette espece d'hommes, il en était une autre qui n'était pas moins dangereuse pour le maintien du bon ordre. C'étaient les hommes qui fugitifs souvent par crimes, se cachaient dans les bâtimens qui allaient d'Espagne en Amérique. Les lois espagnoles des Indes, code digne de Solon ne trouvant pas de terme, assez énergique dans la langue espagnole, et qui les caractérisât assez bien, avait, adopté pour eux la dénomination française de *polisson.* Par la loi, cette espece de gens devait être, à son arrivée, aggrégée aux armes. Les capitaines qui les transportaient, quoique souvent sans en avoir connaissance qu'à cent lieues en mer devaient à leur arrivée les dénoncer aux gouverneurs des ports de leur destination, sous des peines très-graves ; mais ce sage reglement était presque toujours violé. Quelques-uns de ces gens, sans éducation et sans morale, passaient leur vie dans les tavernes et les tabagies *ad omne parati ;* d'autres, plus ambitieux, s'introduisaient dans l'intérieur du pays, d'abord en pacotilleurs, et devenaient quelquefois de gros commerçans, leur fortune se faisant souvent tout d'un coup par des mariages avantageux. Tel est le principe, telle est l'origine d'un très grand nombre des habitans des Colonies Espagnoles. Et pourtant, c'est dans cette classe d'hommes qu'étaient ordinairement choisis et élus les membres des corps municipaux. Tout homme d'une conduite honorable employait tout son

crédit pour éviter une magistrature qui ne devait durer qu'un an, et qui, s'il en remplisssait les devoirs, lui faisait, outre l'abandon absolu de ses affaires, des ennemis d'autant plus dangereux pour lui que sa charge ayant cessé, il se trouvait confondu dans la foule des simples citoyens. Mais les hommes turbulens et mal intentionnés briguaient ces emplois pour en abuser, d'autant plus que les privilèges et prérogatives de ces corps, (qui dans leur principe et après la conquête, étaient toujours composés d'hommes du premier mérite,) étaient très-considérables. Ces corps en général, composés presque toujours des membres *polissons* actuels, ou des *polissons* originaires, ont toujours eu pour principe de braver le gouvernement, et ont toujours un une tendance à l'independance; le gouvernement ayant souvent besoin de l'influence de ces corps sur le peuple dont ils sont les oracles, tolérait de leur part des excès dont ils abusaient toujours.

Dans la premiere classe des ennemis et persécuteurs de Liniers, était le colonel Elio, personnage brutal, ignorant et présomptueux, sans connaissances militaires, et se croyant le premier capitaine du monde pour avoir fait une campagne en Roussillon en qualité d'aide-de-camp d'un général subalterne. Il arriva d'Espagne à Montevideo dans le tems où Sir Samuel Auchmuty était maître de cette ville. Il put s'échapper et venir à Buénos Ayres, où la présomption qui en impose toujours à l'ignorance, le fit regarder comme un présent du ciel. Par l'absence du viceroi, la capitainerie général était déposée dans le tribunal de l'Audience; et Liniers n'avait le commandement des troupes que sous l'autorité de ce tribunal. Ce corps, entraîné par le préjugé général, crut ne pouvoir pas faire un meilleur choix que celui du colonel Elio, pour lui confier le commandement d'un corps de 1500 hommes que Liniers avait proposé de faire passer sur la rive nord de la Plata, pour empêcher les Anglais qui s'étaient déjà emparés de la Colonie du St. Sacrement, de faire de nouveaux progrès dans le pays. Celui-ci, connaissant l'étourderie d'Elio et la bonne opinion qu'il avait de lui-même, s'opposa à ce choix, exposant à l'Audience que l'objet de ce détachement n'étant que d'observer et d'incommoder l'ennemi, sans se compromettre dans aucune action générale, il ne croyait le Colonel nullement propre à ce genre de guerre. L'événement justifia sa prédiction. La premiere opération du brillant Colonel fut de tenter une surprise sur la Colonie. Une attaque de nuit, même avec des troupes de ligne, est dangereuse. Que devait-on attendre avec des volontaires dont la plupart se trouvaient au feu pour la premiere fois? Le coup manqua, comme il devait manquer, et ce détachement fut fort heureux que l'obscurité de la nuit eût favorisé sa retraite. Elio, au lieu de ranimer ces troupes par de bonnes paroles, les maltraita au dernier excès, et quoiqu'elles lui eussent témoigné de toutes les manieres leur mécontentement, il se rapprocha de l'ennemi et alla camper à quatre lieues de lui dans un fond découvert sans bois et sans abri. On l'avertit au point du jour qu'il allait être attaqué. Sa réponse fut qu'il ne se croyait pas assez heureux pour que les Anglais vinsent se mettre entre ses mains. Il forma sa troupe sur son terrain même, au lieu de s'avancer pour disputer le passage d'un ruisseau qu'il avait à son front. Il plaça son artillerie sur un de ses flancs, isolée et presque sans munitions. Les Anglais s'avancerent fierement, et passerent le ruisseau. Les canoniers espagnols, sans attelages pour retirer leurs pieces, les abandonnerent après avoir consommé leur poudre. La troupe, après avoir riposté à la premiere décharge des Anglais, fit, comme son chef, volte face, et se mit à courir à toutes jambes en jétant ses fusils. Ainsi dans ce beau fait d'armes, Elio perdit toute son artillerie et la moitié de son détachement qui fut prise, tuée ou blessée.

Après l'attaque de Buénos Ayres par le général Whitelock, Elio fut fait brigadier, et faute d'officier plus ancien, il fut nommé gouverneur de

Montevideo. Là il commença à cabaler avec quelques membres d'un cacabinet voisin. On sait que pendant l'absence de la famille royale d'Espagne, la cour du Brésil n'a jamais perdu de vue que la souveraineté de toutes les Espagnes pouvait un jour devenir l'héritage de la Princesse du Brésil, sœur de Ferdinand VII. Un émissaire portugais arriva de Rio Janeiro dans la riviere de la Plata, avec une mission ostensible de venir traiter avec Liniers sur les moyens de régler le commerce colonial sur des bases fixes ; mais malheureusement pour cette mission, le ministre du Brésil avait écrit au Cabildo de Buénos Ayres pour lui proposer de se rendre indépendant sous la protection du Portugal et de ses alliés. Liniers résolut de ne point recevoir cet envoyé et de le retenir à Montevideo, chargeant Elio de lui faire exhiber ses lettres de creance ; l'émissaire répondit qu'il ne les avait pas, ne les ayant pas cru nécessaires, mais qu'il allait les demander tout de suite. Liniers écrivit au ministre du Brésil pour se plaindre de la lettre qu'il avait écrite au Cabildo ; mais celui-ci lui protesta qu'il avait été provoqué à l'écrire par les mêmes personnes à qui il l'avait adressée : la suite prouva la verité de ce fait.

Pendant deux mois que l'émissaire demeura à Montevideo, logé chez Elio, il s'occupa à faire entrevoir a celui-ci qu'en intentant une accusation à Liniers, on pouvait le faire déposer, et qu'alors la vice-royauté serait dévolue de droit à Elio. La chose ainsi combinée entr'eux, l'envoyé portugais remit à Elio un long mémoire dans lequel il lui déclarait que sa cour ne pouvant pas douter que Liniers étant Français, était nécessairement le partisan dévoué de Bonaparte, il se retirait. quoiqu'il eût reçu ses lettres de créance ; et en même tems il fit passer à Liniers un écrit par lequel il lui intimait de remettre à la disposition de sa cour la bande septentrionale de la riviere de la Plata La réponse de Liniers à cette impertinente sommation, fut telle qu'elle devait être.

Elio, fidele au plan convenu avec son associé, forma une accusation formelle contre Liniers, lui intentant les griefs les plus ridicules. L'Audience en fit une justice complette, et rendit le jugement le plus favorable à la conduite et la pureté des principes et de sentimens de Liniers.

Elio, furieux, au lieu de se soumettre à la décision du tribunal de L'Audience, se déclara en état d'insurrection. Il fit circuler toutes sortes d'écrit incendiaires pour faire soulever les provinces de l'intérieur, et il y réussit malheureusement dans celles de la Paz, de Chuquisaca, et de Cuzco. Il envoya des émissaires en Espagne avec de nombreuses accusations contre Liniers, mais son grand plan échoua. Alors il eut recours à de nouveaux complots. Il organisa à Buénos-Ayres une insurrection qui devait éclater le 1er de Janvier 1809, d'accord avec le corps municipal. Ils y firent entrer plusieurs individus des trois corps armés des Catalans, Biscayens et Galiciens. Liniers fut instruit de ce complot deux mois avant son exécution. Il prit les mesures nécessaires pour le faire échouer. Les commandans des autres corps lui promirent fidélité. Il tâcha, par tous les moyens de persuasion, d'engager les rebelles à ne pas écouter des conseils, et à ne pas prêter la main à des actes d'iniquité qui exposeraient la ville à des désastres affreux et qui finiraient par leur propre perte Il leur représenta que les sujets fideles était plus nombreux que les insurgens, et qu'ils avaient sur eux l'avantage de défendre la cause de la légitimité. Les insurgens sont toujours audacieux. Il attribuerent à timidité les sentimens de modération que Liniers cherchait à leur inspirer. Enfin, le jour fatal arriva, le tocsin sonna, les conjurés se rassemblerent en armes sur la place, et les corps fideles se formerent de leur côté, frémissans de rage. Le peuple resta neutre. Tout l'vantage de la force était du côté de Liniers, mais l'humanité l'emportant chez lui sur la justice, tous ses soins se dirigerent à empêcher l'effusion du sang, et à empêcher les troupes du roi de tirer vengeance des pro-

vocations sans nombre que leur faisaient les insurgés. L'évêque se mêla avec ces derniers pour les amener à la raison. La journée se passa en pourparlers. Enfin, Liniers ordonna à sa troupe de marcher et de prendre poste sur la place. Les conjurés ne les attendirent pas et se disperserent de tous côtés, cédant tous les postes qu'ils avaient occupés, et Liniers jouit des acclamations de la loyauté et de la satisfaction intérieure d'avoir dissipé cet orage sans effusion de sang. Il fit aussitôt arrêter le corps municipal, et désarmer les trois corps qui étaient entrés dans l'insurrection; il assembla le conseil le lendemain, et cinq membres du corps municipal, savoir :

Alzaga, premier alcade, le plus riche négociant de Buénos-Ayres et le plus turbulent;

Villanueva, de colporteur devenu un des premiers capitalistes de la ville ;

Santa Colonia, Neira, jeune homme jouissant d'une grande fortune, et Olaguez Reynals, commandant du corps des Catalans ;

Furent provisoirement exilés à un établissement de la côte Patagonique. Les corps des Biscayens, des Catalans et des Galiciens furent cassés et leurs drapeaux déposés au fort.

Elio, instruit par quelques conjurés fugitifs, du pitoyable sucès de ses mauvais conseils, arma des bâtimens du roi et fit enlever les cinq exilés du port d'El Carmen au Rio Negro, et les reçut avec autant de pompe que Manuel fit recevoir autrefois au Champ-de-Mars les soldats du régiment de Châteauvieux, libérés des galeres.

Liniers avait, ainsi que l'Audience, rendu au gouvernement espagnol un compte fidele de tout ce qui s'était passé, et lorsqu'il s'attendait, de même que tous ceux qui l'avaient aidé à soutenir les intérêts du Roi et de la mere-patrie, à voir leur conduite approuvée et les coupables punis, ils virent, avec la plus grande surprise, arriver un nouveau viceroi prévenu par la Junte Centrale d'Espagne contre Liniers et contre la ville de Buénos-Ayres. Elio fut fait inspecteur général, toutes ses opérations furent approuvées, et le malheureux Liniers traité comme un homme suspect.

Les conjurés, bien persuadés que leur triomphe momentané ne tiendrait pas long-tems contre l'évidence des faits, imaginerent alors un plan diabolique. Voici quel fut leur calcul. Ils se dirent, que si le nouveau viceroi se rendait en droiture à la capitale, il serait bientôt convaincu que Buénos-Ayres était fidele à l'autorité légitime et que le chef n'était pas un traître ; qu'il y serait reçu avec acclamation, et que son prédécesseur qui ne désirait rien tant que d'être relevé de son commandement, et dont les opinions et les volontés étaient respectés à Buénos-Ayres, serait le premier à contenir le mécontentement et à convaincre le viceroi, tant par sa conduite personnelle que par les preuves légales qu'il pouvait fournir contre les insurgés, que la Junte Centrale avait été indignement trompée.

D'après ce plan, ils s'emparerent du nouveau viceroi, résolus de lui faire faire les démarches les plus fausses qu'ils purent imaginer, et de le rendre suspect et odieux par toute sorte de violations des lois et usages établis. En même tems ils firent répandre par leur agens dans la capitale que le nouveau viceroi apportait des ordres de proscription contre tous ceux qui avaient défendu la cause légitime.

Le faible viceroi se prêta à toutes leurs vues. Il demanda à être reçu à Colonia. Les lettres de Liniers, celles de l'évêque et des commandans de tous les corps, une députation de l'Audience qui se rendit auprès de lui, tous lui représenterent que les lois voulaient que son installation eût lieu à Buénos-Ayres, que la capitale était fidele, et que le plan qu'on lui avait sugéré l'exposait à des dangers. Rien ne put le convaincre. Le premier usage qu'il fit de l'autorité suprême quand il en fut revêtu, fut d'envoyer à Buénos-Ayres un commandant militaire, et d'ordonner à Liniers de se rendre sur-le-champ à Colonia, sous le prétexte qu'il avait des communications très-importantes à lui faire.

La démarche était hasardeuse pour celui-ci. Le viceroi s'etait établi dans ce port, avec un détachement de 500 hommes, toutes troupes des insurgens, à l'exception de deux campagnies de marine ; et toute la force armée y était commandée par l'officier même qu'Elio avait employé pour enlever les officiers municipaux de leur exil.

Dans une situation aussi critique, Liniers répondit au viceroi, en lui faisant les objections naturelles qu'autorisait l'espece de gens dont il était entouré ; disant qu'il ne doutait pas que le projet des ses ennemis ne fut de lui faire violence ; que jamais la crainte d'un danger personnel n'avait ralenti son zele ; mais qu'un motif bien plus puissant le retenait : qu'il avait sous les yeux la preuve que les troupes qui avaient soutenu l'autorité légitime et ceux du peuple qui avaient suivi le même parti, étaient consternés de la méfiance qu'on leur témoignait ; que leur attachement pour un chef sous lequel ils avaient servi avec gloire et succès, ne leur permettait pas de considérer avec indifférence la violence qu'on voulait lui faire, après l'avoir comblé d'humiliations pour prix de ses services et de sa fidélité ; que ses sentimens étaient exaltés chez eux au dernier point ; qu'il travaillait de toutes ses forces à les ramener à la modération, mais qu'il ne croyait pas avoir encore triomphé complétement des préjugés défavorables qui animaient ces braves gens. La réponse du viceroi fut un nouvel ordre à Liniers de paraître à la Colonie.

Liniers prit sur-le-champ son parti et résolut de se rendre à la Colonie. Il eut, avant son départ, une longue conférence avec les chefs des corps. Il leur fit sentir la nécessité d'une parfaite résignation, comme le seul moyen de déjouer les projets de leurs ennemis, et en même tems comme de la plus grande preuve d'attachement et de reconnaissance qu'ils pouvaient lui donner ; il leur dit qu'il pouvait supporter toute espece d'infortune, excepté celle de donner prise à la malveillance sur son honneur ; que le moindre défaut de subordination de leur part lui serait attribué uniquement, à lui qui préférerait un coup de pistolet à ce que ses compagnons d'armes pussent un seul moment démentir les grands principes de fidélité et de patriotisme qu'ils avaient développés si énergiquement dans les circonstances critiques où ils s'étaient trouvés, etc.* Malgré toutes leur représentation, Liniers partit pour la Colonie, où il arriva incognito. Il eut le bonheur de convaincre le viceroi de tout ce qu'il lui dit. Il le détermina à passer à Buénos-Ayres, où, grâce aux soins de Liniers, il fut reçu avec acclamations. Liniers lui proposa de marcher lui-même à la tête de quelques centaines de ses volontaires pour pacifier les provinces qui s'étaient insurgées à la suggestion des partisans d'Elio. Don Baltazar Cisneros ne jugea pas à propos d'accepter cette proposition. Il lui communiqua un ordre de la Junte Centrale pour retourner en Europe : mais Liniers lui représenta qu'il ne pouvait pas s'y soumettre, avant qu'il n'ût eu connaissance que l'autorité qui représentait le Roi, ayant reçu ses dépêches, se fût convaincue de la loyauté et de la pureté de sa conduite ; que tous les préjugés que la calomnie avait répandus sur sa réputation fussent dissipés ; que l'exemple de tant de braves officiers sacrifiés à la frénésie du peuple et aux clameurs des méchans, lui faisait redouter le même sort ; et qu'après avoir, dans le cours de 35 années, donné des preuves non équivoques

* Lorsque cet homme loyal tenait ce langage à ces compagnons d'armes, il ne s'attendait pas qu'il perirait, quelques mois après, massacré d'un coup de pistolet d'un de ces mêmes *polissons* devenus assassins, dont il a été question ci-dessus.

qu'il savait affronter les périls, il ne se croyait nullement obligé d'aller se livrer aux couteaux et aux poignard sans utilité pour la patrie. Sa requête fut portée au conseil, qui détermina le viceroi à y condescendre, et la ville de Cordova fut indiquée pour le lieu de sa résidence, en attendant les réponses d'Espagne.

(Ici nous sommes obligés de laisser une lacune, que nous remplirons incessamment, et qui doit contenir les événemens qui se sont passés à Cordova depuis Janvier jusqu'en Juillet, your en venir aux derniers momens de ce brave et loyal chevalier français, assassiné par ses ennemis. Nous les trouvons dans la lettre suivante que nous venons de recevoir de Buénos-Ayres. Il ne faut pas oublier qu'elle est écrite par un négociant, influencé par les chimeres de l'indépendance américaine et des illusions de commerce et de profit qui se dissiperont bientôt. Une courte expérience a déjà dû enseigner aux spéculateurs britanniques que toutes les révolutions sont destructives au commerce, et que l'on ne fait qu'y gagner en fureur ce qu'on y perd en bonheur ! ! Le 15 Septembre, on voyait beaucoup de fusils, mais pas un dollar, à Buénos-Ayres.)

Buénos-Ayres.

Le 15 Septembre, 1810.

Par ma derniere, je vous informai que Liniers et son parti avaient fui de Cordovo, et de la probabilité qu'il y avait, qu'ils seraient faits prisonniers par les troupes qu'on avaient fait marcher d'ici. La chose a eu effectivement lieu, ainsi que je l'avais prévu : à cinquante lieues de Cordova, le 5 ou le 6 du mois dernier. On s'assura ce jour-là de tous les chefs du parti qu'on appelle ici le parti anti-Américain, sans qu'il fût en leur pouvoir de faire aucune résistance, ni de garder avec eux sur trois cent cinquante hommes avec lesques ils étaient partis, au delà d'un très-petit nombre de domestiques qui avaient soin de leurs chevaux. On saisit avec eux toute leur correspondance avec le gouvernement et le commandant de la marine à Montevideo, ainsi qu'avec les chefs des provinces intérieures. On a dit que l'on avait découvert dans cette correspondance un plan combiné avec ces personnes pour le renversement du gouvernement actuel et pour perpétuer leur autorité, quel que fût le sort de l'Espagne, dans l'espoir qu'en gardant les rênes du gouvernement dans leurs mains, ils seraient à même d'empêcher ces colonies-ci de se séparer de la mere-patrie, et en même tems de conserver leurs emplois. Ce plan de conduite, adopté par les gouverneurs Européens de ces provinces, fait voir combien il est difficile à cette classe d'hommes d'adapter leurs mesures au changement d'opinion survenu parmi ce peuple qu'ils gouvernent, et à sa marche inévitable d'un état de vasselage a un état de liberté et d'indépendance qui sera avant peu la marche universelle des natifs de ces immenses contrées. Ces personnes ont fondé leur systême d'opposition aux Américains sur l'idée qu'ils se sont faite que ces peuples étaient encore les mêmes qui, depuis deux siecles et demi, étaient restés soumis tranquillement à leur domination. En cela ils ont commis une erreur funeste, et on a fait payer bien cher leur méprise au habitans de Cordova. Cinq d'entr'eux, Liniers, Conche le gouverneur, un colonel Allende, et deux autres ont été fusillés le 26 du mois dernier, en vertu d'une sentence rendue contre eux par la Junte. L'évêeque de Cordova qui s'était mis de leur parti, a aussi été fait prisonnier, et on l'a renfermé dans un couvent auprès de cette ville.

Cette exécution, ainsi qu'on doit

le croire, a causé ici la plus vive sensation, non-seulement parce que Liniers était très-populaire parmi le militaire et les basses classes du peuple, mais aussi parce qu'on ne s'attandait pas que la Junte oserait prendre une mesure d'une nature aussi vigoureuse. L'effet de cette mesure a été de frapper de terreur les adversaires qu'elle a ici ; il n'est pas possible de douter qu'elle n'ait le même effet dans tout le pays, et qu'elle ne serve à prévenir toute opposition de la part des gouverneurs de l'intérieur, et à les engager à chercher leur sûreté dans une prompte fuite : s'ils ne prennent pas ce parti, je crains bien qu'ils ne subissent le même sort, car l'expédition partie de Buénos-Ayres s'avance à marches forcées vers le Pérou, déjà augmentée jusqu'au nombre de 3000 hommes avec la perspective d'un succés complet. On ne connaît pas encore quels sont les griefs qui ont servi de base à la procédure qui a été intentée aux cinq personnes en question, ni quels peuvent avoir été les motifs de la sentence par laquelle ils ont été condamnés et mis à mort. On n'a jusqu'à ce moment rien osé publier à cet égard. On a, à ce que je crois, jugé prudent d'attendre jusqu'à ce que les premieres émotions de surprise et de douleur que cet evénement a causées dans l'esprit public, soient dissipées et que le peuple soit en état de se former une opinion juste des motifs qui ont déterminé ce gouvernement-ci à une mesure qui entraîne après elle une si haute responsabilité.

Il est survenu en dernier lieu une circonstances qui, quoique d'un très-mauvais augure tant pour le pays que pour nous autres négocians, a au moins produit le bon effet de détourner l'attention publique de cette catastrophe, et de la porter toute entiere sur ce qui se passe en ce moment.

Il ne s'agit pas moins que de l'état de blocus dans lequel ce port a été mis par les gouverneurs de Montevideo, et l'exclusion de tous les bâtimens nationaux et étrangers, jusqu'à ce que l'on connaisse la détermination de notre amiral et de notre ambassadeur à Rio de Janeiro, en réponse aux dépêches qui leur ont été expédiées tant par ce gouvernement-ci que par le capitaine Elliot, de la corvette de S. M. la *Porcupine*, l'officier le plus ancien de la station, et qui provisoirement a consenti à la mesure en question.

Pour pouvoir porter un jugement sain sur cette affaire, il faut remonter à l'origine des dissentions entre Buenos Ayres et Montevideo.

Lorsque les habitans de Buénos Ayres eurent dissous l'ancien gouvernement colonials, ils firent parts sur-le-champ de leurs procédés à ceux de Montevideo, les invitant à faire cause commune avec la capitale. Le Viceroi déposé, Cisneros, les membres de l'Audience royale, et les négocians européens les plus influens de cette ville, firent en même tems tout ce qu'ils purent pour empêcher cette union désirée, et engagerent le commandant de la marine et ses officiers, dont le port de Montevideo est la station et la résidence ordinaire, de coopérer avec eux. Cependant il paraissait si nécessaire d'entretenir une union cordiale entre les deux villes, que dans la premiere assemblée, le habitans de Montevideo, après qu'ils eurent reçu les avis de la Junte nouvellement établie à Buénos-Ayres, il fut déterminé à l'unanimité, qu'ils devaient concourir cordialement aux mesures adoptées par la capitale. Cependant comme il fallait arranger les conditions de leur jonction avec la Junte de Buénos-Ayres, de maniere à pourvoir à leurs propres intérêts, avant de donner leur vote

definitif, l'assemblée fut ajournée au landemain, afin de pouvoir examiner à fond dans l'intervalle, quels seraient les termes et les priviléges qu'il leur conviendrait de faire stipuler dans le traité qu'ils concluraient avec leurs freres.

L'assemblée se réunit en conséquence le lendemain, et tandis qu'elle était occupée à discuter les objets importans qui étaient sur le tapis, un brigantin marchand espagnol parut au large du port, et l'on s'aperçut par les signaux qu'il arrivait d'Espagne. Le commandant de la marine pensa alors qu'il avait une belle occasion de détourner le peuple du projet qu'il avait de se réunir à celui de la capitale, et pour l'engager à reconnaître le Conseil de Régence qui jusques-là n'avait jamais été formellement reconnu comme le représentant légal du souverain, quoique le dernier viceroi eût fait connaître par un décret public son établissement et son installation. Il envoya en conséquence à bord du brigantin qui venait d'arriver un officier de confiance qui retourna à terre peu de tems après, rapportant avec lui un bulletin de nouvelles que ce bâtiment apportait d'Europe. Ce bulletin portait que les affaires d'Espagne étaient dans la situation la plus florissante. On y représentait la Régence comme reconnue par toutes les provinces et villes d'Espagne qui n'étaient pas occupées par l'ennemi, ainsi que par toutes les puissances étrangeres alliées, comme possédant au plus haut degré la confiance du peuple, et des ressources si considérables, en armes, en argent et en troupes, qu'on avait les plus brillantes espéran- pour le succès final de la cause de l'Espagne. L'officier se présenta à l'assemblée, ces nouvelles à la main, avec toutes sortes de démonstrations de joie, et les plus fortes assurances que le peuple pouvait compter sur la vérité du bulletin qu'il leur apportait. Dans le premier moment d'exultation, les Européens demanderent sur-le-champ que l'on reconnut la Régence, et que l'on proposát à la capitale d'en faire autant, comme condition fondamentale de l'union proposée entre les deux ville.

Il fut en conséquence expédié des dépêches à la Junte pour l'informer de ce qui venait d'avoir lieu à Montevideo, et demander que les autorités de la capitale prêtassant serment d'allégeance à la Régence.

Dans l'intervalle que prit cette communication les habitans de Montevideo eurent le tems de revenir des premiers effets de la surprise et de la joie que les nouvelles supposées d'Espagne leur avaient causées, et d'examiner si elles méritaient la confiance qu'on y avait ajoutée. Il ne fallut pas faire beaucoup de questions aux passagers et à l'équipage du brigantin nouvellement arrivé, pour découvrir bien vite que la majeure partie de ce qu'on avait fait croire au peuple de Montevideo, était faux ou au moins prématuré, et que lorsque le bâtiment était parti, les affaires d'Espagne étaient précisément dans la même situation que lors du départ du navire arrivé quelque tems auparavant, par lequel on avait su l'irruption des Français en Andalousie, l'occupation de Séville, la confusion et l'alarme qui régnaient à Cadix, et la formation incohérente du Conseil de Régence dans cet état de terreur et d'incertitude, par les membres de la Junte Centrale qui s'étaient soustraite par la fuite à la rage des habitans de Séville. Le peuple de Montevideo, voyant dans quel dilemme il avait été attiré par le stratagême du commandant de la marine, se trouva dans la plus grande perplexité, et il

se serait peut-être porté à des mesures désespérées contre lui, s'il n'en avait pas pris lui-même pour sa sûreté. Voyant combien l'esprit public était échauffé et indigné contre lui, il fit mettre à terre les équipages de tous bâtimens armés qui étaient sous son commandement, et les cantonna dans un vaste arsenal, entouré de bonnes murailles, du côté de la baie, et s'assura des avenues qui conduisaient à ce dépôt ainsi que de la place de débarquement, en y plantant du canon.

Tandis que cela se passait à Montevideo, la Junte de Buénos-Ayres avait reçu les dépêches du gouverneur de la premiere ville, et après mure délibération, elles s'était déterminée à envoyer un de ses secrétaires, un docteur Paso, avocat distingué par sa prudence, sa modération et son éloquence persuasive, comme député pour traiter en son nom avec le gouvernement de Montevideo, et afin d'y faire comprendre plus complétement au peuple, s'il était possible, ce qui avait déjà été fait, les raisons qui avaient nécessité le changement de gouvernement, les principes sur lesquels celui qui l'avait remplacé se proposait d'agir, et les nombreux motifs que les habitans des deux villes avaient de désirer une union cordiale.

Cependant le commandant de la marine et ses officiers prirent des mesures pour empêcher l'envoyé de la Junte de Buénos Ayres de remplir l'objet de sa mission. Quand il arriva à une petite distance de Montevideo, il reçut du gouverneur une intimation qu'il serait, à propos qu'il attendît hors de la ville, jusqu'à ce qu'il eût été pris des mesures pour garantir la sûreté de sa personne, qu'on lui dit courir des risques, s'il entrait sans précautions. Tout ceci n'était pourtant qu'un prétexte, dont l'objet était de donner au gouverneur et au commandant de la marine le tems de disposer les troupes de maniere à empêcher le peuple, qu'ils craignaient devoir être influencé par le député de Buénos-Ayres, de tenter de se venger de la surpercherie qu'on avait pratiquée envers lui.

Tout étant préparé, conformément à ce plan, le député de Buénos-Ayres fut informé qu'il pouvait entrer dans la ville ; ce qu'il fit en conséquence, et il fut conduit devant une assemblée des principaux habitans qui avait été convoquée exprès pour apprendre l'objet de son ambassade. Le docteur Paso y développa au long la matiere qu'il avait été chargé de mettre sous leurs yeux, et les pressa d'adhérer à leur premiere résolution de s'unir avec la capitale, ainsi qu'ils en étaient convenus à l'unanimité la premiere fois qu'ils s'étaient assemblés. Lorsqu'il eut fini son discours, le commandant de la marine essaya de lui répondre par un discours très-véhément où il s'opposa à tout plan d'union avec la capitale, qui n'aurait pas pour base fondamentale la reconnaissance de la Régence par son gouvernement. Qund le discours du commandant de la marine fut achevé, un des membres de l'assemblée proposa, qu'on allât aux voix sur la proposition de l'envoyé de la Junte. Alors le commandant de la marine déclara avec la plus grande insolence qu'il n'y avait pas lieu à prendre l'avis de l'assemblée sur l'objet en question, vu que son opinion à lui était celle du peuple. Cette assertion fut soutenue par tous les officiers qui, placés à des distances convenables, soit dans le lieu de l'assemblée soit au dehors parmi le peuple, servaient d'échos aux déclarations de leur chef, et par leurs bruyans applaudissemens et leurs démonstrations qu'ils étaient déterminés à le soute-

nir dans ses mesures, maîtrisaient par la terreur et l'assemblée et le peuple. On se sépara sans même que la question importante qui avait été agitée eût été mise aux voix.

Le docteur Paso voyant qu'il ne pouvait faire aucun bien, retourna dans la capitale, et les chefs de Montevideo publierent une proclamation dans laquelle ils déclarerent cette ville séparée de la jurisdiction de la capitale, et qu'ils considéreraient comme ennemis tous ceux qui ne reconnaîtraient pas le Conseil de Régence pour le représentant légitime du souverain.

En vertu de cette détermination, ils envoyerent des dépêches aux gouverneurs de toutes les provinces de l'intérieur, et au viceroi de Lima, demandant des secours, et offrant toutes leurs ressources pour faire une attaque combinée sur la capitale, afin de renverser le gouvernement actuel et de rétablir l'ancien. Quant à la derniere partie de ce plan, la Junte l'avait déjà rendu impratiquable, car elle avait embarqué, dans une nuit, à bord d'un petit bâtiment fin voilier, le dernier viceroi et tous les membres de la chambre d'Audience, et elle les avait envoyés en Espagne. Peu avant cet événement, le capitaine Elliot arriva à Montevideo dans la frégate de S. M. la *Porcupine*, venant de Rio Janeiro d'où il était parti avant qu'on y eût appris aucune nouvelle du changement important qui était survenu dans ce gouvernement-ci. Les chefs du parti anti-Americain à Montevideo se mirent immédiatement à l'ouvrage pour mettre le capitaine Elliot de leur côté, et *malheureusement* ils y parvinrent. Ils lui représenterent que la Junte de Buénos-Ayres était un gouvernement illégitime, établi par quelques factieux qui n'avaient que leurs intérêts particuliers en vue, en détruisant les anciennes autorités légitimes de la viceroyauté ; que le gouvernement de Montevideo étant composé de ces anciennes autorités était en conséquence un gouvernement légitime, et qu'il avait donné les preuves les plus convainquantes de sa fidélité à la monarchie espagnole, et de son adhésion à la cause commune contre la France, en reconnaissant la Régence et en se séparant de la juridiction de Buénos-Ayres, parce qu'elle avait réfusé de suivre la même marche.

Le capitaine Elliot qui était arrivé dans ce pays-ci, sans nullement s'attendre à une révolution de cette nature, et dans la ferme persuasion que le viceroi Cisneros était le chef auquel il devait avoir affaire, accéda sur-le champ aux raisons des gens de Montevideo, et déclara, impolitiquement peut-être, son approbation du parti qu'avaient pris les gouverneurs de Montevideo, le mépris qu'il faisait de notre Junte, et sa détermination de traiter avec Cisneros, tout déposé qu'il était, comme le chef légitime de toutes les autorités de la viceroyauté.

On eut bien soin d'inculquer ces idées dans l'esprit du capitain Elliot, en lui faisant voir des lettres des Européens établis à Buénos-Ayres, qui représentaient cette ville comme le théâtre des plus grands désordres, et des plus atroces violences, et on le persuada si complétement des ces faussetés qu'il écrivit au lieutenant Ramsay, commandant la goëlette le *Misletoe*, qui était alors mouillée ici, pour le prier de lui faire savoir s'il ne devait pas faire remonter sa frégate devant la ville, afin de pouvoir y donner asile aux Anglais et aux loyaux Espagnols qu'il apprenait être dans le plus grand danger. A la réception de cette lettre, le lieutenant Ramsay alla tout de suite à Montevideo avec sa goëlette, et ra-

mena avec lui le capitaine Elliot, qui fut bientôt détrompé, au moins relativement au danger prétendu où on avait tenté de lui faire croire qu'étaient les Espagnols loyaux et les Anglais. Cependant il conserva ses premieres impressions sur le reste, et il retourna à Montevideo, où il resta jusqu'au départ du *Misletoe* pour Rio. Alors il vint ici avec sa petite frégate et y établit sa résidence.

Les choses demeurerent tranquilles pendant quelque tems. La Junte permit que la communication ordinaire eutre Buénos-Ayres et Montevideo restât ouverte comme auparavant, et les anciennes relations coutinuerent, suivant les anciens réglemens établis, jusqu'au moment où il survint une circonstance qui engendra de la part du gouvernement du Montevidéo, une succession de mesures violentes qui ont fini par le blocus actuel.

La jurisdiction de la capitale s'étend jusqu'à la rive orientale de la riviere de la Plata, et comprend Maldonado et Colonia, deux petites villes situées sur ses bords, la premiere au sud, et la seconde au nord de Montevideo. Lors de l'établissement de la Junte, les deux l'avaient reconnue formellement. Quelque tems après, la Junte fut informée que le commandant de Colonia intriguait avec les chefs de Montevideo, et elle envoya un détachement armé pour s'en saisir. Ce détachement échoua dans sa tentative, le commandant de Colonia trouva moyen de se sauver à Montevideo, où il fut reçu à bras ouverts, et d'où l'on fit aussitôt partir des troupes pour occuper Colonia et Maldonado. On détacha en même tems de Montevidéo quelques petits bâtimens armés pour croiser à l'embouchure de la Parana et de l'Uruguay, et intercepter les embarquations qui approvisionnent la capitale de bois, de charbon et d'autres denrées provenant des îles de ces deux rivieres : il en fut arrêté plusieurs. On fit en même tems une attaque contre une île située dans la riviere de la Plata, près de la rive orientale, un peu au dessus de Colonia, laquelle servait de prison à quelques criminels qu'on y avait transportés de Buénos Ayres. Ils les emmenerent avec eux et détruisirent les batimens dans lesquels ils étaient détenus. La Junte jugea alors que le tems était venu de ressentir ces outrages, et en conséquence elle coupa toute communication entre la capitale et Montevideo, fermant le port, et mettant un embargo sur tous les bâtimens qui s'y trouvaient, à l'exception des navires anglais et des autres puissances neutres amies. Lorsque cette circonstance fut connue à Montevideo, l'effet qu'elle produisit fut de porter les chefs à des mesures plus violentes encore ; ils se mirent alors à armer tous leurs bâtimens, ils rendirent une proclamation, par laquelle ils mettaient le port de Buénos-Ayres en état de blocus, à partir du 19 du mois d'Août, et annoncerent leur détermination de traiter comme ennemis tous ceux, espagnols ou étrangers, qui tenteraient de résister à cette mesure. Ils firent part de cette résolution au capitaine Elliot, et de leurs préparatifs pour la mettre à exécution. Le capitaine Elliot, recevant cette communication de la part des chefs de Montevideo, se rendit à la Junte, et étant requis par ses membres d'interférer pour la protection du commerce de la Grande-Bretagne et de ses alliés, ainsi attaqué par les chefs de Montevideo, il répondit qu'il ne se regardait pas comme autorisé à s'interposer dans cette affaire, ses instructions lui enjoignant d'observer la plus stricte neutralité dans sa conduite envers les deux gouvernemens.

(La suite au numéro prochain.)

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

NO. 49. PHILADELPHIE, SAMEDI, 10 AOUT, 1811. VOL. II.

Révolution du Paraguay.

Continué du Numéro 48.

La Junte, non contente de cette sommation verbale au capitaine Elliot de s'interposer pour la protection du commerce de son pays interrompu et de son pavillon insulté par la marine et le gouverneur de Montevideo, lui écrivit, à ce sujet, une lettre très-vive, dans laquelle elle lui déclarait qu'elle le regardait comme responsable envers son gouvernement et son pays des difficultés qu'ils pourraient éprouver par la suite à remettre leur commerce avec ces pays sur le même pied où il était alors.

Le capitaine Elliot, à la réception de cette lettre, se rendit à Montevideo, où il resta une semaine, ayant donné, avant son départ, des instruction pour qu'aucun bâtiment marchand n'eût à quitter le port avant son retour. Pendant qu'il fut à Montevideo, la même influence dont on s'était servi à son arrivée pour le gagner aux chefs de Montevideo, fut de nouveau mis en usage, et il fut confirmé dans ses premieres impressions. Après de vives discussions qui dégénérerent quelquefois en altercations, et dans lesquelles les Montevidéens, qui connaissaient les dispositions favorables du capitaine Elliot pour eux, tinrent le langage le plus déterminé, ils l'engagerent à faire avec eux un accord par lequel il consentait au blocus jusqu'à ce qu'on pût connaître le bon plaisir de l'amiral de Courcy, son commandant à Rio Janeiro, et il consentait en outre qu'après le 3 Septembre, il ne serait permis à aucun navire anglais d'aller à Buénos-Ayres, mais qu'ils seraient obligés de mouiller à Maldonado, et d'y attendre la décision de l'amiral, ou bien de quitter la riviere.

Lorsque cette convention fut connue à Buénos-Ayres, au retour du capitaine Elliot, elle causa la plus grande sensation parmi les habitans de tout rang, depuis les membres du gouvernement jusqu'aux derniers artisans. Tous étaient furieux contre le capitaine Elliot, de ce qu'il eût pris ainsi parti pour les Montevidéens contre la capitale, non-seulement au mépris de ses déclarations réitérées que ses instrutions lui enjoignaient d'observer la neutralité la plus stricte, mais même contre la connaissance parfaite qu'il avait que tous les actes d'hostilité et de violence avaient été du côté des chefs de Montevideo. Les Anglais qui étaient ici, ne furent pas médiocrement affligés, ainsi qu'on peut

bien croire, de voir celui qu'ils devaient regarder comme leur protecteur naturel, prenant parti contre eux, et cela de maniere à leur faire courir les plus grands risques pour leurs personnes et leurs propriétés, plus que les individus les plus marquans de Buénos-Ayres manifestaient hautement leurs soupçons que l'on devait attribuer la conduite du capitaine Elliot aux instruction secretes qu'il avait de fomenter les divisions dans le pays, afin qu'il pût tomber un jour plus facilement en proie ou à nos propres armes, ou à celles des Portugais, aux quels il était notoire que les gouverneurs de Montevideo avaient de la maniere la plus pressante, demandé du secours. Il fut en conséquence convoqué une assemblée des Anglais, dans laquelle il fut passé une suite de résolutions, tendantes à censurer la conduite du capitaine Elliot et à demander sans perdre de tems un redressement à l'amiral de Courcy et à Lord Strangford, notre Ambassadeur à la cour du Brésil. C'est ce qui à été fait, en conséquence la goëlette le *Misletoe* a été dépêchée Mardi dernier avec la relation de toute l'affaire.

Nous attendons maintenant avec bien de l'anxiété le résultat de tout ceci, ayant la riviere complétement bloquée par une corvette et trois ou quatre petits bâtimens armés qui sont mouillés maintenant au milieu des navires britanniques. Ce qui rend ce blocus encore plus provoquant, c'est de voir qu'il est virtuellement maintenu et mis en force par le capitain Elliot ; car la force qui est venue de Montevideo pour l'effectuer, est si misérable, et si complétement incapable de le maintenir, si les navires marchands anglais voulaient y résister, qu'en moins d'une demie heure, ils mettraient pour jamais ces hableurs hors d'état de le continuer, et de l'entreprendre une seconde fois. Lorsqu'on sut ici le parti que le capitaine Elliot avait pris, on craignit beaucoup que le gouvernement n'eût été excité par le peuple à quelques mesures violentes contre nous Anglais, mais heureusement il paraît qu'il a vu l'affaire sous son véritable point de vue, et qu'il a agi d'après la persuasion qu'il était plus probable que le capitaine Elliot avait agi comme il l'avait fait en cette occasion par erreur de jugement, par de fausses notions sur ce qu'il avait à faire, et par opiniâtreté à persister dans sa premiere opinion, qu'en vertu d'aucune intrigue sourde dont notre gouvernement est incapable, mais que la conduite de cet officier autorisait à soupçonner.

Les choses sont maintenant tranquilles, et nous attendons patiemment le retour du Misletoe. Nous espérons qu'il écartera tous les malheurs qui nous menacent, et qu'il rétablira entre nous et les habitans de cette capitale, la confiance et la cordialité qui avaient subsisté jusqu'à présent et que ce malheureux événement a interrompues jusqu'à un certain point.

Nous faisons suivre cette lettre de quelques autres qui contiennent des détails intéressans sur les derniers momens du malheureux Liniers et sur l'impression que son meurtre a produite dans le pays.

Buénos-Ayres, le 12 Septembre.

Lorsqu'on a appris ici la fatale nouvelle de l'exécution de Liniers et des chefs de son parti, la tritesse qu'elle a répandue dans Buénos-Ayres a été profonde et générale, et tous les visages portaient l'empreinte de la douleur la plus sincere. Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu un chagrin aussi universel ; la mort d'un Fox, d'un Pitt ou même d'un Nelson, aurait à peine pu produire un semblable effet en Angle-

terre. Depuis que j'habite l'Amérique Méridionale, je n'ai jamais entendu un seul individu parler mal de Liniers ; au contraire, j'ai entendu faire le plus grand éloge de ses vertus privées, et il était tellement estimé qu'il n'avait point d'ennemis avant le malheureux parti qu'il a pris dernierement. L'exécution s'est faite à environ 70 lieues d'ici : si elle avait été différée jusqu'à son arrivée en cette ville, elle n'aurait pas pu avoir lieu sans les conséquences les plus terribles. Le Président lui a écrit plusieurs fois en ami, pour le prier de renoncer à ses projets, et de ne pas obliger la Junta à employer des mesures de rigueur ; mais tout a été inutile : on m'assure même que le Président a conjuré, à genoux, la Junte d'épargner la vie de Liniers. C'est un fait remarquable, que la Junte a ordonné qu'il n'y aurait point d'obseques publiques ; elle a soupçonné, sans doute, qu'on se proposait de rendre des honneurs funebres à Liniers, et elle a pensé qu'un semblable spectacle serait extrêmement dangereux, vu l'état actuel de l'esprit public. Je regrette infiniment qu'on ait eu recours à une pareille rigueur, mais comme nous ne connaissons aucunes particularités, excepté l'exécution, il est impossible de former une opinion exacte sur la nécessité de cette mesure.

Une autre lettre de Buénos-Ayres, en date du 28 Septembre, qui a été reçue par le Dispatch, capitaine Smyth, contient les détails suivans—" Liniers et ses partisans n'ont pas été fusillés dans la ville de Buénos-Ayres ; mais une députation, ayant à sa tête un membre de la Junte, les a retenus à une grande distance, parce qu'on n'avait pas cru pouvoir avec sûreté faire exécuter la sentence près de la capitale. Il ne leur a été accordé que trois heures pour se préparer à la mort, et immédiatement après l'expiration de ce délai, la sentence a été mise à exécution.—La Junte de Monte Video a fait bloquer le port de Buénos-Ayres par toutes les force navales à sa disposition : elles sont disposées en demi lune, hors de la portée du canon. Le capitaine Elliot avec le Porcupine, s'est joint à l'escadre qui fait le blocus, pour le maintenir strictement, En conséquence, les marchands Anglais résidans à Buénos-Ayres se sont assemblées, et après plusieurs délibérations, ils ont fait des remonstrances à cet officier sur cet acte, et la Junte les a appuyées. A la suite d'une correspondance, le capitaine Elliot a consenti à envoyer le Misletoe à Rio-Janeiro pour porter à son chef toutes les représentations qu'ils jugeraient à propos de faire.

C'est en conséquence de l'arrivée de cette corvette à Rio Janeiro, et des dépêches qu'elle a apportées de la part de la Junte de Buénos Ayres et des negocians Anglais qui y résident, que l'Amiral De Courcy a fait voile subitement pour la riviere de la Plata.

Extrait dune Lettre de Rio Janeiro.

Liniers a été exécuté sans aucune forme de procès, lui cinquieme, à 90 lieues de Buénos-Ayres. Les soldats, qui furent chargés de le fusiller le manquerent d'abord, à cause de l'extreme agitation qu'ils éprouvaient et de leur répugnance à mettre à mort un général auquel ils avaient toujours conservé estime et attachement. Liniers leur cria : " Au nom de Dieu, ayez pitié de moi, je souffre des douleurs atroces, approchez vous et ne me manquez pas une seconde fois." Les chefs de l'insurrection se jeterent alors sur le malheureux Liniers et lui tirerent dix coups de pistolet à bout portant. On remarqua même que ce ne fut

que le dernier coup qui mit fin à son existence. Ainsi a péri, victime d'une faction, un des plus braves et des plus loyaux militaires que le Roi d'Espagne ait jamais eu à son service.

Il ne nous reste pour compléter ce triste historique, qu'à donner la lettre du Capitaine Elliot à la Junte de Buénos Ayres, et la réponse de celle-ci, relativement au blocus de ce port.

A Bord de la Frégate de S. M. le Porcupine à Buénos-Ayres, le 7 Septembre 1810.

" Très-Excellens Seigneurs.—Mon départ de Monte Video m'a empêché d'avoir l'honneur de répondre à la dépêche de V. Ex. en date du 23 Août.

" Les raisons qui y sont déduites pour me convaincre que je devrais prendre une part active à la levée du blocus de cette ville, n'ont pas été suffisantes pour me déterminer. En conséquence, j'ai cru devoir avoir personnellement une conférence avec le gouvernement de Monte-Video, afin de maintenir, s'il était possible, la tranquillité dans cette riviere, l'nidépendance du commerce Anglais, et la neutralité que j'avais résolu d'observer.

" A mon arrivée dans cette ville, le gouvernement et le commandant de la marine m'ont pressé de prendre une part active au blocus de ce port, et, dans le cas où je n'acquiescerais pas à cette demande, de retirer mes forces, et de permettre à la marine Espagnole de mettre le blocus à effet, le port Monte-Video restant ouvert en même tems, à des conditions favorables, au commerce Anglais.

" Le gouvernement de Monte-Video m'a donné pour raison du blocus de ce port, que V. Ex. avaient fait cesser toute communication avec cette ville, et ordonné qu'aucun articles venant de Monte-Video ne seraient admis sans payer ici la totalité du droit d'entrée.

" Après plusieurs conférences avec le gouvernement de Monte-Video, voyant qu'il m'était impossible de le détourner de cette mesure, et ayant lieu de croire que V. Ex. étaient aussi déterminées à ne pas ouvrir la communication, j'ai cru devoir, pour me conformer à la neutralité que je voulais maintenir, prendre la détermination suivante.—Que tout navire Anglais mouillé dans ce port ou dans celui de Montevideo avant le 3 du courant, aurait la liberté de charger ou décharger, et d'en partir à volonté, sans aucun obstacle ni empêchement; mais que tout navire Anglais arrivant dans cette riviere postérieurement au 3 courant, ou dans un des dits ports, ne pourrait décharger sans aller à Maldonado, et s'y mettre sous les ordres du commandant Anglais, ou autrement sortirait de la riviere de la Plata;—lequel ordre doit être exécuté jusqu'à ce que j'aie reçu des instructions ultérieures du commandant en chef des vaisseaux de S. M. B. à la côte du Brésil, ou jusqu'à ce que les différends entre les villes de Monte-Video et de Buénos-Ayres aient été applanis, de maniere que nuls n'interrompent ma neutralité.

" Par cette décision, j'évite toute intervention politique, et comme la suspension du commerce durera peu, et que les inconvéniens qu'elle occasionnera à mes compatriotes ne seront pas d'une grande importance, je crois devoir m'abstenir ainsi de prêter assistance à aucun des deux gouvernemens opposés.

" J'ai donné des ordres pour que le Misletoe, commandé par le cap. Ramsay, se tînt prêt à faire voile; et j'enverrai immédiatement un compte de ma conduite à mon commandant en chef sur la côte du Brésil; j'aurai une satisfaction particu-

liere à faire parvenir par cette occasion les dépêches que vous jugerez à propos d'envoyer.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) W. ELLIOT.

Réponse de la Junte, du 8 Septembre.

La Junte de cette ville a reçu votre dépêche, dans laquelle, pour résultat final de vos communications avec le gouvernement de Montevideo, vous reconnaissez le blocus de ce port ; ordonnant qu'à partir du 3 de ce mois tous les navires marchand anglais suspendront tout commerce avec nous, et s'arrêteront à Maldonado, sans nous apporter leurs marchandises et sans exporter nos denrées, jusqu'à nouvel ordre de l'amiral anglais commandant la station du Brésil, auquel vous communiquez ce qui se passe. La contradiction manifeste qui se trouve entre cette conduite et celle qu'a observé le ministre de Sa Majesté Britannique résident au Brisil, dans ses dépêches à la Junte, n'offre aucun moyen de concilier la sincérité de ses engagemens avec la loyauté des procédés que vous avez adoptés. La Junte ne peut pas donner son consentement à une mesure dont les résultats peuvent un jour être désagréables ; d'autant qu'étant vous seul la cause de l'interruption que le commerce anglais va éprouver, vous devez être seul responsable à votre nation des embarras qui vont avoir lieu inévitablement avant que les relations de commerce puissent être rétablies, relations que la Junte s'était montré empressée de consolider sur la base des principes les plus libéraux.

PROCLAMATION

AUX HOLLANDAIS.

La proclamation que nous donnons ci-après n'est pas authentique ; nous l'insérons cependant, parce que les sentimens qu'elle renferme devraient être dans le cœur de tous les hommes et qu'on devrait chercher à les inspirer à celui de tous les peuples. Nous ne doutons pas que la haine des Hollandais pour leur tyran ne soit aussi violente que celle des Espagnols, mais elle n'a pas les mêmes symptômes et elle ne produira pas la même explosion. Depuis long-tems les Hollandais sont soumis à la France ; ils ont été graduellement privés de leur esprit public et dépouillés de leurs trésors. S'ils s'insurgent un jour, ce sera lorsqu'ils se veront appuyés par une autre puissance ou lorsque le moment de la décadence du tyran leur indiquera celui de leur énergie. On leur recommande dans la proclama-

PROCLAMATION

TO THE HOLLANDERS.

The proclamation which we give hereafter is not authentic. We insert it because the sentiments that it contains ought to be in every man's heart, and they ought to try to inspire them in that of every people. We do not doubt that the hatred the Hollanders have for their tyrant is as violent as that of the Spaniards, but it has not the same symptoms and it will not produce the same explosion. Long since the Hollanders are subject to France, they have been gradually deprived of their public genius and stripped of their riches: If once they revolt, that will be when they shall see themselves helped by another power, or when the moment of the tyrant's decay will announce that of their energy. They recommend them in the following Proclamation, to stab him when he will be amongst them. Though every one who has a sensible

tion qui suit de le frapper lorqu'il sera au milieu d'eux. Quoique tout ce qui a un cœur sensible et loyal doive désirer que ce monstre disparaisse bientôt de la terre qu'il souille de sa présence et qu'il désole par ses crimes, nous ne croyons pas qu'il soit destiné à périr par une main obscure. La Providence doit un exemple aux tyrans futurs que celui-ci a surpassés en audace, en perfidie, en férocité ; il faut que sa chute retentisse encore dans les siecles à venir et ce n'est pas un coup de poignard qui doit l'opérer avec cet éclat. D'ailleurs Bonaparte qui est né despote, a recours aux artifices profonds et aux précautions extraordinaires au moyen desquels les despotes préservent leur vie, et il est plus facile de l'attaquer en face que de le frapper en secret.

" Hollandais,—Souvenez-vous de vos ancêtres ; déployez toute votre énergie, à l'appui des principes pour lesquels ils combattirent, et des droits qu'ils vous ont légués. Votre tyran vous rappelle le souvenir de Tromp et de Ruyter. Que les noms et la mémoire de ces héros vous inspirent autant de zele qu'ils en ont eu pour, le maintien de l'honneur et la liberté de votre patrie ! Se seraient-ils courbés devant un tyran étranger ? Auraient-ils abandonné les principes des vrais républicains ? Souvenez-vous donc aussi des Nassau et des De Witt ? Avec quelle horreur les vénérables ombres de ces augustes personnages, si elles s'intéressent à ce qui se passe sur la terre, ne doivent-elles pas voir l'état d'abjection où est leur pays, aujourd'hui la risée et la victime d'un barbare, qui foule aux pieds tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes ! On annonce que votre oppresseur est sur le point de visiter votre pays, pour se repaitre de la vue d'un peuple qu'il a asservi, et d'une terre qu'il a vouée au déshonneur et à la ruine. Ainsi votre

and honest heart ought to wish this monster would soon disappear from the earth which he pollutes with his presence and which he desolates by his crimes, yet we do not believe that he is designed to perish by an obscure hand. Providence owes an example to future tyrants that this one has exceeded in audacity, in perfidy and ferocity ; future centuries must resound his downfall and it is not a stab that will do it with that noise. Bonaparte who is born a despot, has recourse to the profound artifices and to the extraordinary precautions by which means the despots preserves their lives and it is easier to face him than to strike him secretly.

" Hollanders—Remember your ancestors : exert all your energies in support of those principles for which they contended, and the rights which they have bequeathed to you. You are by your tyrant reminded of Tromp and Ruyter. Let the names and memory of those heroes inspire you with equal zeal in asserting the dignity and freedom of your country. Would they have stooped to a foreign tyrant ? Would they have renounced the principle of true Republicans ? But you should also remember the Nassaus and De Witts. With what horror must the venerable shades of those august characters, if they are sensible of what is passing on earth, behold the degraded condition of their country now the scorn and the victim of a barbarous ruffian, who tramples upon every thing held sacred among mankind ! It is said that your oppressor is about to visit your country, in order to enjoy a sight of a people whom he has enslaved and the land which he has brought to disgrace and ruin.—Your tyrant then will be in your power, and by thebold effort of national energy, you may release yourselves and the suffering world from the

Tyran sera en votre pouvoir, et par un acte hardi d'energie nationale, vous pouvez délivrer et vous-mêmes et l'univers souffrant du monstre qui a abusé du pouvoir plus qu'aucun autre despote dont l'histoire fasse mention. A la vérité, il a envoyé une armée formidable dans votre pays, pour confirmer votre esclavage, et prévenir toute résistance. Mais cette armée, quelque formidable qu'elle soit, succomberait sous l'effort énergique de toute une nation: d'ailleurs, cette armée ne peut pas être aussi sensible à toutes les obligations humaines, que le tyran qui la dirige. Elle sait combien il prodigue de sang humain, elle sait qu'un nombre immense de ses compatriotes ont été envoyés à une mort certaine en espagne, et qu'il faudra qu'il en périsse encore autant, victimes de son ambition, avant qu'il puisse réussir à la soumettre, si même il réussisait enfin dans son inique et outrageuse attaque sur son indépendance. Faites un appel à l'armée qui a été envoyée your river vos fers. Rappelez à son souvenir son légitime Souverain, qui est aujourd'hui fugitif et dépendant de la générosité d'un autre Etat. Faites-lui sentir la honte éternelle dont elle se couvrira, si elle continue de combattre uniquement pour satisfaire la cruelle ambition d'un brigand, qui est l'ennemi du genre humain. Toute habituée qu'elle est à la spoliation et au massacre, elle ne peut pas être aussi étrangere à tout sentiment de justice et d'humanité que le tyran qui lui commande ces actes de désolation, par l'impulsion d'une ambition sans frein, et d'une férocité sans relache. Quoique les vils satellites d'un Tyran, ils sont hommes pourtant, et peuvent encore sentir ce qui est dû à une nation paisible et indépendante.

" Le Tyran a montré, par ses

monster, who has abused power more than any despot that history has recorded. It is true that he has a powerful army in your country, in order to confirm your bondage, and prevent all resistance. But powerful as that army is, it would sink before the energy of a whole national exertion: besides that army cannot be insensible to all human obligations as the tyrant that directs them. They know how lavish he is of human blood, and how many of their countrymen he has sent to inevitable destruction in Spain, and that as many more must fall victims to his ambition before he can succeed in subduing it, even if his wicked and outrageous attack upon its independence should at last be triumphant. Appeal to the army who have been sent to rive your chains. Remind them of their efforts in pursuit of what they deemed liberty. Remind them of their lawful monarch, who is now a fugitive and a dependent on the generosity of another state. Endeavour to impress them with a sense of the disgrace which they will eternally entail themselves if they continue to fight merely to gratify the cruel ambition of a wretch who is the enemy to human nature. Inured as they are to spoilation and to slaughter, they cannot be so utterly callous to every sense of justice and every feeling of humanity, as the tyrant who drives them to acts of desolation, from the impulse of the most savage ambition and unrelenting ferocity. Though the degraded soldiers of a tyrant, they still are men and may be roused into a conviction of what is due to an unoffending and independent nation.

" The tyrant has shewn by his treatment of his brother, whom he forced in violation of all your hereditary principles as republicans, to acknowledge as your king, how lit-

procédés envers son frere, qu'ils vous avait forcés, au mépris de tous vos principes héréditaires comme républicains, de le reconnaitre comme votre Roi, parce qu'il paraissait disposé à vous gouverner avec douceur, et à consulter les intérêts de votre pays. Cette bonté, et ses soins pour votre bien être étaient des crimes inexpiables aux yeux de ce frere dénaturé, et Louis a été forcé de quitter un trône sur lequel il avait été contraint de monter, et qui n'a été pour lui qu'un siége couvert d'épines, tant qu'il l'a occupé. Vous pouvez juger par-là du déplorable sort qui vous est destiné, si vous vous soumettez paisiblement au Tyran. Il appesantira sur vous une vengeance dix foix plus cruelle, et à l'avenir vous gémirez en vain dans les tourmens de la misere et du désespoir. Rappelez-vous vos anciens triomphes, et que ce glorieux souvenir vous porte à rivaliser en vertu et en valeur avec vos ancêtres qui vous ont délivré d'une oppression étrangere, et ont assuré votre indépendance nationale. Soyez certains que le Tyran tremble sur son trône, et qu'un glorieux effort de votre part, le ferait tomber de l'éminence où une turpitude inouïe l'a placé. Il voit, par la désertion de ses soldats en Espagne, combien la cause qu'ils soutiennent leur est odieuse; et soyez assurés que cette cause n'est chere qu'à ses généraux, qui savent que leur sûreté dépend de la durée de son pouvoir, et que sa chute serait un présage certain de la leur. Ces généraux mêmes détestent leur Tyran; ils seraient très-contens de conserver leurs grades et acquisitions, et se réjouiraient de la destruction d'un maitre si dur et si outrageant, s'ils croyaient pouvoir échapper au naufrage de sa fortune.

" Hollandais,—La terrible crise

tle mercy you have reason to expect at his hands. Yet you endured the phantom of a king, because he seemed disposed to rule over you with mildnes and to regard the interests of your country. This mildness, and this regard for your welfare, were crimes not to be expiated in the eyes of his unnatural brother, and Louis was obliged to abandon a throne which he was compelled to adopt, and which was only a seat of thorns to him while he possesed it. Hence you may infer what a lamentable fortune awaits you if you calmly submit to the dominion of the tyrant. He will inflict ten-fold vengeance on you, and you will hereafter in vain writhe in the pangs of misery and despair. Recal to your minds your former triumphs, and let the glowing recollection impel you to emulate the virtue and valor of your forefathers, who rescued you from your foreign oppression, and completed your independence of the people. Be assured that the tyrant trembles on his throne, and a glorious exertion on your part would tend effectually to hurl him from the eminence which he has gained by unparalleled turpitude. He sees, by the desertion of his soldiers in Spain, how hateful to them is the cause in which they are engaged, and be assured the cause is only dear to his generals, who know that their security depends on the continuance of his power, and that his downfall would be the certain presage of their own. Even those generals heartily detest their tyrant, and would most readily be content with their present rank and acquisitions, and rejoice in the destruction of so oppressive and so insulting a master, if they had reason to believe that they could escape in the wreck of his fortune. Hollanders, the awful crisis of your fate has arrived. If you suffer the

de votre sort est arrivée. Si vous laissez échapper le moment actuel, sans faire éclatter courageusement la vengeance nationale, vous serez perdus à jamais comme peuples, et vous ne serez plus dorénavant que de misérables victimes d'une domination étrangere. Que l'occasion qui vous est offerte est belle! Quel exemple vous donnerez aux nations asservies de l'Europe! Vous rétablirez votre réputation aux yeux de l'univers; vous reprendrez les droits qui vous ont été enlevés avec tant d'audace et de barbarie; et vous transmettrez ces droits à la postérité la plus reculée, qui se rappelera vos succès avec une pieuse reconnaissance, avec vénération et avec envie. Songez que le descendant de la Maison d'Orange, le rejeton d'illustres ancêtres, jadis protecteurs de votre pays, est aujourd'hui errant loin de sa patrie; et que vous ne pouvez mieux faire que de le rappeler sur vos rivages, et l'investir des priviléges dont ses ayeux ont joui. Il aura appris, à l'école de l'adversité, les devoirs de sa place, et l'estime qui vous est due; et il aura de l'amour et de la vénération pour un peuple qui aura recouvré ses propres droits, et lui aura rendu ceux de sa famille. Mais, quelle que puisse être votre détermination à son égard, n'oubliez pas ce que vous vous devez à vous mêmes. Les regards de l'Europe sont fixés sur vous, et les autres Etats verront dans le recouvrement de votre indépendance le rétablissement de la leur.

"Hollandais,—N'attendez pas un instant; levez-vous tous ensemble; vous êtes nombreux; votre ennemi n'est, par lui-même, qu'un faible individu; et tous les cœurs de l'univers sont contre lui. La renommée ou l'infamie, la liberté ou l'esclavage, voilà ce qui dépend de vous dans cette crise terrible. Si vous vous levez avec toute la plenîtude

moment to pass without a bold assertion of national vengeance, you will be lost as a people forever, and must hereafter be the wretched victims of foreign domination. How glorious is the opportunity which presents itself to you? What an example will you hold forth to the enslaved nations of Europe! You will recover your character in the eyes of mankind: you will regain the rights of which you have been so wantonly and barbarously deprived; and you will transmit those rights to your latest posterity, who will look back upon your success with pious gratitude, with reverence, and with emulation. Reflect that the descendant of the House of Orange, of an illustrious line of ancestors, once the protector of your country, is now a wanderer from his native land, nor can you do better than invite him to your shores, and invest him with the privileges which his ancestors enjoyed. He will have learned the duties of the nation, and the esteem which is due to you, in the school of adversity, and he will look with love and veneration on a people who have recovered their rights, and invested him with those which his family enjoyed. But however you may determine respecting him, do not forget what is due to yourselves. The eyes of all Europe are upon you, and other States would find in the recovery of your independence the restoration of their own. Hollanders do not pause a moment; arise as one man; you are many; your enemy is in himself but a weak individual, and the hearts of all mankind are against him. Renown or infamy, freedom or bondage, depend upon yourselves at this eventful crisis. If you rise in the fullness of national might, you will be irresistable. Assure yourselves that the efforts of other countries will be the

de la force nationale, vous serez irrésistibles. Comptez que les efforts d'autres pays suivront votre héroïque réhabilitation dans vos droits. Le Tyran sera confondu et terrassé par la révolte générale du Continent opprimé. Il périra dans la lutte: l'humanité s'en glorifiera ; et l'histoire se plaira à raconter votre triomphe, comme un terrible avertissement aux oppresseurs, et un glorieux exemple à l'humanité."

result of your heroic vindication of your rights. The Tyrant will be confused and distracted by a general revolt of the enslaved Continent. He will fall in the struggle; mankind will exult in the event, and history will proudly record your triumph as a dreadful warning to oppression, and a glorious example for mankind."

Anecdotes Etrangeres.

Bonaparte a rendu un nouveau décret sur les prix décennaux. L'époque de leur distribution est remise au 9 Novembre 1811. Le nombre des prix est beaucoup augmenté; il y en aura quatre pour les sciences physiques et mathématiques, un pour la biographie, un pour une traduction en vers, deux pour la peinture, deux pour la sculpture, un pour l'art typographique. Le jury motivera ses jugemens sur les ouvrages soumis au concours, et en indiquera les défauts. Le rapport sera discuté devant les quatre classes de l'Institut. Il sera imprimé avec les observations des classes ; ensuite Napoleon prononcera.

La premiere tragédie qui sera représentée au Théâtre-Français est intitulée *Philopémen*. On doit aussi y jouer incessamment une comédie en trois actes, intitulée *le Prisonnier en Voyage*. On répete au théâtre de l'Odeon une comédie nouvelle en cinq actes et en prose, intitulée *l'Alcade:* elle est attribuée à l'un des premiers auteurs comiques de Paris.

L'Empereur François, II. le 2 Xbre dernier assista au spectacle, où le prince de Lobkowitz, l'un des directeurs, lui a présenté une piece de vers, dans laquelle on remarque la phrase suivante: "Eloignez de nous la trahison et le faux mérite."

Un journal de la Suisse rapporte que le canton de Lucerne rappele tous les individus qui sont au service des insurgés espagnols, sous peine de perdre leur droit de citoyen et de confiscation de leurs biens en cas de désobéissance.

Le Pape réside toujours à Savone. M. Fontana, supérieur d'un ordre religieux à Rome, est parti de Paris pour se rendre près de Sa Sainteté.

Il se confirme que le corps législatif de Bonaparte sera présidé à l'avenir par un grand-dignitaire de la couronne. On croit que ce sera Talleyrand ou Cambacérès.

Plusieurs villes de France ayant demandé si elles pouvaient être autorisées à rétablir leurs anciennes armoiries. Une délibération du *conseil du sceau des titres* a ainsi résolu la question.

1°. Les conseils municipaux peuvent présenter des projets d'armoiries, et y reproduire une portion de l'ancien blason des villes.

2°. Les pieces d'armoiries qui, comme l'aigle et les abeilles, appartiennent aux armes et aux enseignes de l'empire, et ne peuvent être concédées que du propre mouvement de l'Empereur, ne doivent pas entrer dans la composition des projets d'ar-

moiries présentés par les villes.

3.° Les couronnes qui, de leur nature, sont incommunicables, comme souveraineté dont elles sont l'emblême, doivent également être exclues, ainsi que les pieces qui entraient autrefois dans les armoiries de l'ancienne dynastie française ou qui pourraient rappeler la sujétion récente à une domination étrangere de quelques départemens nouvellement réunis.

Le maire de Bayonne vient de publier une proclamation, par laquelle il annonce un nombreux passage de troupes qui se rendent en Espagne. Déjà 20 à 25,000 hommes sont annoncés comme devant passer du 1er au 15 Décembre. Les habitans sont invités à recevoir les militaires avec autant *de zele* que par le passé. Il n'est ici personne, disent les journaux du tyran, qui ne remplisse cette tâche avec plaisir. Il nous tarde que nos phalanges mettent un terme à l'anarchie qui désole nos voisins les Espagnols.

Le duché de Varsovie réuni à la nouvelle Gallicie et au cercle de Za mose, contient actuellement, y compris les alentours de Cracovie, plus de quatre millions d'âmes et surpasse en population les royaumes de Baviere, de Wurtemberg, de Saxe, de Westphalie et le grand-duché de Berg. La Baviere ne compte que trois millions 248,009 habitans, le Wurtemberg un million 181,440, la Saxe près de deux millions, la Westphalie deux millions et le duché de Berg un million.

On sait que la cour de Vienne, avait avancé trois millions de florins, et billets de banque, à des maisons de commerce de Trieste, pour les tirer de l'embarras où les avaient mises les malheureuses spéculations en marchandises coloniales. On ignore encore ce qui a été décidé dans le traité de paix, rélativement à cette somme. Le grand crédit dont plusieurs maisons de Trieste avaient joui jusqu'à ce jour, auprès des banquiers de cette ville, *commence* naturellement à *baisser* depuis les derniers événemens. Les intérêts de l'emprunt fait par l'Autriche à Francfort, recommencent à avoir cours: mais le paiement s'en fait d'après le cours ordinaire de la place de Viénne.

D'après des lettres authentiques de Sarajewo, les Grecs avaient organisé une conspiration que la pusillanimité et le manque de munitions ont fait échouer. En conséquence, un grand nombre de grecs ont été arrêtés, et transportés dans les forteresses de Banjaluka, Berbier, Dubiza, Novi et Kosaraz où ils sont jugés et exécutés. Jovan Janschich, chef de la conspiration, a été la premiere victime. Plusieurs de ces malheureux ont été empalés vivans et exposés sur les remparts. Sur l'ordre du Pacha de Travnik, on établit par mesure de precaution un camp à Maschich.

Des lettres postérieures annoncent que les arrestations et les exécutions continuent. Le commandant de Berbier se distingue par sa cruauté. Il résulte des aveux des coupables que quelques membres du clergé sont entrés dans la conspiration, et ont craint que tout ce corps n'en soit victime. Le pacha de Travnik a fait donner par le Beglerbey de Banjaluka, aux capitaines Mustapha et Bacho, l'ordre d'aller avec leurs corps renforcer l'armée qui se trouve sur la Drina.

On disait à St. Pétersbourg que le Cabinet des Tuilleries avait demandé la Findlande à l'Empereur, afin de l'annexer au territoire suédois, mais on ajoutait que l'Empereur Alexandre était absolument décidé à s'y refuser.

NECROLOGIE

Mort de M. le Duc de Queensberry.

Dimanche 23 Decembre 1810 est mort dans sa maison de Piccadilly, près de Hyde Park, M. le Duc de Queensberry, à l'âge de 86 ans. Nous copions des papiers anglais les notices suivantes sur la vie de ce Seigneur si célebre dans les fastes de la galanterie, des courses, et de toutes les especes d'amusemens publics, d'abord sous le nom du comte de Marsh, puis sous celui du Duc de Queensberry.

" Ce Seigneur a été plus généralement connu, et pendant un espace de tems beaucoup plus long qu'aucun de ses contemporains; et quoiqu'il n'ait pas déployé les talens qui attirent naturellement l'attention des hommes, il n'a jamais cessé, depuis son entrée dans le monde jusqu'au moment où il en est sorti, d'être un objet de notoriété. Il n'y a pas eu d'interregne dans le cours public de son existence.

" Sa premiere distinction fut d'être à la tête des amateurs des courses de chevaux. Les connaissances qu'il possédait soit dans la théorie soit dans la pratique de ces amusemens, étaient égales, pour ne pas dire supérieures, à celles des plus habiles adeptes de Newmarket. C'était lui même qui courait dans ses principales courses, et dans cette branche d'équitation, il rivalisait avec les meilleurs Jockeys. Son fameux pari avec le Duc d'Hamilton, pere du dernier Seigneur de ce titre, et la course de la machine qui portait son nom, sont des choses si renommées dans les annales de Newmarket, quelles n'y sont pas encore oubliées.

" Il mêlait pourtant à ses travaux des courses, les manieres élégantes de l'homme du monde, et il fut regardé, pendant long-tems, comme l'homme qui faisait la plus grande figure dans les circles les plus brillans de la haute société. Ses habits, ses équipages, ses manieres donnaient le ton et servaient de modele à tous ceux qui voulaient prétendre à la supériorité en apparence extérieure.

" Lorsqu'il eût renoncé aux plaisirs des courses, et qu'il eût succédé aux titres et aux biens de la maison de Queensberry, sa vie ne fut plus gueres distinguée que par ses jouissances, et il ne se refuse rien dans ce genre aussi long-tems que ses sens et ses facultés lui permirent de recevoir quelque plaisir et quelque sensation. Sa résidence constante, le theâtre de ses plaisirs, fut presque toujours Londres ou ses environs. Il visita rarement l'Ecosse, sa patrie. Il loua toujours et n'habita jamais son château d'Amesbury dans le Wiltshire, ouvrage d'Inigo Jones, et résidence classique à une autre époque. Ses principaux plaisirs ruraux consisterent pendant long-tems dans sa charmante habitation de Richmond, qu'il avait fait arranger avec la derniere élégance. Il y passait ordinairement la belle saison, y vivant de la maniere la plus splendide, jusqu'au moment où la folie des habitans le détermina à quitter un lieu où il se regardait comme ayant été grossierement insulté par des gens dont il avait, de différentes manieres, été le bienfaiteur. On lui avait intenté un procès en justice pour réclamer quelques toises de terrain appartenant à la ville, qu'il avait compris dans son enclos, sans penser qu'il envahissait le moins du monde les droits de la paroisse. Il ne pardonna jamais cet affront aux habitans de Richmond.

" Dans ces derniers tems, il vé-

cut constamment dans sa maison de Piccadilly, où l'on pouvait le voir à la fenêtre à quelque heure de la journée que ce fût. Sa figure était devenue familieré à tous ceux qui étaient dans l'habitude de passer et de repasser par cette rue, la plus animée et la plus vivante de toute les avenues de la métropole.

" Il fut nommé premier gentilhomme de la chambre du Roi, lorsque S. M. monta sur le trône; mais en conséquence du parti qu'il suivit lors de la question de la régence en 1789, on ne trouve plus son nom sur la liste de la maison du Roi, après cette époque. Il fut décoré du ruband verd en 1761, et lors de sa mort il se trouvait le doyen des chevaliers de l'ordre du Chardon. Il n'avait jamais été marié. Dans sa jeunesse, il fit des propositions de mariage à Miss Pelham, fille de M. Pelham, alors secrétaire d'état et niece du Duc de Newcastle, alors premier lord du trésor; mais soit que sa fortune ne fût pas jugée suffisante, ou que ses habitudes ne fussent pas approuvées par la famille, ses propositions furent rejetées. Cette circonstance fit beaucoup de bruit dans le tems parmi la haute société. Sa prétendue est morte fille, il y a quelques années.

" Le Duc de Queensberry était, depuis quelques années, un sujet continuel de conversation. On repandait sur lui des anecdotes sans fin, dont plusieurs étaient fausses, et la plupart des autres grossierement exagérées. Le fait est que personne n'a plus cherché à jouir de la vie que lui. Il s'est étudié jusqu'au dernier moment à tirer tout le parti possible du peu de facultés qui lui restaient. Il vécut long-tems, *secundum artum*, et il doit la prolongation étonnante de cette existence d'épicurien, aux soins et aux attentions extraordinaires des hommes de l'art qui ne le perdaient pas de vue, et qui ranimaient sa caducité autant par leur gaîté et leur convivialité que par leurs conseils; enfin, pour nous exprimer d'une maniere digne du sujet, c'était des bons enfans qui faisaient vivre le bonhomme.

" Le caractere prédominant de cet heureux vieillard était l'insouciance, et surtout de faire tout ce qu'il voulait, sans s'embarrasser si on le trouvait bon ou mauvais. Sa fortune était énorme, et elle grossissait tous les ans en accumulant intérêts et capitaux. C'était dans son intérieur le meilleur homme du monde, sa bourse était toujours ouverte aux malheureux, et aux talens sans protecteurs. On était sûr de voir son nom sur la liste des souscripteurs à toutes les mesures qui tendaient à soutenir l'honneur national et à récompenser les braves défenseurs de la patrie. On se rappelle encore les sommes considérables pour lesquelles il souscrivit à l'emprunt, dit *loyalty loan*, ainsi qu'au fonds patriotique de la société du Caffé de Lloyds, pour le soutien des veuves blessés pendant la guerre.

" On a remarqué que le Duc de Queensberry était le plus riche Seigneur de l'Europe en argent comptant. On croit pouvoir assurer, sans crainte d'êtredé menti, qu'il n'y avait nulle part, ni en Autriche, ni en Russie, ni en Espagne, ni même parmi les parvenus de la nouvelle France, Napoléon excepté, un homme qui, comme le Duc de Queensberry, eût pu donner à toutes les heures du jour un mandat à vue sur son banquier de 25 millions tournois, ainsi qu'il proposa une fois de le faire, en causant avec le feu Duc de Bedford."

Le testament d'un vieux célibataire aussi riche en argent comptant, a dû nuturellemant exciter une

grande curiosité, d'autant plus que l'on avait annoncé que ses dernieres volontés surprendraient beaucoup de monde. Nous donnons la liste suivante de divers legs, sans garantir pourtant son authenticité, mais c'est celle qui a circulé. Elle a d'abord été insérée dans le *Day*, d'où elle a été copiée dans les autres papiers. Nous y joignons la petite préface qui lui sert d'introduction.

—

Le testament du Duc de Queensberry a été ouvert et lu le lendemain de la mort de sa Grâce, en présence de ses nobles parent. Il avait prévu, les approches de sa fin, et il avait avoué qu'il s'apercevait qu'il s'éteignait, ou comme il le disait lui-même, qu'il n'y avait plus d'huile dans la lampe. Il fit venir auprès de lui quelques jours avant sa mort plusieurs de ses parens et de ses amis, auxquels il fit part qu'il était convaincu qu'il finissait, et il prit congé d'eux sans émotion. Il y avait un an qu'il était confiné dans sa chambre, et qu'il n'allait plus que de la fenêtre de son sallon à la chambre, à côté. Sa dissolution a été graduelle et exempte de toute douleur. Il a expiré en tournant la tête et sans agonie apparente. Malgré toutes les histoires bisarres que l'on a faites sur son compte, et sur ses goûts et habitudes extraordinaires, nous connaissons de lui des traits si précieux de munificence, de générosité et de libéralité, que quand bien même toute la biographie fabuleuse dont la langue de la médisance a amusé le monde, serait vraie, elle s'éclipserait devant tout le bien qu'il a fait. La disposition de son immense fortune, disséminée d'une maniere si noble, si juste et si convenable, prouve incontestablement la bonté de son caractere. Dès qu'il nous sera permis de divulguer tous les détails qui nous ont été communiqués sur ses legs, nous nous ferons un plaisir de les communiquer à nos lecteurs. Voici ceux qui paraissent jusqu'ici les plus connus et les plus authentiques, et qui ne different pas de ce que nous ne pouvons encore publier sans manquer à la confiance qu'on a reposée en nous:

	£.
A M. Douglas, son parent, qui vivait chez lui	150,000
A Lord et Lady Yarmouth, et après eux à leurs enfans mâles	150,000
A Lord Yarmouth les maisons que sa Grâce occupait dans Picadilly, et sa maison de campagne à Richmond, avec tous les meubles, argenterie, tableaux, vins, bibliotheque, etc. le tout estimé	60,000
Au Lord Douglas	100,000
Aux trois grands hôpitaux de Londres, dits Lock hospital, St. George et Middlesex	60,000
Au colonel Thomas	20,000
Au caissier de M. Coutts son banquier, l'intérêt de	12,000
A la comtesse Dunmore	10,000
A lady Hamilton, 1000*l.* et l'intérêt de 10,000*l.*	11,000
Au général Crawford l'intérêt de 10,000*l.*	10,000
Au général Charles Crawford	10,000
Au général Fitzpatrick l'intérêt de	10,000
A lady Ann Hamilton	10,000
A la Duchesse de Somerset	10,000
A lady William Gordon	10,000
A Sir James Montgommery	10,000
Au général Picton*	5,000

* Il avait proposé, il y a sept ans, à ce brave général, cruellement poursuivi pour avoir exécuté les lois existantes dans l'île de la Trinité qu'il gouvernait, de payer tous les fraix que lui occasionnerait cette procédure. Le général refusa. C'était de là qu'était venue la connaissance.

A M. James, de Piccadilly	5,000
Au Pere Elisée, son chirurgien	5,000
A Dubois, son intendant, l'intérêt de	6,000
A Burelle, son chefs d'office, idem de	4,000
A Michel, son laquais idem de	4,000
A Radford son groom idem de	4,000
Plus au même tous ses chevaux et voitures	4,000
A deux autres domestiques l'intérêt de 2,000	4,000
A deux dames françaises, chacune 5,000	10,000
	£. 695,000

Non compris les grands biens et domaines substitués de la maison de Douglas en Ecosse, en Yorkshire et ailleurs, estimés valoir au moins 60 mille livres sterling de revenu.

—

Mort de M. Saint Ange.

Ange-François Fariau de Saint-Ange, traducteur d'Ovide, professeur de littérature latine à la faculté des lettres de l'Académie de Paris, élu membre de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, le 4 Juillet dernier, est mort le 8 de ce mois, dans un âge encore peu avancé, à la suite de la maladie cruelle qui avait fait de son existence une longue agonie. Une députation de l'Institut, un grand nombre de membres de l'Université impériale, d'hommes de lettres et d'éleves, ont accompagné son convoi au lieu de la sépulture.

S. Ex. M. le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, président de la 2e classe de l'Institut, a prononcé sur la tombe du défunt, avec une émotion partagée par tous les auditeurs, le discours suivant que nous nous empressons de transcrire*.

" Messieurs,

" Quelques semaines se sont à peine écoulées depuis qu'un choix, justifié par de longs travaux et de remarquables succès, avait appelé M. de Saint-Ange à la deuxieme classe de l'Institut.

" *Il avait passé toute sa vie à s'en rendre digne.* Depuis le collége, où des études distinguées et des couronnes obtenues avaient fait présager son avenir, jusqu'à ses derniers momens, il a cultivé les lettres avec une ardeur qui n'ont pu relentir les souffrances de la cruelle maladie qui vient de nous l'enlever.

" Issu d'une famille attachée depuis plus d'un siecle à une des magistratures supprimées en 1790, il se montra digne du rang littéraire auquel il avait été élevé, tant par ses sentimens que par ses talens. Il compta de nombreux et honorables travaux.

" Il se forma à l'école de d'Alembert, de Marmontel, de Turgot et d'autres hommes illustres. Il obtint l'affection de ses protecteurs et de ses maitres.

" Il eut l'estime de ses contemporains, de ses rivaux; il emporte les regrets de l'institut et de l'université.

* Nous copions du Moniteur cette espece d'oraison funebre, afin d'avoir occasion de relever deux aveux importans, qui s'y trouvent. Lorsqu'un des principaux membres du gouvernement de Bonaparte, appelle son maitre un nouvel Auguste, est une espece d'aveu tacite qu'il a commencé son regne par les proscriptions d'Octave; l'autre aveu est relatif au systême de la conscription, dont l'atroce rigueur n'épargne pas même les fils des gens de lettres les plus estimables et les plus malheureux, ainsi qu'on le voit dans ce que dit l'orateur du fils de ce pauvre Saint-Ange, seul espoir de sa mere et de ses frere et sœur, et jeté par la tyrannie du nouvel Auguste sous les coups des Espagnols, lorsque son pere mourait de besoin. Il est étonnant qu'on ait permis de publier des aveux semblables, que l'on n'aura pas manqué de relever partout où ce discours sera parvenu.

Il est sûr de la reconnaissance de l'âge à venir.

" Il laisse au siecle d'un nouvel Auguste la traduction complette d'un des plus élégans écrivains du siecle de l'Auguste romain. Il a achevé ce grand travail au milieu des douleurs qui ont terminé sa vie.

" Elle a été trop courte pour les lettres et pour sa famille.

" Notre malheureux collégue n'a joui qu'un instant de votre justice et de sa gloire. Vous n'avez profité aussi qu'un instant de son savoir et de ses lumieres.

" Mais sa présence, ou plutôt son apparition au milieu de nous, a suffi pour faire apprécier a toute sa valeur l'heureuse acquisition que nous avions faite, pour ajouter aux regrets de sa perte, en faisant mieux connaître son étendue.

" Elles étaient vraiment le chant du cigne, les paroles qu'il nous adressa en prenant séance au milieu de nous, présageant qu'on déposerait bientôt sur sa tombe la couronne qu'on venait de lui décerner.

" Ses regards se tournaient dès-alors vers l'épouse qu'il laisse veuve, vers les enfans qu'il laisse orphelins. Il mettait à plus haut prix le titre qu'il obtenait, en songeant qu'il pourrait du moins le laisser pour héritage à sa triste famille.

" Dans ses derniers momens, sa sollicitude paternelle était inquiete sur le sort de l'aîné de ses fils, nommé lieutenant sous les murs de Lerida ; et ce fils, désormais seul appui de sa mere, de son frere et de sa sœur apprendra peut-être au milieu des hazards des combats la perte qu'il a faite.

" Au moins que sa douleur soit consolée, que son inquiétude soit adoucie par la certitude du juste intérêts que nous conserverons pour ceux que notre confrere laisse après lui."

Treilhard.

L'avocat, l'ex-directeur, le sénateur, l'ambassadeur, le pacificateur, le légion d'honneur, le régicide, le conseiller d'état, le legislateur, l'ennuyeux rabâcheur Treilhard est enfin mort, agé de 68 ans. Voici ce qu'on trouve dans un papiers français au sujet de ce mauvais sujet, dont les funérailles ont eu lieu le 5 Decembre par un orage affreux, ou, comme on dit proverbialement, par un tems à porter le diable en terre.

Les obseques de M. Treilhard ont été célébrées hier à midi, en l'église de Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, et le cercueil a été transféré à Sainte-Genevieve, où M. Treilhard devait être déposé, en sa qualité de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Les honneurs dus à song rang lui ont été rendus. Des détachemens nombreux de la garnison de Paris, cavalerie et infanterie, ont accompagné le convoi. Les quatre coins du drap mortuaire ont été portés par L. L. EExc. les ministres d'Etat Regnault (de Saint, Jean-d'Angely) et Defermont, S. Exc. le comte Andréossi, président de la section de la guerre, et M. le comte Berlier, conseiller d'Etat.—MM. les Ministres d'Etat, un grand nombre de conseillers d'Etat, maîtres des requêtes et auditeurs, un grand nombre de membres du Sénat, de grands officiers de la Légion d'Honneur, de membres de la Cour de Cassation et de la Cour d'Appel, beaucoup de magistrats, d'avocats et d'avoués, ont formé le nombreux cortège qui a suivi le convoi.

Après la cérémonie religieuse, le cercueil a été transféré à l'église de Sainte-Geneviève, où l'éloge du défunt a été prononcé par S. Exc. M. le comte Défermont, ministre d'Etat.

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL FRANÇAIS ET ANGLAIS—FRENCH AND ENGLISH JOURNAL.

NO. 50. PHILADELPHIE, SAMEDI, 24 AOUT, 1811. VOL. II.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

Général Eblé.

Le général Eblé est employé à l'armée de Portugal. Il commande l'artillerie du général Masséna. Il est âgé de cinquante ans. Sa taille est élevée, sa constitution est robuste, il est très-fort; sa tournure est soldatesque, sa physionomie est dure, et son ton est grossier: ses manieres annoncent le pédantisme d'un ancien recruteur. A l'âge de 16 ans, il entra dans le 6eme. régiment d'artillerie: il s'occupa de son état; il montra du zele et de l'intelligence; à ces deux qualités il joignait une bonne conduite, il fut fait officier en 1785.

Le roi de Naples ayant demandé à la France des officiers d'artillerie, Eblé fut un de ceux qui reçurent cette destination. Il resta dans ce service jusqu'au commencement de 1792. Rappelé en France, il rentra dans son ancien régiment. Il fut nommé capitaine d'une compagnie d'artillerie légere avec laquelle il fit la campagne de la Belgique. Nommé chef de bataillon en 1793, il commanda l'artillerie d'une division à la bataille d'Hondscotte. Il était colonel au déblocus de Maubeuge. Son activité et son audace le firent nommer rapidement général de brigade et général de division.

Désigné pour commander toute l'artillerie de l'armée du Nord, il dirigea cette arme aux siéges d'Ypres, de Nieuport et de l'Ecluse. Il seconda le général Pichegru dans la conquête de la Hollande. Employé à l'armée du Rhin sous le général Moreau, en 1796, il suivit ce général dans son invasion de l'Allemagne, et il contribua de tous ses moyens à cette fameuse retraite dans laquelle, bien loin de perdre de l'artillerie, on s'empara à Biberach de celle du général Latour. Cette circonstance prouve avec quelle habileté tous les mouvemens étaient concertés, et avec quelle précision ils étaient exécutés. Eblé déploya au siége de Kehl une grande connaissance de tous les détails de son arme, et une grande adresse à se procurer des ressources et à activer son service. Ce fort ne fut rendu qu'à la derniere extrémité. L'Archiduc Charles ne put s'empêcher de faire l'éloge des généraux et des troupes qui avaient fait une si belle défense.

Après la paix de Campo Formio en 1797, Eblé rentra dans l'intérieur où il fut chargé d'une inspection. En 1799, il fut appelé à l'armée de Rome sous Championnet.

Cette armée ayant occupé Naples, Eblé fit vider tous les arsenaux pour évacuer sur l'Italie septentrionale des approvisionnemens considérables. Il suivit Championnet à l'armée des Alpes. Après la mort de ce général, Eblé rentra à l'armée du Rhin sous les ordres de Moreau, et il fit les campagnes des années 8 et 9, qui correspondent à 1800, pour la durée des opérations en Allemagne.

Pour constater la probité de cet officier, la Galerie Militaire dit " qu'après la paix de Lunéville, il " fit déposer dans les arsenaux de " Strasbourg, Metz, et Neufbrisac " une quantité immense d'approvi- " sionnemens de tous genres, bois, " fers, aciers, etc. et qu'il versa " dans les caisses publiques une som- " me considérable qu'il avait écono- " misé sur les fonds mis à sa dispo- " sition." On sait à quoi s'en tenir sur de semblables justifications. Eblé ne peut pas être comparé pour le pillage à Augereau, à Masséna, à Ney; etc., mais il ne s'est pas oublié. A Naples et en Allemagne, il s'est fait beaucoup d'argent. Plus honteux que ses maîtres dans cette partie, il n'a pas encore adopté leurs folles dépenses; il vit fort simplement, quoiqu'il soit cousu d'or.

Nommé ministre de la guerre du royaume de Westphalie, il a été bientôt dégoûté de cette place, à cause de la faiblesse de Jerôme Bonaparte qui se laisse diriger par quelques jeunes étourdis d'autant plus sûrs de lui plaire qu'ils sont très-adroits à le flatter. et à multiplier ses plaisirs. Eblé est regardé avec raison comme un des plus habiles *routiniers* d'artillerie. Rien ne lui échappe, il est encore d'une grande activité. Il se rend très-utile un jour de combat, par son expérience et son sang-froid.

NOTICE SUR LE *Général Régnier.*

Cet officier est regardé en France comme un des militaires les plus instruits sur tout ce qui a rapport à l'art de la guerre. Suisse d'origine, il entra au service français au commencement de la révolution. Il fut employé dans l'état-major de l'armée du Nord, d'abord comme adjoint, et ensuite comme adjudant-général. On assure que Pichegru faisait un très-grand cas de ses talens.

Employé avec le général Moreau à l'armée du Rhin en 1796, il prouva, par ses rapports, qu'il méritait sa place de chef de l'état-major-général. Un officier qui l'a beaucoup connu, m'a dit que Régnier n'était pas sur le champ de bataille le même homme que dans le cabinet. Quoique très-brave, il ne possede pas cette présence d'esprit et ce coup-d'œil qui sont indispensables sur le terrein pour le succès des opérations. Tel est le jugement porté sur Regnier par les généraux Desaix, Saint-Cyr et Sainte-Susanne.

Après la paix de Campo Formio en 1797. Régnier qui n'était alors que dáns sa vingt-septieme année, désirait trouver quelqu'occasion d'acquérir de la gloire. Il sollicita la faveur d'accompagner Bonaparte dans l'expédition d'Egypte. Il y servit avec plus de zele et d'utilité que de distinction et d'éclat. Il se battit avec courage, il s'occupa d'améliorer la position de ses troupes, et il profita de tous ses momens de loisir pour satisfaire sa curiosité pour les arts, et son goût pour les sciences.

Bonaparte n'a pas jugé convenable de lui accorder les honneurs de la célébrité décernés à Junot. Il a rendu hommage à la modestie de Regnier, et il a été injuste envers sa conduite militaire. Le siége d'el Arish était bien supérieur au combat de Naza-

reth ; pourquoi n'en a-t-on pas fait un sujet de concours pour les artistes de Paris? Parce que Régnier n'était pas un aide-de-camp, un favori de Bonaparte, un flatteur.

A la bataille d'Héliopolis, Régnier exécuta avec précision les ordres de Kléber. Il continua à bien remplir ses devoirs comme général de division, jusqu'à l'occupation de cette colonie par les Anglais. Rentré en France, il publia quelques observations qui lui firent quelques ennemis. Le général Destaing lui demanda raison de quelques particularités qui le concernaient.. Ils se battirent au pistolet dans le bois de Boulogne près de Paris. Destaing fut blessé à mort; il expira sur la place. Bonaparte qui ne tarda pas à être instruit, ayant vu Régnier à l'audience des Thuileries, refusa de lui parler, et lui envoya l'ordre de se retirer. Il l'employa dans le midi de la France.

Lorsque Bonaparte envoya son frere Joseph à Naples, il lui donna Régnier. Au mois de Mars 1806, ce général se rendit dans la Calabre. La colonne française commit des horreurs contre les Calabrois, malgré les soins que prenait Régnier de diminuer, autant qu'il était en lui, les malheurs de la guerre. Le 4 Juillet, il fut battu à Maida par le général Stuart. Il perdit la moitié de sa petite armée; il fut obligé d'évacuer la Calabre ultérieure. Les habitans avaient pris les armes ; dès que Regnier eut reçu des renforts, il reprit le terrein qu'il avait perdu. Les deux Calabres eurent beaucoup à souffrir de l'armée française.

J'ose assurer que partout où se trouve Régnier, les habitans se félicitent de le posséder, comparativement à ses collegues. Sa probité, sa politesse, sa fermeté, et son humanité, l'ont fait chérir de tous ceux qui ont su l'apprecier, Il connait à fond la théorie de la guerre ; la nature ne l'a sans doute pas doué des rares qualités qui maîtrisent la victoire sur le champ de bataille, lorsqu'il est chargé seul de la direction des opérations. Puisqu'il a été battu à Maida, après avoir pratiqué son métier sous Pichegru en Flandre, sous Moreau en Allemagne, et sous Kléber en Egypte, la campagne sous les ordres de Masséna ne lui presente pas un avenir bien flatteur. L'opinion générale en France est que Régnier est déplacé à la tête d'un corps d'armée, et qu'il ne peut bien utiliser ses rares talens qu'étant chef de l'état-major d'un capitaine du premier rang.

Variétés.

Aux Auteurs de la *Décade Philosophique*.

Poitiers, 14 floréal, an XII.

Je relisais ce matin dans la *Vie privée de Louis XV*, le fameux *Memoire du parlement*, contre les ducs et pairs, présenté sous la régence. On sourit de pitié en voyant de graves magistrats reprocher avec causticité à la plupart des premiers courtisans de leur maître, l'obscurité de leur origine, tout en convenant que parmi eux-mêmes, magistrats suprêmes, il y en avait d'une extraction *abjecte*; c'est le mot employé dans le mémoire. Si le parlement avait voulu, il aurait pu pousser ses recherches en ce genre, même jusqu'au roi; et on s'étonne qu'il ne l'ait pas fait dans quelqu'une de ses plus vives querelles avec la cour. La découverte qui en aurait été le résultat, appartenant désormais uniquement à *l'histoire* qui a le droit de tout dire, est une remarque curieuse que la philosophie, sans y mettre cependant beaucoup d'importance, peut lire avec une sorte d'intérêt

On sait que, il y a peu de tems encore, des ci-devant *nobles*, plus ou moins *grands-seigneurs*, cherchaient avec des *parchemins* plus ou moins authentiques, plus ou moins vermoulus, à faire croire aux *bonnes-gens* qui ne savaient pas lire, que l'origine de leur *haute no-*

premiere instance de la Seine.

40. Pavyot-Saint-Aubin, juge auditeur à la cour d'appel de Rouen.

Conseillers-Auditeurs,

Les sieurs :

1. Lacave-Laplagne, juge-auditeur à la cour d'appel de Paris.

2. Agier, juge auditeur à la même cour, et auquel nous accordons des dispenses, attendu sa parenté au degré prohibé avec le Sr. Agier, l'un des présidens.

3. Monmerque, juge-auditeur à la cour d'appel de Paris.

4. Brétin, juge-auditeur à la cour d'appel de Dijon.

5. Henri-Nicolas Emmery, avocat.

Jean-Baptiste Furcy Dehaussy, avocat.

Procureur-général impérial.

Le sieur Legoux, procureur-général près la cour d'appel de Paris.

Substituts de notre Procureur-général impérial.

Avocats-généraux.

Les sieurs.

1. Try, substitut de notre procureur-général près la Cour d'appel de Paris.

2. Giraudet, notre procureur-général près la cour de justice criminelle du département de Seine et-Oise.

Courtin, substitut de notre procureur-général près la Cour de justice criminelle du département de la Seine.

4. Freteau de Peny, substitut de notre procureur impérial près le tribunal de premiere instance de Paris.

Substituts pour le Service près les Cours d'Assises et spéciale, et pour celui du Parquet.

Les sieurs :

1. Paradis, président de la cour de justice criminelle du département de l'Yonne.

2. Mallet, président par intérim de la cour de justice criminelle du département de Seine-et-Marne.

3. Despatys, notre procureur-général près la cour de justice criminelle du département de Seine-et-Marine.

4. Meslier, notre procureur-général près la cour de justice criminelle du département d'Eure-et-Loir.

5. Cahier, substitut de notre procureur-général près la cour d'appel de Paris.

6. Dameuve, juge à la cour de justice criminelle du département de la Seine.

7. Legris, substitut de notre procureur-général, près la cour de justice criminelle du département de la Seine.

8. Leloup de Sancy, juge au tribunal de premiere instance de Paris.

9. Berthelin, juge à la cour de justice criminelle du département de l'Aube.

10. Deschonen, juge-auditeur à la cour d'appel de Paris.

11. De la Palme, magistrat de sûreté de Paris.

12. Gay, *idem.*

Gréffier en Chef de la cour impériale.

Le sieur Fondeur, greffier de la cour d'appel de Paris.

Greffier de la Cour spéciale de Paris.

1. Le sieur Fremyn, greffier de la cour de justice criminelle du département de la Seine.

2. Notre cour impériale de Paris sera installée le 2 Janvier 1811.

3. Notre grand-juge ministre de

la justice, est chargé de l'exécution de notre présent décret.

(Signé) NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire d'etat,

(Signé) H. B. duc de BASSANO.

MONUMENT VOTÉ PAR L'ESPAGNE AU ROI D'ANGLETERRE.

Séance des Cortès, du 19 *Novembre.*

M. Perez de Castro prononça un discours dont ce qui suit est la substance.

Il y a long-tems que je désire proposer aux Cortès une résolution dont l'adoption me paraît convenable, parce qu'elle est juste ; mais les affaires importantes qui ont occupé Votre Majesté de puis notre installation, et la multitude d'événemens, sinon aussi importans en eux-mêmes, au moins provenant tous du désir d'avancer l'œuvre du salut public, m'en a empéché malgré moi. En même tems, j'ai été à même d'observer en plusieurs occasions, que l'opinion de la plupart des députés des Cortès, à en juger par leur discours, était d'accord avec mes idées. En conséquence, je les soumets à Votre Majesté, dans l'espoir fondé qu'elles mériteront votre haute approbation. Je veux parler de la profonde reconnaissance que la nation espagnole porte à l'Angleterre sa généreuse alliée. Le monde entier sait combien nous sommes redevables à son illustre souverain, aussi grand dans ses sentimens pour les Espagnols, que ferme dans le dessein de protéger leur cause sacrée. Il n'est pas un patriote qui ne se sente ému, lorsqu'il réfléchit aux secours abondans en vaisseaux, en troupes, en armes et en argent, que la généreuse nation britannique a accordés si libéralement à l'Espagne, dès qu'elle a vu notre heroïque résolution. Dons, éloges, enthousiasme, tout a été prodigué par le peuple anglais à son allié ; et la postérité, peignant sous des couleurs majestueuses l'héroïsme, la constance et la fidélité de l'Espagne, placera dans le même tableau la générosité sans bornes et les efforts vraiment inimitables de la Grande Bretagne en notre faveur. L'Angleterre connaît notre reconnaissance ; le monde entier le connaît de même ; elle est gravée dans nos cœurs ; nos derniers gouvernemens l'ont répétée toutes les fois que l'occasion s'en est offerte; mais il est juste, il est nécessaire que la nation entiere, c'est-à-dire les Cortès qui la répresentent complettement, la manifestent à leur tour avec la plus grande solennité, en votant un monument éternel de la gratitude nationale, pour le digne chef d'une aussi grande nation ; nous remplirons ainsi un devoir sacré ; ainsi nous donnerons une preuve publique d'une de ces vertus caractéristiques du noble peuple que nous représentons, je veux dire la reconnaisance. Déclarons en même tems que nous ne déposerons jamais les armes, que nous n'ayons assuré notre indépendance, l'intégrité de notre territoire dans les deux hémispheres sans démembrement, et la liberté de notre roi légitime. Suivons la carriere pénible, mais héroique et glorieuse de notre sainte guerre, toujours unis toujours en bonne intelligence avec la grande nation qui nous aide si généreusement : et puisse cette union être aussi éternelle que les liens qui nous unissent à notre allié par le traité de Janvier, 1809, sont sacrés et sinceres. Je désire, puisque tels sont les vœux de toute la nation, que ses répresentans puissent aussi les sanctionner. Si les Cortès jugent à prospos d'adopter mes idées, je demande qu'il me soit permis de

lire le projet d'un décret conforme à ce que je viens de suggérer.

" La motion fut approuvée par acclamation. Le décret ayant été lu, fut adopté de même par acclamation, et sans qu'il y fût changé un seul mot. La joie était peinte sur la figure de tous les spectateurs, et la reconnaissance qui remplissait tous les cœurs, éclata par les applaudissemens universels les plus affectueux.

DÉCRET.

Les Cortès générales et extraordinaires pénétrées de la plus vive et de la plus sincere reconnaissance envers le Roi des Royaumes Unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande George III. pour l'intérêt généreux qu'il a témoigné et les secours abondans qu'il a fournis sans interruption à la nation Espagnole, en lui accordant des armes, de l'argent, des troupes et des vaisseaux, depuis le premier moment où les provinces éleverent la voix de l'indépendance et de la fidélité à leur souverain légitime Ferdinand VII, lâchement trahi, foulé aux pieds et opprimé par l'usurpateur du trône de France, Napoleon Bonaparte; décretent qu'il sera érigé un monument public à Sa Majeste George III, en témoigne de la reconnaissance nationale que le peuple Espagnol porte à un souverain aussi auguste et aussi généreux, ainsi qu'à l'invincible nation anglaise qui a pris un si grand intérêt à la défence glorieuse de la nation Espagnole. Les Cortès déclarent en même tems que la nation Espagnole ne mettra jamais les armes bas jusqu'à ce qu'elle n'ait assuré son indépendance, l'intégrité absolue de la monarchie dans les deux hémispheres, sans le plus petit démembrement, et opéré la restauration de son Roi Ferdinand VII, agissant toujours de concert et dans l'union la plus parfaite avec le Roi de la Grande Bretagne conformément à l'étroite amitié et l'alliance parfaite et indissoluble stipulée dans le Traité du 14 Janvier 1809. Le Conseil de Régence fera communiquer ce Décret au Roi de la Grande-Bretagne de la maniere la plus solennelle et en même tems il rendra compte aux Cortès du plan qu'il adoptera pour l'érection de ce monument dont l'exécution lui est confiée.

Il sera donné connaissance de ce décret au conseil de Régence afin qu'il prenne les moyens nécessaires pour son exécution et pour le faire afficher, publier et répandre.

(Signé) LOUIS DELMONTE, Président.
MANUEL LAXAN }
VARISTO PEREZ DE CASTRO. } Secr's.

OUVRAGE NOUVEAU.

Notices sur l'intérieur de la France.

Continué du Numéro 34, 35 et 36 de l'Hémisphère.

Passons du trône à cet autel réédifié par Bonaparte. C'est cet autel peut-être qui a l'assentiment complet de la nation? qui est le résultat du véritable vœu public? Tous les hommes sensés sont d'accord qu'il faut de la religion à un état, mais tous les gens sensés doutent que par le moyen du concordat ont ait redonné de la réligion à la France. La vraie religion, celle qui a son culte au fond des cœurs, cette morale en pratique, n'a sûrement pas gagné par le rétablissement de certaines formes du rit et par l'appareil extérieur d'une hiérarchie ecclésiastique. Mais le libre exercice du culte catholique? Eh! le maintien sévere des lois subsistantes sur la police des cultes aurait suffi, pour assurer à la

religion catholique tous les droits qu'elle pouvait demander. Des lois qui protégent tous les cultes quelconques et qui garantissent la liberté la plus complette de toutes les consciences, sans favoriser aucune opinion particuliere, auraient sûrement pu satisfaire toutes les prétentions. Mais, en se mélant de l'organisation intérieure du culte catholique, et en se chargeant des frais que nécessite son entretien, le chef du gouvernement français avait plus la terre en vue que le ciel. Il fallait à Bonaparte un instrument puissant pour fonder son regne, et la religion devait être cet instrument. Il faut avouer que ceux qui secondaient ses intentions, n'en cherchaient ni le motif, ni le but; et les différens orateurs qui ont plaidé pour le concordat, lorsqu'il fut proposé à l'acceptation du corps législatif, ont énoncé l'un et l'autre avec si peu de réserve et de circonspection qu'ils ont paru impolitiques. Les discours prononcés par Lucien Bonaparte et Portalis, sont des monumens curieux, élevés sur le principe : que la religion à rétablir, ne devait être qu'un instrument dans la main du gouvernement, pour parvenir à certains buts qu'il se proposait. " Ames fortes," s'écrie Portalis, " vous ne serez point gênés dans l'expression de vos sentimens religieux; esprits faibles et consciences timorées, vous trouverez appui et secours dans le culte qu'on vous rend."—C'était un áveu imprudent, mais il eut le mérite de la franchise. Les hommes religieux en ont été scandalisés, les ecclésiastiques se sont sentis avilis, et les antagonistes du gouvernement ont trouvé matiere à blâmer le manque de ménagement dans ses procédés. Lucien Bonaparte avait déployé tous les moyens oratoires, pour s'acquitter de la mission dont son frere l'avait chargé. Quelqu'un lui fit compliment sur la beauté de son discours, prononcé pour la religion dans le corps législatif, et Lucien répliqua par ces remarquables paroles: " Il aurait été bien plus beau, mon discours, s'il avait été *contre* la religion."

Le principe politique énoncé lors de l'établissement du Concordat, a trouvé sa pleine et entiere application. Les archevêques et évêques sont bien plus des instrumens des volontés de Bonaparte que des pasteurs du peuple. S'il leur a donné leur existence, il leur fait aussi sentir qu'ils dépendent de lui, et ici comme partout, il prend bien plus qu'il ne donne. Là où ils sont pasteurs, il ne sont que pour les intérêts qui touchent directement le maître. Ils doivent le soutenir dans les opérations qu'il entreprend, par leurs mandemens, leurs lettres pastorales, leurs exhortations en chaire, et leurs fêtes religieuses. Ils doivent puissamment seconder les opérations relatives à la réquisition, et toute l'écriture sacrée est mise à contribution pour en prouver la légitimité. " Peut-il y avoir une loi plus juste que la conscription militaire," disait l'évêque de Sées, dans son mandement de l'an 1806; " cette conscription qui appelle sans exception et sans aucune distinction tous les citoyens à porter les armes pendant quelques années seulement, dans la fleur et la vigueur de leur âge, pour ensuite se rendre dans leurs foyers?" Tout comme les administrateurs et autres fonctionnaires salariés de l'état, ces fonctionnaires ecclésiastiques parlent contre leur conviction intime, et contre l'opinion publique. Et ce n'est pas ce qui leur attache les esprit et leur gagne les cœurs. Tout comme les administrateurs civils, ces ecclésiastiques sont obligés de tromper l'opinion générale; de célébrer l'homme pu-

issant et ses entreprises, de faire à sa gloire des cérémonies publiques, de répandre l'encens et l'eau bénite à son approche, et de prouver par l'écriture sainte que Dieu est avec Bonaparte et l'a ramené de l'Egypte, pour en faire l'homme de sa droite. Lorsque les peuples sont en larmes et que l'humanité pousse de nouveaux soupirs, ces ministres de l'autel entonnent des *Te Deum* et louent Dieu et ses merveilles.

Etant sur les lieux, on pourrait rapporter une infinité de passages de ces mandemens, comme pieces à l'appui. La collection serait piquante, et pour la basse adulation qui règne dans ces morceaux, et pour l'impudeur avec laquelle leurs auteurs abusent d'un ministere qui doit être celui de la vérité, en faisant des applications et citations des plus révoltantes.—Je suis réduit à insérer ici quelques tours de phrases pastorales que le Moniteur lui-même a portés dans le lointain, moyennant les extraits qu'il donna un jour des mandemens lors des prieres publiques, ordonnées pour le succès de la campagne 1805. L'évêque de Liége dit, à cette occasion, de Bonaparte : " C'est un nouveau Cyrus que Dieu a choisi pour l'accomplissement de ses desseins impénétrables sur les nations." Il dit encore : " C'est un secours au ciel que notre auguste monarque rapporte ses merveilleux succès : sa confiance au dieu des armées et sa récompense : *Heureux l'homme qui met sa confiance au Seigneur, et dont le Seigneur est l'espérance.*" L'évêque de Metz dit : " Semblable à un autre Judas Machabée, Napoleon se rêvet de sa curasse comme un géant, il se couvre de ses armes pour le combat. . . . Faisons au ciel une sainte violence, par le concert de nos priéres, pour en obtenir le succès des armes de l'Empereur et la conservation de sa personné sacrée." L'archevêque de Bourges apostrophe ainsi ses diocésains, en parlant des exploits de Bonaparte: " Mes freres, il n'est pas l'ouvrage de l'homme ce prodige que nous admirons : c'est l'œuvre du Dieu fort qui protége d'une maniere si particuliere l'homme de sa droite, par qui déjà il avait opéré de si grandes choses en notre faveur ; *a Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.*" L'évêque de Quimper fait apostropher Bonaparte par une voix du ciel, qui lui prédit tous les succès possibles. " Or, qui fut jamais plus digne de cette religieuse fidélité," dit l'évêque de Séez, en parlant de la conscription, " que le sage, le magnanime, le religieux Napoleon ?" En parlant également en faveur de la conscription, un autre chef ecclésiastique dit : " Que les parens des conscrits se pénetrent de leur obligation sacrée *de rendre à Dieu ce qu'ils doivent à Dieu*, une soumission filiale à ses voies impénétrables, et de *rendre à César*, et par lui à la patrie, *ce qu'on lui doit ;* c'est-à-dire des enfans bien élevés, propres à servir la patrie." Un autre chef dit de Bonaparte : " Il se repose du soin de sa destinée sur la main puissante qui l'a ramené de l'Egypte." On serait plutôt las de lire ces phrases pastorales que ces auteurs le seraient d'en composer.

Ces prélats et ecclésiastiques sont là bien plus, dis-je, pour produire les grand effets politiques, que pour paître leurs troupeaux. Car l'état intérieur des dioceses et tout ce qui a rapport à l'enseignement, fait pitié. Il y a des paroisses qui encore à présent, se trouvent sans églises ; il y en a d'autres, où les églises, dévastées dans la révolution, menacent la vie de ceux qui s'y assemblent ; dans une infinité de paroisses les curés se trouvent sans habi-

tations et sont à charge aux paroissiens, dans presques toutes on manque de prêtres. Dans beaucoup d'endroits les prêtres sont dans un état de dénuement, qui n'est adouci que par la charité des âmes sensibles. Cet état de choses provient de ce que le gouvernement, content d'avoir fait ce qui a été nécessaire pour produire du brillant, ne s'occupe pas de l'utile. Il abandonne le soin essentiel pour les ecclésiastiques, aux paroissiens qu'ils desservent, mais il se trompe. L'opinion, aux dépens de laquelle les ecclésiastiques vivaient autrefois, n'est plus la même. Le prestigne qui fascinait les yeux, a été affaibli, et les ecclesiasques ont en partie à eux-mêmes des reproches à se faire, si le bandeau mystérieux dont ils marchaient couverts, est déchiré. On les a vus jurer, abjurer, rejurer comme les circonstances l'exigeaient; on les a vu se marier, se démarier; on les a vus embrasser la révolution, en embrasser même les crimes. Cet évêque constitutionnel de Paris, Gobel, qui au milieu de la convention se dépouilla des ornemens pontificaux et les foula aux pieds; ce prêtre Lebon qui décima Arras et Cambrai, et tant d'autres, ne sont pas oubliés. D'ailleurs, pendant l'interregne que l'église a éprouvé, le peuple a appris à se passer des ministres, et des habitudes de cette nature sont difficiles à déraciner. Il y a des contrées rurales assez étendues, ou les paroissiens se piquent de parler avec défaveur de la confession. Ces rustiques vont régulierement à la messe du Dimanche, parce qu'ils croyent remplir un antique devoir que l'église prescrit envers Dieu, mais ils imaginent se manquer à eux-mêmes, en se présentant devant un prêtre qui, assis dans le confessional, attend l'aveu des secrets de leurs cœurs, pour leur remettre leurs péchés.

Mais outre que le ministere de l'autel a perdu de sa considération, il n'est plus aucune ressource alimentaire pour ceux qui s'y vouent; il ne présente plus comme autrefois, la perspective d'une existence assurée, moins encore celle d'une fortune; il n'a que privations et miseres à offrir. Les jeunes gens ne se destiment donc plus à un état qui est sans rapport, et la vigne du Seigneur est menacée de manquer d'ouvriers qui puissent la cultiver. Les archevêques et évêques des différens dioceses de France font à toute occasion retentir leurs lamentations à se sujet. L'année passée, M. du Belloy, archevêque de Paris, en fit le sujet de son mandement de carême, et conjura ses ouailles "de fournir des serviteurs à la maison du Seigneur." L'évêque de Saint-Brieux, dans une lettre pastorale de la même année, se plaint de ce que son diocese composé de plus de 50,0000 âmes, ne contient que 50 ecclésiastiques en état d'être employés, tandis qu'il en faut 700 pour faire le service nécessaire. L'archevêque de Rouen, dans une pastorale de la même année, fait entendre les mêmes plaintes, et s'écrie que "sous peu d'années son diocese n'aura plus de prêtres, la maison du Seigneur plus de lévites, et qu'il en manque 6 à 700 pour l'instant. Si l'on ne parvient pas, dit-il, a former des séminaires, il ne restera que des édifices et des regrets." L'évêque de Limoges a invité tous les prêtres de son diocese de faire chacun le sacrifice du produit d'une messe par mois, pour l'établissement d'un séminaire, "vu le manque absolu, dit-il, de sujets pour le service des autels et des fonds nécessaires pour la dotation d'un séminaire." Tel est le langage des évêques partout, tel est partout l'état du culte catholique.

Ainsi l'autel n'est plus soutenu

par aucun des appuis, dont il était entouré autrefois, ni par l'opinion, ni par la considération publique, ni par l'intérêt : comment peut-on croire que Bonaparte, en le rétablissant, ait consulté l'opinion et le besoin des Français? Dès que la fréquentation de l'église a été rendue un devoir officiel, le public y a vu une représentation théâtrale, et les messes que fréquente Bonaparte, autrefois Mahométan, imposent le moins. Les temples ont cessé d'être l'asile des consciences timorées et des cœurs affligés. La foi des vrai croyans, après tant d'angoisses et tant de tribulations éprouvées par l'église, a été ébranlée jusque dans le fond de sa base. Ces hommes de bonne foi ont commencé à douter de tout, même de l'orthodoxie du Pape et de la légitimité des changemens par lui consentis. La foi ne leur parait plus la même ; le Saint-Pere leur paraît subjugué par la force des circonstances ; ils l'excusent, en lui supposant la pieuse intention de vouloir sauver les restes de la foi qui serait anéantie par la résistance. Ils plaignent le Saint-Pere, et ils se dispensent de croire à ses brefs et ses bulles, parce qu'ils leur paraissent simulés. Dans l'assujettissement du Pape ils pleurent l'assujettissement de l'église, mais ils esperent que Dieu fera sortir triomphans l'un et autre. La vraie foi n'étant plus nulle part, ils se sont repliés sur l'intérieur de leurs cœurs, pour y en conserver le dépôt jusqu'au jour de la délivrance. Plus de giron d'élus ! Dans les tems de la révolution, des prêtres non-assermentés administraient aux fideles dans des cachettes, les dons pur de l'ancienne foi ; aujourd'hui les prêtres de tous les sytêmes, de toutes les constitutions et de tous les sermens ont été confondus, tous out été soumis à une même loi, que le Pape a sanctionnée sous la dictée de la force. Sur la lisiere de la frontiere on voit la jeunesse se rendre, sous la conduite de leurs parens, en de nombreux pelotons, dans les pays étrangers, pour y chercher la confirmation auprès des évêques, non soumis au nouveau Concordat, et la messe hors du territoire français paraît plus efficace et retrace les beaux tems de l'église.

Le séjour du Pape à Paris n'a pas tourné au profit de l'autel. Le but a été trop à découvert et le principe, de ne regarder la religion et ses ministres que comme des instrumens dans la main qui gouverne, a été trop en évidence. Le Saint-Pere, en servant à rehausser la gloire de celui qui l'avait appelé, n'a pas augmenté la sienne, ni celle de la religion. Toute l'influence du Suprême-Pontife et toute son activé à Paris se trouvait bornée à des représentations, qui occupaient un instant la curiosité des Parisiens, mais aucun des vœux qu'il énonçait en faveur de la religion et qui avaient déterminé le vieillard à passer les Alpes dans la plus rude saison, ne fut écouté. On le laissa par contre, à de certaines heures du jour, donner du haut du balcon des Tuileries, sa bénédiction pontificale, et le Moniteur fit l'éloge de la piété du peuple et de son empressement à profiter des bienfaits du ciel. Cependant les motifs qui attiraient la foule sous les fenêtres du Saint-Pere ne se manifestaient pas toujours d'une maniere très-pieuse, et les calembours qui chaque jour se renouvelaient sur Pie VII, en faisaient preuve. Le diacone-archiprêtre, monté sur un mulet devant le carosse du Pape, au couronnement de Bonaparte, n'a pas seulement été salué des huées et des ris du public, le burin l'a même éternisé dans une caricature. Pour remplir le vide que laissait autour

du Pape l'opinion publique, Bonaparte fit organiser des députations de fonctionnaires; les écouter et leur donner sa bénédiction, fut la grande tâche qui remplissait les heures que laissait la priere au vieillard. Mais ces députations portaient jusqu'à l'indécence le caractere de la représentation théâtrale. On vit des athées connus aller se jetter à genoux devant le chef de l'église, des républicains baiser ses pieds, des protestans recevoir sa bénédiction apostolique, ses Agnus Dei et Chapelets bénis; et une députation de graves Hollandais-Calvinistes* présenta ce spectacle, avec les contrastes les plus piquans. On n'aurait plus peut-être dû s'étonner des simagrées des athées et des hérétiques, depuis que le Musulman, Adallah Menou, comme Administrateur du Piémont, avait reçu sur les confins de la France, le chef visible de l'église, avec des fêtes religieuses que le catholique le plus zélé n'aurait su mieux arranger. Il n'est pas connu, si le Turc Menou a demandé la bénédiction apostolique, mais il n'y a pas de doute qu'il ne l'ait reçue dans toutes les formes. En un mot, le jeu grossier de représentations a été déployé, lors du voyage de Pie VII en France, avec une indécence qui a augmenté le scandale et l'affliction des uns, la joie secrete des autres, et la conviction de tous que, si d'un côté le chef de la France parait avoir mis en jeu un puissant ressort politique, en rétablissant l'autel, ce ressort a été mû avec une impolitique qui détruit en grande partie l'effet qu'il devait produire.

Bonaparte, enhardi par tous les genres de succès, a voulu, par un coup d'autorité, rétablir l'autel. L'autel a été rétabli, mais la base lui manque: la réligion. On peut élever un trône par la force, mais la religion ne peut s'établir que par la persuasion; et Bonaparte n'a rien fait pour produire celle-ci. Il l'aurait pu si, au lieu de s'entourer de la pompe des mîtres et des crosses, en payant dix archevêques à 15,000 francs par an, et cinquante évêques à 10,000 il eût assuré un sort à la classe utile et méritante des pasteurs de campagne, en leur faisant tenir les traitemens promis dans le Concordat de 1500 et 1000 francs, et qu'il leur eût procuré le moyen d'instruire la jeunesse. Les effets auraient été lens mais sûrs. La politique a voulu produire des effets prompts, et c'est pourquoi ils ne seront pas permanens. Il reste un intervalle immense entre le nouvel autel et l'esprit du sieclé, et quels sont les moyens qu'on emploie pour remplir cet intervale afin qu'il ne paraisse pas aux regards des contemporains?

Des journaux et des gazettes déclament contre la philosophie; ils trainent périodiquement dans la boue tout ce que des écrivains illustres des tems antérieurs ont produit de grand et d'admirable; on farcit le Moniteur de lettres pastorales et mandemens; on fait rétablir les crucifix sur les grand chemins, les statues et les images des Saints à tous les murs de villes; on rétablit les processions, les miracles, les reliques. La sainte couronne d'épines est rendue avec pompe le 6 Août 1806, à la vénération des fideles à Paris, et un "*Précis Historique*" est imprimé, pour transmettre l'événement à la postérité. Quelque tems avant on avait réintégré à Aix-la-Chapelle les langes de l'enfant Jésus, la vraie croix et la chemise de la Sainte Vierge; à Cologne on avait ramené les corps des trois rois-mages; à Bruxelles on avait renouvelé une fameuse procession, en expiation des

* Mr. Schimmelpenningk eut aussi son audience.

affronts faits, du tems de la révolution des Pay-Bays, par un hérétique à une hostie. Dans toutes les villes on fait le plus de cérémonies religieuses que l'ont peut, pour imiter les cités, en possession de saints trésors. Paris voit rétablir son Calvaire, avec les stations. Les images miraculeuses sont réinstallés partout où il y en avait autrefois; les grands chemins sont couverts de milliers de pélerins, qui suivent en chantant les croix et les banderolles ondoyantes ; dans le pays de Trêves on a rétabli une procession *sautante;* et des jeûnes abolis, même dans des provinces autrefois ecclésiastiques, sont remis en vigueur avec sévérité.

Est-ce ainsi qu'on effectuera la persuasion que le dixneuvieme siecle a commencé, où le douzieme a fini? Peut-on faire retrogader l'esprit humain, d'un seul saut, de sept ou huit siecles ? Il est un moyen d'y réussir. C'est de s'emparer de la génération naissante, de la faire grandir dans la stupidité, et de la laisser paraître sur la scene, lorsque la génération présente sera entierement éteinte. Alors il y aura un siecle semblable à celui qu'une atroce politique veut créer autour d'elle. Le trône de Bonaparte et l'autel qu'il a élevés, ressemblent à toutes les institutions qu'il a fondées : ce trône et cet autel ne sont pas l'œuvre de la bonne foi et de la loyauté ; des intentions pures ne les produisirent pas ; l'opinion ne les entoure pas.

Il n'est pas inconvenant peut-être de mentionner ici les cultes qui existent en France, à côté de la religion, qu'on peut regarder comme dominante. A la suite du Concordat il parut une loi " *organique du culte catholique*," à laquelle en était jointe une autre, concernant les communions protestantes, datée du 18 Germinal an X." Les protestans, tant de la confession d'Augsbourg que de l'église réformée, se sont loués des dispositions prises à leur égard : c'est la premiere fois que leur existence religieuse a été légalement garantie depuis l'édit de Nantes. En demandant, ci ces dispositions sont le résultat de la politique, ou d'une tolérance vraiment éclairée, on reconnaîtrait sans contredit cette même main qui sait faire agir les ressorts religieux, comme tous les autres, vers les grands buts de l'état. Aucune décision doctrinale, dogmatique ou disciplinaire, ne peut être prise et publiée sans l'autorisation du gouvernement ; toutes les nominations des fonctionnaires quelconques dans les églises protestantes, lui appartiennent. Des chefs laïques, nommés présidens sont institués à la tête des consistoires ; choisis parmi les plus possessionnés, ils sont au rang des fonctionnaires publics, prêtent serment entre les mains du chef du gouvernement, et reçoivent des traitemens de l'état. Comme les évêques, Bonaparte les décore de la croix d'honneur ; comme eux, ils doivent donner à leurs communautés l'impulsion dont le gouvernement a besoin, soit pour des contributions, soit pour des réquisitions, ou pour la conscription. Leurs circulaires ressemblent aux mandemens des archevêques et évéques si quelquefois le style en est autre, le fond des idées et la tendance sont les mêmes ; on pourrait donner des circulaires consistoriales pour des mandemens, et des mandemens pour circulaires. Les deux dernieres allégations ci-dessus rapportées, sont émanées de plumes protestantes ; la premiere appartient au président du consistoire de Strasbourg, la seconde au president de celui établi à la Rochelle. Cependant on doit avouer que la foi organique, en fixant les rapports des différens

cultes, a déployé une impassibilité, qui pourrait paraître une sévérité au catholique, et une faveur au protestant. Le titre III de la loi organique, renferme un Article ainsi conçu; "aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différens cultes." Cette disposition de loi qui paraissait au catholique une restriction de l'exercice libre de son culte, a été maintenue dans le sein de la capitale. Dans les provinces, les habitans n'ont pas toujours été assez tolérans, ou assez indiférens, pour regarder ces dispositions d'un œil tranquille. Dans quelques départemens elles ont produit une certaine sensation. Les protestans de quelques contrées ont été solliciter le gouvernement, d'accorder à leurs concitoyens catholiques, la pratique extérieure de cérémonies, circonscrites par la loi dans l'intérieur des églises. On aurait dû permettre des exceptions particulieres, mais M. Portalis a eu tort d'en généraliser une, en bornant l'application de l'article précité *aux seules villes, possédant une église consistoriale.*—Lors de la fondation de la loi organique, on n'avait pas songé aux Memnonites qui, à la vérité, sont peu nombreux, mais renferment dans leur communauté des gens respectables pour leur moralité, et importans pour leur fortune et industrie. Il n'y a eu jusqu'ici rien de statué à leur égard, mais ils jouissent du plein et entier exercice de leur foi.—On n'avait jamais fait mention des Juifs, qui depuis ont fixé la sollicitude de Bonaparte.—On évalua le nombre des protestans, vivant sous la loi française, à 5 millions. Bonaparte ignorait sans doute ce nombre, quand à peine devenu Consul, il nomma dans un mouvement de dépit, les habitans de l'île voisine: *Ces vilains "hérétiques d'Anglais."* Cette phrase est consignée dans le Moniteur à perpétuité.

En parlant des rapports, existans dans tout autre état, entre le gouvernement et la religion, on aurait fait précéder *l'autel* au *trône:* en parlant de ce qui est aujourd'hui en France, on doit dire: *le trône et l'autel.* Nous avons vu que celui-ci n'est qu'un instrument de celui là.

D'ailleurs, s'il était possible de douter de cet état des choses, le catechisme que Bonaparte a fait introduire en France, avec l'approbation du saint siége, en contient la preuve en termes clairs et précis.

—

L'ANCIEN TEMS ET LE TEMS NOUVEAU.

Sous le directoire il y avait à Paris une feuille du jour sous le titre de: *Défenseur des vieilles Institutions et du bon vieux Tems.* C'était un journal frondeur: il s'attachait à démontrer périodiquement, combien l'ancienne maniere d'être avait été préferable au nouvel ordre des choses. Il avait beau démontrer, les choses n'en changeaient point de face; au contraire le tems nouveau pesait d'autant plus. D'ailleurs le but des auteurs n'était que de faire des mécontens. Ils pouvaient l'atteindre, mais ils n'avaient pas la prétention de faire revenir le tems lui-même.

Bonaparte, du moment qu'il tenait les rênes du gouvernement, a fait percer cette prétention. Ce n'est pas qu'il crût lui-même à la possibilité de la réaliser, car il sait trop bien à quoi s'en tenir à cet égard, mais c'est qu'il a voulu par-là prescrire aux Français de croire qu'avec lui l'ancien tems était revenu, tems de leurs regrets, interrompu par la révolution, et qu'il se disait chargé de continuer. Il fallait pour cette fin endormir les Français par

les apparences et leur faire oublier l'illégitimité de sa mission.

Tous les dehors de l'ancien régime qui avaient joui d'une certaine faveur dans l'opinion, auxquels se liaient des souvenirs et des habitudes chéries, Bonaparte s'est attaché à les remettre en vogue, pour produire une illusion grande et efficace. Mais pouvait-elle jamais devenir complette? et si elle le pouvait, suffit-il des illusions?

On tenait à ces objets parce qu'on tenait au tems, auquel ils appartenaient, et l'on aimait en eux ce tems; ils en étaient des consequences, des modifications, ils en étaient les formes;—ils se composaient d'élémens qui étaient du tems d'alors; ce tems ayant cessé, les conséquences ne peuvent pas continuer. Rétablissez ces objets de la prédilection publique, vous ne rétablissez que les décorations; la scene, sur laquelle elles étaient dressées, n'est plus la même; et il n'est pas dans le pouvoir de l'homme de rétablir le tems. Les tems, les acteurs, la piece, tout est changé; et toutes les formes, toutes les couleurs, tous les noms des objets d'autrefois, rétablis, ne rameneront pas une minute, qui n'est plus; la minute d'hier est éternellement passée. Les opinions des hommes, les motifs, les vues, les espérancs de l'ancien tems ne sont plus, et il est besoin de dire? quelqu'effort qu'on puisse faire, on ne produira jamais qu'une faible imitation du passé, qui ne fera que mieux sentir ce qu'on n'a pas. Bonaparte crois pouvoir tout faire, mais le présent ne sera jamais le passé.

Le trône, l'autel, la cour, les grands, les titres, des cortéges, des fêtes et habitudes populaires, peuvent en imposer au vulgaire qui ne regarde que la superficie; mais ce ne sera que pour un moment, et l'homme du vulgaire même ne se laisse pas tromper par les apparences dès qu'elles ne sont pas d'accord avec ses intérêts. C'est le sentimens de son bien-être qui fixe son jugement. Bonaparte peut imposer silence à la bouche, mais il ne fera pas taire ce sentiment irrésistible, et en remettant en scene toutes les apparences du passé, il donne matiere à des comparaisons, ce qu'il devrait éviter, avant d'avoir satisfait les intérêt blessés.

Bonaparte entend la messe dans la même chapelle, et à la même heure, où les rois de France l'entendaient: et Bonaparte avait, il n'y a pas long-tems, abjuré le christianisme en proclamant solennellement: *Dieu est Dieu, et Mahomet est son Prophete;* et en disant: "*Egyptiens, je révere plus que les Mamelouks le Prophete et le Coran.*"

Bonaparte fit placer dans le calendrier, à la place du nom des rois de France, son nom de batême, *Napoleon*, nom inconnu à la France et au calendrier. On connaissait Saint-Louis, mais on n'avait jamais entendu nommer Napoleon.—Bientôt on en fit un Saint. Le cardinal Caprara le prouva dans une instruction pastorale, et l'abbé Mauray prêcha à Notre-Dame sur les vertus du Saint. Le jour de fête de Bonaparte un concert est donné sur la terrasse des Tuilleries; c'était l'usage des rois de France à leur jour de fête. Ils avaient coutume de se montrer au balcon, avec la reine et la famille. L'amour des Français les attendait. Napoleon Bonaparte se moutre au balcon, avec son épouse, Madame Joséphine, auparavant Beauharnais.

Bonaparte s'était fait empereur, et il fit des princes *français*. Ces princes français sont des Italiens, jusque dans l'accent de la voix.

(La suite au numéro prochain,)

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL DE VARIETÉS.

NO. 51. PHILADELPHIE, SAMEDI, 14 SEPTEMBRE, 1811. VOL. II.

POUR L'HÉMISPHÈRE

L'HISTOIRE DU POT.

Il n'y a rien de plus extraordinairement utile qu'un Pot. De la cuisine il fait la principale batterie.

Il fait l'ornement d'un homme de guerre qui signifie *Casque*, lorsque tous les cavaliers portaient le Pot en tête.

Un *Pot* généralement parlant est un vase servant à divers usages, fait de terre ou de métal. Comme le *Pot de terre*, le *Pot de fer*, le *Pot de cuivre*, le *Pot de fayance*, le *Pot d'argent*, le *Pot d'étain*, sont naturellement des Pots faits et composés de ces materiaux; mais quand je dis le *Pot de chambre*, le *Pot de fleurs*, le *Pot de confitures*, qu'est ce que ça veut dire? Qu'un Pot de chambre est un Pot propre à mettre dans une chambre*. Un Pot de fleurs sous-entend un pot qui contient des fleurs, comme un pot de confitures où il y a des confitures. Mais si je dis que j'ai un beau Pot à l'eau, un Pot au lait, un Pot à fleurs, cela signifie qu'ils sont propres à mettre de l'eau, du lait, des fleurs, etc. Je dis un Pot de vin,† un Pot de bière, pour dire une mesure contenant deux pintes de Vin ou de Bière, etc. Le Français dit de la Marmite où l'on met bouillir la viande: mets le *Pot au feu*, fais *bouillir le Pot*, *écume le Pot*, où est *le couvercle du Pot*, ce qu'il prend absolument pour un *Pot!!* L'usage fait dire au Français qui invite quelqu'un à diner, pour dire, qu'il n'en fera pas plus de dépense, que ce sera sans cérémonie et sans s'en mettre plus en peine, il l'invite à la fortune du *Pot*. On dit dans le style familier et figuré, qu'on n'en mettra pas plus grand *Pot* au feu.

Il n'y a pas de *Pot au feu* signifie que tout manque pour la cuisine, et que s'il n'y a ni *Pot au feu*, ni écuelles lavées que la maison est en grande disette; ceci se dit proverbialement.

Ils sont ensemble à *Pot* et à Rôt: a passé en proverbe, pour dire d'un homme et d'une femme qui vivent

---

* Les Français se servent de cette expression infiniment polie, un Pot de chambre, pour dire un Pot à urine, un Pot à faire de l'eau, ou à uriner. Dans quelques parties des Etats Unis, comme à la campagne, à distance de 2 ou 3 cens milles d'un Port de mer sur la Riviere de St. Laurent. ou l'Oronoque, de la Delaware, du Mississipi, de Savanah de l'Oconee, on s'en sert pour y mettre le beurre, et pour tout autre usage, pour la confiture, &c. Il est désigné parmi le beau sexe, du mot de *Miroir. (Looking-Glass.)* Pour dire va au *Pot-de-Chambre* ils disent par raffinement qu'ils appellent bienséance, va au Miroir, donnez-moi le Miroir.

† Un pot de vin signifie aussi un *présent* qui se donne au delà du prix arrêté entre deux personnes pour un marché; pour dire: " Il a stipulé de me donner cent gourdes de Pot de vin. "

en commun sous le même toit, sans être mariés ; ou qui sont ordinairement ensemble, vivent familièrement l'un avec l'autre sans demeurer sous le même toit. Il tourne autour du *Pot*: signifie qu'il *barguigne*, qu'il use de détours inutiles au lieu d'aller au fait : sans tant tourner au tour du *Pot*, expliquez vous clairement.

Il va comme pois en *Pot :* signifie un homme qui va d'un lieu à un autre sans nécessité et qui est continuellement en mouvement. J'aime beaucoup le *Paté en Pot :* signifie un hachis de bœuf qu'on a fait bouillir à petit feu avec des marrons et autres ingrédiens. Un *Pot Pourri* se dit d'un mets composé de différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensembles avec diverses sortes de légumes. Il se dit également d'un vase mélangé de diverses sortes de fleurs et d'herbes odoriférantes de clous, de girofle, du sel et du vinaigre pour parfumer une chambre. Il s'appelle figurément un ouvrage d'esprit, un livre composé sans ordre, sans liaison et sans choix du ramas de plusieurs choses ensemble. On dit que ce n'est qu'un *Pot Pourri*, que l'ouvrage qu'il vient de donner ; de tout ce qu'il a lu dans toutes sortes d'Auteurs.

Il a fait un *Pot Pourri* de tout ce la: signifie aussi figurément d'un homme qui parlant sur quelque matière confond tellement les choses et les circonstances, qu'on n'y comprend rien.

C'est un *Pot de terre* contre un *Pot de fer :* se dit d'un homme sans appui, qui a un démêlé avec un homme de credit et d'autorité.

Voilà un *Pot fêlé* qui dure longtems *:* se dit proverbialement d'un homme qui quoiqu'infirme et malsain, ne laisse pas de vivre longtems.

Il parle comme un *Pot cassé*: signifie un homme qui a la voix cassée.

Il en payera les *Pots cassés :* se dit proverbialement en parlant d'un homme sur qui l'on croit que les fraix, la perte et le dommage d'une affaire doivent retomber.

Découvrir le *Pot aux Roses :* signifie découvrir le fin, le mystère de quelque intrigue ou affaire secrète, et on dit proverbialement et figurément qu'il croyait qu'on ne savait rien de ses intrigues, mais qu'on en a découvert le *Pot aux Roses*.

Il fait le *Pot à deux Anses :* se dit populairement d'un homme qui se carre en tenant les mains sur les hanches.

Gare le *Pot au noir !* Se crie au jeu de colin-maillard, pour avertir celui qui a les yeux bandés qu'il court risque de se heurter.

Gare le *Pot au noir !* se dit au figuré, pour avertir de se détourner d'un piége dont on est menacé.

Il a donné dans le *Pot au noir* : signifie, il a donné dans le piége.

Ce n'est pas par là que le *Pot s'enfuit* : signifie, que ce n'est pas par là qu'une affaire peut manquer ; que le défaut à reprendre dans quelqu'un n'est pas là.

Un *Pot à feu :* signifie une pièce de feu d'artifice faite en forme de Pot et remplie de fusées et autres artifices semblables, destinés pour les feux de joye. On se sert d'un *Pot à feu* à la guerre ; c'est un *Pot de fer* rempli d'artifices.

NOTICES SUR L'INTERIEUR DE LA FRANCE.

Par M. Faber.

ADMINISTRATION.

Administrer, dans le sens du gouvernement Français, n'est autre chose que de l'aider à remplir ses caisses et à recruter son armée. Ce gouvernement a toujours besoin

d'argent et de guerre. Tous ceux qui administrent, ont par conséquent deux tâches essentielles à remplir: l'assiette des impôts, et la conscription. Ils sont en outres revêtus d'une espece d'atribution de police, qui leur est utile dans l'une et dans l'autre de ces tâches.

L'esprit de l'administration, dont tout administrateur doit être pénétré envers ses administrés, est *de demander toujours et de n'accorder jamais; de prendre toujours et de ne donner jamais.* Voilà à quoi se réduit toute la science administrative. Des relevés de correspondances, effectués dans nombre de communes et départemens, prouvent que sur 240 circulaires, parvenues dans un an à des administrateurs, 90 prescrivent des efforts ou des sacrifices, en moyens et intérêts; 20 renferment des refus sur des demandes formées; le reste est simplement régulatif pour des procédés d'administration Cette proportion est plus ou moins la même dans toutes les administrations, et il serait bien piquant de compulser tous les régistres des autorités administratives de la France: le résultat serait au delà de la proportion citée. Il y a des communes et des départemens qui, pendant plusienrs années, n'ont pas reçu une seule décision satisfaisante, ou pas une qui n'eût blessé leurs intérêts. Une demande accordée est un événement rare; il n'a lieu que lorsque l'intérêt du gouvernement y est directement lié. Le petit traité qui porte le titre de *Code Administratif,* ne parle que des formes, l'esprit n'y est point énoncé; il se trouve dispersé dans les circulaires et arrêtés, il respire dans chacune de leurs lignes: toute l'administration est dans des circulaires et arrêtés.

Le ministre de l'Intérieur, quelquefois celui de la Police ou des Cultes, ou des Finances, pour accélérer une mesure du gouvernement, adresse une circulaire aux préfets, où l'urgence de la mesure et le bien qui en doit résulter pour le gouvernement, est longuement développé; la bienveillance de Bonaparte est présentée comme le prix de son exécution. " Sa Majesté, est-il ordinairement dit vers la fin, compte sur le zele que vous apporterez, Monsieur le préfet, dans cette opération, pour prouver votre dévouement à sa personne et votre attachement aux intérêts du trône." Chaque préfet fait une amplification de la circulaire. Les tournures les plus fortes et les couleurs les plus vives sont employés, aucune figure oratoire n'est oubliée, et voilà la circulaire aux sous-préfets du département. Les sous-préfets, à leur tour, renchérissent dûment sur les préfets, et les maires dûment sur les sous-préfets. Autant qu'on parlait il y a quelques années de *Liberté* et d'*Egalité* du *bien général* et du *bonheur du peuple*, autant on fait sonner aujourd'hui, *la bienveillance de Sa Majesté impériale et royale, les intérêts de sa couronne et la splendeur du trône.* Voici la marche de l'administration.

Toute la science administrative consiste à bien tourner ces circulaires et à faire exécuter celles qu'on reçoit, avec rigueur. Chacun peut administrer de la sorte. Aussi depuis la révolution, chacun sait administrer, il s'agit d'être nommé seulement. Ce n'est pas une science, basée sur des principes constans de l'économie politique qu'on applique aux besoins locaux: ce n'est pas l'art de prévoir des événemens futurs d'après les données du présent; de préparer des effets salutaires ou d'écarter des résultats funestes, en prenant des mesures sages que les localités et les circonstances conseillent; administrer, c'est faire ce dont le gouvernement a besoin pour l'instant; comme c'est tous les jours du nouveau, l'art d'administrer est l'art de chaque jour, ce n'est donc pas une science constante et fixe. Chaque journalier en peut autant. C'est une machine qui ne se meut que parce qu'on la monte toujours. S'il n'y avait pas de circulaires, elle s'arrêterait: ceux qui ordonnent ne songent qu'aux besoins du moment, ceux qui exécutent, n'osent pas songer plus loin. Tout se fait machinalement et à la journée. Tout est prescrit par le gouvernement, personne n'a le moyen de faire le bien qui est réclamé; personne n'ose aller au delà de la circulaire, ni préfet, ni sous-préfet, ni maire. Ce n'est donc pas pour le bien qu'on travaille, c'est pour remplir la circulaire. Pourvu qu'on la remplisse promptement et à la lettre, tout est bien; les intentions ne sont pas reconnues; l'honnête homme est découragé; personne n'apporte du cœur au travail; personne n'ayant le pouvoir de faire le bien, peu en ont la volonté.

Un tel systême doit produire un mauvais esprit dans ceux qui administrent. Aussi est-ce l'égoïsme le plus sordide qui est le seul mobile de la plupart des administrans. Le chef suprême du gouvernement en montre l'exemple avec une franchise tout à fait nouvelle dans les annales de l'égoïsme. Et comme lui, chacun songe à ses affaires particulieres, chacun avoue comme lui, hautement, ses motifs: le bien public est depuis long-tems regardé comme une chimere, et l'on ne s'en sert pas même comme de phrase en style officiel. Depuis le systême de Bonaparte, on convient publiquement que l'argent seul donne du prix aux places; elles sont briguées, elles sont conférées pour l'argent qu'elles produisent. Dans le systême d'administration qui précédait celui de Bonaparte, les hommes étaient mal payés, tels que les membres des administrations centrales; ou ils ne l'étaient point du tout, comme ceux des administrations municipales; mais on choisissait des hommes du pays, qui avaient intérêt à leurs affaires domestiques et qui les connaissaient. Si le systême d'alors était mauvais, parce qu'il présumait trop de la bonne volonté et du désintéressement des hommes, celui d'aujourd'hui est certes encore plus mauvais, puisqu'il constitue pour premier mobile l'argent. L'honnête citoyen espérait alors le bien, parce qu'il se sentait capable de le faire, aujourd'hui les hommes les plus estimables que le sort a jetés dans l'administration, finissent par être froids et indifférens, puisqu'on ne doit plus faire le bien; ne pouvant plus être eux-mêmes, ils gémissent sur les maux qu'ils ne peuvent changer et se résignent à agir comme le gouvernement veut qu'ils agissent; c'est-à-dire, comme des machines. Voilà comment l'état qui a proclamé comme principe suprême l'intérêt personnel, est servi, même par les honnêtes citoyens.

Lorsque la constitution consulaire de Bonaparte parut, on fut étonné de la grandeur des appointemens destinés aux préfets; la révolution n'avait jusque-là point encore vu d'exemple d'appointemens montant à quinze, vingt et trente mille francs. On fut surpris de tant de générosité dans un moment de pénurie extrême. Mais lorsqu'on vit les nominations, on s'aperçut bientôt que les places étaient faites pour les hommes, les hommes n'étant pas faits pour les places. Ces places étaient destinées à récompenser un dévouement passé, ou à assurer un dévouement futur; ceux qui les obtenaient, devaient devenir dépendans de celui qui les distribuait; par leur existence et par leur bien-être, ils devaient devenir des instrumens sûrs de sa volonté. Bonaparte nomma à la plupart des préfectures d'anciens généraux, qui presque tous n'avaient aucune notion de la science administrative, et qui en grande partie, ne savaient pas rédiger une lettre ni mettre l'ortographe. L'ignorance de ces militaires, devenus tout-à-coup civils, en fait d'administration, étaient souvent saillante. Tel qui sentait ce qu'il lui manquait, croyait y suppléer, en voulant tout faire. Un préfet prétendit, sur des plaintes qui lui étaient parvenues, rendre des jugemens civils et des sentences de mort. On eut de la peine à lui faire concevoir "la séparation des pouvoirs" article de la constitution dont il n'avait jamais entendu parler. Un autre prétendit destituer tout ce qui lui déplaisait parmi les fonctionnaires de son département: juges, receveurs et autres. Un préfet décerna un jour à un régiment de ligne, qui passait par son chef lieu, comme récompense de sa bravoure, des couronnes de chêne et des cravattes, qui furent attachées au drapeau; il ne savait pas que le régiment arrivé à deux cens pas de la ville, ôterait le cadeau et se moquerait du dispensateur des récompenses nationales. Certain préfet, ayant publié le concordat, voulut faire des prêtres et des évêques. Il y a eu des prefets, qui, faute de connaître leurs attributions et les bornes de leur pouvoir, ont voulu mettre un frein aux receveurs des domaines; mais la finance, c'est l'arche du seigneur, à laquelle personne n'ose toucher. Aussi ces imprudens préfets ont-ils toujours succombé. Il y en a qui ont perdu leurs places. C'était sans doute s'assurer de la promptitude et de l'énergie dans l'exécution de ses volontés, que de faire marcher militairement les différentes branches de l'administration: contributions, conscription, police. Mais depuis cette époque, la partie administrative ne forme plus un état auquel on se voue, c'est une faveur qui n'est pas accordée à tout le monde. On trouve dans tout autre pays des administrateurs, enthousiastes de leur métier,

d'aimables pédans, auxquelles on pardonne leur pédanterie en faveur de la pureté de leurs intentions, du dévouement qu'ils portent à leur gouvernement et au bien du service; de vieux serviteurs, savans économistes d'état, étudiant, connaissant les systêmes étrangers, comparant, raisonnant et projetant sans cesse. Cette classe d'hommes n'existe pas en France, les préfets ne la fourniront pas. On est éternellement apprentif, et c'est une véritable dérision que de vanter, en France, un homme pour ses connaissances administratives.

La non-science des préfets est fortement secondée par le principe de Bonaparte, de les *dépayser* en les nommant, c'est-à-dire, de ne jamais les placer dans les departemens, où ils sont ou nés, ou possessionnés, afin que ces différens liens n'enchaînent pas leurs actions officielles et n'en deviennent les motifs influens. Ce principe a été vanté dans le tems par les journalistes de Paris, comme marquant la plus haute sagesse, et comme devant produire les effets les plus salutaires. Mais il semble qu'il note au fond une extrême méfiance dans la moralité des sujets dont on fait choix, et certes l'on devrait être dispensé d'une pareille mesure de précaution, si l'on choisissait des hommes probes. D'ailleurs les désavantages du principe n'ont été que trop sentis dans l'administration. Le préfet, étranger au département dont on lui assigne l'administration, est long-tems avant d'acquérir des connaissances locales, qui sont indispensablement nécessaires pour opérer avec fruit et sans lesquelles l'administrateur le plus instruit est dans l'impossibilité d'agir. Le préfet est donc obligé de se rapporter au dire de quelque subordonné et devient souvent le jouet de l'intrigue et de la mauvaise foi. Aucun talent, aucun savoir ne dispense des connaissances locales, ni ne les donne: elles ne sont que le résultat du tems et d'une longue observation. Mais comme par le principe du *dépaysement* aucun préfet ne peut rester long-tems dans le même département, il s'ensuit qu'il n'a pas même l'intention d'acquérir des connaissances locales; il ne regarde son séjour que comme un passage; il s'attache aux circulaires, c'est-à-dire, il fait tout pour le gouvernement, rien pour le pays. Raison de plus pour faire valoir le principe de l'intérêt personnel avec promptitude: un préfet, quand il ramasse, ramasse à la hâte, et naturellement le plus qu'il peut.

Bonaparte, prétendant faire acquérir des connaissances à ses fonctionnaires, a établi des tournées. Il y a des sénateurs en tournée, des conseillers d'état en tournée; les préfets sont obligés d'en faire une tous les ans dans leur département. Ils ont pris modele sur Bonaparte; ils voient de leurs propres yeux, mais à la course; ils voyagent comme des souverains; ils font cortége; ils sont annoncés d'avance. Ils sont reçus comme des souverains; gardes d'honnenr, discours, dîners, illuminations même, et dans la gazette officielle du département, des articles. Partout ils n'entendent et voient, comme Bonaparte voyageant, que ce que l'on veut qu'ils entendent et voient, et même avec la meilleure volonté, ils reviennent ordinairement aussi peu instruits dans le chef-lieu qu'ils en sont partis. Ceux qui ont intérêt de les entourer, s'en emparent, ne les quittent pas de leurs personnes; ou il les logent et en écartent tout ce qui les déplaît. Le maire qui loge le préfet dans sa maison, a calculé d'avance que la commune en portera les frais, sur l'état de dépenses qu'il présentera; le préfet doit des égards, et il ralentit sa course parce que le logement lui est fourni gratis. Sans cet avantage il abrége sa tournée, parce que les frais étant fixés par le gouvernement, sa bourse y gagne. Si les tournées, au lieu d'être des voyages de représentation, se faisaient à l'improviste, si les préfets surprenaient leurs employés subbordonnés à des époques ni prévues, ni annoncées: qu'ils parussent dans une administration comme un coup de foudre; s'ils logeaient à l'auberge comme des particuliers, payant leur logement et leur dîner, sans contracter d'obligation envers personne, les tournées pourraient produire des résultats utiles. Telles qu'elles sont actuellement, elles sont une nouvelle charge pour les communes par les frais qu'elles entraînent, elles sont des parties de plaisir pour les préfets, dont elles flattent la vanité. Les préfets manquent ordinairement de toutes les connaissances locales pour voir juste, mais quand même ils verraient juste, leur présence sur les lieux n'est d'aucune utilité, puisqu'ils n'ont le pouvoir de rien décider d'eux-mê-

mes, ils ne peuvent que se faire faire le rapport par les autorités subordonnées, et le leur au ministre; la décision est toujours lente et incertaine; et un prefet assis dans son bureau de préfecture ne peut ni plus ni moins faire qu'en voyageant de commune en commune. Dans les nouveaux départemens allemands comme italiens, à tous ces désavantages, inhérens au système, se joint celui que tous les préfets ignorent ordinairement la langue du pays. On pourrait y envoyer des aveugles, ou de sourds-muets pour préfets, et les affaires n'en iraient pas plus mal.

On ne saurait accuser les préfets de déprédation ou de rapine ouverte, on doit même leur rendre le témoignage de leur modération sur ce point. Aussi ont-ils les mains liées, car le système d'égoïsme établi d'en haut est tellement exclusif que le gouvernement ne souffre pas dans les autres ce qu'il se permet à lui-même. Et l'on a vu des exemples de sévérité, exercés vis-à-vis des préfets, pour cause d'indélicatesse. La maniere dont les préfets font des profits, est donc indirecte et mesquine. On fait des économies dans les bureaux, et tel préfet auquel le gouvernement alloue dix mille francs pour frais d'écritures et d'employés, n'en depense que trois mille; le reste est profit. Il fait faire par deux employés ce qui suffirait pour en occuper cinq, il emploie des fils, cousins et parens. On épargne aussi sur les tournées, le logement et les diners, et au lieu de trois mille francs portés dans l'état, on n'en dépense que le tiers. On a vu des préfets pousser la spéculation jusqu'à gagner sur les fournitures, meubler leurs maisons pour y recevoir Bonaparte, se faire payer par des entrepreneurs de jeux d'hazard, ou avoir des fonds dans ces entreprises. On en a vu d'autres influencer les ventes de domaines nationaux, auxquelles ils président d'office, et acquérir des bien-fonds en peu de tems. Mais ces exemples ont été rares à la vérité, et n'ont pas fait regle. Je pourrais spécifier les faits, mais je préviens les lecteurs que je me suis imposé la loi de me nommer les personnes, que lorsque les papiers publics les auront déjà fait connaitre: je ne veux ni dénoncer, ni compromettre personne; mon but est de démontrer à grands traits, que le système actuel de l'administration en France est vicieux et qu'il porte le germe de sa destruction en lui-même. Manque de connaissances, manque d'attachement, indifférence, goût de la représentation et des plaisirs, désir de s'enrichir, voilà ce que l'on peut reprocher aux prefets

Mais ce sont plutôt les secrétaires-généraux des préfectures que les préfets qui gagneront sur le public. On recherche ces places, pour, comme on dit en termes techniques les *faire valoir*. Comme partout au monde les secrétaires font tout, il en est de même dans les préfectures. Ordinairement ces secretaires-généraux sont des hommes d'affaires, et ils en font; pendant que les préfets representent, ils gouvernent.

En descendant des préfectures aux sous-préfectures, on voit la même chose, proportion gardée. Les sous-préfets, payés également par Bonaparte, sont d'aveugles instrumens dans la main supérieure. Ce sont de simples commis à expédition et l'on pourrait dire de pures machines à copier. Ils reçoivent les circulaires des préfets et les réexpédient aux maires de leur arrondissement. Toute leur tâche se borne ordinairement à ajouter quelque phrase exclamatoire. Quelque fois les circulaires qu'ils reçoivent des préfets, sont toutes faites, écrites ou imprimées, au nombre nécessaire; et très-souvent les préfets, pour accélérer la marche des opérations, font parvenir leurs circulaires directement au maire, en en prévenant les sous-préfets. Ces sous-préfets sont des rouages dans la grande machine administrative, qui embarrassent plutôt le mouvement qu'ils ne l'accélerent. L'action qui commence au préfét et finit au maire, est arrêtée au milieu de sa marche, sans recevoir un nouveau degré de force. Point d'avantage pour le gouvernement dans les sous-préfets, sinon qu'ils agrandissent le cadre des représentations par un degré de rang de plus. Point d'avantage pour les administrés, puisque ce rouage de plus rétarde les décisions, et multiplie les formalités sans but. Aux demandes qui montent des maires aux préfets, les sous-préfets doivent donner leur avis; mais cet avis, ils sont obligés de le tirer des maires, qui connaissent les localités et les personnes, inconnues aux sous-préfets. Ainsi leur avis n'ajoute rien qu'une formalité. La seule opération, ou leur activité est for-

tement nécessaire, c'est la conscription. Ils sont obligés de la pousser en personne dans chaque commune de leur arrondissement. Ainsi ce sont de mauvaises places que celles des sous-préfets: peu ou point de pouvoir; des opérations odieuses ou de pure formalité; peu de considération; peu d'appointemens et beaucoup de représentation.

Les places de maires, quoiqu'inférieure en rang sont bien plus importantes que celles des sous-préfets. Elles sont gratuites, mais leurs rapports avec les habitans sont directs. Si ces rapports étaient pour le bien, un maire serait un homme heureux; mais ils n'existent que pour des opérations odieuses; là où il y aurait du bien à faire, un habitant ruiné sans sa faute à secourir, à sauver un honnête homme d'une exécution des régies financieres, à relever un rentier par des sommes qui lui doit l'état, à conserver à une famile nécessiteuse un fils conscrit qui la soutient, là un maire ne peut rien; il s'intéresse, il devient le pétitionnaire des infortunés, mais il ne peut pas repondre du succès de sa demande, quelque juste qu'elle puisse être. Le maire se trouve dans un double rapport: comme fonctionnaire du gouvernement pour les mesures générales, dont il est responsable envers celui-ci; et comme chef de la commune, présidant aux intérêts communaux, administrateur des biens et revenus de sa commune, et comptable envers elle. Cependant partout, où il y a maniement de fonds, les places sont importantes, car l'argent décide tout dans le monde. C'est pour quoi celles des maires, quoique purement gratuites d'après la loi, sont briguées.

Les maires ont l'administration des deniers communaux, résultans des baux des bien-fonds ou autres propriétés des communes, et de l'octroi-municipal, dont les comestibles sont chargés à l'entrée. Ils ont le payement d'appointemens et salaires à faire aux employés au service; ils ont à faire face aux travaux publics, à l'entretien des bâtimens et établissemens communaux, et aux rentes des créanciers de la ville s'il y en a. Chaque année dans les bureaux du ministres à Paris, un budget est arrêté pour les dépenses fixes et variables de chaque commune. D'après le principe d'unité, mis en vigueur par la révolution et conservé par le dernier de ses gouvernemens, il y a un modele général pour toutes les communes. C'est une maniere sans doute très-commode que celle d'administrer toutes les communes uniformément, mais ce n'est sûrement pas la bonne. Toutes les communes se trouvent chaque année enchassés dans le cadre général, comme les compagnies ou escouades dans un régiment. Quoique les ressources et les dépenses de chacune varient à l'infini, les dépenses à autoriser pour chacune sont fixées jusqu'à des centimes et des fractions de centimes. Souvent les plus essentielles sont omises, parce qu'il est impossible que les employés du bureau du ministre à Paris les connaissent ou que les mêmes principes conviennent à Marseille comme à Coblence, à Strasbourg comme à l'Orient. Le grand art des maires consiste donc à conserver les dénominations du budget et à faire entrer les dépenses quelconques dans les cases qu'il présente. Cet art est poussé à un si haut degré que tous les maires y placent, sans que cela paraisse les appointemens qu'ils se donnent, ainsi que ceux de leurs adjoins: ces appointemens sont cependant assez considérables. Le code criminel range cet art dans la classe des faux et des concussions, et quelquefois on effraye les maires de ces mots. Mais comme ils servent gratis, on a besoin de ménagement envers eux.—C'est d'ailleurs l'inconséquence la plus tranchante que l'idée de fonctions gratuites dans un état, où l'intérêt privé est reconnu pour le principe-moteur suprême.

Presque toutes les villes de France ont perdu dans la révolution leurs ressources, soit par les dilapidations, soit par suite naturelle des malheurs du tems. Presque toutes sont aujourd'hui aux expédiens. Celles des frontieres et des pays nouvellement conquis surtout, ont été presque tous endettées par la guerre. Nombre de ces villes ont des rentiers à payer qui de tems immémorial leur avaient confié leurs fonds à intérêts annuels; la masse de ces intérêts à acquiter s'est même considérablement augmenté par les nouveaux créanciers qui ont, dans les momens critiques de la guerre, sans les communes, ou par des fournitures, ou par des fonds prêtés. Ceux-ci n'ont pas été plus heureux que les anciens rentiers. Ils n'ont pas dû l'être, puisque la plupart des communes ne peuvent pas faire face à leurs dépenses ordinaires du jour, et à l'exception du maire et des adjoins

qui ne s'oublient pas, bien de petits employés se trouvent dans le besoin extrême, faute d'être payés des appointemens qui leur sont dus; ils ont toujours des arriérés à réclamer, et quelquefois d'une année et plus. Les gens à habiller vont souvent en lambeaux. Malgré cette extrême pénurie, les villes érigent des statues en honneur de Bonaparte; elles lui font, lorsqu'il les visite dans ses voyages, les réceptions les plus pompeuses; elles multiplient les illuminations, les répas, les bals, les fêtes; elles chargent les avenues d'arcs en triomphe et de colonnes; elles lui font des présens, comme Lyon, Bruxelles, Paris. De quel œil les pauvres rentiers de ces villes, et les salariés qui ont des arriérés à réclamer, doivent regarder ces folles et insultantes dépenses! Que de familles, se traînant dans la misere, faute d'être payées de leurs créances, on contenterait, on sauverait par la dépense d'un seul soir! Et cette soirée passée, qu'arrive-t-il? On retranche encore plus sur les dépenses ordinaires de la ville, on se prive du nécessaire, on diminue le petit nombre des employés et les salaires de ceux que l'on conserve. On recherche à Paris l'autorisation d'augmenter les impôts municipaux. Je connais une ville assez considérable, qui s'est vue obligée de ne pas allumer ses reverberes pendant l'hiver de 1804, parce qu'elle avait fait voyager son maire à Paris, pour voir couronner Bonaparte. L'argent qui aurait dû payer l'huile de l'éclairage, était mangé dans la capitale; et bientôt après, l'octroi municipal sur les articles de consommation, fut doublé. Si ce maire avait brillé à Paris dans quelques dîners et fêtes, ses concitoyens marcherent pendant six mois à tâtons dans l'obscurité égyptienne des rues de leur ville.

Dans les petites communes qui n'ont point de revenus, les maires sont très-embarrassés pour les dépenses: ils sont obligés, ou de servir l'état leur bourse, ou de s'indemniser par mille moyens que la délicatesse réprouve; car ce n'est pas tout que de payer la broderie au collet, il faut un secrétaire et des frais de bureau, il y a des déplacemens à l'infini, des réceptions par fois et des dîners. C'est pourquoi Bonaparte choisit les maires dans la classe aisée et riche. Dans les villes d'une certaine importance, il ne fixe son choix que sur des gens, roulant voiture; et l'on a vu plus d'un bourgeois sortir un vieux carrosse, lourd et vermoulu du hangard, où il avait été enfoui pendant de longues années; on en a vu d'autres changer le cabriolet en voiture et se donner un cheval de plus, pour devenir éligibles. Dans les petites communes Bonaparte doit se contenter d'un marchand, ou d'un cultivateur piéton. L'un qui doit quitter son comptoir, l'autre ses champs, pour faire le maire, le fera mal, parce qu'ils n'entendent rien aux affaires ni l'un ni l'autre, et que l'aisance ne donne pas du savoir. On pardonne à ces pauvres maires de ne pas savoir porter l'epée et le chapeau à trois cornes, mais il est désastreux pour les administrés qu'une grande partie de ces chefs ne sache pas déchiffrer une circulaire et n'y comprenne rien. Ils ont ordinairement recours à un homme, natif du pays, sachant tourner une lettre; mais cet homme sert plusieurs mairies pour vivre, et en menant les intérêts publics et les maires, il n'oublie pas ses intérêts particuliers.

Il n'y a personne dans ces administrations qui encourage, qui pousse, qui surveille. Les sous-préfets et préfets ne peuvent assez se plaindre de la confusion qui regne dans les affaires de ces mairies. Ces maires ne font rien, ne répondent à aucune lettre, à aucune sommation; et si enfin une ménace les ébranle, le travail qu'ils fournissent, ne peut servir que de maculature. Car comment un maire marchand fera-t-il un rapport sur l'opinion publique? comment exécuterait-il une police? ou comment composera-t-il un tableau statistique sur les forces productives de son arrondissement? Mais encore, comme ces maires servent gratuitement, on est indulgent vis-à-vis d'eux et l'on n'exige pas qu'ils sachent administrer. Si le gouvernement payait des hommes instruits et connaissant les affaires, pour faire ces fonctions, il serait mieux servi et pourrait les soumettre à une responsabilité. Mais il croit économiser, puisque les maires ne tirent pas leurs appointemens directement du trésor public. Peu lui importe qu'ils les tirent des habitans et que le mot *gratuit* revienne bien cher aux citoyens!

(La suite au numéro prochain)

OUVRAGE NOUVEAU.

NOTICES SUR L'INTERIEUR DE LA FRANCE

Continué du Numéro 50, de l'Hémisphère.

Bonaparte appelle la capitale de la France *sa bonne ville de Paris.* C'est ainsi que Henry IV et ses prédécesseurs, et ses successeurs la nommaient. Le 13 Vendémiaire de l'an IV de la République, Bonaparte canonna les Parisiens pour la Convention nationale. Les rues étaient jonchées de morts. L'église de St. Roch porta long-tems les marques des coups de fusil et de la mitraille.

Du tems des rois de France, Paris avait un gouverneur, Bonaparte aussi en nomme un. Tous les ans à certain jour, les gouverneurs sous les rois, se rendirent dans un brillant cortége à l'hôtel de ville de Paris, où ils furent reçus avec pompe. Le cortége et la pompe ont été rétablis. C'est le nom de Brissac qui brille dans l'histoire des gouverneurs.—Le beau-frere de Bonaparte, le nommé prince Murat, est aujourd'hui revêtu de cette dignité. Au jour du cortége, il porte le manteau ducal et le costume que la tradition et les tableaux donnent aux princes français, jusqu'aux souliers de soie blanche.

Le peuple de Paris s'amusait autrefois d'un spectacle que donnaient les bouchers de la ville; vers les Pâques ils promenaient dans les rues un énorme bœuf gras, orné de fleurs et de rubans; aussi promenaient-ils annuellement deux moutons, attelés à un char. La fête a été rétablie; cependant les bouchers ne forment plus un corps de métier; il n'y a plus de maîtrise; est boucher chaque année, qui paye la patente. On a rétabli les fêtes des rosieres dans différentes villes; on a rétabli les jeux floreaux à Toulouse. On a rétabli la fête de Charlemagne, qui était annuellement célébrée dans l'ancienne ville libre et impériale d'Aix-la-Chapelle. Un immense manequin d'osier, représentant l'ancien protecteur de la ville, fut promené dans les rues, et le magistrat et le clergé firent cortége. Aix-la-Chapelle n'est plus ville libre-impériale, et n'a plus de magistrat, ni de clergé.

L'armée doit aussi prendre d'anciennes formes et couleurs, pour offrir l'apparence de l'ancien tems. Des régimens sont érigés sous les ordres de princes étrangers, et le prince Ysembourg en fait le commencement. Des cravattes sont données en cadeau aux drapeau des corps, par l'épouse de Bonaparte, comme autrefois elles l'étaient par la reine. Les demi-brigades sont changées en régimens; les majors sont rétablis; l'infanterie doit quitter son uniforme bleu pour reprendre le blanc, usité sous les rois.

Il fallait à Bonaparte, pour costumer ses gens de cour, des rubans, des crachats et croix. Il institua la légion d'honneur. La décoration est absolument semblable à celle de St. Louis. On voit partout des rubans rouges et des croix à la boutonniere, on croit les chevaliers de St. Louis revenus: mais ce n'est pas l'image de Bonaparte qu'ils portent. La grande décoration retrace le cordon rouge jusqu'à l'illusion. Il fallait à Bonaparte des Grands. Il y a un grand-connétable de France, un grand-amiral de France, un grand-chancelier; ces Louis, ces Murat font penser aux du Guellin, aux Condé, aux l'Hôpital, aux d'Aguesseau, et tant de noms illustres.

Bonaparte nomme son beau-fils, Eugene Beauharnois, vice-roi d'Italie. Ce jeune homme était connu de tout tems pour avoir une facilité extrême à débiter d'une voix agréable des airs et passages tirés des opéras comiques Italiens. On reconnut en lui dès longtems une vocation pour l'Italie.

Bonaparte ordonne que l'église de l'abbaie de St. Denis, autrefois lieu de sépulture des rois, recevra les cendres de sa famille et de ses descendans; il institue trois autels expiatoires, à ériger en réparation des outrages faits aux cendres des souverains des trois races précédentes. Bonaparte montre cette haute vénération pour les restes de ceux, dont il est le continuateur dans la souveraineté sur la France. Pour ceux des rejettons de la famille autrefois souveraine, qui se trouvent encore en vie, il avait recherché avec acharnement leur expulsion des cours et des états de l'Europe; en l'an IV ou V il voulut détruire la ville de Vérone par le feu, pour avoir donné asile à Louis XVIII, et non loin de St. Denis il fit fusiller le Duc d'Enghien, enlevé sur le territoire étranger.

Bonaparte a remis l'ancien calendrier.

Mais l'ancien calendrier est-il l'ancien tems? . . . .

Bonaparte semble rechercher à dessein tout ce qui peut donner matiere aux comparaisons et rapprochemens. La cour, les grands; les cérémonies, les titres, les fêtes, les cortéges, les institutions, les usages, les formes, les couleurs, les noms, tout rappelle des ressemblances avec le tems qui n'est plus. Mais n'est-ce pas un manque de tact que de les rappeler? ne serait-il pas plus politique d'écarter tout ce qui y prête et y conduit? . . . .

La politique de Bonaparte est la force. En multipliant les motifs aux comparaisons, il déclare qu'il méprise l'opinion publique; qu'il sait les hommes trop lâches, pour hasarder des comparaisons; qu'il les sait assez soumis, pour n'en pas hasarder. En donnant beaucoup de matiere aux rapprochemens, il dit aux hommes qu'il gouverne, qu'ils n'en doivent pas faire, et que, quand ils en feraient, rien ne peut enfluer sur la volonté, il dit que l'ancien tems est revenu avec lui, et qu'il veut qu'on le croie. Sa volonté est loi.

Bonaparte, en singeant l'ancien tems, singe le tems présent, il singe sa nation et son siecle.

Extraits des Tableaux de la nature.

PAR M. DE HUMBOLDT.

AVERTISSEMENT.

J'offre en hésitant au public une suite d'opuscules inspirés par l'aspect d'une nature grande et majestueuse, sur l'Océan, dans les forêts de l'Orénoque, dans les savanes de Vénézuéla, dans la solitude des montagnes du Pérou et du Mexique. Quelques fragment isolés ont été écrits sur le site même qui me les dictait, et ensuite fondus ensemble pour former un tout. Je voulais successivement offrir la considération en grand de la nature, la demonstration de l'action simultanée de ses forces, la peinture des jouissances toujours nouvelles que la présence de ses importans tableaux procure à l'homme doué de sentiment. Chaque mémoire devait composer un tout: dans tous on devait aussi sentir l'unité du but auquel ils tendent constamment. Cette maniere de traiter l'histoire naturelle présente de grandes difficultés que n'ont pu toujours vaincre l'énergie et la souplesse de la langue allemande dans laquelle j'ai écrit mon ouvrage. Des richesses répandues sans nombre autour de l'observateur, font éclore une foule d'images partielles, brillantes sans doute, mais qui, par leur entassement même, détruisent le repos, et nuisent à l'impression totale du grand tableau de la nature. Parlant au sentiment et à l'imagination, le style dégénere aisément en une prose poétique. Ces idées n'ont pas besoin de plus grands développemens; les feuilles suivantes n'offriront que trop d'exemples des égaremens et des inégalites dont j'indique ici la source.

Puissent mes tableaux, malgré ces fautes, qu'il m'est plus facile de bien sentir que de corriger, faire éprouver au lecteur une partie de la jouissance que ressent un esprit ému par la contemplation de la nature. Comme cette jouissance s'augmente avec la connaissance de la liaison intime qui fait agir les divers ressorts de la nature, j'ai joint à chaque mémoire des additions et des éclaircissemens relatifs aux sciences.

Partout j'ai dirigé la pensée vers cette influence éternelle qu'exerce la nature physique sur les dispositions morales et sur les destinées de l'homme. C'est aux âmes froissées par le malheur que cet ouvrâge est principalement consacré. Que celui qui veut échapper aux orages de a vie me suive dans l'épaisseur des forêts, à travers les déserts, et sur les sommets élevés des Andes!

Considérations sur les Déserts.

Au pied de la chaîne de montagnes de granit qui résista à l'action violente des eaux, quand, au premier âge de notre planete, leur irruption forma le golphe du Mexique, commence une vaste plaine qui s'étend à perte de vue. Lorsque l'on a l'aissé derriere soi les vallées de Caraccas et le lac de Tacarigua parsemé d'îles, et dont les eaux reflétent l'image des bananiers dont il est entouré; lorsque l'on a quitté les campagnes ornées par la tendre verdure de la canne à sucre de Taïti, ou les bosquets ombragés par l'épais feuillage des cacaotiers, la vue se porte au sud sur des *steppes* ou déserts qui s'élevent insensiblement, et terminent l'horizon dans un lointain sans bornes.

En quittant ces lieux où la nature prodigue la vie organique, le voyageur frappé d'étonnement entre dans un désert dénué de végétation. Pas une colline, pas un rocher, ne s'éleve comme une île au milieu de ce vide immense. La terre présente seulement çà et là des couches horizontales fracturées qui souvent couvrent un espace de deux cens milles carrés et sont sensiblement plus élévées que tout ce qui les environne. Les naturels du pays les appellent des *bancs* et semblent par cette expression deviner l'ancien etat des choses, où ces élévations formaient des écueils de la grande mer intérieure dont les *steppes* étaient le fond.

Encore aujourd'hui une illusion nocturne nous retrace souvent ses grands traits du monde primitif. Quand à leur lever et à leur coucher les astres brillans éclairent le bord de la plaine, ou quand leur image tremblante paraît doublée, dans la couche la plus basse des vapeurs onduleuses, on croit y voir l'océan sans bornes. Ainsi que lui, les *steppes* remplissent l'esprit du sentiment de l'infini. Mais l'aspect de la mer est embelli par le perpétuel roulement des vagues écumeuses; et semblable à la pierre nue, enveloppe d'une planete désolée, le désert dans sa vaste étendue, ne présente que le silence et la mort.

Dans toutes les zones, la nature offre de ces plaines immenses; dans chaque zone elles ont un caractere particulier et une physionomie déterminée par leur élévation audessus du niveau de la mer, et par la différence du sol et du climat.

Dans le nord de l'Europe on peut considérer comme des *steppes* ces bruyeres qui sont couvertes d'une seule espece de plantes dont la végétation étouffe celles des autres, et qui s'étendent depuis la pointe de Jutland jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. Mais ces *steppes* peu étendues et parsemées de collines ne peuvent se comparer aux *llanos* et aux *pampas* de l'Amérique méridionale, ni aux savannes du Missouri, où erre le bison au poil floconneux, et le bœuf musqué armé de longues cornes.

Les plaines de l'intérieur de l'Afrique développent un aspect plus grand et plus imposant. Comme la vaste étendue du *grand océan*, ce n'est qu'à une époque encore récente qu'on s'est hasardé à les parcourir. Ces plaines font partie d'une mer de sable qui sépare des régions fertiles, ou qui les entoure entierement comme des îles; tel on voit le désert voisin des monts basaltiques d'Harutsch, ou l'Oasis de Siwa, riche en datiers, qui recele les ruines du temple d'Ammon, indices vénérables d'une ancienne civilisation. Aucune rosée, aucune pluie ne vient humecter cette surface déserte ni développer le germe de la vie des plantes dans le sein brûlant de la terre; car de toute sa superficie s'élevent des collones d'air embrasé qui dissolvent les vapeurs, et engloutissent les nuées à leur rapide passage.

Partout où le désert s'approche de l'Océan Atlantique, comme entre Darah et le cap Blanc, l'air humide de la mer se précipite comme en torrens dans l'intérieur du pays pour remplir le vide occasionné par les courans d'air perpendiculaires; des brises fraîches de l'ouest vivifient les collines qui bordent le désert. Au milieu de ces parages que rend semblables à des praires le varec qui couvre les eaux, quand le navigateur dirige sa route vers l'embouchure de la Gambie, se voyant tout-à-coup abandonné par le vent alisé de l'est, il devine le voisinage de ces sables où se réfléchit la chaleur dans une étendue sans bornes

De légers troupeaux d'autruches et de gazelles, des hordes altérées de loins et de pantheres remplissent cet espace immense de leurs combats trop inégaux. Quelques groupes d'îles, riches en sources, et nouvellement découvertes dans cette mer de sable, voient leurs rives verdoyantes fréquentées par les essaims nomades des *Tibbos* et des *Tuaryks*, mais le reste du désert de l'Afrique ne peut être considéré comme habitable. Les peuples civilisés qui l'avoisinent, ne se hasardent à y pénétrer qu'à certaines époques périodiques. C'est en suivant des routes fixées depuis des milliers d'années d'une maniere invariable par les relations de commerce, que la longue caravane marche de Tafilet à Tombut ou du Fezzan au Darfour: entreprises hardies dont la possibilité repose sur l'existence du chameau, le navire du désert comme l'appellent les chroniques de l'orient.

Ces plaines d'Afrique occupent un espace près de trois fois égal à celui de la mer Méditerranée. Elles sont situées sous le tropique et dans son voisinage, et cette position détermine leur caractere. Au contraire, dans la partie orientale de l'ancien continent,

le même phénomene géologique est particulier à la zone tempérée.

C'est sur le dos des montagnes centrales de l'Asie, entre l'Altaï et le Mustag, depuis la grande muraille de la Chine jusqu'au lac d'Aral, que s'étendent, dans une longueur de plus de deux milles lieues, les *steppes* les plus élevées et les plus vastes du monde. Quelques-unes sont des plaines couvertes d'herbes; d'autres se parent de plantes salines, toujours vertes, grasses, et articulées. Un grand nombre brillent au loin d'efflorescences muriatiques qui se cristallisent en forme de *lichens*, et qui couvrent le sol glaiseux de taches éparses semblables à de la neige nouvellement tombée

Ces *steppes* Tartares et Mongoles séparent, des peuples encore grossiers du nord de l'Asie, la race des hommes anciennement civilisés, qui, depuis un tems immémorial, habitent le Thibet et l'Indoustan. Elles ont exercé aussi de l'influence sur les diverses destinées de l'espece humaine. Elles ont refoulé la population vers le sud, intercepté les rapports des nations biens plus que les cimes glacées de Sirinagor et de Gorka, et dans le nord ont opposé des-barrieres insurmontables à l'introduction de mœurs plus douces, et au génie créateur des arts.

Mais ce n'est pas seulement sous ces rapports que l'histoire doit considerer les plaines de l'intérieur de l'Asie. Elles ont plus d'une fois répandu sur toute la terre le malheur et la devastation. Les peuples pasteurs qui les habitent, tels que les Avares, les Mongols, les Alains et les Uzes, ont ebranlé le monde. Si dans les tems anciens la premiere culture de l'esprit, comme la lumiere vivifiante du soleil, a dirigé sa marche d'orient en occident; à une époque plus récente, la barbarie et la grossiéreté des mœurs, suivant la même direction, ont menacé de voiler l'Europe d'un nuage épais. Une race de pasteurs basanés, les Hiongnoux, habitait sous des tentes de peau la steppe élevée de Gobi. Elle s'élança, impétueuse, des parties les plus reculées de l'est de l'Asie, et parut soudain, selon une tradition obscure, comme horde guerriere et sous le nom de Huns, d'abord sur le Wolga, puis en Pannonie, aux bords de la Loire, et enfin sur les rives du Pô, devastant ces belles campagnes si richement plantées, où depuis le tems d'Anténor, le travail de l'homme entassait monumens sur monumens. Ainsi des déserts de la Mongolie s'échappa avec furie un souffle mortel qui vint étouffer sur le sol Cisalpin la fleur délicate des arts cultivée avec tant de soins pendant une longue suite de siecles.

Quittons les *steppes* salines de l'Asie, les bruyeres de l'Europe ornées en été de fleurs en rougeatres abondantes en miel, et les déserts de l'Afrique dénués de plantes. Retournons aux plaines de l'Amérique meridionale, dont j'ai commencé à ébaucher le tableau.

L'intérêt que ce tableau peut inspirer à l'observateur, est purement celui qu'il tient de la nature. On n'y rencontre point d'oasis qui rappellent le souvenir d'anciens habitans, point de pierres taillées, point d'arbre fruitier devenu sauvage qui attestent les travaux de generations éteintes. Ce coin du monde, comme s'il etait étranger aux destinées des hommes, et qu'il n'existat que pour le présent, est le théâtre de la vie libre des animaux et des plantes.

La *steppe* s'étend depuis la chaîne *côtiere* des montagnes de Caraccas, jusqu'aux forêts de la Guayana; depuis les mons de Meride où des sources sulfureuses et bouillantes sortent de dessous des neiges éternelles, jusqu'au grand Delta que l'Orénoque forme à son embouchure. Elle se prolonge au sud-ouest comme un bras de mer, au-delà des rives du Meta et du Vichada, jusqu'aux sources non visitees du Guaviare, ou même jusqu'à ce groupe de montagnes isolées, que les guerriers espagnols, par un jeu de leur active imagination, appellerent le *Paramo de la summa Paz*, comme s'il était l'heureux séjour d'une paix perpétuelle.

Ce désert occupe un espace de plus de vingt mille lieues carrees. Le défaut de connaissance géographiques l'a quelquefois fait représenter comme s'etendant sans interruption jusqu'au détroit de Magellan; on ne faisait pas attention aux chaînons que les Andes envoient à l'est, et qui séparent les plaines boisées de l'Amazone, au nord, des *steppes* herbeuses de l'Apoure, et au sud de celles du fleuve de la Plata. Celles-ci appelées *Pampas de Buenos-Ayres* égalent trois fois les *Llanos* en superficie. Leur étendue est si prodigieuse, qu'au nord elles sont bornées par des bosquets de palmiers, et au sud par des neiges éternelles. Les touyous, oiseaux de la famille des casoars, sont indigenes de

des pampas ; ainsi que des hordes de chiens devenus sauvages qui vivent en société dans des autres souterrains, et qui souvent attaquent avec acharnement l'homme pour la défense de qui combattaient les auteurs de leur race.

Ainsi que le désert de Sahara, les Llanos ou les plaines plus septentrionales de l'Amérique du sud, sont situées dans la zone torride. Deux fois chaque annee, leur aspect change totalement; tantôt nues comme la mer de sable de Lybie, tantôt couvertes d'un tapis de verdure comme les *steppes* elevées de l'Asie moyenne.

C'est un travail satisfaisant, et cependant difficile pour la géographie générale, de comparer la constitution physique des contrées, les plus distantes, et de presenter en peu de lignes les résultat de cette comparaison. Des causes multipliées, et en partie encore peu développées, contribuent à diminuer la chaleur et la secheresse dans le Nouveau Monde.

Le peu de largeur de ce continent découpé de mille manieres, sa prolongation vers les pôles glacés; l'ocean dont la surface non interrompue est balayée par les vens alisés; l'applatissement de la côte orientale; des courans d'eau très-froide, qui se portent depuis le detroit de Magellan jusqu'au Pérou; de nombreuses chaines de montagnes remplies de sources, et dont les sommets couverts de neige s'elevent bien au-dessus de la region des nuages l'abondance de fleuves immenses qui, après des detours multipliées, vont toujours chercher les côtes les plus lointaines; des deserts non sablonneux et par conséquent moins susceptibles de s'impregner de chaleur; des forêts impénetrables qui couvrent les plaines de l'equateur remplies de rivieres, et qui, dans les parties du pays les plus éloignées de l'ocean et des montagnes, donnent naissance à des masses énormes d'eau qu'elles ont aspirees ou qui se forment par l'acte de la végétation; toutes ces causes produiseut, dans les parties basses de l'Amérique, un climat qni contraste singulierement par sa fraîcheur et son humidité avec celui de l'Afrique. C'est à elles seules qu'il faut attribuer cette végétation si forte, si abondante, si riche en sucs, et ce feuillage si épais qui forment les caracteres particuliers du nouveau continent.

S'il est vrai que sur l'un des côtés de notre planete l'air est plushumide que sur l'autre, la comparaison de leur état actuel suffit pour résoudre le problême de cette inégalité. La physicien n'a pas besoin de couvrir du voile de fables géologiques l'application de pareils phénomenes, de supposer que ce n'est qu'à des epoques différentes qu'a cessé sur notre planète la lutte destructrice des elémens, ou enfin d'avancer que, semblable à une île marécageuse, séjour des serpens et des crocodiles, l'Amérique n'est sortie du sein des eaux que long-tems après les autres parties du monde.

L'Amerique méridionale a, sans doute, une ressemblance frappante avec la péninsule sud-ouest de l'ancien continent, par sa forme, ses contours, et la direction de ses côtes. Mais la structure intérieure du sol, et la position relative des régions voisines, occasionnent en Afrique cette aridité étonnante qui, dans un espace immense, s'oppose au developpement de la vie organique. Les quatre cinquiemes de l'Amerique méridionale sont situés au-delà de l'équateur, et par conséquent dans un hémisphère qui, à raison de ses grandes masses d'eau et par une infinité d'autres causes, est plus frais et plus humide que notre hémisphère boréal; et c'est à celleci qu'appartient la partie la plus considerable de l'Afrique.

Les *steppes* de l'Amerique méridionale ou *llanos* ont, de l'est à l'ouset, trois fois moins d'étendue que les déserts de l'Afrique. Les premieres sont rafraichies par les vens alisés; les seconds, placés sous le même parallele que l'Arabie et la Perse méridionale, ne sont visités que par des courans d'air qui ont passé sur de vastes régions d'où se réfléchit une chaleur brûlante. Déjà le respectable pere de l'histoire, Hérodote, dont le mérite a été si long-tems méconnu, vraiment pénétré de ce sentiment qui porte à observer la nature en grand, a dépeint les déserts du nord de l'Afrique, ceux de l'Yémen, du Kerman, du Mekhran, (la *Gédrosie* des anciens) et même ceux du Moultan dans l'Inde antérieur, comme une seule mer de sable continue.

A l'effet du souffle embrasé des vens de terre, se joint encore en Afrique, autant de moins que nous la connaissons, le manque de grands fleuves, de lacs, et de hautes montagnes. On ne voit des neiges éternelles que

sur la partie occidantale de l'Atlas, dont la chaine rétrécie, aperçue de profil par les navigateurs anciens, leur parut une masse aérienne et isolée, destinée à soutenir le ciel. Prolongée à l'est jusqu'au Dakul, où fut cette dominatrice des mers, Carthage, dont les ruines même ont disparu, et formant, à peu de distance des côtes, une chaîne, barriere de la Gétulie, cette montagne arrête le vent frais du nord, et les vapeurs qu'il a balayées à la surface de la Méditerranée.

C'est probablement aussi au-dessus de la limite inférieure des neiges, que s'élevent les Monts de la Lune, *al komir*, dont on rapporte sans raison que de l'est à l'ouest ils forment une chaîne entre les plaines élevées de l'Habesh, (le Quito de l'Afrique,) et entre les sources du Sénégal. La *cordillere* de Lupata même, qui longe la côte orientale à Mozambique, comme les Andes serrent au Pérou la côte occidentale de l'Amérique, est couverte de glaces éternelles. Mais ces montagnes riches en sources, sont très-éloignées de l'énorme désert qui s'étend depuis la pente méridionale de l'Atlas jusqu'au Niger, dont les eaux coulent vers l'Orient.

Ces causes réunies d'aridité et de chaleur n'auraient peut-être pas été suffisantes pour changer le plateau de l'Afrique en une affreuse mer de sable, si quelque grande révolution de la nature, par exemple une irruption de l'Océan, n'avait pas enlevé à cette surface les plantes et la terre végétale qui la couvraient. Quelle fut l'époque de cette catastrophe? Quelle force détermina cette irruption? c'est ce qui est profondement caché dans la nuit des tems. Peut-être fut-elle un effet du remous, de ce courant impétueux qui pousse les eaux échauffées du golphe de Mexique au-delà du banc de Terre-Neuve, jusques sur les côtes de notre continent, et qui charrie les cocos des Antilles sur les rives de l'Irlande et de la Norvège. Encore aujourd'hui, au moins un des bras de courant se dirige des Açores au sud-est, et va frapper avec violence la côte occidentale du nord de l'Afrique. Tous les rivages de la mer, (et je citerai entr'autres ceux de la côte du Pérou, entre Coquimbo et Amotape) prouvent combien, dans les régions de la zone torride, où sous un ciel d'airain ni les *Mcidées* ni aucun autre *lichen* ne peuvent végéter, il s'écoule de siecles, et peut-être de milliers d'années avant que le sable mouvant commence à se couvrir de plantes.

Ces considérations expliquent comment, malgré leur ressemblance extérieure de forme, l'Afrique et l'Amérique offrent des différences si tranchées dans leur température rélative, et dans le caractere de leur végétation. Quoique la *steppe* de l'Amerique méridionale ait une légere couche de terre végétale, quoiqu'elle soit arrosée périodiquement par des ondées de pluies, et ornée de graminées d'une végétation magnifique, elle n'a cependant pu engager les peuples voisins à abandonner les belles vallees de Caraccas, les bords de la mer, ni le bassin immense de l'Orénoque, pour venir errer dans une solitude privée d'arbres et de sources. Aussi, à l'arrivée des premiers colons européens et africains, la trouva-t-on presque inhabitée.

Les llanos sont, à la vérité, propres à la nourriture du bétail, mais l'education des animaux qui donnent du lait était entierement inconnue aux habitans primitifs du nouveau continent. Aucun des ces peuples ne cherchait à mettre à profit les avantages, que sous rapport leur offrait la nature. Dans les savannes du Canada occidental, et autour des ruines colossales du palais des Azteques, cette Palmyre de l'Amerique, qui s'éleve solitairement dans le déserts auprès de la riviere de Gyla, on voit paître deux races indigenes d'animaux à cornes. Le mouflon aux longues cornes, souche primitive de notre mouton, erre sur les rochers calcaires, arides et pelés de la Californie. Les vigognes, les alpacas et les lamas, tous ressemblans au chameau, appartiennent à la péninsule méridionale. Mais ces animaux utiles ont, à l'exception du lama, conservé depuis des siecles leur antique liberté. L'usage du lait et du fromage est, ainsi que la possession et la culture des plantes céréales, un des traits distinctifs qui caractérisent les peuples de l'ancien monde.

Si quelques-uns ont passé par le nord de l'Asie sur la côte occidentale d'Amérique, et, craignant une température moins froide, ont prolongé les sommets élevés des Andes pour aller au sud, cette migration a eu lieu par des routes où ces voyageurs ne pouvaient transporter avec eux ni leurs trou-

peaux, ni leurs céréales. Peut-être cette tribu des Hiongnoux qui, selon les annales chinoises, disparut au nord de la Sibérie où son chef Punon l'avait conduite, a-telle reparu aux Mexique sous le nom de Tulteques ou d'Azteques, comme d'autres tribus s'établirent en Pannonie sous le nom de Huns, et en Corée sous celui de Nouveaux-Japonois. Une hypothese aussi hardie, et peu favorisée jusqu'à présent par la comparaison des langues, pourrait au moins expliquer ce manque surprennant de plantes céréales qui est particulier au nouveau continent; en effet, les habitans des *steppes* de l'Asie ne furent jamais agriculteurs.

La vie pastorale, cet intermédiaire bienfaisant qui attache les hordes nomades de chasseurs à un sol abondant en herbes, et qui les prepare à l'agriculture, n'était pas moins inconnue aux habitans primitifs de l'Amerique. C'est dans cette ignorance qu'on doit chercher la cause du défaut de population des *steppes* de l'Amérique méridionale. Aussi est-ce avec plus de liberté que l'énergie de la nature s'y est développée dans une si grande varieté de formes organiques. Elle n'y a connu de bornes que celles qu'elles s'est données, ainsi que dans la vie qu'elle prodigue aux végétaux au sein des forêts de l'Orénoque, où l'*hymenea* et le laurier à tige gigantesque ne redoutent pas la main destructrive de l'homme, mais seulement les circonvolutions vigoureuses des plantes grimpantes qui les etouffent. Les agoutis, les petits cerfs mouchetés, les tatous cuirassés qui, semblables aux rats, se glissent dans la retraite souterraine du lievre effrayé, des troupeaux de cabiais indolens, des chinches agréablement rayés par bandes, mais dont l'odeur empeste l air, le grand lion sans criniere, les tigres du Bresil, assez robustes pour trainer au haut d'une colline le jeune taureau qu'ils ont tué, tous ces animaux et une multitude d'autres parcourent la plaine dénuée d'arbres.

Habitable en quelque sorte pour eux seuls, elle n'aurait pu fixer aucune des hordes nomades qui, de même que les Hindoux, preferent la nourriture végétale, si des palmiers en éventail, les *mauritia*, n'y étaient pas dispersés çà et là. On connait partout les qualités bienfaisantes de cet arbre de vie. Seul il nourrit, à l'embouchure de l'Orénoque, la nation indomptée des Guaranis, qui tendent avec art d'un tronc à l'autre des nattes tissues avec la nervure des feuilles du mauritia, et, durant la saison des pluies, où le Delta est inondé, semblables à des singes, vivent au sommet des arbres.

Ces habitations suspendues sont en partie couvertes avec de la glaise. Les femmes allument sur cette couche humide le feu nécessaire aux besoins du ménage; et le voyageur qui, pendant la nuit, navigue sur le fleuve, aperçoit des flammes à une grande hauteur. Les Guaranis doivent leur indépendance physique, et peut-être aussi leur indépendance morale, au sol mouvant et tourbeux qu'ils foulent d'un pied léger, et à leur séjour sur les arbres; république aérienne, où l'enthousiasme religieux ne conduira jamais un *stylite* americain.

Le mauritia ne leur procure pas seulement une habitation sûre, il leur fournit aussi des mets variés. Avant que la tendre enveloppe des fleurs paraisse sur l'individu mâle, et seulement à ce période de la végétation, la moëlle du tronc recele une farine analogue au sagou. Comme la farine contenue dans la racine du manioc, elle forme en se séchant des disques minces de la nature du pain. De la seve fermentée de cet arbre, les Guaranis font un vin de palmier doux et enivrant. Les fruits encore frais, recouverts d'écailles comme les cônes du pin, fournissent, ainsi que le bananier et la plupart des fruits de la zône torride, une nourriture variée, suivant qu'on en fait usage après l'entier développement de leur principe sucré, ou auparavant lorsqu'ils ne contiennent encore qu'une pulpe abondante. Ainsi nous trouvons, au degré le plus bas de civilisation humaine, l'existence d'une peuplade enchaînée à une seule espece d'arbre, semblable à celle de ces insectes qui ne subsistent que par certaines parties d'une fleur.

Depuis la découverte du nouveau continent, la plaine est devenue moins inhabitable. Pour faciliter les relations entre la côte et la Guayane, on a bâti quelques villes sur le bord des rivieres de la *steppe*, et on a commencé à elever des bestiaux dans les parties encore plus reculées de cet espace immense. On rencontre, à des journées de distance les unes des autres, des huttes isolées couvertes de peaux, et dont les parties sont réunies avec des courroies. Entre elles on voit errer des troupeaux innombrables de

bœufs, de chevaux, et de mulets devenus sauvages. L'accroissement prodigieux de ces animaux de l'ancien monde est d'autant plus surprenant que les dangers qu'ils ont à combattre sous cette zone sont plus nombreux.

Lorsque, par l'effet vertical des rayons du soleil qu'aucun nuage n'arrête, l'herbe brûlée tombe en poussiere, le sol endurci se crevasse, comme s'il était ébranlé par de violens tremblemens de terre. Alors, si des vens opposés viennent à se heurter à sa surface, et si leur choc propage le mouvement circulaire, la plaine offre un spectacle extraordinaire. Pareil à une vapeur, le sable s'éleve au milieu du tourbillon raréfié et peut-être chargé d'électricité, tel qu'une nuée en forme d'entonnoir, dont la pointe glisse sur la terre, et semblable à la trombe bruyante redouté du navigateur expérimenté. Le ciel qui parait abaissé ne jette qu'un demi-jour trouble et livide sur la plaine désolée. L'horison se rapproche tout-à-coup. Il resserre le désert et le cœur de l'homme. Suspendu dans l'atmosphère qu'il voile d'un nuage épais, le sable embrasé et poudreux augmente la chaleur étouffante de l'air. Au lieu de fraîcheur, le vent d'est apporte une ardeur nouvelle en charriant les émanations brûlantes d'un terrain long-tems échauffé

Les flaques d'eau que protégeait le palmier dont le soleil a fané la verdure, disparaissent peu à peu. De même que dans les glaces du nord les animaux s'engourdissent, de même ici le crocodile et le boa, profondément enforcés dans la glaise desséchée, s'endorment sans mouvement. Partout l'aridité annonce la mort, et partout elle poursuit le voyageur altéré, déçu par le jeu des rayons de lumiere réfractés, qui lui présentent le fantôme d'une surface ondulée. Enveloppés de nuages de poussiere, tourmentés par la faim et par une soif ardente, de toutes parts errent les bestiaux et les chevaux. Ceux-ci, le col tendu dans une direction contraire à celle du vent, aspirent fortement l'air pour découvrir, par la moiteur de son courant, le voisinage d'une flaque d'eau non entierement évaporée.

Les mulets plus circonspets et plus rusés cherchent à apaiser leur soif d'une autre maniere. Un végétal de forme sphérique, et portant de nombreuses canelures, le mélocactus, renferme, sous son enveloppe hérissée, une moëlle très-aqueuse. Le mulet, à l'aide de ses pieds de devant écarte les piquans, approche ses levres avec précaution, et se hasarde à boire le suc rafraichissant. Mais ce n'est pas toujours sans danger qu'il peut puiser à cette source végétale vivante. On voit souvent des animaux dont le sabot a été estropié par les piquans du cactus.

A la chaleur brûlante du jour succede la fraîcheur d'une nuit qui egale le jour en durée ; mais les bestiaux et les chevaux ne goûtent encore aucun repos. Des chauve-souris monstrueuses les poursuivent pendant leur sommeil, se cramponnent sur leur dos comme des vampires, leur sucent le sang et leur occasionnent des plaies purulentes, où s'établissent les hippobosques, les mosquites, et une foule d'autres insectes à aiguillon. Telle est l'existence douloureuse de ces animaux, dès que l'ardeur du soleil a fait disparaitre l'eau de la surface de la terre.

Quand, après une longue secheresse, s'approche enfin la saison bienfaisante des pluies, soudain la scene change dans le désert. Le bleu foncé du ciel, jusqu'alors sans nuage, prend une teinte plus claire. A peine reconnait-on pendant la nuit l'espace obscure de la *Croix*, constellation du pôle austral. La légere phosphorescence des Nuées de Magellan perd son éclat. Les étoiles verticales de l'Aigle et du Serpentaire brillent d'une lumiere tremblante, qui ne ressemble plus à celle des planetes. Il s'éleve dans le sud des nuages isolés qui paraissent des montagnes éloignées. Les vapeurs s'étendent comme un brouillard sur tout l'horizon. Les coups de tonnerre annoncent dans le lointain la pluie vivifiante.

A peine la surface de la terre est-elle humectée, que le désert convert de vapeurs se revêt de *Killingia*, de *Paspalum* aux panicules nombreuse, et d'une infinité de graminées, A la lumiere, la sensitive herbacée développe ses feuilles endormies, et salue le soleil levant, comme les plantes aquatiques en ouvrant leurs fleurs délicates, et les oiseaux par leurs chants harmonieux. Les chevaux et les bestiaux bondissent dans la plaine et jouissent de la vie. Le jaguar agréablement moucheté se cache dans l'herbe haute et touffue ; par un saut leger, à la maniere des chats, il s'elance comme le tigre d'Asie, pour saisir les animaux au passage.

(La suite au numéro prochain)

L'HÉMISPHÈRE,

JOURNAL DE VARIÉTÉS.

NO. 52. PHILADELPHIE, SAMEDI, 28 SEPTEMBRE, 1811. VOL. II.

CONTINUATION DES NOTICES SUR L'INTERIEUR DE LA FRANCE.

Par M. FABER.

LA GARDE NATIONALE.

ON se joue des mots. Les tems où celui de *Garde nationale* avait un sens, sont passés!

Dans un moment où tous les pouvoirs qui constituent un état, sont dissous; où un pays se trouve sans gouvernement, quiconque l'habite sent le danger que courent ses propriétés, la sûreté de sa personne: il songe à en prendre lui-même la défense. Cette pensée se communique de proche en proche, le besoin est général, et la pensée devient générale comme lui. Chacun saisit l'arme qu'il peut atteindre, distribue celles dont il n'a pas besoin, au voisin qui n'en a pas, et la garde nationale est formée

Telle était la garde nationale de France dans les jours de Juillet, 1789. C'était une institution véritablement nationale, puisque son but était véritablement national, ainsi que son organisation. Mais dès que les pouvoirs constitutifs de l'état se séparerent et prirent de la consistance, le besoin d'un pouvoir armé séparé se fit aussi sentir: la nation entière ne pouvait plus rester sous les armes. Le citoyen rassuré sur sa sûreté personnelle, le propriétaire tranquillisé sur ses possessions, voulait retourner l'un à ses travaux, l'autre à ses propriétés, et chacun eut le désir naturel de satisfaire de sa bourse une obligation qui jusques-là avait été personnelle. Après la prise de la Bastille, la garde nationale parisienne se maintint dans son état primitif peu de tems, et l'on peut dire peu de jours seulement, puisque cet état ne peut pas durer long-tems dans une société civilisée. L'assemblée nationale donna sa sanction à la nouvelle institution armée; il y eut les lois du 7 Janvier et du 16 Mars, 1790, qui la rendaient plus militaires, mais par-là même elle s'écartait de plus en plus de sa nature et du but originaire, et au lieu d'être la nation armée, elle était une institution armée dans la nation.

Paris eut bientôt une garde nationale *soldée,* et l'on ne s'aperçut pas de la saillante contradiction, renfermée dans cette dénomination. Car dès qu'une garde nationale est soldée, elle n'est plus qu'une garde nationale. C'étaient des soldats, payés comme à l'ordinaire, ou un peu mieux, organisés et disciplinés comme des soldats, mais habillés de l'uniforme de la garde nationale. La garde nationale, dès que le principe constitutif n'était plus applicable, eut autant de phases que la révolution. Déjà depuis le 14 Juillet, 1790, époque de la fameuse fédération, elle en avait eu plusieurs. Déjà différens partis avaient voulu s'en servir comme d'instrument; son chef Lafayette avait été dans cet intervalle déchiré, dénoncé, sa vie avait été menacée, et si à la fédération au Champ de Mars, il vit encore baiser son cheval blanc par les gardes nationaux fédérés, venus des départemens, si l'on alla jusqu'à baiser ses bottes, ce n'était plus la fête de la nation pour ces hommes enthousiastes, c'etait la fête de Lafayette. Le 14 Juillet

suivant, les gardes nationaux avaient écrit sur leurs chapeaux : *Vive Pétion!* C'était le jour de fête de Pétion, comme l'année d'avant avait été celui de Lafayette. Enfin, des gardes nationales de Marseille vinrent faire trembler les gardes nationales de Paris, et dans l'horrible crise qui fit disparaître le roi, des bataillons parisiens se déclarerent contre des bataillons parisiens. Bientôt on eut besoin de soldats aux frontieres contre l'ennemi extérieur, et l'on y envoya des soldats qu'on appela des gardes nationaux ; dénomination aussi impropre que celle de *Volontaires* dont on les désignait aussi. Les Autrichiens et autres militaires ennemis avaient bien tort de s'en tenir au mot et de voir autre chose dans ces volontaires que des soldats comme eux et de les traiter sur le champ de bataille et dans la captivité autrement que la loi militaire ne le voulait. Après le 13 Vendémiaire an IV, où Bonaparte avait foudroyé la garde nationale parisienne, dite *les sections*, la garde nationale fut désarmée et abolie. C'etait une dérision amere que de voir ce que le directoire appelait de ce nom. Nul citoyen n'osait avoir chez lui une arme. Dans chaque corps-de-garde il y avait le nombre de fusils necessaires pour les sentinelles à poser ; un ancien militaire, payé *ad hoc*, avait la garde et la surveillance de ces fusils, souvent sans chien, sans pierre à feu, sans baguette. Chaque habitant était censé faire son service, et reçut régulierement à son tour son billet pour monter la garde, mais chaque habitant se serait cru déshonoré de se prêter en personne à un simulacre aussi grossier. Dans chaque section il y avait donc un certain nombre de gens qui gagnaient leur vie en replaçant les honnêtes citoyens pour un salaire fixe. Il y avait de ces gens qui ne sortaient pas du corps-de-garde, où ils se trouvaient logés, éclairés, chauffés et couchés pour gagner l'argent des autres. C'était un spectacle, excitant la risée, le dégoût et le scandale à la fois, que de voir cette force armée d'alors. Des vieillards, des bossus et boiteux sur deux files, et le tambour en tête, montant la garde sans fusils et les mains dans le gousset. Des manchots, faisant faction avec gravité. Des asthmatiques criant: *Qui vive?* et ce qui était plus sérieux, des hommes en lambeaux et guenilles, battant patrouille la nuit autour des demeures des citoyens.

La réorganisation de la garde nationale était demandée à hauts cris, la sûreté des propriétés et des personnes l'exigeait. En 1797, Pichegru, étant du conseil des cinq-cens, proposa un plan pour la réaliser.— Mais le directoire crut voir dans une force armée vraiment nationale du danger. Il fit le dix-huit Fructidor, la nouvelle loi fut rapportée et la garde nationale demeura supprimée.

Elle a existé de nom depuis la journée de Bonaparte, le 18 Brumaire. Bonaparte dut necessairement avoir à cet égard les mêmes principes que le directoire. Bonaparte continuait de parler dans des actes publics, d'une chose qui n'existait pas dans le fait, et l'on était accoutumé à ces sortes d'équivoques politiques: il était convenu en France que bien des choses ne devaient exister que sur le papier.

A la derniere campagne, celle qui appela Bonaparte des côtes de la Manche dans le cœur d'Allemagne, il trouva à propos, pour ne pas affaiblir son armée de ligne, de donner une apparence de réalité à ce qui n'avait été jusques-là qu'un vain nom. Jusques-là il avait affecté d'avoir horreur pour toutes les institutions produites par la révolution, il les avait détruites jusqu'aux noms. Le mot de *Nation* même avait été proscrit, et n'était conservé que dans cette formule adulatrice qui érige les Français en GRANDE NATION. Toutes les institutions, désignées jusques-là comme *nationales*, avaient reçu l'épithête *d'impériales :* on n'entendait plus parler que de théâtre *impérial*, de forêts *impériales*, douanes *impériales*, gendarmerie *impériale :* mais tout-à-coup on imagina de rappeler de l'exil ce qui pouvait donner le plus d'ombrage à un souverain absolu et ce qui paraissait le moins conciliable avec le pouvoir arbitraire : la *garde nationale*. Bonaparte se rendit le 23 Vendémiaire an XIII en grand cortége de Saint Cloud au Sénat. Le provoquant à applaudir à la guerre, il trouva la circonstance si urgente qu'il voila les formes de ces constitutions de l'empire nouvellement jurées et attribuant au corps-législatif le pouvoir de faire des déclarations de guerre. Par un sénatus-consulte, il se fit donner celui d'ordonner la levée de la garde nationale dans tel département, canton ou commune, où bon lui semblerait et

chaque fois qu'il le croirait nécessaire; "tous les habitans," est-il dit dans cet acte, "bien portants et robustes, peuvent y être "appelés, depuis l'âge de vingt jusqu'à "celui de soixante ans. Ces gardes natio-"nales seront destinées à maintenir l'ordre "dans l'intérieur et à la defense des fron-"tieres et côtes. Les places fortes seront "principalement confiées à leur honneur et "leur valeur." Bonaparte se réserva de faire la nomination des officiers, sur la proposition des ministres de l'intérieur et de la police. Les officiers devaient être choisis parmis les citoyens, ayant les facultes de s'habiller et de s'équipper à leurs frais. Par une circulaire ministérielle, réproduite sous differentes formes par les préfets des départemens, il fut prescrit de choisir les membres de la garde nationale parmi les propriétaires et gens aisés, respectables d'ailleurs par leur moralité. Ce principe annoncé aussitôt par les préfets, effraya les départemens désignés par la levée. Ces départemens étant, d'après un décrêt rendu par Bonaparte le 8 Vendémiaire à Strasbourg, ceux qui forment la frontiere septentrionale de la France, en suivant le Rhin, à partir du département de la Somme, voisin de la Manche, jusqu'au lac de Genève, les habitans des contrées nouvellement réunies à la France, ceux des départemens de la Roër, de Rhin-Moselle et du Mont-Tonnerre, étaient surtout frappés de consternation. Eux qui sous les différens gouvernemens précédens, n'avaient jamais fait aucun service militaire, qui gémissaient sous un fardeau inaccoutumé d'impôts et de lois, variées à l'infini et oppressives à outrance, tremblerent à la pensée d'être enrégimentés d'après le decret, par legions et cohortes, pour servir une cause à laquelle il se regardaient comme entierement étrangers. Et chacun était saisi de la juste réflexion que, dans un état où le citoyen doit faire d'énormes efforts pécuniaires pour contribuer à satisfaire les besoins publics, l'armée doit suffire pour faire face à l'ennemi et pour dispenser l'habitant de payer, après tant de prestations, encore de sa personne.

Ce n'est plus en France cet état de dissolution universelle, où l'on discute à qui appartiennent les pouvoirs; ils sont tous distribués, séparés, maintenus avec une force extrême. Le jeune état est vieux par la rigueur de ces formes. La nation ne s'arme plus pour sa sûrete et son existence; elle n'a plus de voix Elle n'a plus rien à conserver, à défendre, elle n'a plus rien à elle, elle est la merci d'un suprême modérateur, dont la volonté et le bras dirigent toutes ces forces Des armées immeuses servent la volonté d'un seul, au dedans comme au dehors; et le citoyen, redevenu sujet, demande à être protégé dans l'exercice de son industrie, les armes lui étant devenues étrangeres Une *garde nationale* sous de telles circonstances est un mot dépourvu de sens. L'homme qui s'est emparé de tous les pouvoirs et de tous les droits, semble, par dérision amere, offrir à la nation opprimée un mot, pour lui rappeler toutes les réalités qu'elle a perdues. Et après avoir anéanti les sources de l'industrie et du commerce, après avoir pris aux citoyens liberté et fortune, il vient encore demander leur vie. Il la demande à ceux, à l'existence desquels l'état doit attacher le plus de prix: *aux habitans les plus aisés, les plus riches.*— Ces fabriquans, ces négocians qui par leur activite répandent le plus d'aisance et font circuler les plus d'elemens nourriciers dans les veines de l'état, ils doivent porter leur sang et leur vie précieuse à l'offrande. Cependant la perte d'une tête de cette classe productive, d'une tête à laquelle tiennent tant d'existence, est si difficile à réparer! "A quoi nous sert," s'écrient avec raison les peres de famille, sommés de se mettre dans les rangs, "à quoi nous sert de vivre "sous un gouvernement grand et puissant, "si nous ne jouissons pas des premiers avan-"tages du plus faible des gouvernemens, de "celui d'être tranquilles dans nos foyers, "pendant que les soldats que nous payons, "les défendent: nous supportons toutes les "charges des état grands et parvenus au "plus haut degre de civilisation, en même "tems que tous les désavantages des états "désorganisés et en révolution, nous ac-"cablent."

Bonaparte a pressenti les difficultés qu'éprouverait la levée de la nouvelle garde nationale et les justes objections qu'on pourrait y faire. Les secours des préfets et autres administrateurs ne lui parurent pas suffisans, et il envoya sur différens points centraux des départemens désignes pour la levée, des fonctionnaires particulierement

investis de sa confiance et associés à ses plus cheres conceptions, des sénateurs, afin de presser l'organisation de ces milices bourgeoises. Dans son décret, rendu le 8 Vendémiaire à Strasbourg, Bonaparte confia ce soin difficile, pour les côtes de la Manche, au sénateur Rampon; pour les départemens voisins, de la Suisse, au sénateur Aboville: pour ceux de l'Alsace au sénateur Kellerman, et pour ceux du Rhin, nouvellement conquis à la France, au sénateur Lefebvre. Chacun était chargé d'organiser d'abord les grenadiers et chasseurs attachés à chaque bataillon, dit: *Cohorte.*

La tâche de ses émissaires était à la vérité bien difficile, puisqu'il n'etait pas possible de faire paraître juste et salutaire une mesure oppressive et destructive de tout bien-être particulier, et portant la désolation dans le sein des familles. Elle était particulierement difficile dans les nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin. C'eût été bien exposer les places que de les confier à la défense de leurs habitans, puisqu'ils n'avaient qu'à gagner à chaque changement et que tout leur faisait désirer d'autres maîtres. Le sénateur Lefebvre, fils d'un meûnier d'Alsace et ancien général d'avant-garde, déploya dans cette circonstance toute la rudesse de caractere, qu'il tenait de son éducation et des habitudes de son métier. Plusieurs négocians, désignés pour porter l'uniforme, firent sentir au général que leur situation de pere de famille et de chef d'établissemens ne leur permettaitp as d'embrasser un état qu'il n'avaient jamais fait et dont ils s'acquitteraient fort mal, tandis que leurs femmes et leurs enfans seraient dans les angoisses et dans la désolation; que leur état déperirait et entrainerait la perte de beaucoup d'autres particuliers, et que ce serait en derniere analise un tort fait à la fortune publique. Le général ne voulut rien comprendre à ce raisonnement; il eut la logique d'un grenadier. Il fit passer des nominations des gardes nationales à tous les citoyens distingués par leur aisance et leur considération civile. Un négociant riche adressa au général, au reçu d'une nomination d'officier, des représentations qui lui dictait la nature de ses affaires, en lui assurant que, ne pouvant y vaquer en personne, sa perte annuelle monterait à plus de 80,000 francs peut-être. Le général, pour toute reponse, nomma ce négociant simple grenadier, en le déclarant indigne de l'honneur de commander.

Le ministre de l'intérieur, Champagny, dans le rapport commandé qu'il fit à Bonaparte le 18 Septembre, 1806, avait dit entr'autres de la garde nationale; " elle communique à l'opinion publique une impulsion salutaire; elle ramene toutes les pensees au salut de l'état." C'était trop présumer d'une institution, en opposition diamétrale avec l'opinion publique. Les papiers publics ventaient à outrance le zele et l'émulation des citoyens à se mettre dans les rangs de la garde nationale. Mais il n'existait d'émulation que pour se soustraire à ce service odieux. Dans les nouveaux departemens du Rhin surtout nul citoyen ne s'y mit de bon cœur. On ne vit paraître en uniforme, outre les préfets, les maires et leurs alentours, que les employés des administrations, qui en avaient reçu l'ordre, ou qui voulaient conserver avec leurs minces appointemens les bonnes graces de leurs chefs. Quant aux habitans, il n'y avait que des gens qui cherchaient à obtenir quelque faveur du gouvernement, qu'on vit s'affubler, au scandale de leurs concitoyens probes, du nouveau costume, mais tous sans exception, même de cette classe, après une longue irrésolution. Parvenu à ramasser ainsi une trentaine d'hommes à Mayence, sous les ordres d'un employé de bureau de préfecture, nommé chef de légion, on leur fit defiler le 1er Novembre, la parade avec le drapeau départemental, donné par Bonaparte lors de son couronnement, à la cathédrale, pour assister à la messe célébrée pontificalement par l'évêque. Dans les autres départemens on ne parvint jamais à composer une seule escouade, malgré toutes sortes des manœuvres mises en jeu par les préfets. J'en ai vu un qui se fit adresser par quelques maires et adjoints de villages la demande en permission de porter l'uniforme de la garde nationale. La permission fut non seulement accordée avec beaucoup d'éclat, mais le prefet invita par une circulaire tous les autres maires de campagne à imiter l'exemple patriotique de leurs collegues, en les chargeant de donner la même permission à tous les habitans de leur ressort, " capables de faire honneur à l'habit et au corps auquel ils aspiraient d'appartenir. C'était

vraiment quelque chose d'aussi ridicule que de [illegible] étant [illegible] de voir paraître l'un après l'autre ces maires villageois, devenus tout-à-coup militaires, et ils rappelaient par leur air gauche et emprunté les envoyés des cantons ruraux au couronnement de Bonaparte, que les malins Parisiens nommaient tout court les *Cantons*, et par seconde abbréviation les *Chinois*. Certes tel Chinois aurait pu être aussi vite costumé en uniforme que ces bons campagnards; et voilà à quoi se réduisaient ces gardes nationales dont on faisait tant sonner, dans les papiers publics, et le nombre, et l'organisation et le devouement! Les 20,000 gardes nationales ordonnées par le decret, rendu le 3 Vendémiaire, pour les départemens du Haut et Bas-Rhin, ainsi que les 125,000 ordonnés par les sénateurs-organisateurs dans les departemens du Nord-ouest, n'ont existé que . . . . sur le papier.

Pendant ce tems, tous les moyens d'influencer les esprits furent mis en jeu. Le ministre Champagny, dans son rapport mentionne, avait donné le texte aux amplifications à composer par les préfets. "Pourquoi le prince et la patrie, avait-il dit, en demanderaient-ils moins aujourd'hui qu'à d'autres epoques, à l'affection des Français?—Non, il n'est pas un des fonctionnaires publics, quels que soient son emploi et son grade, qui ne sente que l'empressement de ses fils et de ses neveux pour le service intérieur et comme une suite et une portion de ses propres devoirs. Il n'est pas un propriétaire, un homme jouissant de quelque fortune, ou dirigeant quelque établissement d'industrie, qui ne sente qu'il est de son premier intérêt de concourir par les siens à un service qui seul pourra assurer son repos." Les préfets prodiguaient adresses et proclamations dans ce ton, pour, comme il était ordonné, électriser les habitans. Dans ces pieces ils s'épuisaient en raisonnemens et tortillaient des sophismes pour prouver la nécessité de l'appel, et le bien qui devait en résulter pour chacun en particulier.

Un préfet par intérim, entre autres, s'est surtout signalé par une logique qui n'est pas digne d'un descendant d'un des plus célébres philosophes Allemands, dont il porte le nom.* Dans une proclamation adressée aux administrés de son grand département, il place la garde nationale à former et celle des tems passées sur la même ligne, en faisant semblant de ne pas apercevoir de difference entre les motifs de l'établissement de la premiere d'avec ceux de la formation de la seconde. Il dit qu'en France des milliers sont devenus victimes de l'opinion erronée que, quiconque a quelque chose à perdre, devait se tenir à l'écart des affaires publiques. L'époque de la terreur, dit il, n'a eu lieu que parce que nombre de gens honnêtes et aisés se retiraient des affaires, et que par là ils donnaient le dessus à ceux qui ne cherchaient qu'à gagner de l'argent et parvenir à regner.

Il y aurait beaucoup à opposer à cette argumentation. Sans doute l'indécision des honnêtes gens dans certains momens de la revolution, a eté cause de la supériorite des méchans et de tous les maux qui en ont eté la suite; mais un moment de crise revolutionnaire, dont le libre choix et la résolution momentanée des citoyens fixent l'issue, ne peut pas servir de point de comparaison à une institution ordonnee par un gouvernement absolu. Par le fait même que, dans une crise quelconque, les honnêtes gens prendraient les armes, les brigands resteraient sans armes. Tel a ete le moment du 14 Juilet, 1789. En revolution, sans doute, le parti qui se trouve le premier sur le terrain, est vainqueur, c'est la tactique des révolutions. Mais, Monsieur le préfet, y a-t-il vraiment dans votre departement de ces gens sans aveu, de ces brigands, avides d'argent et impatiens de regner, qui menacent la chose publique, si les gens riches n'entrent pas dans la garde nationale? Dans votre département tout était donc prêt à éclater en révolution? Les gens riches armés, les autres resteront donc sans armes et seront contenus? Les gens riches non armés, les autres seront donc en révolution? Les prefets, vos collegues, se sont tués à répéter depuis que Bonaparte a déclaré la révolution finie, *qu'elle est véritablement finie*. Mais à vous entendre, Monsieur le préfet, la révolution est chez vous éclatée, ou elle est prête encore à éclater. Pour bien faire votre métier, vous ne crûtes pas

* Je n'ose écrire le nom par égard pour le vieillard respectable qui fait l'honneur de la littérature et des sages de l'Allemagne.

devoir vous attacher à la justesse des raisonnemens Vous dites dans votre circulaire à vos administrés qu'ils ne doivent pas quitter leurs possessions pour faire des conquêtes, mais que simplement ils doivent faire ce que la loi de la nature prescrit à tous les peuples, c'est-à-dire, de défendre leurs foyers contre l'ennemi étranger.—Vous replongez donc d'un trait de plume la France dans l'état de la nature, d'où on l'avait crue sortie. Pour bien faire votre métier, vous énoncez encore à la fin de votre adresse, franchement, le but de la grande mesure que vous recommandez, et vos paroles sont assez remarquables pour être conservées, si votre acte officiel même du 28 Vendémiaire, an XIV, devait périr. "Le tems, où nous vivons, dites-vous, exige des sacrifices extraordinaires; suivons docilement la volonté du destin, car *celui qui ne la sait pas de bonne volonté, doit la suivre par force.*"

Le général d'avant-garde, Lefebvre, en sa qualité de sénateur-organisateur, s'aventura aussi dans la carriere des affiches, circulaires, proclamations, déclamations et exclamations. A tout instant il en faisait paraître à Mayence: on en lisait dans la gazette et sur les coins des rues de la ville. Lors de l'entrée des Français à Vienne, il se hâta d'en instruire son public, en exerçant sa logique et son éloquence sur cet événement, dans la croyance d'avancer l'œuvre de l'organisation, dont il était chargé. Il annonça que Bonaparte son maitre, avait à Vienne également érigé une garde nationale, en assurant que cette garde nationale Viennoise, mise sous les ordres d'un général Français, servait la cause de la France, exactement comme les gardes nationales sur les bords du Rhin. Cette logique, pour laquelle les argumens avaient été tirés de Vienne en Autriche, n'a point paru concluante aux esprits Allemands, transrhénans, et on ne s'est pas aperçu que les motifs d'émulation prescrits par le général d'avant-garde aient porté la garde nationale au delà de ce qui était nécessaire pour les jeux de parade et fêtes publiques, c'est-à-dire, au delà de ces faibles compagnies de grenadiers et chasseurs. Pour les maintenir en bonne humeur, le gouvernement fit annoncer en Novembre, 1805, par le ministre de l'intérieur aux préfets, que ces compagnies feraient partie de la garde d'honneur autour de la personne de Bonaparte, lorsqu'il passerait par les départemens qui les avaient fournies.

Lorsque le décret, ordonnant la création de la garde nationale, parut, le servile rédacteur du *Journal de l'Empire,* le même qui jusqu'au moment où Bonaparte se déclara souverain, avait prêché pour les Bourbons, s'empressa de signaler son admiration pour la nouvelle mesure de son maître, d'une maniere bien caractéristique. Dans sa feuille du 29 Septembre, il énonça le but de la garde nationale avec une niaise affectation de naïveté, dont voici les expressions: "Jusqu'à présent, dit-il, on n'avait pu deviner quel motif engageait, depuis le 18 Brumaire, le chef de l'etat à porter de préférence le simple habit de garde nationale; aujourd'hui on comprend aisément qu'il est toujours entré dans les intentions de ce prince de recréer une institution qu'on peut regarder comme un gage réciproque de confiance entre la nation et son chef. Le rétablissement de la garde nationale tient moins aux circonstances presentes qu'à une grande pensée politique qui n'a jamais cessé d'occuper l'empereur." Voilà le raisonnement de l'abbé-gazetier, mais il y a seulement la petite observation à faire, que le fait sur lequel ce raisonnement porte, est faux. L'uniforme que porte habituellement Bonaparte, est celui de sa garde, et pour la plupart de celle à cheval; quelquefois c'est l'uniforme des chasseurs à pied. Cet uniforme ressemble sans doute beaucoup à l'uniforme national, comme tous les uniformes Français, mais il ne l'est pas, et en differe essentiellement. Ou l'abbé se connaît peu sur les objets dont il parle, ou il a la hardiesse de soutenir un fait que tout Parisien peut à tout instant vérifier et contester. D'ailleurs, si Bonaparte portait l'uniforme national, il ne porterait que celui de l'armée, et ce serait, pour imiter les souverains légitimes qui souvent en usent ainsi. L'uniforme de l'infanterie Française est jusqu'ici celui de la garde nationale primitive.

Le fait est que Bonaparte, soldat, a besoin de soldats, qu'il en crée sous toutes sortes de dénominations, et qu'il voudrait voir toutes les classes des habitans de la France transformées en soldats. Pour colorer ces intentions dans un pays qui a des armées

immenses sur pied, et qui prodigue toutes ses forces peur les soutenir, il suffit d'un seul mot; on rappelle de son exil celui de *garde nationale.* En même tems on doit croire que Bonaparte a trop bien connu la disposition générale des esprits, pour avoir sérieusement espéré de tirer sur le champ un grand parti de la garde nationale, et c'est une opinion assez accréditée, qu'il n'a évoque cette ombre que pour effrayer l'ennemi par un épouvantail auquel sont attachés de grands souvenirs, et pour masquer l'état de denuement dans lequel il avait plongé la France, en retirant à sa défense la nombreuse armée qui marchait vers l'Autriche. Dans le même discours du ministre Champagny, il est un passage qui indique assez clairement ce but. "La garde nationale, dit-il, en imposera, elle seule, à nos ennemis peut-être autant que nos préparatifs militaires, et la force qu'elle aura créée, quoiqu'encore en repos, équivaudra ainsi à des forces agissantes."

Aussi les frontieres confiées à ces gardes nationales, surtout celles du Rhin depuis Mayence jusqu'à Cleves, etaient-elles, pendant que les journaux parlaient de *cohortes* et de *légions*, dans un état qui faisait pitié, et dans toutes cette contrée il n'y eut vraiment rien de *national;* si non la répugnance commune à tous contre la mesure abhorrée. Plus de soixante lieues de terrain n'avaient pour défense que quelques dépôts de conscrits et d'invalides: et quelques jeunes gens, pour la plupart employés des bureaux de préfecture, portant les épaulettes longues ouvertes, en guise de grenadiers et de chasseurs, défilaient les Dimanches et fêtes, la parade à Mayence. Toute la ligue du Rhin n'aurait pas eu, pendant le séjour de l'armee Française en Allemagne jusqu'à la bataille d'Austerlitz, 2000 hommes à opposer à une invasion. Les organisateurs-sénateurs la craignaient: les habitans l'esperaient pour leur delivrance. Le balancement momentané du cabinet Prussien vint, pendant que l'armée Française s'aventurait dans les plaines de Brunn et d'Ollmutz, à l'appui de cette espérance. Les fonctionnaires du gouvernement et les partisans des Français tremblaient en secret à plusieurs momens et croyaient leur derniere heure arrivée.—Avec un bataillon envoyé de Wesel, les Prussiens auraient occupé le Rhin et conquis le pays entier qu'il arrose. Dans les mois de Novembre et Décembre, des bruits populaires en faisaient souvent approcher l'avant-garde jusqu'à la vue de la rive gauche du fleuve.

Aussi les sénateurs-organisateurs, ne trouvant point l'appui nécessaire dans l'esprit public, songerent-ils à des mesures plus efficaces. Le maréchal Lefebvre à Mayence donna déjà au milieu d'Octobre ordre de mettre tous les douaniers bordant le Rhin, en activité de service militaire, et de leur distribuer des cartouches à balle avec défense à chacun d'eux de quitter son poste. Dans plusieurs endroits, même considérables, dans la persuasion que la garde nationale ne s'accroîtrait guere au delà de quelques jeunes gens, insuffisans même pour donner la représentation d'une parade de Dimanche, l'on s'occupa à faire des fonds pour payer et habiller des mercenaires qui auraient porté nom de gardes nationales et l'habit. Sans la paix de Presbourg, qui fit cesser le danger, ces gardes nationales de nouvelle création auraient pris existence, et le gouvernement se serait trouvé avoir un nouveau corps militaire, sous une autre dénomination et d'une autre couleur, dont il aurait tiré parti, sans en supporter les frais. Il faut savoir que déjà il existe différens corps érigés sous telles sortes de prétextes. C'est ainsi qu'au mois de Mai, 1805, un décret de Bonaparte (du 24 Floréal, an XIII) avait ordonné que dans chaque département une compagnie, dite *de réserve*, ou *départementale*, fût érigée aux frais des departemens et communes, à l'effet de garder les hôtels de préfecture, les tribunaux et autres edifices et etablissemens publics dans les départemens. Ces compagnies sont parfaitement equippées et armées, et forment une armée de plus de 15,000 hommes, dont le gouvernement disposera en cas de besoin. C'est ainsi que la ville de Paris fut obligée, il y a quelques années, d'eriger, à ses frais, deux régimens dits *municipaux*, destinées uniquement au service particulier de la ville et à sa police interieure. Aussitôt qu'en 1805 la guerre éclata contre l'Autriche, Bonaparte fit marcher ces régimens municipaux comme régimens de ligne: ils furent tous deux employés en Flandre et marcherent à la défense des frontieres du nord menacées. Pour les tournées de Bo-

naparte on avait inventé des gardes d'honneur. C'est-à-dire, les maires des villes, par lesquelles le voyageur devait passer, furent sommes d'engager des jennes gens riches et de honne famille de s'habiller, s'equiper, et de s'armer pour être emplnyés concurremment avec la garde dite impériale, harrassée par ses marches forcées et non interrompues, à faire le service autour de la demeure de Bonaparte et quelquefois autour de sa personne. J'ai été plus d'une fois témoin des lamentations, discussions, et combats que ces sommations des maires occasionnaient dans les familles; mais cedant à la crainte de se nuire en refusant, ou se flattant de l'espérance d'obtenir quelques avantages en acceptant, les jeunes gens les plus opposés au système dominant, ont été souvent determinés par leurs parens à se soumettre à la volonté qui subjugue toutes les résistances. Bientôt après les premieres tournées de Bonaparte, on s'aperçut que ceux qui craignaient, comme ceux qui espéraient, s'etaient trompés, et que celui qui voulut les gardes d'honneur n'y voyait que soi, comme en etant l'objet, et dans chaque garde que la ville prosternee, non ceux qui la composaient. La terreur a maintenu l'habitude des gardes d'honneur depuis le Rhin jusqu'au Rhône et au Pô; et Bonaparte chercha bientôt à en faire une institution militaire stable; il avait déjà fait delivrer aux commaudans de ces milices bourgeoises des brevets d'officiers militaires avec les prerogatives y attachées, et en Octobre, 1805, le ministre de l'intérieur adressa aux préfets une circulaire, dans laquelle il leur prescrivit d'ouvrir dans leurs départemens des régistres, dans lesquels s'inscriraient les jeunes gens de bonne famille, n'appartenant pas à la conscription et ayant le moyen de s'équipper complettement à leurs frais, pour former une garde d'honneur autour de la personne de Bonaparte dans la guerre J'ignore, si cette invitation a eu quelque succès, et j'ai lieu d'en douter d'après la disposition des esprits, la nature de la demande, et le silence des gazettes qui auraient trouvé ample matiere à faire des articles, si la mesure projetée avait eu quelque succès.

Mais quniqu'il en soit, ces projets n'étaient pas moins des portions de la grande pensée du gouvernement soldatesque, de convertir toute la population en soldats, pensée que la formation de la garde nationale devait couronner. Si cette milice n'a eté dans les premiers momens de formation qu'un épouvantail dont le nom faisait la principale force, ces momens sont passés, et il est à presumer que Bonaparte a su terraser les obstacles. Les listes de tous les habitans de la France depuis vingt ans jusqu'à soixante furent dressees en 1805, à la diligence des préfets et des sénateurs-organisateurs, et voilà donc une masse de citoyens, formant d'après les données des statisticiens près de la moitié de toute la population mâle, enrégistrée, inscrite, ou, pour parler en terme de l'art, *conscrite*.

Que reste-t-il encore à transformer en soldats en France? Ce qui avait été épargné de la conscription, a été désigné pour les compagnies de réserve; ce qui s'est tiré de la conscription par la fortune, ou n'y appartenait pas par l'age, a eté envelnppé par les gardes d'honneur. Les militaires retirés, jouissant de la pension, et munis de congés absolus, ont été appelés comme officiers et sous-officiers, à la tête des compagnies départementales. Nul n'a pu échapper aux listes de la garde nationale, et si la France d'aujourd'hui renferme 32 millions d'habitans, ces listes doivent contenir près de huit millions d'individus. Il est vrai que le décret constitutif ne demande que des hommes bien portans et robustes, que des instructions ministérielles postérieurement données, font des exceptions pour les artisans, vivant du travail de leurs mains et incapables de s'habiller à leurs frais, mais ils sont conserits, et dans le besoin on trouvera jusqu'aux infirmes et aux gens sans habits. Et si l'âge depuis vingt jusqu'à soixante ans était épuisé, il y a là les lycées, ne saventils pas marcher et manœuvrer? . . .

Voilà donc le spectacle de toute une nation armée, renouvelé! Les rêves des révolutionnaires les plus extravagans, réalisés par celui qui avait promis de finir la révolution! La levée en masse, tumultuairement tentée par des insensés et passagérement exécutée, la voilà systématiquement organisée par le froid calcul, fondée en permanence par des institutions sociales et enveloppant tous les ages de la population depuis

l'enfance jusqu'à la vieillesse. Ecoles secondaires—lycées—conscription—garde nationale.

Tout un peuple, avec toutes ces ressources, se trouve donc transformé en un instrument de destruction. Toute la France doit devenir une immense bouche à feu que Bonaparte dirige, pointe, braque pour foudroyer l'univers. Mais si cette piece foudroyante est surchargée, qu'elle eclate, que deviendront ceux qui sont autour, et ceux qui la manœuvrent et celui qui la dirige? . . . Les gendarmes éparpillés par vingt, trente, quarante dans chaque département, suffiront-ils toujours pour pourchasser les quatre vingt-mille conscrits appeles, pour contenir les huit millions de gardes nationaux enrégistrés? . . . Les douaniers abandonneront-ils les frontieres aux contrebandiers, pour se réunir aux gendarmes? Et s'ils les abandonnent, et qu'ils se réunissent, le nombre des surveillés n'est-il pas plus grand que celui des surveillans? Ceux qui résistent ne sont-ils pas plus nombreux que ceux qui se soumettent? Les foudroyés plus nombreux que les foudroyans? . . .

Une grande masse de volontés opposées, émanant de la nation Française, renforcée par l'exécration de l'humanité entiere outragée, a plié jusqu'ici, par une destinée incompréhensible, sous le poids de la volonté d'un seul. Au dessus de lui, il est encore un point de réunion; la volonté éternelle . . . Elle mettra fin aux maux de l'humanité.

Extraits des Tableaux de la Nature.

PAR M. DE HUMBOLDT.

(*Continué du numéro* 51 *de l'Hémisphère.*)

Quelquefois si l'on en croit aux naturels, on voit sur le bord des marais la glaise humide s'élever lentement en forme de mottes, puis on entend soudain un bruit violent comme celui de l'explosion de petits volcans vaseux; la terre soulevée s'élance en l'air comme une nuée. Celui à qui ce phénomene est connu, fuit dès qu'il s'annonce; car un monstrueux serpent aquatique, ou un crocodille cuirassé sort de son tombeau aux premieres ondées de pluie et se réveille de sa mort apparente.

Les fleuves qui bornent la plaine au sud, l'Araca, l'Apure et le Payara, se gonflent peu à peu. Alors la nature contraint à mener la vie des amphibies ces mêmes animaux, qui, dans la premiere moitie de l'année, mouraient de soif sur un sol aride et poudreux, Une partie du désert présente l'image d'une vaste mer intérieure. Les jumens se retirent avec leurs poulains sur les bancs élevés qui sortent de la surface des eaux comme de longues iles. Chaque jour l'espace non inondé se rétrécit. Les animaux pressés les uns contre les autres et privés de paturage, nagent long-tems çà et là, et trouvent une nourriture chétive dans les panicules fleuries des graminees qui s'élevent au dessus d'une eau brùnatre et en fermentation. Beaucoup de jeunes chevaux se noient; beaucoup sont surpris par le crocodile, qui, de sa queue armée d'une crête dentelée, leur fracasse les os, puis les dévore. Souvent on voit des chevaux et des bœufs qui échappés à la voracité de ce féroce reptile, portent sur leurs cuisses les marques de ses dens pointues.

Ce spectacle rappelle involontairement à l'observateur attentif la facilité de se plier à tout, dont la nature prévoyante a doué certains animaux et certains végétaux. Le bœuf et le cheval, ainsi que les plantes céréales, ont suivi l'homme par toute la terre, depuis le Gange jusqu'au fleuve de la Plata, depuis la côte d'Afrique jusqu'aux plaines de l'Antisana plus elevés que le pic de Ténériffe. Ici c'est le bouleau habitant du Nord, là, le dattier qui mettent le bœuf fatigué à l'abri des rayons du soleil. La même espece d'animaux qui, dans l'est de l'Europe, combat les ours et les loups, est sous un autre parallele, exposée aux attaques du tigre et du crocodile.

Ce ne sont pas seulement les crocodiles et les jaguars qui, dans l'Amérique meridionale, dressent des embûchès au cheval. Cet animal a aussi parmi les poissons un ennemi dangereux. Les eaux marécageuses de Béra et de Rastro, sont remplies d'anguilles électriques, dont le corps gluant parsemé de taches jaunâtres, envoie de toutes parts et spontanément une commotion violente. Ces gymnotes ont cinq à six pieds de long; ils sont assez forts pour tuer les animaux les plus robustes, lorsqu'ils font agir à la fois et dans une direction convenable leurs organes, armés d'un appareil de nerfs multiplies. A Urituen on a été obligé de changer le chemin

de la *steppe*, parce que le nombre de ces anguilles s'était tellement accru dans une petite riviere, que tous les ans beaucoup de chevaux frappés d'engourdissement se noyaient en la passant à gue. Tous les poissons fuient l'approche de cette redoutable anguille. Elle surprend même l'homme qui, placé sur le haut du rivage, pêche à l'hameçon; la ligne mouillée lui communique souvent la commotion fatale. Ici, le feu électrique se dégage même du fond des eaux.

La pêche des gymnotes procure un spectacle pittoresque. Dans un marais que les Indiens enceignent etroitement on fait courir des mulets et des chevaux, jusqu'à ce que le bruit extraordinaire excite à l'attaque ces poissons courageux. On les voit nager comme des serpens sur la superficie des eaux, et se presser adroitement sous le ventre des chevaux. Plusieurs de ceux-ci succombent la violence des coups invisibles; d'autres haletans, la criniere herissee, les yeux hagards, étincelans et exprimant l'angoisse, cherchent à éviter l'orage qui les ménace, mais les Indiens armés de longs bambous, les repoussent au milieu de l'eau.

Peu-à-peu l'impétuosite de ce combat inégal diminue. Les gymnotes fatigués se dispersent comme des nuées déchargées d'électricite; ils ont besoin d'un long repos et d'une nourriture abondante pour réparer ce qu'ils ont dissipé de force galvanique. Leurs coups de plus en plus faibles donnent de commotions moins sensibles. Effrayes par le bruit du pietinement des chevaux, ils s'approchent craintifs au bord du marais; là on les frappe avec des harpons; puis on les entraîne dans la *steppe* au moyen de bâtons secs et non conducteurs du fluide.

Tel est le combat surprenant des chevaux et des poissons. Ce qui forme l'arme vivante et invisible de ces habitans de l'eau; ce qui, développé par le contact de parties humides et hétérogenes, circule dans les organes des animaux et des plantes; ce qui dans les orages embrasse la voûte du ciel; ce qui lie le fer au fer, et determine la marche tranquille et rétrograde de l'aiguille aimantée, découle d'une même source, comme les couleurs variées du rayon réfracté: tout se réunit dans une force unique et éternelle qui anime la nature, et regle les mouvemens des corps célestes.

Je pourrais terminer ici le tableau physique que j'ai tenté d'esquisser. Mais de même que sur l'ocean notre imagination aime à s'occuper de l'image des côtes éloignés, de même avant que le désert echappe à notre vue, jettons un coup d'œil rapide sur les régions qui l'environnent.

Le désert du nord de l'Afrique sépare deux races d'hommes qui originairement appartiennent à la même partie du monde, et dont la lutte toujours subsistante paraît être aussi ancienne que la fable d'Osiris et de Typhon. Au nord de l'Atlas vivent des hommes à cheveux non crepus, ayant le teint jaunâtre et les traits des habitans du Caucase. Au sud du Senégal et du côté du *Soudan*, on trouve des peuplades de negres parvenues à différens degrés de civilisation. Dans l'Asie moyenne, les *steppes* de la Mongolie sont la ligne de démarcation entre la barbarie de la Sibérie, et l'antique civilisation de l'Indoustan.

Les plaines de l'Amérique sont aussi la borne où s'arrête le domaine de la demi-civilisation européenne. Au nord, entre la chaîne des montagnes de Vénezuela et la mer des Antilles, on rencontre, pressés les unes contre les autres, des villes industrieuses, des villages charmans, et des champs soigneusement cultivés. Le goût des arts et des sciences y est même développé depuis longtems.

Au sud, la steppe est entourée par une solitude sauvage et effrayante. Des forêts âgées de milliers d'années, et d'une épaisseur impenétrable, remplissent la contrée humide situee entre l'Orenoque et le fleuve des Amazones. Des masses immenses de granit, couleur de plomb rétrécissent le lit des rivieres écumeuses. Les montagnes et les forêts retentissent incessamment du fracas des cataractes, du rugissement des jaguars, et des hurlemens sourds du singe barbu qui annonce la pluie.

Dans les endroits où les eaux plus basses laissent un banc à découvert, un crocodile est étendu sans mouvement comme un rocher et la gueule béante. Son corps écailleux est souvent couvert d'oiseaux.

Le boa à peau tigrée, la queue attachée à un tronc d'arbre, et le corps roulé sur lui-même, sûr de sa proie, se tient en embuscade sur la rive, Il se déploie avec promptitude pour saisir au passage le jeune taureau ou

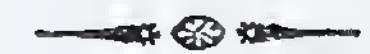
quelque animal plus faible ; après l'avoir enveloppé d'une humeur visqueuse, il le fait entrer avec effort dans son gosier dilaté.

Au milieu de cette nature grande et sauvage vivent des peuples de races et de civilisation diverses. Quelques-uns séparés par des langages dont la dissemblance est étonnante, sont nomades, entierement étrangers à l'Agriculture, se nourrissent de fourmis, de gomme et de terre et sont le rebut de l'espece humaine; tels sont les Otomaques et les Jarures. D'autres, comme les Maquiritains et les Makos, ont des demeures fixes, vivent des fruits qu'ils ont l'intelligence et des mœurs plus douces. De vastes espaces entre le Cassiquiaire et l'Atabapo ne sont habités que par des singes réunis en société et par des tapirs. Des figures gravées sur des rochers prouvent que jadis cette solitude a été le séjour d'un peuple parvenu à un certain degré de civilisation; elles attestent les vicissitudes qu'éprouve le sort des peuples, de même que la forme des langues qui appartiennent aux monumens les plus durables de l'histoire des hommes,

Dans la *steppe*, c'est le tigré et le crocodile qui combattent le cheval et le taureau; sur ses bords garnis de forêts, et dans les régions sauvages de la Guyana, c'est l'homme qui est perpetuellement armé contre l'homme. Là, avec une avidité féroce, des peuplades entieres boivent le sang de leurs ennemis; d'autres les egorgent non armés en apparence, mais préparés au meurtre par le poison dont est enduit l'ongle de leur pouce. Les hordes les plus faibles, lorsqu'elles entrent dans la région des sables, effacent soigneusement avec leurs mains la trace de leurs pas timides.

Ainsi l'homme se prépare à lui-même une vie inquiete et orageuse, soit que sa grossiéreté tienne encore à celle des animaux, soit que l'éclat apparent de la civilisation lui assigne le degre le plus élevé. Le voyageur qui parcourt le globe, l'historien qui s'enfonce dans la nuit des âges, rencontrent sans cesse le tableau uniforme et désolant des dissentions de l'espece humaine.

C'est pourquoi celui qui, au milieu des discordes des peuples, cherche à reposer son esprit, porte volontiers ses regards sur la vie paisible des plantes et étudie les ressorts mystérieux qui meuvent l'univers; ou bien, se livrant à cette noble impulsion dont le cœur de l'homme fut toujours animé, par un pressentiment secret il porte la vue vers les astres qui, obéissant aux lois immuables de l'harmonie, poursuivent leur carriere éternelle.



CONTINUATION DES NOTICES SUR L'INTERIEUR DE LA FRANCE.

Par M. FABER.

ADMINISTRATION.

Dans les départemens du Rhin, nouvellement réunis, il se joint à tous ces vices du système, le plus grand de tous, celui de la différence de la langue. Tous les actes d'administration se font en Français. Les maires des campagnes et des petites villes ne savent ordinairement pas un mot de la langue officielle, ils doivent s'en rapporter aveuglement à la traduction de leur homme d'affaires secrétaire. Même les maires intelligens sont paralysés par un obstacle qu'on ne fait jamais disparaître, même quand on sait le surmonter. L'administration municipale dans ces contrées est la tour de Babel. Rien de plus impolitique que d'adopter, pour introduire un nouveau système, une langue étrangere. Contre la langue Française, quelqu'aimée qu'elle soit de la classe distinguée, se réunissent dans la tête du vulgaire de fortes préventions nationales. Elles deviennent décisives, lorsqu'on la rend le vehicule d'un système qui, en lui-même, n a rien pour se faire aimer. On ne conçoit pas comment un tel système peut se soutenir pendant quelques jours seulement; ce n'est que la crainte qui en fait mouvoir les rouages, et tout l'art des préfets et sous-préfets consiste à l'entretenir. Mais quoi qu'ils puissent faire, il est impossible qu'un pareil système soit de duree et qu'il ne s'écroule au premier choc qui survient. Ce choc ne viendra jamais des Allemands de ces contrées, ils sont extrêmement dociles et patiens, mais ils ne seront jamais Français de cœur, et ils recevront facilement l'impulsion que les circonstances leur donneront.

Comme dans la région de l'administration supérieure, Bonaparte a conservé un simulacre de formes républicaines, dans son

tribunat et son corps législatif, il en a fait de même dans l'administration inférieure.— Dans chaque departement il y a un conseil général du département; dans chaque arrondissement dont se compose un département, se trouve un conseil d'arrondissement; dans chaque ville, bourg ou village, où il existe un maire et un adjoint, il y a un conseil municipal. Chacun de ces conseils délibere sur les intérêts de son ressort et sur ses besoins. il débat et statue les dépenses, et répartit principalement les quottes des contributions et le contingent de la conscription. Mais tout est prescrit; les objets de délibération, la durée des assemblées, l'époque de leur réunion; le tout sous peine de nullité, et sous d'autres punitions, s'il y a lieu à poursuite. Chacun de ces conseils est convoque par Bonaparte, la session ne peut en aucun cas excéder quinze jours; la quttepart des contributions du département est prescrite par le corps-législatif, le conseil departemental en fait autant de parts qu'il y a d'arrondissemens dans le département; et celui de l'arrondissement répartit sa quotte sur les communes que renferme son ressort. Le conseil municipal entend et débat le compte des recettes et dépenses qui se rend par le maire; la répartition se fait par des répartiteurs, tirés de son sein.

Les conseils de département sont obligés de prendre en délibération, parmi les objets fixés par la loi, les centimes additionnels à ajouter pour les besoins départementaux au principal de la contribution; puis les objets de circonstance, prescrits par le ministre de l'intérieur, tels que des sommes extraordinaires à *voter* pour le gouvernement, à différens emplois.

Les formes républicaines sont affectées par l'appareil de la délibération. Les conseils generaux, comme on a vu, déliberent; ils sont de 24, de 20 ou de 16 membres; les conseils d'arrondissement déliberent, ils sont composés de 11 membres et se trouvent dans chaque département au moins au nombre de 3, ordinairement de 4; les conseils municipaux deliberent, chaque mairie en a un, qui est composé de 30 membres au plus, et de 10 membres au moins. Il y a en outre dans chaque commune des repartiteurs des contributions, choisis à raison d'un, ou plus ou moins, par mille habitans.

Nous avons vu que, par le goût du faste et des grandeurs, par l'égoïsme et la parcimonie du gouvernement, les fonctions exercées par les préfets, sous-préfets et maires, le sont ordinairement avec égoïsme et cupidité, avec ignorance et tiédeur; mais il est certain que, quand même elles le seraient avec intégrité et désintéressement, avec toute l'intelligence et tout l'attachement possibles, elles seraient toujours odieuses, tant par la nature des objets qu'elles embrassent, que par l'esprit dans lequel elles doivent être exercées. Ces objets sont les *contributions*, la *conscription* et la *police*.

Il en est de même de la conscription, mais l'objet est encore plus grave. L'homme peut se laisser prendre son dernier liard; mais se voir enlever son fils, l'espérance, le soutien et la consolation de sa vie, c'est se voir arracher son cœur, et la nature réclame ses droits. Les maires conduisent ces désastreuses opérations depuis le commencement jusqu'à la fin. Ils font dresser les listes des conscrits d'après les régistres de naissance; ils font citer les absens, ils invitent, exhortent, conjurent, menacent. Ils assemblent les présens, les haranguent, leur parlent des exploits de l'armée et de sa gloire, ventent le service et ses avantages. Les conscrits tremblent, pleurent, se désolent; mais ils ont l'âge; les maires n'y peuvent rien; il faut marcher, si le sort décide. Les maires font tirer au sort. Les conscrits sont soldats. Les maires les conduisent hors la commune; la musique les précede; des pleurs et des sanglots les suivent; et les maires font crier: *Vive Bonaparte!* Ce spectacle se renouvelle chaque année, et chaque année les administrateurs sont les terribles acteurs du drame. Y a-t-il des réclamations? les maires n'y peuvent rien, c'est le conseil de recrutement, c'est le sous préfet, c'est le préfet, c'est le ministre de la guerre qui décide. Certes, c'est un métier bien dur que d'administrer de la sorte.

Bonaparte, premier consul, a pris le consulat de dix ans. Le bruit dit qu'il aspire au consulat à vie; le bruit se fortifie dans la capitale et dans les départemens; les hommes en place crient à la calomnie et s'appuyent du sénatus-consulte, fixant le consulat à dix ans. Des couriers extraordinaires apportent cependant de Paris la nouvelle du consulat perpétuel dans les départemens

Tous les citoyens entrevoyent le pouvoir absolu et gémissent; les gens en place pensent de même, mais leurs proclamations, leurs adresses peignent le consulat à vie comme une mesure salutaire, elles en peignent toute l'urgence pour la félicite de tous. Et ces proclamations, ces adresses portent les signatures de ceux qui sont persuadés de l'asservissement de tous. J'ai connu un administrateur qui, la veille, avait parié cent écus que Bonaparte au bout de ses dix années descendrait du siege consulaire, pour rentrer dans la classe des simples citoyens, et l'adresse de cet administrateur commença par ces mots: "*Le voilà donc arrivé ce* "*jour depuis long-tems si désiré, qui as-* "*sure le bonheur de la France.*" . . . Les administrateurs ne croyent rien de ce qu'ils disent, les administrés n'en croyent rien non plus, mais ceux-là forcent à voter pour le consulat à vie, et ceux-ci votent. Dans les papiers publics on fait sonner haut le nombre des votes, et dans les adresses de félicitations qui accompagnent les régistres de votes chez le consul, on jure qu'il n'y a eu qu'un seul sentiment, qu'un seul mouvement pour déposer les destinées de la France entre ses mains; on lui assure que tous les cœurs, que toutes les affections sont pour lui.—Des couriers extraordinaires apportent dans les départemens la liste de 40 brigands, arrêtés pour avoir conspiré contre la vie du premier consul. Au nombre de ces brigands est inscrit—on n'en peut croire ses yeux—*le général Moreau!!!* On se regarde consterné. L'homme qui seul avait conservé, à travers la révolution, l'éstime des nationaux et des étrangers, est accusé! Les plus crédules doutent; les citoyens, les administrateurs sont abattus; aucune tête ne paraît plus dorénavant en sûreté; le glaive parait suspendu sur toutes. Cependant des félicitations sonores sur la conspiration échouée, vont à Paris. Des déprécations officielles retentissent contre Moreau, pendant que la consternation siége dans tous les cœurs. Tout à coup on annonce Bonaparte *Empereur des Français.* On n'y peut croire; on prétend y voir une extravagance. Mais l'annonce est officielle. On est stupéfait, mais on proclame la dignité impériale héréditaire dans la maison Bonaparte. Bonaparte, désigné hier comme *Citoyen premier Consul,* est aujourd'hui salué *Majesté Impériale,* et appelé *Sire.* De tous les points de la France des adresses d'hommages et de respect affluent sur-le-champ vers Paris: elles renferment des vœux pour Sa Majesté l'Empereur, pour l'Impératrice, l'ornement de son sexe, et pour toute l'auguste maison impériale. On proteste au nom du peuple de son attachement inviolable à la couronne du souverain et de sa soumission la plus illimitée.

Une ville de commerce aisée et heureuse, avant d'appartenir aux Français, avait perdu presque toutes ses ressources. Le commerçant qui auparavant avait payé 3 pour cent à l'état, en payait, par les différentes impositions des Français, jusqu'à 80 pour cent. La ville avait eu autrefois trois mille pauvres à entretenir dans les hôpitaux, le nombre des indigens à nourrir journellement s'était accru en peu d'années jusqu'à douze mille. Les hôpitaux n'avaient plus de place pour loger les habitans sans pain; les rues, les promenades, les églises, les maisons publiques étaient remplies de mendians.—L'administration de la ville dut faire cesser la mendicité, mais il fallait des efforts inouïs, des sollicitations, des protections et des intrigues, pour obtenir la concession d'un ancien couvent, comme local pour la maison de mendicité; il en fallait encore bien plus, pour que la ville fût dispensée de la payer, en qualité de domaine national. Ce qui, dans tout autre état, eût été regardé comme une dette acquittée de la part du gouvernement, fut prôné ici dans les papiers publics comme un don; ce qui aurait passé partout ailleurs pour un devoir, fut proclamé ici comme un acte de générosité. Et si les administrateurs protestaient dans leur adresse de remerciment, de leur "*joie indicible,*" on peut les croire de bonne foi, car ils savaient ce qu'il leur en avait coûté pour obtenir ce résultat.

L'induction, si on voulait la poursuivre pour caractériser l'esprit de l'administration, irait à l'infini, puisque le système de mauvaise foi, d'astuce et d'imposture, d'avarice et de rapacité, est infini. Il n'est pas de ville, il n'est pas de hameau qui n'en ait éprouvé l'application sur soi-même; et il suffira d'assurer que les faits qui ont été allégués, bien loin d'être rassemblés avec peine sur toute la surface de la France et

sur une suite d'années, se sont présentés dans une étendue de terrain très-bornée, et dans un petit espace de tems. Si l'on étendait cette induction sur la France entiere, on obtiendrait un tableau vraiment effrayant: ce serait le tableau d'un peuple vaincu, vexé, pressuré, tourmente par un vainqueur sans foi et sans générosité; on croirait voir une campagne militaire, exécutée par un rude conquérant en pays étranger.

Fidele à mon principe, j'ai évité de nommer les personnes, et les administrations, et les villes. Ceux qui sont peints, reconnaitront leur portrait. Bonaparte ne pourra méconnaître le sien, dût-il en désavouer la ressemblance. Ce qu'il ne pourra pas au moins au sujet d'une ville, qu'il est permis de nommer, puisque les actes, sur lesquels je m'appuie, sont consignés dans le Moniteur. Cette ville est Lyon. Bonaparte a de tout tems affecté une prédilection particuliere et un tendre interêt pour cette ville, jadis célebre; il a voulu attacher la renommée de sa générosité, à la réputation du lustre et de l'infortune de cette interessante cité. Voyons comment il s'est montré envers la préférée. S'il y a à compromettre ici, c'est le Moniteur qui sera compromis. Bonaparte, à son premier voyage de Lyon, avait décidé de relever les ruines de la place de Bellecour, souvenirs du tems de la terreur. Il parut à cet effet la loi du 7 Nivôse, an 9, ainsi que l'arrêté du gouvernement du 23 Germinal, an 10, où il fut accordé 400,000 francs aux propriétaires des maisons de cette place qui y feraient des constructions conformément à un plan adopte par le gouvernement; on leur accorda en même tems une exemption de la contribution fonciere pendant quinze ans, le tout à condition que leurs édifices fussent élevés de cinq metres (environ dix pieds) pendant le cours de la premiere année. Les autorités locales nommerent la place par un arrêté formel, *place Bonaparte*, et Bonaparte fut célébré dans tous les actes et papiers publics, comme le restaurateur de Lyon. Cependant la place restait dans le même etat, et Bonaparte se vit obligé de prolonger l'exemption de la contribution à vingt ans. Mais malgré ces differens arrêtés, l'espoir conçu ne se réalisait point, et trois ans après, rien n'avait encore été rétabli à la place; les ruines qui l'encombraient, continuaient de blesser, comme auparavant, la vue des passans. En Pluviôse, an 10, ou Février, 1805, Bonaparte se disposait à aller se faire couronner à Milan; il devait passer par Lyon, et les mêmes ruines qu'il avait prétendu relever par son mot tout-puissant il y a cinq ans, allaient de nouveau frapper sa vue; comment faire parler dans les harangues et pieces publiques, de ces ruines qui avaient été dites relevées? Comment justifier la dénomination de *restaurateur* de Lyon? Comment écarter du puissant la pensée de son impuissance et lui épargner le dépit de voir toujours associé son nom à de tristes ruines? Voilà les inquiétudes des flatteurs. Ils lui proposerent de faire rendre par le corps législatif une nouvelle loi en faveur de la ville de Lyon; mesure nécessaire pour faire disparaître la mauvaise impression des précédentes, et ramener les esprits qui auraient pu être aliénes. Cette loi fut rendue le 8 Février; elle prorogea le terme de l'exemption de la contribution de vingt ans à vingt-cinq, et indépendamment du secours de 400,000 francs accordé à ceux qui feraient les constructions, elle leur en décerna un second de la même somme, payable entre eux tous à raison de 40,000 francs par an. Cette loi précéda immédiatement l'arrivée de Bonaparte à Lyon, qui eût lieu le 21 Germinal, ou 11 Avril.

Voilà les faits. Et comment ces faits étaient-ils représentés dans les discours et differens actes publics? Le conseiller d'etat, M. Ségur, en proposant au nom du gouvernement le projet de loi au corps législatif, s'exprima entre autres ainsi: "Bonaparte parla, il promit. La pensée, les paroles d'un tel homme sont fécondes: elles firent à l'instant naître l'espérance, l'activité; et Lyon, avant qu'on eût posé la premiere pierre de sa réédification, sembla déjà jouir de ses atteliers relevés et de ses monumens reconstruits; la confiance des Lyonnais était juste, elle ne fut pas, elle ne sera pas trompée." . . . Le rapporteur du tribunat, Pernon, "Que Lyon se trouve aujourd'hui à même de donner à la place de Bellecour, qui porte aujourd'hui le nom du héros qui gouverne la France, la majesté que lui impose son nouveau titre."—Un autre orateur du tribunat, Carret, dit: "Il n'est plus permis de désespérer de voir Lyon reprendre

bientôt et son lustre et son rang, dès l'instant que la France a commencé à prendre le sien. Déjà l'industrie a reporté dans Lyon la vie et la chaleur; déjà le commerce y a rappelé cette ancienne splendeur qui attirait sur elle les yeux et l'envie du reste de l'Europe: en protégeant les arts, en ranimant cette espece de luxe qui est la vie des grands états, le gouvernement a vraiment fait sortir Lyon de ses ruines."

Malgre toutes ces belles descriptions du bonheur de Lyon, les ruines restaient immobiles dans la place Bonaparte; ni ce nom, ni ces descriptions ne purent en faire sortir des édifices, et Bonaparte eut le depit de retrouver les décombres qui, à son premier voyage, avaient blessé sa vue.—C'est qu'on peut commander quelques phrases, mais on ne peut pas commander la confiance, et tous les décrets du monde resteront sans effet, si les motifs ne sont purs et si le but ne présente ni utilité, ni générosité. La générosité des décrets en faveur des Lyonnais n'est qu'une insigne mesquinerie, car les contributions foncieres dans une ville sont peu importantes; elles sont pour les citadins, en comparaison des autres contributions directes et indirectes, comme 1 à 300; ce sont ces dernieres qui pesent sur les cités. Une exemption de celles-ci pour un petit nombre d'années, aurait été un encouragement réel; tandis qu'une exemption de la contribution fonciere, fût-ce pour cinquante ans, n'aurait jamais été qu'une dérision aux yeux des gens instruits et une phrase d'ostentation dans la bouche de l'administrateur. De plus, la générosité du décret s'exerçait pour le reste même, aux dépens des Lyonnais. Les 800,000 francs promis comme l'encouragement ne devaient pas sortir du trésor de l'etat: c'est la malheureuse ville de Lyon elle-même qui devait les fournir; "cette somme sera prise," est-il dit dans le second article de la loi, "sur les produits des octrois et autres revenus de la ville." Voilà comme on est généreux avec le bien d'autrui, et comme on tourne en bienfait une charge qu'on impose!

Et comment les administrateurs de Lyon se sont-ils montrés? Comment ont-ils servi d'organes à l'opinion publique? Au milieu de promesses non accomplies, frappés d'une générosité feinte, d'une bienfaisance onéreuse et perfide, comment ont-ils fait agir la ville de Lyon, lors du sejour de Bonaparte dans ses murs?

Aucune dépense, aucun sacrifice n'a été épargné, et la réception de Bonaparte à Lyon est remarquable par la basse adulation qui la caractérise. Laissons parler le Moniteur. "A un quart de lieue de la ville, est-il dit, sur le chemin de la Boucle, s'élevait un arc de triomphe, de l'ordre dorique, decoré intérieurement de divers ornemens en bronze, sculpture, bas reliefs et marbres précieux, faisant allusion à la richesse et à la magnificence que doivent procurer à la ville de Lyon les regards bienveillans et protecteurs du souverain qu'elle chérit. Le bronze des colonnes représente la fidélité des Lyonnais aux institutions de l'Empire; l'emblême des lions, gardiens des palmes et des étendards légionnaires. . . . . Sous la voûte était un aigle en plafond, entouré d'abeilles, avec quatre guirlandes de fruits, couleur d'or, au milieu desquels on lit ces mots: *Hanovre, France, Italie et Savoie, pays dont il a réuni les couronnes, en y portant la richesse et l'abondance.*" . . . . Au dessus se trouvait l'apothéose de Bonaparte, semblable à celle d'Auguste; un aigle porte son buste dans les cieux . . . .

Les administrateurs de Lyon ne s'en sont pas tenus là. Pour obtenir de l'avenir ce que le passé n'avait pas réalisé, il fallait acheter par de nouveaux sacrifices de nouvelles espérances. La campagne d'Allemagne en offrit l'occasion. En Février, 1806, les maires et le conseil municipal de Lyon firent remettre à Bonaparte par une députation, tirée de leur sein, une adresse de félicitation sur la bataille d'Austerlitz; elle contenait le passage suivant: "Vous avez déjà permis, Sire, que cette place, jadis admirée de Bellecour, se relevât plus majestueuse et plus belle sous le nom auguste de *Bonaparte*, vous avez permis encore qu'elle fût décorée d'un grand monument élevé à votre gloire. Permettez, Sire, que le bronze rappelle constamment aux Lyonnais les traits du héros qu'ils chérissent, et que le marbre et l'airain, qui orneront le piédestal de sa statue équestre, le retracent aux générations futures." . . . . L'attrait d'une statue équestre ne parut pas encore suffisant aux administrateurs de la

ville de Lyon, pour faire sortir des édifices du sol de la place, et des atteliers de celui qui autrefois en avait tant porté; le 23 Mars suivant une seconde députation, envoyée par le conseil municipal, offrit à Bonaparte en don l'île de Perrache, formée par le confluent des deux rivieres qui arrosent la ville avec la priere d'y faire construire un château impérial. Le motif de ce don est ingénuement énoncé dans le discours de la députation: "Le seul motif qui puisse donner à la ville de Lyon, y est-il dit, la confiance de voir agréer son offre, c'est que vous devant sa restauration, elle attend de vous son avenir."—Bonaparte, qui mieux que personne sait vendre des espérances et trafiquer sur l'avenir, accepta l'offre des Lyonnois, et fit promettre six jours après, par le Ministre de l'intérieur, au Maire de Lyon, qu'il ferait bâtir un chateau sur l'île de Perrache.

Il serait fatigant de développer davantage l'esprit de l'administration: on ne saurait, sans un sentiment pénible, démêler ce tissu de perfidies, de ruse, de duplicité, d'égoïsme et de rapacité, empruntant les couleurs de la générosité, de la clémence, de l'honnêteté, de la justice. Les administrateurs, organes de ce sytême, ne sont point aimés et ils ne peuvent l'être. Même des hommes qui, appelés par la confiance de leurs concitoyens, entrent dans la carriere administrative, se voient bientôt abandonnés de l'opinion publique. Il y a quelquefois des hommes probes, qui émus de l'aspect du mal et croyant pouvoir faire le bien, se chargent de fonctions administratives; mais il ne tient pas à eux d'arrêter le torrent; le débordement de l'immortalite touche toutes les têtes; et ces hommes probes s'aperçoivent bientôt que c'est un trop grand sacrifice qu'ils ont fait que celui de la bonne opinion des gens de bien. Les administrateurs sont dans la main de Bonaparte comme des instrumens bruyans qui par leur bourdonnemens continuels doivent étourdir sa conscience réveillée. C'est Saül qui a besoin de la harpe de David, mais à Bonaparte il en faut des milliers

Cependant, si tous ces hommes qui se sentent avilis aux yeux de leurs contemporains et de leur propre conscience, fatigués du plus honteux des jougs, viennent un jour reprendre leur dignité; que le voile des iniquités les déchire; que l'homme qui l'a tissu, reste là à découvert dans sa honteuse laideur; et que la vérité reparaisse dans son éclat: quel moment! quelle vengeance que celle que la nation prendra sur l'homme qui lui a ravi avec sa liberté politique, sa *liberté morale*. L'humanité la secondera dans ses justes ressentimens.

République, Aristocratie, Monarchie, ce n'est pas à ces dénominations qu'est attachée la felicité des états: chaque espece de gouvernement est bonne en elle-même; chaque gouvernement peut être bon et faire le bonheur de ceux qui vivent sous ses lois, s'il est fondé sur la justice et la loyauté, sur les principes de la morale universelle. Mais un systême d'état, basé sur la mauvaise foi et l'imposture, ne peut pas durer; il porte le germe de sa destruction dans son sein.

☞ *Nous ne prétendons pas insinuer que l'ouvrage est sans faute*, rapporte l'auteur de la *Nature déployée* dans le Discours Préliminaire de sa nouvelle production du Dictionnaire de Dufief I. vol. 12 page; Bien *loin de là*, l'opinion de l'Editeur de l'Hémisphère, *est que, comme l'industrie et l'attention infatigable va rarement sans récompense*, il espere également comme espere *humblement* et souhaite l'Ecuyer N. G. Dufief *Œuil* pour *Œuil* et bon accueil dans sa compilation. Jusqu'ici l'éditeur de l'Hémisphère souhaite pour lui-même dans son entreprise sans provocation ou jalousie, une portion de la benédiction céleste.

☞ *We do not wish it should be understood the work is faultless*, asserts the Author of *Nature Displayed* in the Preliminary Discourse of his new production of Dufief's Dictionary vol I, page 12; so *far from it* is the Editor of l'*Hémisphère* of opinion, *that as an indefatigable industry and attention seldom go unrewarded*, he equally hopes, as *humbly* hopes and desires Esquire N. G. Dufief *Œuil* pour *Œuil* and success in his compilation. Thus far wishes for himself the Editor of the Hemisphere in his undertaking, without provocation or jealousy, a share of the blessing of Heaven.

F I N.